TABLE DES MATIÈRES

(1907)

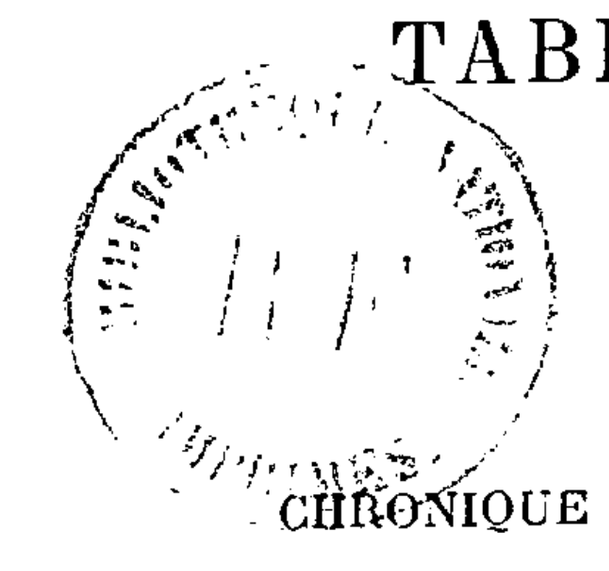

CHRONIQUE DE LA DYNASTIE ALAOUIE DU MAROC

Pages.

Histoire de Moùlay Hichâm ben Moḥammed à Morrâkch et dans le Ḥoûz, et faits qui s'y rattachent 1
Révolte de Moùlay 'Abdelmâlék ben Drîs à Anfa et ses motifs. . 3
Les 'Arabs Errhâmna se rendent auprès du sultan Moùlay Slîmân, qui marche sur Morrâkch et s'en empare. 6
Asfi et son gouverneur, le qâïd 'Abderraḥmân ben Nâṣer El'abdi, se placent sous l'autorité du sultan Moùlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) 7
Eṣṣouéïra et la région environnante font leur soumission au sultan Moùlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) 9
Le sultan Moùlay Slîmân reprend aux Turcs Oujda et la région voisine 12
Troubles causés par le faqîr Aboû Moḥammed 'Abdelqâder ben Echchérif Elfeliti, qui prête serment de fidélité au sultan Moùlay Slîmân : motifs de ces faits 18
L'abondance, la paix, le bonheur et la bonne fortune marquent le milieu du règne du sultan Moùlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) 22
Commencement de la révolte des Berbers et ses graves conséquences 26
Le sultan Moùlay Slîmân amasse des contingents contre les Berbers Guerouân, puis abandonne ceux-ci à Azrou : conséquences de ces faits 29
Correspondance échangée entre le possesseur de Tunis, Hammoùda Bâcha, fils de 'Ali Bey, et le sultan Moùlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) ; ses résultats. 31
Arrivée à Fès d'une lettre du possesseur du Ḥedjâz, 'Abdallâh ben Sa'oùd Elouahhâbi, et avis émis à son sujet par les 'oulamâ . . 32
Pèlerinage de Moùlay Aboû Isḥâq Brâhîm, fils du sultan Moùlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) 34

*

Pages.
Expédition du sultan Moûlay Slimân dans le Rif et ses motifs . . 42
Le sultan Moûlay Slîmân se rend dans le Ḥoûz, le pacifie et rentre à Morrâkch 44
Le sultan Moûlay Slîmân razzie les tribus du Saḥârâ et châtie les Aït 'Aṭṭa : motifs de cette expédition 45
Affaire de Zayân ; ce qui arriva au sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) dans cette affaire 51
Explications sur la famille de Mhâouch, sur ses débuts et sur la situation qu'elle parvint à occuper 57
La sédition éclate à Fès dont les habitants se révoltent contre leur gouverneur Esseffâr 59
Le Sultan quitte Méknès pour se rendre à Fès ; ce que lui firent les insolents Berbers en cours de route 62
Récit des troubles qui éclatèrent à Fès et dans les environs après le départ du sultan Moûlay Slîmân pour Morrâkch 64
La population de Fès se révolte contre le sultan Moûlay Slîmân et prête serment à Moûlay Brâhîm ben Yazîd ; motifs de cette conduite. 69
Départ de Moûlay Brâhîm ben Yazîd pour Tétouan : sa mort dans cette ville. 73
Proclamation de Moûlay Sa 'îd ben Yazîd à Tétouan ; son retour à Fès 75
Le sultan Moûlay Slîmân vient de Morrâkch à Elqṣar, puis se rend à Fès et assiège cette ville 76
Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm vient d'Essouéïra dans le Nord, et reçoit les fonctions de khalîfa à Fès : événements qui se passèrent pendant ce temps 79
Affaire de la Zâouyat Echcherrâdi : difficultés qu'y rencontra le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) 86
Mort du Prince des Croyants Moûlay Slîmân ben Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !). 92
Détails complémentaires sur le sultan Moûlay Slîmân ; monuments qu'il fit édifier ; sa politique. 97
Règne du Prince des Croyants Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm ; débuts et adolescence de ce prince 105
Prestation du serment de fidélité au Prince des Croyants Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm (Dieu lui fasse miséricorde !). . . . 106
Les Berbers s'accordent tous pour proclamer le sultan Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm ; causes de cet événement 107
Le Sultan se met en route pour examiner les affaires de ses sujets et arrive à Ribâṭ Elfeth. 109
Le sultan Moûlay 'Abderraḥmân se rend à Méknès, transfère les Aït Yimmour dans le Hoûz et part ensuite pour Morrâkch . . . 112
Excès et fin de Ben Elġâzi Ezzémmoûri. 114
Nomination du chérîf Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb au gouvernement de Tâmesna, Doûkkâla et pays circonvoisins 116

Pages.

Le sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde!) entreprend la plantation d'Agdâl dans la capitale de Morrâkch . . . 117
Le qâïd Aboûl'oulâ Drîs ben Ḥoummân Eljerrâri est nommé gouverneur d'Oujda et de la région circonvoisine. 119
Prise de la Zâouyat Echcherrâdi, et causes qui la provoquèrent. . 122
Attaque d'El'arèïch par la nation « Nâperiâl », et ses motifs . . . 129
Conquête d'Alger par les Français suivie de l'accession des habitants de Tlemsèn au serment de fidélité prêté au sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde!). 132
Révolte des Oûdèya contre le sultan Moûlay 'Abderraḥmân et ses causes 141
Commencements de Elḥâddj 'Abdelqâder ben Maḥi Eddîn Elmoukhtâri dans le Maġhrib moyen, et quelques-unes de ses actions . 154
Rupture de la trêve avec les Français, revers des Musulmans à Isly, près d'Oujda, et causes de ces événements 165
Fin de l'histoire d'Elḥâddj 'Abdelqâder, sa disparition, et ce qu'il advint de lui. 175
Révolte de Brâhîm Isemmoûr Elizdégui dans le Ṣaḥâra. 193
Le sultan Moûlay 'Abderraḥmân envoie ses fils dans le Ḥedjâz : ce qui leur arrive dans ce voyage. 197
Mort du Prince des Croyants Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm (Dieu lui fasse miséricorde !) 205
Fin de l'histoire du Prince des Croyants Moûlay 'Abderraḥmân ; sa conduite; les monuments élevés par lui 206
Récit du règne du Prince des Croyants Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) 209
Rupture de la paix avec les Espagnols, qui prennent Tétouan, puis l'abandonnent; causes de ces événements 212
Étude sur la création et l'organisation de l'armée régulière, et sur certaines règles à observer en cette matière 240
Révolte et mise à mort d'Eldjîlâni Erroûgui. 248
Le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) châtie les 'Arabs Errḥâmna 251
Mort du Prince des Croyants Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) 273
Derniers détails sur le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde!), sa vie et les monuments qu'il a laissés 273
Règne du souverain actuel, du Prince des Croyants Moûlay Elḥasan ben Mohammed ben 'Abderraḥmân (Dieu perpétue son pouvoir !) 277

INDEX 385

CHRONIQUE

DE LA DYNASTIE ALAOUIE DU MAROC

Histoire de Moûlay Hichâm ben Mohammed à Morrâkch et dans le Ḥoûz, et faits qui s'y rattachent [1].

Nous avons déjà raconté que les habitants de Morrâkch et les tribus du Ḥoûz avaient abandonné le sultan Moûlay Yazîd, pour prêter serment à son frère Moûlay Hichâm ben Moḥammed. Après le meurtre de Moûlay Yazîd, l'influence de Moûlay Hichâm demeura prédominante à Morrâkch et chez les tribus du Ḥoûz qui lui obéissaient. Les deux vizirs qui soutenaient sa cause étaient le qâïd 'Abderraḥmân ben Nâṣer El'abdi, gouverneur d'Asfi, qui était un homme brave et généreux, et le qâïd Moḥammed Elhâchmi ben El'aroûsi, gouverneur de Doûkkâla et du Ḥoûz, qui était puissant par son esprit de parti et par les hommes qui étaient sous ses ordres. Ces deux qâïds avaient tous pouvoirs dans le gouvernement de Moûlay Hichâm, le premier par sa fortune et sa générosité, le second par son parti et sa puissance; ce fut grâce à eux que les tribus de Doûkkâla, de 'Abda, de Aḥmar, d'Echchiâḍma, de Ḥâḥâ, etc., s'étaient rapprochées de Moûlay Hichâm. Il en

1. Texte arabe, IVe partie, p. 134.

fut ainsi pendant assez longtemps jusqu'au jour où les Rḥâmna se séparèrent de lui, en l'accusant, d'ailleurs à tort, d'avoir fait tuer dans un guet-apens leur gouverneur, le qâïd Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Moḥammed Erraḥmâni, qui avait cependant mis son influence au service de son gouvernement et lui servait d'auxiliaire.

« L'opinion générale, dit Akensoûs, est que ce fut Moûlay Hichâm qui ordonna de mettre à mort 'Abdallâh Erraḥmâni et Ben Eddâoudi. Mais le sultan Moûlay Slîmân, dans une conversation, a déclaré à son interlocuteur que ce fut une fraction réfractaire des Rḥâmna qui le tua, et fit croire que l'auteur de cette manœuvre était Moûlay Hichâm. Il en fut ainsi de Ben Eddâoudi (Dieu sait quelle est la vérité !). » Après le meurtre du qâïd 'Abdallâh, les Rḥâmna cessèrent d'obéir à Moûlay Hichâm et, après avoir proclamé son frère Moûlay Houséïn ben Moḥammed, marchèrent avec lui sur Morrâkch. Leurs tambours battaient bientôt autour de la qâṣba et Moûlay Hichâm n'eut pas même le temps de monter à cheval. Il partit à pied et alla se réfugier dans le mausolée du chéïkh Bel'abbès Essebti, où il se sentit en sûreté.

Quelques jours après, il parvint à se sauver, et partit, avec quelques personnes de son entourage, pour Asfi où il descendit chez son vizîr, le qâïd 'Abderraḥmân ben Nâṣer. Celui-ci mit sa maison à sa disposition, la décora pour lui, et fit tout ce qu'il put pour le servir et le satisfaire.

Pendant ce temps, Moûlay Ḥouséïn entrait dans le palais impérial de Morrâkch, et s'emparait de tous les trésors et effets qu'il contenait et qui appartenaient à Moûlay Hichâm ou avaient été laissés par Moûlay Yazîd. Les gens de Morrâkch ne purent faire autrement que de prêter serment à Moûlay Ḥouséïn et de prononcer la *khoṭba* en son nom (1209). La division éclata dans le Ḥoûz. Certaines tribus, comme 'Abda, Aḥmar et Doûkkâla, étaient pour Moûlay Hichâm; d'autres, comme les Rḥâmna et les autres tribus du Ḥoûz, soutenaient Moûlay Ḥouséïn. Le feu de l'hostilité

s'alluma entre ces tribus, qui se décimèrent dans des combats : le nombre des morts atteignit plus de 20.000.

Tandis que tout ceci se passait, Moûlay Slîmân était à Fès, affectant de ne pas s'occuper du Ḥoûz, mais attendant les résultats de la lutte de ses habitants. Ils finirent par fatiguer la guerre, et la guerre par les fatiguer. Ce fut une bonne fortune pour lui, car il reçut aussitôt de nombreux émissaires lui demandant de se rendre dans ce pays pour y recevoir la *béï'a* de ses habitants. Il leur promit de venir dès qu'il aurait terminé les affaires des Châouya.

Révolte de Moûlay 'Abdelmâlék ben Drîs à Anfa et ses motifs [1].

Depuis qu'elles avaient battu l'armée de Moûlay Eṭṭayyéb, les tribus d'Echchâouiya redoutaient la force du Sultan, et, sachant qu'il ne les laisserait pas impunies, elles tentèrent de se mettre en bonnes relations avec lui. Elles lui envoyèrent successivement des députations de notables pour lui demander de leur donner comme gouverneur un homme dont elles écouteraient les avis, et dont elles observeraient les ordres et les défenses. Il leur nomma comme gouverneur son cousin et beau-frère, Moûlay 'Abdelmâlék ben Drîs ben Elmontaṣir, qu'il fit partir avec ces délégués. Moûlay 'Abdelmâlék se rendit donc dans la région de Tâmesna et établit sa résidence à Anfa, qui s'appelle aujourd'hui Eddâr Elbaïḍâ. Là, il s'attribua les revenus du port, dont il donna une part aux notables d'Echchâouiya qui étaient auprès de lui. En agissant ainsi, il n'avait d'autre but que de les gagner à l'obéissance et au service du Sultan. Mais quand ils se virent en possession des sommes d'argent qui leur étaient échues en partage, ceux-ci cherchèrent à obtenir davantage. Un proverbe ancien dit : « Ne

1. Texte arabe, IVe partie, p. 134.

donne pas à l'esclave une patte à manger, il convoitera aussitôt une autre patte. » Moûlay 'Abdelmâlék dut partager avec eux par moitié les revenus du port. En apprenant cela, le Sultan adressa aussitôt à Moûlay 'Abdelmâlék une lettre de reproches sur sa conduite, et saisit cette occasion pour quitter Fès et se rendre dans le Tâmesna, que son neveu n'avait pas réussi à contenir. Au reçu de cette lettre, Moûlay 'Abdelmâlék fut très affecté de ses reproches, car il jouissait d'un grand crédit auprès du grand sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh, qui l'avait distingué parmi ses cousins et l'avait pris pour un de ses parents favoris. Quand il apprit que le Sultan quittait Fès, le trouble s'empara de son esprit, et il demanda conseil à son entourage de Châouis. « Cet homme, leur dit-il, marche certainement contre nous : il n'en veut qu'à vous et à moi, que faut-il faire ? — Notre avis est de vous prêter serment, lui répondirent-ils, et de le combattre. — C'est cela que je veux », répartit le prince. Il fut alors proclamé. En quittant Ribâṭ Elfeṭḥ, le Sultan avait expédié en avant son frère et khalîfa Moûlay Eṭṭayyéb, à la tête d'un corps de cavalerie. Le Sultan n'avait pas tardé à le suivre. Arrivé à Qanṭarat Eldjelâḥ, pour y passer la nuit, il apprit que les tribus d'Echchâouiya avaient proclamé Moûlay 'Abdelmâlék ben Drîs. Celui-ci fut avisé en même temps, à Anfa, que le Sultan passait la nuit à Elqanṭara. Sa peur redoubla, et il prit la fuite avec les gens d'Echchâouiya qui l'avaient acclamé, emmenant avec lui tous les fantassins et les cavaliers de la ville. Son départ causa une grande joie aux habitants qui craignaient d'être compromis avec lui. Ils s'empressèrent de tirer le canon pendant la nuit pour prévenir le Sultan de sa fuite, et lui envoyèrent des messagers porteurs de renseignements précis sur l'événement. Le Sultan leur témoigna les meilleures dispositions, et tandis qu'il renvoyait avec eux une troupe de cavaliers pour résider à Anfa, il s'avança avec son armée jusqu'à la qaṣba

de 'Ali Bellaḥsen ; là, il attaqua les campements des tribus de Medioûna et de Znâta qu'il mit au pillage, et les troupes revinrent chargées de butin. Pendant ce temps, Moûlay 'Abdelmâlék s'enfuyait dans la direction de l'Oumm Errabî'. Le Sultan ramena les troupeaux et le butin à Ribâṭ Elfeth, où il entra victorieux et triomphant. Il transporta dans cette ville les négociants chrétiens qui étaient à Anfa, et ferma au commerce le port qui ne fut rendu aux transactions que sous le règne du sultan Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, comme nous le verrons plus loin, s'il plaît à Dieu !

Le sultan Moûlay Slîmân reprit, après cela, le chemin de Méknès et y fit son entrée. A ce sujet, voici ce que dit le très docte et très cultivé Aboû Moḥammed 'Abdelqâder ben Cheqroûn :

« Maître, c'est à toi que tout réussit. Il te suffit de faire une expédition contre un pays, pour y installer ta puissance.

« Nous avons reçu les bonnes nouvelles : elles disent :

« Je me réfugie en Dieu contre les mauvais traitements « de celui qui te porte envie.

« Gravis jusqu'au dernier les degrés de la chaire du « bonheur, car la fortune a accompli la promesse qu'elle « t'avait faite.

« Marche à la réalisation des plus hautes espérances, tu « l'obtiendras, car la gloire te dit : aujourd'hui, donne-moi « la main.

« Ne redoute pas de résultats funestes : ceux qui vien- « nent à toi avec de méchants desseins ne réussiront pas.

« Le roi de toutes choses a ceint ton front du diadème « de sa satisfaction qui te rend encore plus fort.

« Bien plus, l'exercice de ta souveraineté ayant obtenu « son agrément, il la met dans la gorge de celui qui te « renie pour le suffoquer.

« Je loue l'œuvre de celui qui t'a donné cette nature « généreuse ; tu obtiendras son agrément et par là tu ga- « gneras la bonne direction. »

Les 'Arabs Errhâmna se rendent auprès du sultan Moûlay Slîmân, qui marche sur Morrâkch et s'en empare [1].

Nous avons déjà rapporté que les habitants du Ḥoûz s'étaient divisés en deux partis : l'un avait proclamé Moûlay Ḥouséïn ben Moḥammed, et l'autre était resté fidèle à son serment envers son frère Moûlay Hichâm ; des guerres meurtrières s'en étaient suivies. En 1210, une compagnie de notables de la tribu d'Errḥâmna était venue à Méknès apporter au Sultan son serment de fidélité et lui demander de se rendre avec eux dans leur pays, pour y recueillir leur adhésion unanime. Il leur avait promis que, dès qu'il aurait terminé les affaires des Châouya, il irait de là dans le Ḥoûz pour se rendre auprès d'eux. Peu de temps après, son parti était pris et il quittait Méknès avec son armée, pour aller dans le Tâmesna. A son arrivée, les Oulâd Boû Rzeg se portèrent auprès de lui, tandis que les Oulâd Boû 'Aṭiyya et les Oulâd Ḥarîz, chez lesquels se trouvait Moûlay 'Abdelmâlék ben Drîs, prenaient la fuite et allaient se réfugier près du fleuve Oumm Errabî'. Le Sultan les y poursuivit et les attaqua. Moûlay 'Abdelmâlék s'enfuit dans le Soûs auprès de ses oncles, chez lesquels il demeura jusqu'au jour où, sur les prières du frère du sultan Moûlay 'Abdesselâm ben Moḥammed et de sa sœur Lalla Ṣofia, femme de Moûlay 'Abdelmâlék, le Sultan, cédant à leurs instances, lui accorda son pardon. Il revint alors à Fès et se tint tranquille.

Quant aux Châouya, ils vinrent exprimer leur repentir au Sultan qui leur pardonna, et leur donna comme gouverneur le maître Elġâzi ben Elmadani Elmzamzi : sous sa direction, le bon ordre se rétablit. Le Sultan revint alors à Fès, victorieux et triomphant. Il y resta jusqu'à

1. Texte arabe, IVe partie, p. 135.

l'année 1011, et, ses préparatifs d'expédition terminés, partit pour la région de Doûkkâla dont il s'empara, ainsi que des villes d'Azemmoûr et de Tîṭ. Les habitants de ce pays lui prêtèrent serment, et les notables de Doûkkâla vinrent lui exprimer leur repentir, abandonnant le clan de la tribu de 'Abda et son sultan Moûlay Hichâm, et se rangeant dans la loi commune. Là, il reçut de nouveau une délégation des Rḥâmna qui lui apportaient leur soumission ; il leur fit un accueil généreux et partit en leur compagnie pour Morrâkch. Dès qu'il fut en vue de la ville, le sultan Moûlay Hichâm s'enfuit dans la montagne, au mausolée de Moûlay Brâhîm ben Aḥmed Elamĝâri. Moûlay Slimân entra dans la ville dont il prit possession, et reçut la soumission de ses habitants. Les tribus du Ḥoûz et du Dir, celles de Ḥâḥâ et du Soûs lui apportèrent leurs présents. Il les reçut avec joie et générosité, et pacifia les tribus du Ḥoûz qu'il réunit sous sa seule autorité. Il établit l'ordre dans leur pays, et en organisa la défense. Il installa dans la qaṣba de Morrâkch les gens du Ḥoûz qui y avaient tenu garnison du temps de son père et leur attribua une solde journalière. En même temps, il fit venir du Soûs 1.000 'Abîds, pour former la garnison permanente de la qaṣba. L'ordre fut ainsi rétabli.

Asfi et son gouverneur, le qâïd 'Abderraḥmân ben Nâṣer El 'abdi, se placent sous l'autorité du sultan Moûlay Slimân (Dieu lui fasse miséricorde !)[1].

Ainsi que nous l'avons rapporté, cet 'Abderraḥmân ben Nâṣer jouissait d'une influence et d'une autorité considérables à Asfi et dans la région voisine. Il s'était emparé des revenus du port de cette ville, où il a laissé des cons-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 136.

tructions nombreuses, parmi lesquelles le grand palais qui est au bord de la mer, et la mosquée de la Zâouya. Quand le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) fut entré à Morrâkch, il lui dépêcha son secrétaire Aboû 'Abdallâh ben 'Otsmân Elméknèsi, pour l'inviter à se rendre auprès de lui, et le prévenir qu'en cas de refus il lui ferait la guerre. Arrivé à Asfi, le secrétaire le trouva malade. 'Abderraḥmân s'excusa de ne pouvoir, à cause de sa maladie, déférer au désir du Sultan, mais il écrivit sa soumission et jura obéissance. Moûlay Hichâm le quitta pour aller demeurer à Zâouyat Echcherâbi. Là, le Sultan lui envoya quelqu'un qui, après lui avoir garanti la vie sauve, le ramena auprès de lui. Celui-ci le reçut avec égards et munificence, il lui fit donner des chevaux et des vêtements, et lui assigna pour demeure la maison de son frère Moûlay Elmâmoûn. Moûlay Hichâm resta là jusqu'à ce qu'il eût pris quelque repos, puis il fut envoyé à Ribâṭ Elfeṭh, où il s'établit, jouissant d'une pension suffisante.

De son côté, le secrétaire Ben 'Otsmân rapporta au Sultan la soumission de 'Abderraḥmân ben Nâṣer, et lui fit part de la maladie qui avait empêché celui-ci de venir. Le Sultan feignit d'accepter cette excuse, remettant à plus tard la décision à prendre au sujet de ce personnage.

L'auteur du *Djéïch* raconte que le Sultan vint voir son frère Moûlay Hichâm trois jours après son arrivée auprès de lui à Morrâkch dans la maison de son frère Moûlay Elmâmoûn, où il s'était installé. Moûlay Slîmân se rendit chez lui à pied, à cause de la proximité. Dès que les deux frères se trouvèrent ensemble, ils s'embrassèrent et se congratulèrent. Moûlay Hichâm s'en alla ensuite au Boustân Ennîl par Bâb Erréïs. Là, le Sultan lui donna un siège où il s'assit, et prit place lui-même en face de lui, témoignant ainsi de son respect pour son frère qui était plus âgé que lui. Il le faisait venir auprès de lui matin et soir ; ils causaient longtemps ensemble, puis se séparaient. Le

Sultan ne déjeunait et ne dînait qu'en compagnie de son frère. Dès que celui ci arrivait auprès de lui, il se levait et le traitait avec beaucoup d'égards. Quand il parlait de lui, c'était toujours en termes fraternels ; il disait toujours : mon frère Moûlay Hichâm, ce qu'il ne faisait pas pour ses autres frères. Lorsque le prince voulut aller vivre à Ribâṭ Elfeṭh, il accéda à son désir et lui accorda tout ce qu'il demandait, acceptant toutes les raisons qu'il invoquait. Plus tard, Moûlay Hichâm revint à Morrâkch, où il mourut, ainsi que nous l'indiquerons plus loin.

Eṣṣouéïra et la région environnante font leur soumission au sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) [1].

Voici comment Eṣṣouéïra et la région environnante firent leur soumission au sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !).

Elḥâddj Moḥammed ben ʿAbdeṣṣâdeq Elmseggufn qui appartenait aux ʿAbîds d'Eṣṣouéïra, en revenant, cette année-là, du pèlerinage, s'était rendu, en passant, auprès du sultan Moûlay Slîmân, qui était alors dans le Ġarb. Le Sultan lui avait donné le gouvernement d'Eṣṣouéïra, et lui en avait confié l'investiture par écrit, mais il lui avait ordonné de tenir la chose secrète tant qu'il ne se serait pas rendu compte de la situation des habitants et de leurs tendances. Ceci se passait, en effet, avant que le Sultan n'allât dans le Ḥoûz et n'en fit la conquête. Eṣṣouéïra était alors au nombre des pays administrés par ʿAbderraḥmân ben Nâṣer, et était attachée à son parti en même temps que soumise à la tribu de Ḥâḥâ et à son clan. Le gouverneur de cette ville était à ce moment-là le qâïd Aboû Merouân ʿAbdelmélik ben Bîhi Elḥâḥi, qui jouissait d'une

1. Texte arabe, IVe partie, p. 136.

grande réputation auprès des tribus de Ḥâḥâ et de leurs voisines. Ben ʿAbdeṣṣâdeq, de retour à Mogador, se conduisit simplement en homme qui vient de terminer son pèlerinage. Après avoir pris trois jours de repos dans sa maison, il alla à la porte du qâïd et se mit au service de ʿAbdelmélik ben Bîhi. Il se tenait avec ses autres huissiers pour le service makhzénien, comme c'était, d'ailleurs, sa fonction. Il exécutait avec promptitude les ordres de ce qâïd, qu'il chercha à satisfaire et à conseiller autant qu'il le put. Il restait à sa porte jour et nuit, et le qâïd l'y trouvait debout chaque fois qu'il sortait et en tenue régulière. Il était comme ce jeune homme des Beni Chîbân, nommé Yazîd ben Mezîd ben Zâïda, duquel Moslim ben Eloualîd dit :

« A l'époque de la sécurité, vous le verrez porter une cuirasse double. Il n'a pas confiance dans les vicissitudes du temps qui pourraient l'appeler en toute hâte. »

Aussi, bientôt le qâïd lui témoigna de la considération et lui donna la priorité sur les autres huissiers et les gens de son entourage. Il finit par le prendre comme conseiller et comme confident de ses secrets. Pendant ce temps, Ben ʿAbdeṣṣâdeq préparait dans l'ombre ses affaires avec les Mseggufna, ses contribules et avec les gens d'Agâdîr, prêtant l'oreille aux nouvelles qui pouvaient venir touchant l'arrivée du Sultan dans le Ḥoûz. Quand il apprit que celui-ci se trouvait dans le Doûkkâla et avait pris Azemmoûr et Tîṭ, il fit part de sa nomination à ses amis et à ses partisans, et obtint d'eux la promesse qu'ils le soutiendraient dans ses projets quand viendrait une nuit déterminée. ʿAbdelmélik ne se doutait nullement de ce qui se tramait contre lui. Ben ʿAbdeṣṣâdeq l'avait habitué, dit-on, à venir le trouver, même la nuit, dès qu'il se passait quelque chose et à s'entendre avec lui sur ce qu'il y avait à faire. C'est ainsi qu'il se rendit chez lui cette nuit-là. Il avait réuni un certain nombre de ʿAbîds d'Eṣṣouéïra qu'il

avait gagnés à sa cause, et les avait placés de façon qu'ils puissent entendre sa voix dès qu'il parlerait. « Dès que vous m'entendrez parler, leur avait-il dit, et discuter avec lui, saisissez-vous de lui en toute hâte. » Il se rendit donc auprès de 'Abdelmélik et demanda à lui parler. Celui-ci sortit et, tandis qu'il causait avec lui, les 'Abîds l'entourèrent et s'emparèrent de lui, ainsi que des gens de Ḥâḥâ qui étaient à son service, et sur-le-champ les emmenèrent hors de la ville. Ils remirent à 'Abdelmélik son cheval, et fermèrent la porte derrière lui. Ainsi fut terminée cette affaire.

Le lendemain, Ben 'Abdeṣṣâdeq réunit les habitants d'Eṣṣouéïra, et leur lut la lettre du Sultan qui lui donnait le commandement de la ville. Ils se soumirent et cédèrent, sans qu'une seule goutte de sang fût versée.

Peu de temps après, arriva la nouvelle de l'entrée du Sultan à Morrâkch et de la prise de la ville, qui était pour lui la conclusion de la pacification du Maġrib. Sa royauté était définitivement établie, et il n'avait plus un seul compétiteur. Cinq années cependant s'étaient écoulées depuis son avènement (Dieu lui fasse miséricorde !).

Après avoir laissé son frère Moûlay Eṭṭayéb pour le représenter à Morrâkch, il revint, la même année, à Fès. Il passa par le Tâdla, où il ordonna au gouverneur de cette province, le qâïd 'Abdelmélik, d'attaquer les Beni Zemmoûr, de les piller, de s'emparer de leurs guerriers, et de les amener à Eṣṣokhra. Le qâïd 'Abdelmélik partit aussitôt à la tête de ses troupes, et, usant d'un stratagème, leur envoya demander d'envoyer leurs cavaliers auprès de lui. A peine furent-ils arrivés qu'il les fit arrêter et ligotter, et s'empara de leurs chevaux et de leurs armes. Il alla ensuite attaquer leurs campements qu'il pilla. Il arriva auprès du Sultan avec le butin et avec ces hommes qui étaient au nombre de 200. Le Sultan les envoya aussitôt à Méknès où ils furent mis en prison. La tribu étant ensuite rentrée dans l'ordre, ils furent mis en liberté.

Le sultan Moûlay Slîmân reprend aux Turcs Oujda et la région voisine [1].

Cette année-là (1211), le sultan Moûlay Slîmân expédia de Fès des troupes sur Oujda. Il donna le commandement des Oûdêya au qâïd Aboûssouroûr 'Ayyâd Boû Chefra, celui des Chrâga au qâïd Moḥammed ben Khadda, et celui des Aḥlâf au qâïd 'Abdallâh ben Elkhaḍfr. Il donna pour instructions à ces chefs de marcher sur le territoire d'Oujda, de le soumettre et de combattre les Turcs qui s'en étaient emparés. En même temps, il écrivit au bey Moḥammed Pacha, pour lui signifier d'avoir à abandonner ce territoire et les tribus qui l'habitent, qu'il s'était mis à administrer pendant l'interrègne, sans quoi il lui ferait la guerre. Le bey accéda à cette demande et ne fit aucune résistance. Il écrivit même à son représentant à Oujda d'abandonner la ville à ses propriétaires et de cesser d'administrer les tribus de Beni Yznâsén, Segoûna, Elmehâya, Oulâd Zekri, Oulâd 'Ali et Râs El'aïn. Ces ordres furent exécutés, et l'armée du Sultan entra à Oujda. Le gouverneur de la ville perçut les *zekâts* et les *'achours* et, après avoir laissé un délégué, revint avec l'armée auprès du Sultan qui était à Fès.

Le royaume était dans l'ordre le plus complet, il était entièrement soumis, jouissant à la fois de la bonne fortune et de la tranquillité. Dieu en soit loué !

La même année, le chéïkh, le *fqîh*, le soufi, Aboûl'abbâs Aḥmed Ettijjâni, vint s'installer à Fès. Le bey Moḥammed ben 'Otsmân, possesseur d'Oran, lui avait fait quitter Tlemsên pour le bourg de Boû Ṣemġoûn, où il était demeuré, la population lui ayant fait bon accueil. Puis, ce bey étant mort, son fils 'Otsmân ben Moḥammed lui succéda.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 139.

Celui-ci, à la suite d'intrigues faites auprès de lui contre le chéïkh Ettijjâni, envoya aux habitants de Boû Ṣemġoûn des ordres menaçants pour les inviter à le chasser de chez eux. Quand il apprit cela, le chéïkh partit avec quelques-uns de ses disciples et ses enfants, et prenant la route du Ṣaḥâra, arriva à Fès. Dès son entrée dans cette ville, il dépêcha un messager auprès du Prince des Croyants Moûlay Slîmân, pour lui remettre une lettre l'informant qu'il avait émigré pour fuir la cruauté et l'injustice des Turcs, et qu'il venait se réfugier auprès de la famille généreuse. Le Sultan l'accueillit et lui permit de se présenter chez lui et de se tenir dans son méjlis. Après lui avoir donné audience, le Sultan se rendit compte de ses mérites et de son savoir universel. Il lui fit bon accueil et, confiant en lui, lui donna une belle maison qui lui appartenait, pour la construction de laquelle il avait dépensé environ 20.000 *mitsqâls*. Il lui servit en même temps une pension suffisante. La population se rendit auprès du chéïkh, et bientôt sa renommée s'étendit à Fès et dans tout le Maġrib. C'est le chéïkh de la confrérie Tijjâniya (Dieu lui fasse miséricorde et par lui nous soit profitable !).

L'année suivante (1212), le Sultan quitta Méknès avec son armée, pour se rendre à Asfi, résolu à faire la guerre à ʿAbderraḥmân ben Nâṣer, si celui-ci ne faisait pas sa soumission avec tout son clan.

Il était décidé à l'y forcer, s'il ne cédait pas de bonne grâce. Après avoir franchi l'Oued Oumm Errabîʿ, il dépêcha auprès de lui le qâïd Aboûssouroûr ʿAyyâd ben Boû Chefra avec le *guéïch* des Oûdêya. « Dès que tu seras arrivé auprès de lui, lui dit-il, force-le à venir auprès de moi, et reste à Asfi ; s'il refuse, écris-moi et demeure là jusqu'à ce que j'arrive. » Malgré sa maladie, ʿAbderraḥmân ne put, à l'arrivée du qâïd, se dispenser de se porter auprès du Sultan. Il arriva dans sa litière, accompagné de ses troupes et de ses tribus. Il rencontra le Sultan à l'en

droit appelé Miat Bîr ou Bîr, entre 'Abda et Doûkkâla, lui jura fidélité, ainsi que ses contribules, volontairement, comme l'attendait le Sultan. Moûlay Slîmân, convaincu que 'Abderraḥmân n'avait tardé à venir qu'à cause de sa maladie, tint ses engagements envers lui et lui donna une nouvelle marque de sa faveur en l'emmenant avec lui à Asfi et en y logeant dans sa propre maison, malgré les efforts faits par les chefs de l'armée pour le détourner de descendre chez lui.

Il le confirma dans le commandement de ses tribus et le chargea de percevoir leurs impôts. L'auteur du *Djéïch* ajoute que le Sultan le remercia d'avoir donné l'hospitalité à son frère Moûlay Hichâm. Il partit ensuite pour Morrâkch, où il entra victorieux et triomphant.

Cette année-là, la peste éclata au Maġrib, et ravagea les villes et les campagnes. Quand elle se fut répandue à Morrâkch et dans les environs, le Sultan revint à Méknès, laissant son frère Moûlay Eṭṭayyéb pour le représenter dans cette ville. En route, il apprit le décès de son secrétaire Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Otsmân qu'il avait laissé à Morrâkch et avait été atteint de la peste. « Lorsque le Sultan arriva à Méknès, dit l'auteur du *Boustân*, il me fit venir de Fès. Quand je fus rendu auprès de lui, il me désigna comme son secrétaire ; il m'avait retiré ces fonctions depuis un an. » En même temps, le Sultan apprit coup sur coup la mort de ses quatre frères, Moûlay Eṭṭayyéb son khalîfa, Moûlay Hichâm, Moûlay Ḥouséïn et Moûlay 'Abderraḥmân, tous quatre victimes de la peste, le premier à Morrâkch et le quatrième dans le Soûs. Moûlay Hîcham et Moulay Ḥouséïn furent enterrés sous une coupole attenant au Chéïkh Elguezoûli (Dieu soit satisfait de lui !). Leur tombeau est connu à Morrâkch.

« Le Sultan me chargea, dit l'auteur du *Boustân*, d'aller à Morrâkch, recueillir les héritages de ses frères morts dans cette ville, et celui du secrétaire Ben 'Otsmân. Il

fit partir avec moi des cavaliers et des mules, pour rapporter les dits héritages. La peste durait encore. J'arrivai à Morrâkch, je rassemblai l'héritage dont il s'agit et quand je le rapportai à Fès, la peste était terminée ; le pays était heureux et les impôts parvinrent en grande quantité au Sultan. »

Cette année-là, l'ambassadeur d'Espagne se rendit à la cour du Sultan : un traité fut conclu avec lui. Celui qui fut chargé des négociations de cet acte fut le secrétaire Ben 'Otsmân Elméknèsi, peu de temps avant sa mort. Ce traité contient 38 articles relatifs à l'établissement de la paix et de la tranquillité entre les deux contractants. Il est un peu plus serré, toutefois, que le traité conclu avec feu le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh (Dieu lui fasse miséricorde !). D'après le traité de Sîdi Moḥammed, si une contestation survenait entre un musulman et un chrétien, c'était l'autorité locale qui devait trancher le différend : le consul pouvait assister au règlement de l'affaire, afin de prendre la défense de son compatriote, le cas échéant. Le traité de Moûlay Slîmân établit, au contraire, que ce seront les autorités respectives de chacune des deux parties qui feront rendre justice à l'autre, et inversement. Si un chrétien s'enfuit de Ceuta, de Melilla, de Nekoûr, ou de Baḍès, et veut se faire musulman, le consul, s'il s'en trouve un, doit être présent, sinon les *'adoul* recevront la déclaration du dit chrétien, qui sera ensuite libre de faire ce qu'il voudra.

En 1213, le Sultan chargea son secrétaire Aboû 'Abdallâh Moḥammed Errehoûni de réunir les biens des gens qui étaient morts sans laisser d'héritiers. Il revint sain et sauf, ayant rassemblé tout ce qu'il put recueillir et, en 1214, le Sultan l'envoya comme gouverneur dans le Soûs, accompagné d'un certain nombre de soldats. Quand il eut perçu les impôts des tribus de ce pays, il quitta le Soûs, dont les habitants l'aimaient à cause de sa belle conduite et de sa

douceur. Le 8 rabî' II de cette année-là, mourut le fqîh très docte, l'habile Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elmîr Esslâouï, qui est rangé parmi les savants universels, qui vont au fond des choses, et qui ont une belle écriture. Dieu lui fasse miséricorde !

En 1215, le Sultan envoya contre les Berbers Aït Ou Mâlou des soldats qu'il plaça sous le commandement du secrétaire Aboû 'Abdallâh Elḥakmâoui. Il fit partir avec lui quelques qâïds du *guéïch* et des qâïds des tribus. Ces personnages, étant tous plus âgés que lui et plus au fait du caractère et des ruses des Berbers, ne voulurent pas l'accepter comme chef. Ils le trahirent et, dès le premier engagement, le firent mettre en déroute par les Berbers, qui s'emparèrent de leurs effets et de leurs canons, dépouillèrent la plupart des gens du Sultan, et firent prisonnier le secrétaire. Quelques Berbers le prirent sous leur protection et lui sauvèrent la vie, puis le renvoyèrent au Sultan.

En 1216, le Sultan envoya dans la région du Drâ' une expédition commandée par le secrétaire Aboûl 'abbâs Aḥmed Acheqrâch. Arrivé dans ce pays, il s'empara des qṣoûr qui avaient été pris par les 'Arabs et les Berbers, en expulsa ces derniers, fit rentrer les sommes qu'ils devaient et rétablit le calme dans le pays. La sécurité fut ramenée sur les routes, où les négociants pouvaient faire leur commerce, et les voyageurs aller et venir en toute tranquillité pour leurs biens et leurs personnes, dans le pays du Soûs, de Drâ' et d'Elfâïja.

En 1217, le Sultan envoya contre le Rîf une colonne commandée par son frère Moûlay 'Abdelqâder, par le qâïd Moḥammed ben Khadda Echchergui, et par le qâïd de l'armée Aḥmed ben El'arbi. Cette colonne fit rentrer les impôts arriérés de trois années de diverses tribus du Rîf, notamment des Gal'iyâ et des Kebdâna. A leur retour, les troupes attaquèrent les Mṭâlsa et les Beni Boû Yaḥi. Ils

pillèrent leurs troupeaux et leur firent des prisonniers qu'ils ramenèrent au Sultan : celui-ci donna la liberté aux captifs.

Pendant l'année 1218, les Aït Idrâsén se mirent à attaquer les caravanes de Tâfilêlt qui passaient par la Melouiya. Ils pillèrent même diverses caravanes, pour se venger de ce que le Sultan avait arrêté Moḥammed ben Moḥammed Ou 'Azîz pour l'emprisonner à Eljezîra et leur avait donné comme gouverneur son frère Boû 'Azza ben Moḥammed Ou 'Azîz. N'ayant pas voulu l'accepter, ils se mirent d'accord pour obéir à son cousin Boû 'Azza ben Nâṣer qui résistait au Sultan et lui était insoumis. En présence de leurs machinations, le Sultan mit en liberté Moḥammed Ou 'Azîz auquel il rendit son commandement et lui donna l'ordre d'arrêter Boû 'Azza ben Nâṣer. Mais celui-là refusa, et, devant la colère du Sultan qui recommençait, il prit la fuite et se mit en état de rébellion ouverte. Le Sultan partit alors à la tête de ses troupes contre les Aït Idrâsén, en envoyant en même temps aux Aït Ou Mâlou l'ordre de venir le rejoindre. A son arrivée dans le voisinage d'A'lîl, le combat s'engagea : Dieu donna la victoire au Sultan, les Aït Idrâsén furent battus, leurs troupeaux furent pillés, et leurs campements pris par les Berbers. Les trois Ou 'Azîz s'échappèrent seuls chez les Aït Ou Mâlou. Les soldats vidèrent de fond en comble leurs silos de leurs grains, et le Sultan fit demander leurs qṣoûr. Après avoir donné leurs terrains aux Guerouân, il revint à Fès victorieux et triomphant.

Peu de temps après son retour, il se mit en route pour Tâza, laissant chez les Ḥayâïna le gouverneur de Fès Aboûl 'abbâs Aḥmed Elyimmoûri pour percevoir les impôts. Arrivé à Tâza, il envoya des troupes à Oujda, sous le commandement du chéïkh 'Abdallâh ben Elkhaḍîr, pour faire rentrer les impôts. Une autre colonne, commandée par le gouverneur de Sijilmâsa, Aboû 'Abdallâh Moḥammed

Esseridi, alla se fixer sur la Melouiya pour y toucher les contributions, et remonta ensuite dans le Ṣaḥâra en suivant le cours des rivières jusqu'à Figuig où elle fit rentrer les impôts de ce pays. En arrivant après cela à Sijilmâsa, ce gouverneur divisa son armée en plusieurs corps qu'il répartit entre les divers districts du Ṣaḥâra de cette région, Drâ', Elfâïja, Toudĝa, Ferkla, Ġerîs, Zîz, Elkheneg, Mdaĝra et Erreteb. Il parvint ainsi à percevoir les impôts de toutes les tribus du pays, installa ses gouverneurs et ses représentants dans tous ces districts, et assura la sécurité de la route du Ṣaḥâra. Ses troupes revinrent ensuite victorieuses.

En 1219, le Sultan destitua du gouvernement de Fès le qâïd Aboûl'abbâs Aḥmed Elyimmoûri, et nomma à sa place son gendre Moûlay Habîb ben 'Abdelhâdi qui sut bien administrer la ville, car il était prudent, honnête et intelligent. Dans la même année, le Sultan s'en alla avec ses troupes à Morrâkch. Arrivé dans cette ville, il envoya deux colonnes, l'une au Soûs, sous les ordres du secrétaire Aboû 'Abdallâh Errehoûni, et l'autre contre le gouverneur de Ḥâcha, commandée par Aboûl'abbâs Aḥmed Elyimmoûri. Quant à lui, accompagné de son armée, il se rendit à Mogador, pour y visiter les travaux effectués par son père. Il y resta quelques jours, pendant lesquels il distribua de l'argent aux soldats libres ou esclaves de la garnison, et s'occupa des affaires du port, où il fit effectuer les améliorations indispensables. Après cela, il rentra dans le Ġarb plus fort et victorieux.

Troubles causés par le faqîr Aboû Mohammed 'Abdelqâder ben Echchérîf Elfelîti, qui prête serment de fidélité au sultan Moûlay Slîmân : motifs de ces faits [1].

En 1222, de grands conflits eurent lieu entre les 'Arabs

1. Texte arabe, IVe partie, p. 140.

de Tlemsên et les Turcs. Voici quel en fut le motif. Le bey d'Oran qui avait de l'aversion pour les faqîrs et les disciples des saints, et qui se méfiait d'eux, avait fait tuer un membre de la confrérie Derqâouya, et ordonné l'arrestation du moqaddem de cette secte Aboû Moḥammed 'Abdelqâder ben Echchérîf Elfelîti, disciple du grand chéïkh Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed El'arbi Edderqâoui, fondateur de la confrérie. Cet Aboû Moḥammed 'Abdelqâder s'était enfui dans le Ṣaḥâra et s'était installé sur le territoire d'Elaḥrâr. Les membres de la confrérie se groupèrent autour de lui, vivement irrités du meurtre de l'un d'entre eux et de l'expulsion de leur moqaddem, qui avait dû quitter son pays et ses compagnons. Leurs voisins des tribus arabes de cette région partagèrent leurs ressentiments et s'unirent à eux pour aller combattre les Turcs, sur lesquels ils fondirent à l'improviste. Ils les dispersèrent dans toutes les directions.

Au printemps, le bey d'Alger envoya des troupes au bey d'Oran en l'invitant à faire une expédition contre les 'Arabs. Le bey se mit en route, et la guerre commença entre eux et lui. Les Turcs furent vaincus pour la seconde fois, et les 'Arabs pillèrent leur Mḥalla et les poursuivirent jusqu'à Oran où ils les assiégèrent. Se sentant incapable de résister à ce fléau, le bey écrivit au sultan Moûlay Slimân, pour l'informer de la situation dans laquelle ils l'avaient mis, et lui demander d'envoyer auprès d'eux leur chéïkh Aboû 'Abdallâh, afin de les calmer et de les faire rentrer sous l'obéissance du Makhzen. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) fit partir aussitôt le chéïkh, en compagnie de l'amîn Elḥâddj Eṭṭâhar Baddo Elméknèsi. Quand il arriva auprès de Ben Echchérîf, qui se trouvait avec toutes ses troupes sous les murs d'Oran, le chéïkh dut écouter les doléances de ce dernier, qui se plaignait des actes de tyrannie et d'oppression commis par les Turcs envers les foqra, les affiliés des confréries et leurs autres

sujets ; ils en étaient venus, disaient-ils, jusqu'à les tuer et à les expulser de leur pays. Le chéïkh voulut alors temporiser. Il flétrit, probablement dans ses propos, les actes des Turcs et leur conduite, car les 'Arabs ne firent qu'accentuer leur attitude hostile et violente envers eux. Le bey, qui s'attendait à voir la situation s'éclaircir, grâce au Sultan, et qui comptait sur lui pour rétablir l'ordre, l'accusa alors d'exciter les 'Arabs. Renonçant à ses efforts, il braqua ses canons sur les troupes arabes et les dispersa à coups de boulets et d'obus. Mis en déroute, les 'Arabs abandonnèrent Oran et s'enfuirent au loin. Exaspérés, ils firent cause commune, marchèrent sur Tlemsên, et campèrent sous les murs de cette ville pour l'assiéger.

Les habitants de Tlemsên et des tribus environnantes, mais particulièrement les *Ḥadaris*, inclinaient vigoureusement vers le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !), qui, outre la noble origine que Dieu lui avait généreusement donnée, était renommé pour sa justice, sa bienveillance et sa clémence envers ses sujets. Ils désiraient se ranger sous son obéissance et être assimilés à ses sujets.

Dès que les 'Arabs furent campés auprès de Tlemsên, il y eut aussitôt un échange de messagers entre ceux-ci et les *Ḥadaris* habitants de la ville. L'accord se fit pour secouer le joug des Turcs et prêter serment de fidélité au sultan Moûlay Slîmân. Les portes de la cité furent ouvertes : Ben Echchérîf entra avec ses partisans et y recueillit la *béï'a* au nom du sultan Moûlay Slîmân, au nom duquel la *khoṭba* fut prononcée dans les chaires des mosquées. Le chéïkh Aboû 'Abdallâh, dont nous avons parlé, fut chargé de se rendre auprès du Sultan avec une députation et de lui porter les présents de Ben Echchérîf. Celui-ci s'élança aussitôt à la tête de ses 'Arabs et des *Ḥadaris* de la ville, pour faire la guerre aux Kourouġlis qui habitaient la qaṣba, et les tint étroitement bloqués.

Les Turcs ne doutèrent plus qu'il agissait par l'ordre du Sultan. Ils écrivirent aussitôt au Daolâti, c'est-à-dire à leur bâcha suprême, possesseur d'Alger, pour lui faire part de ce qui était arrivé. La guerre continua entre eux et Ben Echchérîf au cœur de la ville ; la situation devenait de plus en plus grave.

Pendant ce temps, le chéïkh arrivait auprès du Sultan avec la députation des habitants de Tlemsên et des 'Arabs, apportant les cadeaux de Ben Echchérîf et sa *béï'a*. Il l'informa de la détresse à laquelle les Turcs avaient réduit la population. Ils venaient en suppliants à sa porte, ils avaient mis en lui leurs espérances et voulaient se réfugier à l'ombre de sa justice. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) s'arrêta à un parti avantageux pour lui et pour les Turcs. Il fit partir le qâïd Aboûssouroûr 'Ayyâd ben Boû Chefra Eloûḍêyi avec mission de trancher le différend entre les Turcs et les *Ḥadaris*, en attendant l'arrivée du bey à Tlemsên. Il renvoya avec lui la députation qui avait été annoncée par le chéïkh, et lui donna l'ordre d'arrêter Ben Echchérîf s'il ne voulait pas abandonner la lutte pour faire la paix. En même temps, il envoya au bey un message de nature à dissiper ses doutes et à écarter ses soupçons. Le qâïd 'Ayyâd était à peine en vue de Tlemsên que Ben Echchérîf prit la fuite. Il entra dans la ville, et mit fin à la lutte des deux partis. Dès qu'arriva le bey, il le réconcilia avec ses sujets, lui livra la ville et se retira.

Malgré cela, la famine qui sévissait très cruelle, et le manque de vivres, empêchèrent les Turcs de réaliser leurs projets. Les gens de Tlemsên avaient abandonné la ville pour se rendre au Maġrib. Les 'Arabs et les montagnards des environs avaient également quitté leur pays. Loin de pouvoir exercer le pouvoir, le bâcha turc n'avait plus à qui parler. Il écrivit au Sultan pour le prier de lui renvoyer les habitants de Tlemsên et les 'Arabs de la contrée, mais quand Moûlay Slîmân leur parla de rentrer dans leur

pays, ils refusèrent en disant qu'ils se rendraient dans le pays des chrétiens plutôt que d'approcher les Turcs chez qui ils ne trouveraient que la faim et la mort. Le Sultan, par compassion pour eux, n'insista pas et, au contraire, les soutint de ses largesses. Maintes fois il leur fit des aumônes, qui devinrent ensuite des allocations régulières. Il ne cessa pendant ce temps de calmer leurs appréhensions contre les Turcs, jusqu'au jour où, l'abondance étant revenue dans leur pays et le prix des denrées ayant baissé, ils retournèrent dans leur patrie. Le Sultan écrivit alors au bey, pour lui conseiller de les traiter avec justice et modération. Ces conseils furent suivis, car les Kourouglis cessèrent de les molester. Il ne resta plus dans le Maġrib que ceux qui avaient des dettes envers les Turcs ; ils ne pouvaient pas s'en aller, parce que leurs créanciers les auraient traités sans merci et n'auraient pas agi envers eux conformément à la justice. Dieu sait quelle est la vérité !

L'abondance, la paix, le bonheur et la bonne fortune marquent le milieu du règne du sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) [1].

Ce Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) était juste et bienfaisant : on ne prononçait son nom, qu'avec respect. Dieu lui avait donné des marques de son affection, aussi tous les cœurs le chérissaient, les bouches le célébraient à cause de sa belle conduite et de ses dispositions bienveillantes. La période intermédiaire de son règne fut une époque de bonheur, de tranquillité et de paix. Les denrées étaient à bon marché, les temps étaient prospères. On cita plus tard cette date, et pendant longtemps on en parla.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 141.

Le règne du sultan Moûlay Slîman était toujours cité comme exemple.

Malheureusement la fin de son règne fut attristée par les révoltes des Berbers qui furent la cause des troubles subséquents que nous raconterons plus loin, s'il plaît à Dieu.

Le Très-Haut lui fit en effet la faveur et le bonheur d'être proclamé sans qu'il l'eût demandé, et d'avoir été désiré sans l'avoir désiré. Quand il fut proclamé, en effet, il avait pour compétiteurs ses trois frères. Heureusement ceux-ci ne firent que s'affaiblir à mesure que son autorité s'affermissait, si bien qu'il put triompher d'eux sans avoir combattu, ni frappé, ni provoqué, ni maltraité aucun d'eux.

C'est ainsi qu'en 1121, le Sultan put envoyer dans le Ṣaḥâra de Figuîg un gouverneur qui perçut les impositions et reprit possession de la qaṣba que les habitants de cette région avaient enlevée aux ʿAbîds qu'y avait installés le sultan Moûlay Ismâʿîl (Dieu lui fasse miséricorde !). Dans la même année, il expédia une colonne dans la région du Cherg sous les ordres du gouverneur de Fès, Ba ʿAqîl Essoûsi, accompagné d'un certain nombre de gouverneurs de tribus. Cet ʿâmel s'installa à Oujda et se fit payer les impôts de toutes les tribus. De là, il se rendit chez les ʿArabs Elaʿchâch, mais ce fut une faute. Cette tribu était très puissante, et comme il avait entre les mains des sommes importantes provenant des impôts des tribus du pays, il eut put se dispenser de s'attaquer à elle. Mais l'avidité, quand elle s'empare de quelqu'un, lui est funeste. Quand les Aʿchâch apprirent qu'il voulait s'attaquer à eux, ils s'abstinrent d'aller le saluer à sa *mḥalla* : ils assaillirent le camp et le pillèrent. Les soldats s'enfuirent en déroute sans avoir combattu, laissant leurs bagages entre les mains de l'ennemi, et ne se rallièrent que sur l'Oued Melouiya. De là, les Aḥlâf retournèrent

dans leur pays, abandonnant Ben 'Aqîl qui n'osait pas s'en retourner dans la crainte du Sultan. Celui-ci le fit arrêter par un émissaire qui le ramena : il le maltraita et lui enleva le gouvernement de Fès. Il nomma à sa place son esclave Ben 'Abdeṣṣâdeq qui, lui-même, fut ensuite destitué et remplacé par Moḥammed Ou 'Azîz. Vint ensuite l'année 1222 pendant laquelle le sultan Moûlay Slîmân conduisit ses troupes dans le Tâdla. Il en voulait aux Beni Moûsa, aux Aït A'tâb, aux Rfâla et aux Beni 'Ayyâṭ qui s'étaient alliés avec eux. Le Sultan lâcha sur eux ses troupes qui pillèrent les Beni Moûsa et leurs alliés Rfâla et Aït 'Ayyâṭ, brûlèrent leurs villages, coupèrent leurs arbres et leur causèrent de tels dommages qu'ils finirent par se soumettre. Puis elles se firent verser leurs *zekâts* et leurs *'achours*, et s'en retournèrent victorieuses.

Dans cette même année eut lieu la conquête, au nom du Sultan, de la région de Tîgourârîn et de Touât, dans l'extrême Ṣaḥâra. Le gouverneur du Sultan leva les impôts de ces contrées et revint sain et sauf.

Cette année-là, également, éclata la guerre entre le sultan ottoman Moṣṭafa ben 'Abdelḥamîd et les Moscovites. L'Ottoman écrivit au Sultan, pour lui demander de l'appuyer en postant ses corsaires à l'entrée du détroit de Tanger, afin d'empêcher les corsaires moscovites de le franchir et d'aller faire des incursions dans les îles relevant de l'Empire ottoman, comme ils l'avaient pratiqué déjà pendant le règne de son oncle, le sultan Moṣṭafa ben Aḥmed. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) donna aux capitaines de ses corsaires l'ordre de se tenir prêts et de stationner à l'entrée du détroit. Ces ordres furent exécutés, mais les corsaires moscovites ne se montrèrent pas. Ces faits sont racontés par l'auteur du *Boustân*.

Vint ensuite l'année 1223, pendant laquelle le Sultan confia à son *ouṣîf* le qâïd Aḥmed ben Mbârék, officier du sceau, le commandement d'une armée importante à la-

quelle furent adjoints un certain nombre de qâïds du *guéïch* et des tribus. Ce général se mit en route : quand il arriva sur les confins du territoire des Aït Ou Mâlou, les soldats du Sultan entourèrent ceux-ci de tous côtés, et, comme c'était la saison des pluies, les empêchèrent de descendre dans la plaine pour faire pâturer leurs animaux et chercher des provisions. Voyant leurs animaux périr, ils consentirent à la remise de la somme qui leur fut imposée. Ils livrèrent aussi leur bétail et leurs chevaux, et furent laissés en paix.

Cette année-là, le Sultan quitta Méknès, dans le but d'inspecter des places maritimes. Le célèbre qâïd Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Ach'âch Etteṭaoûni, qui en était le gouverneur général, fut destitué dans ce voyage, et le Sultan donna ce gouvernement au qâïd Mḥammed Esslâoui Elbokhâri, qu'il nomma ensuite gouverneur des tribus du Garb et du Djebel. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) visita toutes les places et fit des libéralités aux habitants.

Ensuite commença l'année 1224, pendant laquelle le Sultan se rendit dans le Tâdla, pour combattre les 'Arabs Ourdîga et les tribus berbères de la région. Les soldats du Sultan les attaquèrent, et une rencontre terrible eut lieu, dans laquelle nombre de gens périrent de part et d'autre. La victoire finit par rester aux troupes du Sultan, qui mirent leurs ennemis en déroute et pillèrent leurs biens. Ceux-ci ne trouvèrent de salut que dans la soumission ; ils vinrent exprimer leur repentir et reçurent leur pardon.

Le Sultan envoya ensuite un corps de troupes important contre les Aït Isri, dont il avait déjà fait arrêter un grand nombre. Ceux-ci, après avoir subi des incursions et des combats, consentirent à verser de l'argent. Quand ils l'eurent payé, le Sultan délivra leurs prisonniers et s'en retourna victorieux et triomphant.

Quand vint l'année 1225, le Sultan fit une expédition

dans le Rîf. Campé à 'Aïn Zoûra, il envoya dans les diverses tribus du Rîf des troupes qui leur livrèrent combat, les mirent en déroute, tuèrent leurs guerriers, firent captifs les enfants, incendièrent leurs villages, et les obligèrent à se soumettre. Elles vinrent alors exprimer leur repentir au Sultan qui leur pardonna, sous condition de verser l'argent qu'elles devaient. Le Sultan, après avoir désigné des Oumanâ chargés de percevoir entièrement ces contributions, s'en retourna victorieux et triomphant.

Toute cette période fut pour la population une époque de tranquillité et de paix, de sécurité, de fertilité, de bon marché, de joie et de calme. Ce temps-là fut comme une étoile sur le front du siècle, comme une statue sur le miḥrâb de ce palais. Dans la suite, tout fut bouleversé, la terreur fut continue, la crainte régna, et la révolte prit une étendue considérable, si bien que ce glorieux Sultan, ce savant généreux, se trouva à la fin de sa vie dans une situation comme n'en connut pas un seul des rois issus de son père. Tout appartient à Dieu au commencement et à la fin.

Commencement de la révolte des Berbers et ses graves conséquences [1].

En 1226, la révolution éclata parmi les tribus berbères. Elle commença d'abord entre les Aït Idrâsén et Guerouân et leurs ennemis les Aït Ou Mâlou du Djebel Fêzzâz. Puis, dès que la lutte fut engagée, les Guerouân, trahissant leurs alliés les Aït Idrâsén, se joignirent aux Aït Ou Mâlou. Les Aït Idrâsén furent battus et passés au fil de l'épée par les Aït Ou Mâlou, qui mirent leurs campements au pillage et ne les abandonnèrent qu'après en avoir dé-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 142.

truit toute trace. Seuls, les cavaliers purent s'échapper avec leurs chefs et vinrent, en se lamentant, porter plainte au Sultan. Le Sultan bondit à cette nouvelle, car Dieu lui imposait l'obligation de s'intéresser à ces gens qui étaient ses sujets, ses partisans, et qui avaient été les partisans de son père avant lui. Il prépara donc une armée pour les secourir et faire de nouveau la guerre aux Guerouân. Ceux-ci, soutenus par les Aït Ou Mâlou, les battirent encore une seconde fois.

Après cela, les Berbers se mirent tous d'accord pour combattre les Aït Idrâsén, dans le but de faire de la résistance au Sultan et par haine pour leur qâïd, Moḥammed Ou 'Azîz, qu'il leur donnait comme gouverneur. Ils prévinrent leur *dejjâl* Mhâouch, qui était chez eux toujours prêt pour des affaires de ce genre, et jurèrent, chez lui, de se révolter contre le Sultan et d'obéir à Satan. Ils se livrèrent alors au brigandage sur les routes et maltraitèrent la population, si bien que le désordre s'étendit et que la discorde augmenta. De la porte du palais du Sultan, des troupes se mirent en marche et vinrent camper dans le voisinage de Ṣefroû. Ces soldats étaient commandés par le qâïd Moḥammed Eṣṣerîdi, que les Berbers détestaient autant et même plus que Moḥammed Ou 'Aziz. Découvrant le voile de la révolte, ceux-ci marchèrent contre l'armée campée alors autour de Ṣefroû, la cernèrent et la livrèrent au pillage. Ceux qui purent échapper prirent la fuite ; les autres se fortifièrent dans la ville. Les bourgs voisins furent dévalisés. Les routes du Ṣaḥâra furent coupées, et quiconque allait et venait était pillé. Le mal empirait : il fallait y porter un remède. Le Sultan, qui était à Méknès, combattait ce fléau sans en trouver le spécifique. Les Berbers devenaient de plus en plus audacieux, et chaque fois qu'il envoyait une armée, ils la mettaient en déroute ; chaque fois qu'il leur dépêchait un corps de troupes, ils le pillaient.

On a prétendu que l'origine de tout cela était l'obstination du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) à les forcer à obéir à Moḥammed Ou 'Aziz qui leur inspirait de la répulsion par sa mauvaise attitude envers eux. Mais ce qu'on sait des principes du sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) est en désaccord avec cette assertion, car ce prince n'hésitait pas, dans un sentiment de justice, à destituer un gouverneur dès que ses administrés portaient la moindre plainte contre lui, si bien que, dans certaines circonstances, on le lui reprocha, au point de vue politique.

Fatigué de cette situation, le Sultan abandonna les Berbers à leur anarchie, et, après avoir chargé le qâïd 'Ayyâd ben Boû Chefra de prendre les mesures nécessaires, se mit en route pour Morrâkch, mais le qâïd 'Ayyâd n'était pas à la hauteur de cette affaire et ignorait la politique à tenir vis-à-vis d'eux. Il chercha à les attirer par des cadeaux : à tous ceux qui venaient auprès de lui, il donnait la *moûna*, nourrissant les hommes et les bêtes. Ces procédés ne firent qu'accroître l'audace des Berbers, qui venaient jusqu'aux portes de Fès s'emparer de l'argent et des marchandises des habitants, entraient même dans la ville pour se faire payer des droits de protection et prendre des provisions. Si quelque habitant de la ville venait porter plainte à ce qâïd, il répondait qu'il avait reçu du Sultan l'ordre de laisser faire. Peut-être même punissait-il quand on lui posait des objections. En réalité, le Sultan l'avait chargé uniquement de composer avec les Berbers dans des conditions qui ne seraient préjudiciables ni au gouvernement, ni à la population. (Dieu sait quelle est la vérité !)

Le sultan Moûlay Slîmân amasse des contingents contre les Berbers Guerouân, puis abandonne ceux-ci à Azrou : conséquences de ces faits [1].

Arrivé à Morrâkch, le Sultan convoqua en expédition toutes les tribus du Ḥoûz et les amena à Méknès. Il convoqua aussi les Qabîlas du Ġarb, Elaḥlâf et Elḥayâïna, les gens du Faḥṣ, les gens du Ġarb, les Beni Ḥsen, et les habitants des ports. Il demanda des contingents aux *guéïchs* des 'Abîds, des Oûdêya, des Chrâga et des Oulâd Djâma'. Il se fit accompagner également des Berbers qui lui étaient restés fidèles, de sorte qu'il ne restait plus personne dans tout le Maġrib. A la tête de cette force imposante, il marcha contre les Guerouân qui étaient alors à Tâsmâkt. Arrivé à l'endroit appelé Azrou, qui n'était plus qu'à une demi-étape de leur campement, car il pouvait l'apercevoir de même qu'ils apercevaient le sien, il changea d'idée et revint sur ses pas pour s'attaquer aux Aït Yoûsi. Cette retraite amena la débandade. Le voyant s'en retourner, les sentinelles Guerouân crurent à une lâcheté de sa part et n'en furent que plus audacieux.

Les Guerouân suivirent l'armée et, quand ils eurent rejoint les traînards, les attaquèrent, les tuèrent et les pillèrent. L'avant-garde était à une demi-étape, ignorant le sort fait à l'arrière-garde. Le Sultan établit son camp chez les Aït Yoûsi, près d'A'lil, ayant devant lui les Beni Mguild et derrière lui les Guerouân. Il n'eut connaissance du pillage et de la mort de ses soldats que dans la nuit, à l'arrivée des débris des 'Abîds qui l'informèrent de ce qui s'était passé, et lui apprirent le meurtre du qâïd El'askar, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Ecchâhéd, tué avec d'autres qâïds. Cette nouvelle le jeta dans l'abattement, mais il

1. Texte arabe, IVe partie, p. 143.

reprit courage pendant la nuit (Dieu lui fasse miséricorde !). Au jour, les soldats se mirent en selle et se dirigèrent contre les Aït Ou Mâlou qui étaient avec les Aït Yoûsi. Les troupes du Sultan furent battues au premier engagement, et repoussées dans des ravins sans issue. Elles durent mettre pied à terre et abandonner leurs chevaux, et ne durent leur salut qu'à la protection des Aït Idrâsén, dont les campements étaient proches de l'armée, et qui n'auraient eu qu'à les poursuivre pour les anéantir. Le service que venaient de rendre les Berbers fidèles au Sultan excita la jalousie des 'Arabs qui n'avaient pu se rendre utiles. Dès qu'un Berber s'approchait de leur camp, ils l'appréhendaient et le tuaient, disant qu'il n'y avait aucune différence entre les Berbers. Se voyant ainsi maltraités, les partisans du Sultan s'irritèrent et lui portèrent leurs plaintes. Il ordonna à son secrétaire, le qâïd Mḥammed Esslâoui, d'examiner cette affaire. Ce qâïd procéda à une enquête qui fit connaître toute la vérité et les mauvaises dispositions des Berbers par suite des meurtres commis en pleine *mḥalla*. Comprenant que ce n'était pas le moment d'exercer une répression dont les conséquences pouvaient être dangereuses, il conseilla au Sultan de battre en retraite avant que la situation ne devînt trop grave pour y porter remède. La marche en arrière avait été la bonne aubaine des Berbers, et l'agglomération, sans ordre, de ces troupes avait été la cause de la défaite. (Tout dépend de Dieu !)

Cette affaire est connue dans la population sous le nom d'affaire d'Ażrou, à cause de la localité jusqu'à laquelle le Sultan s'était avancé dans le pays des Berbers, et d'où il était revenu. Elle servit de date au vulgaire qui dit : tel fait eut lieu l'année de l'affaire d'Ażrou. Dieu seul sait quelle est la vérité !

Correspondance échangée entre le possesseur de Tunis, Hammoûda Bâcha, fils de 'Ali Bey, et le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde!); ses résultats [1].

Durant cette période, ou approximativement, le réïs Hammoûda Bâcha, fils de 'Ali Bey, possesseur de Tunis, envoya, auprès du Sultan, le savant, le distingué et célèbre, le chéïkh Aboû Isḥâq Brâhîm ben 'Abdelqâder Erriyâḥi. Ce personnage arriva à Fès porteur de présents et d'une lettre demandant des vivres, à titre de secours, en raison de la famine qui sévissait dans le royaume de Tunis. Le Sultan fit une glorieuse réception à ce chéïkh dont l'arrivée provoqua à Fès une grande émotion. Il célébra le Sultan dans une *qaṣîda* en vers excellents, dont voici le début :

« De même qu'il est glorieux de visiter la meilleure des créatures, c'est une bonne fortune pour moi que de visiter son descendant. »

En voici un autre passage :

« Le voilà ce khalife, ce fils du plus généreux des envoyés, ce rejeton de celui vers lequel ont marché les peuples.

« Le plus pur d'entre les chérîfs et les khalifes de la famille d'Elbatoûl, gloire à ces princes si purs !

« Le plus noble héritier du trône d'Ismâ'îl, le héros dont la renommée odorante se répand comme le musc.

« Le Sultan le plus glorieux, le roi le plus noble sous la main duquel les hommes libres se glorifient d'être soumis.

« Le plus digne qui soit sous les cieux d'être considéré comme le roi de la terre et des créatures.

« Mais si tous les cœurs l'affectionnent, les corps

1. Texte arabe, IVe partie, p. 143.

restent la chose d'autres maîtres qui sont cependant pour eux un objet de répulsion.

« C'est lui, Slîmân, l'élu, fils de Moḥammed, dont le front brille de lumière,

« Qui a relevé le Khalifat de son déclin, qui s'est fait le phare des Musulmans,

« Qui a glorifié la religion de Dieu, car c'est pour lui que les oiseaux des forêts gazouillent leur chant de reconnaissance. »

Le Sultan et tous ceux qui écoutèrent ce poème en furent charmés. Moûlay Slîmân lui accorda les provisions qu'il demandait et lui fit un riche cadeau. Le chéïkh revint de son ambassade dans les meilleures conditions.

Arrivée à Fès d'une lettre du possesseur du Ḥedjâz, 'Abdallâh ben Sa'oûd Elouahhâbi et avis émis à son sujet par les 'oulamâ [1].

C'est à la même époque que parvint à Fès la bien gardée une missive envoyée par 'Abdallâh ben Sa'oûd Elouahhâbi, qui venait de faire son apparition en Arabie et s'était rendu maître des deux nobles sanctuaires où il avait prêché sa doctrine.

Voici l'origine de la secte ouahhâbie, telle qu'elle est rapportée par l'auteur d'*'Etta'rîbât Echchâfiya* et par d'autres écrivains. Un *faqîr* arabe du Nedjed, appelé Slîmân, avait vu en songe une langue de feu sortir de son ventre, grossir et dévorer tout ce qu'elle rencontrait. Il raconta ses visions à un devin, qui lui en donna l'explication en lui prédisant qu'un de ses enfants établirait une dynastie puissante. Cette prédiction se réalisa dans la personne de son petit-fils, le chéïkh Moḥammed ben 'Abdel-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 144.

ouahhâb ben Slimân. La secte fut donc fondée par Mohammed ben 'Abdelouahhâb, bien qu'on lui ait donné le nom de ce dernier. Arrivé à l'âge d'homme, Mohammed était respecté par les habitants de son pays. Il leur annonça dans la suite qu'il était issu de Qoréïch et qu'il appartenait à la famille du Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut!). Puis il établit les règles et les dogmes suivants: adoration de Dieu, unique, antique, puissant, la vérité même, clément, qui récompense le soumis et châtie le révolté; le Qorân est ancien, il faut le suivre à la lettre, en excluant les conséquences qui en ont été tirées; Mohammed est le prophète et l'ami de Dieu, mais il n'est pas convenable de lui attribuer des qualificatifs de louange et de vénération qui ne conviennent qu'à l'Antique; Dieu n'ayant pas toléré un pareil polythéisme, l'a envoyé pour conduire les peuples dans la voie droite: ceux qui s'y conformeront seront les élus; quant à ceux qui y contreviendront, Dieu saura les faire mourir. Tels sont les fondements de sa doctrine.

Après avoir dans le principe prêché ces dogmes en secret et converti quelques personnes, Ben 'Abdelouahhâb partit pour la Syrie. Mais n'y ayant pas trouvé ce qu'il désirait, il revint en Arabie après une absence de trois ans. Il entra alors en rapports avec un des chéïkhs des 'Arabs du Nedjed, appelé 'Abdallâh ben Sa'oûd, qui était un homme énergique et généreux. Ce personnage crut en lui, se dévoua pour sa doctrine et combattit jusqu'à ce qu'il l'eût fait connaître. Il partagea le pouvoir avec Mohammed ben 'Abdelouahhâb; celui-ci luttait dans les questions religieuses, celui-là était l'émir des Ouahhâbis et leur chef militaire. La vigueur des Ouahhâbis augmenta progressivement et ils s'emparèrent du Hedjâz, des deux nobles sanctuaires et de toute l'Arabie.

« Les mosquées des Ouahhâbis, dit l'auteur d'*Elta'rîbât Echchâfiya*, n'ont ni minarets, ni coupoles, ni rien de

ce qui a été inventé pour les orner. Ils n'honorent pas les imâms, ni les saints. Ils ensevelissent leurs morts sans cérémonie et sans pompe. Ils mangent du pain d'orge, des dattes, des sauterelles, du poisson, et très rarement de la viande et du riz. Ils ne boivent pas de café. Leurs vêtements et leurs maisons sont d'une extrême simplicité. »

Après s'être emparé des deux nobles sanctuaires, Ben Sa'oûd envoya dans toutes les contrées, comme le 'Irâq, la Syrie, l'Égypte, le Maġrib, des messages invitant les populations à suivre sa doctrine et à embrasser son parti. Quand sa lettre parvint à Tunis, le mufti de cette ville en fit parvenir une copie aux 'oulamâ de Fès. Ce fut le chéïkh très docte, le distingué Aboûlféïḍ Ḥamdoûn ben Elḥâddj, qui se chargea de la réponse. Suivant l'auteur du *Djéïch*, « le chéïkh Aboûlféïḍ composa la réponse sur l'ordre et au nom du Sultan, qui la fit porter par son fils Moûlay Brâhîm ben Slîmân quand celui-ci partit en pèlerinage ». Cette assertion permet d'établir que la lettre de Ben Sa'oûd parvint directement au sultan Moûlay Slîmân, et non pas sous forme d'une copie envoyée par l'intermédiaire des 'oulamâ de Tunis. Dieu sait quelle est la vérité !

Pèlerinage de Moûlay Aboû Isḥâq Brâhîm, fils du sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !).

Cette année-là (1226), le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) envoya son fils, l'habile et vertueux Moûlay Aboû Isḥâq Brâhîm ben Slîmân, dans le Ḥedjâz pour y accomplir l'obligation du pèlerinage, en compagnie de la caravane prophétique. La sortie de Fès de cette caravane se faisait habituellement en grande pompe.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 145.

On plantait des tentes à l'extérieur de la ville, on faisait résonner les tambours, et on se mettait en habits de fête. Les rois veillaient au maintien de cette coutume, et désignaient, parmi toutes les classes de la population, des 'oulamâ, des notables, des négociants, le qâḍi et le chéïkh du *rekb* qui égalait, entre autres, la caravane du Caire et celle de Damas. Le Sultan fit accompagner son fils par un certain nombre de 'oulamâ et de notables du Maġrib, comme le fqîh très docte, le qâḍi Aboûlfaḍl El'abbâs Ben Kîrân, le fqîh, le chérîf béni Moûlay Elamîn ben Dja'far Elḥasani Erretbi, le fqîh très docte, l'illustre Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi Essâḥli, et bien d'autres savants et professeurs du Maġrib. Arrivés au Ḥedjâz, ces personnages accomplirent les formalités du pèlerinage et firent leur visite au tombeau glorifié, à une époque où ce voyage était difficile, et où on ne pouvait l'effectuer convenablement, à cause de l'empire grandissant pris alors dans le Ḥedjâz par les Ouahhâbis qui traitaient avec rigueur les pèlerins de toutes les contrées qui ne se conformaient pas aux règles de leur doctrine dans les cérémonies du pèlerinage et dans leur visite.

« Moûlay Brâhîm, raconte l'auteur du *Djéïch*, emporta avec lui en pèlerinage la réponse du Sultan qui lui facilita, ainsi qu'à tous les pèlerins de l'Orient et de l'Occident qui s'étaient joints à lui, l'accomplissement des prescriptions et de leur visite au tombeau du Prophète, dans les meilleures conditions de sécurité, de tranquillité et avec tous les honneurs voulus. Un grand nombre de ceux qui effectuèrent le pèlerinage avec Moûlay Brâhîm cette année-là m'ont raconté, dit-il, que ce dont ils ont été témoins de la part de ce Sultan, c'est-à-dire de Ben Sa'oûd, n'est pas en contradiction avec ce qu'ils savaient des préceptes de la Loi Sainte. Tout ce qu'ils ont vu pratiquer par lui et par ses adeptes est entièrement conforme aux prescriptions de l'Islâm, comme la prière, la circoncision, le jeûne, l'in-

terdiction des actes illicites, la purification des deux nobles sanctuaires des malpropretés et des crimes qui s'y commettaient en public sans le moindre empêchement. Ils ont ajouté que ce personnage ne se distingue en rien des autres personnes, ni par son costume, ni par sa monture, ni par son cortège ; que lorsqu'il reçut le chérif Moûlay Brâhîm, il le traita avec les honneurs dus aux membres de la famille généreuse et s'assit auprès de lui comme le premier venu parmi ses compagnons. Celui qui lui adressa la parole fut le fqîh, le qâḍi Aboû Isḥâq Brâhîm Ezzeddâǧi. Ben Sa'oûd leur dit entre autres choses : « On prétend que nous contrevenons à la *Sounna* de Moḥammed. Mais avez-vous vu violer en quoi que ce soit la *Sounna* ; avez-vous entendu dire que nous l'ayons fait avant de vous rencontrer avec nous ? » Le qâḍi lui demanda : « On nous a dit que vous professiez cette théorie d'après laquelle la présence réelle de Dieu sur un trône a pour conséquence de matérialiser celui qui y siège. — A Dieu ne plaise ! répondit-il ; nous disons seulement comme Mâlék que le fait que Dieu siège sur son trône est chose évidente sans qu'on sache comment. L'hérésie consiste justement à rechercher comment. Y a-t-il en cela une hérésie ? — Certainement non, lui répondirent-ils, c'est ce que nous professons également. — On nous a dit aussi, ajouta le qâḍi, que, selon vous, le Prophète (sur lui soient les prières de Dieu et le salut !) et ses compagnons les prophètes (sur eux soient les bénédictions de Dieu et le salut !) ne sont pas vivants dans leurs tombeaux. » En entendant le nom du Prophète (Dieu lui accorde ses bénédictions et lui donne le salut !) il se mit à trembler et, d'un ton très haut, prononça la prière sur lui. « A Dieu ne plaise, dit-il, nous déclarons seulement que le Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) est vivant dans son tombeau, de même que les autres Prophètes, d'une vie supérieure à celle des martyrs. » Le qâḍi lui dit ensuite : « On nous a dit que vous interdisiez la

visite au Prophète et aux autres morts, bien qu'elle soit établie d'une façon indéniable dans les *Ṣaḥîḥ*. — A Dieu ne plaise, répondit-il, que nous niions ce que prescrit notre loi. Vous en avons-nous empêché lorsque nous avons su que vous connaissiez la manière d'effectuer cette visite et les convenances qu'il faut y observer. Nous l'interdisons seulement aux gens du vulgaire qui assimilent l'idée de Dieu à celle de l'homme son serviteur, et qui demandent aux morts de leur accorder des faveurs que seule la divinité peut leur concéder. La visite aux morts n'a, au contraire, d'autre objet, que de tenir compte de l'état du mort, de rappeler au visiteur la voie suivie par celui qu'il visite. Ensuite, le visiteur doit faire des vœux pour le pardon du mort, lui demander son intercession auprès du Dieu Très-Haut, et adresser ses demandes à Dieu qui seul peut donner et refuser en considération de ce mort, si celui-ci, toutefois, est de ceux dont il convient de réclamer l'intercession. C'est, d'ailleurs, ce que dit notre imâm Aḥmed ben Ḥanbal (Dieu soit satisfait de lui !). Mais comme le vulgaire est loin d'être à même de comprendre ce sens, nous lui avons interdit ces visites, pour couper le mal dans sa racine. Qu'y a-t-il là qui soit contraire à la *Sounna* ? » L'auteur du *Djéïch* ajoute : « Voilà ce que m'ont raconté les gens dont il s'agit. J'ai écouté d'abord quelques-uns d'entre eux tous à la fois, puis je les ai interrogés séparément: leurs réponses dans ce sens ont été unanimes. »

La question de la visite aux tombeaux des prophètes et des saints tient une grande place dans les traités des imâms ; c'est qu'elle est une des bonnes œuvres les plus recherchées par tout le monde. Un groupe de Ḥanbalis l'a interdite, et parmi eux principalement, Taqi Eddîn ben Temîma, qui se basait sur ces paroles du Prophète (sur lui soient les prières et le salut!) : « Ne sanglez vos bêtes que pour vous rendre à trois mosquées, la mienne qui est

ici, la mosquée *Elḥarâm*, et la mosquée *Elaqṣâ* », qui sont généralement interprétées par : « Ne sanglez vos bêtes en vue d'aller prier dans une mosquée, que pour vous rendre à trois mosquées... » L'auteur d'*Elmaouâhib Elladaniya* s'étend longuement à ce sujet.

D'une façon générale, en effet, chez le peuple de Moḥammed (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !), la recherche de la bénédiction attachée aux restes des prophètes (sur eux soient les prières et le salut !) et des saints (Dieu soit satisfait d'eux !) ainsi que la *ziâra* au lieu de leur mort, sont au nombre des choses bien admises et sur lesquelles les générations se sont successivement accordées. Ce fait est indéniable, mais il ne faut pas oublier que la *ziâra* est soumise à des règles de convenance qu'il est nécessaire de respecter, à des conditions dont on doit tenir compte en les observant scrupuleusement.

Mais doit-on, dans un but de préservation, interdire d'une façon absolue les *ziâra* aux gens du vulgaire qui s'y livrent en majorité ? Il faut distinguer. En ce qui concerne les prophètes, il n'est pas d'homme vraiment intelligent qui se prive de visiter le lieu de leur mort, de rechercher la bénédiction attachée à leurs tombeaux, et de se réfugier sous leur protection, ni qui professe pareille doctrine, tant est sublime le rang qu'ils occupent auprès du Dieu Très-Haut. Observons, d'ailleurs, que la plupart des étrangers leur font aussi des pèlerinages. Mais, en ce qui concerne la *ziâra* aux saints, l'opinion qui consiste à l'interdire dans un but de préservation, à condition qu'on indique les raisons de l'interdiction et qu'on les fasse connaître à la population pour qu'elle ne se trompe pas sur le but poursuivi, est une opinion remarquable, qui se concilie avec les règles de la loi sainte, je dirai plus, qui en découle. Dieu sait quelle est la vérité !

C'est cette opinion que le fqîh le ṣoûfi Aboûl'abbâs Aḥmed Ettijjâni (Dieu lui fasse miséricorde !) a admise

pour interdire à ses disciples la *ziâra* aux saints. C'était aussi, en partie, l'avis du sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) qui a écrit, à ce sujet, une lettre dans laquelle il a traité la question des prétendus *faqîr* de l'époque, exhorté (Dieu soit satisfait de lui !) au respect de la *Sounna* et à la modération dans les innovations, indiqué les convenances à observer dans la *ziâra* aux saints et flétri les exagérations du vulgaire en des termes très rigoureux pour donner plus de force à ses conseils aux Musulmans (Dieu l'en récompense !). Voici d'ailleurs des passages de cette lettre : « Un exemple d'exagération extraordinaire est cet enthousiasme stupide des gens de Morrâkch pour l'expression *seba'atou rijâl*.

«... Ce qu'il importe, c'est d'imiter ces sept personnages, mais non de les considérer comme des dieux, ce qui aurait les mêmes conséquences qu'autrefois le culte de Yaġoûts, de Ya'oûq et de Nesr, etc. » Quelle vérité il a exprimée ! (Dieu lui fasse miséricorde !) Combien d'erreurs et d'impiétés n'ont eu d'autre origine que l'exagération de la vénération. Les Chrétiens ne sont dans l'erreur que par suite de leurs exagérations en ce qui concerne Jésus et sa mère (sur eux soit le salut !). Dieu Très-Haut a dit : « O gens qui suivez le Livre, n'exagérez pas votre religion et ne dites de Dieu que la vérité... » Telle est encore l'histoire de Yaġoûts, de Ya'oûq et de Nesr qui est citée plus haut et qui se trouve dans le *Ṣaḥîḥ* et dans les livres d'exégèse.

Ibn Isḥâq raconte dans *Essîra* que l'adoration des pierres en Arabie vient de ce que le peuple d'Ismâ'îl (sur lui soit le salut !) ayant augmenté autour du temple sacré et se trouvant à l'étroit dans les vallées de la Mekke, se répandit dans diverses contrées, emportant avec lui des pierres du temple pour en conserver la bénédiction. Chacun plaçait sa pierre dans sa maison, en faisait le tour, s'en oignait et la vénérait. Dans la suite des temps, ils finirent

par adorer ces pierres et par en adorer d'autres. Ils abandonnèrent ainsi la religion d'Abraham et d'Ismâ'il (sur eux soit le salut !), à l'exception d'un petit nombre qui lui restèrent fidèles jusqu'au jour où l'Islâm vint les saluer.

Tel est le sens des paroles d'Ibn Isḥâq Echchâṭibi, et d'autres savants font à peu près le même récit, déclarant que l'exagération de la vénération est une des nombreuses causes de l'erreur. D'ailleurs, n'y aurait-il à ce sujet que l'histoire des *Chî'a*, elle serait suffisante.

En résumé, en toutes choses, il vaut mieux se tenir dans un juste milieu. C'est pourquoi le sultan Moûlay Slimân (Dieu lui fasse miséricorde !) avait aboli l'hérésie des *moûséms* dans le Maġrib, qui, par ma foi, méritait d'être abolie. Que Dieu maintienne toujours humide la terre où il repose et le fasse demeurer au milieu des grands !

Dans le mois de ramaḍân 1227, Moûlay Brâhîm, fils de ce Sultan, revint du Ḥedjâz et débarqua à Tanger. Il avait effectué son voyage sur un corsaire anglais. Celui de ses corsaires sur lequel son père (Dieu lui fasse miséricorde !) lui avait fait faire la traversée jusqu'à Alexandrie se trouvant à l'île de Malte à son retour, ce prince avait pris passage avec quelques jeunes gens de sa suite sur un corsaire anglais pour arriver plus tôt à Tanger. De cette ville, il se rendit auprès de son père à Méknès. Il y demeura trois jours pour se reposer, et le quitta pour rentrer chez lui à Fès. Le *guéïch* d'Eloûdêya, les chérîfs de la ville, les savants et tout le peuple allèrent à sa rencontre pour lui témoigner leur joie, leur allégresse. Le jour de son entrée dans la ville fut une journée de fête.

Dès leur arrivée, ses compagnons célébrèrent à l'envi ses qualités, ses vertus, ses actes glorieux de générosité, ses bienfaits, ses œuvres pies sur tout le parcours du pèlerinage et particulièrement dans le Ḥedjâz. Il avait, en effet, dépensé des sommes considérables pour les pauvres et les malheureux, et sa renommée s'était répandue dans

les deux nobles sanctuaires, et de là jusqu'en Égypte, en Syrie et dans les deux 'Irâq. Une fois épuisé l'argent dont il était porteur, il avait encore emprunté aux négociants qui l'accompagnaient, de très fortes sommes qu'il avait dépensées dans la voie de Dieu. Quand les prêteurs firent part au Sultan de ce que son fils leur avait emprunté, et lui présentèrent leur compte, il approuva la conduite de son fils, et ordonna (Dieu lui fasse miséricorde !) le remboursement à ces marchands de ce qu'ils avaient prêté et le payement du revenu de leur argent, dans le but de leur être agréable : « Vous vous livrez au commerce, leur dit-il, pour accroître vos biens, je ne dois rien vous faire perdre du bénéfice de votre argent. Pour moi, mon bénéfice consiste dans les dépenses qu'a effectuées mon fils dans la voie de Dieu. »

Un grand nombre de lettrés, en Égypte notamment, célébrèrent ce prince dans de précieuses qaṣîdas, et parmi eux, le fqîh très docte, le lettré Aboû Isḥâq Brâhîm ben 'Abdelqâder Erriyâḥi Ettoûnsi. Celui-ci envoya au Sultan son père une belle qaṣîda où il fit l'éloge de son fils, le félicita de son retour et célébra en même temps le souverain. Charmé, le Sultan en fit dresser des copies par les secrétaires de son gouvernement : l'un d'eux en fit même le commentaire.

Le fqîh, le très docte, le lettré Aboûlféïḍ Hamdoûn Elḥaddj Elfèsi renchérit sur cette *qaṣîda* par une autre du même mètre, sur la même rime et traitant le même sujet.

Cette même année, mourut le chérif *baraka* Moûlay 'Ali ben Moûlay Aḥmed Elouazzâni, le mardi, dernier jour de rabî' Ier 1226.

Expédition du sultan Moûlay Slîmân dans le Rif et ses motifs[1].

En 1227, le Sultan apprit que les tribus du Rif, notamment celle de Gal'iya, emportaient le blé de leur pays et le vendaient aux Chrétiens. Il donna au gouverneur des places fortes, Aboû 'Abdallâh Mḥammed Esslâoui, le commandement de troupes importantes et l'envoya contre ces populations. Le gouverneur dirigea d'abord ses opérations contre les Gal'iya qui étaient les plus coupables. Arrivé en vue de cette tribu, il expédia des groupes de soldats qui pillèrent leurs biens, brûlèrent leurs villages, dévastèrent leurs champs et leurs maisons, et les laissèrent plus pauvres que Ibn Elmoudallaq. Puis il dispersa les gouverneurs placés sous ses ordres dans les tribus. Ceux-ci levèrent les impôts et se firent intégralement payer les *zekâts* et les *'achours*. Ce gouverneur s'en retourna quand il eut heureusement terminé sa campagne.

Cette année-là, le vendredi matin 17 moḥarrem, mourut le chéïkh très docte, l'imâm, le dernier des scrutateurs du Maġrib, Sidi Moḥammed Eṭṭayyéb ben 'Abdelméjîd ben 'Abdesselâm ben Kîrân Elfèsi, auteur d'ouvrages remarquables, de gloses marginales et autres travaux bien connus qui se trouvent entre toutes les mains comme le commentaire de *Elḥikam El'aṭâïyya* et celui de *Essîra Ennabaouiyya*.

Au cours de l'année 1228, le Sultan apprit de nouveau que les gens du Rif, non seulement continuaient de vendre du blé aux Chrétiens, mais encore leur vendaient des animaux, alors qu'il avait interdit aux Chrétiens l'exportation de ces articles par les ports. Ces gens allaient donc contre ses volontés, d'autant plus qu'ils avaient cédé aux Chrétiens tout ce que ceux-ci avaient voulu, par seul amour du lucre.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 149.

Le qâïd Mḥammed Esslâoui avait pour instructions d'empêcher ce commerce.

Le Sultan l'avait nommé, dans ce but, gouverneur de ces tribus qui avaient été adjointes à son commandement étendu déjà sur les tribus du Djebel et des ports, mais il n'exerçait pas de surveillance sur elles. Il mettait, dit-on, en liberté, pour de l'argent, les mauvais sujets qui se livraient à ces agissements quand les braves gens les arrêtaient et les lui envoyaient. Aussi le désordre avait pris de grandes proportions et tous y participaient. Dès qu'il acquit la certitude de leur conduite, le Sultan donna l'ordre aux capitaines de ses corsaires de se rendre sur les côtes et dans les ports du Rîf, et d'y capturer tous les bateaux chrétiens qu'ils y rencontreraient. Les corsaires se mirent en route et appréhendèrent un certain nombre de chrétiens qu'ils firent prisonniers. Non content de ce succès, il décida de réunir une expédition pour razzier le Rîf et résolut de s'y rendre en personne. Il donna les ordres voulus aux populations et fit préparer les troupes par son qâïd Mḥammed Esslâoui, en compagnie duquel il fit partir son fils Moûlay Brâhîm avec les soldats des ports et les 'Arabs Sefiân et Beni Mâlék. Ces troupes suivirent le chemin du Djebel, tandis que le Sultan quittait Fès, au cours de cette année, à la tête du plus fort contingent et suivait la grande route jusqu'à Tâza et au Gârét. A peine avait-il pénétré dans le Rîf que les soldats cernaient les tribus de tous côtés, les livraient au pillage, incendiaient les villages et s'emparaient des *mers* et des silos. Le Sultan donna comme gouverneur à ce pays Aḥmed ben 'Abdeṣṣâdeq Errîfi, et l'y laissa avec un corps de soldats pour s'emparer des biens des habitants. Puis il revint à sa capitale, après avoir affirmé son autorité et complètement triomphé.

Le sultan Moûlay Slimân se rend dans le Ḥoûz, le pacifie et rentre à Morrâkch [1].

Le sultan Moûlay Slimân (Dieu lui fasse miséricorde !) avait donné le commandement des tribus du Tâmesna au qâïd Grîrân Elḥarîzi. Ce gouverneur tyrannisa, dit-on, ces tribus, qui voulurent se soustraire à son obéissance, et se révoltèrent contre lui. Il se rendit alors auprès du Sultan pour lui demander son appui. Moûlay Slimân emmena ses troupes en 1230 pour marcher contre elles, et ordonna aux tribus voisines de les attaquer par derrière, tandis qu'il les assaillirait par devant. Il leur infligea une rude attaque qui détruisit tous leurs biens liquides et le rendit maître de leurs femmes et de leurs enfants. Un certain nombre de gens prirent la fuite et voulurent franchir l'Oued Oumm Errabî', mais c'était le moment de la crue, et ils périrent presque tous. Il laissa dans le pays le gouverneur qu'il avait nommé, et lui donna un certain nombre d'hommes pour s'emparer des biens des habitants.

De là, il marcha dans la direction de Morrâkch pour châtier les mauvais sujets des tribus du Ḥoûz, Doûkkâla, 'Abda et Echchiâḍma, qui s'étaient aussi insurgés contre leur *'âmel* Elḥâddj Moḥammed ben 'Abdeṣṣâdeq, gouverneur d'Eṣṣouéïra. Après les avoir calmés et destitué ce gouverneur dont il constata les malversations, il le transféra d'Eṣṣouéïra à Morrâkch, puis à Fès, et nomma son frère Aboûl'abbâs Aḥmed, gouverneur des troupes de la qaṣba de Morrâkch. Il reprit ensuite la route du Ġarb (Dieu lui fasse miséricorde !).

Le 13 ramaḍân de cette année-là, mourut le chéïkh très docte, le fqîh, l'imâm Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Aḥmed ben Moḥammed ben Yoûsef Elḥâddj Errhoûni,

1. Texte arabe, IVe partie, p. 149.

auteur de la grande glose marginale sur le *Moukhtaṣar* du chéïkh Khelîl et de nombreux ouvrages utiles et discours brillants. Sa supériorité comme savant et surtout comme jurisconsulte est bien établie et notoire. Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse bénéficier de ses vertus!

Dans la nuit du dimanche au lundi 15 chouwâl de cette année-là, mourut le chéïkh savant, l'imâm Aboûl'abbâs Aḥmed Ettijjâni, chéïkh de la confrérie Tijjâniya. Sa mort survint à Fès; c'est là que se trouve son tombeau, sur lequel a été édifiée une construction magnifique. Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse bénéficier de ses vertus!

Le sultan Moûlay Slîmân razzie les tribus du Saḥâra et châtie les Aït 'Aṭṭa : motifs de cette expédition [1].

En 1231, le sultan Moûlay Slîmân apprit que diverses tribus du Ṣaḥâra, notamment les 'Arabs Eṣṣebbâḥ, et les Berbers Aït 'Aṭṭa se livraient au désordre, et avaient commis de tels excès qu'ils s'étaient emparé des qṣoûr établis par le Makhzen dans cette région sous le règne du sultan Moûlay Ismâ'îl. Il confia à son fils Moûlay Brâhîm le commandement de troupes nombreuses et l'envoya contre ces tribus. Ce prince se mit en route et commença par s'établir auprès des *qṣoûr* des 'Arabs; il les assiégea et les mit en déroute. Puis il s'attaqua aux *qṣoûr* des Aït 'Aṭṭa, les assiégea et les cerna de si près que les habitants sollicitèrent l'*amân*. Quand il le leur eut accordé, ils demandèrent que les soldats s'éloignassent un peu, pour faire sortir leurs femmes, qui craignaient d'être déshonorées par les troupes. Pris de compassion, il céda à leurs instances, mais ce n'était qu'une ruse de leur part, car à peine les soldats s'étaient-ils éloignés, qu'ils en pro-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 150.

fitèrent pour introduire dans leurs *qṣoûr*, comme ils voulurent, des combattants, des armes, des vivres et recommencèrent le combat. Mécontent, Moûlay Brâhîm voulut user de représailles. Comme il avait avec lui plusieurs notables de la tribu comme otages, il en tua quelques-uns et emmena les autres, qui étaient au nombre d'une centaine environ, à Fès, où il les égorgea à Bâb Elmaḥroûq.

Quand il apprit la conduite des Berbers, le Sultan désapprouva son fils d'avoir écarté d'eux l'armée, d'abord, et tué les otages, en second lieu. Ceux-ci lui envoyèrent une députation, pour lui exprimer leur désir de rester dans les *qṣoûr*, mais il repoussa leur demande par cette réponse : « Il faut, dit-il, que je me rende en personne dans ces *qṣoûr*, si Dieu le veut ! car ils me reviennent plutôt qu'à vous. »

A peine, le ramaḍân de cette année-là terminé, le Sultan eût-il célébré la fête de la rupture du jeûne, qu'il se mit à réunir les troupes qui devaient partir pour le Ṣaḥâra et réprimer les excès des Aït 'Aṭṭa. Il fit partir d'abord une avant-garde nombreuse composée du *guéïch* El'abîd, commandée par son nègre distingué, le qâïd Aḥmed ben Mbârék, intendant du Sceau : il expédia avec lui les artilleurs avec les canons et les mortiers et tout l'appareil de siège et de bombardement. Ce corps de troupes quitta Fès en brillant cortège, donnant l'impression d'une force invincible.

Après leur départ, le Sultan reçut d'un des ports la nouvelle que l'escadre de l'ennemi parcourait la mer et devait se réunir à Gibraltar : nous ne savions pas où elle devait se rendre. Le Sultan attendit, pour se mettre en route, des informations sur cette escadre. Il apprit, dans la suite, qu'elle avait fait route vers le port d'Alger, que les Européens avaient pu y commettre des dégâts considérables en détruisant des forts, démolissant des mosquées et des maisons et brûlant des arbres, mais qu'ils s'étaient néan-

moins retirés en déroute après avoir eu beaucoup de morts, et qu'alors le calme avait été rétabli et le malheur réparé. L'arrivée du messager qui apportait la nouvelle de la défaite des Européens devant Alger affermit la résolution du Sultan d'aller rejoindre les soldats qu'il avait envoyés en avant dans le Ṣaḥâra. Dès les premiers jours de doûlqa'da de la même année, il partit à la tête des soldats restés avec lui et des tribus arabes et berbères, et accéléra sa marche. Après le passage de l'Oued Melouiya, il rencontra un messager qui venait lui annoncer la victoire, la prise des *qṣoûr*, le massacre de leurs habitants et le pillage de leurs marchandises et de leurs biens. Il continua sa route jusqu'à Agrîs où il campa. De là, il écrivit au qâïd Aḥmed de venir le rejoindre avec l'armée dans le pays de Ferkla, pour attaquer les *qṣoûr* d'Elkherbât où résidaient les Aït 'Aṭṭa. Les troupes y retrouvèrent le Sultan, et braquèrent sur les *qṣoûr* leurs canons et leurs mortiers. Le bombardement dura trois jours : en présence des dégâts causés par les projectiles et du nombre de leurs morts, les habitants crurent voir venir la mort rouge, et envoyèrent les femmes et les enfants auprès du Sultan pour implorer de lui la permission de se retirer seuls. L'*amân* leur fut accordé, et ils s'en allèrent pendant la nuit, emportant leurs enfants sur leur dos, dans la crainte des insultes de l'armée.

Le lendemain, le Sultan fit enlever tout ce qui se trouvait dans les *qṣoûr*, comme vivres, ustensiles divers et animaux. Ainsi fut terminée la conquête de ces *qsoûr* qui étaient une menace continuelle pour les habitants de cette région du Ṣaḥâra.

Le Sultan remercia Dieu de la belle victoire qu'il lui avait fait remporter, en distribuant à ses troupes et aux tribus de ce pays les nombreux biens dont il les avait comblés.

« Il donna, dit l'auteur du *Djéïch*, 100.000 *mitsqâls* aux

chérîfs, en plus de leur allocation annuelle, et dressa de sa propre main une liste de partage de cette somme qui fut répartie entre la famille de Moûlay 'Abdallâh, les chérîfas Hammo Bekka, les chérîfs de Tâfîlèlt, les chérîfs de Tîzîmi et les Oulâd Ezzohra, les chérîfs d'Erreteb, les chérîfs de Mdaġra, ceux de Tîz, d'Elkheneg et d'Elqṣâbi. Il donna, suivant une liste de partage écrite de sa main, 100.000 *milsqâls* aux *ṭolba*, aux aveugles, aux infirmes, aux incurables et aux *zâouyas* de Tâfîlèlt.

Le fqîh professeur eut quatre parts et un autre fqîh deux parts qu'il détermina. Les *ṭâlébs* qui connaissaient le Coran absolument par cœur et suivant les règles consacrées, au point de pouvoir l'écrire de mémoire sur leurs tablettes sans faire une seule faute, reçurent deux parts ; les autres en reçurent une seule, dont il désigna le montant, sans faire de distinction entre les *Aḥrâr* et les *Ḥarrâṭîn*. Les pauvres, les aveugles et les infirmes, *Aḥrâr* ou *Ḥarrâṭîn*, eurent chacun une somme qu'il fixa. Les *zâouyas* suivantes eurent chacune leur allocation : zâouya du chéïkh Sîdi Elġâzi, zâouya de Sîdi Boû Bkeur ben 'Omar, zâouya de Sîdi Aḥmed Elḥabîb, zâouya de Sîdi 'Ali ben 'Abdallâh, zâouya du mausolée de Moûlay 'Ali Echchérîf et cimetière d'Akhennoûs. L'argent fut envoyé par l'*amîn* Sî Elma'ṭi Mrino Errebâṭi, et les chérîfs furent chargés de désigner quarante d'entre eux entièrement sûrs et de confiance, pour présider à la distribution, de façon à assurer l'intégralité du versement des sommes fixées par le Sultan ; de même, le qâḍi reçut l'ordre de nommer dix *ṭolba* et dix autres personnes pour s'occuper de cette opération. Le Sultan ordonna, de plus, de verser encore d'autres sommes aux *moudérris*, aux *imâms* et aux *mouéddins*. De cette façon, il n'oublia personne. Tout le partage fut écrit de sa main (Dieu lui fasse miséricorde !). « Cette liste, ajoute l'auteur du *Djéïch*, est encore entre mes mains .»

Après avoir terminé sa *ziâra* et visité ses parents, le

Sultan partit pour Morrâkch par la route d'Elfâïja, afin d'y inspecter les troupes du Ḥoûz qu'il avait envoyées de cette ville dans le pays de Draʿ. Il apprit en chemin que les Aït Aṭṭa de Drâʿ s'étaient enfuis de leurs *qṣoûr*, à la nouvelle de son approche, et les avaient abandonnés pour se fortifier dans le Djebel Ṣâġro. Arrivé à Morrâkch, il expédia des soldats dans le Soûs, pour étudier la situation du pays, lever les impôts et pacifier la contrée. De son côté, il donna ses soins à rétablir l'ordre parmi les tribus du Ḥoûz, Doûkkâla, ʿAbda et Echchiâḍma. Quand il eut opéré des exécutions, effectué des razzias, des emprisonnements, nommé de nouveaux gouverneurs, et purgé le pays des mauvais fonctionnaires qui l'administraient, il retourna à sa capitale de Fès, où il arriva en 1232. Dès son arrivée, il organisa le départ de ses fils Moûlay ʿAli et Moûlay ʿOmar pour le pèlerinage. Quand leurs préparatifs furent terminés, il désigna les serviteurs, les négociants et les autres personnes de leur suite qui devaient partir avec eux. Ils se mirent en route avec la caravane prophétique avec le cérémonial habituel, sous la protection de Dieu.

Cette année-là, le Sultan destitua son *ouṣîf* Ben ʿAbdeṣṣâdeq du gouvernement de Fès, et le remplaça par son secrétaire Aboûlʿabbâs Aḥmed Errefâʿi Errebâṭi, surnommé Elqasṭâli, qui, de précepteur de ses enfants, passa ainsi à la dignité de gouverneur : il lui recommanda de se montrer juste envers les pauvres et les faibles, et d'être très sévère pour les mauvais sujets et les agitateurs.

Dans la soirée du lundi 7 rabîʿ II de la même année, mourut le chéïkh très docte, le scrutateur, le délicat, l'éloquent Aboûlfaïḍ Ḥamdoûn ben ʿAbderraḥmân Essoulami Elmerdâsi, connu sous le nom de Belḥâddj, auteur de beaux ouvrages, pleins d'utiles beautés, de discours excellents et de jugements parfaits. Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse bénéficier de ses mérites !

En 1233, le Sultan retira le gouvernement de Fès au fqîh Aboûl'abbâs, qui était impuissant à remplir ses fonctions, et le donna à son serviteur Elḥâddj Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṣṣeffâr, qui appartenait à une famille de fonctionnaires.

La même année, il renonça définitivement à la guerre sainte sur mer, et défendit aux capitaines de ses navires de faire la course contre les nations européennes. Un certain nombre de ses corsaires furent donnés aux pays voisins, comme Alger et Tripoli : les autres furent désarmés de leurs canons et de leurs autres engins de guerre. Il renonça complètement à sa marine, qui, cependant, au témoignage de Manuel, était composée de navires plus nombreux et plus beaux que ceux du possesseur d'Alger et de celui de Tunis.

La même année, les deux fils du Sultan, Moûlay 'Ali et Moûlay 'Omar, revinrent d'Orient avec les pèlerins, et débarquèrent à Tanger. Le Sultan leur avait envoyé à Alexandrie un bateau anglais, sur lequel ils s'étaient embarqués avec tous les négociants et serviteurs qui les accompagnaient, ainsi que les autres pèlerins. La peste éclata dans le Maġrib après leur débarquement à Tanger, apportée par eux, dirent les gens. Elle se propagea d'abord sur ces côtes ; de là, elle se répandit dans les villes et les campagnes ; elle avait atteint, avant la fin de l'année, Fès et Méknès. L'année suivante (1234), elle augmenta et ravagea surtout la région du Ġarb. Le Sultan partit pour Morrâkch, au moment où le caractère de la maladie n'était pas encore déterminé. L'épidémie s'aggrava encore et devint terrible : elle fit de nombreuses victimes, parmi lesquelles le chéïkh, le marabout béni Sîdi El'arbi, fils du célèbre saint Sîdi Elma'ṭi ben Eṣṣâlâḥ Echcherqâoui, dont le tombeau est illustre à Boûlja'd (Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse bénéficier de ses mérites et de ceux de ses ancêtres ! Ainsi soit-il !).

Affaire de Zayân ; ce qui arriva au sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) dans cette affaire[1].

Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !), qui était entré à Morrâkch en l'année 1234, y demeura jusqu'au mois de rejéb. A partir de cette date, il prépara une expédition contre les Berbers de Fêzzâz, les Aït Ou Mâlou, qui appartiennent à la famille des Ṣenhâja. Cette expédition est connue sous le nom d'affaire de Zayân, du nom d'une des fractions de cette confédération. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) convoqua pour cette expédition tous les 'Arabs du Ḥoûz, et écrivit aux 'Abîds de Méknès de venir le rejoindre à Tâdla. Il ordonna à son fils, Moûlay Brâhîm, khalîfa à Fès, de s'y rendre également avec le *guéïch* d'Eloûdêya et celui des Chrâga, avec les 'Arabs du Ġarb, les Berbers et les soldats des ports. La population était alors dans une grande détresse, à cause de la peste qui ravageait les villes et les campagnes. Le Sultan ignorait d'ailleurs, au moment où il convoqua les tribus, que l'épidémie sévissait si fortement dans le Ġarb : le devoir de son fils eût été de le renseigner sur la panique provoquée par la maladie parmi les populations ; son père les eût dispensées de cette expédition, ou l'eut différée. Le fils du Sultan réunit donc les contingents qui, presque tous, partirent à contre-cœur, et se rendit au point fixé par son père qu'il trouva dans le Tâdla. Près de 60.000 hommes, dit-on, étaient réunis auprès du Sultan. Moûlay Slîmân marcha alors contre les Berbers. Arrivé à la plaine d'Adekhsân où se trouvent leurs terrains de culture et leurs champs, il envoya ses troupes fouler leurs cultures qui s'étendaient sur un vaste territoire.

En les voyant, les Berbers envoyèrent leurs femmes et

1. Texte arabe, IVe partie, p. 152.

leurs enfants auprès du Sultan pour le fléchir en lui promettant que, s'il voulait s'éloigner, ils lui donneraient tout l'argent qu'il exigerait. Mais il repoussa leurs prières, continua sa marche en avant et, un beau jour, leur livra combat jusqu'à la nuit.

Un témoin de cette bataille m'a raconté que les combattants, ce jour-là, étaient composés des 'Arabs du Ġarb et des Berbers Zemmoûr, Guerouân et Aït Idrâsén. Mais la mort frappa seulement les 'Arabs tandis que les Berbers n'étaient pas touchés. En voici la raison : le chef des Zemmoûr, Elḥâddj Moḥammed ben Elġâzi, s'était mis d'accord avec les Ẓayân, à qui il avait dit : « Il n'est pas de différence entre vous et nous. S'il y a rencontre, nous tirerons à blanc les uns sur les autres. » Ben Ġâzi avait fait cela, parce que, le premier jour de combat, le Sultan n'ayant fait marcher que les Berbers, en réservant les 'Arabs du Ḥoûz, ceux-là l'avaient soupçonné de vouloir faire se battre les Berbers ensemble pour épargner les 'Arabs. Mais quand les combattant 'Arabs revinrent le soir auprès du Sultan, ils l'informèrent de ce qui s'était passé. « Les Berbers qui sont avec nous, lui dirent-ils, ne sont pas sûrs. Ils ont passé toute la journée à se tirer à blanc les uns sur les autres. C'est pourquoi tant de nos frères ont été tués tandis que pas un seul d'entre eux n'a péri. » Le Sultan garda le secret pour lui et ne laissa rien voir. Le lendemain, quand tout le monde fut à cheval pour partir au combat, il envoya dire aux Berbers que pas un seul d'entre eux ne devait monter à cheval. « Je veux éprouver les 'Arabs aujourd'hui, dit-il, et me rendre compte de leur valeur. »

Les Berbers obéirent en apparence, et tandis que les 'Arabs allaient se battre, ils restèrent dans leurs tentes. Mais vers le milieu de la journée, ils montèrent tous à cheval et partirent au galop dans la direction des 'Arabs. Je les vis, m'a raconté mon informateur, au moment où

ils se mirent en selle. De quelque côté que je regardasse, je ne voyais que du rouge, tant était considérable le nombre des selles de leurs chevaux. Les Berbers se mirent ensuite à s'appeler à grands cris, et se dirigeant avec leurs étendards du côté du champ de bataille, ils allèrent en criant derrière les 'Arabs qui étaient aux prises avec l'ennemi. Ceux-ci n'entendirent plus que les vociférations des Berbers qui étaient derrière eux, et virent leurs étendards qui les dominaient de tous côtés en nombre considérable. Pensant que les Ẕayân les enveloppaient par derrière, ils se crurent perdus et faiblirent, puis reculèrent dans une déroute où le frère ne reconnaissait plus son frère. Les Berbers se ruèrent sur eux par devant et par derrière, les tuèrent et les dépouillèrent. Un grand trouble se produisit alors dans la Mḥalla, qui fut à son tour entièrement battue. Il n'y restait plus que le *guéïch* d'Eloûdêya et les 'Abîds. Tel est le récit que m'a fait le témoin oculaire de cette affaire, qui est un homme digne de foi.

Cette bataille est rapportée de la façon suivante par l'auteur du *Djéïch* :

« La défection des Berbers Zemmoûr fut conseillée par leur chef Elḥâddj Moḥammeḍ ben Elġâzi. Celui-ci jouissait d'une haute situation auprès du gouvernement, mais le chef des Aït Idrâsén, Elḥasan ben Ḥammo Ou 'Azîz, avait une situation non moins élevée. Tandis que Moûlay Brâhîm, fils du Sultan, se rendait à cette expédition, le fils de Ou 'Azîz sut se concilier la confiance de ce prince dont il devint un des principaux familiers. Ben Elġâzi en fut jaloux et manœuvra de façon à causer la déroute de l'armée tout entière. Au moment de la rencontre, en effet, il simula la retraite, les troupes se crurent perdues et furent battues. »

Vers le soir, les Berbers vinrent attaquer la Mḥalla du Sultan et se livrèrent au pillage. Le corps des 'Abîds se posta autour du camp et combattit les Berbers autour des

tentes. La nuit venue, les Abîds abandonnèrent les tentes pour défendre l'*afrâg* du Sultan. Le combat autour de l'*afrâg* dura jusqu'au moment du *'achâ*. Un grand nombre de 'Abîds périrent dans cette lutte qui eut lieu à l'arme blanche. Les serviteurs du Sultan continuèrent à former de leurs corps une barrière autour de lui, mais ils durent céder à leur tour.

Les Berbers arrivèrent jusqu'au Sultan. L'un d'eux, un homme des Beni Mguild, dit-on, voulut le dépouiller, mais le Sultan se fit connaître. Le Berber lui demanda de jurer qu'il était bien le Sultan, et quand il eut reçut son serment, il descendit de son cheval et le fit monter avec lui. Il l'emmena ainsi jusqu'à sa *khéïma*. Aux Berbers qui le rencontraient et demandaient qui il avait avec lui, il répondait que c'était son frère qui avait reçu une blessure. Quand il l'eut amené ainsi à sa *khéïma*, il fit connaître que c'était le Sultan. Les femmes du douwâr accoururent de tous côtés, manifestant leur joie et battant du tambour. Puis elles vinrent baiser les pans de ses vêtements pour avoir sa bénédiction, et le regardèrent avec tant de curiosité, qu'il en fut incommodé. Quand les hommes du douwâr revinrent, ils se montrèrent flattés de le voir parmi eux et lui témoignèrent beaucoup d'égards. Ils firent tout leur possible pour lui être agréables et le satisfaire, en lui apportant des tapis, de la nouriture et de la boisson. Mais le Sultan se méfiait d'eux. Il resta, dit-on, chez les Berbers, trois jours sans manger ni boire, désolé qu'il était de ce qui lui était arrivé. Il se soutenait à peine avec un peu de lait et de dattes. Les Berbers se disculpèrent de l'affaire qui s'était produite entre eux et lui, et se montrèrent envers lui des plus humbles et des plus doux. Ils garrottèrent même leurs femmes pour les amener devant lui et s'en faire des intercesseurs, selon leur habitude. Au bout de trois jours, ils le firent monter à cheval et le conduisirent avec une escorte de cavaliers jusqu'à la qaṣba d'Agourâï,

dans le voisinage de laquelle ils le firent camper. De là, il envoya prévenir le *guéïch* de Méknès de l'endroit où il se trouvait. Ses soldats accoururent en toute hâte, et il rentra à Méknès, non sans avoir généreusement récompensé le jeune Berber et tous les habitants de son douwâr.

Il ordonna (Dieu lui fasse miséricorde !) de remettre à tous ceux qui avaient été dépouillés dans la défaite un *ḥâïk* et trente *oqiyas*. Une distribution considérable eut lieu à Méknès, à la porte de Manṣoûr El'euldj.

Moûlay Brâhîm, fils du Sultan, reçut dans cette affaire de nombreuses blessures, parmi lesquelles une très grave à la tête. Il fut emporté, blessé, à Fès et y mourut. Le Sultan fut plus désolé de cette mort que de ce qui lui était arrivé à lui-même. Tout appartient à Dieu seul !

L'auteur du *Djéïch* dit que Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh, le Sultan énergique, ne repoussait jamais les supplications dont il était l'objet dans des affaires analogues ; il allait même jusqu'à les provoquer secrètement, afin d'avoir toujours un départ honorable : c'était d'un habile politique.

Cette malheureuse affaire détruisit le respect du sultan Moûlay Slîmân dans le cœur de ses sujets, car, dorénavant, il ne pourra plus faire respecter ses ordres par les révoltés jusqu'au jour où il se trouvera face à face avec le Très-Haut.

L'année suivante (1235), les brigandages des Berbers ne firent qu'augmenter. Ils dépouillèrent les caravanes et allèrent jusqu'à s'attaquer aux cultures et aux pâturages de Méknès. Mais le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) sut tendre un piège à leur avidité et les y faire tomber.

En effet, dès que quelques Berbers arrivaient auprès de lui, il leur donnait des vêtements et d'autres cadeaux. Le bruit de cette générosité se répandit parmi eux, si bien que, conduits par l'avidité, 700 cavaliers notables vinrent en une seule fois le saluer. Il les fit arrêter, leur fit saisir

leurs chevaux et leurs armes, et les mit en prison. Il ordonna ensuite l'arrestation de tous les Berbers qu'on trouverait dans les marchés de Méknès et de Ṣefroû. Environ 300 Aït Yoûsi furent arrêtés à Sefroû.

Cette répression ne fit qu'augmenter la révolte des Berbers. En effet, prenant parti pour leurs frères emprisonnés, ils descendirent sur Méknès et l'assiégèrent, conduits par leur *dejjâl* Boû Bkeur Mhâouch. Ils se coalisèrent tous et ne formèrent plus qu'un seul parti contre quiconque parlait l'arabe dans le Maġrib.

Mhâouch, à ce moment-là, était parvenu à dominer la situation. Lorsque le Sultan avait résolu de razzier les Berbers, il leur avait promis qu'ils triompheraient. Ses prédictions s'étant réalisées, ils lui avaient donné leur confiance et s'étaient soulevés en le prenant comme chef. C'est ainsi qu'ils avaient marché sur Méknès. Ils y interceptèrent toutes les communications du Sultan, qui, Dieu lui fasse miséricorde ! cherchait à les dompter, tantôt par la guerre, tantôt par la paix. Quand ils lui demandèrent la liberté de leurs prisonniers en échange de leur retour à l'obéissance et de leur soumission à la loi commune, il la leur accorda par l'intermédiaire du *mrâbeṭ* Aboû Moḥammed ʿAbdallâh ben Ḥamza Elʿayyâchi. Mais, une fois rentrés en possession de leurs frères, ils violèrent la promesse qu'ils avaient donnée au *Mrâbeṭ*, et recommencèrent à exercer le brigandage et à piller les caravanes. Les tribus arabes suivirent bientôt leur exemple. Tireurs et archers se confondirent, la situation devint très grave, et la sangle passa au delà des mamelles. Aussi, combien est exact le très docte Aboû Merouân ʿAbdelmélik Ettâdjmouʿti, quand il dit :

« Ce sont des Berbers, n'espérez pas les attirer à vous. Demandez plutôt à Dieu de hâter leur éloignement.

« Puisse Dieu ne réaliser les espérances d'aucun de leurs cœurs : qu'il réalise, au contraire, ce que mon cœur souhaite ! »

Le prestige du Sultan était complètement détruit et on ne le respectait plus. Des tribus, l'insubordination gagna l'armée. Les 'Abîds se révoltèrent contre leur chef, le qâïd Aḥmed ben Mbârék, intendant du Sceau, et le tuèrent pour marquer leur hostilité envers le Sultan, bien que ce personnage fût un des principaux du gouvernement, par sa générosité, son expérience, sa piété et la confiance que lui témoignait le Sultan pour toutes ses affaires importantes. Après l'avoir tué, ils s'en excusèrent par des prétextes mensongers au Sultan, qui feignit de les accepter en cachant ses dispositions à leur égard.

« Le qâïd Aḥmed, dit Akensoûs, ses ancêtres et ses frères, avaient été cédés par le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh à son fils Moûlay Slîmân. Le qâïd Aḥmed avait grandi sous la protection de ce prince et s'était imprégné de son caractère depuis son enfance jusqu'à sa mort. Sa vie fut intimement liée à la fortune du sultan juste Moûlay Slîmân ; du jour où il fut tué en 1235 (Dieu lui fasse miséricorde !) jusqu'à la mort de ce prince, il n'y eut plus d'union dans l'Empire.

Explications sur la famille de Mhâouch, sur ses débuts et sur la situation qu'elle parvint à occuper [1].

Le personnage important de cette famille, sous le règne du sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh, fut Moḥammed Ou Nâṣer. *Ou* (و), dans la langue des Berbers, signifie « fils ». Son père était un *mrâbeṭ* des Aït Mhâouch, fraction des Aït Sekhmân. Son aïeul, Boû Bkeur, était un des disciples du chéïkh Aboûl'abbâs Sîdi Aḥmed ben Nâṣer Edder'i (Dieu lui fasse miséricorde !). Dans une des conversations de ce chéïkh, il fut un jour question du *dejjâl*. « Le *dej-*

1. Texte arabe, IVe partie, p. 154.

jâl, dit-il, quand il apparaîtra, donnera le jour à d'autres *dejjâl*, parmi lesquels sera Mhâouch », c'est-à-dire parmi lesquels sera le fils de l'homme que voici. En effet, Moḥammed Ou Nâṣer, arrivé à l'adolescence, étudia le Qorân, l'arabe et la jurisprudence, et acquit de la loi sainte une connaissance assez avancée. Puis il se livra à la piété et à l'ascétisme, ne revêtant plus que des costumes grossiers. On dit même qu'il parvint à une sorte de science des choses occultes qui le rendit fameux chez les Berbers et lui attira leur attachement. Il devint célèbre sous le règne du sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh, qui, dès qu'il eut connaissance de sa notoriété, attaqua la tribu de Guerouân qui le servait et la livra au pillage à cause de lui. Mhâouch s'enfuit alors sur les sommets des montagnes, et y demeura caché jusqu'à l'avènement du sultan Moûlay Yazîd (Dieu lui fasse miséricorde !). Ce souverain avait été en rapports avec Mhâouch avant d'arriver au pouvoir, au moment où il fuyait son père. Il s'était réfugié chez lui, comme nous l'avons rapporté, et avait reçu de Mhâouch protections et cadeaux. Lorsque ce prince monta sur le trône, Mhâouch se rendit auprès de lui, avec un certain nombre de ses gens, et reçut un aimable accueil de Moûlay Yazîd, qui lui fit cadeau de 10.000 douros pour lui et de 100.000 douros pour ceux qui étaient venus avec lui. En mourant, Moḥammed Ou Nâṣer laissa plusieurs fils, dont les aînés furent Boû Bkeur, Moḥammed et Elḥasan. Mais ils ne continuèrent la tradition de leur père que comme *dejjâl*, et dans le fait d'abuser de l'ignorance des Berbers et de les inciter à la désobéissance au Sultan. Ils ne possédaient pas, comme leur père, cette supériorité dans la bienfaisance et la piété. Ils conservèrent l'autorité sur les habitants du Djebel Fêzzâz, qui croyaient en eux et respectaient leurs instructions. Quand vint le règne du sultan Moûlay Slîmân, et plus tard la défaite que nous avons rapportée, les Berbers, riches des chevaux et des armes du Makhzen,

des ustensiles de l'armée et de ses objets de literie, étaient dans l'allégresse et crurent que toute cette richesse leur venait uniquement de la bénédiction de Mhâouch qui la leur avait prédite. Sa considération s'enracina dans leur cœur et leur obéissance à ses ordres ne fit que se fortifier : ils ne se révoltèrent contre le Sultan que sur ses instigations. Mais son autorité perfide était bornée aux gens qui parlaient sa langue et habitaient le même pays : elle ne s'étendait pas à d'autres populations. Longtemps après, les lampes de cette autorité s'éteignirent et elle est encore de nos jours presque nulle. Dieu l'emporte toujours.

La sédition éclate à Fès dont les habitants se révoltent contre leur gouverneur Esseffâr [1].

Les révoltes contre le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) venaient les unes après les autres ; on l'abandonnait pour se retourner contre lui, et la population était livrée à l'anarchie, comme si elle n'avait pas de Sultan. C'est alors que la populace de Fès se souleva contre le gouverneur Elḥâddj Moḥammed Eṣṣeffâr, dont elle réclamait la destitution. Mais un parti, formé des gens de son *'Odoua*, prit sa défense, et la ville se trouvant ainsi divisée, il en résulta des batailles, le sang fut répandu et les boutiques furent pillées ; on tira même des coups de fusil du haut du minaret de la mosquée d'Erreṣîf. En apprenant cela, le Sultan, qui, à Méknès, était occupé à lutter contre le fléau des Berbers, en fut impatienté. Il écrivit aux habitants de Fès une lettre pleine à la fois de conseils et de reproches, et ordonna à son fils Moûlay 'Ali de la leur lire. Celui-ci les ayant réunis, leur en donna lecture : ils l'écoutèrent et le comprirent.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 154.

Voici le texte de cette lettre :

« Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux.

« Que Dieu prie sur notre Seigneur Moḥammed et sur sa famille et leur donne le salut !

« Aux habitants de Fès, que le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions !

« Ensuite :

« L'Ottoman réside à Constantinople et ses ordres sont exécutés à Tlemsên, dans l'Inde et dans l'Yémén. Les populations de ces régions ne l'ont jamais vu, et cependant elles se soumettent aux ordres de Dieu : « O vous qui « croyez, obéissez à Dieu, obéissez à son Prophète et à « celui d'entre vous qui vous gouverne ! » Le Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) ne rendait pas le mal pour le mal. Mais il pardonnait généreusement.

« Sachez qu'il y a trois espèces de gouverneurs : le gouverneur qui se nourrit de gains illicites et les fait partager aux coquins et aux mauvais sujets ; le gouverneur qui ne *mange* pas, qui ne fait pas *manger* les autres, et qui fait rendre justice par l'oppresseur ; enfin, le gouverneur qui *mange* seul et ne fait *manger* personne. Le premier de ces gouverneurs est aimé de la populace et des mauvais sujets, mais est haï de Dieu, du Sultan et des honnêtes gens ; le second est aimé de Dieu et il lui suffit d'être investi de la charge de faire exécuter les ordres du Sultan ; le troisième, qui, comme les gouverneurs d'aujourd'hui, *mange* seul, n'aide personne et ne soutient pas l'opprimé, est haï de Dieu, de son Prophète, du Sultan et de tout le monde. Tel est le sens du *ḥadîts* : « Ne convoite pas le bien d'autrui, tu seras aimé de ton prochain, etc... », et du *ḥadîts* : « Il y a trois sortes de gouverneurs, etc. »

« Si donc Eṣṣeffâr avait eu chez lui une table garnie de vins et de mets enlevés dans les marchés, si les mauvais sujets et les libertins étaient venus déjeuner et dîner chez lui, s'il avait invité aujourd'hui Ben Kîrân, demain Ben

Cheqroûn, et ensuite Bennis et Ben Djelloûn, et qu'il ait partagé avec eux les amendes, ils l'auraient aimé et ne se seraient pas révoltés contre lui. Si vous aviez voulu vous montrer fidèles envers Dieu, son Prophète et son mandataire, vous auriez dû envoyer auprès de nous trois d'entre vous, ou bien faire part de vos griefs à notre fils Moûlay 'Ali (Dieu le rende vertueux !), qui nous en aurait informé. Dites à Eṣṣeffâr que les chiens ne se battent entre eux que pour la nourriture et les charognes. Quand vous voyez un chien à la porte de son maître, sans qu'il ait quelque chose devant lui, ne vous arrêtez pas ; mais quand vous le voyez manger, s'il fait semblant de ne pas vous voir, et vous laisse prendre votre part de sa nourriture, mangez avec lui et taisez-vous. Si, au contraire, il plisse le front et montre les dents, précipitez-vous sur lui et enlevez-lui ce qu'il tient entre ses pattes. Cet Eṣṣeffâr n'a pas craint Dieu, il n'a pas observé la tempérance qui attire l'appui de Dieu, il n'a pas montré à ceux qui venaient le voir un visage souriant, et c'est pourquoi Dieu a permis qu'il fût ainsi renversé.

« Yoûsef ben Tâchfîn, voyant la prospérité de Ben 'Abbâd, dit : « Tous ses serviteurs et ses auxiliaires ne « sont-ils pas comme lui ? — Non, lui répondit-on. — Ils « le détesteront tous, répartit-il, et lui susciteront toutes « sortes de contrariétés parce qu'il garde tout pour lui. » C'est que, pour supprimer le mal, il faut observer des règles que seuls comprennent les savants. Que de fois ne vous avons-nous pas dit que ce sont les savants qui nient ce qui doit être nié et nous faire part de ce qui se passe ! Mais c'est la mollesse, l'inoccupation, l'inobservance de la prière qui vous ont amené à faire des choses dont il vous était interdit de parler.

« La jeunesse, l'inoccupation et la fortune corrompent l'homme, et de quelle corruption !

« Quant au trésor de Dieu et des ḥabous, Dieu en deman-

dera compte à ceux qui y auront opéré des changements.

« D'autre part, il était question avec vous du meks, de la soie, de la cochenille, etc. Eh bien, je vois que Dieu en a fait justice. Pour la perversion, elle est habituellement le fait de ceux qui s'élèvent dans la révolte. Que de fois j'ai désiré y mettre un terme, mais je n'en ai pas trouvé le moyen. C'est que les principaux d'entre vous veulent rester dans leurs maisons et leurs jardins, et que je ne puis vous donner comme gouverneur que des étrangers, parce que vous ne leur portez pas envie, même s'ils mangent seuls (l'envieux ne désire-t-il pas la mauvaise fortune de celui qu'il envie ?), et des négociants; parce que le négociant ne convoite le bien de personne et se contente de la considération et du respect pour augmenter ses biens. Examinez ce que je vous ai répondu et ce que vous nous avez écrit, et soumettez-le à vos docteurs. Celui qui dira la vérité sera pour nous : celui qui mentira prendra part à la révolte. »

Cette lettre fut commentée par le fqîh Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Boû Bkeur ben 'Abdelkerîm Elyâzġi.

Les habitants de Fès avaient écrit au Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !), au sujet de leur gouverneur Eṣṣeffâr, s'étaient excusés de leur rébellion contre lui en prétendant qu'il avait commis des actes désagréables à Dieu en vivant en libertin et en s'attaquant aux femmes, ce qu'ils ne pouvaient approuver.

C'est pourquoi le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) leur répondit par la lettre ci-dessus.

Le Sultan quitte Méknès pour se rendre à Fès ; ce que lui firent les insolents Berbers en cours de route [1].

Nous avons vu que les Berbers avaient demandé la libé-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 155.

ration de leurs frères, en promettant qu'ils rentreraient dans le calme et qu'ils feraient leur soumission, mais lorsque le Sultan eut libéré les prisonniers, ils violèrent leur engagement et redoublèrent d'insubordination. Or, le Sultan, fatigué d'eux, remit cette affaire entre les mains de Dieu, et résolut de quitter Méknès et de se rendre à Fès où régnait le tumulte. Il donna, auparavant, le commandement de Méknès et du corps des 'Abîds à son fils Moûlay Elḥasan, qui était instruit et énergique.

Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) sortit de Méknès pendant la nuit, ce qui était très dangereux. Il marcha jusqu'au matin. Il avait dépassé Elmehdoûma et était déjà en vue de l'Oued Ennejâ, quand les Berbers apprirent qu'il avait quitté la ville. Ils marchèrent à sa suite malgré les difficultés du terrain et pillèrent tous les retardataires de l'armée : ils s'emparèrent aussi d'un grand nombre de muletiers du Sultan. Le *mrâbeṭ* béni, Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Ḥamza El'ayyâchi, qui était avec le Sultan cette nuit-là, tenta d'empêcher les Berbers de s'attaquer à l'armée, mais il n'eut aucun succès, car s'il les retenait d'un côté, ils allaient attaquer dans une autre direction. Le Sultan arriva néanmoins à Fès, encore plus irrité contre les Berbers.

Dès qu'il fut entré dans la ville, il donna l'ordre de mettre au pillage les maisons des Berbers habitant Fès. On dévalisa ainsi quiconque avait la moindre attache berbère, même ancienne. C'était provoquer la révolte et commettre une grande faute.

Le Sultan demeura à Fès jusqu'au mois de rejéb de cette année-là (1235). Puis il partit pour rétablir l'ordre dans la région d'Elhibṭ. Il s'avança, dans ce voyage, jusqu'à Qṣar Ketâma, pacifia le pays et fit ramener la sécurité sur les routes, puis se replia sur Ribâṭ Elfetḥ. Là, il reçut toutes les tribus du Ḥoûz, Ḥâḥâ, Echchiâḍma, 'Abda, Errḥâmna, les gens du Soûs, Esserâġna, Zemrân et

Doûkkâla, ainsi que les tribus d'Echchâouiya et de Tâdla. Il eut aussi la visite des tribus de Beni Ḥsen, et des 'Abîds du *Dîouân*. A ce moment-là, il arrêta près de 100 Za'îr qu'il mit en prison. Au commencement de ramaḍân, il renvoya les gouverneurs des tribus à leurs résidences, et leur ordonna de revenir pour la fête de la rupture du jeûne, avec les *zekâls* et *'achours* de leurs tribus. Il comptait alors demeurer à Ribâṭ Elfeth jusqu'à la célébration de la fête, puis, quand il aurait réuni les troupes, partir en expédition contre les Berbers. Il changea ensuite d'idée, et partit pour Morrâkch, le 10 ramaḍân, avec les tribus du Ḥoûz.

Récit des troubles qui éclatèrent à Fès et dans les environs après le départ du sultan Moûlay Slîmân pour Morrâkch [1].

Quand le sultan Moûlay Slîmân eut décidé de partir pour Morrâkch, il invita le corps des 'Abîds à se mettre en route avec lui. Voyant leur peu d'empressement et le peu de compte qu'ils tenaient de ses ordres, il cessa de s'occuper d'eux, et au bout d'un jour ou deux, il les quitta pour rester avec la Mḥalla des gens du Ḥoûz. Il choisit pour cela la *qoubba* du qâïd Moḥammed ben Eldjilâbi Ould Moḥammed Esseġîr Esserġîni. Le Sultan avait confiance en lui : il avait été son compagnon dans le malheur qui lui était arrivé chez les Ẓayân. Ben Eldjilâli avait été fait prisonnier par eux et n'avait dû sa liberté qu'à la demande du Sultan, avec qui il était venu à Méknès, comme nous l'avons rapporté.

L'entrée du Sultan dans la Mḥalla des gens du Ḥoûz accrut les desseins pervers des 'Abîds. Comme le Sultan partait ainsi pour Morrâkch, laissant entre leurs mains ses

1. Texte arabe, IVe partie, p. 156.

tentes et ses effets, ils se les partagèrent et retournèrent à Méknès. La nouvelle de la conduite des 'Abîds envers le Sultan fit revenir « à sa fleur la jeunesse de la révolte » ; le poison de la « vipère » se répandit dans les villes et les campagnes. Au retour de leurs frères, les 'Abîds de Méknès s'engagèrent dans l'insoumission. Les gouverneurs du Ġarb et de Beni Ḥsen refusèrent de payer les *zekâts* et les *'achours* et de recouvrer les contributions dues au Sultan.

A Fès, les Oûdêya envahirent le quartier des Juifs, voisin du leur à Fès Eljedîd. Ils se livrèrent au pillage et enlevèrent tout ce qui s'y trouvait. Ils prirent aussi la toile, la soie, l'argent et l'or, qui étaient déposés chez les Juifs et qui appartenaient aux négociants de Fès, pour lesquels ceux-là travaillaient et faisaient de la couture ou d'autres travaux manuels. Ainsi furent perdues des sommes considérables dont on ne saurait calculer le chiffre. Après cela, les Oûdêya dépouillèrent les hommes et les femmes, emmenèrent celles-ci, violèrent les vierges, tuèrent les Juifs, et burent des boissons fermentées en plein ramaḍân. Ils tuèrent les enfants, étouffés dans la presse du pillage. Non contents de ces actes, ils creusèrent sous les maisons pour y trouver ce qui y était caché, et trouvèrent ainsi de l'argent en abondance. Voyant cela, ils saisirent les notables et les négociants juifs, les rouèrent de coups et les torturèrent pour les décider à leur révéler où ils avaient enterré de l'argent. Si l'un d'eux avait une belle Juive, ils la séparaient de lui pour lui en faire payer la rançon.

Ce grave événement eut lieu le 13 ramaḍân de l'année 1235.

Quand ils eurent fini avec les Juifs, les Oûdêya s'attaquèrent aux habitants de Fès. Ils pillèrent leurs troupeaux, leurs animaux de culture et leurs jardins, et interceptèrent toute communication avec le dehors. Un grand

trouble éclata dans la ville. Les portes furent fermées. Tous les Oûdêya qui furent trouvés dans la ville furent pris et dévalisés. On s'arma. Les marchandises et les richesses furent transportées des marchés dans les maisons, en prévision du pillage. Les notables se réunirent pour désigner des gens pour les administrer. Les Lemṭiyîn choisirent pour les commander un d'entre eux, nommé Elḥâddj Aḥmed Elḥârtsi ; les habitants du quartier d'El'odoua prirent un nommé Qaddoûr Elmqarraf ; ceux d'Elandalous élurent un des leurs, 'Abderraḥmân ben Fârès. Ces délégués rétablirent l'ordre dans la ville.

Sur ces entrefaites, une députation envoyée par les Oûdêya vinrent négocier avec les habitants de la ville, et prirent l'engagement de rendre les troupeaux qu'ils avaient volés et, en même temps, les marchandises confiées aux Juifs pour des travaux, et qui avaient été enlevées avec les biens de ces derniers. Le feu de la sédition fut ainsi éteint en partie.

Les lettrés de l'époque ont composé, sur les événements qui se succédèrent durant cette période, un grand nombre de poésies, parmi lesquelles le poème du secrétaire brillant Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs Elfêsi.

A la suite de ces faits, une autre révolution éclata à Fès, provoquée par un différend bien connu, survenu entre le qâḍi de la ville, le fqîh Aboûlfaḍl 'Abbâs ben Aḥmed Ettâoudi, et le moufti, le fqîh Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Brâhîm Eddoûkkâli, au sujet de l'affaire de deux chérifs de la ville, l'un Chefchâouni, l'autre 'Irâqi. La question fut portée au Sultan, qui destitua le fqîh Aboû 'Abdallâh de ses fonctions de moufti. Mais un certain nombre de professeurs et d'étudiants prirent le parti de ce personnage, le défendirent avec acharnement et se liguèrent contre le qâḍi. Ils rédigèrent un document dans lequel témoignage était dressé de son injustice et de son ignorance, et le revêtirent de leurs signatures. Une *qaṣîda*, contenant l'ex-

posé de leur plainte et des détails sur ce magistrat, fut envoyée au Sultan avec le document.

Voici le texte de cette *qaṣîda :*

« Roi dont les actes de justice ont fait revivre l'œuvre d'Eṣṣiddîq ou de 'Omar !

« Roi dont les vertus nous éclairent à l'aurore du siècle comme la pleine lune !

« C'est toi qui as mis toutes choses à leur place, et qui as restauré les sciences en décadence !

« C'est toi qui as fait rentrer la religion inébranlable dans la voie recommandée par celui qui domine les rois et le genre humain.

« C'est grâce à toi qu'elle est restée glorieuse et respectée, et que ceux qui ont la connaissance peuvent cueillir les fruits de son jardin.

« Tu la défends avec des sabres et par un esprit qui en maintient les règles et les symboles.

« Aussi quiconque veut la renverser, est terrassé par la foudre de tes mains et disparaît sans laisser de traces.

« La religion se plaint aujourd'hui de l'oppression, de la tristesse qui la frappe et, défaillante, verse des larmes.

« Elle a été attaquée par le qâḍi dont les traits d'injustice submergent la campagne et la ville.

« Il a, par injustice, effacé ses prescriptions et l'a transformée en une ignorance qui anéantit les cœurs et les esprits.

« Entré en fonctions dès sa jeunesse, il considère sa magistrature comme un métier propre à lui rapporter des biens matériels.

« Une proie à dévorer n'a jamais été que son seul souci, ou bien un orgueil qui laisse le faible sans forces.

« Les droits des humains sont inexistants, ignorés ; ils sont méprisés comme de la fiente.

« Puisses-tu donc délivrer la religion de l'Élu, ton ancêtre, de cet homme qui ne sait pas, qui ne sait rien.

« Il rend ses jugements avec un visage renfrogné et con-

tracté à cause du mal régnant en lui, qui provoque la tristesse.

« Il n'examine pas, par ennui, les documents des parties mais il juge publiquement suivant les conjectures qu'il s'en fait.

« Il s'obstine dans ces avis et quand commence une *fetoua* qui doit l'éclairer, il la frappe d'une interdiction.

« Il ne donne pas suite à la demande de la partie qui lui réclame la rédaction par écrit de ce qu'il a vu d'important dans le jugement.

« Les cœurs des humains sont rassasiés de lui : ils n'ont plus d'espoir qu'en toi, qui es le soutien de l'Islâm.

« Ils font appel à ta puissance ; ils se plaignent de la conduite de ce qâḍi avec des larmes qui brisent le cœur.

« Puisses-tu, ô soutien de la religion, saisir le sabre qui doit le frapper : tes sujets espèrent que de toi sortira la pluie bienfaisante.

« Puisses-tu l'abaisser, lui qui se sert de sa haute situation pour faire de l'oppression et qui ne redoute pas pour demain le feu, l'ardeur de l'enfer.

« Éloigne-le d'eux comme il a éloigné de lui le faible. Destitue-le, car les circonstances l'exigent.

« N'es-tu pas leur pluie bienfaisante, quand la sécheresse les dévore ? N'es-tu pas leur asile quand se présente un grave événement ? »

Le Sultan vit dans ce document et dans cette *qaṣîda* un résultat de la passion que provoquent souvent les rivalités entre confrères, et ne donna aucune attention à cette affaire, ce qui prouve son entière douceur et son jugement ; il ne voulut pas attribuer de valeur au témoignage d'un ʿâlém contre son confrère.

Voyant que le Sultan ne cédait pas à leurs demandes, ils assaillirent le qâḍi au moment où il se trouvait dans son prétoire et voulurent le tuer. Le chérîf Aboû ʿAbdallâh Moḥammed Eṭṭâhar Elkittâni dirigea même sur lui un

pistolet et le déchargea, mais sans l'atteindre. Terrorisé, le qâḍi resta chez lui, et ses ennemis nommèrent à sa place le fqîh Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abderraḥmân Eddilâï, puis le révoquèrent et le remplacèrent par le fqîh Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Aḥmed Ezzerhoûni.

En dernier lieu, quand le pouvoir fut aux mains du sultan Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm (Dieu lui fasse miséricorde !), ce qâḍi fut envoyé en exil à Eṣṣouéïra. Dieu sait quelle est la vérité !

La population de Fès se révolte contre le sultan Moûlay Slîmân et prête serment à Moûlay Brâhîm ben Yazîd ; motifs de cette conduite [1].

Le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) prolongeait son séjour à Morrâkch. Pendant ce temps, à Fès et dans tout le Ġarb, les révolutions avaient dépassé toutes bornes et le mal qui en résultait s'était généralisé. De partout, de Fès, notamment, des plaintes lui parvenaient, témoignant du malaise considérable et de la tristesse dans lesquels se trouvait la population. Dans ces circonstances, il écrivit de sa propre main aux habitants de Fès une lettre par laquelle il leur conseillait, dans leur propre intérêt, de s'allier avec les Berbers et de s'appuyer sur eux en vue d'assurer la sécurité de leur pays et de toutes leurs usances, comme ils l'avaient déjà fait autrefois lors de la trêve qui eut lieu sous le règne du sultan Moûlay 'Abdallâh. Ils attendraient ainsi, qu'ayant terminé les affaires du Ḥoûz, il pût se rendre auprès d'eux. C'est du moins ce qu'assure l'auteur du *Boustân*.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 159.

« En écrivant cette lettre, dit Akensoûs, le Sultan voulait amener la population de Fès à reprendre le joug de l'obéissance et à désirer son affection et son appui. Il avait déjà pratiqué cette politique à Morrâkch. Un vendredi, après la prière, il avait convoqué les notables de la ville et des Rḥâmna, et leur avait dit :

« Vous avez pu voir comment la destinée a décrété la corruption des cœurs de mes sujets et l'agitation prolongée des tribus. Depuis notre retour de l'affaire de Ẓayân, je travaille à rétablir l'ordre parmi la population, et la corruption ne fait qu'augmenter. Les rois mes prédécesseurs, se sont trouvés dans une situation plus mauvaise que la mienne, et ils n'en ont pas été moins considérés par leurs sujets, qui les ont, au contraire, soutenus et aidés à réduire les fauteurs de troubles. Mais moi qui n'ai trouvé personne pour m'aider à faire triompher le droit, je suis à bout de forces, j'en prends Dieu à témoin. Que de fois j'ai la pensée d'abandonner le pouvoir pour n'avoir plus qu'à adorer mon Maître, jusqu'au jour de ma mort. » A ces mots, les notables des Rḥâmna et les autres assistants s'écrièrent : « O notre maître ! que Dieu nous donne tes jours en bénédiction ! puissions-nous être ta rançon ! Nous serons devant toi et derrière toi. Ordonne-nous tout ce que tu voudras : ta parole sera écoutée et tes ordres seront exécutés, car tu ne nous a jamais fait que du bien ! » Ces paroles avaient rempli de joie le Sultan, qui leur avait répondu par des vœux de bonheur.

Ce procédé, qu'il avait employé avec les habitants de Morrâkch, il voulut en user avec la population de Fès, mais nous verrons ce qu'il en advint. En envoyant la lettre dont il s'agit à son fils Moûlay Ali à Fès, il lui donna l'ordre de la lire au peuple de la ville en présence du fqîh moufti Sî Moḥammed ben Brâhîm Eddoûkkâli, du fqîh le chérîf Sîdi Moḥammed ben Eṭṭahar Elfîlâli, du fqîh secrétaire Sî Belqâsém Eẓẓayâni et de l'*amîn* Sî Elḥâddj

Eṭṭâléb ben Djelloûn Elfèsi. Moûlay 'Ali réunit ces personnages dans la mosquée qui se trouve à la porte de sa maison à Zeqâq Elḥejar, et leur donna lecture de la lettre. La mosquée était à cette heure-là pleine de gens de toute sorte, qui se groupèrent autour, de Moûlay, 'Ali pour voir la lettre de leurs propres yeux. Leur nombre augmentant fâcha le prince, qui se leva et rentra dans sa maison, en fermant la porte derrière lui.

Les uns crurent que le Sultan avait abdiqué et les invitait à prendre un maître de leur choix. Les autres pensèrent qu'il n'avait pas renoncé au pouvoir. D'autres enfin se mirent à frapper à la porte de Moûlay 'Ali et lui demandèrent de leur présenter la lettre du Sultan. pour la lire et savoir ce qu'elle contenait. Comme il leur répondit qu'il l'avait brûlée, leurs soupçons augmentèrent, et ils finirent par croire réellement à l'abdication du Sultan.

Les principaux personnages de la population de Fès se réunirent. C'étaient, parmi les habitants de 'Odouat Elandalous, Elḥâddj Moḥammed ben 'Abderrezîq, Sî Moḥammed ben Slîmân, 'Allâl El'âfia et Qaddoûr ben 'Âmer Eljâm'i, qui, bien que n'étant pas un Fèsi, habitait à la Ṭâl'a. Il y eut aussi dans l'assemblée des gens de 'Odouat Elqarouiyîn et des Lemṭiyîn. Ils convoquèrent ensuite les *ṭolba* qui avaient assisté à la lecture de la lettre, et les invitèrent à écrire individuellement ce qu'ils avaient entendu. Chacun d'eux écrivit donc ce que bon lui sembla.

Une fois munis de leurs mémoires, les notables en tirèrent ce qu'ils voulurent, c'est-à-dire que le Sultan se reconnaissait impuissant et abdiquait, et que, de plus, il ordonnait à la population de se choisir un maître.

Pendant ce temps, la guerre continuait entre les gens de Fès et les Oûdêya. Les habitants de la ville écrivirent aux qâïds des Berbers, pour leur demander leur appui contre les Oûdêya et les prier de venir examiner et discuter avec eux la désignation de celui qui prendrait le pouvoir.

Elḥasan ben Ḥammo Ou 'Azîz Elmṭîri, chef des Aït Idrâsén, arriva avec les principaux de son peuple, suivi bientôt d'Elḥâddj Moḥammed ben Elgâzi, chef des Zemmoûr et des Beni Ḥkim, également accompagné des notables de ses tribus. Quand ils se furent réunis avec les gens de Fès, ils se concertèrent tous ensemble sur la prestation de serment, et leur choix se fixa sur Moûlay Brâhîm ben Yazîd. Ce personnage était plein de ténacité et de réserve.

Il était allié au Sultan dont il avait épousé la fille. Habitant le *derb* de Ben Ziyân, près de la Mdersa 'Inâniya, il ne sortait de sa maison que le vendredi pour aller prier à la *mdersa*, et rentrait ensuite directement chez lui. Leur choix se porta sur lui sans examen ni épreuve.

« Le Sultan, dirent-ils ensuite, a absolument besoin d'argent et d'hommes. » Ben Ou 'Azîz se chargea des hommes, déclarant qu'il aurait autant de guerriers et de chevaux qu'il voudrait. Elḥâddj Eṭṭâléb ben Djelloûn s'engagea à fournir l'argent : usant, dans ce but, de ruse vis-à-vis d'un certain nombre de négociants qu'il nomma, il prétendit que le Sultan, avant de se mettre en route pour Morrâkch, avait déposé entre leurs mains, par son intermédiaire, des sommes considérables.

Le lendemain du jour où toutes ces dispositions furent arrêtées, les délégués se rendirent auprès de Moûlay Brâhîm ben Yazîd et, après l'avoir fait venir, lui imposèrent certaines conditions, au nombre desquelles était l'éloignement des Oûdèya de Fès Eljedîd. A chaque condition qu'ils lui dictaient, le prince remuait la tête en signe d'assentiment. Ils lui prêtèrent ensuite serment, dans la matinée du 24 moḥarrem 1236.

On prétend qu'aux premières offres qui lui furent faites, Moûlay Brâhîm répondit par un refus, mais quand ils lui eurent dit que s'il n'acceptait pas leur serment, ils appelleraient au pouvoir un personnage de la famille de Moûlay Idrîs (Dieu soit satisfait de lui !), il craignit que le pou-

voir ne sortît de sa famille, et céda à leur demande. Dieu sait quelle est la vérité!

Parmi les personnages qui participèrent à la *béï'a*, il y eut le chérif Sîdi Elḥâddj El'arbi ben 'Ali Elouezzâni et le chéïkh Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed El'arbi Edderqâoui, qui avait parmi ses plus fidèles disciples Ben Elgâzi Ezzemmoûri, lequel était alors le chef des Berbers et dirigeait toutes ces affaires avec Ben Ou 'Azîz ; Boû Bkeur Mhâouch, chef des Aït Ou Mâlou, assista également à la *béï'a*.

Toutes ces dispositions prises, les délégués écrivirent aux 'Abîds de Méknès pour leur demander leur adhésion; mais ils la leur refusèrent, à l'exception de ceux qui haïssaient le Sultan et qui la leur promirent par-dessous main. Les Oûdêya, à qui ils écrivirent dans les mêmes termes, se montrèrent encore plus hostiles à leurs ouvertures.

Les gens de Fès envoyèrent auprès d'eux, pour rapporter leur serment, le chéïkh Aboû 'Abdallâh Edderqâoui qui comptait des fidèles parmi eux: ils l'arrêtèrent et le mirent en prison, et firent part de ces faits au Sultan qui ne manifesta ni colère, ni assentiment.

Moûlay Brâhîm et les Berbers demeurèrent à Fès, jusqu'au jour où ils eurent complètement épuisé l'argent que leur avait procuré Elḥâddj Eṭṭâléb ben Djelloûn. Ils décidèrent alors de quitter Fès. Il leur adviendra dans la suite ce que nous allons raconter.

Départ de Moûlay Brâhîm ben Yazîd pour Tétouan : sa mort dans cette ville [1].

Quand ils eurent épuisé leur argent, qui avait été gaspillé sans profit, Moûlay Brâhîm ben Yazîd et ses parti-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 160.

sans se concertèrent sur les résolutions à prendre. Ils décidèrent de se rendre dans les ports, pour en effectuer la conquête et s'emparer de l'argent qui s'y trouvait. Ils firent donc partir Moûlay Brâhîm. Celui-ci n'était qu'un instrument entre leurs mains; le véritable chef, celui qui prononçait les ordres et les défenses, était Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Slîmân. Quant à Ben 'Abderrezîq et à un certain nombre de ses amis qui avaient pris l'initiative de cette affaire, ils avaient péri le même soir dans une rencontre avec les Oûdèya à l'affaire de Ḍhar Elmehrês ; leurs têtes avaient été coupées et envoyées au Sultan à Morrâkch. En quittant Fès, les voyageurs passèrent chez les Aït Zemmoûr, et campèrent à Elouelja Eṭṭouîla. De là, ils cherchèrent à obtenir des habitants de cette région, 'Arabs Beni Ḥsen, gens du Ġarb, Dkhîsa et Oulâd Noṣéïr, leur enrôlement dans leurs rangs. Mais ceux-ci n'y voulurent pas consentir. Le qâïd Moḥammed ben Ichcho résolut de les attaquer pendant la nuit et de les disperser, mais ces projets leur furent dévoilés par Moḥammed ben Qâsém Essefiâni Elloûchi, qui était en dissidence avec le Sultan et leur conseilla de passer la rivière près de chez lui, d'où il pourrait les défendre contre quiconque les attaquerait. Quand ils eurent franchi l'oued, Essefiâni se joignit à eux à la tête de ses compagnons, et ils marchèrent sur Qṣar Ketâma, où ils établirent leur camp à Koudiat Moûlay Ismâ'îl.

De là, ils écrivirent aux habitants des places fortes, El-'arèïch, Tanger et Tétouan, pour les inviter à reconnaître le Sultan et à embrasser leur cause. El'arêïch et Tanger refusèrent : on dit cependant que les gens d'El'arêïch prêtèrent le serment et que quelques-uns d'entre eux se rendirent auprès du prince, mais il est à supposer plutôt que cela n'eut lieu que plus tard. Quant aux habitants de Tétouan, ils se soumirent. Le qâḍi de Tanger, Aboûl'abbâs Aḥmed Elfelloûs, avait résolu de prêter serment à Moûlay

Brâhîm, mais, prévenu, le gouverneur de la ville, Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi Essa'îdi, l'envoya en exil et le remplaça par le fqih distingué Aboûlbaqâ Khâléd Eṭṭandji.

La réponse favorable des gens de Tétouan décida Moûlay Brâhîm et ses partisans à s'acheminer sur cette ville. A peine y furent ils entrés qu'ils s'emparèrent de l'argent du port, des magasins du Sultan, et de tout ce qu'ils contenaient en fait d'armes, de toile, de drap, etc., et que les Berbers se partagèrent. Enfin, arrivés au *Mellâḥ* des juifs, ils le pillèrent et y découvrirent des sommes d'argent considérables. Ils trouvèrent, dit-on, un si grand nombre de fanègues de doublons et de *boundouqi* que Ben Elġâzi Ezzemmoûri et les autres chefs des envahisseurs ne donnaient plus à leurs gens que des *boundouqi*, ce qui accrut rapidement le nombre de ceux qui se joignirent à eux. Quarante-sept jours après leur arrivée à Tétouan, Moûlay Brâhîm mourut (Dieu lui fasse miséricorde !). Il était déjà malade quand il arriva dans la ville et on avait dû le porter dans une litière. Ses compagnons dissimulèrent sa mort et l'enterrèrent dans sa maison. Il advint ensuite d'eux ce que nous allons rapporter.

Proclamation de Moûlay Sa'îd ben Yazîd à Tétouan; son retour à Fès [1].

Quand Moûlay Brâhîm ben Yazîd fut mort, les hommes de son gouvernement cachèrent sa mort pendant deux ou trois jours, puis invitèrent les habitants de Tétouan à proclamer son frère Moûlay Sa'îd ben Yazîd. Mais l'accord ne se fit pas : les uns refusaient, les autres consentaient. Moḥammed ben Slîmân, Ben Elġâzi et leurs partisans con-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 161.

voquèrent les réfractaires et les forcèrent à accepter la *béï'a*. Ils s'engagèrent à prêter serment, et en dressèrent un procès-verbal qu'ils rendirent authentique. Le gouverneur actuel de Tétouan, Elḥâddj 'Abderraḥmân ben 'Ali Ach'âch, fut révoqué et remplacé par Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Yousef Elmousoulmâni, qui était un homme habile et énergique. Sur ces entrefaites, on apprit que le Sultan était en route, venant de Morrâkch, et qu'il était déjà arrivé à Qṣar Ketâma. Effrayés de cette nouvelle, Moûlay Sa'îd et son parti partirent en toute hâte pour Fès par le chemin du Djebel. Il advint d'eux ce que nous allons rapporter.

Le sultan Moûlay Slîmân vient de Morrâkch à Elqṣar, puis se rend à Fès et assiège cette ville [1].

Le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) était demeuré pendant tout ce temps-là à Morrâkch. Les 'Abîds, regrettant les excès auxquels ils s'étaient livrés à Ribâṭ Elfeṭḥ en abandonnant le Sultan et en pillant ses bagages, comme nous l'avons rapporté, l'avaient bientôt rejoint, isolément ou par deux, de sorte qu'un grand nombre d'entre eux s'étaient réunis autour de lui, composés surtout de ceux qui étaient connus, comme les qâïds et les titulaires d'emplois. Quand il avait appris la proclamation de Moûlay Brâhîm ben Yazîd, il avait attendu pendant quelque temps une occasion favorable, puis quand il avait su qu'il se rendait dans les ports, il s'était hâté de quitter Morrâkch, avec le *guéïch* des 'Abîds et quelques tribus du Ḥoûz pour l'y devancer. Arrivé à Ribâṭ Elfeṭḥ, il avait traversé la rivière pour arriver à Salé et avait campé à Râs Elmâ. Le vendredi suivant il était

1. Texte arabe, IVe partie, p. 161.

allé en ville faire la prière à la grande mosquée et était entré dans la maison d'un des notables de la ville, Elḥâddj Moḥammed ben 'Abdallâh Ma'nînô. Il avait emmené avec lui le fqîh *mououqqit* Aboûl'abbâs Aḥmed ben Elmekki Ezzouâoui, de Salé également, pour remplir auprès de lui les fonctions de *mououqqit*. Arrivé à Qṣar Ketâma, il avait reçu la nouvelle de l'entrée de Moûlay Brâhîm dans Tétouan, et y avait séjourné. De là, il avait écrit aux Oûdêya et aux gens restés à Méknès pour les inviter à reprendre l'obéissance. Il avait également mandé à son fils Moûlay Eṭṭayyéb de lui envoyer le fqîh distingué Aboû 'Abdallâh Moḥammed Akensoûs, l'auteur du *Kitâb Eldjéïch*.

Nous rejoignîmes le Sultan, dit Akensoûs, à Raïṣâna, à deux étapes d'Elqṣar : il se rendait à Tétouan pour y assiéger Moûlay Brâhîm ben Yazîd. Il reçut alors du gouverneur de Tanger, le qâïd Aboû 'Abdallâh El'arbî Essa'îdi, la nouvelle de la mort de Moûlay Brâhîm et de la proclamation de son frère Moûlay Sa'îd, qui était retourné à Fès. Lorsqu'il eut vérifié cette information, il revint sur ses pas par le chemin d'Elqṣar, se dirigeant sur Fès, où il voulait devancer Moûlay Sa'îd. Ils y arrivèrent tous deux le même jour. Moûlay Sa'îd et ses troupes établirent leur campement au pont du Sbou, tandis que le Sultan rentra dans le palais de Fès Eljedîd avec les Oûdèya.

Le lendemain, à l'aurore, les cavaliers Oûdèya attaquèrent la *mḥalla* de Moûlay Sa'îd au pont et la livrèrent au pillage ; ils tuèrent un grand nombre de gens, notamment des Berbers et des habitants de Fès, et s'emparèrent de richesses considérables provenant du pillage du *Mellaḥ* de Tétouan par les Berbers. Moûlay Sa'îd et son entourage purent à grand' peine s'échapper, et se retirèrent à Fès dont les portes furent refermées sur eux. Les habitants prirent fait et cause pour eux. Durant les journées qui suivirent, fut tué le grand maître Aboûl'abbâs Aḥmed 'Aniqîd Ettetâouni. Cet homme était extraordinaire dans

le tir au mortier, et Moûlay Sa'îd l'avait amené avec lui de Tétouan pour faire le siège de Fès Eljedîd. Mais le Sultan avait chargé quelqu'un de le tuer. Pendant la nuit, cet envoyé vint l'appeler au moment où il se trouvait à la *mḥalla* avec ses compagnons. « Hé, Aḥmed ! viens parler à notre maître le Sultan ! » Pensant qu'il était convoqué chez Moûlay Sa'îd, il répondit : « Me voici ! » et il sortit de sa tente. A ce moment-là, une balle envoyée par celui qui l'appelait l'étendit raide mort.

Le Sultan résolut ensuite d'assiéger Fès jusqu'à ce que les habitants se décidassent à exécuter les ordres de Dieu. Mais il se contenta de bloquer la ville en interceptant les communications. Les Oûdêya l'engagèrent à lancer des bombes, mais il refusa, Dieu lui fasse miséricorde ! « Si les bombes que je jetterais, dit-il, devaient tomber sur la maison d'un Ben Slimân, d'un d'Eṭṭayyéb Elbéyyâz, ou chez d'autres chefs de la révolte, je n'hésiterais pas. Mais elles ne tomberont que sur les maisons des veuves, des orphelins, ou des malheureux, contraints par leur impuissance de rester avec eux. » Cependant les habitants de Fès prirent l'offensive. Ils avaient avec eux un habile tireur, Sa'îd El'euldj. Ils visaient le palais du Sultan. Une bombe vint tomber à l'endroit où s'asseyait le Sultan pour lire ; une autre, dans la *mdersa* qui se trouve à la porte du palais, et où se tenaient un certain nombre d'artilleurs de Salé et de Ribâṭ Elfetḥ. Quatre d'entre eux furent tués, parmi lesquels était le bâcha Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Moḥammed ben Ḥouséïn Fennîch Esslâoui. Alors le Sultan s'irrita et fit amener les grands mortiers de Tanger, dont le calibre variait de 80 à 100. Quand on les eut amenés, il les fit braquer sur la ville. Le combat dura jour et nuit : les boulets et les bombes se croisaient constamment entre les habitants des deux villes. La lutte dura près de dix mois, et personne ne pouvait entrer à Fès, ni en sortir, sans les plus grands dangers.

Pendant ce temps, le Sultan se rendit à Tanger, pour s'occuper de Tétouan qui restait révolté contre lui, laissant aux Oûdèya l'ordre d'assiéger Fès et de continuer le blocus jusqu'à son retour. Dès qu'il se fût établi à Tanger, il envoya des négociateurs à Tétouan, pour solliciter les habitants de faire leur soumission, mais ils refusèrent et s'obstinèrent dans leur révolte. Il envoya alors contre eux une forte armée sous les ordres du qâïd Ḥommân Esṣeridi Elbokhâri. Celui-ci campa à l'Oued Boû Ṣfiḥa et les assiégea pendant quelque temps. Mais la lutte où il avait tantôt le dessus, tantôt le dessous, demeura indécise. Un grand nombre d'habitants de Tétouan et d'autres périrent.

Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm vient d'Essouéïra dans le Nord, et reçoit les fonctions de khalîfa à Fès : événements qui se passèrent pendant ce temps [1].

Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm avait été d'abord à Tâfilèlt. Ses qualités et son mérite l'avaient fait distinguer de son oncle Moûlay Slîmân, qui l'avait fait venir pour l'investir du gouvernement d'Essouéïra et des environs. Il avait assuré l'administration de la ville qu'il avait bien dirigée. Moûlay Slîmân, au cours de son séjour, voyant qu'il n'arrivait pas à triompher de Fès et de Tétouan, écrivit, aussitôt que l'hiver fut terminé et que le printemps approcha, à son neveu Moûlay 'Abderraḥmân pour l'inviter à se rendre auprès de lui avec les tribus du Ḥoûz et à le joindre à Ribâṭ Elfeth. L'intention du Sultan était bien de se servir de ces contingents pour marcher sur Fès, mais la politique exigeait que les choses fussent ainsi présentées.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 162.

Moûlay 'Abderraḥmân réunit donc les tribus et les qâïds du Ḥoûz, et se rendit à Ribâṭ Elfeṭḥ. Arrivé là, comme il n'y trouva pas le Sultan, ceux-ci ne voulurent pas franchir la rivière pour aller avec Moûlay 'Abderraḥmân dans le Ġarb, car il leur avait seulement promis qu'ils le rencontreraient à Ribâṭ Elfeṭḥ. Moûlay 'Abderraḥmân écrivit à son oncle pour lui faire part de la tournure que prenaient les événements. Le Sultan, qui, à ce moment là, avait choisi comme vizir le fqîh Aboû 'Abdallâh Akensoûs, l'envoya auprès de Moûlay 'Abderraḥmân et lui confia de l'argent à distribuer à son armée pour que la joie la décidât à marcher. Cette somme devait permettre de donner 50 *oqiya* à chaque cavalier. Le vizir avait l'ordre, dès son arrivée sur le territoire de Salé, de descendre chez le gouverneur de cette ville Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Boû 'Azza, surnommé Boû Jmi'a. Le Sultan ordonna également à Moûlay 'Abderraḥmân de traverser la rivière avec les principaux chefs de l'armée pour aller auprès du vizir afin de recevoir leur cadeau, et de ne pas leur parler de voyage tant qu'ils n'auraient pas été payés. A ce moment-là seulement il devait leur donner lecture de la lettre du Sultan qui les invitait à venir auprès de lui, à Qṣar Ketâma, pour y toucher les costumes qu'il avait apportés de Tanger, afin que de là il pût retourner avec eux dans le Ḥoûz. Le vizir remplit exactement sa mission, et Moûlay 'Abderraḥmân conduisit son armée à Qṣar Ketâma.

« A notre arrivée à Elqṣar, raconte ce vizir, nous ne trouvâmes pas le Sultan, qui était encore à Tanger. Je me rendis donc auprès de lui et lui appris la nouvelle de l'arrivée de Moûlay 'Abderraḥmân à Elqṣar avec son armée. » Le Sultan quitta aussitôt Tanger et prit la route d'Aṣéïla. Quand il arriva au Soûq Elḥad d'Elġarbiya pour y passer la nuit, le *Mejdoûb* Sidi Moḥammed ben Merzoûq lui envoya demander de venir le voir et de passer la nuit chez lui. Le Sultan accepta l'invitation, se rendit auprès de lui

et lui demanda sa bénédiction. Il écrivit de là à son neveu Moûlay 'Abderraḥmân de conduire l'armée à El'arêïch, où il le retrouverait.

Moûlay 'Abderraḥmân exécuta cet ordre et se réunit dans cette ville avec son oncle le sultan Moûlay Slîmân, qui lui témoigna sa joie de son arrivée, fit des vœux de bonheur pour lui, et le félicita du grand nombre d'hommes qu'il avait amenés avec lui. Le Sultan convoqua ensuite les qâïds du Ḥoûz : parmi eux étaient le qâïd 'Abdelmélik ben Bîhi, le qâïd 'Ali ben Moḥammed Echchiâḍmi, Sî Moḥammed ben Elġenîmi, représentant Elḥâddj Ḥommân El'abdi et accompagné du fils encore enfant de ce dernier, Feḍḍoûl ben Ḥommân, le qâïd Bel'abbâs ben Elmezouâr Eddoûkkâli Elboûzirâri, Elḥâddj El'arbi ben Reqiya Elboûzirâri, le qâïd Moḥammed ben Ḥadîda Elboû'azizi, le qâïd Elma'ṭi Elḥamri, et le qâïd Eṣṣiddîq Belfqîh El'omrâni. Des Rḥâmna, il n'y avait que Elḥâddj Elma'ṭi ben Moḥammed Elḥâddj : pas un seul qâïd des Seràġna, ni des Châouiya n'était présent. Lorsqu'ils furent rassemblés, le Sultan sortit pour les recevoir et s'assit sur un tapis. Il appela d'abord le qâïd 'Abdelmélik ben Bîhi, et après l'avoir fait asseoir à côté de lui, il lui souhaita toutes sortes de bonheurs. Puis il dit: « Vous avez subi des fatigues dans la voie de Dieu : mais je suis encore plus fatigué que vous. Je demande à Dieu de ne pas nous priver, vous et moi, de notre récompense. Sachez que, puisque vous obéissez à Dieu et à son Prophète, ce dont vous avez tout le mérite, il m'importe de vous en récompenser. J'ai donc pensé qu'étant arrivés jusqu'ici, il ne vous convenait pas de vous en retourner sans aller visiter Moûlay Idrîs. Mon désir était de vous renvoyer dans votre pays depuis ici, mais il ne m'est pas possible de partir sans que Dieu ait décidé entre moi et ces gens qui sont en révolte contre la vérité, et pour vous il n'est pas décent de rentrer chez vous sans Sultan. Patientez donc un peu, et poursuivez votre œuvre

jusqu'au bout : vous vous en retournerez alors, si Dieu le veut, avec votre Sultan, contents et satisfaits. » Tous les qâïds répondirent : « Entendu et obéi ! Nous ne t'abandonnerons pas et nous ne nous en retournerons qu'avec toi, dussions-nous rester absents dix ans ! »

A la suite de cela, le Sultan donna au qâïd des cavaliers du guéïch Elbokhâri, Elḥâddj Brâhîm ben Rezzoûq, le commandement de 200 cavaliers fournis par les Ḥoûziya et les 'Abîds, et lui ordonna de partir pour Tétouân, de s'installer à Martîl et d'interdire l'accès du port aux gens de la ville. Cet ordre fut exécuté, et le Sultan quitta El-'arèïch pour gagner Fès avec les tribus du Ḥoûz. Il passa par le territoire des Sefiân et campa au Soûq Elarba'â, près du mausolée de Sîdi 'Isa ben Elḥasan Elmesbâḥi, où il tomba malade. Là il reçut la nouvelle que Brâhîm ben Rezzoûq avait été victime d'un guet-apens de la part du gouverneur de Tétouan, El'arbi ben Yousef, qui l'avait arrêté, lui et ses gens, les avait dépouillés et mis en prison. Cette nouvelle lui causa une grande peine et aggrava encore sa maladie. Au bout de quelques jours, il guérit et se remit en route pour Fès, en s'écartant du chemin pour passer par Tâza. Dans la nuit qu'il passa au Soûq Elkhamîs d'Elgoûr dans le pays des Ḥayâïna, il subit une attaque des Ġayyâtsa et des gens de cette région coalisés avec eux, qui étaient entrés dans le parti des fils de Yazîd. Ils entourèrent la *mḥalla* et firent tomber sur elle une pluie de balles. Le Sultan se leva et calma tout le monde ; il défendit aux hommes de monter à cheval et de s'agiter. Dieu préserva la *mḥalla* cette nuit-là, car pas une seule personne, ni un seul animal n'y furent atteints, tandis que le lendemain les cadavres de l'ennemi jonchaient le sol autour du campement.

Le Sultan entra ensuite dans la ville de Tâza, où il reçut les députations des habitants du Rîf, des Angâd et du Ṣaḥâra, qui se pressèrent autour de lui pour le voir et

dirent : « C'est bien le Sultan, par Dieu ! » Les gens de Fès, en effet, répandaient le bruit de sa mort et écrivaient aux tribus pour leur en faire part. De là, le Sultan marcha sur Fès et installa son campement au pont de l'Oued Sbou (derniers jours de rejéb 1237).

La population de Fès était lasse de la guerre, et souffrait du siège : elle ne pouvait plus supporter le gouvernement des fils de Yazîd. Dès l'arrivée du Sultan, la division éclata, et la rivalité commença au cœur même des deux villes : les uns tenaient pour le Sultan, les autres pour Sa'îd. Mais les partisans du Sultan étaient plus nombreux. Ils ouvrirent la porte et se rendirent auprès de lui, emmenant avec eux les chérifs et les enfants, portant les *Mouṣḥaf*. Ils se précipitèrent à ses genoux, et lui exprimèrent leur repentir et leur soumission. Sa'îd vint lui-même auprès de Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, accompagné de l'*amîn* Elḥâddj Eṭṭâléb ben Djelloûn. Le Sultan leur fit répondre qu'il ne les réprimanderait pas ce jour-là, et que Dieu, qui était le plus miséricordieux des miséricordieux, leur pardonnerait. C'est qu'en marchant sur Fès il avait eu un songe : il entrait à Fès, visitant le tombeau de Moûlay Idrîs (Dieu soit satisfait de lui !), qui le ceignait d'une épée, il montait au minaret et y chantait l'appel à la prière. Or, l'œuvre surprenante de Dieu fut accomplie. Dieu lui ouvrit la ville : il y entra, il visita Moûlay Idrîs, il appela à la prière du haut du minaret dans l'attitude qu'il avait vue en rêve, et, en réalisation de son songe, un membre de la famille des Oulâd Elbaqqâl vint le ceindre d'une épée. A son entrée dans le mausolée de Moûlay Idrîs, il rencontra le chérif béni Sîdi Elḥâddj El-'arbi Elouezzâni, lui adressa de légers reproches, et se débarrassa ainsi des sentiments que son cœur nourrissait contre lui. Ainsi prit fin la révolution. Dieu en soit loué !

Sache, ô lecteur ! que l'on ne saurait blâmer les gens de

Fès et ceux qui embrassèrent leur parti, de la conduite qu'ils tinrent en cette circonstance. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) n'aurait pas dû leur écrire la lettre qui les avait amenés à commettre ces excès et avait été la seule cause du désordre. La déclaration d'Akensoûs, que le Sultan voulait par là les amener à se soumettre est sans valeur : ou alors le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) oubliait que les paroles des grands et surtout celles des rois sont de celles qu'il y a toutes sortes de raisons de répandre, et que, quand elles sont répandues par la foule, elles sont le plus souvent rapportées inexactement. On lit dans le *Ṣaḥîḥ* que 'Omar (Dieu soit satisfait de lui) se trouvait un jour à Mina et qu'un individu déclara que si 'Omar mourait, on acclamerait une personne qu'il désigna et qui n'appartenait pas à la tribu des Qoréïch ! 'Omar (Dieu soit satisfait de lui !) de dire aussitôt : « Je ne me lèverai pas ce soir, afin de donner un avertissement. — N'en faites rien, ô Prince des Croyants, lui dit 'Abderraḥmân ben 'Oûf (Dieu soit satisfait de lui !), car la populace, qui va se réunir au *moûsém*, envahira la place où vous vous tenez, et je crains qu'elle ne vous entende prononcer des paroles qu'elle transformera et qu'elle vous attribuera en toute circonstance. Attendez donc de vous trouver à Médine, la demeure de l'*hijra* et de la *Sounna*, avec les compagnons du Prophète de Dieu (Que Dieu prie pour lui et lui donne le salut !). Vous serez débarrassé des *Mohâdjir* et des *Anṣâr*, et vous serez certain que vos propos se graveront dans leur esprit, et qu'ils seront ensuite fidèlement rapportés. — Par Dieu, répond 'Omar, je ferai cela au premier séjour que je ferai à Médine. » Examinez comment 'Abderraḥmân empêcha 'Omar (Dieu soit satisfait de lui !) de parler au *moûsém* en présence de la foule de peur de provoquer le trouble, et comment 'Omar se rendit à ses raisons quand il comprit qu'elles étaient raisonnables et strictement justes. Or, dans ce temps-là, les hommes étaient de véri-

tables hommes, et cette époque était le meilleur des siècles. N'eût-il pas dû en être ainsi à plus forte raison dans un temps où les bonnes actions étaient rares et l'ignorance la règle générale, où le bien était en décroissance et le mal débordait de tous côtés, où les ordres du Sultan étaient discutés et inexécutés, où la révolte régnait activement, comme vous venez de le voir. C'est pourquoi je dis que le Sultan n'aurait pas dû envoyer cette lettre qui poursuivait deux objets, et qui visait deux éventualités. Mais les desseins de Dieu l'emportent toujours !

Quand le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) eut fait la conquête de Fès et rétabli le bon ordre, il résolut de partir pour Tétouan. Il désigna, pour remplir les fonctions de khalîfa à Fès et dans toute la région environnante, son neveu Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, qui se distinguait par son équité, sa compétence et sa politique avisée. Il emmena avec lui Moûlay Sa'îd ben Yazîd et se mit en route, accompagné des Oûdêya, des 'Abîds et des tribus du Ḥoûz, dans les premiers jours de cha'bân 1237. Il prit la route des Sefiân. Arrivé à la localité appelée Elḥejar Elouâqéf, entre les fleuves Sbou et Ouârga, il reçut le qâïd Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben El'amri Elyaḥyâoui avec ses gens les Beni Ḥsen, le qâïd Aboû 'Abdallâh Mohammed Elma'toûgui Essefiâni et Qâsém ben Elkhaḍir avec leurs administrés les Sefiân et les Beni Mâlék. Les fils du chéïkh Aboû 'Abdallâh Sîdi El'arbi Edderqâoui, encore enfants, vinrent aussi le voir pour solliciter l'élargissement de leur père : il leur fit des cadeaux et leur donna des vêtements, puis leur répondit que ce n'était pas lui qui l'avait emprisonné, ni avait donné l'ordre de l'emprisonner, mais que, s'ils patientaient, leur père serait mis en liberté par Dieu qui l'avait mis en prison. Ses paroles se réalisèrent, car le chéïkh resta en prison jusqu'à la mort du sultan Moûlay Slîmân et à l'avènement de Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, qui inaugura son règne par son

élargissement. Tandis que le Sultan campait au gué de Msî'ida sur l'Oued Sbou, une députation envoyée par les habitants de Tétouan vint lui exprimer son repentir. Parmi les envoyés se trouvait leur gouverneur El'arbi ben Yousef Elmousoulmâni. On crut qu'il allait recevoir un châtiment exemplaire, ainsi que les instigateurs de la révolte qui étaient avec lui, mais le Sultan ne leur adressa que des paroles bienveillantes. Ben Yousef lui dit même, pour innocenter ses administrés et leur servir de rançon : « O notre maître, les gens de Tétouan ne sont pas coupables : c'est moi qui ai tout fait. » Le Sultan lui répondit : « Vous ne pouviez rien faire, ni toi ni eux : celui qui a tout fait, c'est Dieu le Très-Haut. » Il leur pardonna et leur fit des largesses.

En ayant ainsi fini avec les affaires de Tétouan, et n'ayant plus de compétiteur dans les pays du Nord, le Sultan retourna dans le Ḥoûz, marchant rapidement sur Morrâkch, où il entra dans le courant du mois de ramaḍân.

Affaire de la Zâouyat Echcherrâdi ; difficultés qu'y rencontra le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) [1].

Les Cherârda tirent leur origine des 'Arabs Ma'qil du Ṣaḥâra. Ils sont composés d'éléments divers ; le groupe principal est composé de Zirâra et de Chebânât ; les groupes secondaires sont les Oulâd Delîm, les Tekna, les Doûi Blâl, etc. Sous le règne du grand roi Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh, ils habitaient à une petite journée à l'ouest de Morrâkch.

Ce fut parmi eux que grandit le chéïkh Aboûl'abbâs Echcherrâdi, qui était un saint personnage, disciple du chéïkh Sîdi Aḥmed ben Nâṣer Edder'i. Ils croyaient en

1. Texte arabe, IVe partie, p. 165.

lui, et le Sultan lui-même se montra, croit-on, généreux envers lui. Après lui, vint son fils Aboû Moḥammed ben El'abbâs, qui marcha sur les traces de son père et fit édifier la zâouya qui porte le nom des Cherârda. Il fut à son tour l'objet de la confiance de ses contribules, et même de gens étrangers à eux. L'auteur du *Nachr Elmatsâni* raconte en effet que Sî Moḥammed, en revenant de pèlerinage en 1277, passa par Fès, et que plusieurs personnes de la ville se réunirent autour de lui pour recevoir ses leçons et lui construisirent une zâouya au Derb Edderj, dans la 'Odouat Elandalous. Cet auteur fait l'éloge de ce personnage et de son père : on peut s'y reporter. Son fils, Elmehdi ben Moḥammed marcha, à son tour, dans la même voie, sous le règne du sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !). Il étudia d'abord quelques-uns des ouvrages de la science, mais sans parvenir à un degré très élevé, puis il se fit remarquer par sa connaissance de la magie blanche et par ses prophéties. Sa renommée se trouvant accrue, il en profita pour dominer l'ignorance de ses contribules. Le Sultan en eut probablement connaissance, mais ne voulut pas y prêter attention. Mais quand il revint cette fois à Morrâkch, il s'aperçut que sa situation avait grandi considérablement et devenait une menace. A cette époque, les Cherârda étaient dans une situation florissante, ils s'étaient peuplés et étaient très nombreux. Le Sultan leur avait choisi un gouverneur parmi eux: il s'appelait Qâsém Echcherrâdi. Il arriva entre lui et Elmehdi ce qui se produit toujours entre les *mrâbeṭ* et les détenteurs de l'autorité temporelle. Il est probable que le qâïd arrêta un criminel qui s'était réfugié dans la zâouya d'Elmehdi et l'en fit chasser. L'inimitié se mit à régner entre le qâïd et Elmehdi. Puis une altercation survint entre Elmehdi et un de ses parents. Celui-ci s'enfuit à Morrâkch, où se trouvait alors le qâïd Qâsém, et lui exposa ses plaintes contre son oncle Elmehdi. Saisissant l'occa-

sion qui se présentait, le qâïd se rendit auprès du Sultan et lui fit part de l'attitude d'Elmehdi. Celui-ci, dans son arrogance, prétendait s'élever à un rang qu'il n'atteindrait pas, et tant qu'il resterait avec lui dans les tribus, les affaires du Makhzen ne pourraient y être en bon état. Le qâïd fit si bien qu'il obtint du Sultan l'envoi de 200 cavaliers avec lesquels il envahit la zâouya et la pilla par surprise pendant que ses habitants étaient absents dans divers endroits de son gouvernement. Apprenant bientôt que des cavaliers avaient dévalisé leurs maisons, ces gens revinrent bientôt, tombèrent sur les cavaliers du Makhzen, qui se virent dépouiller de leurs chevaux et leurs armes, et retournèrent à pied à Morrâkch.

Ce revers fut terrible pour le Sultan qui s'en irrita. Il y avait alors, par hasard, auprès de lui, le gouverneur de Morrâkch, Aboû Ḥafṣ 'Omar ben Boû Setta, et le gouverneur des Rḥâmna, le quâïd Qâsém Erraḥmâni, hostiles tous deux aux Cherârda, particulièrement ce dernier. Ils attaquèrent violemment, en sa présence, l'attitude des Cherârda, et l'engagèrent vivement à les razzier et à leur infliger un châtiment qui les empêchât de recommencer. Sur ces entrefaites, les Cherârda, se repentant de ce qu'ils avaient fait, envoyèrent des victimes propitiatoires au Sultan, et égorgèrent des animaux devant sa porte et devant les mausolées des saints de Morrâkch, mais il repoussa leurs demandes. On dit que le Sultan n'eut pas connaissance de ce témoignage de repentir, à cause de la toute-puissance de 'Omar ben Boû Setta et de Qâsém Erraḥmâni, avec lesquels le Sultan était comme dépourvu d'autorité. Ils le harcelèrent d'ailleurs jusqu'au moment où il envoya des émissaires dans les tribus du Ḥoûz pour les inviter à participer à la razzia des Cherârda. Ces tribus lui envoyèrent leurs contingents. Le Sultan avait d'ailleurs, auprès de lui, le *guéïch* Eloûdêya et ses principaux chefs, comme Eṭṭâhar ben Més'oûd Elḥas-

sâni, et Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar. Il avait, de plus, le qâïd Moḥammed ben El'amri avec les Beni Ḥsen et d'autres tribus du Ġarb.

Quand le Sultan fut prêt à marcher contre les Cherârda, il fit partir d'abord Qâsém Erraḥmâni, qui s'était fait fort de réduire à lui seul cette tribu. Celui-ci se mit en route en toute hâte pour être le premier, et alla se fixer à 'Aïn Dâda, où il demeura huit jours.

Pendant ce temps, des intermédiaires allaient et venaient entre le Sultan et les Cherârda. Mais la division faillit éclater parmi ces derniers. Un *mrâbeṭ*, nommé Elḥabîb, de la famille des Oulâd Sîdi Aḥmed Ezzâouya, prit l'initiative d'envoyer une quarantaine de Cherârda auprès du Sultan pour tâcher de négocier la paix.

Sur les conseils, dit-on, de Erraḥmâni et de Ben Boû Setta, le Sultan les arrêta, et leur fit enlever leurs chevaux et leurs armes. Le mal s'aggrava alors, il fallait y porter remède d'urgence. Le Sultan se mit en marche à ce moment-là : la lutte s'engagea dès le matin, mais, comme on était en été, lorsque la chaleur devint trop forte, on se sépara. Puis, quand le soir fut venu, Qâsém Erraḥmâni retourna au combat, mais il fut battu et tué et sa tête portée au bout d'une lance. L'armée du Makhzen fut mise en déroute et la débandade se produisit dans la *mḥalla*.

Les tribus se dispersèrent et se retirèrent pendant la nuit sans s'inquiéter de ce qui pourrait se passer. Aussi, le lendemain matin, il ne restait plus avec le Sultan que le *guéïch* du Makhzen. Se précipitant alors sur la *mḥalla*, les Cherârda virent que le Sultan restait avec très peu de monde, et pensèrent à s'emparer de sa personne. Ils se mirent à combattre, et l'armée qui était avec le Sultan, vaincue, abandonna la *mḥalla* avec tout ce qui s'y trouvait.

Les Cherârda se partagèrent le butin, tandis que le Sultan, groupant autour de lui les gens de son entourage

immédiat, reprenait la route de Morrâkch. Mais, en chemin, il rencontra une rigole d'eau qui lui barra la route. Les Cherârda semèrent le désordre parmi les gens du Sultan et se mirent à dépouiller tous ceux qu'ils purent saisir. La défaite du Sultan n'en était que plus complète. Les Cherârda tuèrent par derrière 'Omar ben Boû Setta. Voyant cela, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) fit proclamer aussitôt que personne ne devait se faire tuer pour lui et pour ces misérables dépouilles, et qu'il fallait donner aux Cherârda tout ce qu'ils demanderaient. Une vingtaine de chefs des Cherârda se réunirent et vinrent lui dire : « O notre maître ! viens avec nous afin que la foule ne puisse pas t'atteindre ! » Le Sultan se remit entre leurs mains. Il était monté sur sa mule. Les Cherârda l'entourèrent et le conduisirent jusqu'à leur zâouya, où ils l'installèrent dans la maison qu'ils appellent Dâr Elmoûsém. Ils le traitèrent avec respect et firent tous leurs efforts pour le bien servir.

Le Sultan avait avec lui son nègre Faraji, qui était encore enfant et qui devint plus tard gouverneur de Fès Eljedîd, sous le règne de Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, ainsi que 'Abdelkhâléq ben Grîrân Elḥarîzi, qui était jeune alors et dont les joues se couvraient à peine de duvet.

Le Sultan demeura trois jours chez les Cherârda. Le quatrième jour, qui était un vendredi, le Sultan fit la prière chez eux et entendit la *khoṭba* qui fut prononcée en son nom. Le lendemain, les Cherârda montèrent à cheval pour l'escorter jusqu'à Morrâkch. Arrivés à 'Aïn Boû 'Oukkâz, ils lui firent leurs adieux et s'en retournèrent. En les quittant, il leur dit : « Ceux qui ont voulu ouvrir les portes de la révolte, Dieu s'est servi de leurs têtes pour les boucher. » Il voulait désigner les Rḥâmna.

Un ou deux jours après l'arrivée du Sultan à Morrâkch, les Rḥâmna tuèrent Moḥammed ben Boû Setta. Ils avaient appris que ce personnage, qui avait été fait prisonnier par

les Cherârda, puis relâché, s'était engagé d'une façon solennelle, vis-à-vis de ces derniers, à défendre leur cause auprès du Sultan, s'il recevait le gouvernement de Morràkch en remplacement de son frère 'Omar qui venait d'être tué. C'est pour cela que les Rḥâmna l'avaient massacré.

Voici ce que raconte l'auteur d'*Eldjéïch* :

« Trois jours après qu'il eut décidé de se rendre à Zâouyat Echcherrâdi, le Sultan m'envoya dans le Soûs, où son neveu Moûlay Bennâṣer ben 'Abderraḥmân, qui était gouverneur de ce pays, avait donné de nombreux sujets de plaintes.

« Arrivé à Târoûdânt, j'y attendis quelque temps des nouvelles. Nous apprîmes bientôt la défaite du Sultan, mais avec des versions différentes. Les uns disaient qu'il avait été tué, les autres qu'il était mort de mort naturelle ; d'autres enfin qu'il était sain et sauf. Mais nous reçûmes après cela deux lettres venant du Sultan, l'une portait son sceau et écrite de la main du secrétaire, l'autre écrite de sa propre main, pour nous confirmer la nouvelle de son salut. Il disait dans celle-ci : « Cette expédition n'a eu lieu « que pour faire périr les oppresseurs et ceux qui nous « trompaient par leurs manifestations d'amitié, tandis qu'en « réalité c'étaient nos pires ennemis, comme Qâsém Erraḥ- « mâni, un tel et un tel. Quant aux Oulâd Boû Setta, 'Omar « a été tué par les Zirâra, à cause de ses accointances avec « les Rḥâmna, et Moḥammed a été tué par les Rḥâmna, pour « ses accointances avec les gens du Soûs. Le chérif Sîdi Mo- « ḥammed ben 'Abdeljélîl Elouezzâni a été atteint d'une « balle (sur lui soit la miséricorde de Dieu !). Bref « la mort « du rat nous a permis de briser la jarre ». Tu as bien fait « d'attendre ; laisse toutes choses en l'état, et ramène avec « toi les chéïkhs du Soûs à qui tu promettras notre bienveil- « lance et notre appui dans tout ce qu'ils demanderont. « Salut ! »

Une fois rentré à Morrâkch, le Sultan fit rembourser leurs dépenses aux auxiliaires qui l'avaient abandonné dans la défaite, et qui se présentèrent auprès de lui, humbles et repentants, et sollicitant leur pardon aux portes de son palais. Il ne put que renoncer à punir leurs basses actions et leur désobéissance. Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu ! Il leur ordonna seulement de se préparer à coopérer à une expédition contre les Berbers du Nord. Il les renvoya chez eux en leur donnant rendez-vous pour la fête du Moûloûd généreux, époque où survint le terme de ses jours (Dieu lui fasse miséricorde !).

Mort du Prince des Croyants Moûlay Slîmân ben Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !) [1].

Pendant les dernières années de son règne, le Prince des Croyants Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) était las de l'existence et voulait abandonner le pouvoir à son neveu Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, pour consacrer son indépendance au culte de son Maître, jusqu'au moment où la vérité viendrait à lui. Plus d'une fois il exprima ce désir qu'il manifesta souvent dans ses lettres et correspondances, notamment dans son testament dont voici le texte :

« Louange à Dieu.

« J'ai constaté la déformation de la religion et la domination exercée dans les affaires des Musulmans par la perversion et l'ignorance. 'Omar disait : « Si nous les sui-« vons, nous les suivrons même dans des choses que nous « n'approuvons pas, sinon ce serait la division, car ceux-là « sont juges et tous ceux-ci sont corrompus. C'est pour-« quoi ajouta-t-il, nous avons proclamé Aboû Bekr, ce qui,

1. Texte arabe, IVe partie, p. 166.

« par Dieu, était préférable. » Le Prophète de Dieu (sur lui soient les prières de Dieu et le salut !) disait au sujet d'Aboû Bekr : « Dieu le dédaigne et les Musulmans l'agréent. » et l'honora de la première place à la prière, qui est la base de la religion. Aboû Bekr disait aux Musulmans : « Pro-« clamez 'Omar ! » et il fit reconnaître ce dernier, pendant qu'il vivait encore, de sorte que le serment qui lui fut prêté fut obligatoire et valable, quand il mourut. 'Omar disait : « Les six que voici sont les meilleurs d'entre les « Musulmans. » Le Prophète de Dieu (Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) a dit : « Le meilleur des servi-« teurs de Dieu est Soḥéïb. » Il a dit : « Aboû 'Obéïda est l'homme loyal par excellence de ce peuple. »

« Il a dit encore : « Le ciel n'a pas abrité, la terre n'a pas « porté une langue plus sincère que celle de Aboû Derr. » Il a dit plus que cela encore sur Aboû Bekr et sur 'Omar. L'éloge est donc nécessaire pour faire connaître quelqu'un et pour montrer ce qu'il vaut, afin qu'on puisse en profiter. Aussi, voici ma déclaration : Dieu la fasse assez pure pour son généreux visage !

« Je ne pense pas que parmi les descendants de Moûlay 'Abdallâh notre aïeul, ni parmi les fils de notre père Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !), ni parmi ses petits-fils, il s'en trouve un plus éminent que Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm et plus digne du pouvoir (Dieu le conserve !). Il ne se livre pas à la boisson, il ne commet pas d'adultère, il ne ment pas, il ne vole pas, il ne fait couler le sang et ne prend l'argent d'autrui que pour des raisons sérieuses, quand bien même il serait maître du royaume de l'Orient et de l'Occident ; il est d'une piété de Soḥéïb ; il observe le jeûne obligatoire et surérogatoire, et il effectue les prières obligatoires et surérogatoires.

« Mon but, en le faisant venir de Eṣṣouéïra, a été de le faire voir et connaître par les populations : c'était aussi pour le leur montrer que e lui avais fait quitter Tâfilèlt.

Si ceux qui aiment la vérité veulent l'écouter, il leur sera aussi utile que le fut, à son père, encore vivant, Sîdi Moḥammed, son grand-père, et ils n'auront plus besoin de moi. Les habitants du Maġrib l'aimeront et le suivront, s'il plaît à Dieu ! Quiconque le suivra, suivra la bonne direction ; quiconque en suivra un autre, suivra la voie de la révolte et de l'erreur.

« Je mets tout le monde en garde contre les fils de Yazid, comme l'avait fait mon père. Ceux qui l'ont suivi, lui et ses enfants, ont vu comment il s'est enfoncé dans les ténèbres, comment il a été poursuivi par la malédiction de son père et comment il s'est insurgé contre la nation.

« Quant à moi, je suis à bout de forces, et je succombe à la tâche : ma tête est maintenant couverte de cheveux blancs. Puisse Dieu me faire revivre dans mes enfants et dans les Musulmans ! Ainsi soit-il.

« Voilà mes conseils, voilà mon testament.

« Slîmân ben Moḥammed, Dieu le favorise ! »

Dans le cours de cette période, les Doûi Blâl commirent une perfidie en pillant les revenus de la douane envoyés du port de Essouéïra ; ce forfait fut perpétré avec la complicité des Chiâḍma qui accompagnaient le convoi et de leur qâïd Moḥammed Echchiâḍmi, qui s'attribua la plus large part du butin. Cet envoi contenait des trésors de la plus grande valeur et d'importantes richesses, en nombre considérable. Cet événement ébranla la santé du sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) et provoqua la maladie qui amena sa mort.

Lorsqu'il se sentit terrassé par le mal, il renouvela l'acte par lequel il léguait le pouvoir à Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, et le lui envoya à Fès où il exerçait les fonctions de khalifa, comme nous l'avons rapporté. Il se fit apporter pour cela une feuille blanche et son grand sceau. Les femmes seules étaient présentes auprès de lui. Il scella d'abord la feuille de sa propre main, et écrivit les pre-

mières lignes de la lettre, puis la fit terminer par une de ses concubines qui savait bien écrire. Ensuite il plia la lettre, la cacheta, et faisant venir le qâïd Eldjîlâli Erraḥmâni Elḥoouioui, qui était *qâïd elméchouar*, il lui demanda deux cavaliers pour porter cette missive à Fès, en disant qu'ils recevraient à leur arrivée une récompense importante fixée par lui, s'ils marchaient vite. Cette lettre était le *'ahd* qui fut lu à Fès. En voici le texte :

« Louange à Dieu seul.

« Dieu prie sur notre seigneur Moḥammed, sur sa famille et ses compagnons, et leur donne le salut !

« A nos oncles les Oûdèya, aux fantassins de Fès, aux notables et aux principaux de la ville.

« Que le salut, la miséricorde de Dieu et ses bénédictions soient sur vous, ainsi que sur notre neveu le fqîh le qâḍi Moûlay Aḥmed, et sur les fqîhs Ben Brâhîm et Elâzmi.

« Ensuite :

« Comme je me sens arrivé à l'épreuve qui ne laisse personne en ce bas monde, voici mon testament que je vous présente avant que mon heure ait sonné. Je prends Dieu à témoin qu'il ne reste pas dans mon cœur le moindre atome de rancune contre une seule créature de Dieu, car ce qui s'est passé a été voulu par Dieu, qui le savait depuis longtemps. D'ailleurs, je ne suis pas le seul qui ait subi ce sort : car mes prédécesseurs se sont trouvés dans une situation affreuse et plus critique. J'ai établi entre mes oncles et les habitants de Fès une fraternité qui, avec l'aide de Dieu, ne se brisera pas et dont les fils hériteront de leurs pères. Je fais à tous les recommandations que Dieu adressait à nos anciens : « Nous avons recommandé à ceux qui « ont reçu le Livre avant vous, et nous vous recomman- « dons à votre tour de craindre Dieu, d'observer ce que « vous a apporté le Prophète et de vous abstenir de ce « qu'il a interdit. » Craignez donc Dieu ! La *Sounna* du

Prophète de Dieu (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) dit aussi : « Vous observerez ma *Sounna* et celle des kha-« lifes orthodoxes qui me succéderont. Mordez-là avec vos « molaires. Ce peuple sera toujours prospère tant qu'il « observera le Livre de Dieu. »

« Je lègue le pouvoir à Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, et je demande à Dieu de m'accorder pour cela la même faveur qu'à Souléïmân ben 'Abdelmélik léguant le pouvoir à 'Omar ben 'Abdel'azîz : « Certes, je ressuscite les « morts et j'inscris leurs actions et les œuvres qu'ils ont « laissées. Celui qui établit une belle loi en aura la récom-« pense et la récompense de ceux qui l'auront observée « jusqu'au jour de la résurrection. »

« Vous vous réunirez pour dresser l'acte de reconnaissance de cet *'ahd* que le qâḍi et les deux fqihs vous expliqueront. Si quelque divergence se produit parmi vous, faites-la résoudre par Dieu et le Prophète.

« Pour moi, je déclare devant Dieu que je me soumets entièrement et que j'obéis au serviteur de Dieu 'Abderraḥmân ben Hichâm et je le revêts de mon serment de fidélité.

« Maintenant que j'ai donné au peuple du Prophète de Dieu (Dieu lui accorde ses bénédictions et le salut !) les conseils que j'avais le devoir de lui apporter, j'espère que Dieu me récompensera de mes bonnes intentions, lui qui sait ce qui se passe dans les cœurs et qui connaît tous les secrets.

« Salut. Le 4 rabî' prophétique de l'année 1238. »

La maladie du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) se prolongea encore quelques jours ; il trépassa le 13 rabî' Ier, deuxième jour de la fête du Moûloûd de l'année précitée. Il mourut sain d'esprit et avec toute sa lucidité, certain et joyeux d'aller auprès de son Maître. Il fut enterré dans le mausolée de son ancêtre Moûlay 'Ali Echchérif qui se trouve à Morrâkch, à Bâb Aïlân.

Un grand nombre d'écrivains de l'époque ont composé des élégies à ce sujet : de ce nombre est celle du fqîh délicat, du secrétaire éloquent, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs Elfèsi.

Détails complémentaires sur le sultan Moûlay Slimân ; monuments qu'il fit édifier ; sa politique [1].

Dès son avènement, le Prince des Croyants Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) ramena l'accord des conséquences avec leurs principes, et établit un khalifat conforme à ces règles, en ramenant la justice et la bienveillance pour les sujets, pour les faibles et les malheureux.

Une des marques de sa haute intelligence et de son équité fut l'abolition des *meks* qui frappaient, dans les villes principales du Maġrib, aux portes, et dans les marchés, les marchandises, les produits de la terre, les peaux et le tabac. Ces taxes rapportaient pendant le règne de son père une somme nette de 500.000 *mitsqâls*, inscrite sur les registres, et vendue sous la responsabilité des gouverneurs des villes et des gouverneurs des tribus. Le chiffre de ces taxes variait avec les villes. Le *meks* servait à payer les dépenses de costumes, de selles, d'armes, de couture pour les soldats, les dépenses pour les délégations envoyées par les tribus, et pour les hôtes, la *moûna* des troupes, l'entretien des maisons du Sultan et de tous ses gens. Ce *meks* suffisait pour faire face à toutes les dépenses du gouvernement, et on ne versait au Trésor que l'argent des ports, l'*'achours* et la *zekâts* des tribus. Les recettes de ce *meks* balançaient celles des ports et l'*'achours* des tribus. Ce Sultan juste renonça à ces revenus, et Dieu les lui remplaça par de plus grands, provenant seulement de sources

1. Texte arabe, IVe partie, p. 169.

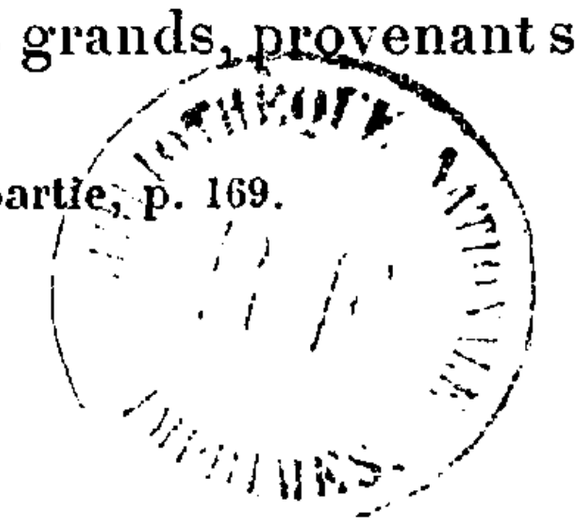

légitimes, comme l'*achours* et la *zekâts* des tribus, la *zekâts* perçue sur les biens des marchands, l'*achours* pris aux marchands chrétiens et aux Juifs dans les ports.

Quant aux Musulmans, il leur interdit d'aller faire du commerce sur le territoire de l'ennemi, dans la crainte qu'il n'en résultât une taxation de leurs biens, ou des conflits avec les *nations*. C'est du moins ce qu'on m'a raconté : Dieu sait quelle est la vérité !

Sous son règne, les tribus s'enrichirent et leurs troupeaux augmentèrent ; sa justice et sa bonne administration amenèrent la prospérité. Une tribu, qui, du temps de son père, donnait 1.000 *milsqâls*, versait, en suivant strictement la Loi sainte, 30.000 *milsqâls*. Ce résultat était dû à l'aide que Dieu lui prêtait, à son respect de la justice, à sa clémence, à sa bonté, à son respect humain, à sa patience, à sa bonne politique, à sa modération dans les affaires et l'attention avec laquelle il évitait tout ce qui est contraire à ces qualités.

La clémence fut le fond principal de son caractère. Ses contemporains s'accordent à dire qu'il était l'homme le plus clément de son temps ; celui qui savait le mieux se contenir dans un moment de colère pour ne pas commettre de faute. Il avait pour principes de repousser les châtiments corporels prononcés dans les cas de culpabilité incertaine, de toujours rechercher la conciliation et d'accepter les excuses. Ce fut à tel point qu'on raconte qu'il n'a jamais usé de violence avec personne, ou qu'il s'exposa au malheur dans un but personnel ou dans un intérêt terrestre. D'ailleurs sa clémence est suffisamment prouvée par la façon dont il traita ceux qui se révoltèrent contre lui.

L'auteur d'*Eldjéïch* dit : « Avant de partir de Fès, lors de la révolte, pour me rendre auprès du sultan Moûlay Slîmân à Qṣar Ketâma, j'allai faire mes adieux au qâḍi Aboûlfaḍl 'Abbâs Ettâoudi, qui me fit, entre autres recom-

mandations, la suivante : « Dis de ma part à notre maître « le Sultan que je crains beaucoup que, s'il triomphe de « ces révoltés, il ne leur pardonne ! » Quand j'eus rejoint le Sultan, je lui communiquai les paroles du qâḍi. « Com- « ment, me répondit-il, leur pardonnerais-je ? Le Prophète « (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) a dit à Aboû « 'Azîz : « Je ne te laisserai pas essuyer tes moustaches à « la Mekke avant que tu aies trompé Moḥammed deux « fois. » Cependant lorsqu'il fit la conquête de Fès, ses premières paroles furent qu'il ne châtierait pas les habitants et que Dieu leur pardonnerait, lui qui est le plus clément des cléments. Il s'empressa même de quitter la ville, dans la crainte que quelqu'un de son entourage ne l'excitât contre quelque habitant. Fût-elle jamais plus vraie cette maxime que le naturel l'emporte toujours sur l'assimilation. »

Quant à la piété, c'était sa marque distinctive et la règle qu'il suivait pour adorer Dieu, remplissant les prescriptions divines à leur moment, qu'il fût en ville ou en voyage, observant le ramaḍân et passant ses nuits en prière. Il choisissait pour cela les maîtres et les professeurs des lecteurs sacrés, et réunissait les plus grands *'oulamâ* pour lire le *ḥadîts* glorieux, en discuter le sens, et en causer, le jour et la nuit, principalement en ramaḍân. Il apportait dans ces discussions l'abondance de sa science et la distinction de son esprit, trouvant le premier l'intelligence des questions qui déconcertaient d'autres que lui. Il ne manquait jamais de jeûner chaque mois, les jours où cette pratique est devenue d'une coutume générale sans avoir été commandée par la loi. Il honorait les savants qui sont les héritiers des prophètes, et leur donnait la préséance sur tous les autres personnages de son gouvernement. Il leur concédait des revenus, leur donnait de belles maisons, des fermes de rapport. Il n'était pas moins généreux envers leurs inférieurs, les professeurs et les *ṭolba*. Il distinguait parmi eux ceux que leur application et leur intel-

ligence faisaient remarquer, leur témoignant une plus grande bienveillance et doublant leur traitement. Aussi, pendant son règne, on rivalisait de zèle pour acquérir les sciences et les professer, parce que la science et les savants étaient en honneur dans son gouvernement et étaient récompensés.

Sa résignation dans les difficultés, son endurance dans le malheur, sa fermeté en présence de l'adversité et des coups du destin, étaient semblables à la mer et même aux montagnes dont le proverbe dit :

« Adressez-vous à la mer, elle ne bouge pas ; adressez-vous à la montagne, elle reste silencieuse et fortement campée sur sa base. » L'auteur du *Boustân* déclare que s'il racontait tout ce dont il a été témoin, on en serait étonné.

Au point de vue de la justice, on n'a pas vu dans son siècle un roi plus juste que lui. Une des choses étonnantes qu'il faisait était qu'il obligeait les gouverneurs à rendre à leurs sujets ce qu'ils leur faisaient payer injustement, sans présentation de preuve à la charge de ces fonctionnaires, suivant la pratique suivie par les docteurs dans les réclamations formulées contre les oppresseurs et les tyrans.

Le trait suivant, qui m'a été raconté par le fqîh Aboûl-'abbâs Aḥmed ben Elmekki Ezzouâoui, *mououqqit* de la grande mosquée de Salé, indique sa justice et sa modération. « Le sultan Moûlay Slîmân, m'a-t-il dit, était venu à Salé en 1236 et campait à Râs Elmâ. Comme il m'avait appelé pour remplir auprès de lui les fonctions de *mououqqit*, je pénétrai auprès de lui. Il était grand, avait le teint clair et de beaux traits. Il s'entretint avec moi de questions de *lôqît*, qu'il connaissait à fond, et fut charmé des réponses que je lui fis. Il me fit cadeau de deux doublons. Il tira sa montre de sa poche pour la régler, et je vis qu'il l'attachait avec un *mejdoûl* de laine. A la prière

du 'aṣar, qu'il vint faire avec nous, je m'aperçus qu'il portait un pantalon rapiécé. Bien qu'il eût pour sa prière un *imâm* officiel, qui était le fqih Si Elḥâddj El'arbi Essâḥli, il fit cependant cette prière-là avec nous. La prière terminée, nous rentrâmes chez nous et on nous apporta le repas qui consistait dans un simple petit plat de *kouskous* recouvert d'un peu de viande et de légumes. D'ailleurs, Moûlay Slimân n'emportait jamais de *kouchîna*, c'est-à-dire de cuisine, en voyage. On préparait pour lui et ses gens juste la nourriture suffisante. Aussi bien, ses secrétaires ne recevaient que six *mouzoûna*, pour leur entretien : leur nourriture et leurs provisions étaient très modestes. »

Que dire de l'habileté toute particulière qu'il avait pour adoucir les cœurs, pour ramener les égarés, calmer les craintifs, contenter ses amis, dissimuler sa haine contre ses ennemis et déjouer leurs hostilités par la douceur dans les situations embrouillées, supporter les hommes par toutes sortes de ruses et d'artifices dans les questions où la guerre et la force étaient inutiles ? Personne ne saurait atteindre au degré auquel il sut s'élever, ni traverser la poussière qu'il soulevait.

Dans la guerre, il adopta la tactique des étrangers, ne dirigeant pas les combats en personne, mais suivant les procédés des gens du premier siècle. Il se tenait au milieu de l'armée comme une montagne inébranlable, et ses généraux conduisaient l'action eux-mêmes à l'aile droite et à l'aile gauche. Lui, il les assistait : s'il apercevait une issue, il la fermait aussitôt ; une brèche, il la réparait ; demeurant toujours comme une forteresse qui domine le champ où évolue la foule, et profitant de toutes les occasions qui se présentaient. Son courage et sa ténacité étaient si grands qu'au moment du combat, sa monture habituelle était sa mule. C'est ainsi que dans les affaires des Ẓayân et des Cherârda il lui arriva ce qui lui arriva : tandis que ses

défenseurs l'abandonnaient honteusement, il restait seul toujours solide. Dieu lui fasse miséricorde !

Par la façon dont il posséda les diverses sciences, il était un héritier des prophètes, portant l'étendard de la Loi sainte, universel et inaccessible. L'interrogeait-on sur l'histoire ? Il était comme le recueil de Sofiân. Sur la poésie ? Comme l'illustre Debiân. Sur l'art de découvrir et pénétrer la vérité d'après la physionomie, comme Eyâs. Sur le savoir et le jugement, comme Elmohalleb. S'il traitait de la *Sounna* et du Livre, on retrouvait en lui l'autorité de Mâlék et de Ibn Chihâb. Si, en jurisprudence, il abordait les consultations et l'enseignement, ses auditeurs étaient convaincus d'entendre Ibn Elqâsém ou Ibn Idrîs. S'il parlait des sciences tirées du Qoran, il répandait une pluie qui remplissait jusqu'aux bords la coupe des altérés.

L'auteur du *Bouslân* déclare que « seul peut apprécier la valeur de ce Sultan, celui qui s'est éloigné de sa patrie et qui, portant le bâton de la marche, a été jeté par les voyages dans diverses contrées, où il a vu de près la conduite des rois envers les serviteurs de Dieu, et le mal qui remplit tous les pays. Les habitants de Maġrib, ajoute-t-il, ne reconnaîtront sa justice que lorsqu'il aura disparu et sera anéanti. »

L'homme est méprisé tant qu'il vit, mais l'étendue du malheur apparaît quand il vient à s'éteindre.

Le sultan Moûlay Slîmân a laissé des édifices et a fait effectuer des constructions remarquables.

A Fès, le premier ouvrage qu'il fit fut de construire la grande mosquée d'Erreṣif qui resta comme un témoignage de la piété des rois. Cette mosquée est sans pareille : Moûlay Yazîd en avait creusé les fondements, mais avait dû abandonner les travaux pour d'autres occupations. Il démolit la mosquée d'Eddîouân qui était petite, en augmenta l'emplacement et fit édifier à sa place une mosquée cathédrale où l'on célèbre la prière du vendredi. Il

agrandit et développa la mosquée d'Echeherâbliyîn, qu'il transforma également en mosquée cathédrale. Il édifia la mosquée et le mausolée du chéïkh Aboûlḥasan ben Ġânném et le mausolée du chéïkh Aboû Moḥammed 'Abdélouahhâb Ettâzi. Il fit démolir la *mdersa* d'Eloued et sa mosquée qui tombaient en ruines, et les reconstruisit sous une autre forme. Il restaura la *mdersa* El'inâniya, répara la mosquée de la Qaṣba Elbâlia qu'il blanchit à la chaux et orna de *zoulléïj*. Il construisit une porte monumentale à Bâb Elfetoûḥ, la porte des Beni Msâfér et celle appelée Elbâb Eljedîd sur les forts de Boû Jeloûd. Il construisit le pont sur la rivière qui est entre ces deux portes. Il répara deux fois le pont d'Erreṣîf et le pont de l'Oued Sbou. Il fit réparer et paver toutes les rues intérieures et extérieures de Fès Eljedîd. Il fit réparer toutes les portes de Fès Eljedîd et remplacer tout ce qui y était en mauvais état. Il restaura les palais impériaux qui étaient ruinés, et en construisit de nouveaux. Il fit blanchir les mosquées à *khoṭba* et daller leur sol. A Ṣefroû, il fit construire une mosquée, restaurer la muraille de la ville, et y établit un *ḥammâm* pour les habitants. Il construisit la mosquée d'Elmenzél chez les Beni Yâzġa, la mosquée d'Oujda et un bain dans cette ville, dont il répara la qaṣba et le palais du gouverneur. Il édifia la mosquée d'Ouazzân et celle de Tétouan. Dans cette dernière ville, il fit quitter aux Juifs les abords de la mosquée, et leur construisit un quartier spécial sur le chemin de la *Medîna*. A Tanger, il fit construire des batteries et des forts. Il restaura la mosquée et la muraille d'Aṣéïla. Il restaura les palais impériaux en ruines de Méknès, et les ponts qui se trouvent entre cette ville et Fès. Il construisit le pont sur l'Oued Sidi Ḥerâzém à Khôlân ; à Salé, il édifia la mosquée d'Elguezzârîn, pour l'entretien de laquelle il établit des fondations pieuses, et fit quitter aux Juifs le quartier de Bâb Ḥoséïn au centre de la ville pour leur élever un quartier spécial à l'extré-

mité occidentale de la ville. Il construisit à Ribâṭ Elfeṯḥ la grande mosquée du quartier d'Eṣṣouéïra et son palais de Dâr Elbḥar. Il éleva le pont de l'Oued Ḥaṣṣâr dans le Tâmesna, la mosquée de Boûlja'd dans le Tâdla, le pont de l'Oued Oumm Errabî', le pont de l'Oued Tânsîft à Morrâkch qui s'était écroulé. A Morrâkch, il construisit la grande mosquée qui avait été fondée par 'Ali ben Yousef Ellemtoûni, et fit élever une construction monumentale. Il remplaça l'ancien minaret de cette mosquée par un beau minaret d'un travail très fin. Il termina la mosquée d'Erraḥba qui avait été commencée par son père (Dieu lui fasse miséricorde !) mais que la mort l'avait empêché d'achever. Il restaura les palais de son père à Morrâkch, les répara et fortifia la *qaṣba* qu'il repeupla.

Enfin il termina son règne par cette grande œuvre, cet acte glorieux qu'il effectua en léguant le khalifat à son neveu Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, de préférence à ses nombreux enfants et à ses frères. Certes cette œuvre est glorieuse pour son auteur et pour celui qui en était l'objet. Quant à son auteur, nous ne connaissons pas, depuis le Prince des Croyants 'Omar ben Elkhaṭṭâb (Dieu soit satisfait de lui), jusqu'à cet illustre imâm qui a renouvelé les actes des deux 'Omar, un seul khalife ni roi de l'Islâm qui ait enlevé l'héritage royal à un fils à qui il revenait de droit pour le donner à un autre. On cite, cependant, le cas de Souléïmân ben 'Abdelmélik qui avait institué pour son héritier son cousin 'Omar ben 'Abdel'azîz (Dieu leur fasse miséricorde !), mais Ibn Elatsîr raconte que Souléïmân, au moment de mourir, voulut passer l'autorité à un jeune fils qu'il avait. Rajâ ben Hîoûa l'en ayant dissuadé, il y renonça et le consulta sur son fils Dâoud qui était alors en expédition à Constantinople. Mais Rajâ lui ayant fait observer qu'il ne savait pas si son fils était vivant ou mort, il s'en tint définitivement à 'Omar ben 'Abdel'azîz (Dieu soit satisfait de lui !). Quant à celui qui en était l'objet, le fait

seul qu'il reçut le pouvoir, à l'exclusion des fils et des frères du Sultan, prouve la perfection de son mérite, et la supériorité qu'il avait sur ses frères et sur les membres de sa famille. Certes, il en donna la preuve dans la suite : Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm (Dieu lui fasse miséricorde !) se rendit célèbre par sa piété et sa loyauté, et on ne trouverait pas deux personnes pour discuter son équité.

Règne du Prince des Croyants Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm ; débuts et adolescence de ce prince [1].

Dès son adolescence, Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm (Dieu lui fasse miséricorde !) s'était attaché à vivre dans la piété et l'austérité. Il se distingua de bonne heure par sa modestie et ses qualités généreuses, réservé vis-à-vis des hommes, zélé dans la prière et le jeûne, se tenant à l'écart des futilités, et apportant un grand sérieux dans toutes les affaires. Aussi, on lui reconnut bientôt un si beau caractère, et les cœurs et les bouches s'accordèrent à l'aimer et le vanter. Le voyant se développer d'une façon aussi vertueuse, son oncle le sultan Moûlay Slimân (Dieu lui fasse miséricorde !) avait eu de la sympathie pour lui, se l'était attaché, s'était occupé de lui, et l'avait élevé même au-dessus de ses enfants. Lorsqu'il avait envoyé ses fils aux deux nobles sanctuaires pour y accomplir l'obligation du pèlerinage, il l'avait fait partir avec eux, et avait constaté, au cours de ce voyage, sa nature scrupuleuse et sa piété et son attachement aux choses qui amènent la certitude. Il en avait profité pour augmenter le prestige de ce prince et publier sa vertu. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) lui avait remis des marchandises qui devaient lui servir à ses dépenses de voyage et l'aider dans l'accomplissement

1. Texte arabe, IVe partie, p. 172.

du pèlerinage. A son retour, il avait rapporté ces marchandises à son oncle en lui disant : « Voici, ô mon seigneur, ce que vous m'aviez donné : je ne l'avais pris que pour m'en servir, au cas où j'aurais épuisé les marchandises que j'avais emportées moi-même pour en dépenser le prix, et que je n'avais pas voulu mélanger avec d'autres. Les miennes m'ont suffi, grâce à Dieu ! » Son oncle avait été surpris de cette conduite, et l'en aima davantage. Il lui rendit cette marchandise considérablement augmentée, et lui exprima des vœux de bonheur.

Il résida d'abord à Tâfilêlt, puis le sultan Moûlay Slimân, à la fin de ces jours, le fit venir pour lui donner le gouvernement de la place d'Essouéïra et de la région avoisinante, qu'il exerça d'une manière remarquable. Au moment de la révolte provoquée par les fils de Yazîd, il le choisit comme khalîfa pour la ville de Fès, capitale et première ville du Maġrib. Son administration rafraîchit les yeux et consola les cœurs. Le Sultan avait fait tout cela pour le former au pouvoir et pour l'en rendre plus digne que Zéïd et 'Omar.

Prestation du serment de fidélité au Prince des Croyants Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm (Dieu lui fasse miséricorde !) [1].

Nous avons vu que le sultan Moûlay Slimân, sur le point de mourir, avait confirmé l'acte par lequel il léguait le pouvoir à son neveu Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm et l'avait envoyé à Fès. Un peu plus tard survint sa mort : la nouvelle en parvint dans cette ville le 26 rabî' Ier 1238. Le chérif Moûlay Aḥmed ben 'Abdelmélik, qâḍi ; le très docte Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Brâhîm, *moufti* ; l'*amîn* Elḥâddj Eṭṭâléb ben Djelloûn, tous les *'oulamâ*, les

1. Texte arabe, IVe partie, p. 172.

chérifs et les autres notables de la ville se réunirent aussitôt, ainsi que les notables et les qâïds des Oûdèya. Lecture ayant été donnée du *'ahd*, ils appelèrent la miséricorde de Dieu sur le sultan Moûlay Slîmân et prêtèrent serment de fidélité au sultan Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm qu'ils saluèrent du titre de khalife. Toute la population, petits et grands, se livrèrent à l'allégresse. Puis les gens du Dîouân et les autres corps de troupes lui ayant successivement apporté leur *béï'a*, il commença l'exercice de la royauté chérie sur un firmament de bon augure, et les lettres annonçant la bonne nouvelle furent envoyées dans toutes les contrées. Bientôt arrivèrent les *béï'a* et les cadeaux des habitants des villes ; pas une seule ne s'abstint d'envoyer le serment légal. La population du Maġrib se réjouit de son avènement, et vit une preuve de sa bénédiction et de sa félicité, dans les pluies qui tombèrent, dans le bon marché des denrées, et dans la tranquillité qui régna aussi bien la nuit que le jour.

Lorsque cette *béï'a* bénie fut terminée, et que s'établit cette sécurité, cette paix, cette prospérité dont nous avons parlé, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) prit pour vizir le fqîh très docte et très fin Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs Elfêsi.

Le Sultan reçut ensuite les félicitations du chéïkh Aboû Isḥâq Brâhîm ben 'Abdelqâder Erriyâḥi, le savant, le mufti, le lettré de l'Ifriqîya.

Les Berbers s'accordent tous pour proclamer le sultan Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm ; causes de cet événement [1].

Nous avons vu qu'après l'affaire de Zayân les Berbers, coalisés pour résister au Sultan et s'en séparer, s'étaient

1. Texte arabe, IVe partie, p. 173.

coalisés contre lui et contre tous ceux qui parlaient l'arabe dans le Maġrib. A la mort du sultan Moûlay Slîmân, suivie de l'avènement du sultan Moûlay 'Abderraḥmân, les Berbers confirmèrent ce serment qui reçut ainsi plus de force et de solidité, et se préparèrent à continuer avec la dernière vigueur leur révolte et leurs intrigues. Leur chef Elḥâddj Moḥammed ben Elġâzi Ezzemmoûri prit la direction du mouvement. Non content de ce qu'il avait fait à l'affaire de Zayân en provoquant la déroute de Moûlay Slîmân, il avait commis un acte analogue en prêtant serment à Moûlay Brâhîm ben Yazîd, et en entraînant ceux qui le touchaient de près ou de loin. Dans la crainte que celui de ses frères ou de sa famille qui succéderait au Sultan n'usât de représailles contre lui, il s'employa activement à détourner les Berbers du Sultan, et recourut, pour cela, à l'appui de Boû Bkeur Mhâouch. Les chefs Berbers se livrèrent à lui, et un accord unanime se fit entre eux, pour faire disparaître entièrement le nom du Sultan et de son parti du territoire du Maġrib. Il est probable que leur cause fut embrassée aussi par divers brigands 'Arabs, comme les fractions de Beni Ḥsen appelées Eṣṣefâf'a et Ettouâziṭ, les Za'îr, et presque tous les 'Arabs de Tâdla.

Mais Dieu, voulant rompre ce qu'ils avaient consolidé et disperser ce qu'ils avaient réuni et ordonné, trouva bientôt un prétexte d'intervention. Le chéïkh Aboû 'Abdallâh Edderqâoui avait été emprisonné par les Oûlèya dans les conditions que nous avons rapportées, lors de la révolte des fils de Yazîd, et il était encore en prison lorsque fut proclamé Moûlay 'Abderraḥmân. Comme Ben Elġâzi était un des disciples de ce chéïkh, et qu'il avait en lui une confiance immense, les fils de ce dernier vinrent le trouver, et demeurèrent chez lui pour le décider à travailler à l'élargissement de leur père. Leurs instances furent si vives qu'il se vit obligé de manifester son obéissance au Sultan et de rentrer sous la loi commune. Il se rendit

auprès du Sultan, accompagné d'une bande formée des principaux de ses contribules, qui lui apportèrent leurs présents et leur *béï'a*. Les autres Berbers Aït Idrâsén et Guerouân qui s'étaient coalisés avec lui, voyant qu'il était allé chez le Sultan, crurent à sa trahison et, rejetant leur pacte, s'empressèrent d'apporter leur serment de fidélité au Sultan, et de le servir de leurs biens et de leurs personnes. Elḥasan ben Ḥammo Ou 'Azîz, chef des Aït Idrâsén, alla donc faire sa soumission, escorté des notables de son groupe, et rentra ainsi dans la loi commune. Or, comme il était, avec Ben Elġâzi, la base même des affaires des Berbers, Dieu amena la défection des uns et des autres, et les réunit pour reconnaître le Sultan sans coup férir et sans pertes d'hommes ni de chevaux. Le Sultan les reçut avec une extrême bienveillance, particulièrement Ben Elġâzi, qu'il sut gagner et dont il fit son conseiller le plus intime : il ne prit plus aucune décision sans le consulter et lui accorda la liberté du chéïkh Aboû 'Abdallâh Edderqâoui, Dieu lui fasse miséricorde ! Le Sultan maria ensuite Ben Elġâzi à une des concubines de son oncle, qui était la fille du qâïd 'Omar ben Boû Setta. La situation de Ben Elġâzi dans le gouvernement s'accrut du fait de ce mariage ; il fut tout dévoué à ce Sultan contre lequel il avait d'abord dirigé la résistance, et l'accompagna deux fois à Morrâkch, comme nous allons le rapporter, s'il plaît à Dieu.

Le Sultan se met en route pour examiner les affaires de ses sujets et arrive à Ribâṭ Elfeṭḥ [1].

Les réceptions des délégations terminées dans la capitale de Fès, le sultan Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm se préoccupa d'examiner les affaires de ses sujets et de

1. Texte arabe, IVe partie, p. 174.

consolider son autorité dans les parties éloignées de l'Empire. Il nomma, d'abord comme gouverneur de Fès, son nègre le qâïd Boû Joum'a ben Sâlém, qui était préposé à la porte du grand palais de Fès Eljedîd, puis, au moment de partir en voyage, le destitua, pour le remplacer par son cousin Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb. Il quitta ensuite Fès Eljedîd, se proposant d'inspecter le pays. Il alla d'abord jusqu'à Qṣar Ketâma, en passant par le pays des Sefiân, et séjourna dans cette ville, à Koudiat Moûlay Ismâ'îl. Il y reçut la visite de Moûlay 'Abdesselâm, fils du sultan Moûlay Slimân (Dieu lui fasse miséricorde !), accompagné d'un groupe de chérifs et de secrétaires, parmi lesquels était Aboû 'Abdallâh Akensoûs. Ce Moûlay 'Abdesselâm était allé de Tâfilêlt à Morrâkch après la mort de son père, afin d'y recueillir le serment de fidélité des habitants de cette ville en faveur de son frère Moûlay 'Abdelouâḥed ben Slimân, qui avait été proclamé à Tâfilêlt et avait été reconnu à l'unanimité par les habitants de cette région. Mais, quand il eut constaté que le sultan Moûlay 'Abderraḥmân avait définitivement réuni les suffrages de toutes les populations du Maġrib, Moûlay 'Abdesselâm avait renoncé, à son grand regret, à la mission qui l'avait amené, et avait voulu réparer sa faute envers le Sultan en se rendant lui-même auprès de lui et en lui apportant sa *béï'a*. « Dès que nous arrivâmes auprès du sultan Moûlay 'Abderraḥmân à Qṣar Ketâma, venant de Morrâkch, dit Akensoûs, il me fit donner l'ordre d'entrer auprès de lui, car il était très désireux d'obtenir des renseignements sur le Sultan défunt, Moûlay Slimân. Je fus introduit chez lui, et je m'assis devant lui pendant près de deux heures. Il me posa une foule de questions. Après la prière du *moġréb*, j'allai de nouveau chez lui, et il me questionna encore sur ce qui lui restait à apprendre. Il vint ensuite à parler des fils de son oncle le Sultan défunt, et me jura qu'il ne nourrissait pour eux que des sentiments de bienveillance. »

Deux ou trois jours après, le Sultan partit pour Ribâṭ Elfetḥ, où il fit séjour. Il y reçut les délégations des tribus du Ḥoûz et leurs chefs, puis après avoir célébré la fête de la rupture du jeûne de l'année 1238, il retourna à Fès, accompagné des tribus du Ḥoûz venues pour le saluer.

A son arrivée à Fès, il reçut son oncle Moûlay Moûsa ben Moḥammed qui était accompagné d'un certain nombre de gens de Morrâkch, parmi lesquels se trouvait Moûlay 'Abdelouâḥéd ben Slîmân, qui avait été proclamé à Tâfilèlt. Il les traita tous généreusement et les reçut avec honneur. Il ne fit de reproches à aucun des partisans de Moûlay 'Abdelouâḥéd ; au contraire, il leur pardonna et leur donna des cadeaux. Il conféra ensuite le gouvernement de Morrâkch à son cousin Moûlay Mbârék ben 'Ali ben Moḥammed, qui se mit en route en compagnie de ces visiteurs, et administra cette ville jusqu'au moment où il advint de lui ce que nous allons raconter.

Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) fit, après cela, acheter la maison de Aboû Moḥammed 'Abdesselâm Cheqchâq Elfèsi, qui était voisine de la coupole de Moûlay Idrîs (Dieu soit satisfait de lui !) et se trouvait entre ce monument et la *qaïṣariya*. Il la fit démolir pour en annexer le terrain à la mosquée de Moûlay Idrîs (Dieu soit satisfait de lui !). Il réunit pour cela des artisans et des ouvriers qui se mirent à l'œuvre et édifièrent une mosquée plus belle que l'ancienne. Celui qui fut chargé de s'occuper de ces travaux fut le chérîf Moûlay Elhâchim ben Melloûk Elbelgîti. En peu de temps, cette construction fut terminée, réunissant toutes les conditions désirables de beauté et de solidité. Dieu inscrivit la récompense de cette œuvre sur la page du Sultan.

Durant cette période, mourut le grand chéïkh, qui connut Dieu, le célèbre Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed El-'arbi ben Aḥmed Edderqâoui (Dieu soit satisfait de lui !). Sa mort eut lieu dans la nuit du lundi au mardi 23 ṣafar

1239. Il fut enterré le lendemain à Boû Brîḥ, dans le pays de Ġomâra. Son tombeau est bien connu. Ce personnage (Dieu soit satisfait de lui !) était surprenant et jouissait d'un rang très élevé : ses lettres, qui se trouvent entre les mains de tout le monde, sont empreintes d'un souffle béni. Dieu nous fasse profiter de lui et de ses semblables !

Le sultan Moûlay ʿAbderraḥmân se rend à Méknès, transfère les Aït Yimmour dans le Hoûz et part ensuite pour Morrâkch [1].

En effectuant son premier voyage à Ribâṭ Elfetḥ, le sultan Moûlay ʿAbderraḥmân s'était proposé d'examiner de près la situation de ses sujets et leurs aspirations, afin de pouvoir en tenir compte dans l'avenir. De retour à Fès, il se prépara de la façon la plus complète à soumettre le Maġrib, à en pacifier les diverses régions et à en réunir les éléments désagrégés pour y ramener une vie expirante : la révolte, durant la période d'anarchie qui venait de s'écouler, avait successivement modifié la situation et assombri les esprits. A Morrâkch, Moûlay Mbârék ben ʿAli, gouverneur de la ville, s'était laissé dominer par son mauvais entourage et de nombreuses plaintes étaient adressées contre lui au Sultan. Celui-ci (Dieu lui fasse miséricorde !) résolut de se mettre en route pour cette ville. Quittant Fès, il se dirigea d'abord sur Méknès. A son approche de la ville, les ʿAbîds se rendirent au-devant de lui, avec leurs étendards déployés. Mais leur petit nombre fit dire au Sultan : « Où est le corps des ʿAbîds d'Elbokhâri ? — Il n'en reste plus, répondirent-ils, que ces quelques hommes que la révolte a troublés. A Dieu, et à toi ensuite de les remplacer. » Quand il entra à Méknès, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) inspecta le Trésor :

1. Texte arabe, IVe partie, p. 175.

il le trouva plus « lisse que la paume de la main ». Les 'Abîds étaient en nombre excessivement réduit et dans le plus grand dénûment : ils avaient vendu leurs chevaux et leurs armes pour se nourrir. Pour les tirer de leur misère et relever leur situation, il les renforça de chevaux, d'armes et de rations, et rétablit ainsi leur état, tout en mettant un terme à leur pauvreté.

« En résumé, dit l'auteur d'*Eldjéïch*, ce Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) trouva un Empire qui avait été ébranlé par des bouleversements successifs et qui, de la beauté de la jeunesse, était passé à la laideur du vieil âge. Les hommes avaient disparu et son champ d'action s'était rétréci, depuis l'affaire de Ẓayân jusqu'à la mort du sultan Moûlay Slîmân. Quand Dieu y amena ce Sultan fortifié, il n'y trouva plus qu'un léger souffle de vie et qu'un fantôme défaillant. Les colonnes qui le soutenaient étaient ébranlées et penchaient vers cette ruine qui amène l'anéantissement. Mais Dieu lui apporta le soutien d'une fortune extraordinaire, qui lui permit de reconstituer l'Empire sans argent et sans hommes, à l'aide de l'insigne protection de Dieu. Il rétablit sur ses bases la royauté *ismâ'îlienne*, et rendit la vie à un corps dont le souffle était éteint. »

Après avoir terminé ce qu'il avait à faire à Méknès, le Sultan s'occupa des Aït Yimmoûr. Cette tribu était campée au Djebel Selfât et à Elouelja Eṭṭouîla depuis le règne du sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !). Ils avaient fait souche et s'étaient multipliés, mais égarés par leur séjour dans cette région merveilleuse où se trouvent des cultures si fertiles, ils faisaient du tort à leurs voisins, notamment aux gens du Ġarb et de Zerhoûn. Sur l'ordre du Sultan, le qâïd Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Ichcho Elmâlki El'euroui recourut à un stratagème pour les châtier et arrêta environ 400 d'entre eux, qu'il envoya au Sultan. Celui-ci les transporta ensuite dans les environs de Morrâkch et partit pour Ribâṭ Elfeṭḥ, où, dès son arri-

vée, il nomma son frère Moûlay Elmâmoûn ben Hichâm, gouverneur de Morrâkch, en remplacement de Moûlay Mbârék ben 'Ali.

En quittant ensuite Ribâṭ Elfeṭḥ pour se rendre à Morrâkch, il passa par les tribus d'Echchâouya, chez lesquelles il prit les mesures que comportait la situation. Il fit notamment mettre à mort Elhâchmî ben 'Abbâs Eẓẓayâni. Ce personnage avait tué par ruse le qâïd d'Echchâouya, Aboû Isḥâq Brâhîm Elourâoui : il l'avait invité à chasser, et, quand il s'était trouvé seul avec lui à l'endroit appelé Tâddârt, près de Medioûna, il lui avait tiré un coup de fusil dont il était mort. Le Sultan, qui après ce meurtre avait donné à Elhâchmî pendant quelque temps le commandement de sa tribu, voulut que sa tête fût coupée dans ce même endroit. Moûlay 'Abderraḥmân passa ensuite chez les tribus de Doûkkâla, où il châtia celle d'El'aounât, puis arriva à Morrâkch.

De là, il fit partir quelqu'un pour lui ramener Moḥammed ben Slîmân Elfèsi, qui avait été l'instigateur de la révolte de Brâhîm ben Yazîd et qui était détenu à la prison d'Eldjezîra. Sa tête fut coupée et exposée à Bâb Elkhamîs, une des portes de Morrâkch. Avec lui était emprisonné Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṭṭayyéb Elbéyâz Elfèsi : le Sultan le fit sortir de prison et lui pardonna, car, différent de Ben Slîmân, c'était un homme respectable et sérieux en affaires. Il le prit au service, et le nomma d'abord amîn du port de Tanger, puis lui donna ensuite le gouvernement de Fès. Dieu sait quelle est la vérité !

Excès et fin de Ben Elgâzi Ezzémmoûri [1].

Ainsi que nous l'avons rapporté, Elḥâddj Moḥammed

1. Texte arabe, IVe partie, p. 176.

ben Elġâzi Ezzémmoûri avait prêté serment de fidélité au sultan Moûlay Abderraḥmân et avait travaillé à l'élargissement du chéïkh Aboû 'Abdallâh Edderqâoui (Dieu soit satisfait de lui !). Le Sultan l'avait pris en amitié et l'avait marié à une des concubines de son oncle Moûlay Slimân (Dieu lui fasse miséricorde !). Quand il arriva à Morrâkch, il l'avait avec lui et l'emprisonna. (Le récit d'Akensoûs ne permet pas de savoir si l'arrestation de Ben Elġâzi eut lieu au début du voyage qu'il fit à Morrâkch avec le Sultan, ou si elle se produisit ensuite.) Voici quelle fut la raison de cet emprisonnement. Ben Elġâzi avait avec le Sultan une familiarité qui dépassait les limites où doit rester un sujet vis-à-vis d'un roi. Il avait l'habitude de se tenir matin et soir à la porte du palais, comme les autres personnages et hauts fonctionnaires du gouvernement, et conformément à l'usage. Une nuit qu'il rentrait chez lui, il fut épié par un des 'Abîds qui tira sur lui un coup de fusil, mais le manqua. Arrivé à sa maison, il porta ses soupçons sur le Sultan, puis sur les membres du gouvernement. Sa familiarité l'entraîna à tenir des propos audacieux : il tonna et tempêta, et proféra toutes sortes de menaces. Ses paroles furent rapportées au Sultan, qui en conçut de la colère contre lui. Dans son irritation contre le gouvernement, il poussa l'aveuglement jusqu'à cesser de venir à la porte du palais. Le Sultan qui avait cherché à le ramener à lui, mais sans résultat, apprit ensuite qu'il cherchait un moyen de prendre la fuite. Il se hâta de le faire arrêter et l'envoya à l'île d'Eṣṣouéïra, où sont détenus les grands criminels. Il l'y fit enfermer. Au bout d'un certain temps, un matin, on trouva Ben Elġâzi mort dans sa prison ; c'était, dit-on, en 1240.

Cette année-là, un traité fut conclu entre le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) et la Sardaigne. Il contenait vingt-huit articles, se rapportant à l'établissement de la paix, de la sécurité et des bons rapports dans le commerce et les

diverses relations. Le quatorzième article de ce traité stipulait l'obligation pour les navires musulmans de faire quarantaine, en cas d'épidémie, pour être admis dans les ports sardes. Cette obligation était réciproque pour les navires sardes.

Nomination du chérîf Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb au gouvernement de Tâmesna, Doûkkâla et pays circonvoisins [1].

Le sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) qui avait nommé son cousin le chérîf Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb ben Moḥammed ben 'Abdallâh gouverneur de Fès, l'y laissa pendant un certain temps, puis lui donna le commandement de toutes les tribus de Tâmesna et de Doûkkâla, avec les pouvoirs les plus étendus sur elles. Ce Sîdi Moḥammed était un homme d'une dureté extraordinaire pour les révoltés. Sa violence était un mystère, et son épée une énigme. Il avait avec lui de grands chiens, que le vulgaire appelle *qnâjér* : on suppose que s'il était irrité contre quelqu'un, il lançait sur lui ces chiens pour le dévorer. On dit aussi que, lorsqu'on lui amenait un criminel, il se levait et allait l'égorger de sa propre main : c'est ainsi qu'il se coupa un doigt en tuant un coupable.

Arrivé dans le Tâmesna, ce Sîdi Moḥammed infligea une terrible répression aux Oulâd Ḥarîz : il prit un grand nombre de prisonniers, fit tomber près de 200 têtes, et détruisit la qaṣba de Grîrân Elḥarîzi, appelée Merjâna. Le bruit de sa férocité se répandit rapidement parmi les tribus qui furent terrifiées : la crainte qu'il inspirait les faisait frisonner.

Du Tâmesna, il passa dans le Doûkkâla. Arrivé au bord

1. Texte arabe, IVe partie, p. 176.

de la rivière d'Azemmoûr, il fit amener ces prisonniers, tua les uns, égorgea les autres, puis franchit la rivière et s'installa dans la ville. La population fut frappée de terreur, et toutes les tribus de Doûkkâla se soumirent à son approche. Il se rendit ensuite à Eljedîda qu'il trouva en ruines, telle qu'elle avait été laissée après la conquête, lors du règne du sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !). Cette ville s'appelait, avant la conquête, Elbrîja, puis, comme, lors de la conquête, la muraille avait été démolie par les mines, on lui avait donné le nom de Elmehdoûma. Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb fit reconstruire le mur d'enceinte et relever les ruines de la ville. Il la nomma Eljedîda et menaça de peines graves quiconque la désignerait sous un autre nom : depuis cette époque, elle ne fut plus appelée que Eljedîda. Ce fut lui qui fit bâtir la petite *qoubba* qui fait face à la grande mosquée.

Quand le Sultan eut rétabli l'ordre dans cette région, grâce à Ben Eṭṭayyéb et à la famine qui, sévissant alors dans le Maġrib, exerçait ses ravages sur la population et risquait de la détruire totalement, il envoya son neveu dans le Ṣaḥâra pour le soumettre et percevoir les *zekâts* et les *'achours*. Il se rendit dans ce pays et en revint plus calme. Le Sultan le nomma ensuite gouverneur d'Oujda, où il resta peu de temps et qu'il dut quitter sans résultat.

Le sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde!) entreprend la plantation d'Agdâl dans la capitale de Morrâkch [1].

Quand il eut pacifié le Maġrib, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) entreprit la plantation d'Agdâl, à l'ouest de Morrâkch. Agdâl est un immense parc qui comprend de nombreux jardins, ayant chacun leurs limites, leurs noms

1. Texte arabe, IVe partie, p. 177.

et leurs jardiniers, et plantés chacun d'une ou plusieurs espèces d'arbres fruitiers, oliviers, grenadiers, pommiers, citronniers et orangers, vignes, figuiers, noyers, amandiers, etc. Chaque espèce de ces arbres produit, chaque année, une récolte de milliers de *mitsqâls* : la récolte des citronniers et orangers, par exemple, se vend 50.000 et plus quand elle est abondante. Dans tous ces jardins se trouvent des pieds de fleurs, de plants odoriférants et de légumes de couleurs, d'odeurs, de goûts et de propriétés variées dont on ne saurait calculer le nombre, d'autant plus qu'il s'en trouve parmi elles que ne connaissent pas les habitants du Maġrib et qu'ils n'ont jamais vues, car elles ont été importées d'autres pays. Au milieu du parc sont de grands bassins sur lesquels circulent des embarcations. Il s'y déverse des eaux de source abondantes comme des rivières qui servent à arroser les jardins. Il s'y trouve aussi de nombreux moulins. Parmi ces bassins, il y en a dont un seul côté mesure approximativement 200 pas. Les kiosques Chosroésiens, les pavillons Césariens, les terrasses Mérouaniennes qui s'élèvent à l'intérieur du parc, sont telles qu'elles immobilisent le regard et défient toute description : telles sont Dâr Elhanâ, Eddâr Elbaïḍâ, Eṣṣâlḥa, Ezzâhra, etc.

A ce parc fait suite le Djenân Riḍouân, qui, par sa beauté, par ses salles et ses magnifiques terrasses, surpasse encore tout cela.

En résumé, le parc d'Agdâl est un des paradis de la terre : il surpasse les frondaisons de Bouân et fait oublier Ġamdân, et même Djennât Elmenâra, El'âfia et les autres lieux de délices étonnants qu'a fondés à Morrâkch cette dynastie à l'époque de sa jeunesse fortunée.

En commençant les plantations de ce parc, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde!) y amena les eaux de la source appelée Tâsoulṭânt dans le pays de Mesfioua et dont l'eau est une des plus agréables, des plus légères et des plus

salutaires qui existent. Cette source avait été captée depuis le règne du sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh par les Mesfîoua qui, pendant la nuit, s'en appropriaient l'eau, qu'ils divisaient en plusieurs canaux pour arroser leurs jardins et leurs champs. Ils avaient continué jusqu'au moment où le sultan Moûlay Slîmân, fatigué de leur façon d'user de cette source, leur en céda l'usage, moyennant le paiement d'une somme annuelle de 1.000 *mitsqâls*. Le sultan Moûlay Abderraḥmân leur retira cette concession malgré eux, et amena les eaux de la source, à travers les précipices et les collines, jusqu'à l'Agdâl fortuné, faisant profiter de leur bienfaisance leurs voisins immédiats et éloignés. Voilà ce que dit à ce sujet le vizir Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs (Dieu lui fasse miséricorde !).

La plupart des faits que nous avons rapportés sur ce règne fortuné, depuis son commencement jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés, ont été empruntés par nous à Aboû 'Abdallâh Akensoûs, qui (Dieu lui fasse miséricorde !) les a rapportés toutefois sans en indiquer la date, qui, cependant, est l'objet même de la science. Comme nous n'avons trouvé dans toute cette période rien qui nous permette d'établir les dates, nous avons rangé les faits dans l'ordre que nous ont inspiré la réflexion et l'examen, et nous les avons consignés ici, afin de n'en pas perdre tout à fait les avantages. En tous cas, ces événements se passaient de 1240 à 1250. Dieu sait quelle est la vérité !

Le qâïd Aboûl'oulâ Drîs ben Ḥoummân Eljerrâri est nommé gouverneur d'Oujda et de la région circonvoisine [1].

Nous avons vu précédemment que le sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) avait donné le

1. Texte arabe, IVe partie, p. 178.

gouvernement d'Oujda à son cousin Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb qui était revenu de cette ville sans résultat. Le gouvernement de cette place était, aux yeux du Sultan, un des postes les plus importants et les plus délicats, à cause de son éloignement du pouvoir central, de sa contiguïté avec l'Empire des Turcs, qui en faisait une véritable place avancée, du nombre des tribus avoisinantes, de la diversité des avis de ses habitants, et de leurs mille rapports avec les 'Arabs et les Berbers. Le Sultan se demandait à qui il pourrait confier cette charge importante, et qui lui boucherait une pareille issue. Son choix se porta sur un qâïd avisé, Aboûl'oulâ Drîs ben Ḥoummân ben El'arbi Eloûdèyi Eljerrâri, à qui il remit ce gouvernement, et s'en reposa entièrement sur lui. Or, ce personnage était incontestablement le premier de son temps pour la sagesse de son jugement, l'entente des affaires, leur direction exacte, son affection pour le Sultan, et les bons conseils qu'il lui donnait. Nommé gouverneur d'Oujda au début de l'année 1243, il exerça ses fonctions de la manière la plus habile, et sut percevoir tous les impôts des habitants des villages et des tentes. En serviteur zélé et bon conseiller, il eut l'idée de demander au Sultan l'autorisation de correspondre avec lui, pour le tenir au courant de tout ce qui pourrait se produire dans cette région et qui intéresserait la politique intérieure ou extérieure du gouvernement. Il sollicita cette permission par l'intermédiaire du vizir Aboû 'Abdallâh ben Drîs ; ce ministre lui répondit par la lettre autographe suivante, que j'ai eue entre les mains :

« J'ai soumis à Notre Seigneur secouru de Dieu la question au sujet de laquelle vous avez écrit. Votre proposition lui a plu, et il a répondu qu'il n'y voyait pas d'inconvénient, à condition, toutefois, que cette correspondance serait secrète et que personne n'en aurait connaissance. Notre Seigneur sera ainsi informé de toutes les affaires et en sera tenu au courant. Ne négligez donc rien à cet

égard, et faites tous vos efforts pour mettre en bon état votre gouvernement, dont la question la plus grave et la plus importante est celle de la sécurité des routes et de l'extinction de la révolte, de façon que de votre région ne viennent que de bonnes nouvelles. Grâce à Dieu vous possédez beaucoup de jugement, et vous êtes au fait des affaires, surtout de celles de cette région. Que Dieu vous protège et vous dirige vers le bien !

« Ce pays-ci est heureux et tranquille, et les faveurs de Dieu y sont abondantes. La pluie y est tombée en grande quantité, ce qui a fertilisé la terre et a permis aux gens de faire de grands labours. Notre Seigneur est à Méknâsét Ezzéïtoûn, et rien ne le préoccupe, si ce n'est que sa mère sanctifiée est partie vers la clémence et la miséricorde de Dieu, il y a un mois.

« Amitié et salut.

« Le 25 djoumâda II de l'année 1243.

« Signé : Moḥammed ben Drîs (Dieu le favorise !) »

A la même époque, le Sultan avait confié le gouvernement de Tâza et de la région circonvoisine au chéïkh Boû Ziâra ben Echchâoui Elaḥlâfi, en lui recommandant de s'appuyer dans le service du Sultan sur le qâïd Drîs. Ils administraient ces contrées conjointement comme les deux chevaux de Rihân ; l'initiative était cependant réservée au qâïd Drîs.

Au mois de ramaḍân de l'année susdite, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) résolut de faire un voyage dans la région du Cherg, Oujda et son obédience, car il voulait se rendre compte par lui-même des frontières de ce pays et examiner les affaires d'une contrée qu'il n'avait jamais vue. A cet effet, il convoqua les tribus à assister à la fête de la rupture du jeûne, pour l'accompagner ensuite dans ce voyage. Mais, un grand nombre de Beni Yznâsén et de 'Arabs Angâd étant venus auprès du Sultan pour la fête, il les interrogea sur l'état de leur pays, mais, comme ils se

plaignirent de l'infertilité du sol, il renonça à se rendre chez eux, et leur promit qu'il foulerait leur sol l'année suivante au commencement de janvier.

Il remplaça ce déplacement par une tournée dans les ports du Maġrib, dont il voulait examiner les affaires et où il se proposait de rétablir les moyens de faire la guerre sainte. Il quitta Méknès le 15 chouwâl de la même année (1243) et passant par Rḍât, dans la région d'Ouâzzân, il alla d'abord à Tétouan, puis à Tanger, ensuite à Aṣéïla où il visita le saint de la ville, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Merzoûq, et rechercha sa bénédiction. De là, il se rendit à El'arêïch, et passa par tous les ports successivement jusqu'à Asfi.

Sur ces entrefaites, il reçut la nouvelle de la révolte des Cherârda contre Moûlay Elmâmoûn, gouverneur de Morrâkch : cette tribu avait secoué le joug de l'obéissance, attaquait les caravanes et, après de nombreux actes de ce genre, venait jusque dans les jardins de Morrâkch. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) résolut de marcher contre eux : nous allons raconter ce qui lui advint avec eux.

Prise de la Zâouyat Echcherrâdi, et causes qui la provoquèrent [1].

Nous avons déjà suffisamment parlé des démêlés qui eurent lieu entre Elmehdi ben Moḥammed Echcherrâdi Ezzirâri et le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !). A l'avènement du sultan Moûlay 'Abderraḥmân, Elmehdi lui prêta serment de fidélité comme tout le monde. Lors du premier voyage de ce prince à Morrâkch, les Cherârda allèrent le saluer, au nombre de 500 cava-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 179.

liers, à Mechra' ben Ḥama, et témoigner de leur obéissance. Le Sultan leur fit un gracieux accueil et reçut généreusement leur députation. Au moment de leur départ, il leur dit, entre autres choses, que « le passé était mort, qu'il ne serait plus question de ce qui avait été volé au moment de la révolte, mais que dorénavant quiconque commettrait la moindre faute aurait à en redouter les conséquences pour lui-même ». Les Cherârda rentrèrent chez eux. Puis, le Sultan célébra à Morrâkch la fête du *Moûloûd*; les députations y assistèrent, et, parmi elles, celles des Cherârda, qui apportèrent 15 charges de toile, 5 de drap et 4.000 mitsqâls provenant du pillage effectué par eux de la *ṣâka* d'Eṣṣouéïra, avant la mort du sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !), et que nous avons précédemment relaté. La bienveillance du Sultan et son désir de conciliation furent tels qu'il leur demanda de lui fournir un contingent de 200 cavaliers qui se rendraient dans le Drâ', tandis que la toile et le drap serviraient à leur habillement, et l'argent à leurs dépenses. Ils s'exécutèrent, et le Sultan les habilla et leur fit des cadeaux. Plus tard, quand le Sultan nomma à Morrâkch son frère Moûlay Elmâmoûn, les Cherârda lui obéirent sans empressement. Dans son aveugle témérité, Elmehdi adressa contre lui une plainte au Sultan qui était alors à Méknès. Il alla jusqu'à l'accuser de faire payer aux Cherârda la *zekâts* et *l'achours* dans des conditions contraires aux prescriptions de la Loi sainte, et de leur avoir donné quatre ou cinq gouverneurs, au lieu d'un seul qui les administrait auparavant. Le Sultan en fut irrité ; il s'efforça d'adoucir les termes de la lettre qu'il lui adressa, et lui promit que, dès son arrivée à Morrâkch, il donnerait suite à ses plaintes contre son frère. Sur ces entrefaites, et avant d'avoir reçu la lettre du Sultan, Elmehdi excita ses contribules à la révolte contre le souverain et à ces actes qui attirent sur leurs auteurs la colère de Dieu et les faveurs de Sa-

tan. Les cavaliers Cherârda se répandirent sur les routes et les sillonnèrent de leurs pillages. Ils se ruèrent sur les qâïds que Moûlay Elmâmoûn leur avait donnés, s'emparèrent de leurs personnes et les emprisonnèrent, puis dévalisèrent leurs maisons. Les voyageurs et les négociants, dévalisés et réduits à la nudité, allèrent à la porte du Sultan se plaindre du malheur que leur avaient fait subir les Cherârda, dont les victimes affluèrent auprès de lui. Décidé à des mesures sérieuses et « affilant son épée », le Sultan écrivit alors à son frère Moûlay Elmâmoûn pour l'inviter à convoquer les tribus du Ḥoûz et à les réunir auprès de lui en attendant son arrivée. Il se mit lui-même en route avec le *guéïch* El'abîd, les Oûdêya, les Aït Idrâsén, les Zemmoûr et les 'Arabs Beni Ḥsen, Beni Mâlék et Sefiân. Il écrivit également aux Châouya et aux Doûkkâla de tenir leurs cavaliers prêts pour le moment où il passerait chez eux.

La réputation d'Elmehdi avait beaucoup grandi ; elle lui avait conquis les ignorants de sa tribu, et peu s'en fallait qu'elle ne se répandît plus loin. Il allait même jusqu'à insinuer et à déclarer qu'il était le *mehdi* attendu. La raison la plus forte de son audace et de celle de sa tribu était la chance qu'il avait eue d'infliger une défaite au sultan Moûlay Slimân (Dieu lui fasse miséricorde !). Ils pensaient, lui et ses Cherârda, que Dieu ne donnerait à personne la victoire sur eux.

En sortant de Ribâṭ Elfeth, le Sultan rencontra la caravane des pèlerins qui avaient été pillés par les Hechtoûka et les Chiâḍma des environs d'Azemmoûr. A cette époque, il était d'usage dans le Maġrib que les caravanes de pèlerins venant de toutes les régions de l'Empire allassent se concentrer à Fès, d'où le *rèkb* partait dans les formes établies alors. C'est ainsi que les pèlerins venus du Soûs et d'autres contrées, à leur arrivée chez les Chiâḍma et les Hechtoûka, avaient été pillés et entièrement dévalisés. Le

Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) écouta leur plainte et, vivement irrité de la profanation dont ils avaient été victimes, marcha contre ces mauvais sujets et leur infligea, à l'endroit appelé Fergâla, dans l'obédience d'Azemmoûr, une répression si sanglante qu'ils se jetaient dans la mer pour échapper à la mort. Ils avaient d'abord infligé quelques pertes à la *mḥalla*, mais, bientôt vaincus, le Sultan leur fit couper la tête, et les soldats s'emparèrent de leurs effets et de leurs animaux. Cette affaire fut l'annonce de la victoire et la préface du triomphe.

Le Sultan passa ensuite à Azemmoûr, puis à Eljedîda, et se rendit, en suivant la côte, à Asfi, où il visita le chéïkh Boû Moḥammed Ṣalâḥ (Dieu soit satisfait de lui !). De là, il poursuivit sa route jusqu'à la Zâouyat Echcherrâdi qu'il surprit. Ses étendards victorieux furent hissés dès le matin sur ce bâtiment, sans qu'il allât jusqu'à Morrâkch. Sans laisser à l'armée le temps de mettre pied à terre et de dresser les tentes, il engagea le combat. Bien qu'on fût en plein été, on combattit en plein midi. La lutte dura sept jours. Le Sultan braqua sur les Cherârda les canons et les grands mortiers. Le cinquième jour, qui était un mardi, jour de la fête du Moûloûd glorieux de l'année 1244, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) voulut laisser les hommes se reposer de la guerre, mais, entraînés par leur insolence et leur iniquité, les Cherârda marchèrent sur l'armée et l'attaquèrent ; le Sultan ordonna alors de s'avancer contre eux et de les harceler. Il commanda au grand maître Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdallâh Mellâḥ Esslâoui, qui assistait à cette affaire, de tirer avec fermeté et sans relâche. Celui-ci lança sur les Cherârda, dans cette seule journée, 280 bombes qui, tombant toutes dans la zâouya, éclataient en tombant, et atteignaient toutes les murailles voisines. Les Cherârda virent de près, ce jour-là, la « mort rouge » : ils répondaient aussi par des boulets et des bombes qu'ils lançaient avec les canons et les mor-

tiers qu'ils avaient enlevés dans la *mḥalla* du sultan Moûlay Slîmân. Le soir du septième jour du combat, qui était un vendredi, la division éclata parmi les Cherârda, et Elmehdi résolut de prendre la fuite. « Comment, tu vas t'enfuir ? lui dirent ses compagnons, et tu nous abandonneras ? Où est maintenant ce que tu nous avais promis ? — Pour vous, leur répondit-il, ce que vous avez hérité de vos ancêtres, c'est le service du Sultan ; vous ne pouvez pas le refuser ; quant à moi, ce que je sais, et ce que j'ai appris de mes ancêtres, c'est que la guerre durera sept jours contre cette bourgade qui sera prise ensuite par le Sultan qui viendra de la direction de la mer : ce Sultan-là est venu. » Tels furent les propos qu'il leur tint pour faire croire à sa divination : il fut regardé comme sincère par ces ignorants qui s'étaient fait tuer et ruiner pour lui. Celui que Dieu égare ne peut pas avoir de guide. La nuit venue, il monta, dit-on, sur un âne, accompagné d'une vingtaine de ses compagnons à cheval qui l'escortèrent jusqu'à l'endroit appelé Tizgui. Là, il leur fit ses adieux et partit pour le Soûs. Il avait fait verser le sang sacré et pillé l'argent sacré : il avait rempli sa page de crimes. Je demande à Dieu de m'épargner pareil sort et de m'accorder la paix !

Dès qu'ils se virent abandonnés par Elmehdi, les Cherârda se dispersèrent. Ils passèrent la nuit à transporter leurs femmes et leurs enfants vers leurs lieux de refuge. Mais ceux à qui il fut difficile de partir, se réunirent et allèrent délivrer leurs quatre qâïds, pour leur demander leur intercession auprès du Sultan : dès le matin ils étaient au bord de la *mḥalla*, sollicitant leur introduction auprès de Moûlay Elmâmoûn. Le prince les fit venir, et, entrant auprès de lui, ils implorèrent sa clémence en faveur de ceux d'entre eux qui étaient restés, et lui demandèrent l'*amân*. Moûlay Elmâmoûn le leur accorda. Ils se rendirent ensuite auprès du Sultan et lui firent demander à être

reçus par lui. Introduits en sa présence, ils lui firent part de l'*amân* que leur avait octroyé Moûlay Elmâmoûn et le Sultan y accéda. Il fit ensuite grouper les derniers Cherârda restés dans la qaṣba : il y en avait près de 2.000. Les troupes livrèrent au pillage leurs maisons et leurs effets.

On prétend que le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde!) ne leur donna pas l'*amân*, et que les ayant fait emprisonner, il avait résolu de les passer au fil de l'épée. Il consulta à ce sujet les *'oulamâ*, qui se gardèrent de se prononcer pour l'effusion du sang. L'un d'eux, qui était le *fqîh* Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Elmrâbeṭ Elmorrâkchi, déclara même que les Cherârda avaient été touchés par le repentir avant d'avoir été vaincus. Le Sultan, qui était grand observateur du droit, et qui en toutes circonstances se conformait à la loi, s'abstint de les mettre à mort.

Après cela, le Sultan ordonna de rechercher activement les femmes et les enfants d'Elmehdi. Après des investigations, on les lui amena, et il les envoya à Méknès, où ils furent logés dans la maison du qâïd Moḥammed ben Echchâhed Elbokhâri qui avait péri dans l'affaire d'A'lîl conduite par le sultan Moûlay Slîmân.

Au moment où le combat était terminé et la victoire assurée, le maître Moḥammed Mellâḥ mourut frappé d'un éclat de bombe, qui tua en même temps beaucoup d'autres personnes. Le Sultan assista en personne à ses funérailles jusqu'au moment où il fut enterré, et fit des largesses à ses enfants.

Voici ce que j'ai lu dans une lettre autographe du vizir Ben Drîs :

« Sachez que Dieu nous a accordé la conquête de la Zâouyat Echcherrâdi, et a fait périr jusqu'au dernier ses coupables habitants : les soldats n'ont pas encore fini de procéder à sa démolition. Plus de 600 hommes ont été emprisonnés, et tout le monde s'est enrichi des effets, des richesses et des trésors qui s'y trouvaient. »

Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) partagea ensuite les prisonniers Cherârda en plusieurs groupes : les uns furent expédiés à Ribâṭ Elfeṯḥ, les autres à Méknès, un troisième convoi à Fès. Au bout d'une année environ, il les mit en liberté et leur fit habiter la plaine d'Azgâr. Il groupa également les Cherârda qui étaient dans les tribus, et les incorpora avec eux dans cette même région, où ils résident encore aujourd'hui.

Quant à Elmehdi, il partit pour le Soûs et parvint jusque chez les Aït Bâ'Amrân d'Oultita. Il reçut l'hospitalité du *mrâbeṭ* de cette tribu, Aboû 'Abdallâh Moḥammed A'jali Elbâ'amrâni. Il demeura chez lui trois ans, « souffrant de l'exiguïté de la terre qui avait été si large pour lui » ; après quoi, il fit implorer la clémence du Prince des Croyants. Le Sultan se laissa fléchir. Elmehdi arriva, les fers aux pieds, jusqu'auprès du Sultan, à Morrâkch ; il pleura en sa présence et lui adressa d'humbles supplications. Le Sultan lui pardonna et l'envoya à Méknès, où il revit sa famille, puis, peu de temps après, le nomma gouverneur de ses contribules. Suivant Akensoûs, Elmehdi traita durement ses administrés, dont l'affection pour lui se transforma en hostilité ; ils se plaignirent de lui au Sultan qui le destitua. Elmehdi accomplit ensuite le pèlerinage avec l'autorisation du Sultan, qui, à son retour, le nomma de nouveau gouverneur, sans que ses administrés voulussent l'accepter. Plus tard, il fut emprisonné, puis relâché ; enfin il passa par toutes sortes de vicissitudes. Il ne mourut que dans les premiers jours de chouwâl de l'année 1293, au début du règne du Sultan de l'époque, Imâm de la victoire et Prince des Croyants Moûlay Elḥasan ben Moḥammed (Dieu soit satisfait de lui !).

La conquête de la Zâouyat Echcherrâdya fut célébrée par les poètes du temps, notamment par le fqîh Aboû 'Abdallâh Akensoûs.

Le Sultan prolongea pendant longtemps son séjour à

Morrâkch, et envoya son frère Moûlay Elmâmoûn ben Hichâm dans la région du Soûs pour y percevoir les impôts.

Au mois de cha'bân 1245, le Sultan conclut la paix avec la nation « Nâperiâl » qu'on appelle l'Autriche : le traité contient douze articles ayant trait aux transactions commerciales, et stipule la sécurité et le respect réciproques des deux parties contractantes. Le dernier article établit, sur l'observation des stipulations du traité, une paix durable que ne pourra ébranler aucun événement postérieur, et qui ne sera susceptible ni d'augmentation ni de diminution. Peu de temps après ce traité, se produisit, cependant, la grave affaire que nous allons rapporter.

Attaque d'El'arêïch par la nation « Nâperiâl », et ses motifs [1].

Nous avons rapporté que, vers la fin de l'année 1243, le sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) avait fait une tournée dans les places avancées et les ports du Maġrib, dans le but de faire revivre la tradition de la guerre sainte sur mer que le sultan Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !) avait fait cesser. Moûlay 'Abderraḥmân avait donné l'ordre de construire des flottes, qui devaient être réunies à celles qui existaient encore provenant de son aïeul Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh, et avait autorisé les capitaines de bateaux des deux rives de Salé et de Ribâṭ Elfeṭḥ à croiser avec les corsaires de guerre sur les côtes du Maġrib et sur les rivages voisins. Dans une de ces croisières, les *réïs* Elḥâddj 'Abderraḥmân Bârgâch et Elḥâddj 'Abderraḥmân Brîṭal rencontrèrent des voiliers autrichiens et s'en emparèrent, ces navires n'étant pas munis

1. Texte arabe, IVe partie, p. 183.

du papier de passeport qu'ils avaient habituellement. Ils y trouvèrent une grande quantité de marchandises, spécialement de l'huile. Certains de ces bateaux furent amenés dans le port des Deux-Rives, les autres dans celui d'El'arèïch. « Six corsaires autrichiens vinrent mettre le siège devant le port d'El'arèïch le mercredi 3 doûlqa'da 1245, et lancèrent un grand nombre d'obus sur la ville depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil. Pendant ce temps, ils firent débarquer sur le rivage, vers l'endroit appelé Elmaqṣara, 500 soldats environ qu'ils avaient embarqués dans six allèges dont ils s'étaient emparés. Ils marchèrent dans la direction des navires du Sultan qui étaient ancrés dans la rivière, battant du tambour et jouant du clairon, tandis que leurs croiseurs lançaient des boulets tout le long de la rivière, pour empêcher qu'on ne les rejoignît en la traversant. Arrivés auprès des navires du Sultan, ils y mirent le feu, en guise de représailles pour ce qui leur avait été enlevé. Mais, au bout de peu de temps, ils furent enveloppés par les Musulmans qui venaient de toutes les directions, gens du Sâḥel ou autres. Les gens d'El'arèïch et des environs franchirent bientôt la rivière à la nage et dans des barques, et jetant le désordre parmi eux, en firent un violent massacre. Des moissonneurs qui étaient en train de couper les récoltes dans les champs, et qui voyaient de loin l'affaire, prirent à leur tour une belle part au massacre en coupant les têtes des Autrichiens avec leurs faucilles. Manuel, qui raconte cette affaire en détail, prétend que les Autrichiens eurent 43 tués, sans compter les prisonniers. Ils laissèrent sur le rivage un canon et un grand nombre d'armes, et s'enfuirent vers leurs bateaux en regardant derrière eux.

Cette affaire détermina le sultan Moûlay 'Abderraḥmân à renoncer aux expéditions maritimes et à y prendre intérêt. En effet, le moment où il voulait ressusciter cette tradition était précisément celui où la puissance des Eu-

ropéens commençait, où leur nombre augmentait ainsi que leurs forces navales. De plus, les expéditions maritimes faisaient naître des conflits, des discussions et des contestations, et créaient entre le gouvernement élevé et les gouvernements des nations ses voisines une haine qui risquait de rompre les traités établissant la trêve. Enfin, la prise d'Alger par les Français qui venait de se produire confirmait le bien-fondé de ces craintes. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) se recueillit et, après un examen approfondi, pensa qu'il était sage de renoncer aux affaires de mer, en considération des nécessités du moment et du peu de profit résultant des expéditions des bateaux musulmans. A tout cela vint s'ajouter un avis publié par de grands États européens, comme l'Angleterre et la France, et suivant lequel les navires ne devaient appartenir qu'à ceux qui étaient en mesure d'observer les règlements maritimes, dont le but est d'assurer le bon fonctionnement des affaires de mer et de produire les résultats désirables, et dont l'observation maintient l'amitié établie par les traités. Parmi les importants résultats de ces mesures, se trouvent d'abord l'établissement de consuls envoyés dans les ports par les gouvernements, quels qu'ils soient, qui veulent y introduire leurs navires et leur commerce, puis, entre autres choses, empreintes d'une grande légèreté et que ni la Loi sainte, ni les usages ne peuvent admettre, la question des quarantaines et tout ce qui en découle. Tout cela ne fit qu'encourager le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) dans sa résolution d'abandonner une chose qui amenait de telles conséquences ; trop de raisons le déterminaient à s'en abstenir. Et vraiment les grands avantages de l'abstention ne peuvent échapper à celui qui examine la question : seuls peuvent la comprendre ceux qui savent.

Quant à l'affaire des Autrichiens, elle fut réglée grâce à l'intervention des Anglais, qui envoyèrent leur ambas-

sadeur, accompagné de l'ambassadeur autrichien, auprès du Sultan à Méknès, au mois de rabî' de l'année 1246.

Conquête d'Alger par les Français suivie de l'accession des habitants de Tlemsên au serment de fidélité prêté au sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde!) [1].

La conquête d'Alger par le tyran de France eut lieu à la fin de moḥarrem, premier mois de l'année 1246. Elle fut causée par l'état d'opposition continuelle qui régnait alors entre les Turcs d'Alger et les Français. De nombreux combats sur terre et sur mer avaient eu lieu entre eux, les haines qui les séparaient s'étaient accumulées, et les Turcs mettaient violemment à mal leurs ennemis. D'autre part, le prince d'Alger, qui était alors Aḥmed Bâcha, était arrivé à l'apogée de sa puissance et voulait se rendre indépendant du gouvernement ottoman. Il est possible que, le tyran de France s'étant plaint de lui au sultan ottoman Maḥmoûd, celui-ci lui ait répondu de débrouiller seul cette affaire avec ce prince. Les Français attaquèrent donc Alger avec des forces considérables, et s'en emparèrent après divers combats et engagements qui se produisirent à la date précitée.

A ce moment-là, le sultan Moûlay 'Abderraḥmân était à Morrâkch. Il reçut, dans les premiers jours de ṣafar, la nouvelle de ce qui s'était passé à Alger et partit aussitôt pour Méknès.

Dès qu'ils surent ce qui était arrivé aux habitants d'Alger, les gens de Tlemsên se réunirent pour se concerter et se mirent d'accord pour prêter serment de fidélité au sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !). Ils se rendirent auprès de son gouverneur à Oujda,

1. Texte arabe, IVe partie, p. 184.

le qâïd Aboûl'oulâ Drîs ben Hommân Eljerrâri, et lui proposèrent de s'entremettre auprès du Sultan pour lui faire accepter leur serment, et le déterminer à rechercher les moyens de défendre leurs intérêts et de les protéger contre leurs ennemis. Ils désignèrent un certain nombre d'entre eux pour aller auprès du Sultan soutenir cette demande et hâter la réalisation de leurs désirs. Arrivée chez le Sultan à Méknès, le 1er rabî' Ier de cette année-là, la députation fut reçue avec beaucoup d'égards et de respect. Lorsqu'ils eurent exposé leurs desiderata, le Sultan ne leur donna pas de suite satisfaction, car, malgré son désir de les accepter pour ses sujets, il voulait, suivant la règle qu'il s'était tracée, baser sa décision sur les prescriptions de la Loi. Il consulta à ce sujet les 'oulamâ de Fès, qui, presque tous, rendirent un avis défavorable, tandis que quelques-uns considéraient la demande comme réalisable. Il s'en tint à l'avis de ces derniers, d'autant plus que les gens de Tlemsèn, à la réception du *fetoua* des savants de Fès, le réfutèrent en ces termes :

« Sache notre Seigneur, le pôle et le siège de la gloire, le séjour et l'asile de l'honneur, la base et la source de la fière noblesse, le tapis et le centre de la vertu très haute, le Sultan grand, illustre et glorieux, rejeton des grands rois, notre Seigneur et notre Maître 'Abderraḥmân ben Hichâm (Dieu conserve aux Musulmans ce trésor qu'est notre Seigneur et lui accorde son amitié et sa récompense !) que le *fetoua* rendu par nos seigneurs les 'oulamâ de Fès n'est pas fondé sur une base solide, parce qu'ils n'ont envisagé que le serment de fidélité qui nous engage envers l'imâm ottoman. Ce serment est bien un argument contre nous, mais il ne s'accorde pas avec la réalité des faits, car il n'a du serment que le nom. En effet, le gouverneur d'Alger était un usurpateur, il jouait avec la religion, et Dieu l'a fait périr pour le punir de son injustice, de ses vexations à l'encontre des serviteurs de Dieu,

de sa violence et de son libertinage. Dieu laisse du répit à l'injuste avant de le saisir, mais quand il le saisit, il ne le laisse pas échapper. Or ce qui prouve l'usurpation et les actes d'indépendance de ce gouverneur, c'est sa désobéissance aux ordres de l'Ottoman ; il n'avait pour lui aucun respect et ne suivait ni ses paroles, ni ses actes. Ainsi l'Ottoman lui avait ordonné de conclure la paix avec les Chrétiens : mais il n'a accepté ni ses ordres, ni ses conseils, et quand il lui a demandé de l'argent pour l'aider à résister contre les malheurs amenés par les Chrétiens, l'Ottoman le lui a catégoriquement refusé et, loin de se montrer généreux, ne lui a pas remis la moindre chose. C'est ainsi que l'ennemi infidèle a pu prendre la ville. Telle est la récompense des libertins prévaricateurs : tout bien gagné d'une manière illicite, Dieu en rend maîtres les ennemis les plus vils. Tout ce que nous disons de cet usurpateur est connu de tous, perceptible à la lumière des yeux, et n'a pas besoin de preuves ni d'arguments. Les hommes sont tous des serviteurs et des esclaves de Dieu, et le Sultan n'est que l'un d'entre eux à qui Dieu a remis le pouvoir pour l'éprouver et le faire souffrir : s'il gouverne les autres avec justice, clémence, équité et droiture, comme notre Seigneur (Dieu le secoure !) il est le lieutenant de Dieu sur sa terre, l'ombre de Dieu sur ses serviteurs, et son rang est élevé auprès du Très-Haut ; si, au contraire, il gouverne avec injustice, tyrannie, oppression et corruption, comme cet usurpateur, il n'est qu'un révolté contre Dieu dans son empire, un détenteur du pouvoir suprême, un superbe qui règne sur la terre sans droit, voué aux plus terribles châtiments de Dieu et à sa colère.

« D'ailleurs, en admettant même que nous soyons liés envers l'Ottoman par notre serment, ce n'est pas un argument contre nous, car le pays où il réside est tellement loin de nous, que sa royauté ne nous est d'aucune utilité,

à cause des plaines, des déserts, des mers, des villages, des bourgades et des villes qui nous séparent de lui. Et si le lieu de sa résidence est plus rapproché par mer, les infidèles l'empèchent aujourd'hui de s'y embarquer. De plus, il est établi par des informations successives, répandues de tous côtés, qu'il est si occupé de lui-même et de son trône, si impuissant à défendre son pays voisin de sa capitale, qu'il a dû acheter aux Chrétiens une trêve de cinq années pour des sommes formidables, et leur en donner un garant, afin d'avoir pendant ces cinq années la sécurité pour sa personne et son entourage. Comment, dans ces conditions, lui serait-il possible de prendre la défense de notre contrée, de notre province, de notre ville ? La preuve la plus évidente de cette impuissance est dans l'Égypte et la Syrie, qui sont restées pendant plus de cinq ans au pouvoir des ennemis de la religion, sans qu'il ait pu trouver, pour leur résister et protéger ces pays, d'autre moyen qu'un recours à l'appui de l'ennemi infidèle. Dieu Très-Haut fortifie parfois cette religion au moyen des pervers.

« Aussi bien, Elabi, dans le commentaire de Moslim, à propos d'un cas semblable au nôtre, déclare formellement que, si l'imâm ne peut faire exécuter ses ordres dans un pays, il est permis d'en choisir un autre et de le proclamer, et que tout retard dans sa proclamation est une cause de mort. Or, cette proclamation, tous les cous sont tendus vers elle, les yeux, les prunelles la convoitent ardemment de tous côtés. Nous avons échappé par le silence à toutes les sollicitations, nous avons rompu avec toutes les propositions, pour venir au seuil de la porte de notre Seigneur (Dieu le secoure et le dirige!) pour entrer sous son obéissance, pour nous engager à le servir, d'accord avec les tribus et les villes, et les gens avisés et réfléchis, parce que nous savons que notre Seigneur (Dieu le secoure !) est seul digne de cette mission généreuse,

est seul le véritable imâm, lui qui a mérité cette dignité de ses aïeux successifs, et à qui aboutissent toutes les gloires et tous les honneurs.

« Aussi, nous demandons à notre Seigneur (Dieu le secoure !) de daigner s'engager à agréer notre serment, par l'intercession de son ancêtre le Prophète (Dieu prie pour lui, pour sa famille excellente et pour ses compagnons élus et leur donne le salut !).

« Notre dernier vœu est : louange à Dieu, le Maître des mondes ! »

La lecture de cette pièce décida le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) à accepter leur *béï'a* et à prendre l'engagement de la respecter. Il donna le commandement de Tlemsèn à son cousin, Moûlay 'Ali ben Slîmân, qui était aussi son beau-frère, et lui fournit un détachement du *guéïch*, composé de 500 hommes d'Oûdèya et de 'Abîds notables. Il les envoya tous à Tlemsèn, accompagnés des délégués de cette ville, qu'il combla de cadeaux et de bienfaits. En même temps il écrivit à son gouverneur le qâïd Drîs pour lui recommander cette mission dont il devait s'occuper, et l'associa à Moûlay 'Ali dans l'administration et les décisions à prendre : en réalité, celui-ci devait seul en avoir la responsabilité. J'ai eu entre les mains la lettre autographe que le vizir Aboû 'Abdallâh ben Drîs lui envoya à ce sujet. Voici ce qu'il lui écrivait :

« Louange à Dieu seul.

« Dieu prie pour notre Seigneur Moḥammed et sa famille !

« A notre ami, à l'oncle de notre Seigneur, Sî Drîs ben Ḥommân Eljerrâri.

« Que le salut, la miséricorde de Dieu et ses bénédictions soient sur vous, en participation aux bienfaits de notre Seigneur, Dieu le fortifie !

« Ensuite :

« J'ai reçu votre lettre qui m'a été apportée par les no-

tables de Tlemsèn et des tribus voisines de cette ville. Je leur ai donné tout l'appui que j'ai pu, et j'ai fait pour eux tous les efforts possibles. Notre Maître les a agréés et les a traités, à leur arrivée et à leur départ, avec la plus grande générosité, suivant son habitude. Notre Maître les renvoie maintenant comblés d'honneurs. Il a désigné, pour le représenter auprès d'eux, son cousin Moûlay 'Ali, dont il connaît l'intelligence, l'expérience, l'habileté et le cœur haut placé. C'est qu'il ne faut dans ce pays que des hommes jouissant de ces qualités, pour savoir distinguer la situation du moment de celle qui l'a précédé. Notre Maître vous a également désigné pour servir d'intermédiaire entre son cousin et les gens de Tlemsèn, car vous possédez aussi les qualités, énumérées plus haut. Justifiez donc votre réputation, gardez-vous bien de vous laisser aller à l'avidité : « abstenez-vous du bien d'autrui ». Tout ce dont vous aurez besoin et qui vous sera indispensable, vous le recevrez : vous n'aurez qu'à nous prévenir. Ne nous cachez absolument rien. Sachez que notre Maître vous a distingué parmi vos contribules et vous a rapproché de lui. Maintenez toujours votre rang auprès de lui. Dieu est Dieu ! Justifiez votre bonne réputation : Dieu vous bénisse, ainsi soit-il !

« Notre Seigneur a gratifié chacun d'entre eux d'un costume approprié à son rang. Dans toutes les villes où ils sont entrés, il leur a donné.

« Il leur a fait voir l'intérieur de son palais, tous ses jardins et tous les locaux royaux, où ne sont admis que les favoris. Bref, ils ont obtenu des égards inespérés, et je les ai servis au delà de ce que vous désiriez. D'ailleurs, c'est assez d'eux pour vous renseigner.

« C'est à vous maintenant de vous acquitter envers nous ; justifiez l'espoir que nous mettons en vous, et n'oubliez pas que notre Seigneur en a mis d'autres à l'épreuve avant vous et les a sacrifiés. Voici : je demande à Dieu qu'elle

soit en or pur. Ce que vous a promis notre Seigneur vous parviendra dès que vous aurez fixé votre résidence dans le pays et que tous, citadins et campagnards, auront pu constater votre bonne administration. A cet égard, il vous suffit des recommandations contenues dans la lettre chérifienne de notre Seigneur.

« Amitié et salut.

« Le 13 rabî' II de l'année 1246.

« Moḥammed ben Drîs, Dieu le favorise. »

Moûlay 'Ali arriva à Tlemsên : le Sultan lui envoya, après son départ, 500 cavaliers, 100 fantassins et un grand nombre d'artilleurs d'élite pris parmi ceux de Salé et de Ribâṭ Elfeṭḥ, et au nombre desquels se trouvait le fils du gouverneur de Salé, Moḥammed ben Elḥâddj Moḥammed Boû Jmî'a, qui était un des plus habiles. L'arrivée et l'établissement de Moûlay 'Ali à Tlemsên remplirent de joie les *ḥaḍar* de la ville, chez lesquels il devint très populaire. Les délégations de toutes les régions vinrent le saluer, et, aidé du qâïd Drîs, il reçut d'elles leur serment de fidélité au Sultan. S'y refusèrent les Kourouġlis turcs, qui formaient depuis très longtemps la garnison de la *qaṣba*. Mais, après les avoir assiégés et combattus pendant quelque temps, il en triompha et s'empara de tout ce qu'ils possédaient. Il eut aussi à vaincre la résistance de deux tribus arabes du pays, les Doûaïr et les Zmâla, issues, dit-on, des réguliers que Moûlay Ismâ'îl (Dieu lui fasse miséricorde !) avait envoyés dans cette contrée pour y tenir garnison, et qui, demeurés dans le pays, y avaient fait souche. Moûlay 'Ali les subjugua également, et l'armée mit leurs biens au pillage comme elle l'avait fait pour ceux des Kourouġlis. Cette répression amena de grands troubles que nous rapporterons plus bas, s'il plaît à Dieu !

Dès les premiers jours de ramaḍân, le qâïd Drîs sortit de Tlemsên à la tête d'une troupe prise parmi le *guéïch* qui l'accompagnait, dans le but de soumettre les tribus du

pays et de faire prêter le serment à celles qui l'avaient refusé, car seuls avaient fait leur soumission les habitants de Mascara, les tribus d'Elḥechém, d'Elmchâchél, des Beni Cheqrân, les Mrâbeṭ de Ġeris et d'Ouargiya, les Taḥallît, les Ḥamiyân, et d'autres, dans leur *béï'a* dont voici le texte :

« Louange à Dieu qui a fait briller à la face de cette nouvelle époque des lumières du Khalifat, qui a manifesté sur la page de son aurore les signes précurseurs du bonheur, de la bonne fortune et de la sécurité, et qui a conduit les créatures de son choix à se ranger sous l'étendard de notre Maître l'Imâm.

« La prière et le salut soient sur notre Seigneur Moḥammed qui a été envoyé par miséricorde pour les mondes, sur sa famille et sur ses compagnons excellents.

« Ensuite :

« Toutes les tribus inscrites à droite du présent ont envoyé leurs délégations auprès de notre Maître le khalîfa Aboûlḥasan Moûlay 'Ali, fils du Prince des Croyants Moûlay Slîmân, qui leur a donné lecture de la lettre de notre Maître victorieux, dont l'étendard est déployé, et l'épée illustre, le Prince des Croyants Moûlay 'Abderraḥmân, fils de Moûlay Hichâm (Dieu lui perpétue sa protection et dirige ses efforts vers ce qui peut le satisfaire !), en présence de son khalîfa, le *ṭâléb* plein de droiture, l'illustre et fortuné qâïd Sî Drîs Eljerrâri. Les délégués ont accueilli cette lettre avec respect et vénération ; ils ont requis de témoigner contre eux qu'ils prêtaient serment de fidélité à notre Maître l'Imâm (Dieu le fortifie et perpétue sa puissance et sa majesté !) ils ont pris l'engagement de l'observer et de lui obéir, et se sont rangés sous sa loi. Cette *béï'a* est complète et remplit toutes les conditions ; elle comporte tous les engagements et établit toutes les obligations. Tous l'ont acceptée et approuvée et s'engagent à l'observer.

« Ceux qui ont entendu ce qui précède des susdits ont dressé acte, le premier djoumâda II de l'année 1246. »

Suivent les signatures des deux *'adel* qui ont reçu la déclaration des notables des tribus précitées.

Le serment de fidélité avait été prêté par ceux que nous avons nommés : les dissidents étaient ceux contre lesquels marcha le qâïd Drîs, afin de recueillir leur *béï'a*, comme nous l'avons dit plus haut.

En résumé, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) s'occupa d'une façon très active des affaires de cette contrée, et ne négligea aucun effort pour la pourvoir petit à petit de tous les secours dont elle avait besoin en fait d'hommes, d'armes et d'argent. Il envoya aussi auprès des populations de ces régions, pour les engager à l'obéissance et les inviter à se ranger dans la loi commune, le chérîf *baraka* Sîdi Elḥâddj El'arbi ben 'Ali Elouezzâni, qui jouissait auprès d'elles, comme ses ancêtres, d'une entière confiance. Il fit partir aussi pour Tlemsèn, afin d'y exercer les fonctions de *moḥtaséb*, le chérîf excellent Aboû Moḥammed 'Abdesselâm Elboû'inâni. Il expédia également, en grande quantité, des costumes, des étendards, des pavillons, des canons, des mortiers, de la poudre et du plomb. Tout cela n'empêcha pas la volonté de Dieu de s'exercer. Les 'Arabs de ce pays se séparèrent du Sultan, à cause de la faiblesse de leur foi et de leur incurie, et presque tous prirent parti pour les Chrétiens, dès que ceux-ci eurent enlevé Oran. La division gagna ensuite les qâïds du *guéïch* du Sultan, parmi lesquels éclatèrent de violentes rivalités, dont les échos divers arrivèrent jusqu'au Sultan. Enfin ces qâïds finirent par piller les effets des Kourouglis, sans vouloir les rendre, et par voler ensuite, à proximité même du chérîf Sîdi Elḥâddj El'arbi ben 'Ali Elouezzâni, l'argent et le bétail des Zmâla et des Doûaïr. Tout allait mal et les espérances étaient détruites. Le Sultan pensa alors qu'il valait mieux rappeler ces troupes, sur l'utilité desquelles

il n'y avait plus à compter, et ordonna l'arrestation du qâïd Drîs qui lui fut dénoncé comme ayant participé au pillage des Kourouglis, des Zmâla et des Doûaïr, et ayant refusé de leur restituer leurs biens les plus précieux. La Mḥalla se mit en route et fut de retour à la fin de ramaḍân.

Le 15 djoumâda II de la même année, il y eut un tremblement de terre qui détruisit de fond en comble une des bourgades de Tlemsèn, appelée Elblîda, et fit périr des habitants.

Tout appartient à Dieu : il fait ce qui lui plaît.

Révolte des Oûdêya contre le sultan Moûlay ʿAbderraḥmân et ses causes [1].

La révolte du *guéïch* Eloûdèya contre le sultan Moûlay ʿAbderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) éclata au mois de moḥarrem 1247. Voici ce qui la provoqua :

Les principaux qâïds et les personnages les plus en vue de ce *guéïch* étaient Eṭṭâhar ben Mésʿoûd Elmġafri Elḥassâni, Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar Elmġafri Elʿaqîli et Elḥâddj Moḥammed ben Ferḥoûn Eljerrâri. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) leur confiait les missions importantes et les envoyait dans les contrées les plus lointaines de l'Empire. Eux, de leur côté, sous les apparences de l'obéissance, n'avaient que des sentiments hostiles pour le sultan Moûlay ʿAbderraḥmân, parce qu'il avait fait cesser la familiarité avec laquelle ils traitaient le sultan Moûlay Slîmân. A chaque instant, ils manifestaient leur désobéissance, mais le Sultan les laissait faire et négligeait de relever leurs fautes. Quand vint l'expédition de Tlemsèn, il les fit partir avec les chefs et les notables du *guéïch* qu'il envoya. Ils continuèrent leurs attaques contre le gouver-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 187.

nement, et leurs menées devinrent plus étendues et plus audacieuses. Ils prirent une large part au pillage des Zmàla et des Doûaïr, assistés du qâïd Drîs ben Elmaḥjoûb Elbokhâri qui leur servit de complice, et laissèrent voir qu'ils ne tenaient aucun compte ni du Sultan, ni de son khalifa, ni de son gouverneur. Comme une haine secrète régnait entre eux et le qâïd Drîs Eljerrâri, celui-ci, craignant que s'il s'opposait au pillage organisé par eux, sa tête ne leur servît à « fermer cette déchirure », céda et pilla avec eux. Aussi, lorsque le Sultan, comme nous l'avons rapporté, rappela cette armée, un émissaire envoyé par lui alla arrêter le qâïd Drîs à Oujda, d'où il fut amené à Tâza où il fut mis en prison. Quand l'armée de Tlemsên fut arrivée à 'Ouq Eldjemel, près de Fès, le qâïd Eṭṭayyéb Eloudîni Elbokhâri, gouverneur de cette ville, se rendit auprès d'elle. Suivant les uns, il devait arrêter ces qâïds sur l'ordre du Sultan ; suivant les autres, il voulait leur enlever les charges de leurs animaux qui étaient pleines du produit du pillage. Mais les Oûdêya et les 'Abîds, au moment de commettre leur crime, s'étaient promis et juré de faire cause commune contre quiconque leur voudrait du mal. Aussi, quand ils virent arriver le qâïd Eṭṭayyéb Eloudîni, ils lui firent un accueil des plus rudes, si bien qu'il retourna sur ses pas et alla rendre compte de sa mission au Sultan qui en fut très irrité.

Quelques jours après, le Sultan décida l'arrestation de Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar El'aqîli. Pressentant ce qui l'attendait, celui-ci se rendit auprès d'Eṭṭâhar ben Més'oûd et se jetant à ses pieds : « Je vais être emprisonné sans aucun doute, lui dit-il. Si le Sultan te donne le moindre pouvoir sur moi, montre-toi généreux et ne te venge pas de ce que je t'ai fait. » Eṭṭâhar ben Més'oûd avait été auparavant gouverneur de Târoûdant et le Sultan l'avait destitué pour mettre à sa place Ben Eṭṭâhar qui lui avait fait subir de mauvais traitements. C'est pourquoi il

lui tint pareil langage. « Vas-tu vraiment être arrêté ? » lui répondit Eṭṭâhar ben Més'oùd, qui, sur sa réponse affirmative, lui dit : « Moi vivant, il ne t'arrivera rien de ce que tu redoutes. » Le Sultan convoqua ensuite Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar et Aḥmed ben Elmaḥjoùb, et les fit arrêter après leur avoir reproché leur conduite. Les sbires des Oûdèya s'emparèrent de leur contribule, et ceux des 'Abîds du leur, puis les conduisirent le soir à la prison.

Eṭṭâhar ben Més'oùd faisait le guet à la porte du palais du Sultan pour délivrer Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar et son compagnon. Quand il les vit sortir, il demanda aux gardes de les relâcher, mais ceux-ci refusèrent en disant qu'ils étaient emprisonnés sur l'ordre du Sultan. Eṭṭâhar ben Més'oùd ne voulut rien écouter et, tirant son poignard, frappa le portier Drîs Eloûdèyi qu'il entama à l'épaule, et lui enleva son prisonnier. Il s'avança ensuite pour délivrer Aḥmed ben Elmaḥjoùb, mais celui-ci s'y refusa et le repoussa sévèrement, en lui disant qu'il ne voulait pas enfreindre les ordres du Sultan. Les Oûdèya pensaient, en effet, en raison de leur serment antérieur, que les 'Abîds étaient avec eux, mais Dieu avait semé la division entre eux. Eṭṭâhar et Ben Eṭṭâhar se précipitèrent alors vers leurs chevaux et s'enfuirent à cheval dans la direction de Dâr Eddebîbaġ. Les Mġâfra assaillirent alors la porte du palais du Sultan, ceints de leurs armes, et se mirent à charger leurs fusils et à tirer à balles. Le parti du Sultan voulut leur résister, mais les Oûdèya, plus nombreux qu'eux, les battirent et fermèrent sur eux la porte du Mechouar. Le Sultan s'informa de ce qui se passait et fut mis au courant de la nouvelle. Elḥasan ben Ḥammo Ou'Aziz, qui se trouvait avec lui, lui dit : « O notre Maître ! si ces gens ont eu l'audace de commettre de pareils actes à votre porte, c'est qu'ils sont résolus à faire plus. » Le Sultan fit aussitôt venir un cheval, et sortit, au coucher du

soleil, par Bâb Elbejâ, accompagné de Ben Ou 'Azîz et de quelques serviteurs à pied et à cheval.

Dès qu'ils apprirent le départ du Sultan, tous les Oûdêya quittèrent Fès Eljedîd et la qaṣba des Chrâga pour rejoindre le Sultan, qu'ils rattrapèrent au pont de 'Ayyâd. Là, ils mirent pied à terre et, baisant les sabots de son cheval, implorèrent sa clémence et se déclarèrent innocents du crime de ces impudents. Il tombait alors une pluie légère, et le soleil venait de se coucher, ou peu s'en fallait. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) céda à leurs supplications et revint. Elḥâddj Moḥammed ben Ferḥoûn lui conseilla d'aller avec lui à la qaṣba des Chrâga, qui était alors habitée par les gens du Soûs. Le Sultan se rendit à la maison de ce dernier, non sans méfiance, mais il le fallait en ce moment-là.

A peine fut-il installé dans la maison de Ben Ferhoûn, que les Mgâfra, les Oûdêya et les gens du Soûs s'ameutèrent autour de lui. Les Mgâfra lui manquèrent de respect et résolurent même de le tuer. Mais Dieu le protégea contre leur malice, car la division se répandit parmi eux, et les gens du Soûs, très surexcités, déclarèrent que le Sultan ne passerait pas la nuit ailleurs que dans son palais. En effet, ils lui demandèrent de s'en aller. Le Sultan monta à cheval et, reconduit par eux, retourna pendant la nuit à son palais, où il se reposa.

Quelques jours après, le Sultan profita d'un moment d'inadvertance des Oûdêya pour se transporter au jardin de Boûljloûd, en dehors de Fès Eljedîd. Tout son parti de 'Abîds et d'autres gens se joignirent à lui et presque tous s'installèrent à Fès le vieux, de sorte que les Oûdêya restèrent seuls à Fès Eljedîd. Le Sultan fit venir ensuite les 'Abîds de Méknès qui répondirent à son appel. Les Oûdêya s'émurent en voyant que le Sultan avait résolu de les quitter, car ils savaient que, s'il se séparait d'eux, il ne les abandonnerait que pour les réduire ensuite. Ils le solli-

citèrent de demeurer à Fès, s'excusèrent et manifestèrent leur repentir, tandis que les mauvais sujets allaient livrer aux 'Abîds un combat, où nombre d'hommes périrent des deux côtés.

Le Sultan parvint à les calmer, par une attitude bienveillante et douce, puis résolut d'aller à Méknès. Emportant avec lui ses lourds bagages, ses effets et ses richesses, il prit la route de Guebgueb et la 'Aqbat Elmsâjin, pour faire croire qu'il partait pour le Ġarb. Un grand nombre de notables des Oûdêya sortirent pour lui faire escorte, puis, changeant d'idée, revinrent sur leurs pas. Les 'Abîds tinrent-ils à leur adresser certains propos déplaisants ? Les Oûdêya se groupèrent et tombèrent sur les 'Abîds qu'ils séparèrent du Sultan, puis pillèrent ses trésors et ses bagages. Quelques hommes sensés purent s'approcher des femmes et les ramenèrent, sous leur protection, au palais : ils ne pouvaient faire un plus bel acte. L'argent et les effets furent pillés : ils étaient en grande quantité. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) poursuivit sa route. Un des audacieux Oûdêya le suivit dans le but de le tuer, mais, avec la protection de Dieu, il arriva à Méknès, où il se trouva en sécurité.

La nouvelle de cette émeute était parvenue au qâïd Drîs ben Ḥoummân Eljerrâri, emprisonné à Tâza, qui, usant de ruse pour obtenir sa liberté, forgea une lettre au nom du Sultan et l'envoya au gouverneur de Tâza qui le mit en liberté. C'est que le Sultan, au moment où ce qâïd était à Tlemsên, lui avait envoyé quatre feuilles de papier portant le grand sceau impérial, et lui avait ordonné de conserver précieusement ces feuilles et de ne les employer que pour des affaires de la plus haute importance intéressant particulièrement le Sultan et le gouvernement, et pour lesquelles il n'aurait pas le temps de demander des instructions, en raison de la distance qui sépare Tlemsên de Fès. Ce qâïd employa alors une de ces feuilles, et y

écrivit l'ordre de sa mise en liberté ; c'est ainsi qu'il sortit de prison. Il alla à Fès à marches forcées, et, à peine arrivé, il écrivit au Sultan, pour lui annoncer ce qu'il avait fait et l'assurer « qu'il était toujours prêt à donner à notre Maître ses bons conseils et à travailler au bien du Sultan et de l'armée ». Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) lui répondit par la lettre suivante :

« Ensuite :

« Nous avons reçu votre lettre et en avons pris connaissance. Dieu soit loué de ce que vous êtes sain et sauf ! car j'avais envoyé quelqu'un auprès de vous pour vous délivrer. C'est que nous avons acquis la certitude que vous avez été contraint d'agir ainsi et que vous n'avez rien à vous reprocher. Au contraire, vous avez donné une preuve d'habileté en cédant aux pillards, car si vous les aviez retenus, la situation eût été gravement compromise là-bas. Aussi vous avez l'*amân*, pour le présent et l'avenir. Ne craignez jamais rien, car vous êtes de ceux dont nous connaissons la piété, l'intelligence et la sincérité. Nous avons vu, nous avons entendu tout le mal diabolique auquel se sont livrés nos oncles. Il ne convient pas que nous les traitions comme nous ont traité ceux d'entre eux qui n'ont pas de raison, car si nous agissions ainsi, nous ne pourrions plus nous rencontrer. Faites-donc tous vos efforts pour le bien et la conciliation. Donnez-leur de notre part l'assurance qu'ils n'ont rien à craindre de nous. Déployez donc les efforts les plus sérieux, car « si Dieu se sert de vous pour ramener dans le droit chemin un seul individu, cela vaut mieux pour vous que ce sur quoi le soleil se lève.

« Salut.

« Le 17 moḥarrem 1247. »

Le qâïd Drîs s'occupa avec la plus grande sollicitude du harem du Sultan qui était resté à Fès Eljedîd, et où se trouvait la favorite de Moûlay 'Abderraḥmân, Lâlla

Fâṭma, fille de Moûlay Slimân. Il alla trouver l'*amîn* précédemment chargé des dépenses, et le pria de lui dresser une liste des quantités journalières de farine, de viande, de graisse, etc., qu'il remettait auparavant au palais du Sultan. Quand cet amîn lui eut écrit cette liste et la lui eut envoyée, il fournit chaque jour au palais du Sultan les quantités qui y étaient portées. Un jour l'eau du palais du Sultan fut coupée : le qâïd Drîs fit porter tous les jours des outres d'eau au palais, répara les conduites, et travailla jusqu'à ce que l'eau eût repris son cours.

Peu de temps après, le Sultan convoqua toutes les tribus du Maġrib, celles du Ḥoûz, comme celles du Ġarb, et des ports. Elles arrivèrent toutes à Méknès. Apprenant cela, les Oûdêya firent venir d'une province où il se trouvait le chérîf Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb, se massèrent autour de lui et le proclamèrent. Les tribus qui les avoisinaient, et qui leur avaient promis de faire cause commune avec eux, les abandonnèrent. Toutes les tribus du Maġrib étaient prévenues, en effet, contre ce Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb, depuis que, gouverneur de Tâmesna et de Doûkkâla, il avait maltraité les habitants de ces contrées : aussi était-il universellement détesté.

Le Sultan marcha sur Fès Eljedîd pour y assiéger les Oûdêya. Il fit braquer contre eux les canons et les mortiers. On tira sur eux sans discontinuer de la Mḥalla du Sultan, de ʿAïn Qâdoûs, du bastion de Boûljeloûd, du bastion de Bâb Elguîsa et du bastion de Bâb Elftoûḥ. Le siège dura sans répit pendant quarante jours. Les Oûdêya répondaient aussi par des boulets et des bombes. Au cours de ces journées-là, les Beni Ḥsen se distinguèrent par leurs exploits. Puis le Sultan résolut de les emmurer et fit venir des charpentiers qui se mirent à travailler.

Mais, fatigués de la guerre, les Oûdêya réclamèrent la paix. L'amîn Elḥâddj Eṭṭâléb ben Djelloûn leur servit d'intermédiaire auprès du Sultan, qui leur accorda l'*amân*

à la condition qu'ils quitteraient Fès Eljedîd. Ils se soumirent et envoyèrent auprès de Moûlay 'Abderraḥmân, pour implorer sa clémence, les vieillards et les enfants portant des planchettes sur leurs têtes. Parmi eux se trouvait leur sultan Ben Eṭṭayyéb. Il pardonna à tous (Dieu lui fasse miséricorde !), et parmi les paroles qu'il leur adressa leur dit : « Dieu soit loué de n'avoir donné la victoire ni à vous, ni à moi, car si je vous avais vaincus, cette armée aurait égorgé vos enfants sans que je pusse vous préserver, et si vous m'aviez vaincu, vous auriez fait tout ce que vous auriez pu. Dieu a donné une preuve de sa clémence envers vous et envers moi. » Ces paroles sont une marque de la grande intelligence du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !), de sa générosité et de sa bonté.

Le Sultan résolut ensuite de partir pour Méknès, mais auparavant il investit le qâïd Drîs ben Ḥoummân Eljerrâri du commandement du *guéïch* Eloûdèya tout entier (21 djoumâda II 1247). A Méknès, lors de la fête de la rupture du jeûne, toutes les députations vinrent saluer le Sultan. Le calme était rétabli, le Sultan écrivit au qâïd Drîs de venir aussi assister à la fête avec un grand nombre de ses contribules, environ 500. Ils répondirent à sa convocation, et se présentèrent au Sultan un soir dans le Mechouar. Là, il leur adressa des réprimandes, si bien que l'on crut qu'il allait les emprisonner. Mais il leur donna congé, et ils retournèrent à Fès Eljedîd.

Puis, quand il résolut de partir pour Morrâkch, il se rendit d'abord à Fès. Il campa en dehors de la ville, et après avoir examiné la situation du pays, du *guéïch* et de tous les habitants, il reprit la route de Morrâkch. Un jour ou deux après son départ de Fès, il écrivit au qâïd Drîs de lui envoyer Eṭṭâhar ben Més'oûd et Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar, qui l'accompagneraient à Morrâkch, où ils serviraient sous les ordres de son fils et khalîfa, Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân. Ces deux person-

nages partirent à cheval, et libres, mais ils redoutaient le Sultan depuis les actes abominables qu'ils avaient commis et qui avaient amené cette grande révolte. Arrivés à Morrâkch, ils entrèrent au service du khalîfa.

L'année 1247 prit fin. Durant son cours, le Sultan destitua son vizir, le *fqîh* Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs, et le mit à la torture, puis lui rendit ses fonctions. Dans l'intervalle, le Sultan nomma à sa place le fqîh très docte et distingué Sî Elmoukhtâr ben 'Abdelmélik Eljâm'i, qui s'acquitta avec distinction de cette charge (Dieu lui fasse miséricorde !).

Durant cette même année, le Sultan fit construire le grand *mâristân*, qui se trouve sur le mausolée de l'ami de Dieu Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Âchér à Salé. Il n'y avait alors sur le tombeau que la *qoubba* et la mosquée : le Sultan fit élever autour de ces constructions un grand *mâristân* et construire une autre mosquée, et plus de vingt chambres pour les malades. Il y amena l'eau et établit auprès de la mosquée une chambre d'ablutions pour les hommes et une autre à l'est pour les femmes. Ce fut une belle action dont Dieu inscrivit la récompense sur la page du Sultan.

Dans l'année 1248, au mois de ṣafar, le qâïd Drîs reçut du Sultan, qui se trouvait alors à Ribâṭ Elfeth, une lettre l'invitant à lui envoyer Elḥâddj Moḥammed ben Ferḥoûn Eljerrâri. Celui-ci arriva libre, mais il fut aussitôt arrêté et envoyé à Eṣṣouéïra. Peu de temps après, le Sultan recevait une lettre de son fils Sîdi Moḥammed, le prévenant qu'il avait emprisonné Eṭṭâhar ben Més'oûd et Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar, parce que, persistant dans leur égarement et leurs menées diaboliques, ceux-ci avaient comploté de le faire périr au *mṣalla*, le jour de la fête des sacrifices de l'année précédente ; Dieu seul l'avait préservé de leurs machinations. Arrivé à Morrâkch, le Sultan envoya successivement au qâïd Drîs l'ordre d'arrêter les fau-

teurs de la révolte les uns après les autres, de sorte que presque tous furent emprisonnés.

Mais le qâïd Drîs, sentant que le Sultan avait encore du ressentiment contre les Oûdèya, s'attacha à rechercher et à découvrir quels étaient les sentiments intimes qu'il nourrissait à leur égard, ce qu'il voulait d'eux, et ce qu'ils pourraient faire pour le satisfaire et apaiser son esprit. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) lui écrivit à ce sujet une lettre exposant ses désirs où il disait, après les invocations et le sceau chérifien placé entre elles et le texte de la lettre :

« A notre oncle intègre le qâïd Drîs Eljerrâri. Le salut soit sur vous et la miséricorde du Très-Haut.

« Ensuite :

« Vous nous avez demandé, plusieurs fois, de vive voix et par écrit de vous expliquer notre désir et de vous exposer nos vues sur le *guéïch*, et ce qu'il pourrait faire pour nous contenter. Nous vous avons fait une réponse pleine de réserves, parce qu'alors nous n'avions pas une entière confiance dans la sincérité de votre langage, et il nous semblait que vous nous questionniez pour connaître le fonds de notre cœur. Mais aujourd'hui nous avons tellement pénétré vos sentiments de sincérité, votre affection et la pureté de vos intentions que nous vous considérons comme un de nos enfants. « Il ne peut y avoir de « certitude sur rien, si le soleil a besoin de preuves. » En conséquence, personne n'est plus digne que vous de recevoir la confidence de nos pensées intimes. Nous ne vous cacherons rien de nos projets secrets.

« Sachez donc (Dieu vous dirige !) que ceux que nous avons tenu à maltraiter, dans nos paroles et dans nos actes, ce sont tous les Mġâfra, sans faire de distinction parmi eux entre le grand et l'humble, entre le fort et le faible, et cependant il n'est pas un seul homme droit d'entre eux qui ait été atteint. Si les Oûdêya et les gens du Soûs les

avaient suivis, avaient soutenu leurs ambitions, ils auraient réussi à nous enlever la vie. Mais Dieu nous a sauvé. Personne n'ignore le châtiment qu'ils ont mérité pour leur conduite aux termes de la Loi et de la coutume, mais en raison de leurs anciens services et contenant notre juste colère, nous ne leur avons appliqué que les peines les plus légères parmi celles que Dieu édicte contre leurs pareils. Dieu a dit (sa majesté soit exaltée !) : « Le châtiment de ceux qui luttent contre Dieu et son Prophète, et qui travaillent à répandre la corruption sur la terre... etc. » Nous avons juré, par Dieu et par ses anges, que Fès Eljedîd ne nous posséderait pas tant que les Mgâfra s'y trouveraient. Voilà la vérité sincèrement exprimée.

« Et maintenant indiquez-nous de quelle façon il convient d'agir, ce que nous devrons faire en premier lieu et ce que nous devrons différer. Nous tenons à arriver à nos fins sans soulever de difficultés et sans causer de scandale préjudiciable au *guéïch*. Croyez-vous qu'il faille divulguer la chose ou la tenir secrète ? Au cas où il n'y aurait pas de résistance de leur part, faites-nous savoir dans lequel des ports de notre empire ils consentiraient à se transporter, à Errefâṭ, par exemple, ou à la *qaṣba* de Morrâkch. De toute façon, nous ne pouvons pas leur pardonner : nous voulons, au contraire, les châtier et leur appliquer au moins en partie la justice de Dieu : c'est la seule manière pour nous d'obtenir la tranquillité et le calme, et de nous dégager de notre serment, car le croyant ne se laisse pas blesser deux fois par la même pierre.

« Vous nous rappelez l'engagement que nous avons pris envers vous, et notre promesse d'être bienveillant pour vous et de vous combler d'honneurs. Cette promesse est sincère et ne doit vous laisser aucun doute, s'il plaît à Dieu ! Ne méritez-vous pas toutes nos faveurs ? Votre intelligence et votre fidélité vous ont rendu digne des plus hautes missions. Si nous avions trouvé un homme comme

vous dans le *guéïch*, nous aurions eu la plus grande confiance en lui, et nous aurions fait pour lui le nécessaire. Vous nous avez demandé, en résumé, d'occuper auprès de nous la place que tenait auprès de notre seigneur et aïeul le qâïd Qaddoûr ben Elkhaḍîr (Dieu leur fasse miséricorde !). Mais votre rang auprès de nous est plus considérable que ne l'était le sien : l'influence que vous avez auprès de nous est plus grande et plus appréciable que celle dont il jouissait auprès de mon seigneur et aïeul, (Dieu le sanctifie !), car celui-ci ne le récompensa que pour sa fidélité. Vous, au contraire, qui l'égalez à ce point de vue, vous le surpassez par quelque chose de plus : c'est le service que vous avez rendu à nos femmes et à nos enfants, qui, sans vous, seraient morts de faim. Seul, un homme vil nierait un tel bienfait. Dieu nous préserve d'un pareil sentiment ! Réjouissez-vous et n'ayez aucune inquiétude. Le rang et la situation dont vous jouissez auprès de nous sont tels que si vous pouviez vous en rendre un compte exact, vous seriez rempli de joie et d'allégresse : d'ailleurs, vous le verrez dès que la « poussière se « dissipera ». Notre famille qui est auprès de nous, ne cesse de rappeler votre bienfaisance à son égard et fait auprès de nous les prières les plus pures en votre faveur. Dans le *ḥadîts*, on raconte qu'une femme des Beni Isrâ'îl voyant un chien qui avait si soif qu'il léchait de la boue, lui donna à boire, et que Dieu lui pardonna ses fautes. Que réserve-t-il alors à celui qui a fait le bien envers plusieurs personnes qui n'avaient plus d'espoir qu'en Dieu ? Que Dieu ne vous fasse jamais tomber dans le malheur !

« Salut.

« Le 18 du mois glorifié de ramaḍân 1248. »

Après cela, Dieu prépara au Sultan sa décision à l'égard des Oûdêya et lui inspira les véritables mesures qu'il y avait lieu de prendre vis-à-vis d'eux. Il commença par ordonner le transfert du *Reḥa* des Mġâfra à Qaṣbat Ech-

cherrâdi, dans les environs de Morrâkch. La population pensa qu'il se bornerait à cela, car (Dieu lui fasse miséricorde !) il fit croire qu'il avait seulement décidé le transfert des Mgâfra. Ensuite, il envoya le *Reḥa* des Oûdèya à El'arêïch et dans les environs, puis au Djebel Selfât. Peu de temps après, le *Reḥa* de Hel Soûs fut transporté à Ribâṭ Elfeṭḥ ; les hommes devaient camper à Elmanṣouriya, au bord de l'Oued Ennefîfîkh, et leurs qâïds résider à la qaṣba de Ribâṭ Elfeṭḥ. Six ans après, il fit transporter leurs campements à Qaṣbat Temâra, près de Ribâṭ Elfeṭḥ. Comme cette *qaṣba* était en ruines, il la fit réparer entièrement deux ou trois ans après. Le Sultan raya le corps des Oûdèya des contrôles de l'armée et cessa de s'en occuper pendant quelques années. Puis il les y réintégra vers 1260, comme nous le verrons plus tard.

Le Sultan avait ainsi totalement débarrassé Fès Eljedîd du *guéïch* Eloûdèya. De Morrâkch, il envoya Eṭṭâhar ben Més'oûd et Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar, qui y furent emprisonnés. Puis la *'Arîfa* du palais, Elḥâddja Zouîda, apporta, de la part du Sultan, à son fils Sîdi Moḥammed, à Fès, une lettre contenant l'ordre de mettre ces deux hommes à mort à l'endroit même où le premier avait délivré le second. On les conduisit à cet endroit, et le nègre, le qâïd Faraji, fut chargé de l'exécution. Il commença d'abord par Eṭṭâhar, qui tomba frappé d'une balle qui lui fracassa la tête. Puis, ce fut le tour d'Elḥâddj Moḥammed ben Eṭṭâhar ben Més'oûd qui fut tué de la même façon : on prétend que la vie s'était déjà retirée de lui avant qu'on le tuât, car on ne vit pas son sang couler. Au contraire, le sang de Eṭṭâhar ben Més'oûd coula en abondance et Sîdi Moḥammed, fils du Sultan, ordonna de l'enterrer. Quant à Ben Eṭṭâhar, son cadavre fut jeté sur un fumier, et dévoré par les chiens, sous la surveillance de gardiens : il ne reste plus que ses pieds avec leur chaîne. Cette exécution eut lieu vers 1250.

Quant à Ben Ferḥoûn et ses compagnons, ils demeurèrent dans la prison de l'île de Mogador jusqu'à leur mort.

Cette terrible affaire montre quelle était l'intelligence du Sultan, et jusqu'à quel point allaient sa clémence et sa générosité, puisqu'il n'infligea à ces gens, qui lui avaient fait le mal le plus grand, que le plus mince des châtiments qu'ils avaient mérités, ainsi qu'il l'a dit lui-même et comme on a pu le voir et le savoir.

Je demande à Dieu de nous envelopper de sa miséricorde, ainsi que tous les Musulmans, de nous préserver tous du mal, de nous faire obtenir la paix dans ce monde et le paradis dans l'autre. Il peut nous accorder cette grâce et répondre à nos prières.

Commencements de Elḥâddj 'Abdelqâder ben Maḥi Eddîn Elmoukhtâri dans le Maġrib moyen, et quelques-unes de ses actions [1].

Quand le *guéïch* du Sultan eut quitté Tlemsên sous la conduite de Moûlay 'Ali ben Slimân, la population de la ville demeura sans maître. Les hostilités recommencèrent entre les *Ḥaḍar* de la ville et les Kourouġlis, et des troubles éclatèrent parmi les tribus arabes de la région. La situation devint très compliquée.

A cette époque, campait au milieu des Ilchém, dans la fraction des Mchâchel, un *mrâbeṭ*, le fqîh Maḥi Eddîn 'Abdelqâder Elmoukhtâri : ce nom d'Elmoukhtâri lui venait d'un de ses ancêtres qui étaient célèbres dans cette région. Ce personnage s'appliquait à faire du bien et à enseigner la science : il avait fondé dans ce but une *zâouya* pour les ṭolba et pour les lecteurs du Qorân. Il s'était ainsi acquis

1. Texte arabe, IVe partie, p. 191.

une grande célébrité parmi ces tribus qui croyaient en lui. Lorsque l'ennemi fondit sur ce pays, et que s'allumèrent des guerres intestines, les Ḥchém et une partie des Beni 'Âmer se réunirent pour délibérer sur les événements qui les frappaient. Ils tombèrent d'accord pour proclamer ce Maḥi Eddîn, et se rendirent auprès de lui pour lui soumettre leurs desseins. Celui-ci refusa le pouvoir, fit part de ses scrupules et s'excusa en disant qu'il était vieux, qu'il n'était plus bon à rien, et que d'un jour à l'autre il ne serait plus qu'un cadavre. Comme ils insistaient et le suppliaient, il leur conseilla de s'adresser à son fils, Elḥâddj 'Abdelqâder ben Maḥi Eddîn. Le *mrâbeṭ* avait alors plusieurs enfants : Elḥâddj 'Abdelqâder n'était ni l'aîné, ni le plus savant, ni le plus vertueux, mais il était décidé et courageux. Ces gens cédèrent à ses conseils, en y mettant comme condition que le père dirigerait son fils et lui donnerait les conseils nécessaires.

Une fois en possession du pouvoir, Elḥâddj 'Abdelqâder réunit une troupe de Beni 'Âmer et d'Elḥchém, et marcha sur Oran qui avait été prise par les Chrétiens depuis six ou sept mois, et qui était encore en leur pouvoir. Il attaqua vivement les Chrétiens, en tua un certain nombre, emmena des prisonniers et fit à l'ennemi un mal considérable. Il s'en retourna victorieux et triomphant. Les tribus tirèrent bon augure de ce succès, l'aimèrent et furent frappées par son prestige. Il en profita aussitôt pour composer une armée assez considérable de Ḥchém et de Beni 'Âmer.

A la nouvelle de cette victoire, les habitants de Tlemsên, qui réclamaient plus que jamais un chef, lui envoyèrent une députation, pour lui faire connaître que, bien qu'ayant déjà prêté serment au sultan Moûlay 'Abderraḥmân, roi de Morrâkch et de Fès, ils voulaient aussi se ranger sous son obéissance et prendre son parti. Elḥâddj 'Abdelqâder accueillit leur demande et leur fit prêter serment, tout en

manifestant son obéissance et sa soumission au sultan Moûlay 'Abderraḥmân, au nom duquel la *khoṭba* fut prononcée du haut des chaires de Tlemsèn et du pays. Il nomma, comme gouverneur de Tlemsèn, son vizir Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elboûḥamîdi Eloulhâṣi, et écrivit au Sultan pour lui faire savoir qu'il était un de ses serviteurs et un des qâïds de son armée. La situation d'Elḥâddj 'Abdelqâder devint bientôt prospère et s'affermit dans le pays de Tlemsèn. Cependant, il fut bientôt abandonné par les tribus d'Eddoûaïr et d'Ezzemâla, dont nous avons déjà parlé, pour plusieurs raisons, et principalement à cause de leur inimitié contre les Ḥchém, qui n'avait fait qu'augmenter lorsqu'Elḥâddj 'Abdelqâder avait rapproché ceux-ci de sa personne en les prenant comme soldats. Ils en conçurent de l'aversion pour Elḥâddj 'Abdelqâder et se rendirent à Oran, où ils déclarèrent qu'ils se soumettaient aux Français. Ceux-ci les ayant accueillis et pris sous leur protection, il en résulta entre eux et Elḥâddj 'Abdelqâder des guerres terribles.

Voici le récit que m'a fait l'*amîn* Elḥâddj 'Abdelkerîm, fils d'Elḥâddj Aḥmed Errezîni Ettetâouni. « J'ai demeuré assez longtemps à Oran : j'étais encore très jeune à cette époque-là, ma barbe commençait à peine à pousser. Elḥâddj 'Abdelqâder ben Maḥi Eddîn avait conclu une trêve avec le gouverneur français d'Oran et d'Alger. Chacun d'eux avait installé un consul et des négociants chez l'autre, comme cela se passe toujours en temps de trêve. On reçut un jour la nouvelle que les tribus d'Ezzemâla et d'Eddoûaïr, rentrant dans le commandement de Elḥâddj 'Abdelqâder, au nombre de près 2.000 feux, s'étaient enfuies loin de lui et étaient venues camper sous les murs de la ville d'Oran, qu'elles demandaient aux Français leur appui, qu'elles avaient déjà arboré leur drapeau et qu'elles déclaraient se placer sous leur autorité et compter parmi leurs sujets. Les Français leur envoyèrent dire qu'ils les

acceptaient et qu'elles seraient bien traitées. Le lendemain Elḥâddj 'Abdelqâder fit porter aux Français, par le plus haut personnage de son gouvernement, Elḥâddj Elḥabîb Ould Elmouhr Elma'askéri, une lettre où il leur disait : « Vous savez que ces gens qui se sont enfuis auprès de « vous sont mes sujets et sont placés sous mes ordres. Il « faut que vous me les rendiez, sans quoi je vous déclare la « guerre. » Les Français refusèrent de rendre ces tribus et acceptèrent la guerre. Il fut convenu, de part, et d'autre, que chacune des deux parties renverrait les négociants ressortissant de l'autre et établis sur son territoire, dans un délai de trois jours, faute de quoi ils ne seraient plus respectés, et que les consuls quitteraient les derniers le territoire de l'ennemi à une heure déterminée de la nuit, de façon à se trouver ensemble à la frontière qui sépare le territoire des Musulmans de celui des Chrétiens. Cette convention fut mise à exécution, et chacun se retira en lieu sûr. Les délais écoulés, les deux armées marchèrent au jour qui fut déterminé. Il y eut une mêlée qui ferait blanchir les cheveux d'un petit enfant. Le soir, on entendit, à l'intérieur de la ville, un grand fracas, des cris et de nombreux coups de feu. C'était Elḥâddj 'Abdelqâder qui avait infligé une sanglante défaite aux infidèles. Les Chrétiens s'étaient réfugiés aux pieds des murs de la ville et s'étaient pressés aux portes, montant les uns sur les autres. Puis la cavalerie venant par derrière les avait écrasés et piétinés avec les chevaux. Dans cette presse moururent près de 4.000 Français, sans compter ceux qui avaient péri en dehors de la ville, tués par les boulets, les balles, la baïonnette et la lance. Les Musulmans s'emparèrent du camp des Chrétiens, avec tous ses canons, ses caissons, ses tentes et ses bagages. J'habitais, à ce moment-là, ajoutait Elḥâddj 'Abdelkerîm, la même maison qu'un officier supérieur français. Je lui demandai, un jour ou deux après la bataille, combien, à son avis, étaient morts

de Français à cette affaire. Il me demande si je voulais un compte approximatif, ou bien très large. Comme je le priai de compter approximativement : « Je suis officier supé-« rieur de l'armée, me dit-il, et comme tel j'ai 1.800 hommes « sous mes ordres : depuis cette bataille, je n'en ai plus « que 18! »

Les Zmâla et les Doûaïr persistèrent à être les auxiliaires des Français, qu'ils soutinrent de leur mieux. Ils se choisirent comme chef un homme appelé Elmousṭafa ben Ismâ'îl, qui fut le principal agent de la prise du Maġrib moyen par les Français, et fut l'âme de presque toutes les guerres qui eurent lieu pendant cette période entre les Musulmans et les Chrétiens, jusqu'au jour où il fut tué, vers le milieu de l'année 1259. Que Dieu redouble de colère et de vengeance contre lui !

En apprenant la manière dont Elḥâddj 'Abdelqâder menait la guerre sainte contre l'ennemi de la religion et soutenait l'indépendance des Musulmans, le sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) admira sa conduite, lui assigna, dans son estime, une haute situation, car il voyait en lui un ardent champion de l'Islâm dans un moment où la religion manquait de défenseur. Plusieurs fois, il lui envoya des secours en chevaux, en armes et en argent, notamment par l'intermédiaire de l'*amîn* Elḥâddj Eṭṭâléb ben Djelloûn Elfèsi.

La guerre dura longtemps entre Elḥâddj 'Abdelqâder et les Français. A un certain moment, ceux-ci ayant réussi à s'emparer de Tlemsên, Elḥâddj 'Abdelqâder les y assiégea et les fit sortir de la ville. Puis ceux-ci la reprirent, après de terribles engagements et des sièges pénibles. Mais le mal que leur faisait Elḥâddj 'Abdelqâder consistait seulement à leur tuer des gens et à les piller, tandis que les Français mettaient à mal les Musulmans en s'emparant de leur pays et en le réduisant progressivement. Cette situation dura près de seize ans.

En résumé, Elḥâddj 'Abdelqâder fut irréprochable au début, dans son application à faire la guerre sainte et à repousser l'ennemi, mais peu à peu ses ambitions évoluèrent dans un autre sens, et le pays resta aux mains des Français : Dieu fait toujours triompher ses décrets.

En l'année 1250, naquit l'auteur de ce livre, Aḥmed ben Khâled Ennâṣiri, Esslâoui. Ma mère, la dame Fâṭma, fille du *fqîh* Sî Moḥammed ben Moḥammed ben Qâsém ben Zerroûq Elḥasani Elidrîsi Eljebbâri, m'a raconté que je naquis à l'aurore du samedi 22 doûlḥeddja de cette année-là.

Au mois de moḥarrem 1251, mourut à Morrâkch l'illustre vizir Sî Elmoukhtâr ben 'Abdelmélik Eljâm'i. Le Sultan le remplaça par le fqîh Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Ali Elḥâḥi Enneknâfi qui exerça ses fonctions peu de temps, et nomma à sa place l'ancien vizir Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs (Dieu leur fasse miséricorde !).

Cette année-là éclata dans le Maġrib une épidémie caractérisée par la diarrhée, les vomissements, l'enfoncement des yeux et le refroidissement des membres.

En 1252, les *'oulamâ* de Fès reçurent d'Elḥâddj 'Abdelqâder ben Maḥi Eddîn le questionnaire suivant :

« Louange à Dieu.

« A nos doctes seigneurs, les guides de la voie droite et les lampes qui brillent dans les ténèbres, les jurisconsultes de la capitale Idrîsienne, « cibles » de toutes les demandes et « halte des animaux au poil gris », médecins qui administrez les remèdes de la religion, qui faites triompher sa justice et anéantissez l'injustice, et qui résolvez les questions difficiles, vides ou stériles.

« Quelle est votre réponse (Dieu vous conserve !) au sujet de la question si grave et si cruellement attristante de la patrie d'Alger, partagée maintenant en plusieurs îles dans le crible de l'infidélité. Les ennemis infidèles veulent devenir les maîtres des Musulmans, et les asservir tantôt

par le glaive, tantôt par les stratagèmes de leur politique. Il y a des Musulmans qui se rendent auprès d'eux, leur jurent fidélité, leur fournissent des chevaux, et qui ne manquent pas de leur indiquer et de leur découvrir les défauts des Musulmans. Il y a des 'Arabs dans leur voisinage qui imitent cet exemple, et qui s'entr'aident pour renier et abjurer leur foi.

« Quel est, à l'encontre de ces deux catégories de gens, le jugement de Dieu en ce qui concerne leurs personnes et leurs biens ? Doivent-ils être châtiés ou laissés dans cette situation ? Quelle décision prendre contre ceux qui ne veulent pas prendre la défense des femmes et des enfants, quand le représentant de l'Imâm les appelle pour repousser l'ennemi et le combattre ? Doivent-ils être punis ? Quel genre de châtiment doivent-ils recevoir, quand il n'est pas possible de les tuer ? Doit-on leur prendre leurs biens et leur argent ? Comment se comporter vis-à-vis de ceux qui refusent de payer partiellement ou intégralement la *zekâts*, quand il est certain qu'ils sont en mesure de le faire ? Doit-on croire à leurs paroles en ce temps où il y a si peu de religion, ou bien faut-il attendre pour faire les efforts nécessaires ? Comment pourvoir aux besoins de l'armée qui défend les Musulmans, et qui protège leurs ports contre les assaillants, alors qu'il n'y a que peu de trésor, et que les recettes de la *zekâts*, loin de les pourvoir de costumes, d'armes, de chevaux et solde, ne suffisent même pas pour les nourrir ? Faut-il licencier ces troupes et laisser l'infidèle s'emparer du pays, ou bien en imposer l'entretien à la communauté des Musulmans ? Dans ce dernier cas, faut-il frapper tout le monde, ou bien les riches seulement ? Il n'est pas possible, cependant, de taxer exclusivement les riches, à cause de l'ignorance et de la grossièreté des 'Arabs. Celui qui refusera de donner sa contribution doit-il être considéré comme criminel ? Quelle mesure prendre en ce qui concerne les biens de

ces criminels ? Est-il permis de ne pas leur rendre leurs biens ? Répondez à ces questions et à toutes celles qu'il convient d'envisager en ce moment et qui nous ont échappé. Guérissez nos maux (Dieu vous conserve !), car toutes ces affaires ont diminué nos forces et peu s'en faut que celui qui veille aux intérêts des Musulmans, contraint par ces raisons, n'abandonne le pouvoir et ne rejette le manteau de l'autorité et la cuirasse.

« Salut.

« Le 19 doûlḥeddja de l'année susdite.

« Émit sur l'ordre d'Elḥâddj 'Abdelqâder ben Maḥi Eddîn (Dieu le favorise !). »

La réponse à ce questionnaire fut faite sur l'ordre du Sultan, par le *fqîh* très docte Aboûlḥasan 'Ali ben 'Abdesselâm Medidéch Ettesoûli. Cette réponse, très longue, comprend plus de cinq cahiers : elle se trouve entre les mains de tout le monde.

En présence des messages de ce genre qu'il recevait d'Elḥâddj 'Abdelqâder, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) faisait tous ses efforts pour l'aider en lui envoyant des armes, des chevaux, de l'argent, etc. Mais cela n'empêcha pas les décrets de Dieu de s'exécuter.

Dans l'après-midi du samedi 20 rabî' Ier 1253, mourut le *fqîh* très docte, versé dans toutes les sciences et surtout dans le *Ḥadîts*, Aboûl'abbâs Aḥmed ben Elḥâddj Elmekki Essedrâti Esslâoui. Il fut enterré le lundi suivant au matin dans la plaine voisine du mausolée de l'ami du Très-Haut, Sîdi Elḥâddj Aḥmed Ben 'Âchér. Une grande foule assista à son enterrement, qui était conduit par le *fqîh* très docte, le qâḍi Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elhâchmi Ṭoûbi. Le fqîh Aboûl'abbâs est l'auteur d'un commentaire du *Mououaṭṭâ* de l'imâm Mâlék, qui se trouve entre toutes les mains.

Dans la matinée du vendredi 26 ramaḍân 1254, mourut le *fqîh* très docte, le qâḍi Aboû 'Abdallâh Ṭoûbi, précédemment

nommé. Ce magistrat (Dieu lui fasse miséricorde !) était un juge intègre, versé dans la science de la casuistique et de la jurisprudence. On vante son caractère plein de calme et de dignité.

Le 7 djoumâda Ier 1256, fut achevée la construction du minaret de la grande mosquée de Salé. Le minaret antérieur avait été frappé par la foudre et ses angles menaçaient ruine. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) en ordonna la démolition et la reconstruction. On édifia ainsi un minaret solide, plus beau et plus grand que le précédent. On dépensa, pour cela, une somme qui fut payée par les soins des Oumanâ du port des Deux-Rives, et qui s'élevait à 3.424 *milsqâls* et 6 *oqiyas* et demie (la piastre forte valait alors 16 *oqiyas*). Toutes ces dépenses furent supportées en plus grande partie par le Trésor et un peu aussi par le fonds des *ḥabous*. Le *nâẓir* de cette administration, qui était en même temps préposé à cette construction, était le gouverneur de Salé, l'excellent Sî Elḥâddj Aḥmed ben Moḥammed ben Elhâchmi 'Aououâd.

Dans l'année 1258, mourut le *fqîh* très docte, le vérificateur brillant, Aboûlḥasan 'Ali ben 'Abdesselâm Ettessoûli surnommé Medîdéch, auteur du grand commentaire de la *Toḥfa* de Ibn 'Aṣém sur la jurisprudence, d'un commentaire du *Châmil*, d'une glose marginale de la *Zeqâqiya* et d'autres ouvrages excellents. Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse participer à ses mérites !

Vers le milieu de l'année 1259, le sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) razzia la tribu des Zemmoûr Echchleuḥ, qui avait dépassé toutes limites dans ses excès et dans la terreur qu'elle répandait parmi les serviteurs de Dieu et dans le pays.

Le Sultan la réduisit entièrement.

Il écrivit, à ce sujet (Dieu lui fasse miséricorde !), à son fils et khalîfa Sîdi Moḥammed la lettre suivante, rédigée par son vizir Aboû 'Abdallâh ben Drîs :

« A notre fils intègre, pieux et juste, Sidi Moḥammed (Dieu vous perfectionne !).

« Le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde du Très-Haut et ses bénédictions.

« Ensuite :

« Nous nous étions promis d'épargner la tribu de Zemmoûr, par clémence et par compassion, et de la ramener dans le droit chemin en lui faisant redouter notre sévérité dans diverses affaires, et en la traitant avec douceur. Mais Dieu ne leur voulait pas de bien, à cause de leurs desseins pervers, de leurs sentiments méchants, et de leur confiance dans leur puissance et leur force. Plus nous les traitions avec bonté, plus ils se montraient durs et corrompus. A mesure que nous leur donnions des exhortations et des conseils, ils manifestaient plus d'arrogance et d'insoumission. Et quand, pour les épargner et les gagner, nous avons retardé le départ de la *maḥalla* victorieuse, ils ont considéré cette mesure comme une marque de faiblesse et d'impuissance, l'étonnement leur a bouché les yeux et les oreilles, et ils ne se sont pas rendu compte que Dieu bien avant eux a fait périr des hommes qui les surpassaient par leur force et par leur nombre.

« Faites du bien à un cœur généreux, vous le conquérez, mais faites du bien à un homme pervers, il se révolte.

« User de générosité quand il faudrait employer le sabre est aussi nuisible qu'avoir recours à l'épée quand il faudrait la générosité.

« Voyant qu'ils persistaient à rester aveugles, qu'ils ne voulaient pas revenir de leur passion, malgré leur éloignement de leur pays, malgré le mal que leur avait fait la révolte, à eux et à leurs enfants, malgré le pillage de leurs récoltes sur pied ou déjà moissonnées et la remise forcée de leurs nombreuses provisions, nous avons estimé que les combattre était légal, et que leur faire la guerre était défendre la religion et la protéger. Prenant appui de

la force et de la puissance de Dieu, nous avons ordonné de leur prendre leurs biens et de les harceler avec plus de rigueur, de les piller et de les incendier le plus possible, et de les bloquer dans leurs montagnes, et de les forcer dans leurs nids d'aigles, parce que l'action prolongée est plus efficace que l'assaut. Donc, des incursions successives furent dirigées contre eux, des pertes continues leur furent infligées. Ils ne surent plus où trouver le repos. Partout où on les rencontrait, ils étaient pris et massacrés. Chaque jour les lances cueillaient les têtes de leurs chefs, et la mort frappait les auteurs de leur malheur. A mesure qu'on les recherchait, ils s'enfonçaient davantage dans les montagnes et s'enfuyaient. Mais la guerre finit par les dompter, et le fer et la poudre toujours en action par les dévorer. Leur bétail et leur argent perdus dans le blocus, le mal atteignant les enfants et les femmes, ils commencèrent à se transporter chez les tribus voisines, demandant leur appui à leurs alliés et à leurs voisins. Le mal qui leur a été fait ayant atteint les dernières limites, Dieu a réalisé sur eux les promesses du verset sacré. Pendant tout ce temps, à tout moment ils demandaient pardon, ils demandaient humblement que leur repentir fût agréé et témoignaient de leur modestie. Mais nous ne leur avons répondu que par les refus les plus catégoriques, parce que nous avons voulu ne fonder une décision à leur égard que sur des bases sérieuses et les punir de la violation de leurs engagements. Et c'est lorsque la domination a exercé sur eux tout ce que nous attendions, et que le châtiment a atteint sur eux son extrême degré, que nous avons répondu à leur offense par la bienveillance, et que nous nous sommes laissé fléchir envers eux par les malheureux, les femmes et les enfants. Nous leur avons donné trois gouverneurs pris dans la tribu, et nous leur avons imposé une contribution de 50.000 *mitsqâls*. Nous les avons obligés à fournir un contingent de 200 hommes de *ḥarka*, comme les tribus

soumises, et à prendre l'engagement de se bien conduire et de servir de leur mieux. Ils se sont exécutés dans les meilleures conditions et ont donné des gages du paiement de l'argent au bout de quelques jours. Alors nous leur avons accordé le pardon du triomphe et la force. Souvent le châtiment amène une belle soumission, et le repentir sincère répare les fautes et les pertes passées. Parmi les hommes, il y en a qui ont besoin d'être maltraités pour être bons : Votre Maître crée ce qu'il veut et fait ce qu'il lui plaît.

« 'Aṭiya ne s'est pas rendue de son plein gré, c'est la force qui l'a amenée dans la bonne voie.

« Nous avions voulu l'épargner, mais sa fatuité n'a fait qu'augmenter, et c'est la rigueur, la violence et la captivité qui l'ont corrigée. »

« S'ils avaient lié ensemble les bienfaits et la reconnaissance, ils eussent été sûrs de ne pas périr. Quand Dieu veut du mal à un peuple, personne ne peut l'en empêcher, et ce peuple n'a pas d'autre protecteur que lui.

« Salut.

« Le 1er du mois sacré de rejéb, l'unique de l'année 1259. »

Rupture de la trêve avec les Français, revers des Musulmans à Isly, près d'Oujda, et causes de ses événements [1].

La trêve régnait entre le gouvernement chérifien et la nation française depuis le règne du grand sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh (Dieu lui fasse miséricorde !). Nous avons vu qu'à la suite des différends survenus entre les Turcs d'Alger et les Français, ceux-ci s'étaient emparés de leurs ports, les habitants de Tlemsên s'étaient rendus

1. Texte arabe, IVe partie, p. 195.

auprès du sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !), pour lui demander d'accepter leur serment de fidélité et se ranger sous son obéissance, et que celui-ci les y avait admis après avoir réfléchi et pris l'avis des *'oulamâ*. Plus tard, l'armée du Sultan ayant mis à sac Tlemsên, et les habitants de la contrée s'étant rangés autour d'Elḥâddj 'Abdelqâder ben Maḥi Eddîn, sous la domination du Sultan, celui-ci fut animé des meilleures dispositions envers ce chef qui soutint avec vigueur la résistance contre les Français. Mais les résultats de la guerre consistaient pour lui à leur tuer des hommes et à leur prendre des richesses, tandis que pour les Français ils consistaient à gagner toujours du terrain et à s'emparer enfin du pays : or, il y a entre ces deux manières de grandes différences.

En 1259, les Français étaient maîtres de tout le territoire du Maġrib moyen, tandis que 'Abdelqâder allait et venait sur les confins, tantôt dans le Ṣaḥâra, tantôt chez les Beni Yznâsén, tantôt à Oujda et dans le Rif. Peut-être, dans ces allées et venues, y avait-il autour de lui un grand nombre de sujets ou de soldats du Sultan ? Les Français, envahissant alors l'Empire du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) dirigèrent plusieurs incursions contre les Beni Yznâsén et contre Oujda et les environs. Ils prirent Oujda par surprise et livrèrent cette ville au pillage. Leur brigandage désolait la frontière. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) leur ayant adressé des représentations sur cette violation de son territoire, ils répondirent que le fait d'avoir fourni à plusieurs reprises à Elḥâddj 'Abdelqâder des chevaux, des armes et de l'argent, la guerre qui leur avait été faite par les troupes régulières du Sultan massées sur la frontière, et la présence des Beni Yznâsén dans les rangs de l'armée d'Elḥâddj 'Abdelqâder, constituaient une violation de la trêve, sans compter d'autres arguments qu'ils mettaient en avant.

Or, à ce moment-là, les desseins d'Elḥâddj 'Abdelqâder à l'égard du Sultan et de la guerre sainte étaient devenus coupables. D'abord, la guerre sainte ne produisait aucun résultat, et puis il voulait être indépendant et il avait déjà commencé à corrompre les tribus de cette région. Le Sultan savait à quoi s'en tenir sur son compte et se rit de ses malices.

Les affaires s'aggravant, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) résolut de déclarer la guerre aux Français. Il invita les habitants des ports à se tenir prêts, à faire bonne garde et à se préparer à toute éventualité. Il donna à son cousin Moûlay Elmâmoûn ben Echchérîf le commandement d'un détachement de réguliers et l'envoya dans la direction d'Oujda, accompagné du *fqîh* Aboûlḥasan 'Ali ben Elguenâoui, un des notables de Ribâṭ Elfeṭḥ. Ils eurent une première rencontre avec le poste français établi là-bas.

Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) se mit ensuite aux préparatifs de l'expédition et prit toutes ses dispositions. Il réunit les réguliers, fit prendre les étendards et les drapeaux, et convoqua les tribus. Voici, à ce sujet, ce qu'écrivait le vizir Ben Drîs pour appeler au combat les populations du Maġrib, les exciter à la guerre sainte et réveiller leurs aspirations dans ce sens :

« O habitants de notre Maġrib, il est juste de vous appeler à la guerre sainte : le droit ne se trompe pas.

« Le polythéisme est à vos portes du côté de l'Est : il a déjà imposé l'injustice aux gens de votre religion.

« Ne vous laissez pas séduire par sa douceur trompeuse qui déjà s'est transformée en colère contre l'Islâm,

« Car il possède toutes sortes de stratagèmes qui défient toute l'intelligence des jeunes et des vieux.

« Les principes de la trahison commencent à ses bagues : la trahison et le mal abhorré sont sa règle de conduite.

« C'est vous qu'il vise : ne restez pas en paix : le repos devant les ennemis est une déchéance.

« Celui qui reste dans le voisinage du mal sera frappé par le malheur. Comment vivre quand on a des serpents dans son panier ?

« L'homme noble désire la gloire qui le rend éternel, et celui qui vit dans l'avilissement n'est pas heureux. »

Cette poésie contient le vers bien connu de Ibn El'assâl.

A l'appel du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde!), près de 3.000 cavaliers bien armés et bien équipés vinrent se grouper autour de lui, tant des réguliers que des contingents des tribus ; il se trouvait parmi eux très peu d'Oûdèya, car ce *guéïch* était alors en défaveur auprès de Moûlay 'Abderraḥmân. Le commandement de ces troupes fut confié au fils et khalîfa du Sultan, Sidi Moḥammed ben 'Abderraḥmân, qui se mit en route et établit son camp au bord de la rivière d'Isly, dans l'obédience d'Oujda. Elḥaddj 'Abdelqâder parcourait toujours le pays, n'ayant plus avec lui qu'environ 500 cavaliers du Maġrib moyen : sa situation commençait à décliner et il ne servait plus à rien dans ce pays ; au contraire, il était devenu un fléau ; son énergie n'était plus que de la faiblesse, parce que ses ambitions s'étaient perverties et qu'il cherchait à corrompre les réguliers et les sujets du Sultan. Quand le khalîfa Sîdi Moḥammed, arrivé à l'Oued Isly, y eut établi son camp, Elḥâddj 'Abdelqâder vint lui demander une entrevue. Le khalîfa le reçut à cheval et eut un entretien avec lui. Entre autres choses, Elḥâddj 'Abdelqâder lui dit : « Vous avez été mal inspiré d'apporter avec vous ces tapis, ces effets et tout cet appareil que vous avez placé ici devant le front de l'armée de cet ennemi. N'oubliez jamais que vous ne devez jamais vous trouver en face de l'ennemi sans avoir tout chargé et tout plié, et sans laisser une seule tente plantée sur le terrain. Sinon, dès que l'ennemi apercevra les tentes, c'est sur elles qu'il se dirigera, et il n'hésitera pas à perdre pour elles tous ses soldats. » Il lui expliqua aussi la façon dont il combattait les

Français, et certes il avait raison de tenir ce langage, mais il ne produisit aucun effet, parce que les cœurs étaient déjà gâtés. Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. On croit qu'une personne de l'entourage du khalîfa blâma Elḥâddj 'Abdelqâder d'avoir ainsi parlé devant lui et de lui avoir donné des conseils avant qu'il ne le lui en demandât, car il s'en retourna et se tint à l'écart avec ses troupes. Dans la nuit qui précéda le combat, deux 'Arabs du pays arrivèrent au camp et demandèrent à être introduits auprès du *ḥâjéb*, qui était le *fqîh* Sî Eṭṭayyéb ben Elyamâni, surnommé Boû 'Euchrin. Arrivés auprès de lui, ils lui dirent : « L'ennemi se dispose à vous surprendre demain matin : préparez-vous à le recevoir et prévenez votre général. » On prétend que le *ḥâjéb* leur répondit : « Le général dort en ce moment : ce n'est pas moi qui le réveillerai. » Après eux, quatre autres hommes vinrent donner des informations sur l'ennemi : ils furent reçus comme les premiers. A l'aube, le khalîfa venait de terminer sa prière quand une dizaine de cavaliers, arabes selon les uns, gardiens du khalîfa selon les autres, arrivèrent pour lui annoncer que l'ennemi était en route et qu'ils l'avaient quitté au moment où il commençait à lever le camp. Le khalîfa (Dieu lui fasse miséricorde !) donna l'ordre de monter à cheval et de se tenir prêts : personne ne devrait rester à la *mḥalla*, sauf les fantassins qui étaient moins d'un millier. Il envoya l'ordre de se mettre en selle aux Beni Yznâsén qui arrivèrent par milliers, et qui étaient presque aussi nombreux que les troupes du khalîfa. Les cavaliers marchèrent contre l'ennemi, rangés en bataille à perte de vue, leurs étendards flottant au-dessus d'eux. Ils offraient un spectacle surprenant et présentaient un ordre magnifique. Au milieu d'eux marchait le khalîfa, avec le parasol ouvert au-dessus de sa tête, monté sur un cheval blanc et vêtu d'un manteau rouge, se distinguant des autres par son extérieur et son appareil. Quand les

deux armées se rapprochèrent, des lignes de cavaliers se mirent à se porter en avant, comme pour hâter le combat. Mais le khalifa ordonna aussitôt le calme, la dignité et une marche prudente. Puis, les deux troupes se trouvant face à face, le combat s'engagea. L'ennemi observait surtout le khalifa et dirigea plusieurs fois son tir sur lui ; une bombe vint même tomber devant le porte-parasol, son cheval s'emporta et faillit le désarçonner. Voyant cela, le khalifa changea son aspect extérieur. Il fit replier le parasol, monta un cheval bai qu'il se fit amener, et mit un autre manteau. De cette façon, il disparaissait dans la foule. Les Musulmans avaient, jusque-là, brillamment repoussé l'ennemi et lui avaient infligé des pertes sérieuses. Leurs chevaux s'effrayaient du bruit des canons, mais ils les éperonnaient vigoureusement et ils tenaient ferme contre l'ennemi. Mais quand, se tournant du côté du khalifa, ils ne le virent plus, à cause de son changement d'aspect, ils furent pris de peur, car des alarmistes disaient qu'il était mort. Aussitôt le désordre se mit dans leurs rangs. Les Cherârda se hâtèrent vers la *mḥalla* et, se rendant maîtres des tentes où était l'argent, s'en emparèrent, s'entretuèrent pour se l'arracher. Ceux qui étaient dominés par l'effroi les suivirent, les autres s'esquivèrent peu à peu, de sorte que l'armée fut battue sur tous les points. Un des personnages de son entourage vint annoncer au khalifa que l'armée était défaite et que les hommes se tuaient et se volaient dans la *mḥalla*. « Gloire à Dieu ! » s'écria-t-il, et, se retournant, il constata la conduite effrayante des troupes, et battit en retraite : les gens qui étaient restés avec lui furent mis en déroute jusqu'au dernier. L'ennemi les poursuivait et lançait sans discontinuer des boulets et des obus. Heureusement, quelques artilleurs tinrent solidement à la *mḥalla*, mais la rivière se mit à couler et submergea ses rives habituelles. Les ordres de Dieu reçurent leur exécution, et ce furent les Musul-

mans seuls qui battirent les Musulmans, ainsi que vous avez pu le voir. L'ennemi s'empara de la *mḥalla*, et, les pillards s'étant enfuis devant lui, il en resta maître avec tout ce qu'elle contenait. Ce fut une calamité cruelle, un désastre considérable, tel que n'en avait pas encore subi la dynastie chérifienne. Ce triste événement eut lieu le 15 cha'bân 1260, à 10 heures du matin.

Les troupes défaites battirent en retraite et se dispersèrent de tous côtés. Mourants de soif, de faim et de fatigue, ces gens se laissaient dépouiller sans résistance par les femmes des 'Arabs Angâd. Le khalifa parvint jusqu'à Tâza, où il resta quatre jours, pour attendre les fantassins et les faibles débris du *guéïch*, puis rentra à Fès.

Pendant ce temps, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde!) allait de Morrâkch à Fès ; à Ribâṭ Elfetḥ, il reçut la nouvelle de cette affaire, et reprit en toute hâte le chemin de Fès. En route, il apprit la nouvelle de deux autres affaires, le bombardement de Tanger et celui d'Eṣṣouéïra par les Français qui avaient lancé sur ces deux villes des milliers de boulets et de bombes. A Eṣṣouéïra, des événements particulièrement graves s'étaient produits. Les mauvais sujets de la ville et les Chiâḍma des environs, voyant que l'ennemi avait débarqué dans l'île et pensant qu'il entrerait aussi dans la ville, la mirent au pillage. Ils commencèrent par les Juifs, puis s'attaquèrent aux autres habitants : il se passa des choses que je ne saurais rapporter. Plus irrité encore et plus abattu par cet incident, le Sultan fit arrêter un certain nombre de qâïds du *guéïch*, et leur fit couper la barbe pour les punir.

Manuel, qui rapporte la bataille d'Isly, prétend que ce jour-là les Français avaient 10.000 soldats, et qu'ils n'avaient d'autre but que de combattre les gens qui les combattaient sur les confins du pays, car ils s'étaient engagés par écrit, envers les Anglais, à ne rien prendre du territoire du Maġrib, au cas où, faisant la guerre, ils auraient

eu la victoire. « C'est pourquoi, dit-il, après avoir mis les ennemis en déroute, ils envoyèrent de suite demander la paix au sultan Moûlay 'Abderraḥmân, qui, cependant, n'avait pas fait preuve de faiblesse et ne se considérait pas encore comme définitivement battu, puisqu'il recommença de plus belle à réunir des hommes et des armes. »

Après cela, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) conclut la trêve avec les Français, par l'entremise du *fqîh* Sî Boû Selhâm ben 'Ali Azṭoṭ, gouverneur de Tanger et d'El'arèïch. Ce traité comprenait 8 articles, dont l'un stipulait que Elḥâddj 'Abdelqâder devait être expulsé de ce territoire, sa présence dans ce pays ne pouvant qu'être une cause inutile de conflits entre les deux gouvernements. En même temps, les intérêts du moment amenèrent le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) à décharger définitivement le Danemark et la Suède des sommes qu'ils versaient annuellement au Gouvernement Sublime, et qui étaient, pour le premier, de 25.000 douros, et, pour le second, de 20.000. De même, il abolit diverses autres charges qui lui étaient dues par d'autres gouvernements.

Toutes choses sont entre les mains de Dieu, à qui on ne demande pas compte de ce qu'il fait, tandis qu'il demande compte de leurs actes aux créatures.

En 1261, la monnaie commença à subir une hausse. La piastre forte « au canon » était à 16 *oqiyas*; la petite piastre franque à 15 *oqiyas*; le *boundouqi* à 30 *oqiyas*; le petit *dirhem* à 4 *moûzoûnas* et le grand à 6 *moûzoûnas*. La hausse de la monnaie produisit une élévation du prix des denrées. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) chercha à arrêter cette hausse, mais il n'y put parvenir. La cause de la hausse était la suivante (Dieu sait quelle est la vérité !) : A la suite de la conclusion de cette paix avec les Français et de la suppression des tributs que payaient les nations étrangères, les voyageurs et les commerçants européens devinrent plus nombreux dans les ports du Maġrib ; leurs

relations et leurs points de contact avec les indigènes augmentèrent. Ils se livrèrent surtout au commerce des marchandises dont ils n'avaient pas eu jusqu'alors le droit de s'occuper, et ainsi se trouva ouverte pour eux une porte qui leur était fermée auparavant. Les conséquences de cette nouvelle situation se manifestèrent dans la monnaie et les marchandises. Pour ce qui concerne la monnaie, la leur étant la plus répandue et ayant une circulation supérieure à celle de la monnaie du Maġrib, elle devait forcément faire autorité et avoir la préférence ; les commerçants devaient aussi l'estimer en raison des excédents et des bénéfices résultant de la différence des cours, bénéfices que ne pouvait leur concurrencer le commun des négociants. Les commerçants musulmans les suivirent dans cette pratique.

Pour ce qui concerne les marchandises, comme les négociants chrétiens les vendent plus cher que les autres, ainsi que cela est prouvé, qu'ensuite pendant que les pays francs progressaient en civilisation, se réorganisaient et réalisaient plus de sécurité et de justice, nos monnaies et nos mercuriales continuaient à renchérir proportionnellement à la croissance des relations et à l'extension du commerce. Vous pouvez, à la réflexion, apercevoir les conséquences de cet état de choses.

C'est de Dieu que vient l'assistance.

Durant cette année-là, la population de Ribâṭ Elfeṯḥ se révolta contre son gouverneur Elḥâddj Moḥammed ben Elḥâddj Moḥammed Essoûsi. Elle fut provoquée par Elḥâddj Moḥammed ben Elḥâddj Eṭṭâhar Ezzebdi, un des personnages importants de cette ville, où se trouvent encore de ses descendants. Il était en relations très suivies avec le gouverneur et lui témoignait des sentiments sincèrement amicaux. On prétend qu'il intercéda un jour auprès de lui en faveur d'un habitant de la ville, et que, le gouverneur n'ayant pas cédé à ses sollicitations, il s'en

irrita et en fut très attristé. Les gens de la ville supportaient avec répugnance l'autorité d'Essoûsi et ne lui obéissaient qu'à contre-cœur, pour diverses raisons dont les administrés font retomber la responsabilité sur le gouverneur. Ezzebdi rentra chez lui et réunit un certain nombre de notables de la ville qu'il savait hostiles au gouverneur. Il leur servit à dîner et leur fit part de son ressentiment contre ce fonctionnaire. Comme il les trouva prêts à le seconder, il leur fit jurer et prendre l'engagement de ne plus conserver Essoûsi comme gouverneur. Ils se rendirent ensuite chez lui, lui firent part de leurs reproches, et lui ordonnèrent de ne plus sortir de sa maison. Puis ils tombèrent d'accord pour nommer à sa place Ezzebdi. Celui-ci prit possession de ces fonctions et présida à l'administration de la ville. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !), qui était déjà à Fès, bondit en apprenant cette nouvelle. Il écrivit d'abord aux gens de Ribâṭ une lettre de reproches et d'exhortations, mais ils y restèrent sourds et persistèrent dans leur attitude. Puis il leur envoya comme gouverneur le qâïd Eṭṭayyéb Eloudîni Elbokhâri, qui avait mission d'arrêter les coupables. Ils le reçurent avec des insultes et le chassèrent le soir de la ville. Celui-ci passa la rivière pour aller à Salé sous une pluie torrentielle, et retourna auprès du Sultan, qu'il informa de ce qui s'était passé. Le Sultan recourut alors à la ruse et envoya à Ribâṭ Elfeṭḥ le *fqîh*, le secrétaire Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Elmoukhtâr Eljâm'i, qui, à peine arrivé, réunit les notables de la ville et les invita à se choisir un gouverneur. Leur choix se fixa sur Ezzebdi, qui fut reconnu comme gouverneur par le Sultan, et dont la conduite fut appréciée. Six mois après, le Sultan arriva à Ribâṭ Elfeṭḥ, où il demeura tout le temps nécessaire pour rechercher les chefs de la révolte, puis il les arrêta, il arrêta leur qâïd Ezzebdi et les envoya à Fès, où ils furent emprisonnés. Peu de temps après, ils furent relâchés.

En 1262, le Sultan quitta Fès, pendant que le khalifa Sidi Moḥammed partait de Morrâkch. Les deux princes se rencontrèrent au gué de Boûl'aouân, dans le Doûkkâla, et célébrèrent là la fête du *Moûloûd* glorieux. Puis le Sultan se remit en route pour Morrâkch, et le khalifa pour Fès. A l'occasion de cette fête, Aboû 'Abdallâh Akensoûs envoya une *qaṣîda* au Sultan.

En 1263, le grand fort de Salé, qu'on appelle Esseqâla Eljedîda, fut terminé. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) en avait commencé la construction au moment de la rupture de la paix avec les Français. Il fallut toute cette période pour l'achever dans les conditions les plus parfaites et les plus satisfaisantes.

Fin de l'histoire d'Elḥâddj 'Abdelqâder, sa disparition, et ce qu'il advint de lui [1].

Nous avons vu qu'Elḥâddj 'Abdelqâder, nourrissant des desseins pervers, voulait devenir indépendant et même s'emparer du Maġrib. La défaite d'Isly vint encore augmenter ses ambitions : il se mit à solliciter les habitants de cette région de lui prêter serment de fidélité et de se ranger sous son obéissance. Une correspondance fut échangée, dit-on, entre lui et les principaux personnages de Fès et du gouvernement. Recourant à un stratagème, il envoya d'abord un très grand nombre de gens d'Elḥchém et des Beni 'Amér, ses auxiliaires, sous forme de fuyards qui venaient auprès du Sultan pour lui demander asile. Le Sultan leur fit bon accueil et les installa auprès du fleuve Sbou. Elḥâddj 'Abdelqâder s'avança à son tour jusqu'à Elqa'da Elḥamrâ, entre Tessoûl et Elbrânés. Son plan était de rejoindre ses auxiliaires, de s'unir à eux et d'opé-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 198.

rer ensuite ce qu'il se proposait. Mais le Sultan, devinant ses projets, envoya aussitôt contre cette Jemâ'a une armée de Cherârda commandée par le qâïd Brâhîm ben Aḥmed Elkhal, qui les réduisit après de grands efforts et au prix de sanglants combats. Ces gens s'étaient retranchés sur une colline et se mirent à combattre pour leurs enfants. C'étaient de bons tireurs : pas une seule de leurs balles ne se perdait. Dès qu'une troupe du guéïch s'avançait contre eux, ils la fauchaient à coups de feu. Ils relevaient leurs morts, et les dressaient devant eux comme un rempart, qui leur servait comme de bouclier et derrière lequel ils se battaient. Enfin, fatigué de leur résistance, le *guéïch* dirigea sur eux un assaut général, les attaqua dans leur retranchement, et les battit à l'arme blanche, à coups de lance et de baïonnette. Quand ils n'eurent plus de poudre, ils tuèrent leurs enfants et leurs femmes, pour les soustraire à la captivité et à la honte, puis se tuèrent eux-mêmes lorsqu'ils virent qu'ils allaient être faits prisonniers.

Après cela, le Sultan envoya son fils Sîdi Moḥammed pour en finir avec le mal provoqué par Elḥâddj 'Abdelqâder ; il fit partir avec lui une importante armée, dont le chef, placé sous les ordres du khalîfa, était le qâïd Moḥammed ben 'Abdelkerîm Echchergui, surnommé Ben Moḥammed, célèbre pour sa bravoure et son habileté. Lorsque le khalîfa arriva à Selouân, Elḥâddj 'Abdelqâder députa auprès de lui un certain nombre de gens, parmi lesquels se trouvait son vizir Aboû 'Abdallâh Elboûḥamîdi, pour le disculper des projets qu'on lui attribuait, et assurer le prince de son obéissance et de son fidèle dévoûment au Sultan. Cette délégation apporta des cadeaux au khalîfa, puis il fut convenu qu'elle se rendrait auprès du Sultan, qu'elle lui exposerait la situation, et que tout dépendrait de sa décision. Le khalîfa les fit accompagner auprès de son père, à Fès.

Sur ces entrefaites, Elḥâddj 'Abdelqâder, une certaine nuit, à la tête d'une partie de ses soldats, au nombre de 150 environ, tous héros qui avaient fait leurs preuves et qu'il avait choisis avec soin, attaqua l'armée du khalîfa qui était divisée en deux portions, l'une sous ses ordres, et l'autre sous le commandement de son frère Moûlay Aḥmed. Elḥâddj 'Abdelqâder se dirigea sur ces groupes, « dans une nuit brumeuse de djoumâda où le chien n'aurait pas pu distinguer un cheval dans le brouillard », commandant cette phalange de jeunes guerriers, insatiables de combats, braises de la guerre, avec lesquels il assistait depuis si longtemps aux batailles et affrontait les abîmes de la mort avec les Français et autres ennemis. Il les arrêta entre les deux *mḥallas* : ils firent pleuvoir les balles et lancèrent des fusées sur les chameaux et des feux pour effrayer les gens. Les soldats s'agitèrent en désordre dans cette obscurité épaisse, et furent frappés d'une terreur que la langue ne saurait dépeindre. Le khalîfa se leva, il se mit aussitôt à calmer les gens lui-même et à les empêcher de monter à cheval, de peur qu'ils ne désertassent, puis il donna l'ordre aux fantassins et aux artilleurs de lancer des boulets et des obus. Mais leur tir porta sur la *mḥalla* de Moûlay Aḥmed, car ils pensaient que l'ennemi était toujours en face d'eux, et la *mḥalla* de Moûlay Aḥmed de son côté tirait aussi sur eux. Un grand nombre de gens périrent pour cette raison dans les deux camps. Quant à Elḥâddj 'Abdelqâder, il prit la fuite avec ses hommes, emportant la plupart de ses morts. Le qâïd Moḥammed se distingua brillamment cette nuit-là.

Le lendemain matin, quand on put se rendre compte de la situation, on trouva un millier de blessés et un nombre à peu près égal de morts. On trouva également autour de la *mḥalla*, parmi les morts, une cinquantaine de gens d'Elḥâddj 'Abdelqâder que le combat les avait empêché d'emporter. D'autres furent faits prisonniers vivants, qui, au

moment où ils furent tués, donnèrent le spectacle d'un calme étonnant. Les morts étaient vêtus de riches costumes brodés d'or et de soie, car, ainsi qu'on le verra, cet homme prenait le plus grand intérêt de son armée régulière.

Le khalîfa (Dieu lui fasse miséricorde !) ordonna ensuite la poursuite d'Elḥâddj 'Abdelqâder et en chargea des troupes choisies. Une nouvelle rencontre eut lieu au gué de l'Oued Melouiya appelé Mechra' Erraḥâïl, non loin de la mer et près de l'embouchure de ce fleuve. Les troupes lui infligèrent un nouvel échec, qui lui causa la perte de ses braves. Voyant sa puissance anéantie, rempli d'épouvante et désespérant de rétablir sa situation, il s'enfuit auprès des Français, pour leur demander asile, laissant derrière lui son camp qui fut pris par l'armée du khalîfa.

Un des témoins de cette affaire m'a raconté que les cavaliers chargeaient un groupe de gens d'Elḥâddj 'Abdelqâder qui étaient à pied pour les faire prisonniers, et qu'ils ne réussissaient à les saisir qu'après avoir parcouru une très grande distance.

En résumé, le degré de bravoure de cet homme est connu, et sa connaissance des ruses de la guerre est célèbre. Malheureusement, comme nous l'avons dit, un revirement s'était opéré en lui, et il avait voulu se rendre indépendant et se soustraire à l'obéissance de l'Imâm régulier auquel le liait son serment de fidélité.

Quelque esprit querelleur qui lira ce que nous avons rapporté des faits et gestes de cet homme, nous accusera peut-être de partialité et d'inconvenance à son égard. Nous répondrons que nous n'avons raconté que la vérité, nous appuyant également du récit suivant de Lisân Eddîn Ibn Elkhaṭîb (Dieu lui fasse miséricorde !) : « Je me trouvai, un jour, en présence du sultan Aboû 'Inân, dans une des missions dont je fus chargé auprès de lui pour lui remettre des correspondances. La conversation étant tombée sur

un de ses ennemis, je lui dis ce que je pensais de cet ennemi, et ce que je connaissais de son mérite. Je fus contredit par un des assistants, qui était de ces gens qui « ne vont au bois qu'avec la corde du souverain ». Détournant le visage : « Dieu vous fortifie! dis-je aux assistants, « manifester du mépris pour l'ennemi du souverain en pré- « sence de celui-ci n'est pas d'une bonne politique : le con- « traire est plus judicieux, car si le Sultan triomphe de son « ennemi, il triomphe de quelqu'un qui n'est pas à dédai- « gner, et c'est à lui de le glorifier et de vanter sa valeur ; « si, au contraire, c'est l'ennemi qui triomphe de lui, ce n'est « pas quelqu'un de méprisable qui remporte la victoire, et « il n'en sera que plus triste et plus sensible à l'affront. » Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) partagea mon avis, l'approuva et le vanta, ce qui mit mon contradicteur dans l'embarras. »

Le Sultan écrivit la nouvelle de cette victoire dans toutes les contrées : les marchés furent pavoisés et des réjouissances furent organisées. Voici le texte de la lettre qu'écrivit le Sultan à la suite de cette victoire :

« Ensuite :

« L'agitateur corrompu, le lieutenant de Satan a poussé l'audace à ses dernières limites : il a enfourché la monture de sa perte, élargi le chemin de la rébellion et perdu celui de la bonne direction.

« Son esprit l'a persuadé de prendre le titre d'*émir* et il a voulu se séparer de l'Islâm et diviser les cœurs des créatures. Il s'est mis à manifester des choses honteuses, compliquant à plaisir les choses les plus claires, pour cacher sa trahison et sa perfidie. Aussi le mal qu'il a ainsi provoqué s'est répandu sur les frontières de l'Empire. Ses dispositions intérieures étaient mauvaises : il manifestait au contraire des apparences qui lui servaient à gagner le cœur des ignorants, des aveugles et des égarés. Désespérant de le voir rentrer dans le droit chemin, et sachant

quel était son but caché, nous avons équipé une armée secourue par Dieu, aux étendards déployés, et nous avons placé à sa tête notre fils pieux Sîdi Moḥammed (Dieu l'améliore !), nous lui en avons confié le commandement et nous l'avons chargé de sa direction. Nous lui avons fait promettre d'empêcher, autant que possible, l'effusion du sang, d'essayer tous les moyens pour redresser cet agitateur, de le guérir de son mal par tous les remèdes, de ne se laisser guider à son égard ni par la passion, ni par l'intérêt, et de ne recourir au combat qu'à la dernière extrémité, la lutte pacifique devant être son vœu le plus cher. L'ennemi de sa propre personne, se voyant entouré par les troupes, a envoyé une députation pour manifester son prétendu repentir de sa conduite passée et sa résolution de se conformer au devoir. Nous lui avons répondu que les paroles qui plaisent le plus à Dieu sont celles qui sont sincères, et que si leur maître recherchait le bien pour lui-même, voulait se fortifier dans sa religion et travailler à son repos éternel, il avait à choisir entre demeurer sur notre territoire, lui et ses compagnons, en toute sécurité pour leurs personnes et leurs biens, avec les mêmes droits et devoirs que nous, ou se rendre dans le Ṣaḥâra. Ils nous ont alors demandé un délai pour envoyer l'un d'eux lui faire part des résultats de l'entrevue et réparer le mal pendant qu'il en était encore temps. Nous leur avons fait cette concession. Mais les envoyés n'étaient pas encore arrivés auprès de lui, qu'il attaqua pendant la nuit la *mḥalla*. Dieu l'a repoussé avec un échec et en lui infligeant un retour honteux. Il a abandonné ses morts sur le sol, quoiqu'il en ait emporté un grand nombre, qu'il s'est mis à enterrer dans sa retraite pour cacher le malheur qui le terrassait dans son déclin. La *mḥalla* victorieuse par Dieu lui a alors livré un combat où elle lui a fait goûter la ruine et l'anéantissement et, vaincu, il s'est effarouché comme une autruche, il a tourné le dos au champ

de bataille et s'est mis à errer en tous sens. Un nombre considérable de ses fidèles, de ses chefs, de ses guerriers les plus vigoureux et les plus malfaisants sont morts. Ses troupes ont battu en retraite dans le plus grand désordre; ses armées ont été divisées en tués et en prisonniers, et sont devenues un objet de moquerie, elles qui étaient si moqueuses. Elles ont été vaincues et se sont retirées pleines d'humiliation. C'est à Dieu que je demande le secours de sa protection et la direction dans le droit chemin.

« Salut.

« Le 22 moḥarrem sacré de l'année 1264. »

Elḥâddj 'Abdelqâder s'enfuit chez les Français, comme nous l'avons dit, et resta un certain temps auprès d'eux. L'auteur du *Qaṭf Ezzouhoûr* raconte qu' « après s'être réfugié auprès des Français, Elḥâddj 'Abdelqâder demeura chez eux pendant six ans. Puis Napoléon III lui donna la liberté et lui assigna une pension annuelle sur le Trésor du gouvernement. Il alla habiter Damas où il se trouve encore aujourd'hui. » Il est encore en vie, selon les informations qui nous parviennent.

Dieu se charge de conduire les Musulmans et répare leurs malheurs par sa clémence et sa générosité. Ainsi soit-il.

« Le lundi 4 moḥarrem 1264, au matin, dit Aboû 'Abdallâh Akensoûs, mourut le grand vizir, le fqîh illustre et généreux, le chef des travailleurs du roseau, qui orna le gouvernement des colliers de la prose et de la poésie dans les grandes circonstances, et qui, par ses impromptus, ses œuvres admirables et extraordinaires, a discrédité Bedi'Ezzamân et Elfatḥ ben Khâqân, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs (Dieu le revête d'un nouveau vêtement de sa satisfaction chaque fois que luira et brillera une étoile). Le Sultan nomma à sa place le fqîh noble, aux vertus parfumées, des doigts duquel coulent des gouttes

de pluie, dont le jugement est solide, dont les ordres sont bien conçus et dont le cœur pur est comparable par sa pureté à l'or en lingots, Aboû 'Abdallâh Moḥammed El-'arbi ben Elmoukhtàr Eljàm'i. » Le Sultan le destitua plus tard en arrivant à Morrâkch, lors du dernier voyage qu'il fit dans cette ville et le remplaça par le fqîh, le secrétaire intègre Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdallàh Eṣṣeffàr Etteṭàouni.

Dans les premiers jours de ramaḍàn de cette année-là (1264), le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) quitta Fès pour se rendre dans la région d'Oujda. Il alla jusqu'à 'Aïn Zòra. Après avoir inspecté le pays et pris des mesures utiles, il rentra à Fès dans la nuit qui précédait la fête des Sacrifices.

En 1265, eut lieu la révolte des 'Arabs 'Âmér du voisinage de Salé et celle des 'Arabs Za'ìr du voisinage de Ribâṭ Elfeth. Ces deux tribus s'attaquèrent avec rage à ces villes, qu'ils assiégèrent avec acharnement, et se livrèrent au pillage et à tous les excès de brigandage et de corruption sur les routes et dans les jardins. Plusieurs fois ils enlevèrent les troupeaux, abandonnant chez leurs propriétaires les petits qui moururent de faim, sans compter bien d'autres actes de ce genre. Comme ils avaient dépassé toutes les limites de l'audace, le Sultan envoya contre eux son nègre, le bâcha Faraji, gouverneur de Fès Eljedîd, qui infligea une terrible défaite aux 'Âmér, le quatrième jour de la fête des Sacrifices, et les mit en déroute, malgré la forte position qu'ils avaient prise à Elgarràq entre Salé et Elmehdiya.

Cette même année, les deux fils du Sultan, Moùlay Errechîd et Moùlay Slimân, effectuèrent le pèlerinage : ils revinrent l'année suivante, après avoir reçu l'accueil le plus bienveillant du possesseur de l'Égypte et de celui du Ḥedjâz.

Cette année-là également, apparut une comète : elle

était visible dans la direction du couchant et disparaissait après le *'achà* ; on la vit pendant près d'un mois. La population en était terrifiée, comme dit Aboû Temàm :

« Les hommes redoutent d'obscurs malheurs, dès que paraît la constellation occidentale qui porte une queue. »

En 1266, le Sultan rétablit le *meks* à Fès et dans toutes les grandes villes. Il le fit d'abord percevoir sur les peaux par l'intermédiaire d'Elmoṣṭafa Eddoûkkâli ben Eldjilâni Errebâṭi et d'Elmekki Elqabbâdj Elfèsi. Il le rétablit ensuite sur les animaux. Mais l'immoralité de cette institution se manifesta tout entière sous le règne de son fils le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) et jusqu'à ce moment-ci.

Cette année-là, dans la nuit du 26 ramaḍân, trépassa l'ami de Dieu Aboû 'Abdallâh Sîdi 'Abdelqâder El'alami, l'illustre homme de bénédiction, auteur de chansons en langue vulgaire. Il mourut à Méknâsét Ezzéïtoûn et fut enseveli dans le quartier de Sîdi Boû Eṭṭayyéb : sur son tombeau a été édifiée une construction des plus magnifiques (Dieu lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui !).

Cette année-là également, le Sultan envoya son fils Moûlay 'Abdelqâder, alors âgé de douze ans, à Salé pour s'y instruire. Il fut logé chez le qâḍi de la ville, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Ḥassoûn 'Aououâd, qui avait reçu pour instructions du Sultan, d'habituer cet enfant aux aliments et aux costumes grossiers, et de ne lui permettre de boire du thé qu'une fois ou deux par semaine.

Cette année-là fut signalée par l'extrême cherté des denrées et par une disette excessive; elles se firent sentir surtout chez les tribus du Ḥoûz, comme les Beni Meskîn, 'Abda, Doûkkâla, etc., qui durent émigrer dans le Garb et le Faḥṣ. Les gens mangèrent des charognes, des cadavres et des plantes. Cette année est appelée, par les campagnards, l'année d'Elkhobîzi et l'année d'Irni. On mangeait sans se rassasier et si on mangeait abondam-

ment, on avait au bout d'un instant les entrailles brûlées par la faim. Le *moudd*, à Ribâṭ Elfeṯḥ et à Salé, qui est une très grande mesure, atteignit le prix de 18 *mitsqâls* : c'est une date pour le vulgaire, qui dit : « Tel événement eut lieu l'année des 18 *mitsqâls*. »

En 1267, dans la nuit du mercredi 23 rabî' II, mourut le fqîh très docte, le qâḍi de Salé, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Ḥassoûn 'Aououâd. Il fut enterré, dans cette ville, à la zâouya du chéïkh Sîdi Aḥmed ben 'Abdelqâder Ettestâouti, dans le quartier de Bâb Aḥséïn. Ce personnage (Dieu lui fasse miséricorde!) était instruit dans le droit, le *ḥadîts* et la grammaire. Il avait passé sa vie à recueillir les livres et à les copier : il avait d'ailleurs une écriture tout à fait nette et ne pouvant donner lieu à aucune erreur de lecture. Charitable envers les pauvres, les chérîfs et les gens de grande famille, il était plein de générosité envers eux et leur faisait des libéralités (Dieu lui fasse miséricorde !).

Le mercredi, premier jour de cette année-là, mourut le chérîf, l'homme de bénédiction, le vertueux Aboû 'Abdallâh Sîdi Elḥâddj El'arbi ben 'Ali Elouezzâni. Ce personnage, dont le nom est bien célèbre, jouissait d'une très haute considération. Dieu nous fasse participer à sa bénédiction et à celle de ses ancêtres !

En 1268, les Français attaquèrent la place de Salé pour la raison suivante : Deux navires chargés de blé étaient venus mouiller dans le port des Deux-Rives. La disette régnait cette année-là. Les deux navires ayant échoué sur le rivage de Salé, la populace se hâta de les piller, et poussa l'excès jusqu'à enlever les planches et les agrès de ces bateaux qu'elle se partagea. Les deux navires appartenant à des marchands français, la France porta plainte à leur sujet auprès du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) qui écrivit au gouverneur de Salé, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdelhâdi Znîbér pour lui demander des éclair-

cissements sur cette affaire. Celui-ci nia tout simplement les faits incriminés, dans la pensée qu'il sauverait la ville par ce moyen. Mais les Français, voyant qu'ils n'obtenaient aucun résultat de leurs négociations avec le Sultan, vinrent assiéger Salé, le mardi premier jour de ṣafar de l'année précitée, avec cinq bateaux à vapeur et un grand vaisseau, appelé le *Nabious*, armé de près de soixante canons. Le lendemain matin, ils firent avancer leurs navires et quand ils se furent mis en position parallèlement à la ville, à 10 heures du matin, ils commencèrent à la bombarder avec des bombes et des boulets: un seul bateau ne tira pas, il resta un peu à l'écart pour surveiller: c'était, dit-on, un navire anglais. Les boulets et les bombes tombaient sur la ville sans interruption avec un fracas aussi effrayant que le tonnerre, et qui faillit faire écrouler les montagnes. Le tir fut continu au commencement de la journée. Dans l'après-midi il continua, avec quelques intervalles très courts, jusqu'au moment du coucher de soleil, et même une demi-heure après. Le bombardement avait duré huit heures et demie. La population fit tous ses efforts pour renvoyer aussi des projectiles aux Français, mais à la fin du jour elle fut impuissante à soutenir l'attaque et les Français furent seuls à tirer. Environ sept musulmans périrent pour la cause de Dieu. Le nombre des boulets et des bombes lancés par l'ennemi dans cette journée atteignit un chiffre énorme : 7.000 suivant les uns, 12.000 selon les autres. Les bombes n'éclataient pas instantanément, et quand elles le faisaient, tuaient les gens. Plusieurs boulets tombèrent sur la grande mosquée et sur son minaret, où ils percèrent les toits et les murs, et sur les maisons des habitants de la ville, mais le Sultan donna à ces derniers pour les réparer de l'argent du Trésor. Manuel, qui donne le récit de cet événement, dit que « lorsque les Français eurent épuisé leurs provisions, c'est-à-dire les boulets et la poudre, ils levèrent l'ancre

pendant la nuit, craignant, que s'ils ne s'en allaient pas volontairement, ils ne fussent obligés de partir malgré eux. »

En apprenant la nouvelle de cette affaire, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) qui était à Fès, écrivit une lettre dans laquelle il disait :

« Louange à Dieu seul.

« Dieu prie pour notre Seigneur Moḥammed, pour sa famille et ses compagnons.

« 'Abderraḥmân ben Hichâm, Dieu est son protecteur.

« A notre serviteur agréé, le *ṭâleb* Moḥammed ben 'Abdelhâdi Znîber, que Dieu vous protège !

« Le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde du Très-Haut et ses bénédictions.

« Ensuite :

« Nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous avez fait connaître que les bateaux des Français ennemis de Dieu ont bombardé la ville depuis le matin jusqu'aux abords du *'achâ*, puis qu'ils ont levé l'ancre, déçus et humiliés, et que Dieu les a repoussés avec toute leur colère, sans qu'ils aient obtenu un résultat utile. Vous ajoutiez que Dieu a accordé aux Musulmans une patience, une fermeté et une confiance qui ont fait honneur à la religion et vivement attristé les polythéistes injustes, et que plusieurs d'entre les combattants de la foi sont tombés pour la cause de Dieu, qui leur a assuré la félicité éternelle et l'existence de l'éternité. Dieu soit loué d'avoir manifesté la puissance de sa religion et secouru le peuple de son Prophète ! Grâce à Dieu, les niches où brûlent les lampes de l'Islâm n'ont pas cessé de briller de la lumière la plus intense et c'est Dieu qui donne à sa lumière tout son éclat, quoi qu'en aient dit les infidèles.

« Vous n'ignorez pas tout ce qui se trouve dans les versets coraniques et dans les *ḥadîts* du Prophète, pour célébrer les mérites de la guerre dans les voies de Dieu et

de la résistance soutenue en vue de glorifier la parole de Dieu. Vous avez bien rempli votre devoir à cet égard, vous avez justifié la confiance placée en vous et vous avez fait ce qui vous était demandé. Dieu vous améliore et soit satisfait de vous ! Ceux qui ont été tués, Dieu les a gratifiés d'un bonheur sans fin. Quant aux biens qui ont été perdus, Dieu les remplacera, car il se charge de remplacer ce qui a été perdu pour l'amour de lui. Veillez donc plus que jamais et soyez patients : Dieu vous soit en aide!

« Nous avons ordonné à nos serviteurs les *oumanâ* des *Deux-Rives* de vous envoyer les ouvriers les plus habiles pour fabriquer des affûts et, conformément à votre demande, nous avons invité notre serviteur Belḥefrân à établir des tentes où ils pourront s'abriter. Rien de ce qui vous est nécessaire ne vous fera défaut, s'il plait à Dieu.

« Vous nous avez rendu compte, d'autre part, de la réunion qui a eu lieu chez vous, des habitants de la ville avec le *qâḍi* et l'*amîn* pour vous demander d'écrire à Notre Majesté élevée en Dieu afin que nous leur donnions de quoi réparer leur *ṣqâla*, leurs mosquées, leurs maisons et leur muraille. Nous avons écrit aux *oumanâ* des *Deux-Rives* de se rendre auprès de vous, de visiter tous les immeubles, maisons ou autres, qui ont été démolis, en votre présence et accompagnés du *qâḍi* et des *'adoûl*, et de faire une estimation des frais qu'entraînera la réparation convenable de chaque immeuble. Pour la grande mosquée et Sîdi Ben 'Âchér, ils prépareront les matériaux voulus et, dès qu'ils seront réunis, ils commenceront la réparation. Dès maintenant ils devront réparer la *ṣqâla* nouvelle et la muraille le plus solidement possible avec du pisé excellent, inattaquable aux boulets, et les muniront d'un abri construit de façon que le tireur soit en sûreté. Ne procédez pas lentement à ces travaux. Nous avons de plus l'intention d'établir, s'il plait à Dieu, un solide bastion à l'extrémité de la muraille, du côté de la nouvelle *ṣqâla*.

« Vous recevrez ci-joint une lettre que vous lirez à nos serviteurs les habitants de Salé.

« Salut.

« Le 18 ṣafar 1268. »

Le Sultan construisit effectivement ce bastion, qui est un travail très bon, très solide et très beau. C'est une œuvre digne des grandes dynasties.

Cette année-là, on reçut du Sultan une lettre destinée à restreindre les variations de la monnaie.

En voici le texte :

« Ensuite :

« Depuis longtemps, nous avons tenté de restreindre l'augmentation de la monnaie, nous avons donné des avertissements, nous avons multiplié les avis et menacé de châtiments ceux qui commettraient des contraventions ou donneraient à la monnaie une valeur autre que celle que nous avons fixée. Mais on n'a fait que montrer plus d'avidité et d'audace. Aussi nous avons demandé à Dieu de nous aider dans cette affaire, et nous avons décidé d'établir la hausse convenue définitivement entre tout le monde, pour rendre dorénavant toute excuse irrecevable et donner un dernier avertissement.

« Ceux qui respecteront les limites que nous avons fixées et qui ne s'écarteront pas de ce que nous avons décidé, agiront dans l'intérêt de leurs personnes et de leurs biens ; ceux, au contraire, qui contreviendront à nos ordres et commettront la moindre désobéissance, travailleront à leur perte et recevront un châtiment qui servira d'exemple et ne sera pas oublié. L'avertissement tient lieu d'excuse (quiconque est averti devient fautif).

« En conséquence, nous avons fixé la valeur du *boundouqi* à 40 *oqiyas* ; celle du doublon à 32 *mitsqâls* ; celle du douro « au canon » à 20 *oqiyas* ; celle du douro « sans canon » à 19 *oqiyas* ; celle de la *peseta* « au canon » à 5 *oqiyas* ; celle de la peseta « sans canon » à 4 *oqiyas* ; celle du dirhém

roubâ'i à 4 *moûzoûnas* et demie, et celle du dirhém *soudâsi* à 7 *moûzoûnas*, et ainsi de suite.

« Informez de ce qui précède vos administrés et les gens de votre gouvernement, et invitez-les à s'y conformer strictement. Vous punirez très sévèrement ceux qui y contreviendront, et chez qui vous « sentirez l'odeur » de la désobéissance et de la fraude, et vous nous en informerez.

« Salut.

« Le 14 rabî' II 1268. »

En 1269, le Sultan razzia la tribu des Zemmoûr Echchleuḥ. De Méknès, il écrivit d'abord à son fils et khalîfa Sîdi Moḥammed qui était à Morrâkch. Celui-ci quitta cette ville et, passant par Tâdla, châtia les Beni Moûsa, qui avaient tué leur gouverneur, Aboûl'abbâs Aḥmed ben Zîdoûḥ : il coupa 64 têtes et emmena 150 prisonniers. De là, il se rendit à Ribâṭ Elfetḥ, où il arriva le lundi 11 chouwâl, et où il demeura jusqu'au samedi 16. Puis il franchit la rivière et campa à Qarmîm, dans la dépendance de Salé. Il partit le lendemain et passa la nuit à Sîdi 'Allâh Elbaḥrâoui. Il demeura là deux jours, puis se remit en route et alla camper à Tîfelt où il resta quelques jours. Après cela, il s'avança jusqu'à Dâr Bel Ġazi. Pendant ce temps, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) avait quitté Méknès, et, fixant son camp à Elkhamîsât, il avait dirigé plusieurs attaques sur les Zemmoûr qui s'étaient retranchés dans leurs montagnes. Il avait pillé leurs biens et dévasté leurs cultures et même leurs arbres. De là, il se mit en route pour Morrâkch, tandis que le khalîfa se dirigeait sur Fès (26 doûlqa'da).

A partir de cette époque, le Sultan et le khalîfa (Dieu leur fasse miséricorde !) razziaient, chaque année, les Zemmoûr. Ils se donnaient rendez-vous et faisaient ravager leurs cultures et leurs propriétés par leurs soldats. Les Zemmoûr, fortement lésés, et se voyant près de périr,

car leurs vivres étaient épuisés, finirent par se soumettre bon gré mal gré.

En quittant les Zemmoûr, lors de cette première expédition, le Sultan envoya une lettre dont voici le texte :

« Ensuite :

« Il n'y a personne qui ignore la malice des Zemmoûr : elle est plus noire que la nuit, et assez forte pour être comparée à un torrent. Depuis longtemps, nous les avons rappelés au devoir, nous les avons exhortés au bien, nous les avons prévenus et menacés, et nous nous sommes abstenus de leur faire du mal, répondant à leur audace par la douceur, à leurs provocations par le calme. Mais leur infatuation les a enhardis et rendus plus insolents, et le mal leur a bouché les yeux et les oreilles. Celui dont Dieu veut la révolte est désarmé pour lui résister. Voyant que le matin du départ ne dissipait pas les ténèbres de leur égarement, et qu'une main destructrice s'était appesantie sur les rites de l'Islàm, nous avons levé contre eux les troupes victorieuses devant lesquelles sont toujours déployés, avec l'aide de Dieu, les étendards de la victoire, et nous avons fait venir de Morràkch notre fils vertueux Sidi Mohammed (Dieu le conserve !) à la tête d'une armée précédée de la bonne fortune et des heureux auspices, et poussée par la félicité dans ses repos et dans ses marches. Nous avons quitté nous-même Méknàsét Ezzéïtoûn avec une armée qui remplissait les plaines et garnissait les cantons et les districts avec ses cavaliers et ses fantassins, ses colonnes légères et ses bagages. Jusqu'alors, nous avions livré combat à ces mauvais sujets dans l'endroit appelé Elkhamìsàt, mais les colonnes n'étant pas suffisamment à l'aise pour les tuer, les piller, les disperser et les frapper, nous avons décidé, cette fois, de prendre position contre eux, d'abord à 'Aïn El'arima, le point où leur soulèvement et leurs déprédations avaient tout envahi. Nous avons campé là quelques jours, puis, levant le camp, nous

nous sommes arrêtés à Maḥṣà. De là, nous nous sommes encore mis en route et nous avons campé à Elkhamisàt. Pendant ces séjours et ces déplacements, notre fils Sîdi Moḥammed (Dieu le conserve)! quittait Erribàṭ et s'installait à Tifelt, qui était le centre des révoltés et le lieu d'étape des oppresseurs iniques. Le rapprochement des deux *mḥallas* causa à ces révoltés une grande surprise qui atteignit toute extrémité. Les colonnes s'occupèrent à dévaster leurs grains et à les jeter au vent, et à extraire de leurs cachettes leurs provisions anciennes et récentes. Eux, regardaient ahuris et voyaient le malheur qui les frappait. Dès qu'ils cherchaient à se défendre, ils s'en retournaient humiliés. Les têtes des oiseaux de proie, leurs chefs, ayant été coupées, ils ne purent plus résister et quittèrent leurs territoires, persuadés que le malheur décrété pour eux voulait qu'ils fussent chassés et éloignés de chez eux. Il n'y resta plus d'autres habitants que les bêtes sauvages et les chameaux, car ils s'étaient retranchés dans leurs repaires habituels et leurs citadelles, au sein de montagnes voilées de nuages et donnant presque la main aux étoiles. Réduits à la plus grande détresse, leurs femmes périrent de faim et de soif, leurs biens furent perdus, et le malheur s'exerça sur eux comme il voulut. Quoiqu'ils fussent fortifiés dans ces repaires, les troupes auraient voulu aller les y poursuivre et donner leur vie précieuse pour s'emparer d'eux. Mais pris par cette compassion qui anoblit et par la haine de l'acharnement qui avilit, nous avons donné l'ordre de ne pas les attaquer, pour attendre que leurs repaires les rejettent et que leur feu les brûle. Perdant patience et consumés par l'abattement, ils ont imploré la protection de notre fils Sîdi Moḥammed (Dieu le conserve !) qui a intercédé en leur faveur auprès de nous. Nous avons accédé à ses prières moyennant certaines conditions qu'ils ont acceptées, certaines obligations auxquel-

les ils ont souscrit et de vifs reproches. Nous avons alors incliné vers la clémence et le pardon prescrit par Dieu, et remettant leur sort entre les mains de notre fils pour couper court à leurs excuses, nous les avons quittés (Dieu soit loué!), nous en remettant à Dieu du soin de régler leurs comptes. Je demande à Dieu de protéger tous les Musulmans. Ainsi soit-il!

« Le 26 du mois sacré de doûlqa'da de l'année 1269. »

Cette année-là, apparut une nouvelle comète.

Au commencement de l'année, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde!) prit pour vizir le fqîh très docte, le vertueux Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṣṣeffâr Etteṭâouni, après son arrivée à Morrâkch.

Dans cette année-là également fut terminé le grand bastion de Salé qui se trouve à l'angle sud de cette ville, au bord de la mer. Les dépenses de cette construction, qui furent prélevées, par ordre du Sultan, sur le fonds des ḥabous de la grande mosquée de Ribâṭ Elfeṭḥ, s'élèvent à environ 50.000 *mitsqâls*.

Une chose très curieuse eut lieu à Fès cette année-là. Pendant que l'Imâm prêchait un vendredi à la mosquée d'Elqarouiyîn, un morceau de plâtre pesant près d'un quart de quintal se détacha de la voûte au-dessus de la troisième rangée de fidèles. Les gens qui se trouvaient dans cette rangée prirent la fuite : ceux qui étaient derrière eux, les voyant fuir, prirent la fuite à leur tour, et leur exemple fut suivi par les autres, si bien que tous les rangs dela mosquée furent rompus. La foule se précipita en courant vers les portes, où se produisit une presse violente, et les premiers arrivés s'enfuirent dans le Soûq Echchemmâ'în, perdant leurs chaussures, leurs tapis de feutre, leurs manteaux, et même leurs coiffures. Un nombre incalculable de Qorâns, de fascicules qoraniques et de *Delâïl Elkhéirât* furent perdus de cette façon. Les gens ne s'étaient pas rendu compte de ce qui était

arrivé, et ne revinrent de leur frayeur qu'au bout de quelque temps.

Révolte de Brâhîm Isemmoûr Elizdégui dans le Ṣaḥâra [1].

Vers le milieu de l'année 1271, la révolte de Brâhîm Isemmoûr Elizdégui fit son apparition dans le Ṣaḥâra de Tâfîlèlt. Voici comment elle fut amenée.

Les Berbers du Ṣaḥâra étaient alors divisés en deux partis : celui des Aït 'Aṭṭa, qui étaient les plus nombreux et les plus forts de la région, et celui des Aït Yafelmâl qui étaient plus faibles. Les Aït 'Aṭṭa mettaient à mal les chérîfs du pays et leurs voisins. Ce Brâhîm prit le commandement des Aït Yafelmâl et, prenant la défense des chérîfs, leur témoigna tous les égards et la générosité possibles. Il invitait ses contribules à faire le bien, les détournait du mal, faisait l'éloge du Sultan et les invitait à lui obéir. Il devint bientôt célèbre dans le pays, où on se répandit en éloges sur son compte.

Or, il arriva sur ces entrefaites qu'une discussion s'étant produite entre les Aït Yafelmâl et les Aït 'Aṭṭa, Brâhîm marcha contre ces derniers et leur infligea une défaite terrible. Ses contribules l'aimèrent davantage et s'attachèrent à lui de plus en plus, en même temps que les chérîfs mirent en lui leurs espérances, car triompher des Aït 'Aṭṭa, à cette époque, était un fait surprenant. Il faisait, avec cela, les plus grandes largesses à ses proches et aux étrangers. Le Sultan ne tarda pas à entendre parler de lui. Son caractère (Dieu lui fasse miséricorde !) le portait à aimer les gens de bien et à se montrer bienveillant envers eux. Il alla donc au-devant de Brâhîm et, pour lui donner plus de considération, il lui conféra le gouvernement de

1. Texte arabe, IVe partie, p. 204.

cette contrée. Mais, en présence de cette augmentation de sa force et du développement de sa renommée, celui-ci, travaillé par le désir d'être le chef, voulut se rendre indépendant, et poussa la révolte jusqu'à retourner au Sultan les ordres qu'il recevait de lui. Puis, petit à petit, il se rapprocha des frontières de l'Empire, et dans tout le Maġrib on ne parlait plus que de lui. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) lui expédia plusieurs missives, puis envoya des gens qui lui livrèrent combat, enfin Dieu inspira un de ses proches qui le tua par surprise, lui coupa la tête et l'apporta, pour obtenir une récompense, au Sultan, à Morrâkch.

Le Sultan ordonna des réjouissances auxquelles il convoqua toutes les classes de la population de la ville ; à tous il fit des cadeaux et répandit sur eux des masses de bienfaits.

Un fait curieux se présenta à cette occasion. Parmi les invités du Sultan, se trouvaient les *ṭolba* des écoles, étrangers à la ville. Assis à l'écart de la foule, il arriva que ces *ṭolba* restèrent les derniers à recevoir la nourriture qui sortait du palais du Sultan et qui était distribuée aux diverses catégories d'invités. Un des gens de l'entourage du Sultan ayant demandé à un des gardes chargés d'apporter les plats, s'il y avait encore des gens qui n'avaient rien reçu, celui-ci répondit : « Il ne reste plus que les *ṭolba* et les meuniers. » Il ne restait plus que ceux-ci, en effet. Un *ṭaléb*, entendant ces mots, dit à ses compagnons : « N'avez-vous pas entendu ce que vient de dire cet homme ! — Qu'a-t-il dit ? lui répondirent-ils. — Il a répondu qu'il ne restait plus que vous et les meuniers : on vous met sur le même pied que ces derniers en vous joignant à eux par la conjonction *et ;* par Dieu, vous ne resterez pas plus longtemps ici. » Les *ṭolba* se levèrent irrités et ne voulurent pas revenir, malgré les supplications d'un membre de l'entourage du Sultan qui les suivit. En

apprenant la nouvelle, le Sultan dit qu'il fallait les laisser tranquilles et qu'il saurait arranger les choses. Le lendemain, en effet, il les convia à venir au parc du vizir Ben Drìs, à l'intérieur de Morràkch, près de Bâb Errobb, et là il leur fit toutes les largesses possibles pendant trois jours, ce dont ils furent satisfaits. Ensuite, ils s'attaquèrent aux fruits du parc et les prirent jusqu'au dernier.

Cette anecdote prouve la générosité du caractère du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !), sa largeur d'esprit et sa considération pour la science et ceux qui s'y adonnent. Ce fait me rappelle les vers du poète :

« Si vous êtes mis pour quelque chose sur le même pied qu'un inférieur, il n'y a pas de quoi vous fâcher.

« On voit bien, parmi les animaux, la réunion forcée d'Aristote et du chien qui mord. »

On peut constater la question de cette conjonction dans la science des *Ma'âni* au chapitre concernant le *faṣl* et le *ouaṣl*.

Le parc Ben Drìs inspira un poème suivant à Aboû 'Abdallâh Akensoûs (Dieu lui fasse miséricorde !).

Cette année-là (1271), une épidémie se déclara dans le Maġrib, caractérisée par une forte diarrhée, accompagnée de douleurs dans le ventre et les jambes, et suivie de courbature et de frissons. Le teint du malade devenait ensuite noir. S'il pouvait rester ainsi plus de 24 heures, il était le plus souvent sauvé, sinon c'était la mort. Le chéïkh de la confrérie, Aboû 'Abdallâh Sìdi Moḥammed Elḥarrâq Ettetâouni, mourut de cette maladie, et sa mort mit un terme à l'épidémie à Tétouan. Le 15 doûlqa'da, il mourut à Salé 120 personnes ; ce fut ce jour-là que trépassa le gouverneur de la ville, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdelhâdi Znîbér.

En 1272, le khalîfa Sìdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân s'occupa des 'Arabs Elkhloṭ, qui, depuis le règne d'Elmanṣoûr Essa'di, étaient au nombre des tribus soumises aux

contributions, et les réincorpora dans l'armée régulière. Se dévouant à leurs intérêts, il les transporta dans les territoires des Sefiân et des Beni Mâlek et dans les environs d'El'arêïch. Il les fit résider aussi à Zeggôta et à l'Oued Mékkès, dans le gouvernement de Méknès, les habilla et leur alloua une solde. Mais, deux ou trois ans après, le désordre éclata parmi eux.

En 1273, il vint du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) une lettre où il disait, après la formule d'introduction :

« A notre Serviteur agréé, le *ṭâléb* 'Abdel'azîz Maḥboûba. Dieu vous protège !

« Le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions !

« Ensuite :

« Au reçu de cette lettre, désignez de suite vingt jeunes gens intelligents pour étudier la science de l'artillerie. Cherchez, pour les instruire, un ou deux maîtres habiles parmi les artilleurs de votre ville. Ils devront commencer dès maintenant leur instruction. Ils apprendront d'abord les préliminaires, puis ils s'exerceront jusqu'à ce qu'ils soient à même de commencer à étudier le tir du canon et du mortier, et continueront tant qu'ils ne seront pas instruits, habiles dans leur métier et capables de servir. Nous demandons à Dieu de les aider et de nous permettre de subvenir aux dépenses qui leur seront nécessaires. Ces vingt élèves viendront en supplément des artilleurs déjà présents de votre ville.

« Nous ordonnons aux *Oumanâ* de leur servir, à titre d'encouragement, une solde de 15 *oqiyas* par mois et par homme. Nous donnerons une augmentation à ceux qui se distingueront et surpasseront leurs camarades. Nous ordonnons également aux *Oumanâ* de payer à leurs instructeurs une somme de 30 *oqiyas* par homme et par mois, en supplément de leur solde ordinaire.

« Occupez-vous activement de ces jeunes gens. Nous avons écrit une lettre identique aux gouverneurs des autres ports; nous apprécierons ainsi ceux qui manifesteront le plus de zèle et d'activité.

« Salut.

« Le 20 doûlqa'da de l'année 1273. »

Cette année-là, un traité fut conclu entre le Sultan et les Anglais : il est divisé en deux parties. L'une, qui contient 15 articles, se rapporte au commerce et fixe les droits d'exportation et d'importation qui ne doivent être payés sur les diverses marchandises que du plein gré du négociant, et l'autre, qui renferme 38 articles, a trait à la trêve et stipule la sécurité et le respect des sujets des deux parties en quelque endroit qu'ils se trouvent. Ce traité fut négocié à Tanger par Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elkhaṭîb Ettetâouni.

Le sultan Moûlay 'Abderraḥmân envoie ses fils dans le Ḥedjâz : ce qui leur arrive dans ce voyage[1].

En 1274, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) envoya ses fils Moûlay 'Ali, Moûlay Brâhîm, Moûlay 'Abdallâh, Moûlay Dja'far, et leur cousin, Moûlay Boû Bkeur ben 'Abdelouâḥéd ben Moḥammed ben 'Abdallâh, dans le Ḥedjâz pour y accomplir l'obligation du pèlerinage. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) prépara leur voyage dans de bien meilleures conditions que celui de leurs frères qui avaient effectué le pèlerinage avant eux, sous le rapport de l'argent, de leurs compagnons, de leurs bagages, de leurs montures et de leurs nombreuses commodités. Il expédia, par leur intermédiaire, des sommes considérables aux chérîfs des deux sanctuaires et aux principaux savants

1. Texte arabe, IVe partie, p. 206.

et habitants. Il envoya avec eux des négociants et des *Oumanâ* en vue, connaissant bien les coutumes des pays, des régions et des peuples, comme Elḥâddj Moḥammed ben Elḥâddj Aḥmed Errezîni Ettetâouni et Elḥâddj Moḥammed Boû Jenân Elbâroûdi Ettlemsâni, et, parmi un certain nombre de *fqîhs*, chargés de leur faire la lecture du Livre, le *qâḍi* de Méknès, le fqîh très docte Sîdi Elmehdi ben Eṭṭâléb ben Soûda Elmourri Elfèsi et son frère, le fqîh très docte Sîdi Aḥmed ben Soûda. Elḥâddj ʿAbdelkerîm ben Elḥâddj Aḥmed Errezîni, frère d'Elḥâddj Moḥammed que nous venons de nommer, m'a raconté que le sultan Moûlay ʿAbderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) qui venait de décider l'envoi de ses fils au Ḥedjâz, avait fait venir l'amîn Elḥâddj Moḥammed, et, après lui avoir fait diverses recommandations, lui avait déclaré que tout l'argent destiné aux dépenses de ses fils provenait d'une source entièrement licite, partie du revenu de ses immeubles à Tâfîlêlt, et partie de divers autres revenus légaux. Il ajouta : « Conserve cet argent précieusement, et sers-t'en avec générosité comme du sel dans la nourriture. »

Au moment où ses fils furent sur le point de se séparer de lui pour entreprendre leur voyage, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) leur remit ses recommandations, dont voici le texte :

« Louange à Dieu seul,

« Dieu prie pour notre Seigneur et Maître Moḥammed, pour sa famille et ses compagnons.

« A mes fils ʿAbdallâh, Brâhîm, ʿAli, Boû Bkeur et Djaʿfar.

« Dieu nous protège et vous protège pour agir sous son obéissance, vous conserve, vous dirige et vous guide, et qu'il soit avec vous en toutes circonstances !

« Le salut soit sur vous, ainsi que la miséricorde du Très-Haut et ses bénédictions.

« Ensuite :

« Les enfants sont une portion de notre sang, le soutien des familles, les fruits des cœurs et leur consolation. Les pères doivent donc être pour eux le ciel qui donne de l'ombre et le nuage bienfaisant. Les meilleurs des pères pour leurs fils sont ceux que leur affection n'entraîne pas à les léser dans leurs droits, et les meilleurs des fils pour leurs pères sont ceux que leur négligence n'amène pas à la désobéissance et à l'insoumission. Le Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut!) a dit : Les enfants sont des myrtes du Paradis. Un poète a dit aussi : « Nos enfants « au milieu de nous ne sont pas autre chose que nos cœurs « qui marchent sur la terre : quand le vent souffle sur l'un « d'eux, nos yeux ne veulent pas se fermer. »

Or, la première chose qu'un père doit donner à son fils, comme provision de route, est une recommandation qu'il prendra comme guide et comme appui dans son voyage. Sachez donc que nous vous envoyons faire le pèlerinage à la maison sacrée de Dieu et visiter le tombeau de son Prophète (sur lui soient la prière et le salut!). Nous vous recommandons à Dieu qui ne perd jamais ce qui lui a été confié. Rendez-vous bien compte du prix de ce voyage que vous entreprenez : appréciez la valeur de cette dévotion que vous vous proposez, et allez à elle avec des intentions pures, et avec l'espoir que Dieu Très-Haut réalisera vos désirs et vos vœux. Je vous recommande donc la crainte de Dieu, dans votre for intérieur et en public, car la crainte de Dieu est le meilleur viatique. Je vous rappelle aussi les recommandations d'Abraham à ses fils : « O nos fils, leur « disait-il, Dieu vous a choisi la Religion : ne mourez qu'en « Musulmans », et les exhortations de Loqmân à son fils : « O mon fils, lui disait-il, n'attribue aucun associé à Dieu : « c'est une grande injustice. O mon fils, fais la prière, invite « à faire le bien et détourne du mal..., etc. » Veuillez-vous du bien les uns aux autres, et encouragez-vous réciproque-

ment à la patience et à la compassion. Votre frère Moûlay 'Abdallâh est votre aîné : respectez ses avis, car l'âge donne droit à la priorité.

« Depuis que nous avons décidé de vous faire partir pour ce voyage fortuné, nous nous sommes demandé qui nous enverrions avec vous. Notre choix s'est porté sur notre serviteur Elḥâddj Moḥammed Errezîni, parce que c'est un homme excellent, en qui se trouvent réunies toutes les qualités éparses chez d'autres. Comportez-vous vis-à-vis de lui comme si vous étiez ses enfants vertueux, et qu'il soit pour vous un tendre père, comme a dit le poète :

« Aboû Ḥasan 'Ali était un père vertueux pour elle et « nous étions des fils pour lui. »

« Nous lui avons adjoint Elḥâddj Boû Djenân Elbâroûdi, qui est un homme respectable, droit et de belle conduite. Ils sont bons tous deux (Dieu soit loué !). Nous vous avons honoré aussi de la compagnie du *fqîh* incomparable, le savant universel Sîdi Elmehdi ben Soûda, qui sera accompagné de son frère dont la science s'ajoutera aussi à la sienne. Remplissez vis-à-vis de ces personnages les devoirs qu'ils méritent et auxquels ils ont droit, car le Prophète y invite ; il a posé les principes de l'éducation et de la politesse en disant : « Il n'y a personne parmi nous qui ne « respecte le vieillard, qui ne soit indulgent pour l'enfant, « et qui ne reconnaisse le mérite du savant. »

« Observez votre religion, occupez-vous de ce qui vous convient et laissez de côté ce qui ne vous convient pas, car le noble *ḥadîts* dit que le mépris de ce qui ne le concerne pas est une des choses qui constituent le bon Islâm de l'homme. Appliquez-vous à vos études et ne perdez pas votre temps dans l'oisiveté, surtout quand il s'agit de la dévotion que vous allez accomplir. Dès maintenant, mettez-vous tout entiers à l'étude des rites ; commencez par les plus faciles, qui sont ceux du « *Mourchid il mou'în* », puis arrivez aux prescriptions plus larges et aux questions

plus étendues. Le *fqîh* Sîdi Elmehdi ne doit négliger aucun effort ni aucun conseil pour vous instruire et lire avec vous. Fixez aussi un moment à passer avec son frère, qui est actuellement un des meilleurs *ṭolba* enseignants. Si vous vous laissez aller à la négligence et à l'oisiveté, vous n'aurez pas d'excuse.

« Tous les serviteurs et suivants qui partent avec vous sont sous votre garde : « Vous êtes tous des pasteurs », dit le *ḥadîts*, « et vous êtes tous responsables de votre troupeau ». Enseignez-leur les choses de leur religion et les rites de leur pèlerinage, et tenez-leur en cela un langage qu'ils puissent comprendre, afin que votre œuvre soit inscrite sur votre page. Le meilleur parmi vous, dit le *ḥadîts*, est celui qui a appris et enseigné. Si Dieu conduit par vous dans la voie droite un seul homme, c'est encore mieux pour vous que ce sur quoi le soleil se lève.

« Que votre extérieur soit celui des gens vertueux et parfaits, et soyez toujours polis avec les créatures et le Créateur. Perfectionnez vos vertus : soyez affables et aimables dans vos rapports avec les gens, et rendez à chacun ce qui lui est dû. On parle encore là-bas de votre frère Moûlay Slîmân (Dieu le conserve !) et l'on fait encore des vœux pour lui dans ces contrées chérifiennes, parce qu'on se souvient de ses nombreuses qualités, de sa bonté et de sa douceur.

« Nous avons confiance que vous ne nous oublierez pas dans vos prières dans tous les lieux saints où vous arriverez, surtout à Elmoultezém et au Maqâm, dans tous ces points où les prières sont exaucées. Faites acte de pénitence pour nous en baisant la pierre noire, en visitant le tombeau du Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut!), en le saluant et en saluant ses deux compagnons Aboû Bekr et 'Omar (Dieu soit satisfait d'eux!).

« Soyez pleins de droiture dans toutes vos actions, pra-

tiquez la bonne harmonie et l'amitié, ne vous laissez pas aller à des disputes et au désaccord, combattez la passion, la partialité et Satan qui sait imposer ses mauvaises inspirations dans les voies du bien, et soyez toujours en garde contre lui, car Dieu a dit : « Satan est un ennemi pour « vous : traitez-le comme un ennemi. »

« Nous demandons à Dieu de vous conserver, de vous donner la bonne santé, la paix et la tranquillité, à l'aller et au retour, dans vos âmes, votre religion et vos biens terrestres. Nous recommandons à Dieu votre religion et les fins de vos œuvres.

« Rendez-vous lentement sous la garde de Dieu jusqu'à Elqṣar et reposez-vous là auprès d'Aboûlḥasan ben Ġâléb. Dieu vous fasse participer, ainsi que nous, à ses bénédictions, comme l'ont fait vos frères précédemment, car il vaut mieux séjourner à Elqṣar qu'à Tanger pour attendre l'arrivée du bateau dont Elkhaṭîb doit vous aviser en temps opportun. Vous vous mettrez alors en route directement pour Tanger, car nous avons écrit à ce sujet au ṭâleb Moḥammed Elkhaṭîb.

« Communiquez la présente lettre à Elḥâddj Moḥammed Errezîni, lorsque vous vous rencontrerez avec lui, s'il plaît à Dieu.

« Sachez aussi que nous avons destiné à l'achat de fondations pieuses dans la voie de Dieu une somme de 20.000 douros : 10.000 serviront à acheter un *ḥabous* à la Mekke et 10.000 à l'achat d'un autre *ḥabous* dans la voie de Dieu à Médine la lumineuse. Cette somme est comprise dans l'argent remis pour les dépenses à Elḥâddj Moḥammed Errezîni et à son compagnon. Nous espérons que la récompense de cette œuvre utile, s'il plaît à Dieu, nous sera comptée.

« Salut.

« Le 6 du mois glorifié de ramaḍân de l'année 1274. »

Akensoûs dit : « Ils s'embarquèrent à Tanger sur un

croiseur anglais. Arrivés à Alexandrie, ils furent reçus avec une joie et une allégresse extrêmes, entourés de tous les égards par le possesseur de l'Égypte, qui leur accorda une hospitalité dont la largeur surpasse toute description. Il les installa dans le plus riche, le plus beau, le plus magnifique et le plus agréable de ses palais, dans lequel il avait fait préparer tout ce qui était nécessaire : ustensiles d'argent et d'or, tapis de soie et de satin à ramages, et toutes sortes de choses précieuses surprenantes. Il leur fit donner des quantités magnifiques de toutes sortes de mets et de boissons royaux en rapport avec leur rang. Il leur permit de pénétrer dans tous les lieux qu'ils désirèrent voir, édifices, fabriques, jardins et parcs royaux, dont la vue frappe d'étonnement et dont la renommée s'est répandue au loin. Ils virent ainsi des choses que la langue ne saurait exprimer avec exactitude et qu'on n'aurait jamais cru la puissance humaine capable de créer. Ils traversèrent ensuite la mer Rouge jusqu'à Djedda. Ils remplirent leurs obligations, exécutant toutes les prescriptions de la loi pure : *ṭaouâf*, *sa'i*, *ouqoûf* et visite des lieux bénis. Puis ils partirent pour accomplir l'acte le plus grave et le plus élevé, l'extrême vœu des cœurs des croyants, la visite à l'intercesseur des peuples dans le lieu le plus vénérable. A la Mekke, ils avaient trouvé la maladie et l'insalubrité. Un grand nombre de pèlerins étrangers avaient péri et, parmi eux, un certain nombre de leurs serviteurs. Deux des enfants du sultan, Moûlay Brâhîm et Moûlay Dja'far, étaient morts, le premier à la Mekke, le second à Médine.

« Dieu avait sauvé les autres, se montrant généreux envers eux et rehaussant leur rang. Hors de leur visite au Seigneur de la terre et des cieux, ils furent accueillis par la félicité dans ce lieu en comparaison duquel tout autre lieu est si petit, et réalisèrent l'espoir qu'ils avaient conçu de baiser la poussière du plus noble des sols et de la plus

généreuse des pierres. Ils donnèrent des témoignages d'une générosité inspirée par Dieu, et chacun d'eux obtint ce qu'il avait espéré et désiré.

« Après cela, ils quittèrent Médine, revenant avec toutes sortes de bienfaits et lavant de leurs pleurs la poussière dont ils avaient couvert leurs visages en ces contrées. Mais ils eurent à subir de pénibles difficultés du fait de la sauvagerie des Arabes, au cours du chemin qui sépare Médine de Yenbo'. Il s'étaient séparés de la caravane des pèlerins au retour, et, sans la clémence divine, ils eussent été exterminés jusqu'au dernier, car la façon dont ils sortirent de cette pénible situation fut surprenante. Leur salut, en cette circonstance, pourrait être cité en exemple aux hommes doués d'intelligence, car ils étaient comme des gens qui seraient ressuscités après leur mort et leur ensevelissement, et dont la vie et les traces auraient été arrêtées. Grâces en soient rendues à Dieu qui ne viole pas ses engagements et dont le respect ne saurait être atteint.

« En arrivant à Yenbo', ils trouvèrent, les attendant, les bateaux qui devaient les emporter, et s'embarquèrent, poussés par les vents favorables, et assurés de tous les gains du commerce et de la félicité.

« Arrivés près de Morrâkch, ombragés par la sécurité, les étendards et les pavillons de la satisfaction déployés au-dessus d'eux, ils passèrent la nuit au pont de l'Oued Tânsîft. Le lendemain, la cavalerie et l'infanterie du Sultan se rendirent à leur rencontre, ainsi que toute la population de Morrâkch, vêtue de ses plus beaux costumes. Le jour de leur arrivée fut une journée célèbre et comptée parmi les plus grandes fêtes. »

Le vendredi 27 moḥarrem 1275, mourut le fqîh très docte, l'unique, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abderraḥmân Elfîlâli Elfèsi, qui était le savant, par excellence, de Fès et du Maġrib, et se distingua par l'excellence de son enseignement et de ses rédactions, spécialement sur

le *Moukhtaṣar* du chéïkh Khelil. Sa mort fut pénible surtout pour les étudiants, car il ne laissa après lui personne d'aussi fort que lui dans la rédaction des questions de jurisprudence. (Dieu lui fasse miséricorde et nous le rende utile !)

Dans la nuit du 6 cha'bân de la même année, après le deuxième *'achâ*, il se produisit une légère secousse de tremblement de terre.

Le 4 chouwâ de cette année-là, le guerrier de la foi Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Moḥammed ben El'arbi Fennîch Esslâoui arriva au port de Salé, venant de Londres, et ramenant un bateau chargé, où se trouvaient dix-sept canons, deux grands mortiers en bronze et de nombreux instruments de guerre. Il était allé chercher tout cela sur l'ordre du sultan Moûlay 'Abderraḥmân pour armer le nouveau bastion de Salé, dont nous avons précédemment parlé. Dieu sait quelle est la vérité !

La même année, la comète apparut de nouveau, pour la troisième fois durant cette période.

Mort du Prince des Croyants, Moûlay 'Abderrahmân ben Hichâm (Dieu lui fasse miséricorde !)[1].

Le Prince des Croyants, Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !), s'était rendu à Morrâkch au commencement de l'année 1270.

Dès son arrivée, il destitua le vizir Aboû 'Abdallâh El-jâm'i et établit à sa place, pendant quelques jours, le *fqîh* Aboû 'Abdallâh Ġarrît; puis il prit comme vizir le fqîh Aboû 'Abdallâh Eṣṣeffar Etteṭâouni. Il resta à Morrâkch jusqu'à la fin de 1273. De là, il fit une expédition contre les Zemmoûr Echchleuḥ, assisté, comme d'habitude, par

1. Texte arabe, IVe partie, p. 209.

le khalîfa Sîdi Moḥammed. L'opération terminée, le khalîfa partit pour Morrâkch, tandis que le Sultan descendait sur Méknès où il établit sa résidence, n'en sortant que pour combattre les Zemmoûr Echchleuḥ. Peut-être, à un certain moment, alla-t-il à Fès. Mais au commencement de 1276, il fut atteint de la maladie dont il devait mourir, et qui débuta au moment où il était en lutte avec les Zemmoûr. Il partit alors pour Méknès, et, la maladie ayant suivi son cours, il mourut le lundi 29 moḥarrem 1276. Il fut enterré entre les deux *'achâ*, le premier soir de ṣafar, dans le mausolée du grand sultan Moûlay Ismâ'îl (Dieu lui fasse miséricorde !).

J'avais composé, à ce sujet, une élégie, que j'ai oubliée maintenant, et qui commençait par ces vers :

« Est-ce à cause des fantômes du songe que ton cœur est agité, que tes larmes coulent, que ta désolation persiste ?

« T'ont-ils rappelé les peines profondes et multiples, dont s'était effacée la trace devant des mérites dont la grandeur surpassait encore ces chagrins ? »

Le fqîh Aboû 'Abdallâh Akensoûs composa aussi une élégie sur ce sujet.

Fin de l'histoire du Prince des Croyants Moûlay 'Abderrahmân ; sa conduite; les monuments élevés par lui [1].

Deux traits particuliers suffiront à celui qui lira l'histoire de cet imâm glorieux, magnanime et généreux, pour apprécier ses mérites exceptionnels. L'un est l'hommage rendu par son oncle le sultan Moûlay Slîmân de sa piété, sa justice, son amour du bien, ses œuvres surérogatoires en lui donnant la préférence sur ses fils ; tout ceci a été exposé déjà en détail. Le second est d'avoir restauré cette noble dynastie, qui marchait à sa ruine et de lui avoir

1. Texte arabe, IVe partie, p. 210.

donné une nouvelle jeunesse au moment où elle était sur son déclin et prête à disparaître, ainsi qu'on l'a vu également. C'est qu'en effet Moûlay 'Abderrahmân (Dieu lui fasse miséricorde !) était un second Moûlay Ismâ'îl. Après le récit que nous avons donné des événements de son règne, je ne pense pas que le lecteur puisse rien ignorer de sa fermeté, de son énergie, de son intelligence parfaite, de la sagesse avec laquelle il traitait les affaires, de la façon dont il mettait toutes choses en place, de sa clairvoyance à en saisir les causes et les conséquences, et de son habileté à les conduire suivant leur cours régulier. On a vu comme il fut frappé par les événements et sans cesse accablé par les commotions, sans qu'il eût le plus souvent un seul auxiliaire digne de mémoire, ni un seul vizir qui mérite la considération. Malgré cela, il tint tête à tout, trouvant des remèdes aux situations les plus douces comme aux plus amères ; il ramena le principe de la royauté à son origine et rétablit sa puissance. Tout le monde connaît aussi sa nature scrupuleuse, sa patience, sa modestie, son entière aversion pour l'effusion du sang, sauf dans les cas où la vérité était établie au grand jour et où la loi l'exigeait.

Les œuvres qu'il a laissées dans le Maġrib sont très nombreuses. Ce sont d'abord les travaux par lesquels il inaugura son règne en reconstruisant la partie démolie du port de Tanger, qu'il rendit plus beau et plus solide qu'auparavant, et pour lequel il dépensa des sommes importantes. Puis ce fut la restauration du sanctuaire de Moûlay Idrîs à Fès, dont il construisit la mosquée, qu'il agrandit et décora, comme on l'a vu précédemment. Ensuite, ce furent, à Salé, les deux grands forts et les redoutes du grand fort de cette ville qui font face à la mer, le grand *mâristân* du mausolée du chéïkh Ben 'Âchér, le célèbre minaret de la grande mosquée, et le magasin à poudre d'Elqolî'a, etc., et les redoutes du grand fort de Ribâṭ El-

feth. Il construisit aussi aux abords de cette ville, pour sa protection et pour la sécurité de ses routes, deux grandes *qaṣbas*, celle d'Eṣṣekhirât et celle de Boû Znîqa : grâce à ces deux constructions, la tranquillité fut assurée, et la libre circulation établie entre elles.

Il restaura les parties démolies des forts d'Eṣṣouéïra et s'appliqua, par les sommes considérables qu'il dépensa pour cela, à les rendre aussi solides et aussi puissantes que possible. Les travaux qu'il fit exécuter à Morrâkch furent le célèbre Agdâl, la réédification de la mosquée d'Elmanṣoûr, dont il ne restait plus que le nom, et qu'il rétablit dans son état primitif, avec toute sa majesté, son étendue et la hauteur de ses constructions, deux restaurations de la mosquée d'Elkoutbiyîn, la réparation de la *qoubba* du chéïkh Bel 'Abbâs Essebti (Dieu soit satisfait de lui !), l'agrandissement de la mosquée du chéïkh Aboû Isḥâq Elbelfîqi, dans le soûq Eddeqqâqin, la démolition de la mosquée d'Elousṭi qui fut remplacée par un bel édifice d'une superbe apparence, la construction de la mosquée d'Aboû Ḥassoûn, où fut rétablie, comme autrefois, la prière du vendredi, la reconstruction et l'agrandissement de la mosquée d'Elqanâriya. A Fès, il fit restaurer le parc d'Amîna Elmerîniya. « Ce parc, dit Akensoûs, était abandonné : les bêtes sauvages en avaient fait leur habitation, bien qu'il fût à la porte du palais du Sultan et au cœur de la capitale. Du temps de la dynastie mérinide, c'était un parc superbe, qui témoignait de son luxe et de sa magnificence. Là se trouvaient leurs terrasses, leurs pavillons très élevés et les lieux où ils se tenaient et qui avaient vue sur les jardins d'*Elmoustaqa*. » « En résumé, ajoute cet écrivain, ces jardins réalisaient toute la magnificence qu'on peut rêver dans ce bas monde : c'était un paradis dépassant les plus hautes limites de la beauté. Mais l'action du temps avait fini par les ruiner et par effacer toutes les lettres des documents qui constituaient ses

vestiges. Les rois qui ont précédé notre maître fortifié en Dieu les avaient vus, sans être émus par leur état et sans les sauver de l'abîme où ils se trouvaient, bien qu'ils fussent tous près d'eux et fissent partie de leurs palais. Dieu inspira de la compassion pour eux à ce Sultan béni, qui leur rendit l'existence qu'ils avaient perdue, et fit sortir des ténèbres du néant leur vie éclatante.

Récit du règne du Prince des Croyants Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde!)[1]

Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân ben Hichâm (Dieu lui fasse miséricorde !), depuis qu'il avait grandi et était devenu un jeune homme, avait joui de toute la faveur de son père, qui le préférait à tous ses frères à cause de son extrême piété filiale. Il se distinguait par son calme, sa dignité, sa droiture, sa piété et ses autres belles qualités. Désigné tout jeune encore par son père comme son khalîfa, il avait exercé le pouvoir suivant les traditions les plus pures, et l'on n'avait eu qu'à se louer de son administration.

Il avait donné de telles marques de son habileté et de sa droiture que le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) lui avait donné ses pleins pouvoirs et lui avait remis les rênes de son gouvernement. Il ne lui cachait rien des affaires et des charges du royaume. Aussi, même pendant le règne de son père, entretint-il à son service un corps d'infanterie et de cavalerie ; il organisa l'infanterie et s'occupa de l'enrôlement des troupes régulières, avançant ou reculant toute affaire, abaissant ou élevant, donnant ou retirant : il était, en quelque sorte, un roi indépendant. Si le Sultan était à Morrâkch, Sîdi Moḥammed était habituellement à

1. Texte arabe, IVe partie, p. 211.

Fès ou à Méknès, et réciproquement. C'est ainsi que lorsque le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) tomba malade à Méknès de la maladie dont il devait mourir, Sîdi Moḥammed était à Morrâkch. Il reçut, sans s'y attendre, des lettres de son frère Moûlay El'abbâs et du vizir Aboû 'Abdallâh Eṣṣeffâr, lui annonçant que le Sultan était à l'article de la mort. Accablé de tristesse, il quitta Morrâkch en toute hâte et fit le voyage à étapes forcées, espérant trouver son père en vie. Arrivé dans le pays des Serâjna, à deux étapes de Morrâkch, il reçut la nouvelle de la mort du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !). Ce fut là que vint le trouver ensuite la *béï'a* des habitants des deux capitales, Fès et Méknès, de tout le *guéïch* Elbokhâri, et de tous les arbitres des destinées du pays, les notables des tribus et des Berbers. Il prononça la formule du retour à Dieu à l'occasion du malheur qui le frappait, et remercia Dieu d'avoir laissé entre ses mains le commandement des Musulmans. Il écrivit la nouvelle à Morrâkch en envoyant la *béï'a* qu'il avait reçue. Les diverses classes de cette ville se réunirent à la mosquée d'Elkoutbiyîn, et en présence du gouverneur, qui était, à cette époque, Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Omar ben Boû Setta, du qâïd du *guéïch* Essousi de la *qaṣba*, Aboû Isḥâq Brâhîm ben Sa'îd Eljeràoui, et des qâïds du Ḥoûz, parmi lesquels celui des Rḥâmna, lecture fut donnée de la lettre du sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân annonçant la mort de son père et sa proclamation par la population. Les voix s'élevèrent pour pleurer le Sultan qui était parti pour le monde des faveurs et de la miséricorde, et pour acclamer celui que Dieu avait choisi pour protéger son peuple. Les habitants de Morrâkch écrivirent leur *béï'a*, qui fut rédigée par Aboû 'Abdallâh Akensoûs, le *guéïch* Essousi et les gens du Ḥoûz firent de même, et leurs députés se rendirent à Méknès auprès du Sultan, pour lui témoigner de leur obéissance et entrer dans la voie déjà suivie par la communion des Musulmans. Le Sultan

leur fit bon accueil, les reçut avec honneurs et les combla de cadeaux.

Parmi les poèmes écrits pour le féliciter de son avènement, est celui de Aboû 'Abdallâh Akensoûs.

Ce fut à cette époque que se manifesta Moûlay 'Abderraḥmân ben Slîmân ben Moḥammed. Il arriva très près de Fès pour réclamer le pouvoir. Quelques-uns de ses cousins, à Fès et à Méknès, lui avaient écrit, au moment de la mort du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !), pour le pousser à venir; ils étaient de connivence avec quelques 'Abîds d'Elbokhâri et quelques Berbers des environs de Méknès. Quand il fut près de Fès, le fqîh Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Elmoukhtâr Eljâm'i, qui commandait alors les Chrâga de cette ville, sauva la situation : il invita les gens à la fermeté et à la fidélité au Prince des Croyants Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân. Son attitude fit cesser l'effervescence et mit un terme aux causes qui l'avaient provoquée. Moûlay 'Abderraḥmân ben Slîmân renonça à son projet qu'il désespérait de pouvoir réaliser, et se retira chez les Berbers dans la zâouya d'El-'ayyâchi, où il demeura jusqu'au jour où il tomba dans l'oubli.

En se rendant de Morrâkch à Méknès, le sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !) passa par la ville de Salé, et fixa son campement à Râs Elmâ, le 23 ṣafar 1276. Dans l'après-midi, il vint, accompagné de quelques-uns des personnages de son entourage, visiter le chéïkh Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Ḥassoûn et le chéïkh Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Âchér (Dieu soit satisfait d'eux !). Il entra aussi dans le grand bastion, où il vit les canons dressés sur des affûts de fer, qui s'enfonçaient dans la terre, quand on les trainait, à cause du poids du canon. Il conseilla d'établir un sol en bois solide et bien monté, de façon qu'on puisse les traîner sans difficulté. Ce travail fut exécuté sur ses indications (Dieu lui fasse miséricorde !).

Je le louai à cette occasion dans un poème, dont je ne me rappelle que les deux vers suivants :

« Les Alides réunissent tous les mérites ; il n'en est pas « un d'entre eux qui n'arrive à l'apogée de la gloire.

« Mais le Prince des Croyants Moḥammed est comme la « pleine lune dans les hauteurs du ciel, où brillent les deux « étoiles voisines du pôle. »

Rupture de la paix avec les Espagnols, qui prennent Tétouan, puis l'abandonnent : causes de ces événements [1].

Ce fut la cause suivante qui provoqua la rupture de la paix avec la nation espagnole.

L'usage s'était établi entre les Chrétiens habitant Ceuta et les Musulmans habitants de l'Andjera que chacun avait choisi un emplacement pour la garde de sa frontière : les Chrétiens y établissaient de petites cabanes en planches, et les Musulmans des chaumières en massette ou en matériaux du même genre. Or, à la fin du règne du sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !), les Chrétiens de Ceuta élevèrent sur la frontière une maison en pierre et en argile, et y placèrent le drapeau de leur roi qu'ils appellent la « Corona ». Les gens de l'Andjera se rendirent auprès d'eux, pour les inviter à démolir cette maison, dont la construction était contraire à l'usage, et revenir à l'ancien état de choses en n'établissant que des baraques en bois. Les Chrétiens s'y étant refusés, les gens de l'Andjera s'emparèrent de cette maison, la démolirent, enlevèrent la « Corona » et la souillèrent d'excréments. Ils tuèrent aussi quelques hommes, et traquèrent les habitants de Ceuta, qu'ils poursuivaient jusqu'aux murs de la ville.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 213.

Les gens de Ceuta saisirent de cette affaire leur chef à Tanger : celui-ci intervint à ce sujet auprès du représentant du Sultan en cette ville, qui était alors Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Elḥâddj 'Abdallâh Elkhaṭîb Etteṭâouni, et lui porta plainte contre les actes hostiles auxquels s'étaient livrés des gens de l'Andjera contre la population de Ceuta. Elkhaṭîb repoussa ses réclamations, mais celui-ci, insistant, exigea que douze individus de l'Andjera, dont il donna les noms, fussent amenés à Tanger et mis à mort en punition de leurs actes. Elkhaṭîb trouva cette exigence exagérée. Il s'adressa, dit-on, au Ministre d'Angleterre, qui l'engagea à faire venir les inculpés pour sauver les apparences aux yeux des Puissances, et se fit fort d'obtenir qu'il ne leur fût fait aucun mal, au cas où le bon droit des Espagnols serait établi. Cette proposition plut à Elkhaṭîb qui résolut de la mettre à exécution. Mais les gens de l'Andjera, ayant appris ce qui se passait, et qu'Elkhaṭîb avait formé le projet d'écrire au Sultan pour lui signaler ces douze individus, allèrent trouver le chérîf Sîdi Elḥâddj 'Abdesselâm ben El'arbi Elouazzâni, et lui dirent : « Elkhaṭîb trahit le Sultan et les Musulmans. Il approuve tout ce que les Chrétiens lui disent, et c'est lui qui les rend si audacieux contre nous. Nous sommes venus te demander d'instruire le Sultan de notre situation, afin qu'il nous fasse appuyer par les tribus qui nous avoisinent ; nous nous chargerons bien alors de le débarrasser de cet ennui. »

Sur ces entrefaites, le sultan Moûlay 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) mourut ; son fils Sîdi Moḥammed lui succéda et, arrivé à Méknès, reçut l'adhésion unanime de la population du Maġrib. Le chérîf Sîdi Elḥâddj 'Abdesselâm lui écrivit au sujet des gens de l'Andjera et lui exposa leur demande. Le Sultan consulta quelques personnages de son entourage, qui penchèrent pour la guerre. Le Sultan s'arrêta à cet avis, car il lui eût été pénible de livrer à l'ennemi douze Musulmans pour satisfaire ses exi-

gences importunes et son désir de les mettre à mort en présence de tous les représentants des Puissances. Il décida donc (Dieu lui fasse miséricorde !) de ne pas céder à la demande de l'ennemi sans l'avoir combattue. Il réclama l'appui du Très-Haut et envoya son serviteur Elḥâddj Moḥammed ben Elḥâddj Eṭṭahar Ezzebdi Errebâṭi auprès d'Elkhaṭîb à Tanger, avec mission d'examiner l'affaire, de chercher à découvrir la vérité et de ne consentir à la paix que s'il ne trouvait pas de moyen de faire autrement. Il ne manqua pas de prétendus donneurs de bons conseils auprès du Sultan pour lui représenter l'ennemi comme une quantité négligeable, ce qui est très impolitique, même si l'ennemi est faible et méprisable.

Arrivé à Tanger, Ezzebdi se mit en rapport avec Elkhaṭîb et s'entretint à fond avec lui de la question. Ce dernier inclinait pour la paix, mais il refusa d'entrer avec lui dans cette voie, et lui présenta la lettre du Sultan lui donnant pleins pouvoirs pour traiter cette affaire. Elkhaṭîb se retira donc, et cessa de parler et d'intriguer. A la fin, Ezzebdi rompit les pourparlers avec le représentant de l'Espagne sur une déclaration de guerre, et partit.

Les Espagnols amenèrent leur pavillon et s'embarquèrent de suite pour leur pays. Ezzebdi écrivit la nouvelle au Sultan, qui annonça à tous les ports qu'il avait déclaré la guerre aux Espagnols, et donna l'ordre aux habitants de se tenir sur leurs gardes et de faire leurs préparatifs pour la guerre sainte. Il ouvrit le Trésor, et distribua à plusieurs reprises de l'argent, des armes et des costumes. Il commença par envoyer à Tétouan le qâïd Elmâmoûn Ezzirâri avec une centaine de cavaliers et 500 fantassins, qui établiraient leur camp en dehors de la ville, du côté de Ceuta. Ensuite l'armée espagnole, forte de près de 20.000 soldats bien entraînés et solides, sortit de Ceuta et campa sur la bordure de la frontière, en dedans de son territoire ; c'était un samedi, vers le milieu du mois de rabî' Ier 1276.

Les gens de l'Andjera et des tribus montagnardes voisines se levèrent pour se jeter sur l'ennemi. De tous côtés leur arrivèrent des gens qui avaient appris ces événements : ils formèrent un total de 5.000 hommes environ. Ils marchèrent tous contre l'ennemi et le combattirent pendant une quinzaine de jours, lui infligeant chaque jour des pertes doubles de celles des Musulmans. La tactique de l'ennemi consistait, en effet, à s'avancer en ligne déployée, tandis que celle des Musulmans consistait à le charger en se portant en avant et en se retirant ensuite. De cette façon il était inévitable que les pertes de l'ennemi fussent plus nombreuses que celles des Musulmans. Seulement, ceux-ci n'arrivaient pas à le combattre dans son camp, ni à le repousser, car il se fortifiait très puissamment au moyen de redoutes et de retranchements formés de sacs de sable.

Quelque temps après, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) expédia un escadron d'environ 500 cavaliers, commandé par son frère le *fqîh* très docte Moûlay El'abbâs. Celui-ci campa d'abord à un endroit appelé Aïn Eddâlia, près de Tanger. Au bout de quelques jours, il marcha dans la direction de l'ennemi et s'établit au village d'Elbouyoût, dans l'Andjera.

La lutte continua encore dans les mêmes conditions entre les Musulmans et les Chrétiens pendant une dizaine de jours. Alors les Musulmans se portèrent sur un autre point, nommé Boû Keddân, dans la crainte que l'ennemi fît une sortie et les surprit. Mais ce fut ce qui enhardit l'ennemi et lui montra que l'indolence régnait parmi eux. On combattit encore là pendant près de quinze jours. Puis un beau jour, l'ennemi, ayant réuni son infanterie et sa cavalerie, vint attaquer les Musulmans et lança sur eux toutes ses forces. Les Musulmans lui résistèrent et combattirent avec fermeté : ils le forcèrent à se replier en arrière. Voyant que cette tentative avait échoué, l'ennemi

réunit toutes ses troupes pendant une nuit à l'insu des Musulmans et les embarqua, pour les débarquer ensuite à un endroit appelé Elfenîdaq, parce qu'il s'y trouvait un ancien *fondaq*. Dans tous ses mouvements, l'ennemi n'abandonnait jamais la côte, afin d'avoir ses derrières protégés par ses bateaux de guerre. Le camp des Chrétiens se trouva ainsi à une demi-heure environ du *fondaq*. On conseilla alors à Moûlay El'abbâs de se reculer un peu, parce que l'ennemi le serrait de près : il emmena l'armée un peu plus loin à l'endroit appelé Medjâz Elḥeṣâ. Cette manœuvre ne fit qu'augmenter les convoitises de l'ennemi à l'égard des Musulmans, et lui découvrir leur peu d'entente des artifices de la guerre et leur manque de persévérance dans la lutte.

Le général en chef de l'armée espagnole s'appelait O'Donnell et son ministre et conseiller, Prim : la reine d'Espagne était alors Isabelle II.

Les Musulmans recommencèrent ensuite leurs attaques contre l'ennemi et lui livrèrent de nouveaux combats, toujours dans les mêmes conditions que précédemment. Ils allaient auprès de lui, à Elfenîdaq, et combattaient depuis le matin jusqu'au soir : ils lui infligeaient des pertes et en subissaient aussi.

Pendant ce temps, des délégués, envoyés par la population de Tétouan, arrivaient auprès du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde), à Méknès. Ils lui représentaient la situation causée par l'ennemi comme très grave, et lui exprimaient leurs craintes touchant leurs biens et leurs enfants, car ils s'étaient rendu compte que ses forces étaient considérables. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) leur promit de les aider, de les défendre et de ne rien leur refuser ni en armes, ni en troupes, pour n'avoir rien à se reprocher envers eux ni envers personne.

Au bout d'une dizaine de jours, l'ennemi quitta Elfenîdaq et marcha sur Tétouan. Jusque-là, on ne savait pas

quel était son plan ; quand il abandonna Elfenidaq, on sut qu'il se dirigeait sur Tétouan. Il vint camper à l'endroit appelé Ennégro et y demeura près de dix jours. La lutte continua comme précédemment. Seulement, l'ennemi était fortement approvisionné du côté de la terre et de la mer. Il recevait de Ceuta tout ce dont il avait besoin pour sa nourriture et celle des animaux, riz, orge, biscuits, etc., et même il laissait derrière lui beaucoup de choses, dont se nourrirent les malheureux de cette région, chaque fois qu'il se déplaçait. C'était, d'ailleurs, une ruse de sa part pour montrer sa force et son bien-être.

Des volontaires de la campagne entraient isolément pendant la nuit dans le camp de l'ennemi pour lui enlever des mulets et des bœufs : ils les amenaient le lendemain matin à Tétouan et ailleurs. Les gens de peu d'esprit approuvaient cette manière de faire et s'en réjouissaient : ils trouvaient qu'ils avaient opéré quelque chose. Or, ce résultat était négligeable en comparaison du territoire que l'ennemi prenait, car il s'avançait toujours du côté des Musulmans, tandis que ceux-ci reculaient.

En définitive, les Musulmans ne combattaient pas suivant un plan déterminé et d'une façon régulière. Ils se battaient par groupes dispersés, et, le soir venu, rentraient dans leurs campements sans que le moment fût fixé, et sans ordres. Aussi, une pareille manière de combattre ne pouvait amener aucun profit. L'ennemi, au contraire, combattait en ligne et suivant un ordre solide. Il s'attachait à gagner du terrain et considérait sa marche en avant et la retraite devant lui des Musulmans qui lui tournaient le dos, comme une défaite pour eux. Ibn Khaldoûn, dans son chapitre des guerres, parlant de la façon de combattre des habitants du Maġrib, qui est la charge suivie de retraite, dit : « La tactique suivie dans les troupes du khalife depuis leur création a toujours été de deux sortes : la marche en avant en lignes déployées et l'attaque suivie de la retraite. La pre-

mière façon est celle de tous les étrangers de diverses souches, la seconde est celle des 'Arabs et des Berbers qui habitent le Maġrib. Le combat par la marche en avant est plus sûr et plus énergique que celui de l'attaque suivie de la retraite : les troupes sont formées en lignes déployées, alignées comme des verres ou comme les rangs des gens qui font la prière, et marchant à l'ennemi en conservant leur alignement, sans s'écarter ni à droite, ni à gauche. C'est pourquoi elles sont plus solides au moment de l'attaque, plus vigoureuses dans la lutte et plus impressionnantes pour l'ennemi. Elles se présentent, en effet, comme un long mur et comme une forteresse solide qu'on n'a pas envie de détruire. » D'autre part, on lit dans le *Tenzîl* que « Dieu aime ceux qui combattent dans sa voie en formant une ligne semblable à une construction bien cimentée ».

L'ennemi, continuant à s'avancer petit à petit, arriva à une rivière appelée Oued Asmîr. Il choisissait, pour ses déplacements, le samedi, se basant, a-t-on dit, sur une raison astronomique. Quand il parvint à Asmîr, il souffla un vent d'est violent, qui souleva la mer et, interrompant ses communications par la côte avec ses bateaux, le priva des provisions qui lui venaient par mer. L'eau de la mer monta jusque dans l'Oued Ennégro, qui se trouvait derrière lui, et le fit déborder: son approvisionnement par Ceuta fut aussi interrompu. Enfin, la mer monta également dans l'Oued Asmîr, qui était devant l'ennemi, et l'empêcha de le traverser, de sorte qu'il se trouva isolé entre ces deux rivières, ayant la mer à sa gauche et ne recevant plus de provisions. Un soldat espagnol a raconté après cela, que la *galeta*, qui est un petit pain ressemblant au biscuit, se vendait une peseta au commencement de la journée, finit par se vendre le soir pour un douro, et que même on n'en trouvait plus. L'ennemi aurait été certainement anéanti, s'il s'était trouvé quelqu'un pour saisir cette

occasion. Mais où était-il le bras puissant? Cette situation dura deux ou trois jours. Puis, la mer se calma, les deux rivières se retirèrent, et les Espagnols reçurent des provisions. Voyant que l'ennemi était parvenu jusque-là, les Musulmans se replièrent et s'établirent au village d'Elqallâlîn, à la distance d'une demi-heure environ de Tétouan. L'ennemi traversa la rivière à la fin de la nuit, et se trouva, le matin, à un endroit appelé Elmedîq.

Les volontaires arabes, durant cette période, étaient partagés entre deux sentiments. Les uns, qui étaient résolus et pleins d'ardeur, disaient : « Si l'ennemi n'était pas au milieu des montagnes et fortifié dans ses cavernes, nous ferions ceci, nous ferions cela. » Les autres disaient : « Pourquoi irais-je me mettre dans cette bouillie. Que les gens de Tétouan se battent pour défendre leur Tétouan. Pour moi, je ne bougerai que quand l'ennemi s'approchera de moi, dans ma tente, en 'Abda ou Doûkkâla. » Tel était le sens des propos qu'ils tenaient, comme s'ils s'étaient imaginés qu'il n'y avait aucune obligation à secourir les Musulmans. Mais ceux qui combattirent vigoureusement, qui se défendirent avec énergie et secoururent vraiment l'Islâm avec une foi entière et une ardeur sincère, furent une troupe de jeunes gens de Fès, un groupe d'habitants de Zerhoûn et quelques gens des Aït Yimmoûr, en particulier l'un d'entre eux nommé Boû Riyâla, qui se livra à de nombreux exploits et donna des témoignages de valeur comme il ne s'en produisit que du temps des Compagnons (Dieu soit satisfait d'eux !). Des témoins oculaires ont rapporté, et on l'a raconté bien souvent, que cet homme avait comme signe distinctif un fanion jaune, qu'il tenait serré contre sa poitrine et qu'il dirigeait du côté de l'ennemi. Il chargeait ensuite la ligne espagnole, la traversait et, revenant par derrière, l'attaquait avec une extrême audace, puis il recommençait. Il enlevait aussi les chevaux de l'ennemi, les conduisait par leurs licols et les remettait à nos com-

pagnons. Quand il marchait vers l'ennemi, il disait aux gens qui étaient autour de lui : « Venez, je suis votre bouclier, je suis votre muraille. » Il répéta ces mots plus d'une fois.

Arrivé à Elmedîq, l'ennemi quitta le bord de la mer et prit la direction de Tétouan. Il pénétra entre les deux montagnes formant le col, et trouva issue, du côté de Tétouan, au lieu qui s'appelle Foumm El'ollîq ; là il vit quelques tentes dont quelques-unes étaient à des gens de Fès; il les attaqua, et tout en faisant battre le tambour, il lança sur elles des boulets et des obus, d'une façon si imprévue que quelques-uns de ces gens n'eurent pas le temps de charger leurs bagages. L'arrivée de l'ennemi produisit à Tétouan une émotion considérable. La population se décida à résister sérieusement et à combattre; l'armée musulmane s'excita au courage et, malgré la pluie abondante qui tomba ce jour-là, se battit vaillamment.

Boû Riyâla se distingua encore dans cette journée-là. Il eut deux chevaux tués sous lui, Moûlay El'abbâs lui envoya son propre cheval. Ce prince, qui avait pour lui beaucoup d'égards et lui témoignait une grande considération, envoyait les tambours jouer devant sa tente. Boû Riyâla fut blessé légèrement, ce jour-là. Un grand nombre de Musulmans et de Chrétiens furent tués : des habitants de Tétouan seulement, il mourut, dit-on, près de 500 hommes. Ce jour-là, la victoire resta à l'ennemi.

Le lendemain, les Espagnols quittèrent Foumm El'ollîq et se dirigèrent sur la gauche du côté du port. Ils campèrent là pour recevoir leurs provisions venant par mer, s'emparèrent du *borj* de Martîl et de tout ce qui l'avoisinait, comme Dâr Martîl, qui était la douane. Dès leur arrivée, ils la fortifièrent avec des redoutes de sable et des canons, y établirent des cabanes et des boutiques en planches, et s'installèrent en toute sécurité, leurs bateaux allant et venant continuellement sur mer pour leur amener

des vivres, des armes, des soldats et tout ce dont ils avaient besoin. Ils se reposèrent treize jours, sans qu'il y eût un seul combat.

Pendant ces jours-là, Moûlay Aḥmed ben 'Abderraḥmân arriva, conduisant une armée envoyée de Méknès par le Sultan, et établit son campement à Foumm Elguezéyira. Quant à Moûlay El'abbâs, il était campé au village d'Elqallâlin, dans un endroit élevé dominant tous les environs.

Après s'être reposé et remis son armée en ordre, l'ennemi livra de nouveaux combats. Il quittait son camp, allait et venait autour des deux *mḥallas*, combattait, puis s'en retournait. Prim marchait toujours en avant de ses troupes, monté sur un cheval blanc; il est célèbre chez les Espagnols, qui le regardent comme un homme brave et avisé.

Enfin, l'ennemi résolut de livrer une bataille définitive aux Musulmans et d'attaquer Tétouan. Le samedi 11 rejeb 1276, il leva son camp, se ramassa, se concentra et marcha au combat. Il fit partir deux ailes de flanqueurs qui devaient marcher vers la ville : l'une, formée de cavalerie, devait remonter le cours de la rivière, et l'autre, composée de fantassins, devait suivre la forêt. Le gros de l'armée se mit en route également, avançant petit à petit, lançant pendant ce temps des boulets et des obus, et ayant ses canons traînés par des mulets. Les deux ailes se déployant cernèrent la mḥalla de Moûlay Aḥmed, et quand elles en furent si près, qu'elles allaient se rencontrer pour l'écraser, tous ceux qui s'y trouvaient prirent la fuite, abandonnant les tentes et les bagages entre les mains de l'ennemi, qui s'en empara. L'ennemi installa son armée dans ce camp qu'il fortifia. Moûlay El'abbâs se replia avec son armée et alla camper derrière la ville, qui resta entre lui et l'ennemi. Dans sa retraite, il passa par Tétouan, qu'il traversa, un mouchoir sur les yeux, pleurant de tristesse pour la reli-

gion si peu défendue. Quand son camp fut établi, à la tombée de la nuit, les habitants de Tétouan se rendirent auprès de lui pour se plaindre du fléau qui allait les frapper dans la présence de l'ennemi, et lui demandèrent l'autorisation de transporter leurs effets, leurs biens et leurs femmes dans les villages de la montagne et partout où ils se trouveraient en sûreté, avant que l'ennemi ne leur infligeât un malheur. Bien qu'il eût auparavant interdit aux habitants d'emmener leurs biens et leurs femmes, pour empêcher une émeute des Musulmans qui entraînerait la défaite, et pour que ceux-ci puissent lutter de tout cœur, il leur accorda cette autorisation, car, cette fois, l'ennemi planait sur eux, et il ne lui fallait plus qu'un nouvel assaut pour se trouver au milieu de la ville. En effet, quand l'ennemi avait établi son camp ce soir-là à Foumm Elguezéyira, il avait lancé sur Tétouan quatre boulets qui étaient tombés au centre de la ville, comme pour annoncer aux habitants qu'il les dominait et qu'il ne lui restait plus rien à faire pour être leur maître. Aussi, dès qu'ils entendirent la réponse de Moûlay El'abbâs, ces gens partirent en toute hâte pour emporter leurs biens. Alors, le tumulte éclata dans la ville; les gens policés et les gens grossiers étaient pêle-mêle, la populace se livra au pillage et la population abdiqua toute pudeur. Les gens du Djebel qui étaient là, les 'Arabs et les vauriens se mirent à enfoncer les portes des maisons et des boutiques. Et ceux qui entraient en ville étaient plus nombreux que ceux qui en sortaient. Ce trouble dura toute la nuit jusqu'au matin. Lorsque le jour parut, et que les visages purent se voir, on ne se contenta plus de piller, on se tua pour le butin : une vingtaine de personnes périrent dans l'intérieur de la ville. Le désordre était à son comble. Effrayés, ceux qui restaient à Tétouan parce qu'ils ne pouvaient pas fuir se réunirent autour d'Elḥâddj Aḥmed ben 'Ali Ab'îr, originaire de Tanger et fixé à Tétouan, et délibérèrent sur le

fléau qui les frappait. Ils furent tous d'avis d'écrire au chef de l'armée ennemie, O'Donnell, pour lui demander de venir mettre un terme au désordre dans lequel ils se trouvaient. Ils rédigèrent aussitôt une lettre, qu'un certain nombre d'entre eux furent chargés de porter. Ils étaient encore à une faible distance de la ville quand ils découvrirent les éclaireurs qui circulaient autour des murs et veillaient sur leur campement. Ceux-ci coururent auprès d'eux, leur firent bon visage et leur demandèrent pourquoi ils étaient venus. Ils répondirent qu'ils étaient porteurs d'une lettre pour O'Donnell. On les conduisit auprès de ce dernier, qui les reçut aussi avec amabilité et contentement, et leur offrit des douceurs, et leur dit entre autres choses : « Je vous ferai plus de bien que n'en ont fait les Français aux habitants d'Alger et de Tlemsèn », c'est-à-dire : Je vous traiterai avec bienveillance. Or, il mentait (Dieu l'abandonne !) car c'était là une de ces ruses par lesquelles l'ennemi cherche à gagner les naïfs et corrompt la religion. Quel bien, en effet, les Français ont-ils fait aux gens d'Alger et de Tlemsèn ? Ne voyons-nous pas qu'ils ont perdu leur religion, que le mal les a envahis et vaincus, que leurs enfants, sauf de rares exceptions, sont élevés dans l'athéisme et l'infidélité, et que bientôt leurs successeurs auront tous suivi les traces de leurs prédécesseurs. Dieu protège le peuple de l'Islâm et brise, par sa puissance, la force des athées et des idolâtres ! L'ennemi répondit par ces mots à la proposition que lui faisaient les gens de Tétouan d'entrer dans leur ville : « Aujourd'hui, c'est dimanche, jour de fête des Chrétiens : il ne m'est pas permis de bouger d'ici, ni de faire aucun mouvement. Mais demain, attendez-moi à 10 heures du matin. » Ils retournèrent vers leurs compatriotes, et leur firent part de la réponse de l'ennemi. La situation dans la ville n'avait pas changé : on continuait à briser les portes des boutiques, à démolir les maisons et le fort dévorait le faible.

La nuit du dimanche au lundi se passa de la même façon, et, le matin, c'était encore la même chose.

Or, l'ennemi avait pris ses dispositions et était prêt. Il se mit en route sur Tétouan. Son armée était divisée en deux colonnes : l'une, conduite par O'Donnell, passa par le cimetière, se dirigeant vers la porte de la ville qui s'ouvre sur cet endroit, et l'autre monta dans la direction de la *qaṣba* et du *borj*, de sorte qu'au moment où O'Donnell arriva à la porte, l'autre colonne parvenait à la *qaṣba*.

O'Donnell trouva la porte fermée. Les Musulmans qui étaient en dedans lui ayant adressé la parole, il leur ordonna d'ouvrir la porte. Ceux-ci répondirent que les clefs avaient été perdues dans l'émeute. Il les invita à briser les serrures, ce qu'ils firent.

O'Donnell entra dans la ville avec les chefs de son armée et se dirigea vers l'hôtel du gouvernement, où il s'installa. Les autres chefs se dispersèrent dans la ville. Ils étaient tous porteurs d'un papier indiquant les noms des maisons où ils devaient loger, et chacun d'eux avait celui où était inscrit le nom de la maison qu'il devait habiter. L'un demandait où était la maison d'Errezîni, l'autre celle d'Elleblâdi, un troisième celle de Ben Elmoufti, et ainsi de suite : ils connaissaient entièrement la ville avant d'y entrer, et étaient au courant des maisons des notables du pays. Ils se répandirent donc chacun dans la maison qui lui avait été assignée.

L'autre corps, qui avait marché sur la *qaṣba*, avait établi le long du mur des échelles en grosses cordes portant à leurs extrémités des crochets. Grâce à ces échelles, les soldats grimpèrent bientôt au-dessus des murs et, arrivés au haut du *borj*, hissèrent leur drapeau au bout du mât ; après quoi, ils tirèrent un coup de canon en son honneur.

Au bruit du canon, les gens occupés à tuer et à piller

regardèrent du côté du *borj*. Dès qu'ils y virent flotter le drapeau de l'ennemi, ils s'enfuirent sans plus faire attention à ce qui se passait, tels des autruches. Le pouvoir appartient à Dieu ! Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu ! Quel malheur pour la Religion et ses sectateurs !

Une fois établi dans la ville, l'ennemi en détermina les fonctionnaires. Il fit cesser les actes de brigandage et nomma, comme gouverneur des Musulmans, Elḥâddj Moḥammed Ab'îr, dont nous avons déjà parlé.

L'entrée de l'ennemi dans Tétouan et la prise de la ville eurent lieu le lundi 13 rejéb 1276, vers 9 heures du matin.

Le lettré délicat, le chérif Sîdi Elmofaḍḍal Afilâl a pleuré cet événement dans un poème, où il dit :

« Temps, dis-moi pourquoi tu as brisé notre tranquillité, pourquoi tu l'as exposé aux malicieux, sans craindre qu'on puisse te le reprocher.

« Tu as abaissé le rang d'une place qui était le symbole même de l'élévation, et tu l'as mise au pouvoir d'ennemis qui ne valent même pas une rognure d'ongle.

« La Religion verse des larmes, semblables aux averses que répand le nuage, sur ses mosquées où maintenant le vin se vend en plein jour.

« Dans combien de mausolées de saints, d'où les miracles jettent des éclats, le moine n'a-t-il pas attaché sa croix et sa bride !

« Que de demeures de chérifs et de savants pleins de droiture sont devenues les latrines d'infidèles qui n'ont pas eu égard à leur vénérabilité !

« Que de choses, que de choses encore, qui sont une profanation pour la Religion, et qui font verser des larmes de tristesse et de regret !

« Tétouan, parmi toutes les villes, tu étais comme une colombe, ou comme un prédicateur qui revêt son manteau après avoir coiffé son turban.

« Non, tu étais un parterre magnifique, dont souriaient les fleurs écloses, tu étais comme le visage d'un fiancé dont la joue porte un grain de beauté.

« Tu dépassais en éclat et en beauté Fès, Le Caire et Damas ! Un temps est venu qui t'a lancé le mauvais œil

« Et qui a dispersé tes habitants, dont il ne reste plus que les traces. Comme le temps y était doux, comme la passion y était délicieuse !

« Nous y avons passé tant de temps en compagnie de savants à l'esprit délié et distingués, à réciter des poésies et à composer des « séances ».

« Nous formions de nombreuses sociétés, car la gaieté aime les réunions nombreuses.

« O la beauté de ses nuits ! ne passent-elles pas comme un rêve ?

« O Tétouan, ô demeure de la compagnie agréable, pépinière des hommes courageux.

« Est-il un moyen de retourner à toi ? Notre séparation dure depuis plus d'un an.

« Notre cœur s'est fondu de désir, d'ardeur et de fol amour.

« La tristesse a desséché notre corps et presque rongé nos os.

« Patience, gens de Tétouan ! rien n'est perpétuel.

« Une situation continue est impossible. L'ombre dure-t-elle toujours ?

« Si l'étoile du bonheur a disparu, et si celle du malheur a brillé,

« Bientôt paraîtra la pleine lune, dont l'éclat dissipera les ténèbres.

« Raffermissez-vous dans l'espérance.

« Ayez bon espoir, vous ferez votre salut dans ce bas monde et au jour de la résurrection,

« Remettez votre sort entre les mains de Dieu, pour qu'il écarte de nous sa vengeance.

« Seuls échapperont les sages qui auront mis le bien en avant

« Et qui sont satisfaits du lieu où Dieu les place, fût-ce même à Qṣar Ketàma.

« Celui qui attend tranquillement ne trébuche pas, car tout finit : il attend Dieu en secret et manifestement.

« Et il demande une bonne fin et l'entrée dans l'éternel séjour. »

Quand O'Donnell eut établi des fonctionnaires à Tétouan, il rentra à son camp et sépara son armée en deux corps, qui devaient entourer la ville, l'un à l'est et l'autre à l'ouest. Il y choisit aussi 10.000 hommes qu'il installa en ville. Quant à lui, il resta en dehors des murs, dans l'un des camps.

On dit que le jour où il entra à Tétouan, il avait avec lui 70.000 hommes, tous combattants bien préparés et disposant de toute leur force.

Après cela, il fit proclamer dans la ville, dans la crainte que les Musulmans n'eussent creusé une mine, que quiconque allumerait du feu serait condamné à une peine rigoureuse. Pendant près de quatre jours, les habitants n'allumèrent pas de feu. Il fit proclamer aussi que les gens de la ville qui avaient pris la fuite, et qui, dans un délai de sept jours, ne seraient pas revenus auprès de leurs biens et de leurs propriétés, en seraient dépouillés. Une des premières opérations qu'il effectua fut d'enlever la poudre et les canons des Musulmans qui se trouvaient dans la ville. Il envoya les canons en Espagne et mit la poudre dans le mausolée du protégé du Très-Haut Sîdi Essa'îdi. Il fit de même avec tous les engins de la guerre sainte. Puis, il profana le mausolée de Sîdi 'Abdallâh Elbaqqâl qu'il transforma en église, et emmagasina le riz et l'orge dans la mosquée d'Elbâcha, et les galettes dans celle de la qaṣba.

Depuis lors, il traita les Musulmans avec égards et res-

pect, sans leur faire subir d'humiliations, ni leur imposer des corvées, ni leur réclamer de taxes. Il cherchait à se les concilier par ce moyen, et, chaque fois qu'il achetait quelque chose, payait le double du prix. Il en usa de même avec les gens des villages qui entourent la ville. Il établit un marché au lieu appelé Koudiat Elmetfa', en dehors de Tétouan, et quand les tribus du Djebel en connurent l'existence, elles s'empressèrent d'y venir de toutes les directions. La population y fit de grands profits.

Dans la suite, O'Donnell envoya dans les tribus du Djebel une lettre où il leur faisait des promesses très alléchantes, si les gens de ces tribus venaient auprès de lui pour nouer des relations commerciales, et où il leur faisait des menaces dans le cas contraire. Il vint alors des gens de partout. Le prix des denrées s'éleva et même atteignit plus du double de ce qu'il était auparavant ; il n'a pas descendu depuis.

O'Donnell s'occupa aussi de régler dans la ville ce qui concerne les constructions et d'en adapter le plan aux habitudes suivies par les Chrétiens dans leurs villes. Il démolit donc ce qui ne concordait pas avec ses idées, notamment en séparant les maisons du mur de la ville, de telle sorte qu'il ne resta plus une seule maison appuyée sur la muraille.

Il se passa ainsi une vingtaine de jours.

Enfin O'Donnell entra en pourparlers avec Moûlay El'abbâs au sujet de la paix : la nouvelle s'en répandit et réjouit aussi bien les Chrétiens que les Musulmans. Il est facile de deviner les causes de la joie de ceux-ci. Les Chrétiens, quoique victorieux, n'avaient pas obtenu ce résultat sans difficulté : ils avaient eu un très grand nombre de tués, beaucoup de blessés, et avaient eu à surmonter des obstacles considérables. Le Très-Haut a dit : « Si vous souffrez, ils souffrent aussi comme vous, mais vous, vous avez en Dieu des espérances qu'ils n'ont pas. » Il faut ajouter à cela

l'abandon du pays auquel ils étaient accoutumés, et des habitudes dans lesquelles ils avaient été élevés, et penser surtout que, pour les simples soldats, leur mort assura la victoire et que leur sang fut le prix du triomphe. « C'est avec une tête de chameau, dit le proverbe, qu'on sauve le sabot d'un cheval. » Un témoin oculaire m'a raconté que la nouvelle d'une paix prochaine causa aux soldats chrétiens une joie double de celle qu'elle procura aux Musulmans : ils allaient et venaient auprès de ces derniers et leur demandaient à chaque instant des nouvelles. Dès qu'on leur disait quelque chose ayant trait à la paix, ils bondissaient d'allégresse. C'est que les Chrétiens combattaient tous à contre-cœur. Il n'était pas possible au fantassin de s'enfuir pendant l'attaque au moment du combat, car il était poussé par les cavaliers et les porteurs de sabres qui étaient derrière lui : s'il reculait et laissait un vide dans le rang, sa tête tombait sur-le-champ. Sa mort était certaine s'il s'enfuyait, et probable seulement s'il allait de l'avant : il préférait la probabilité à la certitude. Cependant, si la guerre avait été plus acharnée, si la fournaise avait été chauffée, et qu'il y ait eu une mêlée, la fuite aurait été possible, parce qu'alors chefs et subordonnés n'auraient plus été occupés que d'eux-mêmes. Mais c'est grâce à cette discipline qu'ils ne subirent pas une seule défaite depuis leur sortie de Ceuta.

En campagne, l'ennemi a l'habitude, quand il marche au combat, d'emporter avec lui tout ce qui compose son armée, comme s'il était en voyage. C'est ainsi qu'on voit leurs soldats marcher au combat portant tout ce qui lui est nécessaire : eau, nourriture, poudre, plomb et même un couteau, des ciseaux, un miroir, du savon, etc. Ils placent le tout dans de jolis sacs, attachés sur eux, qui ne sont pas trop lourds parce qu'ils ne contiennent de tous ces objets que le strict nécessaire. Quant aux tentes, il suffit de trois hommes pour en porter une : de cette façon leur transport

n'est pas gênant. Elles sont en effet aussi commodes et aussi régulièrement confectionnées que possible, et les piquets sont légers et solides. Elles sont tout à fait suffisantes et en même temps excessivement légères, de sorte qu'une seule tente pliée avec tous ses accessoires pourrait facilement être portée par un seul homme ; mais pour plus de légèreté, et pour éviter de la peine si le voyage était long, on la répartit entre trois personnes. Leurs canons sont fixés solidement sur des chariots à roues évidées, et qui sont traînés rapidement et avec adresse par des mulets châtrés et sur lesquels sont placés des coffres contenant les munitions, poudre, plomb, boulets, etc. Les artilleurs s'asseoient sur ces caissons, tandis que tout autour se tiennent d'autres soldats qui sont tout prêts à combattre.

Ensuite l'armée tout entière se met en marche dans cet ordre en lignes déployées et s'avance petit à petit. Les files se suivent comme les vagues de la mer. Le soleil fait briller les shakos et luire ces têtes nombreuses et les armes des hommes. Pendant ce temps, le tir des obus, des boulets et de la mitraille est continu. Telle est invariablement la façon de combattre de l'ennemi. Le soir, ou lorsque dans le jour il y a combat sur place, et qu'il ne veuille plus avancer, il s'arrête dans le lieu où il se trouve et ne s'en écarte que si toute son armée ou la majorité de son armée est détruite. C'est cette discipline qui lui a valu la conquête et le triomphe.

Les Musulmans, au contraire, se battaient sans discipline. Ceux qui combattaient étaient ceux qui voulaient bien combattre : et quand le chef de l'armée mettait de l'ordre, c'est comme s'il n'y en avait pas, car n'allaient se battre que ceux à qui il semblait bon d'y aller. Dieu dit cependant : lorsqu'ils se trouveront avec lui en ordre rassemblé, ils ne pourront s'en aller sans qu'il les y ait autorisés.

Le combattant musulman va se battre sans rien avoir à manger, ni à boire : il faut bien, lorsqu'il a faim, ou soif,

qu'il s'en aille chercher de quoi se donner de la force. Les Musulmans se battent sans former de lignes et sans ordre : ils se répandent dans les ravins, les lits des ruisseaux, autour des arbres, s'y cachent pour combattre et ne savent attaquer l'ennemi de front que par groupes isolés et par à-coups. Quand le soir arrive, ou quand le combat a lieu sur place, chacun rentre dans sa tente qu'il a laissée derrière lui, à une grande distance. Avec tout cela, ils n'ont pas de chef qui leur indique ce qu'ils devraient faire.

En résumé, les soldats de notre Maġrib, quand ils sont au combat, qu'ils sont montés sur leurs chevaux, sont maîtres de leurs mouvements aussi bien que le chef de l'armée : celui-ci n'a pas la moindre autorité sur eux, et s'ils se battent, c'est par une faveur de Dieu et par respect pour leur chef, et encore ceci se présente rarement ! Nous les avons mis à l'épreuve, et ce que nous disons s'est vérifié. Ils abandonnèrent le sultan Moûlay Slîmân la première fois dans l'affaire de Zâyân, et la seconde fois dans l'affaire des Cherârda. Quand le sultan Moûlay 'Abderraḥmân, pour lequel ils avaient cependant plus de respect, et dont ils n'abandonnaient pas l'étrier, les envoya à Tlemsên, ils se conduisirent comme on l'a vu, et revinrent à leurs errements. L'affaire d'Isly, à laquelle ils prirent part avec le khalîfa Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân, fut, à cause d'eux, des plus étrangement honteuses. Et si, dans la nuit d'Elḥâddj 'Abdelqâder, il ne s'était pas levé pour empêcher les hommes de monter à cheval, ils auraient recommencé.

C'est toutefois dans cette guerre-ci qu'ils se conduisirent le mieux. Ils résistèrent à l'ennemi et enfoncèrent plus d'une fois ses rangs, mais ils montrèrent autant de désordre que l'ennemi montrait de discipline, et le fait qu'ils n'abordaient pas l'ennemi dans les conditions voulues pour le combat, leur porta le plus grand préjudice et fit

remporter la victoire à l'ennemi. On sait que deux choses, pour lutter l'une contre l'autre, doivent être semblables ; le mal ne peut être repoussé que par ce qui lui est contraire, et l'incompatibilité n'est possible qu'entre deux choses contraires ou entre deux choses semblables. Or, notre guerre et celle des Espagnols étaient sans analogie entre elles, et il ne peut y avoir incompatibilité entre deux choses qui n'ont aucune analogie, comme l'établit la philosophie. La véritable assistance n'est qu'entre les mains de Dieu.

Mais revenons aux négociations entreprises pour la paix.

Dès le début des pourparlers pour la paix, Moûlay El'abbâs (Dieu lui fasse miséricorde !) et O'Donnell se donnèrent rendez-vous pour un jour déterminé à un endroit situé à égale distance des deux campements. Ce jour arrivé, une tente fut dressée sur l'emplacement fixé et Moûlay El'abbâs s'y rendit avec un certain nombre de chefs de son armée, parmi lesquels se trouvait Aboû 'Abdallâh Elkhaṭîb Ettetâouni. O'Donnell y alla de son côté, accompagné également de quelques généraux de son armée : avec lui était aussi le *moqaddém* des Musulmans de Tétouan, Elḥâddj Aḥmed Ab'îr, qui espérait servir d'interprète entre les deux généraux et gagner tout l'honneur de cette conférence. Mais ses espérances furent déçues, car, lorsque les deux parties se rencontrèrent sous la tente, tout le monde en demeura à une certaine distance, sauf Moûlay El'abbâs, O'Donnell et Elkhaṭîb qui seuls y pénétrèrent, à ce que l'on dit. O'Donnell témoigna à Moûlay El'abbâs la plus extrême politesse et la plus grande courtoisie. Après une heure d'entretien, la réunion prit fin. On raconta alors qu'il avait été question de la paix, qu'O'Donnell l'avait sollicitée en même temps que l'affermissement des relations entre les Espagnols et les Musulmans moyennant certaines conditions qu'il avait indiquées, mais que Moûlay El'abbâs

avait refusé d'adhérer à ces conditions sans consulter son frère le sultan Sîdi Moḥammed. Les généraux rentrèrent chacun chez eux, et tout le monde attendait, se demandant quelle serait la réponse du Sultan. Peu de jours après, la nouvelle arriva que le Sultan repoussait cette paix. Rien ne fut changé à la situation respective des deux camps. L'armée ennemie resta partie à Tétouan et partie à l'extérieur de la ville, à l'est et à l'ouest, et la *mḥalla* de Moûlay El'abbâs demeura à environ une demi-journée de distance de la ville.

Un beau jour, il y eut une concentration des Musulmans, à la suite de laquelle ils marchèrent de nuit sur le campement de l'ennemi fixé en dehors de la ville (c'était dans les derniers jours de cha'bân 1276) et l'attaquèrent. La nuit était très noire et les Chrétiens étaient endormis. Les Musulmans les surprirent et passèrent toute la nuit à les tuer, et continuèrent le lendemain jusqu'au soir. Les Chrétiens se défendirent aussi ce jour-là vigoureusement, mais la victoire resta aux Musulmans. Si l'ennemi ne s'était pas senti encouragé par la force que lui donnait son appui sur la ville et la présence de son chef à l'intérieur des murs, il aurait subi une complète déroute. Dans cette affaire, il y eut près de 500 Chrétiens tués et plus de 1.000 blessés. Les Musulmans n'eurent, au contraire, que peu de tués.

Le lendemain matin, O'Donnell, voyant ce qui était arrivé à son armée, se montra très sévère envers les habitants de Tétouan et remplaça la bienveillance avec laquelle il les traitait par la dureté, et la bonté par la rigueur. Il profana la mosquée du chéïkh Aboûlḥasan 'Ali Barakât (Dieu lui fasse miséricorde !) et en fit un hôpital pour ses blessés, qui y furent transportés pendant la journée. Il imposa aux habitants de la ville l'obligation de fournir des couvertures et des tapis : les gens de Tétouan lui en apportèrent une grande quantité, qui servirent à aménager cette mosquée pour les blessés. Les soldats chrétiens qui étaient

à Tétouan se mirent à insulter et à maltraiter tous les Musulmans qu'ils rencontraient.

Après s'être reposé pendant une dizaine de jours pour reposer son armée et guérir ses blessés, O'Donnell se mit en route, avec des troupes solides et bien armées, vers l'armée des Musulmans qu'il voulait attaquer. Il laissa Tétouan derrière lui et s'avança jusqu'à l'Oued Boû Ṣfîḥa. Dès qu'ils le virent arriver, les gens des villages et les volontaires se hâtèrent de courir sur lui. Ce jour-là, les 'Arabs Elḥayâïna venaient d'arriver : ils formaient un groupe nombreux, animé d'une haine implacable, et leur présence raffermit les cœurs. Les Musulmans marchèrent sur l'ennemi et lui livrèrent combat à Boû Ṣfîḥa avant qu'il eût pu atteindre la *mḥalla*.

Ils le battirent et lui infligèrent une défaite qui fit oublier tous les événements antérieurs. Ils tuèrent un nombre incalculable de Chrétiens; quant au nombre des blessés, vous pouvez dire le chiffre que vous voudrez. Les morts jonchaient le sol. Fatigué de les enterrer, l'ennemi finit par les grouper par huit ou dix, sur lesquels il jeta un peu de terre. Malgré cela, il en resta encore beaucoup qui ne purent être ensevelis, et le champ de bataille était empesté de l'odeur des cadavres. Les Musulmans remportèrent, ce jour-là, un succès sans précédent et sans égal. Les 'Arabs Elḥayaïna se distinguèrent particulièrement dans cette journée ainsi que les volontaires.

La *mḥalla* de Moûlay El'abbâs était très loin du champ de bataille.

Manuel, qui a fait le récit de cette affaire, assure que le sang des Chrétiens fut versé avec abondance et qu'ils perdirent un grand nombre d'hommes et de chevaux.

Quand Moûlay El'abbâs apprit que l'ennemi était sorti de Tétouan et que les Musulmans étaient en train de se battre avec lui à Boû Ṣfîḥa, il changea d'opinion et se mit à réfléchir sur les conséquences de cette affaire. Il trouva

que les Musulmans auraient beau triompher de l'ennemi et lui infliger une importante défaite, les résultats n'en seraient pas moins très minces, attendu que si nous faisions du mal à l'ennemi en tuant et blessant ses soldats, l'ennemi nous faisait du mal en prenant du territoire et en en restant le maître, ainsi que nous l'avons dit à plusieurs reprises. Il se décida (Dieu lui fasse miséricorde !) pour la paix qu'il préféra à la guerre, dans l'espoir que les Musulmans auraient leur heure favorable, s'il plaît à Dieu.

Voici ce que m'a raconté, à ce sujet, mon ami le noble qâïd Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs ben Ḥommâm Eljerrâri (Dieu le conserve !) : « Comme la guerre entre les Musulmans et les Chrétiens se prolongeait au sujet de Tétouan, le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh (Dieu lui fasse miséricorde !) me fit venir et me remit 60.000 *mitsqâls* à porter à l'armée musulmane assiégeant Tétouan pour subvenir à sa nourriture et à ses dépenses. Il me dit en même temps : « Quand vous parviendrez à la *mḥalla* des « Musulmans, examinez-la, rendez-vous compte de toutes « leurs affaires, de la façon dont ils combattent leur ennemi, « s'ils observent en cela une discipline ou non, et s'ils sont « pourvus de tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Renseigne-« gnez-vous à fond et rapportez-moi ensuite fidèlement ce « qu'il en est. » Je partis donc. J'arrivai à la *mḥalla* un jeudi. Le lendemain matin, avait lieu le combat de Boû Ṣfîḥa. Un émissaire vint avertir Moûlay El'abbâs que les Musulmans étaient en train de se battre avec l'ennemi. Je montai à cheval avec un certain nombre d'hommes et j'allai voir comment se comportaient les Musulmans et leurs ennemis, ainsi que le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) me l'avait ordonné. Arrivé sur le champ où combattaient les Musulmans, je les trouvai en train de chercher un endroit pour y décharger leurs bagages et dresser leurs tentes, afin de ne se battre avec leur ennemi que lorsqu'ils s'en seraient débarrassés. Ils décidèrent de fixer leur cam-

pement à Oued Agràz. Mais l'ennemi les en chassa à coups de boulets et d'obus, et s'avança en même temps directement vers eux. Ils renoncèrent à cet endroit et s'installèrent à une autre place, où leurs tentes et leurs bagages étaient en sûreté. Puis ils marchèrent contre l'ennemi et le combattirent si vigoureusement qu'ils le forcèrent deux ou trois fois jusqu'au lieu appelé Amṣâl et lui tuèrent un nombre d'hommes incalculable. Le gouverneur des Sofiân et des Beni Mâlék, Aboû Moḥammed 'Abdesselâm ben 'Abdelkérîm ben 'Aouda Elḥârtsi, mourut pour la foi ce jour-là. L'ennemi passa la nuit à Oued Agràz, où les Musulmans avaient voulu camper, et l'armée des Musulmans la passa à Elfenîdiq. Les volontaires se dispersèrent chacun de leur côté, suivant leur habitude. Il pleuvait et il faisait très froid, et le temps ne me plaisait guère. Le lendemain, qui était un samedi, l'ennemi resta au camp et les Musulmans firent de même. C'était, au contraire, le moment pour eux de se hâter d'engager une seconde action, de le terrasser et d'épuiser ses forces, pendant qu'il souffrait encore de ses pertes, au lieu de le laisser se reposer et reprendre de la vigueur. C'est ce que les Musulmans ne firent pas.

« Ce jour-là, les pourparlers pour la paix reprirent. Les deux généraux, celui des Musulmans et celui des Chrétiens, la désiraient également. Ils étaient fatigués de la campagne et las de combattre. Le lendemain, dimanche, ils s'invitèrent à une conférence. Auparavant, l'ennemi leva le camp, groupa ses forces et se retira rapidement, pour montrer qu'il avait encore la force voulue pour se disposer à combattre et à préparer une bataille, et que si la paix n'était pas conclue, il était prêt à se battre. C'était un stratagème de sa part.

« Enfin, Moûlay El'abbâs se rendit à la conférence, entouré des chefs de l'armée, et O'Donnell s'approcha de lui avec un certain nombre de ses compagnons. Il avait fait

dresser une petite tente où la conférence devait avoir lieu. O'Donnell fit de nombreux pas en avant pour saluer Moûlay El'abbâs et lui témoigner de la politesse. Quand il l'eut salué, ils revinrent ensemble à la tente ; l'interprète et deux autres personnes assistèrent à la réunion. Ils conclurent la paix, et, après avoir échangé leurs signatures, se séparèrent. »

Ainsi finit la guerre entre les Musulmans et les Espagnols.

La nouvelle de la conclusion de la paix causa parmi l'armée espagnole une joie sans exemple. Les soldats se mirent à crier : *El paz ! El paz !* c'est-à-dire : la paix ! la paix ! Ils rentrèrent à Tétouan en chantant. Quand ils rencontraient des Musulmans, ils leur témoignaient de la joie, comme pour les féliciter de la paix.

La paix entre les Musulmans et les Espagnols fut conclue moyennant diverses conditions : le Sultan devait verser 20 millions de douros aux Espagnols, qui s'engageaient à évacuer Tétouan et tout le territoire dont ils s'étaient emparés entre cette ville et Ceuta, sauf une bande de terrain destinée à étendre leur frontière.

La conclusion de la paix fut faite dans les derniers jours de cha'bân 1276. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) tarda à verser l'argent, et l'ennemi continua à occuper Tétouàn en attendant le paiement. Une année après la paix, il reçut 10 millions en acompte : il restait encore 10 millions à payer. Il fut convenu que l'ennemi percevrait cette somme sur les revenus des douanes du Maġrib. Des commissaires espagnols s'installèrent donc dans les ports pour encaisser tous les mois la moitié des entrées. Ils y sont encore aujourd'hui. Dieu se chargera de résister à leurs malices et à celles de tous les méchants. Après cet accord, les Chrétiens livrèrent Tétouan aux Musulmans et l'évacuèrent dans la matinée du vendredi 2 doûlqa'da 1278, après y avoir séjourné deux ans et trois mois et demi.

Cette affaire de Tétouan a déterminé la chute du prestige du Maġrib et l'invasion du pays par les Chrétiens. Jamais pareil désastre ne s'était abattu sur les Musulmans, les protections ont augmenté et il en est résulté un mal considérable. Demandons à Dieu de nous pardonner et de nous accorder la tranquillité, dans la religion, dans ce monde et dans l'autre !

Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !), après la fin de la guerre de Tétouan, s'occupa activement de créer l'infanterie régulière suivant l'organisation qui existe aujourd'hui. Ce fut le premier souverain du Maġrib qui prit cette initiative. Il avait déjà commencé du temps de son père (Dieu lui fasse miséricorde !), à son retour de la campagne d'Isly avec les Français. Il s'y appliqua désormais et réunit d'abord tout ce qui fut possible. Il établit ensuite les taxes à payer aux portes et sur la vente des marchandises. Il écrivit, à ce sujet, dans toutes les provinces. Voici le texte de la lettre qu'il adressa à ce propos aux Oumâna du port d'Eddâr Elbaïḍâ :

« Ensuite :

« Nous avons entrepris de former une armée régulière qui répond à un besoin évident et réel, et dont l'utilité est établie aux yeux de tous, grands et petits. Nous n'avons encore réuni qu'un petit nombre d'hommes, et nous avons constaté que les sommes dépensées pour eux dans un mois formaient un total considérable. Que serait-ce lorsque nous aurions réuni un nombreux contingent répondant au but proposé et susceptible d'aveugler les révoltés ? Nous avons décidé alors d'entretenir de cette question les négociants notables, et de les inviter à examiner les moyens propres à nous aider à subvenir à la solde des troupes qui est indispensable, sans quoi l'organisation en vue de laquelle ils ont été groupés n'existerait plus, et il en résulterait des conséquences qui ne peuvent échapper à quiconque possède un peu d'intelligence et aime la religion.

Ils ont conseillé d'imposer à la population une contribution légère et en ont dressé les conditions dans un règlement. Cette contribution n'est, pour ainsi dire, rien en comparaison de celles qu'ont imposées en pareille circonstance les autres souverains pour être à même de faire face aux besoins de leurs sujets. La nécessité a ses rigueurs : c'est bien connu et reconnu, et écrit dans plus d'un ouvrage. Nous avons décidé ensuite de confier cette question aux gens de science pour qu'ils expliquent à la population la sagesse de cette mesure, qui est de nature à réjouir les cœurs et à laquelle ils doivent se soumettre en tout temps ; d'ailleurs, presque tout le monde sait que la population d'un pays ne peut prospérer que grâce à une armée forte par Dieu, qu'il ne peut pas y avoir une armée sans argent, et qu'on ne peut pas avoir d'argent sans la population, mais dans des conditions qui ne lui portent pas préjudice. Depuis quelque temps déjà, dans notre capitale élevée en Dieu, à Méknès, à Tâza, aux Deux-Rives et à Morrâkch, on a commencé à se soumettre à cette contribution et on l'a fait d'une façon digne d'éloges. Nous ne doutons pas que les habitants de cette ville ne soient bénis dans leurs biens, dans leurs familles et dans leurs personnes.

« En conséquence, au reçu de cette lettre, mettez-vous résolument à percevoir cette contribution sur la population à la porte de la ville, dans les conditions stipulées par le règlement précité. Les Chrétiens ne sont pas compris dans cette mesure.

« Je demande à Dieu de bénir les Musulmans dans leurs biens et de leur rendre ce qu'ils paieront. Ainsi soit-il.

« Salut.

« Le 22 rejéb unique et sacré de l'année 1277. »

Comme nous sommes arrivés à parler de la création de l'armée régulière et de son organisation, il est nécessaire

de traiter cette question utilement par une étude profitable.

Étude sur la création et l'organisation de l'armée régulière, et sur certaines règles à observer en cette matière [1].

L'Imâm a le devoir de défendre le territoire de l'Islâm, de veiller sur ses sujets, de les préserver contre des mains oppresseuses, de leur donner de bons conseils, et de rechercher ce qui peut leur être nécessaire et utile dans leur foi et dans leurs biens de ce monde. Il ne lui est possible de remplir cette obligation que s'il possède une armée forte et une puissance parfaite, qui lui permettent de triompher de tous et de dompter tout le monde. La création d'une armée régulière est donc nécessaire : il faut, en conséquence, que l'Imâm établisse un *dîouân* où seront inscrits les noms des soldats et où il sera inventorié leur nombre, afin d'assurer la régularité et écarter la fraude.

Le premier prince qui établit le *dîouân* fut le Prince des Croyants 'Omar ben Elkhaṭṭâb (Dieu soit satisfait de lui !) qui fit dresser par 'Aqîl ben Abî Ṭâleb, Makhrama ben Naufel, et Djobéïr ben Mouṭ'im, secrétaires de la tribu de Qoréïch, le *dîouân* des soldats islamiques par ordre de familles, en commençant par les proches du Prophète de Dieu (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) et en continuant par ceux dont la parenté avec lui était plus éloignée, et ainsi de suite.

L'Imâm doit, sur cet exemple, inscrire d'une façon régulière ses troupes dans un *dîouân* où elles seront maintenues, dans un registre qui les comprendra toutes. Il convient, avant tout, qu'il possède entre ses mains un grand *dîouân*, qui sera le registre original et qui contien-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 222.

dra tous les noms des soldats présents ou absents, des grands et des petits. Il établira ensuite des *dîouâns* partiels, affectés respectivement à une troupe spéciale, par exemple à l'infanterie de l'imâm qui ne le quitte jamais, ni en voyage, ni chez lui, à l'infanterie des ports et à celle des forteresses, etc. Ces *dîouâns* partiels seraient comme les branches du grand et seraient renouvelés chaque fois que lesdites troupes seraient renouvelées, comme on le verra plus loin. Un *dîouân* comprendrait des *reḥas*, par exemple, et chaque *reḥa* serait inscrit avec ses *miyas*, les *miyas* avec leurs officiers, leur médecin et leur *'âlém* chargé de l'enseignement religieux.

L'auteur du *Meṣbâḥ Essâri* dit que le gouvernement ottoman, à son début, maintenait au service pendant toute leur existence les hommes incorporés dans le corps qui les employait. Mais comme c'était une chose ardue, c'est-à-dire qu'elle n'établissait pas l'égalité entre les sujets dans cette importante question, il décida d'établir le tirage au sort quinquennal entre les fils de tous ses sujets. Leur temps de service terminé, ceux qui ont appris ce qu'il faut savoir pour battre l'ennemi et sont en mesure de pratiquer l'attaque et la défense sont libérés et retournent à leur gagne-pain, l'artisan à son métier et le négociant à son commerce. Un autre contingent vient les remplacer, de sorte que tous les sujets composent une armée capable d'attaquer et de défendre lorsqu'on a besoin d'elle. Ceux qui ont fini leur service sont classés pendant sept autres années dans les *rédîfs* (le mot *rédîf* signifie qu'ils forment une réserve pour le gouvernement, qui s'en sert quand il en a besoin, dans une affaire grave ou en cas de guerre générale, comme en ont entre elles les Puissances étrangères). Au bout de ces sept ans, ils sont définitivement libres pour toujours, et on ne peut plus leur imposer d'expédition, sauf s'ils veulent servir bénévolement. La durée totale du service militaire dans l'armée active et dans les *rédîfs* est de douze ans.

Les appelés au service militaire doivent, comme condition, être âgés de vingt à vingt-cinq ans : s'ils sont plus âgés ou plus jeunes, le gouvernement ne les accepte pas, afin que tout se passe avec régularité. Il n'y a pas d'inconvénients, toutefois, si on le juge utile, à reculer ou à abaisser cette limite.

Pour le tirage au sort, qui doit avoir lieu tous les cinq ans, comme nous l'avons dit, tous les jeunes gens ayant cet âge dans une région, ceux de Morrâkch et de son obédience, par exemple, ceux de Fès et de son obédience, des Deux-Rives et de leur obédience, devront se réunir à un jour fixé de l'année qui ne pourra être ni devancé ni reculé. Le représentant du Sultan, le *qâḍi* et les témoins seront présents, et on écrira sur autant de bulletins qu'il y aura d'hommes présents : X..., fils de X..., âgé de... Si, par exemple, on a cent bulletins et qu'on ne veuille appeler au service que cinquante hommes, on prendra ces bulletins les uns après les autres jusqu'à ce qu'on en ait cinquante. On les ouvrira, et tous ceux dont les noms y seront trouvés inscrits seront pris pour le service durant cette période. Ceux qui ne seront pas atteints par le tirage au sort retourneront chez eux, et s'ils dépassent l'âge fixé pour le service militaire, c'est-à-dire vingt-cinq ans, sans avoir été touchés par le sort, ils passeront dans la catégorie des *rédîfs* pour sept ans, comme nous l'avons vu. Ceux qui auront été pris par le sort, et inscrits dans le *dîouân*, auront la faculté de rentrer chez eux, afin de régler leurs affaires pendant vingt jours ; après quoi, ils se présenteront à la caserne.

Ceux qui manqueraient à la convocation sans excuse valable seront inscrits d'office dans le *dîouân*, en diminution du nombre original demandé, sans possibilité d'intervention en leur faveur ni de rachat.

Le fils unique d'un père âgé, ou d'une veuve, etc., qui n'a pas d'autre soutien, sera libéré, pour que ses parents

ne soient pas abandonnés, mais après s'être présenté à la réunion et avoir établi la preuve de ses déclarations. Si deux frères sont atteints par le tirage au sort, l'un d'eux seulement sera pris, l'autre sera renvoyé. Dans une famille de quatre ou cinq fils, dont trois au plus sont atteints par le tirage au sort, deux seront retenus et les autres renvoyés. Seront exemptés, ceux qui sont seuls dans leur famille, les aveugles, les manchots, les boiteux, les bossus, ceux qui sont atteints d'infirmités chroniques ou passagères, ceux qui sont trop maigres de corps et trop faibles de constitution et sont impropres au service militaire, qui n'ont pas une bonne santé, etc. Seront exemptés également les *ṭolba* : ils devront toutefois comparaître et subir un examen. S'ils sont reconnus méritants, ils seront laissés libres, car ils assument une charge qui est la plus importante de toutes. Mais ceux qui seront peu intelligents, d'un esprit léger, donnant peu d'espoir d'utilité, et pour qui la qualité d'étudiants sera un simple déguisement, seront compris dans le tirage au sort.

Le père de deux fils, dont l'un aura été atteint par le sort, pourra, s'il le veut, le remplacer par l'autre, si toutefois celui-ci remplit les conditions exigées pour le service. S'il veut le remplacer par un autre que son frère, c'est-à-dire par un remplaçant payé ou par un esclave, il devra, de plus, payer une somme d'argent fixe, pourvu toutefois qu'il ne se dépouille pas pour cela et ne soit pas obligé d'arrêter son commerce ou de vendre ses propriétés. Le remplaçant sera soumis aux conditions suivantes : 1° Il sera exempt de toutes les infirmités précitées ; 2° il ne devra pas être de ceux qui ont terminé leur service de cinq ans et sont classés dans les *rédifs*, sauf s'il a été classé dans cette catégorie sans avoir été atteint par le sort tant qu'il n'a pas dépassé l'âge fixé ; 3° il devra appartenir à la même région que celui qu'il remplace, de sorte qu'un homme de Morrâkch, par exemple, ne pourra pas

remplacer un homme de Fès, et réciproquement ; 4° il ne devra pas être esclave noir, sauf s'il existe un corps spécial de noirs dans l'armée, auquel cas il sera affecté à ce corps, de sorte que le remplaçant pourra être un esclave blanc ; 5° il ne devra pas avoir été incorporé dans l'armée, puis en être sorti pour une raison de santé ou de conduite, comme une affection corporelle ou un délit infamant, vol, etc. ; 6° le remplaçant ne pourra plus être présenté après un délai de trois mois, et en cas de désertion, s'il ne se présente pas au bout d'un mois, celui qu'il remplace sera pris à sa place.

Le recrutement militaire une fois réglé, on enseignera tout d'abord aux hommes les connaissances indispensables de leur religion, et cela d'une façon abrégée. Ils devront bien comprendre la façon de prononcer les deux *chahâda*, et on leur en expliquera le sens en termes généraux, car la plupart des gens du commun, principalement les gens de la campagne et des bourgs qui payent la *nâïba*, ne connaissent pas les principes essentiels de leur religion. On leur apprendra à faire l'ablution et la prière qu'ils seront obligés de pratiquer. Tout homme qui ne sera pas présent au moment de l'appel à la prière, qui ne répondra pas au son de la trompette, ou quand il entendra un appel quelconque au culte de Dieu, sera sévèrement puni. C'est la première chose qu'ils apprendront afin qu'ils puissent recueillir les grâces de la religion.

On développera chez eux le zèle à protéger les Musulmans. La création de cette armée n'a, en effet, pas d'autre but que de conserver la religion ; si l'armée était la première à lui porter préjudice, elle ne pourrait pas la protéger contre des attaques et être utile aux Musulmans.

Après cela, on leur apprendra les choses qui dénotent la grandeur d'âme et l'élévation des sentiments, comme la

décence, la dignité, la bonne tenue, l'abstention des mots grossiers, le respect des grands et la bienveillance envers les humbles. Ils devront savoir que la vertu la plus chère à Dieu et aux hommes est l'amour zélé de la religion et de la patrie, le dévouement et l'affection pour le Sultan. On leur dira, par exemple, que si l'étranger hérétique défend avec ardeur sa religion mensongère, l'Arabe croyant doit, à plus forte raison, défendre avec ardeur sa religion, son gouvernement et sa patrie.

Il devra organiser une réunion quotidienne, dans laquelle ils écouteront le récit de la vie du Prophète de Dieu (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !), de ses expéditions, de celles des khalifes orthodoxes et des ancêtres de la nation, l'histoire des chefs, des sages et des poètes arabes, de leurs actions et de leurs exploits. On choisira les livres les mieux faits sur ces sujets, comme le *Kitâb Eliktifâ* de Aboûrrabî' Elkoulâ'i, le livre d'Ibn Ennaḥâs sur le *Djihâd*, le *Sirâj Elmouloûk*, etc. Ce sera un moyen d'affermir leur religion, de stimuler leur esprit, et de fortifier leur affection pour la religion et ses adeptes.

On les engagera aussi à préserver leurs vêtements, ainsi que leurs mains et leurs pieds, de la saleté et des taches, qui indiquent une nature basse, dépourvue de virilité et de dignité. On leur interdira également l'usage du tabac, qui détruit la pureté au point de vue religieux et porte préjudice aux convenances et à la bourse, sans profit.

Quand, au bout de six, dix mois au plus, ces principes d'éducation leur auront été bien inculqués, ils commenceront à apprendre la stratégie et les choses de la guerre. Un des points les plus importants auxquels on devra s'appliquer sera de ne pas les habituer aux coutumes des étrangers, de ne pas adopter les usages de ces derniers, dans les choses du métier, dans le langage, dans les termes techniques, le salut, etc.

L'armée musulmane est, d'une façon générale, atteinte

par ce fléau des habitudes des étrangers. Les soldats veulent apprendre le métier des armes pour défendre la religion, et ils la perdent en l'apprenant. Au bout de deux ou trois ans, les fils de Musulmans deviennent des étrangers qui ont adopté les habitudes des étrangers et leur maintien extérieur. Ils ont même abandonné le salut prescrit par le Qorân et saluent en portant la main derrière l'oreille. Les instructeurs, dans leurs instructions, devront remplacer les termes techniques étrangers par des termes arabes, en traduisant en arabe les mots étrangers. Quoique les principes soient empruntés aux étrangers, les instructeurs intelligents doivent s'efforcer de les arabiser. Ce n'est pas difficile, d'ailleurs, pour celui à qui Dieu a donné ce don, et il n'y a qu'à remplacer un mot étranger par un mot arabe : On dira, par exemple, أمام *Amâm*, خلف *Khalf*, دائرة *Dâïra*, نصب دائرة *Nouṣṣ Dâïra*, etc. Au bout d'un mois ou deux d'exercice, ils trouveront ces termes plus faciles et les aimeront davantage, car ils appartiendront à la langue dans laquelle ils ont été élevés. Les manœuvres seront étrangères et les mots qui les représentent seront arabes. Il n'y a rien là de bien difficile, et ce sera un moyen d'empêcher qu'ils ressemblent aux étrangers, ce qui est interdit par la loi, car l'adoption des manières étrangères n'est d'aucun profit ; c'est, au contraire, tout ce qu'il y a de plus dangereux pour la religion que nous voulons fortifier par les soldats. 'Omar ben 'Abdel'azîz a dit : « Celui que la *sounna* n'améliore pas, Dieu ne peut pas l'améliorer. »

Ensuite, la base de tout cela, son principe indispensable son essence même sont que rien ne manque aux soldats comme nourriture et comme vêtements. On choisira les aliments les meilleurs et les plus sains pour le corps. On leur donnera deux tenues, l'une pour l'hiver, l'autre pour l'été.

On leur désignera les maisons et les chambres les meil-

leures, bien aérées et éloignées des endroits malsains. On les forcera à s'appliquer au nettoyage et à l'aération de leurs maisons, afin d'éviter que les maladies n'y éclatent. Toute négligence dans cet ouvrage sera punie, parce qu'elle indique une âme vulgaire, et la vulgarité des sentiments ne produit rien.

On leur donnera des médecins experts, qui soigneront immédiatement ceux qui tomberont malades. Cette armée devant être la muraille de l'Islâm, la haie qui protège la religion, en la conservant, on conserve la religion, en préservant sa santé, on préserve la religion.

L'établissement d'une armée organisée de la façon que nous avons exposée facilitera à la population l'entrée au service militaire, et même la stimulera.

Celui qui possédera un dirhém voudra le partager avec les soldats, et alors l'armée jouira d'une considération bien plus grande que les sujets, puisque l'armée doit les protéger, et que les sujets possèdent et l'entretiennent.

Les soldats qui se distingueront par leur intelligence, leur bravoure et leur dévouement dans le service impérial, recevront de l'avancement, et leur nom sera élevé au-dessus du commun ; on leur donnera ainsi le goût de leur situation et on encouragera leur zèle. En même temps, leurs camarades les aimeront et voudront aussi acquérir les qualités qui leur ont fait obtenir ce rang.

Que l'on juge par là de tout ce qui n'a pas été dit. Dieu, dans sa bienveillance, conduit à ce qui est juste.

Mais revenons à l'histoire :

Le mardi 21 doûlqa'da 1277, mon père le fqîh, le mrâbeṭ excellent, Aboûlbaqâ Khâled ben Ḥammâd ben Moḥammed Elkébîr Ennâṣiri, mourut dans la tribu de Sefiân, et fut enseveli dans le mausolée du chéïkh Boû Selhâm (Dieu soit satisfait de lui !). C'était (Dieu lui fasse miséricorde !) un homme scrupuleux, qui s'appliquait à ne manger que des aliments licites avec une telle rigueur qu'il dépassa, en

cela, tous ses contemporains. Il était pieux et austère, et avait de nombreux *ouerds* : sa vie fut honorable et sérieuse. Il connaissait à fond la jurisprudence et la vie du prophète, et sa bénédiction était recherchée par les gens du commun (Dieu lui fasse miséricorde !) ainsi qu'à nous et à tous les Musulmans.

Révolte et mise à mort d'Eldjîlâni Erroûgui [1].

Eldjîlâni Erroûgui, qui appartenait aux 'Arabs Sefiân, était un homme obscur et de basse condition. Il était berger de son métier et s'adonnait aux autres travaux de ce genre habituels aux gens de la campagne.

Quelque génie ou quelque satan s'était emparé de lui, il se mit à tenir des propos insolites, et le peuple s'étant mis à le suivre, il souleva la région de Koûrt. A la tête d'un ramassis de mauvais sujets armés de bâtons et de frondes, il alla assiéger le qâïd 'Abdelkérîm ben 'Abdesselâm ben 'Oûda Elḥârtsi Essefiâni dans sa maison. Le siège dura depuis le *ḍoḥr* jusqu'au coucher du soleil. Enfin, la populace finit par envahir la maison du qâïd, le mit à mort, tua un grand nombre de ses frères et de ses parents, et mit au pillage tout ce qu'elle trouva dans cette demeure où il y avait beaucoup d'argent et d'effets. Les victimes restèrent sans sépulture dans la cour intérieure de la maison pendant trois jours. Le peuple se révolta à l'appel de ce Roûgui, à qui il attribuait des prodiges et des miracles sans la moindre preuve. Il avait promis qu'il s'emparerait du pouvoir et qu'il mettrait ses partisans en possession de toutes les richesses qu'ils voudraient. Ce soulèvement fit périr beaucoup de gens et occasionna des pillages considérables. Il y eut un désordre épouvantable.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 225.

On aurait peine à croire celui qui, ayant été, comme moi, témoin de cette affaire, raconterait à quel point atteignait la séduction que ce fou inspirait à la populace, la confiance qu'elle avait en lui, et l'ignorance avec laquelle elle fit sa situation.

Le sultan Sîdi Moḥammed ben Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) se trouvait alors à Ribâṭ Elfeṭḥ. Il s'émut vivement de cette affaire, car Satan avait encore augmenté les mensonges d'Erroûgui, qui s'étaient tellement répandus que les Chrétiens de Tétouan, épouvantés, s'imaginèrent qu'il fallait prendre la fuite. Le Sultan envoya contre lui son frère Moûlay Errechîd. Quand il apprit sa venue, Erroûgui prédit à sa horde qu'il triompherait de lui et que les chevaux du Sultan deviendraient leur butin. Il leur dit de faire des *chkîmas*, c'est-à-dire des licols en palmier nain, et de les tenir prêts pour les emmener. Une troupe considérable de gens du commun, ceints de cordes et de licols dissimulés sous leurs habits, se mirent à suivre Erroûgui partout où il allait, attendant la réalisation de ses promesses. Mais à mesure que Moûlay Errechîd s'approchait, ses affaires commençaient à baisser et son prestige à disparaître. Quand ce prince fut près du marché d'Elarba'a, dans le pays de Séfiân, les *chkâïmiya* s'approchèrent de la Mḥalla et tournèrent autour en se cachant dans les ravins, les lits de ruisseaux, et derrière les collines, dans l'espoir qu'elle allait être mise en déroute par un prodige de leur apôtre. Moûlay Errechîd, informé de leur cachette, envoya des cavaliers, qui les prirent tous les uns après les autres en moins d'une heure, et les emmena avec lui à Ribâṭ Elfeṭḥ, où il restèrent emprisonnés pendant un certain temps. Un très petit nombre seulement avait pu s'échapper.

Quant à Erroûgui, il prit la direction du mont Zerhoûn et pénétra dans le mausolée de Moûlay Idrîs Elakbar (Dieu soit satisfait de lui !). Un certain nombre de chérîfs Idrî-

sis et 'Alaouis se massèrent autour de lui, fermèrent les portes de la qoubba, et un chérif 'Alaoui s'avança sur lui et le tua, débarrassant ainsi la population de ce fléau. Les chérifs coupèrent sa tête et ses mains, et les portèrent au Sultan qui les envoya à Morrâkch, où elles furent exposées à Jâma' Elfenâ pendant quelque temps. La foule stupide ne voulut pas croire à sa mort et attendit pendant deux ou trois ans son retour. Celui que Dieu égare reste sans guide.

Le meurtre d'Erroûgui eut lieu vers le milieu de cha'bân 1278 : cette affaire ne dura pas plus de trente jours.

Voici une lettre que le Sultan écrivit à ce sujet :

« Ensuite :

« Un agitateur de Sefiân s'est écarté de la voie de la religion et a soulevé par ses diableries des Musulmans qui se sont laissés aveugler. Il a réuni autour de lui des mauvais sujets de ses pareils, de ses frères et de ses semblables. Il les a conduits à la maison de notre serviteur Ben 'Oûda et ils l'ont tué.

« Il les a conduits ensuite chez les Cherârda qui l'ont battu, puis à la Zâouya de Moûlay Idrîs. Les gens de cette Zâouya lui ont livré un combat agréable à Dieu et à son Prophète, mais sans pouvoir le tuer. Puis ils l'ont emprisonné, l'ont mis à mort et ont suspendu sa tête au-dessus de la porte de la Zâouya appelée Bâb Elḥejar. Ensuite, ils ont fermé la porte sur ses compagnons, ses auxiliaires et partisans qui étaient entrés avec lui, les ont emprisonnés et leur ont mis des chaînes et des carcans.

« Nous avons l'intention de leur infliger, s'il plaît à Dieu, un châtiment répondant aux crimes et aux actes honteux qu'ils ont commis. Et alors ceux d'entre eux qui se seront, à ce moment, mis hors la loi, tomberont sous le coup de la justice et recueilleront les fruits de la révolte et de l'injustice auxquelles ils ont travaillé. Ainsi, ils seront exter-

minés jusqu'au dernier. Louange en soit à Dieu qui mérite d'être loué et de qui vient toute faveur.

« Nous avons tenu à vous éclairer sur cette affaire, dans la crainte que quelques agitateurs ne vous le rapportent, suivant leur habitude, sous un jour différent.

« Salut.

« Le 18 cha'bân glorifié de l'année 1278. »

Le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) châtie les 'Arabs Errḥâmna[1].

Au moment où le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) était, dans le Nord, occupé à la guerre de Tétouan avec les Espagnols, les 'Arabs Errḥâmna se révoltèrent dans le Ḥoûz. Ils vinrent jusqu'au Soûq Elkhamîs de Morrâkch, l'envahirent, le livrèrent au pillage, dévalisèrent les caravanes, les jardins, et bloquèrent si étroitement les habitants de la ville qu'ils les empêchèrent de s'approvisionner. Les communications furent interceptées, et les denrées devinrent chères. Les Rḥâmna coupèrent même tous les arbres qui étaient autour des murs de la ville pour faire du bois, moissonnèrent les récoltes dans les champs et les emportèrent. Le siège devint très rigoureux et les habitants furent abandonnés par leurs auxiliaires. Il en fut ainsi jusqu'au moment où le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !), ayant terminé la guerre avec les Espagnols et mis fin à l'émeute d'Erroûgui, se mit en route pour Morrâkch.

A son approche, les Rḥâmna se coalisèrent pour lui faire la guerre tous ensemble et se retirèrent dans la région d'Erremîla, d'Elaoudiya et de Zâouyat Ben Sâsi, afin de lui barrer la route et l'empêcher d'entrer à Morrâkch.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 226.

Mais le Sultan les attaqua et dirigea contre eux une poussée si violente qu'une heure après ils étaient conduits à Morrâkch, attachés deux à deux, et que les prisons furent trop petites pour les contenir. Et même si le Sultan n'avait pas retenu ses troupes, elles les auraient complètement anéantis. Peu après il leur pardonna, mais leur retira les terrains d'Aït Sa'âda, de Ġouâṭem et d'Elaoudiya, qui sont excessivement fertiles.

Le Sultan écrivit au sujet de cette affaire à son frère Moûlay Errechîd. Sa lettre portait le grand sceau apposé entre les invocations et le protocole. Sur ce sceau était gravé, au centre :

« Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui pardonne !). »

Sur le pourtour :

« Celui qui attend son secours du Prophète de Dieu, les lions eux-mêmes s'inclineront devant lui s'ils le rencontrent dans leurs fourrés. Notre assistance ne peut venir que de Dieu ; c'est en lui que j'ai mis ma confiance et c'est à lui que je reviendrai. »

Et dans les angles :

« Dieu, Moḥammed, Aboû Bekr, 'Omar, 'Otsmân, 'Ali. »

Le texte de la formule du début était :

« Louange à Dieu qui dans sa sollicitude a attribué à son peuple la tranquillité de son pays et l'accomplissement de ses désirs.

« Dieu prie sur notre Seigneur Moḥammed, sur sa famille et ses compagnons qui ont secouru la Religion de leurs poitrines et de leurs lances, et ont éclairci les règles de la *sounna* !

« A notre frère chéri et dévoué, Moûlay Errechîd (Dieu t'améliore et t'aide !).

« Le salut soit sur toi ainsi que la miséricorde du Très-Haut et ses bénédictions !

« Ensuite :

« Des nouvelles d'abord douteuses, puis certaines, et

des informations trop précises pour que leur importance soit mise en doute, nous étant successivement parvenues des actes manifestes et notoires de corruption de toutes sortes accomplis par les oppresseurs d'eux-mêmes, les Rḥâmna, qui les méditaient depuis longtemps dans leurs cœurs, nous nous sommes rendus auprès d'eux, en faisant les étapes doubles, et, arrivés sur leur territoire, nous avons lâché sur eux le torrent bariolé des fantassins victorieux et des cavaliers nombreux, qui, en peu de temps, nous ont apporté plusieurs de leurs têtes au bout de leurs lances, et des prisonniers, faits parmi leurs guerriers et dépouillés de leurs vêtements et de leurs armes, si bien que ceux d'entre eux qui ont pu s'échapper ne s'en sont retournés que vêtus de leur insuccès et abreuvés de la coupe de leur iniquité. L'infanterie et le *guéïch* se sont emparés de tout ce que possédaient les rebelles. On sait que celui qui a tiré le glaive de l'iniquité, le voit se retourner contre lui pour l'égorger, que celui qui a trempé dans les dissensions, périt englouti dans leurs abîmes, que la révolte est un feu qui brûle celui qui l'allume et que l'insoumission est un pacte qui perd celui qui l'a contracté.

« Lorsque nous avons voulu nous appliquer à les exterminer et jeter aux vents les dernières cendres de leurs traces, ils se sont accrochés à des marabouts influents, ont égorgé de nombreuses victimes de tous côtés, et ont fait appel à notre clémence. Ils ont alors effectué leur soumission en exécutant tous les ordres proportionnés à leurs moyens que nous leur avons donnés. Nous leur avons donc laissé la vie, car si le scorpion revient, nous retournerons à lui, avec l'aide de Dieu, mais en gardant toujours notre semelle prête à l'écraser.

« Dieu soit loué ! Il a trompé leurs espérances, il a fait avorter leurs agissements, il a inspiré la défection à leurs auxiliaires, il les a arrêtés à temps après avoir aveuglé leurs yeux, il leur a fait tourner les talons après les avoir

dépouillés de leurs biens et avoir tranché leurs têtes, tout cela, parce qu'ils ont voulu tenir tête à Dieu et à son Prophète. Or, celui qui se sépare de Dieu et de son Prophète, Dieu lui inflige un châtiment sévère. Nous cherchons en Dieu un abri contre les pensées tortueuses, les voluptés à contre-sens, les crimes qui conduisent aux causes de mort, et la malchance qui met le clairvoyant dans les ténèbres de la nuit noire où il erre comme un aveugle.

« Vous recevrez les têtes qui ont été coupées sur les cadavres des Rḥâmna. Vous les suspendrez à la porte de la ville, pour qu'elles y servent d'enseignement et fixent le souvenir.

« A Dieu je demande de ne pas nous abandonner à nous-mêmes en nous quittant des yeux un seul instant et même moins, d'être pour nous et pour les Musulmans ce qu'il est pour ses protégés, ses amis et les élus de son choix, de nous soutenir ainsi que les Musulmans en vue de ce qu'il aime et le satisfait, et nous accorder à tous une bonne fin.

« Salut.

« Mois sacré de doûlḥeddja 1278.

« Quand les têtes auront été exposées un jour, remettez-les aux porteurs, qui les conduiront à Méknès. »

En 1279, notre professeur le fqîh très docte et émérite Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdel'azîz Maḥboûba Esslâoui partit pour le Ḥedjâz, afin d'y accomplir l'obligation du pèlerinage. Sa dernière heure sonna à Médine l'anoblie quand il termina son pèlerinage et la visite des lieux saints, et il fut enterré à Elma'lâ. Il avait une bonne mémoire et une intelligence très vive. Il enseigna beaucoup, nota beaucoup et copia nombre de livres remarquables. Son style était clair et il avait une belle voix. Il connaissait bien le *ḥadîts*, qu'il lisait très fréquemment, la grammaire, la jurisprudence et la musique instrumentale. Nous l'avons assidûment fréquenté, et nous en avons

retiré de nombreux fruits, car nous avons participé à sa bénédiction. Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse participer à ses mérites !

J'avais composé à son sujet un poème élégiaque, que j'ai oublié comme toutes mes autres poésies, car je ne me souciais pas de les écrire. Il commençait ainsi :

« L'évocation constante des chagrins emporte la raison. Elle rallume l'ancienne passion de l'homme éperdu d'amour. »

En l'année 1280, le samedi 14 cha'bân, il y eut une explosion de poudre à Morrâkch. Dans une des chambres d'un *fondaq* situé à Jâma' Elfenâ se trouvaient près de 400 quintaux de poudre, ainsi que du « charbon de plume » pour la fabrication de la poudre. Le feu prit dans cette pièce, se communiqua à la poudre qui fit explosion au coucher du soleil, au moment où il y avait beaucoup de gens autour du *fondaq*. Ce bâtiment vola en éclats ainsi que tout ce qu'il contenait, et tous les gens qui se trouvaient là furent projetés en l'air. Il y avait, dit-on, trois cents personnes. Il y en eut dont on ne trouva pas traces, d'autres dont on ne retrouva qu'une partie, une main, une jambe, etc. Toutes les maisons de Morrâkch furent démolies, les cadenas furent arrachés des portes, les plafonds et les murs se lézardèrent ; bref, ce fut une affaire épouvantable.

Cette année-là, un Juif de Londres vint auprès du Sultan à Morrâkch, pour lui demander l'émancipation de ses coreligionnaires du Maġrib. A la suite de l'affaire de Tétouan, les protections avaient été, comme l'on sait, très recherchées, et c'étaient surtout les Juifs qui les avaient obtenues. Mais ce résultat ne leur suffisait pas, ils voulaient être libres comme les Juifs d'Égypte ou des pays similaires. Ils s'étaient donc adressé pour cela à un de leurs coreligionnaires qui s'appelait Rothschild et qui était le négociant juif le plus considérable de Londres : c'était le Qâroûn de son époque. Il était de plus en grande faveur

auprès du gouvernement anglais qui avait besoin de lui, car il lui prêtait beaucoup d'argent : on cite à ce sujet des faits célèbres sur son compte. Les Juifs du Maġrib lui écrivirent donc, ou du moins quelques-uns d'entre eux, pour se plaindre de leur situation avilie et dégradante et lui demander de leur servir d'intermédiaire auprès du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) pour en obtenir leur émancipation. Le Juif dont nous avons parlé, qui était son gendre, fut désigné par lui pour se rendre auprès du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) et traiter cette affaire ainsi que d'autres moins importantes. Il le chargea d'apporter de très riches présents. De plus, sur sa demande, le gouvernement anglais intervint auprès du Sultan, pour le prier de lui donner satisfaction. Cet envoyé vint donc auprès du Sultan à Morrâkch, lui présenta ses cadeaux, et le pria de souscrire à sa requête. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) eut de la répugnance à le renvoyer avec un échec et lui accorda un *ḍahîr*, dont le Juif se saisit, et qui contenait simplement les prescriptions de la Loi et les obligations stipulées par Dieu de respecter envers les Juifs le pacte de protection et de ne pas leur faire subir d'injustices ni de vexations, mais il ne leur accorda pas, dans cet édit, une liberté semblable à celle des Chrétiens. Voici le texte de ce *ḍahîr* qui porte le grand sceau :

« Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux.

« Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, le grand, le sublime.

« Nous ordonnons à tous nos serviteurs, aux gouverneurs et à tous les fonctionnaires placés sous notre dépendance, qui liront la présente lettre (Dieu l'exalte, glorifie l'ordre qu'elle contient, et élève jusqu'aux hauteurs célestes son soleil et sa pleine lune brillants !) de traiter les Juifs de tout notre Empire comme le prescrit Dieu, en leur appliquant dans l'administration la balance de la justice et de l'égalité entre eux et ceux qui ne sont pas Juifs, de sorte

qu'aucun d'eux ne soit victime de la plus petite injustice et ne soit l'objet d'aucune mesure malveillante ni vexatoire ; ils ne commettront envers eux aucune injustice qui les atteigne dans leur personne ou leurs biens, et n'en toléreront de la part de personne, et ils ne devront employer les artisans juifs que de leur plein gré, et à condition de leur payer le salaire qu'ils auront gagné par leur travail. L'injustice sera l'obscurité du jour de la résurrection, et nous ne saurions l'admettre, ni l'approuver, ni en ce qui les concerne, ni en ce qui concerne d'autres qu'eux, car, à nos yeux, et au point de vue de la justice, tous les hommes sont égaux. Donc, nous punirons avec l'aide de Dieu quiconque les opprimera ou sera injuste envers eux.

« La question que nous venons d'exposer d'une façon claire et développée était déjà connue, établie et expliquée, mais nous avons voulu l'exposer de nouveau par cet écrit, qui l'établira avec plus de vigueur et servira d'avertissement sévère à ceux qui voudront maltraiter les Juifs, afin que les Juifs jouissent d'une plus grande sécurité, et que ceux qui veulent les molester soient frappés d'une plus grande crainte.

« Notre ordre élevé en Dieu à ce sujet a été édicté le 26 du mois béni de cha'bân de l'année 1280. »

Quand le Sultan eut remis cet ordre aux Juifs, ils en prirent des copies, qu'ils envoyèrent à toutes les communautés juives du Maġrib. Alors on les vit se livrer à l'oppression et à l'arbitraire, car ils voulaient s'administrer entre eux d'une façon spéciale, surtout ceux des ports, qui prirent à ce sujet des engagements formels. Mais Dieu ne tarda pas à détruire leurs artifices et à faire avorter leurs efforts, car dès que le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) comprit que c'était son *ḍahîr* qui avait provoqué cet égarement des Juifs, il écrivit une autre lettre expliquant sa pensée et déclarant que les recommandations qu'il avait faites ne visaient que les Juifs respectables et les malheu-

reux occupés à gagner leur vie, mais que les mauvais sujets connus pour leur injustice, leur rapacité, et leurs occupations louches, recevraient le châtiment qu'ils auraient mérité.

Au surplus, cette liberté qu'ont établie les Européens dans ces dernières années est l'œuvre absolue de l'irréligion, car elle comporte la destruction complète des droits de Dieu, des droits des parents et des droits de l'humanité. Elle détruit les droits de Dieu, parce que Dieu a édicté des peines connues contre celui qui ne pratique pas la prière et le jeûne, contre celui qui boit des liqueurs fermentées et contre l'adultère volontaire, et que la liberté abolit ces peines comme on le sait. Elle détruit les droits des parents, parce que les Chrétiens (Dieu les abandonne!) disent que le jeune homme arrivé à sa majorité, la jeune fille âgée de vingt ans, par exemple, peuvent faire de leur personne ce qu'ils veulent, sans que leurs parents, sans que leurs proches, ni l'autorité puissent rien sur eux : or, nous savons que le père s'emporte contre son fils ou sa fille, quand il les voit se livrer à des actes qui portent atteinte à la dignité et à l'honneur, surtout lorsqu'ils sont de grande famille. Si ces choses se passent sous ses yeux sans qu'il puisse faire la moindre observation, c'est l'encouragement à la désobéissance et l'anéantissement du respect auquel il a droit.

Elle détruit les droits de l'humanité, parce qu'en créant l'homme, Dieu l'a gratifié et anobli par la raison qui l'empêche de tomber dans l'abjection, l'encourage à rechercher les belles qualités, et le distingue des autres animaux. La base de la liberté chez les Chrétiens ne tient pas compte de cela : au contraire, il est permis à l'homme de commettre, si bon lui semble, des actions contraires à la nature et défendues par l'humanité, comme l'indécence et l'adultère publics, etc., parce qu'il est son propre maître et qu'aucun lien ne peut le retenir. Rien ne le distingue de

la bête abandonnée, sauf sur un point, qui est de ne pas faire de tort à son pareil, qu'il ne lui est pas permis d'opprimer. En dehors de cela, personne ne peut lui imposer d'autre obligation. Il est bien évident que c'est la destruction de tout, car Dieu, qui est sage, n'a distingué l'homme par la raison que pour lui imposer ces obligations légales, qui sont la connaissance de son Créateur et l'humiliation devant lui, que pour lui fournir un moyen de conquérir un rang auprès de lui dans l'éternité.

La liberté légale est celle que Dieu a mentionnée dans son livre, que le Prophète de Dieu (Dieu prie pour lui et lui donne le salut!) a expliquée à son peuple et que les savants (Dieu soit satisfait d'eux!) ont exposée dans leurs livres au chapitre qui traite du حجر. Revoyez ce chapitre, pénétrez-vous en, et vous serez dans la bonne voie avec le secours de Dieu.

En 1281, fut terminée la construction du vaste palais que le sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde! avait fait édifier dans l'Agdâl de Ribâṭ Elfeṯḥ, auprès du mausolée de son aïeul Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh. C'est un vaste édifice bien bâti, où se trouvent de vastes salles et appartements. On dit qu'il est comparable au *Bédî'* d'Elmanṣoûr. Lorsque les travaux furent achevés, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde!) ordonna aux docteurs de Ribâṭ Elfeṯḥ d'y procéder à une lecture complète du *Ṣaḥîḥ* d'Elbokhâri, puis il donna le même ordre aux docteurs de Salé, au nombre desquels je me trouvais. C'est ainsi que j'ai pu voir les appartements de ce palais et ses salles, et mes yeux se sont régalés de beauté, de solidité et d'art.

En 1282, une panique se produisit à Fès au moment où les gens assistaient à la prière du vendredi à la mosquée d'Elqarouiyîn, le 5 rabî' Ier. Là se trouvait le négociant distingué Aboû 'Abdallâh Ḥabîb ben Hachém ben Djelloûn Elfèsi. Au moment où il se prosternait avec tout le monde,

un mauvais sujet, armé d'une des plus grosses pierres d'ablution sèche de la mosquée, l'assomma, puis, prenant un poignard, se précipita sur lui et lui coupa la peau du ventre. Ce négociant bondit sur lui, mais il ne lui restait plus de force. Au bruit de ce vacarme, les gens interrompirent leur prière et sortirent de la mosquée, abandonnant derrière eux leurs vêtements, leurs chaussures, leurs mouṣḥafs, etc. Les uns disaient que l'imâm Elmehdi était arrivé, les autres qu'on s'entr'égorgeait dans la mosquée. La ville tout entière fut en émoi, puis, au bout d'un instant, les gens revinrent à la prière. Quant à l'assassin, il sortit de la mosquée, son arme à la main, mais, à la porte, la foule l'enveloppa, s'empara de lui, lui enleva l'arme de la main, et releva ses vêtements : il était complètement couvert en dessous de cordes enroulées autour de son corps pour le protéger. On le mit à mort sur-le-champ. Le négociant Ben Djelloûn continua à panser ses blessures, mais il expira à la fin de la nuit. Sa famille accusa des notables de Fès d'avoir inspiré son assassinat, mais ce ne fut pas établi.

Cette année-là, c'est-à-dire en 1282, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) envoya à Paris un des qâïds du *guéïch*, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdelkérîm Echchergui, et le gouverneur de Salé, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Sa'îd Esslâoui, comme ambassadeurs auprès du gouvernement français. Le qâïd Aboû 'Abdallâh ben Sa'îd m'a raconté les motifs de cette ambassade.

« Notre Seigneur, le Prince des Croyants, Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) ,me dit-il, nous avait chargés de remettre une lettre au despote des Français et de nous entretenir avec lui de la question de ces agents consulaires qu'il envoie au Maġrib, en lui demandant de les choisir dans les familles des notables et parmi les gens se distinguant par leur modération, leur bonne conduite et leur réserve. Arrivés à Paris, nous ex-

posâmes la question par écrit au despote, qui nous fit bon accueil. Il nous fit une réception qui dépassa en amabilité tout ce que je pourrais décrire. L'hospitalité que nous leur donnons est, toutefois, grâce à Dieu, bien supérieure au point de vue des dépenses. Nous avions emmené avec nous des chevaux et d'autres présents. Nous restâmes à Paris un mois. Nous demeurions dans une maison aménagée avec une profusion de meubles et de tapis, et un *amîn* était chargé de payer toutes les dépenses qu'il nous plaisait de faire. Des domestiques s'occupaient du nettoyage de la maison, des chambres, etc., et nos gens et notre cuisinier, que nous avions fait venir avec nous, avaient leur local spécial.

« Tous les jours, le gouvernement nous invitait au spectacle, le soir, dans un endroit appelé Théâtre, où il y avait des discours, des enseignements utiles pour ceux qui savent comprendre et un plaisir intellectuel pour les spectateurs. Le despote nous donna une réception dans sa maison; nous fûmes reçus de même le soir par les ministres, le gouverneur de la ville, les principaux personnages qui réunissaient, à cette occasion, les personnes notables du gouvernement et de la ville, hommes et femmes. L'usage chez eux, quand on entre dans une maison, est de saluer d'abord la femme du maître du logis et les gens qui sont avec elle, puis le maître de maison. Le despote et son ministre des Affaires étrangères nous témoignèrent une amabilité et une courtoisie bien près d'être extrêmes. Le despote nous demanda notamment de chercher dans les livres d'histoire du Maġrib si nous ne trouverions pas l'histoire de la fondation de Rome, la date de cet événement et le nom du fondateur, et de la lui envoyer. »

Voilà ce que m'a raconté ce gouverneur, qui est un de hommes les plus parfaits, les plus justes et les plus pieux que je connaisse : il jouit d'ailleurs d'une grande considération de la part du Sultan et de la population. Dieu préserve son prestige et lui accorde la paix et la santé !

Voici le texte de la lettre que le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) leur avait remise, et qui portait son nom inscrit dans le sceau chérifien :

« Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux.

« Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu le grand, le sublime.

« De la part du serviteur de Dieu, qui place sa confiance en lui, qui met ses affaires entre les mains de Dieu, le Prince des Croyants, fils du Prince des Croyants, fils du Prince des Croyants, fils du Prince des Croyants de l'Extrême-Maġrib, Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu le protège, lui perpétue son secours, et orne son règne de toutes sortes de bienfaits).

« A l'ami qui est arrivé au glorieux faîte du pouvoir, qui a réuni les marques les plus hautes comme les plus simples de l'autorité, si bien que les autres princes n'ont qu'une seule voix pour le célébrer, et pour reconnaître les heureux ouvrages de son intelligence, le roi du royaume de France, l'empereur Napoléon III Bonaparte.

« Ensuite :

« En vous écrivant cette lettre, nous nous sommes proposé de vous exprimer la sincère amitié et la fidèle affection de notre cœur, en même temps que la joie que nous causent les occasions qui se présentent à nous en tout temps d'en resserrer les liens et s'offrent, à tout instant, d'en fortifier les bases et d'en ouvrir les issues. Notre amitié personnelle pour vous dépasse celle qui existait du temps de nos ancêtres, en raison de la sincérité et des bons procédés que vous manifestez. Par l'affection, en effet, les cœurs se vivifient l'un l'autre, et tout édifice élevé sur une base solide ne peut que grandir et s'achever.

« C'est dans ces sentiments que nous avons désigné, pour se rendre en ambassade auprès de vous, notre oncle agréé et magnanime le qâïd Moḥammed Echchergui, qui est bâcha de notre *guéïch*, et qui, tout en étant des grands per-

sonnages de notre Empire, a l'honneur d'être notre parent. Il sera accompagné de notre serviteur agréé, l'*amîn* Elhâddj Moḥammed ben Sa'îd, gouverneur de Salé, qui, par sa politesse et son jugement solide, jouit, à nos yeux, d'une grande considération. Le but de leur mission est de renouer les rapports avec vous et de maintenir avec vous des relations ininterrompues, qui sont un moyen d'affermir les bases de l'amitié entre nos deux gouvernements et d'aplanir la voie de la prospérité entre les deux pays. Nous comptons sur votre générosité pour leur faire bon accueil et leur concéder la réalisation des espérances fondées sur leur mission, suivant votre habitude ancienne et les voies droites dans lesquelles vous marchez. Nous les avons chargés de vous exposer les questions politiques qui nous préoccupent et qui touchent aux intérêts communs des deux pays, et de vous soumettre nos propositions : nous n'en disons pas plus long, puisque vous les entendrez. Nous leur avons recommandé d'écouter attentivement ce que vous leur ferez savoir, et de se montrer courtois en recueillant ce que vous leur exposerez. Nous ne doutons pas, confiants que nous sommes dans vos bons procédés et dans votre amitié, que vous ne recommandiez aux agents que vous envoyez remplir leurs fonctions dans notre Empire fortuné d'entretenir de bons rapports avec nous, de s'efforcer d'être conciliants, de se conformer aux traités, en en faisant la base de leur œuvre.

« Fini le 22 rabî' Ier de l'année 1282. »

Cette lettre est remarquable par son début et étonnante par son style. Elle contient des sous-entendus, des finesses et des phrases de circonstance qui indiquent un auteur expérimenté, habile, pénétrant et clairvoyant (Dieu lui fasse miséricorde !).

Au mois de chouwâl de la même année, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) fut atteint d'une grave maladie qui mit ses jours en danger. Des agitateurs ayant même fait

courir le bruit de sa mort, un grand trouble se manifesta dans la population. Les 'Arabs de la campagne recommencèrent à exercer leurs brigandages sur les routes et à dépouiller les voyageurs. Les 'Arabs 'Âmér assiégèrent la ville de Salé, dévalisèrent les jardins et interceptèrent toutes communications avec l'extérieur : on dut même fermer les portes. Cette situation dura jusqu'à la fête des Sacrifices. On sut ensuite, d'une façon certaine, que le Sultan était sauvé et qu'il était guéri. Il avait été atteint d'une angine qui avait failli être mortelle, mais Dieu, dans sa bonté, protégea les Musulmans et rendit à leur Imâm la santé. Des fêtes et des festins furent célébrés dans toutes les villes.

Aboû 'Abdallâh Akensoûs raconte qu'après la guérison du Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) les chambellans et les vizirs de Sa Majesté écrivirent à son fils, le khalîfa qui attend son secours de Dieu, Aboû 'Ali Moûlay Elḥasan ben Moḥammed, pour le féliciter du rétablissement de son père. Ce khalîfa (Dieu le glorifie !) ordonna de tirer des salves d'artillerie qui ébranlèrent les montagnes. Il invita ensuite (Dieu le fortifie !) la population à une fête brillante à laquelle pas un seul habitant raisonnable de Morrâkch ne manqua. Il avait fait aménager, pour cela, le Djenân Riḍouân « dont les portes furent ouvertes, les pavillons et les salles meublés, et les eaux lâchées, ce qui fit éclore les fleurs. Tous les hauts personnages du gouvernement et les chefs des tribus s'y trouvèrent réunis. Cette réjouissance eut lieu après la fête des Sacrifices, au moment où les députations venues pour y assister n'avaient pas encore quitté la capitale. De la maison impériale furent apportés des « torrents » de tables portant des plats succulents, de quoi rassasier les uns et les autres, ceux-ci destinés aux gens du commun et aux humbles. Pour les hauts personnages et les notables, ils furent l'objet des plus grands égards, on leur souhaita la bienvenue, on les fit

asseoir sur des étoffes de soie brodées d'or, sous des tentes élevées, on les aspergea d'eau de fleurs d'oranger et on les parfuma de toutes sortes de parfums ; la conversation fut plaisante et la vue étonnante. Chacun fit venir les instruments de plaisir et de joie, suivant ses goûts et son choix. Aussi, dans ces groupes assis, dans ces chœurs, on n'entendait que le son des cordes des luths et toutes espèces de chants modulés et de chansons. Ces fêtes durèrent trois jours, pendant lesquels le seigneur khalifa (Dieu le glorifie !) ses frères et ses cousins se tenaient dans la Qoubbat Essouéïra Mohammédiya, pour assister au spectacle des courses et des jeux à cheval, et de toutes les évolutions équestres. Chaque soir, tous les notables et les grands de la capitale montaient des chevaux de race, des bêtes élancées, pour montrer leur habileté et leur science équestre, et faire parade de leur « tenue makhzénienne » et de leur faste royal.

Puis les grands et les hauts personnages de l'Empire, les qâïds et les chefs, se mirent à donner des festins et des réceptions, chacun suivant son choix et sa situation. Après cela, la population continua ses réjouissances, ses manifestations de luxe, ses plaisirs de toutes sortes : on ne pouvait plus passer devant un jardin sans y trouver une réunion joyeuse ou un groupe en liesse.

En 1283, au mois de rabî' Ier correspondant au mois de mars du calendrier étranger, les sauterelles envahirent le Maġrib et couvrirent tout le pays : elles dévorèrent les herbes et les arbres. Après elles, ce furent leurs rejetons, appelés *amréd*, qui mangèrent tout ce qui était vert sur le sol, dépouillèrent les branches de leurs feuilles et même de leur écorce. Ils entrèrent jusque dans les villes, où ils pénétrèrent dans les maisons habitées.

En 1284, les denrées atteignirent un prix sans précédent : le *rebî'*, qui est le huitième du *moudd*, monta jusqu'à 60 *oqiyas* à Salé et à Ribâṭ Elfeṯḥ. Tout était si cher que

les gens durent vendre leurs effets et leurs bijoux à vil prix: les pauvres furent très malheureux.

Au mois de doûlqa'da de la même année, mourut le qâïd distingué Aboû Mohammed 'Abdallâh ben 'Abdelmâlék ben Bîhi Elḥâḥi, qui était un des plus grands qâïds du Maġrib, de qui l'on cite de nombreux traits de générosité et de bienveillance (Dieu lui fasse miséricorde !).

En 1285, il régna dans le Maġrib une épidémie se manifestant par des vomissements et de la diarrhée, à peu près dans les conditions que nous avons exposées dans les époques précédentes.

Dans l'après-midi du 11 djoumâda Ier, expira le qâḍi de Salé, le fqîh très docte, le scrupuleux Aboû Abdallâh Mohammed El'arbi ben Aḥmed ben Manṣoûr, qui fut enterré dans le cimetière contigu au mausolée du chéïkh Aboûl-'abbâs ben 'Âchér (Dieu soit satisfait de lui !). Ce magistrat se distinguait par sa belle conduite, sa justice dans les jugements qu'il rendait, sa prudence et en même temps sa dignité et sa réserve (Dieu lui fasse miséricorde !). La ville resta sans qâḍi pendant quarante jours. Enfin, le choix du Sultan se porta sur notre professeur, le *fqîh* très docte, le qâḍi Sîdi Boû Bkeur, fils du *fqîh* très docte du qâḍi Sîdi Moḥammed 'Aououâd (Dieu lui fasse miséricorde !).

Cette année-là, le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) fit frapper des *dirhéms* légaux et tenta de réglementer la monnaie par la circulation de ces pièces. Il exhorta la population à ne plus mentionner dans les opérations commerciales, les contrats de mariage, dans tous leurs actes enfin, que le *dirhém* légal; il donna même, à ce sujet, des instructions très sévères, et écrivit aux gouverneurs des villes la lettre que voici :

« Ensuite :

« La question de la monnaie est une de celles qui méritent le plus d'attention, et dont il faut le plus se préoccu-

per, car il faut examiner si ses effets sont utiles ou nuisibles aux Musulmans et à leur Trésor. Nos ancêtres (Dieu leur fasse miséricorde !) avaient beaucoup étudié ce sujet. Pour retenir les avantages de la monnaie et écarter ses inconvénients, ils l'avaient fondée sur une unité légale fixe : ils avaient espéré la réglementer par ce moyen, dont l'origine elle-même devait être une source de bénédictions. Le Musulman, qui avait à payer sur cette base la zekâts, qui est une des obligations fondamentales de l'Islâm, devait savoir ainsi, d'une façon certaine, s'il avait entièrement rempli ses obligations ou non, et il n'était plus possible de lui chercher chicane.

« Mais nous avons constaté que des changements se sont produits dans la monnaie, et que cette réglementation n'existe plus. Il en est résulté pour les Musulmans et pour leur Trésor un préjudice connu de tout le monde. Nous avons donc décidé de ramener la monnaie à la base primitive qui avait été établie par nos ancêtres généreux en 1180, car ils nous ont donné un bel exemple que nous devons suivre dans son ensemble et dans ses détails. Nous avons donc donné au *dirhém* actuellement en cours le poids du *dirhém* du *cher'i* au cours légal, comme à l'époque de notre grand-père (Dieu le sanctifie et répande toujours sur lui sa miséricorde !). Dix *dirhéms cher'i* formeront un *mitsqâl* : ne sait-on pas, en effet, que dix des dirhéms ayant cours du temps de nos ancêtres (Dieu leur fasse miséricorde !) valaient un *mitsqâl ?* Le *dirhém*, qui est le dixième du *mitsqâl*, sera seul employé, à l'avenir, dans toutes les transactions, les opérations de vente ou d'achat, etc., entre nos sujets fortunés des villes et des campagnes. Il est la base des ordres que nous avons donnés à tous les gouverneurs et à tous les fonctionnaires de divers ordres, qui doivent le faire savoir à tous. Il sera également la base des paiements au Trésor. Nous avons ordonné aux gouverneurs de se conformer aux instructions que nous avons édictées, arrêtées avec l'aide

de Dieu et ratifiées, de punir quiconque commettrait une contravention à ces dispositions, et de montrer le plus de sévérité envers les contrevenants, en leur infligeant un châtiment exemplaire pour avoir violé ces prescriptions.

« Toutefois, toute transaction, de quelque nature qu'elle soit, passée avant la date de cette lettre, restera soumise au régime monétaire précédemment en vigueur, sans qu'aucune majoration puisse être imposée à personne. Les dettes antérieures à cette lettre seront payées en douros et en dirhéms, suivant les calculs monétaires suivis jusqu'ici. Les dispositions que nous avons arrêtées entreront en vigueur à partir de ce jour, et pour l'avenir, s'il plaît à Dieu, et, grâce à elles, les difficultés qui s'élevaient entre les particuliers, à l'occasion des transactions, ne se représenteront plus.

« Nous demandons à Dieu de considérer cette mesure comme une œuvre pie pratiquée dans sa voie et pour lui être agréable, et de récompenser, par sa bienveillance et sa générosité, le but poursuivi et les intentions sincères.

« Salut.

« Le 8 chouwâl 1285. »

Le vendredi 10 chouwâl de la même année, l'homme de bénédiction, l'homme de bien et de noble origine, Sîdi Elḥâddj Moḥammed ben El'arbi Eddlâï Errebâti, mourut à Eddâr Elbaïḍâ et fut enterré le même jour dans la *zâouya* qui lui est dédiée en cette ville (Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse participer aux grâces qu'il lui a accordées !).

Cette année-là, se tint, à Paris, en France, le « marché du palais de cristal ». Le despote Napoléon III, dont la puissance et l'autorité avaient atteint un degré que peu de nations aient acquis, avait encore de plus hautes visées. Il voulut attirer auprès de ses sujets et dans sa capitale toutes

les merveilles du monde, afin de réunir chez lui tout ce qui était épars chez les autres souverains. Il écrivit à tous les rois de la terre, pour leur faire savoir qu'il avait résolu d'ouvrir un marché à une époque qu'il indiqua, et leur demander d'y envoyer leurs négociants et d'y apporter leurs marchandises et leurs merveilles. Son projet était d'une utilité générale, et les peuples devaient s'instruire réciproquement de leurs œuvres et de leurs métiers. Les rois répondirent à son invitation suivant les usages établis entre gouvernements et l'habitude fixée depuis les rois les plus anciens, et tous, depuis le plus fort jusqu'au plus faible, envoyèrent leurs négociants, leurs trésors et leurs curiosités.

Le sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !) fit partir pour ce marché un négociant de ses sujets, Elḥâddj Moḥammed ben El'arbi Elqabbâdj Elfèsi, surnommé *Elfransâoui*, qui connaissait bien le français et était au courant des habitudes de cette nation : c'était, d'ailleurs, la raison de son surnom d'*Elfransâoui*. Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) expédia par lui toutes les curiosités particulières au Maġrib, comme des selles brodées d'or, des ceintures tissées d'or, des tapis à grands dessins et toutes sortes d'autres objets, depuis les plus riches jusqu'aux plus simples, et même jusqu'à des *zoullèïjs* de Fès, que des ouvriers, partis pour cela, devaient mettre en place.

Ce marché fut visité par les rois et les peuples de tous les pays de la terre et même par le sultan ottoman 'Abdel'azîz (Dieu lui fasse miséricorde !). C'était bien la situation qui fait dire à Aboûṭṭayyéb Elmoutanabbi :

« Toutes les langues et tous les peuples y sont réunis, et, seuls, les interprètes peuvent comprendre celui qui parle. »

Ce marché dura trois mois ; après, chacun rentra dans son pays.

Napoléon III était parvenu à l'apogée de la gloire quand son affaire avec les Prussiens vint s'abattre sur lui. Cette affaire brisa sa puissance, qui fut anéantie. Il fut lui-même emprisonné, et Paris, sa capitale, subit un siège prolongé pendant lequel la viande d'âne se vendit, raconte-t-on, jusqu'à 4 douros français la livre ; les assiégés eurent à supporter toutes les misères possibles. Enfin, la paix fut conclue, sous diverses conditions, notamment celle du paiement d'un milliard de douros par le gouvernement français au gouvernement prussien.

En 1286, dans la soirée du jeudi 14 cha'bân mourut le vizir Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṭṭayyéb bel Yamâni, surnommé Boû 'Euchrîn. Il souffrait d'une rétention d'urine. Étant entré dans la salle d'ablutions du Mechouâr de Boûlkheṣîṣât dans le palais du Sultan à Morrâkch, sa vessie se déchira et il expira sur-le-champ. Il fut transporté à sa maison, les prières furent faites sur son cadavre après la prière du vendredi à la mosquée d'Elmouâsîn, une foule nombreuse assista à son enterrement, et il fut enseveli dans le mausolée du chéïkh Aboû Moḥammed Elġezouâni, dans le quartier d'Elqṣoûr. Ce personnage (Dieu lui fasse miséricorde !) remplissait scrupuleusement ses fonctions et était dévoué au Sultan et aux Musulmans.

En 1287, dans la nuit du mercredi au jeudi 14 rabî' II, il y eut une éclipse de lune totale, qui dura depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit.

A l'aube du vendredi 8 djoumâda II de la même année, mourut le saint vertueux, le pieux, le glorieux Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṭṭayyéb, fils de l'illustre chéïkh Moûlay El'arbi Edderqâoui. Il fut enterré dans l'endroit où se se trouve la *zâouya* qui lui est consacrée à Amejjoûṭ chez les Beni Zerouâl. C'était un des meilleurs serviteurs de Dieu.

D'une piété et d'une sobriété extrêmes, il vivait avec la plus grande simplicité, montant toujours un âne, s'ha-

billant seulement d'une robe longue et ne se distinguant en rien de ses compagnons. Il était, avec cela, doux et grave, s'abstenait des choses inutiles et s'écartait des plaisirs de ce monde et de ceux qui les aiment (Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse participer aux grâces qu'il lui a accordées!).

Le 22 ramaḍân de la même année, il y eut une éclipse de soleil qui commença, suivant les calculs, une demi-heure environ après-midi. Elle fut presque totale, car l'obscurité se fit et on ne vit plus du soleil qu'un petit cercle brillant. Les nuages empêchèrent de constater à quel moment elle finit.

Durant les journées qui suivirent, une curieuse rougeur d'un ton de corail apparut dans le ciel qui était très clair. Elle se manifesta à peu près entre les deux *'eucha*, accentuée surtout du côté du sud. Elle se maintint ainsi pendant sept jours environ, puis disparut.

Dans la nuit du vendredi au samedi 8 chouwâl de la même année, vers 3 heures, il y eut une secousse de tremblement de terre que beaucoup de gens ne ressentirent pas, parce qu'ils dormaient.

En 1289, le sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !) dirigea une expédition contre les tribus de Tâdla. Il commença par les Sema'la, le 15 rejéb, puis se rendit chez les Beni Zemmoûr, et de là à Boûlja'd. Ensuite, il alla à Qaṣbat Tâdla, puis passa le pont et campa chez les Beni 'Oméïr. Il attaqua, après cela, les Beni Moûsa qu'il razzia, parce qu'ils s'étaient révoltés contre leur gouverneur, El-ġezouâni ben Zidoûḥ, coupa 50 têtes et fit 40 prisonniers.

Sur ces entrefaites, il reçut une députation envoyée par les habitants de Morrâkch qui s'étaient révoltés contre leur gouverneur Aḥmed ben Dâoud, parce que celui-ci les malmenait. Ils venaient s'excuser de leur conduite auprès du Sultan, qui refusa d'écouter leurs paroles et repoussa leurs excuses. Ils durent s'en retourner avec un échec.

Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) se mit ensuite en route pour Morrâkch, vivement irrité contre les habitants de cette ville, qui, cependant, étaient, à ce qu'on dit, dans leur droit, car le Sultan avait été trompé sur leur compte. Quand il fut en présence de la ville, les 'Oulamâ, les lecteurs et les enfants des écoles allèrent le fléchir, mais il ne voulut pas s'arrêter et ne fit pas attention à eux. Son fils et khalîfa Moûlay Elḥasan, qui était présent, s'avança alors vers les habitants de la ville et leur adressa des paroles bienveillantes. Cet incident eut lieu dans le mois de ramaḍân. Peu de temps après, Ben Dâoud mourut et « l'œuf fut débarrassé du poussin ». Le pardon de Dieu est attendu ensuite.

En 1290, l'incendie se déclara dans de nombreuses contrées du Maġrib et brûla les récoltes, les fruits et les jardins. De nombreux différends survinrent au sujet des récoltes vendues à l'avance et on dut établir des *moûjébs*.

Les premières années du règne du sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !) furent malheureuses par suite de la victoire de l'ennemi sur les Musulmans, de la cherté des vivres et de l'épidémie qui la suivit, mais, dans la suite, la prospérité revint, la sécurité se rétablit, la puissance des tribus arabes du Maġrib ayant diminué, les routes furent purgées de leurs brigandages, la vie devint plus facile et les prix baissèrent sensiblement. Les gens gagnaient beaucoup d'argent sous son règne. Les maisons et les propriétés devinrent très chères, si bien que, pendant quelques années, on ne vendit pas les maisons aux enchères et que, pour en acheter, il fallait se hâter de choisir et se soumettre au prix exorbitant demandé par le propriétaire. Les gens riches montaient des mules de prix, portaient des costumes riches, possédaient des trésors précieux, et se mirent à adopter, pour leurs constructions, les zoulléïjs, le marbre et les sculptures recherchées, surtout à Fès et à Ribâṭ Elfeṭḥ. Sur tous brillait la marque du raffinement étranger.

Le sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !) avait, dans toutes les villes, des espions qui lui faisaient part des actes des gouverneurs et de leurs subordonnés : aussi, avait-il tous ses sujets dans la main. Ces espions étaient des gens du commun, qui lui écrivaient « du maigre et du gras » ; il écoutait tout, conservait le vrai et repoussait l'inutile. C'est ainsi que le bien-être de la population fut rétabli.

Mort du Prince des Croyants Sîdi Moḥammed ben ʿAbderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) [1].

La mort du Prince des Croyants Sîdi Moḥammed ben ʿAbderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) eut lieu dans l'après-midi du dix-huitième jour du mois sacré et unique de rejéb de l'année 1290. Il expira dans son palais de Morrâkch, dans le parc appelé Ennîl. Il fut malade pendant un jour ou une demi-journée, et mourut, dit-on, d'une purge qu'il avait avalée. Dieu sait quelle est la vérité ! Il fut enterré dans le mausolée de son aïeul Moûlay ʿAli Echchérîf, qui est voisin du mausolée du qâḍi ʿAyyâd.

Derniers détails sur le sultan Sîdi Moḥammed ben ʿAbderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !), sa vie et les monuments qu'il a laissés [2].

Le sultan Sîdi Moḥammed ben ʿAbderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) avait la crainte du Très-Haut et prenait comme fondement de ses actes la loi sainte, dont il ne s'écartait jamais. Quand il fit construire son

1. Texte arabe, IVe partie, p. 233.
2. Texte arabe, IVe partie, p. 233.

palais de Ribâṭ Elfetḥ, un certain nombre de gens du pays lui demandèrent justice au sujet de leurs jardins sur lesquels le palais devait s'élever. Il consentit (Dieu lui fasse miséricorde !) à ester en justice avec eux, désigna un avocat, ceux-là désignèrent le leur, et l'affaire vint devant le qâḍi de Salé, le *fqîh* Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Aḥmed ben Manṣoûr. Enfin, l'affaire se régla par un compromis, aux termes duquel le Sultan leur paya le prix total ou partiel de leurs propriétés. Ils se retirèrent satisfaits.

Il était (Dieu lui fasse miséricorde !) énergique dans ses commandements et rempli d'aspirations élevées qui inspiraient ses vues les plus hautes. Mais l'époque ne le favorisa pas complètement, car ses aspirations valaient mieux que son temps. Habile politique, calme, modéré, prudent, plein de dignité, il était lent à se mettre en colère et facile à contenter. Il était charitable pour ses sujets, répugnait à verser le sang, et était toujours animé de la crainte de Dieu. Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse participer aux grâces qu'il a accordées à lui et à ses ancêtres !

Il a laissé des œuvres durables en Maġrib, les unes remontant au moment où il était khalîfa du vivant de son père, les autres postérieures à son avènement.

Les œuvres créées du vivant de son père sont, comme l'a dit Akensoûs, l'ouverture de canaux et le dégagement de sources que les rois précédents n'avaient pas pu effectuer. Il acheva la plantation d'Agdâl à Morrâkch. Ce parc souffrait de la sécheresse en été par suite du manque d'eau. Les bassins, où l'eau devait s'accumuler, étaient remplis de terre et de vase apportées par les ruisseaux qui les alimentaient, et étaient hors d'usage. Le plus vaste de ces bassins est celui de Dâr Elhanâ, qu'on appelait la « petite mer ». Il a 1.200 pieds de longueur et 900 pieds de largeur, au dire de quelqu'un qui l'a mesuré. Le mur qui borne ses quatre faces est comme une muraille de qaṣba, et on a

construit au centre une véritable bourgade avec ses maisons, ses rues et ses marchés. Le sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !) donna l'ordre, lorsqu'il était *khalîfa*, de vider tous les bassins et les réservoirs, et de les curer de toute la vase durcie. Un grand nombre de gens furent employés à ce travail, et quand ils eurent terminé le nettoyage, ces bassins purent remplir le but en vue duquel ils avaient été construits, qui est de servir de réservoirs pour l'été. Par ce travail, l'Agdâl était achevé, et mis à l'abri de la soif et de la stérilité.

Il restaura aussi la source de Boû 'Oukkâz, en dehors d'une des portes de Morrâkch, Bâb Eṭṭouboûl, qui se déversait dans un bassin du même genre. Il fit dégager cette source, qui jaillit abondamment, et la conduisit jusqu'à ce bassin qu'il avait fait nettoyer et réparer. La plaine au milieu de laquelle elle se trouve se couvrit de cultures utiles, sources de richesses pour les laboureurs et de plaisir pour le promeneur. Il fit élever une bastide, pour servir d'abri aux cultivateurs, à leurs biens et à leurs bestiaux, et y fit placer un grand nombre de juments poulinières.

Il restaura également la source d'Elmenâra et son bassin presque aussi vaste que la petite mer de Dâr Elhanâ, qu'on n'utilisait plus depuis longtemps, car Dieu leur destinait ce Sultan. Il y réunit, en effet, des travailleurs, fit extraire du bassin des montagnes de boue, répara les murs, et l'alimenta avec des sources et des ruisseaux. Il fit, de plus, planter des arbres de toutes sortes dans les endroits arrosés par le trop-plein du bassin, si bien que ce parc égale les jardins d'Agdâl.

Il dériva de l'Oued Neffîs la rivière appelée Târki, qui égale l'ancienne rivière qui conduit autrefois dans son lit et est même plus utile et plus large. Il ramena ainsi la vie dans les plaines qui s'étendent entre l'Oued Neffîs et Morrâkch.

Il dériva également la rivière appelée Féïṭôṭ, qu'il dé-

tourna de Testâout dans la plaine limitée par les territoires des Zemrân, des Rḥâmna et des Serâġna, qui se transforma en jardins verdoyants et en parterres de fleurs. Il y bâtit (Dieu lui fasse miséricorde !) une vaste qaṣba pour les régisseurs et les laboureurs de ces terres, qui, de stériles et dépeuplées qu'elles étaient, devinrent prospères et populeuses.

Voici maintenant les travaux datant de l'époque où il prit en main le commandement des Musulmans:

A Ribâṭ Elfetḥ, il édifia son grand palais de l'Agdâl qu'il entourait de son grand mur et où il amena l'eau à très grands frais.

Proche du palais, la mosquée Jâma' Essounna, où nichaient les chouettes et les hibous, fut restaurée et les cinq prières, ainsi que la khoṭba, célébrées tous les vendredis. La petite mosquée, appelée Mesjid Ehl Fès, fut restaurée avec un grand soin et ses plafonds dorés et bariolés. Il fit tracer le chemin qui va du palais à la rivière, en bas de Ḥassân, afin de faciliter, de raccourcir le trajet. Enfin, il transporta une fraction du guéïch Ehl Soûs d'Elmehdiya, et lui assigna comme demeure la partie de l'Agdâl qui entoure le palais. Cette colonie se plut dans cet endroit, et peupla cet endroit qui est encore habité par eux.

A Eddâr Elbâïḍâ, il fit élever la grande mosquée du marché, dont les frais furent payés par les *ḥabous* de l'ancienne mosquée.

Le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) donna l'ordre de la construire sur les indications du gouverneur d'alors, Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Drîs Eljerrâri. Il fit construire les bains appelés Elḥammâm Elqedîm, aux frais du Trésor.

Il fit réparer (Dieu lui fasse miséricorde !) les murs et les bordjs d'Eljedîda, et s'occupa tout spécialement des ports, dans lesquels il envoyait des inspecteurs pour les examiner.

A Morrâkch, il construisit la fabrique de sucre (Dâr fabrikat essoukkâr), pour laquelle il dépensa beaucoup d'argent, et qui, quoique actuellement abandonnée, est une construction belle et solide. Il fit bâtir aussi, dans le lieu appelé Essejîna, la fabrique de poudre raffinée.

Il fit élever encore la tour du phare qui est au bord de la mer à Acheq Qâr, près de Tanger, d'où s'échappe une vive lumière qui éclaire à une grande distance les navigateurs. Beaucoup d'argent fut dépensé pour cela. Auparavant, les navires venaient faire naufrage sur cette côte, car ils n'avaient rien pour les guider en mer, mais depuis que le Sultan (Dieu lui fasse miséricorde !) a établi ce phare, ils sont à l'abri de ce danger.

Il a laissé encore (Dieu lui fasse miséricorde !) bien d'autres œuvres, mais il serait trop long de les mentionner toutes. Que Dieu les mette dans la balance de ses bonnes actions et élève, à cause d'elles, les degrés des hauteurs qui lui sont réservées.

Règne du souverain actuel, du Prince des Croyants Moûlay Elḥasan ben Mohammed ben ʿAbderraḥmân (Dieu perpétue son pouvoir !) [1].

Après la mort du sultan Sîdi Moḥammed ben ʿAbderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !), les hauts fonctionnaires du gouvernement, les *qâïds* du *guéïch*, les *qâḍis*, les *oulamâ*, les *chérîfs* et les habitants de Morrâkch et des environs, tous arbitres des destinées du pays, s'accordèrent pour proclamer Prince des Croyants son fils Moûlay Aboû ʿAli Elḥasan ben Moḥammed. Ce prince possédait à un haut degré les conditions requises pour l'imâmat, et avait toute l'habileté, la clairvoyance et l'énergie désirables. Il se fai-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 235.

sait remarquer aussi par sa vertu et sa piété, et par tous les autres caractères du bonheur et les voies qui conduisent à la vérité. De plus, son père l'avait pris comme khalîfa pendant sa vie, et lui avait confié toutes les affaires importantes. Il avait été à la hauteur de la situation et avait visité les recoins les plus obscurs et les plus ombragés des demeures de la félicité.

« Quand il était khalîfa de son père, Moûlay Elḥasan, dit Aboû 'Abdallâh Akensoûs, ne se laissait détourner, ni par les affaires de l'Empire qui ne cessent ni la nuit, ni le jour, ni par les charmes des jardins et des fleurs des palais impériaux, des obligations religieuses et des voies de la vérité, comme la prière, le jeûne et la récitation du Coran, ainsi que me l'a raconté un de ses familiers. Il trouvait, au contraire, à les pratiquer, dans ses moments d'isolement, beaucoup de jouissance et de douceur. »

A la mort de son père, Moûlay Elḥasan (Dieu le fortifie !) était, nous l'avons dit, à Boû Rîqi, en Ḥâḥâ, où il reçut la lettre des grands de l'Empire lui annonçant la mort du Sultan et sa proclamation unanime. Il arriva à Morrâkch le 27 rejéb 1290. A son approche, les vizirs, les qâḍis, les chérîfs, les notables et tous les habitants de Morrâkch, les hommes, femmes et enfants se rendirent à sa rencontre, si nombreux qu'ils couvraient la plaine et que la place ne pouvait pas les contenir. Ils lui présentèrent leurs condoléances et leurs félicitations. Lui (Dieu le fortifie !) s'arrêtait devant chaque groupe pour les recevoir, même devant les femmes et les enfants, témoignant ainsi de sa sollicitude et de sa bienveillance. Aussi, le jour de son entrée dans la capitale de Morrâkch fut-il une journée de spectacle, une fête comptée au nombre de celles qui attirent les bénédictions.

Aussitôt qu'il fut établi dans le palais de l'Empire, il reçut les députations de toutes les villes, de toutes les provinces et de toutes les régions, apportant chacune leur

serment de fidélité et leurs présents, car la population se réjouissait de son avènement et en tirait d'heureux augures. Il reçut (Dieu le fortifie !) chacun avec les égards qui lui étaient dus, combla ses sujets de bienfaits. Puis il s'occupa d'équiper ses troupes et ouvrit le Trésor. Il distribua beaucoup d'argent, de costumes et de montures.

Il quitta Morrâkch, le lundi 4 ramaḍân, pour se rendre à Fès, voir ses sujets et examiner leurs intérêts. Il passa par les Seràgna, de là à Elbrouj, puis à Kéïser dans le Tâmesna. Là, il reçut la nouvelle de la révolte de Fès, dont les habitants avaient mis à mal l'amîn Elḥâddj Moḥammed ben Elmadani Bennîs; suivant ce qu'on raconte, voici comment les choses s'étaient passées.

A l'arrivée à Fès de la nouvelle de la mort du Sultan, la population s'était réunie pour reconnaître, comme Prince des Croyants, Moûlay Elḥasan (Dieu le glorifie !), mais quand il fallut rédiger la prestation de serment, les gens du peuple, et principalement les tanneurs, n'avaient consenti à prêter serment qu'à condition que le meks serait supprimé. Des oulamâ et des notables qui voulaient réunir, avant tout, l'unanimité du serment, se seraient, dit-on, faits forts d'obtenir cette faveur du Sultan.

Mais la *béï'a* terminée, l'amîn Bennîs avait continué à envoyer ses agents pour percevoir les droits sur les marchés et aux portes, etc. Un notable de la ville lui avait même conseillé de suspendre cette mesure pendant quelque temps pour attendre que les esprits se calment, que le droit s'établit sur sa racine et que la question serait alors tranchée suivant le droit. Mais il n'avait voulu rien entendre et avait persisté dans sa décision. La populace s'était alors soulevée contre lui, avait démoli sa maison, pillé ses effets, enlevé son argent et avait même voulu le tuer. Il était parvenu à se cacher pendant que la fureur était à son comble, puis il s'était esquivé au sanctuaire de Moûlay Idrîs où, du moins, son existence était en sûreté.

Ce fut une émeute très grave, qu'il serait trop long de rapporter en entier.

A Kéïser, le Sultan apprit aussi que les gens d'Azemmoûr s'étaient révoltés et avaient tué Aḥmed ben Elmoueddin Elfarji d'Azemmoûr, khalîfa du gouverneur de la ville, qui était Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Omar ben Boû Setta Elmorrâkchi (19 ramaḍân).

Quelque temps après, les gens de Fès écrivirent au Sultan (Dieu le glorifie !) qui se trouvait encore dans le Tâmesna, une lettre éloquente par laquelle ils désavouaient les actes dont Bennîs avait été victime, et en rejetaient la responsabilité sur la populace, les mauvais sujets et les gens sans aveu.

Voici le texte de cette lettre :

« Louange à Dieu seul qui ne se hâte pas de punir celui qui a commis une faute.

« La prière et le salut soient sur Notre Seigneur Moḥammed, le grand intercesseur, celui à qui Notre Maître, dans son livre, dit : « Tu es, certes, une grande créature. »

« Sur sa famille envers qui Dieu commande l'affection et l'amour, et au sujet desquels il a révélé : « Dis : je ne vous « demanderai pas pour cela d'autre salaire que l'affection « des proches. »

« Et sur ses compagnons, qui étaient intraitables avec les chrétiens, mais compatissants les uns pour les autres, et dont les anges, dans la journée de Ḥonéïn, étaient les appuis et les soutiens.

« Ensuite, nous saluons la Majesté dont le rang est élevé, dont la lumière et l'aube brillent, que la gloire et la grandeur anoblissent, que la splendeur élève et illustre, et que le Prophète a revêtu du manteau de la noblesse au jour où 'Ali et Fâṭima et les deux Ḥasan étaient sous sa protection, celui qui s'est élevé, est parvenu au faîte et est devenu le maître, celui qui sert de guide et d'appui au khalîfa, dont les éloges font l'ornement des livres jusqu'alors

vides, dont la générosité remplit de confusion les pluies abondantes, dont le nom fait ouvrir à la gloire ses portiques, que les hauteurs célestes ne cessent d'inviter et d'appeler auprès d'elles, dont le respect rapproche les paupières et les prunelles, le chef de la noble dynastie impériale, le plus grand des princes *'alaouis* dont la vie est inscrite dans les pages où sont consignées les œuvres glorifiées, et dont les œuvres sont célébrées dans les poèmes, celui à qui ce pays de Maġrib a remis les rênes du pouvoir et s'en félicite, le Sultan fortifié Notre Maître Elḥasan, rejeton de ceux dont l'aine fut pure, dont les semences ont mûri dans les jardins des bienfaits, sous les étendards desquels marche la gloire et dont les parfums embaument les réunions. Puisse à tout jamais la fortune te suivre partout où tu iras, la gloire dormir dans tes vallées, les yeux des jaloux être frappés, et la poussière aveugler ceux de tes ennemis. Que Dieu te préserve des vicissitudes du temps, qu'il conserve tes dispositions bienveillantes envers le corps des 'oulamâ, qu'il ne dépouille pas les Musulmans des vêtements de ta fortune, qu'il élève tes étendards sur les tours du bonheur, qu'il porte ton épée sur les cous des ennemis, qu'il te donne la victoire partout où tu marcheras en avant, et que la Loi sainte de ton aïeul soit toujours ton arme et ton guide dans une prospérité sans fin et dans un jardin aux fruits pleins de douceur !

« Ensuite :

« Que Dieu écarte les mauvais de la place occupée par Notre Seigneur, en rapproche les bons et les vertueux, et en fasse toujours le refuge du nécessiteux et de l'opprimé ! Quand nous avons reçu de la Haute Majesté de Notre Seigneur sa lettre glorieuse, qui porte des épithètes et des noms respectés, qui est brillante dans ses expressions, et claire dans ses déductions, dont le style éloquent stupéfie les diserts, et qui, par sa correction, est montée au plus haut des chaires, si bien qu'en comparaison d'elle, toute pa-

role est un bégaiement, nous nous sommes empressé de la baiser et nous l'avons placée où se placent la couronne et le diadème. Elle a été lue ensuite devant une grande foule et son arrivée a réjoui le petit et le grand. La nouvelle a rétabli le calme dans les cœurs et a fait cesser les mécontentements et les peines. Les assistants étaient avides d'entendre son contenu, et l'homme de bien, comme le polisson, l'ont écoutée avec attention. La mosquée était trop petite pour contenir tous les auditeurs, car tous y étaient venus. Quand on lut la lettre, on constata qu'elle débutait par des éloges et finissait par des blâmes et des reproches, qu'elle contenait, à la fois, de la gaieté et de la colère, et qu'elle était, en même temps, instante et menaçante. Aussi les gens soupçonneux s'en inquiétèrent. La lecture achevée et finie, et le contenu de la lettre étant exposé et connu, les groupes se retirèrent et la ville fut extrêmement agitée. La population était vivement émue de cette lecture et remplie de crainte et de terreur. L'ordre que contenait la lettre de réparer ce qui était arrivé en était la cause, car on avait compris qu'il s'agissait de rendre ce qui avait été perdu et qui, dispersé de tous côtés, ne peut se réunir. Or, ceci est impossible, ainsi qu'il apparaîtra; car la vérité est trop claire et trop évidente pour être expliquée, d'autant plus que le but poursuivi est de couper court au mal, afin de faire cesser les actes oppressifs de quelques mauvais sujets et d'empêcher d'éclater le feu de la discorde qu'on ne pourrait plus éteindre.

« En ce qui concerne les incidents de l'affaire d'Elḥâddj Moḥammed Bennîs, qui ont obligé celui-ci à se réfugier à Moûlay Idrîs où se sont commis des faits regrettables pour lesquels des reproches ont été adressés aux chefs et aux subordonnés, l'argument sera détruit par un exposé exact et complet de l'affaire, où la vérité ne sera pas déguisée et où le droit chemin sera suivi.

« Notre Seigneur généreux sait, en effet, que l'homme

peut se prévaloir d'excuses qui excluent le blâme et qui le mettent à l'abri des reproches et des réprimandes. Or, le pillage qui s'est produit a eu lieu par surprise dans un jour qu'un témoin aurait de la peine à décrire et à expliquer. La ville était alors pleine de campagnards et de citadins, et nous ne pouvons pas savoir quels ont été les pillards, quels sont ceux qui sont entrés, ni ceux qui sont sortis. C'est une affaire que le destin a provoquée, sans qu'il nous ait été possible de la prévenir ni de retenir les mauvais sujets. Si ces actes avaient été le fait de gens connus, d'individus déterminés, nous aurions pu les punir, et leur enlever ce qu'ils avaient pris sans nous écarter du droit chemin. Mais tout a été fait par un pêle-mêle de campagnards et de citadins, de blancs, de noirs et de rouges, tous furieux comme des lions et des tigres, dont pas un visage ne portait trace ni marque de pudeur, et qui n'acceptaient pas la moindre observation parce qu'ils étaient dépourvus de raison. Pour les contenir il aurait fallu une armée considérable. Plus on cherchait à les retenir, plus ils perdaient audacieusement la tête, et loin de tenir compte des avertissements, ils n'en avaient pas conscience. Les sourds n'entendent pas les appels lorsqu'ils ne connaissent pas le danger. Ensuite, le dixième jour de ce mois, il s'est passé dans le sanctuaire de Moûlay Idrîs ce qui nous a été rapporté et sans doute avec les plus grands détails. Mais la bonté et la miséricorde de Dieu nous ont enveloppés : le mausolée et ses alentours ont été sauvegardés et n'ont pas été profanés. Ses défenseurs l'ont protégé et ses portes ont pu être ouvertes aux pieux visiteurs à qui la grâce a été accordée de contempler ses lumières.

« La lettre dont il s'agit dit aussi que le mauvais sujet qu'on ne retient pas se considère comme agissant en vertu d'ordres. Certes, nous ne savions pas ce qui se passait, nous ne nous en doutions pas. L'homme sensé peut-il

ordonner des choses défendues? Un Musulman peut-il approuver la profanation de l'Islâm, et des Musulmans, une parole ou un acte qui sème la désunion? Et quand on connaît le châtiment réservé au témoin silencieux, que doit-il advenir du participant ou du commandant? Mais, grâce à Dieu! la porte du repentir est ouverte à celui qui vient y frapper. Nous prions Dieu de leur accorder la grâce du repentir de leurs actes.

« Au moment où nous écrivons cette lettre à notre Seigneur, la sécurité règne dans la ville, les esprits sont calmes et rassurés, l'oppression a cessé et les communications ont repris sans danger sur les chemins, car rien n'a été négligé pour éteindre le feu de la révolte. Les grâces de Dieu se répandent sur nous avec abondance et sans discontinuer; auparavant, la révolte était allumée, brûlait, et les cœurs étaient plongés dans le désespoir et l'angoisse. Il n'est pas un seul homme de bien, de piété, de ceux qu'on regarde comme marchant dans la voie droite qui n'ait travaillé au bien des Musulmans et usé de tous les moyens de conciliation en son pouvoir. Notre qâḍi (Dieu le bénisse!) a la plus large part dans cette œuvre : il n'a rien négligé ni dans la première affaire, ni dans la seconde.

« Vous n'ignorez pas, d'ailleurs, que le véritable souverain est celui qui sait maîtriser sa passion, qui ne se laisse pas émouvoir par ces accidents passagers, qui surmonte sa nature dans les moments de colère et qui recherche les moyens de se rapprocher de Dieu. L'homme généreux pardonne quand il a examiné, et absout quand il le peut, même si le méchant a dépassé toutes les bornes dans ses malices. Que Notre Seigneur daigne nous faire la grâce de céder aux intercessions des 'oulamâ et des chérîfs signataires de cette lettre, qui désapprouvent entièrement les actes commis par les mauvais sujets. On ne s'étonne pas de voir le bien venir de sa source et la bienveillance de sa

demeure. Vos qualités si nobles, vos sentiments si purs ne voudront pas que notre intercession en faveur de ces révoltés soit repoussée, et que notre assemblée soit éloignée et chassée du sol que vous foulez. La haute opinion que nous avons de vous nous est garante de la bonté que vous ne pouvez manquer de nous témoigner. Que Notre Seigneur soit donc clément envers cette capitale de Fès, et qu'il ne nous fasse pas supporter la responsabilité de la faute commise par quelques mauvais sujets. L'indulgence n'est-elle pas issue de votre famille, n'est-elle pas une de vos belles qualités ? C'est pourquoi nous désirons que cet acte vertueux reste pour toujours cité à votre honneur et inscrit sur votre page. Répondez par le pardon et l'oubli à ce qui s'est passé et est fini.

« Nous sommes tous vos sujets, nous sommes les fruits de votre jardin, nous sommes nourris à votre table. Nous avons la confiance inébranlable que vous céderez à nos prières et que vous serez clément envers vos faibles sujets. Il semble déjà qu'on proclame votre lettre de pardon, dont les mots sont plus délicieux et plus doux que le miel.

« Dieu, dans sa générosité habituelle, effectuera la réconciliation et réunira nos cœurs dans la soumission à ses ordres et dans la recherche de ce qui pourra le satisfaire. Nous serons ainsi frères en Dieu ; nous serons les soutiens et les défenseurs de la religion, remettant nos cœurs entre les mains de Celui qui ordonne et décide. Ton maître crée ce qu'il veut et décide, et si les passions sont en conflit, Dieu ne réserve que du bien à ceux qui sont généreux. La meilleure œuvre est celle qui rapproche du paradis et éloigne de l'enfer. Le Musulman doit s'abstenir de ce qui discrédite et atteint l'Islâm, et éloigner toutes les sources de division qui sont une force et un appui pour l'infidélité. La présence derrière nous d'un ennemi qui ne pense qu'à marcher à notre poursuite et à souiller nos étendards veut

que nous soyons frères, que nous secourions l'Islâm, que nous le protégions, que nous le défendions et que nous n'ayons d'ardeurs que pour lui.

« Que Dieu nous aide à faire ce qui peut le satisfaire et dirige nos efforts vers les choses qu'il aime et agrée. Ainsi soit-il.

« Salut !

« Le 15 du mois glorifié de ramaḍân 1290. »

Le sultan Moûlay Elḥasan (Dieu le glorifie !) entra ensuite à Ribâṭ Elfeṭḥ dans la matinée du jeudi 29 ramaḍân. La fête eut lieu le samedi suivant : le Sultan la célébra à Ribâṭ Elfeṭḥ. Il fit faire à cette occasion la lecture habituelle du *Ṣaḥîḥ* d'Elbokhâri. Le fqîh qui présida à cette lecture, fut le très docte Sîdi Elmehdi ben Eṭṭâléb ben Soûda Elfèsi. Les délégations du Maġrib assistèrent à cette séance ainsi que les qâḍis et les 'oulamâ des Deux-Rives : je me trouvais parmi ces derniers. Le Sultan fut célébré dans des poèmes éloquents et donna un éclat tout particulier à cette cérémonie en offrant un repas, des boissons et des parfums, et en distribuant de l'argent à tous les assistants. Il fit également les cadeaux habituels aux 'oulamâ, aux lecteurs, aux *moueddins*, aux artilleurs et aux marins des Deux-Rives.

Il reçut une députation des habitants d'Azemmoûr, qui vinrent témoigner leurs regrets de la conduite de la populace envers Moḥammed ben Elmoueddin. Il leur témoigna de bonnes dispositions et leur pardonna, se réservant de rechercher plus tard les coupables, auxquels il infligea un châtiment mérité.

Le Sultan (Dieu le glorifie !) demeura à Ribâṭ Elfeṭḥ jusqu'au samedi 22 chouwâl, puis il se mit en route pour Méknès. Il franchit la rivière accompagné des troupes du Gouvernement et des contingents fort nombreux des tribus. Son départ fut précipité par les mauvaises nouvelles qu'il avait reçues touchant Moûlay Abdelkébîr ben 'Abder-

raḥmân ben Slîmân, dont le père s'était déjà révolté peu de temps après l'avènement du sultan Sîdi Moḥammed ben ʿAbderraḥmân. Le fils suivait l'exemple de son père et s'était laissé entraîner à convoiter la royauté par les démons berbères qui l'avaient entraîné dans le chemin de la perdition, où il s'était laissé conduire, et qui avaient jeté ainsi l'aveugle dans la gueule du loup.

En arrivant sur le territoire des Beni Ḥsén, le Sultan (Dieu le glorifie !) apprit son emprisonnement. Il envoya alors aux villes la lettre dont voici la teneur :

« Ensuite :

« ʿAbdelkébîr ben ʿAbderraḥmân, égaré par les suggestions trompeuses et les passions subversives de son esprit, a fait cause commune avec des démons et des gredins des Berbers Beni Mguîld, qui l'ont amené jusque chez les Aït ʿAyyâch dans le voisinage de Fès. En apprenant cela, nos serviteurs les gens de Fès, nos oncles maternels les Chrâga, et d'autres gens du guéïch de Ehl Soûs et des tribus raisonnables ont déployé tous leurs efforts pour le repousser, l'éloigner et le chasser de leur territoire en jetant aux vents les cendres de ses campements. Ils lui ont donné la chasse et lui ont infligé de mauvais traitements auxquels il ne s'attendait guère, si bien qu'il a dû s'en retourner entièrement déçu. Cet échec et ce départ forcé ne l'ont pas rappelé cependant au sentiment de sa mauvaise situation ; il n'a pas renoncé à l'impossible qu'il convoitait, il ne s'est pas réveillé de son sommeil et il n'est pas revenu de son ivresse. Il a continué à circuler chez les Berbers, et ses allées et venues l'ont conduit chez les Aït Yoûsi. Là, Dieu a fait mettre la main sur lui, et on l'a fait prisonnier. La fortune l'a abandonné, et l'échec a été complet pour les Berbers qui s'étaient joints à lui et qui n'y ont gagné que ruine, confusion et abandon. L'agitateur est maintenant entre les mains de notre frère intègre Moûlay Ismâ'îl (Dieu le garde !). Dieu soit loué !

il mérite qu'on lui rende grâces. Il est la source de tout bienfait. Nous lui demandons par son Prophète, sur lequel il répand ses bénédictions et sa paix, de recevoir l'hommage de notre reconnaissance et de celle des Musulmans, et de nous traiter comme toujours avec bonté et générosité.

« Nous vous écrivons cette lettre du territoire d'Eṣṣefâf'a, chez les Beni Ḥsén, où nous avons établi notre camp avec l'aide de Dieu. Notre *mḥalla*, victorieuse par Dieu, est enveloppée (grâce à Dieu !) de la victoire et de la puissance, nos étendards triomphants par Dieu flottent aux vents de la bonne fortune et du bonheur, et les bénéfices y entretiennent le marché.

« Nous avons tenu à vous prévenir, afin que vous ayez votre part de la joie que nous cause cette marque de bienveillance inépuisable de notre Maître, qu'il soit glorifié et exalté ! Dieu soit loué : c'est à lui qu'appartient la bonté !

« Salut !

« Le 26 chouwâl 1290. »

Le Sultan (Dieu le glorifie !) se rendit ensuite à Dâr Ben El'âmri. Il infligea aux Ouled Yaḥya, fraction des Beni Ḥsén, qui s'étaient révoltés contre leur gouverneur 'Abdelqâder ben Aḥmed Elmaḥroûqi, avaient détruit et pillé sa maison, et s'étaient livrés au brigandage sur les routes, un châtiment qui faillit les réduire à néant. Ils le supplièrent, se jetèrent à ses pieds, manifestèrent leur repentir et leur soumission, et il accepta leurs regrets. Après leur avoir imposé trois gouverneurs, et les avoir taxés de sommes importantes, il partit (Dieu le glorifie !) pour Méknâsét Ezzéïtoûn, le 7 doûlqa'da, et fit dans cette ville une entrée triomphale. Dès son arrivée, il envoya (Dieu le fortifie !) dans les villes la lettre suivante :

« Ensuite :

« Après avoir terminé les affaires de la tribu Yaḥyâouiya, les avoir rétablies sur des bases sérieuses, avec l'aide de Dieu, et y avoir rétabli l'ordre désirable (grâce à Dieu !),

nous avons dirigé notre marche fortunée vers le pays de nos ancêtres généreux (Dieu les sanctifie !) Méknâsét Ezzéïtoûn. A la tête de notre *mḥalla* fortunée et victorieuse que la bonne fortune et le triomphe ont couverte de leur manteau, nous avons rencontré sur notre chemin les habitants de cette contrée du Maġrib, Berbers et autres, aux souches et tribus diverses. Elles nous ont manifesté la plus grande joie de notre venue, et ont témoigné la plus entière soumission à notre personne élevée en Dieu. Nous sommes arrivé à notre capitale fortunée, Méknâsét Ezzéïtoûn ; le jour de notre entrée a été une de ces arrivées bénies, dont le souvenir est inoubliable. Ce jour heureux a même été si plein d'allégresse que pas une fête, pas un *moûsém* ne saurait lui être comparé.

« Rendons grâce à Dieu de ses grands bienfaits et de son immense bonté ! Nous lui demandons par son Prophète (qu'il répande sur lui ses bénédictions et la paix !) de recevoir l'hommage de notre reconnaissance et de celle des Musulmans, et de nous traiter toujours avec bonté et générosité. Ainsi soit-il.

« Salut !

« Le 20 du mois sacré de doûlqa'da 1290. »

Avant d'entrer à Méknès, le Sultan (Dieu le glorifie !) avait visité le tombeau de Moûlay Idrîs l'aîné, où il avait célébré la prière du vendredi.

Le Sultan (Dieu le fortifie) prolongea son séjour à Méknès. Il en profita pour châtier les Beni Mṭîr et leurs confédérés les Mejjâṭ, Beni Mguîld, Aït Yoûsi, etc.

Il dut lutter longtemps contre eux, enleva leurs forteresses et s'avança jusqu'à l'endroit appelé Elḥâjéb, qui était leur camp retranché, leur principal point d'appui. Les troupes victorieuses aux étendards déployés pénétrèrent même beaucoup plus loin, à Foumm Elkhenṭq, où commence le territoire des Beni Mguîld. Elles mirent leurs campements au pillage, firent voler les têtes des

meneurs, et leur enlevèrent un grand nombre de prisonniers, que le Sultan (Dieu le glorifie !) envoya dans les villes pour servir d'exemple.

La répression des Beni Mṭîr eut lieu au milieu du mois de moḥarrem 1291 [1].

Le Sultan demeura à Méknès jusqu'au 1er rabî' Ier. Le lundi 3, il partit (Dieu le fortifie!) pour Fès, et y entra le jeudi 6. A Oued Ennejâ, les chérifs de la ville, les 'oulamâ, les notables, les tirailleurs et même les femmes et les enfants, accompagnés du gouverneur et du qâḍi, vinrent à sa rencontre. Il les reçut avec affabilité et leur témoigna beaucoup de bonté pour calmer leurs appréhensions.

La première chose qu'il fit en arrivant en ville fut de se rendre au mausolée de Moûlay Idrîs (Dieu soit satisfait de lui !) d'y faire sa *ziâra* et d'en recueillir la bénédiction. Les pauvres, les femmes et les enfants se pressèrent autour de lui pour baiser les pans de ses vêtements et s'en essuyer. Il fit immoler des victimes au sanctuaire Idrîsi et à d'autres lieux saints, et fit distribuer aux pauvres et aux malheureux des aumônes qui dépassent tout calcul. Bref, le jour de son entrée dans la ville fut un jour célébré et compté parmi les *mouséms* pleins de bénédictions.

Le Sultan célébra à Fès la fête du *Moûloûd*. Les députations de toutes les contrées arrivèrent auprès de lui, et les notables des tribus des montagnes et de la plaine se réunirent à la porte de son palais. C'était une époque magnifique, la victoire et le triomphe étaient complets, toutes les affaires étaient en bon ordre et le héraut de la joie lançait aux uns et aux autres sa proclamation.

La fête terminée, le Sultan (Dieu le glorifie !) ordonna à son amîn, Aboûl'abbâs Aḥmed ben Moḥammed ben Cheqroûn Elmorrâkchi, d'organiser la perception des taxes, qui étaient payées aux portes et sur les marchés de Fès,

1. Texte arabe, IVe partie, p. 239.

du vivant du sultan Sîdi Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde !) Ces ordres reçurent leur exécution.

Ceci se passait à la fin du mois de rabî' Ier.

Les oumanâ s'installèrent chacun à la place qui leur fut assignée et tout alla bien, les appréhensions du public s'étant calmées. Mais la taxe parut lourde aux tanneurs, qui manifestèrent de la résistance dans le paiement. Ils allèrent trouver le chérif, le fqîh Moûlay 'Abdelmâlék Eḍḍarîr, et lui tinrent ce langage : « C'est vous qui nous avez mis dans cette situation, en nous garantissant d'abord la suppression du *meks*, ce qui nous a fait agir envers Bennîs comme nous avons agi. Maintenant tirez-nous de cette situation, soit par la suppression du *meks*, soit en nous débarrassant de Bennîs avant qu'il ait trouvé une occasion de se venger de nous, car il est maintenant notre ennemi. »

Le fqîh se rendit auprès du Sultan (Dieu le glorifie !) et lui fit part des dispositions des tanneurs de basse condition. Le Sultan (Dieu le fortifie !) tout en se montrant bienveillant, repoussa ces propositions, et le fqîh lui dit alors : « Si rien de ce que j'ai exposé à notre Seigneur ne doit avoir lieu, je n'ai plus qu'à aller habiter Tâfilêlt, car je ne peux plus rester au milieu de ces gens. » Le Sultan accéda à sa demande et lui fournit des muletiers pour le transporter, lui et sa famille. Voyant cela, les tanneurs, inspirés par Satan, attaquèrent les muletiers, qui les repoussèrent. La ville fut en émoi, les marchés s'agitèrent, et une véritable révolution éclata. Prévenu de ce qui se passait, le Sultan (Dieu le fortifie !) convoqua le gouverneur de Fès, Drîs ben 'Abderraḥmân Esserrâj, qui était soupçonné d'avoir provoqué l'affaire Bennîs et ses suites. Obéissant aussitôt, il monta à mule pour se rendre auprès du Sultan, à Fès Eljedîd, mais les tanneurs lui barrèrent le passage et l'empêchèrent de se mettre en route, le menaçant de le tuer s'il allait chez le Sultan. Il ne bougea pas : il craignait pour sa vie et c'est pourquoi il se conduisit ainsi.

Voyant que ces stupides gens persistaient dans leur mauvaise querelle et leur entêtement, malgré la douceur et la mansuétude extrêmes dont il avait fait preuve, notamment en s'appliquant à garder le silence sur l'affaire Bennîs, le Sultan (Dieu le fortifie !) ordonna d'assiéger la ville et de la tenir étroitement bloquée, dans l'espoir d'obtenir un revirement dans la conduite des habitants. Mais ceux-ci s'obstinèrent dans leur rébellion, et, montés sur le minaret de la mosquée El'inâniya et sur ceux des autres mosquées qui dominent Fès Eljedîd, ils se mirent à tirer, et atteignirent même des gens qui étaient à Boûljeloûd. En présence d'un pareil excès d'insolence, le Sultan (Dieu le fortifie !) donna l'ordre de les traiter comme ils le méritaient pour leur crime. Des soldats cernèrent la ville et la bombardèrent dans toutes les directions. Un bataillon parvint à escalader le mur de Fès, du côté de la Tâl'a, et se mit à tuer et à piller.

L'affaire prit aussitôt de grandes proportions, et la tristesse arriva à son comble. Sur ces entrefaites, le Sultan (Dieu le glorifie !) envoya son vizir Aboû 'Abdallâh Eṣṣeffâr pour adresser des avertissements aux gens de la ville et leur proposer l'*amân*, à condition qu'ils manifesteraient leurs regrets et rentreraient dans l'obéissance. Ils acceptèrent cette proposition, cédèrent, et le feu de la révolte fut éteint, en même temps qu'il était coupé court aux représailles. Le Sultan se hâta d'adresser une proclamation aux populations, fit preuve de clémence, et justifia sa conduite sur la provocation des gens de Fès, car le plus coupable est celui qui commence. D'ailleurs, dès qu'ils cédèrent, il leva le siège par compassion pour eux. Cet événement eut lieu le mardi 4 rabî' II.

Voici le texte de la lettre du Sultan (Dieu le glorifie !).

« Ensuite :

« Nous vous avions fait part de l'accueil joyeux et enthousiaste que nous avions reçu des gens de Fès, et de

l'empressement qu'ils avaient témoigné en toutes choses. Depuis, nous les avons mis à l'épreuve, nous avons surveillé leurs agissements, et nous avons constaté que leurs actes concordaient avec leurs paroles. Nous avons alors donné l'ordre de rétablir les *moustafâds* dans leurs conditions habituelles, comme nous l'avons fait à Méknès et dans toutes les autres villes. Ils ont obéi et se sont empressés de les payer. Nous avons nommé, entre autres amîns chargés de la perception, l'amîn Ben Cheqroûn Elmorrâkchi. Nous avons tenu à ne pas inquiéter les tanneurs, auteurs de l'affaire Bennîs, qui cependant étaient pleins d'angoisse et craignaient d'être poursuivis pour leurs actes. Ils nous ont demandé de les débarrasser de Bennîs et de l'éloigner. Ils étaient encore obéissants et manifestaient la soumission habituelle. Mais comme nous n'avons pas accédé à leur demande, leurs craintes n'ont fait qu'augmenter, et ils se sont livrés à des excès qui ont témoigné de leur trouble et de leur désarroi. Nous nous sommes mis alors en devoir, avec l'aide et la puissance de Dieu, de les châtier, mais nous avons usé de toute la longanimité possible avant de fondre sur eux, et nous nous sommes abstenus de précipiter leur châtiment par respect pour le caractère sacré de notre seigneur et maître le brillant Idrîs, et par égard pour tous les hommes de Dieu vivants ou morts. Nous ne leur avons ménagé ni les exhortations ni les avertissements, voulant avoir contre eux une arme basée sur la Loi divine et sur la Coutume. Mais ils ont commencé eux-mêmes les hostilités, ont profané le caractère sacré qui les protégeait. Nous leur avons répondu par des hostilités, celui qui commence est le plus coupable. En moins d'un clin d'œil Dieu fit apparaître son appui. Des maisons et des minarets ont été démolis, des fondaqs et des ateliers d'où ils tiraient et qui leur servaient de remparts ont été jetés à terre, des boutiques et des maisons ont été dévalisées, les soldats ont

dépouillé les uns, fait prisonniers les autres, et le châtiment de la vie future et de celle de ce monde commença pour eux. Mais dès que la force victorieuse de Dieu eut triomphé, et que la victoire fut décidée, nous avons fait proclamer le pardon, et fait cesser le meurtre et l'emprisonnement, par égard et par compassion pour eux, et pour voir quelle serait leur attitude, et si leur pénible aveuglement cesserait. Au *'aṣar* de ce même jour, les *'oulamâ*, les *chorfa*, les notables et les experts sont venus intercéder pour que nous leur pardonnions, à condition qu'ils paieraient les droits, exécuteraient les conventions, et que les charges et impositions dont ils étaient grevés du vivant de Notre Maître sanctifié ne seraient pas augmentées. Nous nous sommes laissé fléchir à ces conditions, et nous avons accédé à leur demande, moyennant l'observation des règlements prescrits.

« Nous vous faisons part de ce qui précède pour que vous vous réjouissiez de la victoire de Dieu et afin que vous connaissiez la réalité des faits. De cette façon vous ne prêterez pas l'oreille aux nouvelles trompeuses, et vous repousserez les propos des agitateurs qui ne rendent aucun culte à Dieu et qui ne cherchent qu'à jeter le trouble dans les croyances et parmi les croyants.

« Salut.

« Le 4 rabî' II de l'année 1291. »

Après cela, le Sultan (Dieu le glorifie !) fit emprisonner le gouverneur de Fès, Drîs Esserrâj, son fils, et deux autres chefs de la révolte. Il les exila à Morrâkch et nomma gouverneur de Fès un de ses qâïds, le qâïd Eldjilâni ben Ḥammo Elbokhâri. L'ordre fut ainsi rétabli.

Parmi les poésies composées sur cet événement, est celle de notre ami le *fqîh*, le lettré délicat Abou 'Abdallâh Moḥammed ben Nâṣer Ḥarakât Esslâoui (Dieu le conserve !).

Après cela, le Sultan (Dieu le glorifie !) se mit à former

l'infanterie, en développant le recrutement qui existait du temps de son père. Il imposa 500 hommes à Fès, 600 aux Deux-Rives et 200 à chacun des ports. Il ne prit pas un seul homme à Morrâkch ni dans l'*amâla* de cette ville. La population, malgré son mécontentement, fournit tous les hommes qu'elle put donner, et le Sultan s'occupa lui-même de les passer en revue et de les organiser.

Pendant son séjour à Fès, un hérétique fit son apparition dans l'*amâla* d'Oujda. Il s'appelait Boû 'Azza Elhabri (ce nom est l'ethnique de Habra, branche des Souéïd, qui fait partie du groupe hilâlien des Beni Mâlek ben Zoġba). Cet homme, à ce que l'on raconte, traçait des lignes sur le sable et se livrait à la sorcellerie. Des fripons sans travail se firent ses disciples et se réunirent autour de lui. Il s'approcha des frontières du pays et on parla beaucoup de lui. Le Sultan, qui était déjà résolu à se rendre dans cette région qu'il voulait pacifier en faisant disparaître les promoteurs de révolte, accéléra ses préparatifs, fit faire de nouvelles tentes, habilla les troupes d'infanterie et de cavalerie, aussi bien les anciens soldats que les recrues, et après les avoir passées toutes en revue, il quitta Fès le 15 rejéb 1291. Dans la seconde nuit qui suivit son départ, il était campé chez les Aït Cheġroussen, quand Boû 'Azza Elhabri, accompagné de Sa'îd ben Aḥmed Echcheġroussni, chérîf Idrîsi, dit-on, vint attaquer la *mḥalla*. Après un moment de trouble, les hommes se reprirent, chacun se mit à son poste, on braqua les canons et tout l'appareil de guerre sur l'ennemi qui fut mis en déroute, et dont il ne fut plus question. Plusieurs partisans d'Elhabri furent arrêtés et quelques têtes furent coupées.

Le Sultan (Dieu le glorifie !), à la tête de ses troupes composées du *guéïch* fortuné toujours victorieux, de l'infanterie régulière et des combattants des tribus du Maġrib, arabes et berbères, marcha sur les Beni Sâddén et les Aït Cheġroussen, les punit et répandit parmi eux le meurtre et le

pillage. L'armée dévasta leurs cultures et bouleversa leurs terrains et leurs maisons, et ils durent se réfugier chez les Beni Ouarâïn. Le Sultan (Dieu le fortifie !) ordonna de livrer combat à ces trois tribus à la fois. Bientôt les Beni Ouarâïn vinrent auprès du Sultan pour se disculper et lui déclarer qu'ils ne faisaient pas cause commune avec les autres. Il accepta leurs excuses et leur donna un gouverneur choisi parmi leurs notables.

Les Beni Sâddén et les Aït Chegroussen vinrent à leur tour humblement demander pardon au Sultan, qui leur pardonna et les frappa d'une contribution de 100.000 *mitsqâls* et de 400 chevaux. Ils se soumirent à cette obligation, et lorsqu'ils l'eurent entièrement remplie, le Sultan (Dieu le glorifie !) continua sa route sur Tâza dans les premiers jours de cha'bân.

Le Sultan fit son entrée dans cette ville, peu de jours après. Dès son arrivée, les tribus de la région envoyèrent leurs députations, qui déclarèrent leur obéissance, se rangèrent dans la partie de la communauté musulmane et se montrèrent prêtes à servir, autant que cela était en leur pouvoir. Puis arrivèrent les 'Arab Elaḥlâf et leurs voisins, amenant avec eux leurs grandes litières portées sur des chameaux, couvertes de toutes sortes de bijoux et des ornements propres à ces tribus, et qu'ils revêtent dans les grandes occasions. Le Sultan (Dieu le glorifie !) les reçut tous avec la bienveillance et les bons procédés nécessaires, à l'exception de trois fractions des Ġiyâtsâ voisins de Tâza, les Beni Boû Guéïtoûn, les gens d'Echcheqqa et ceux d'Eddoûla, qui attaquaient constamment les habitants de Tâza et les dévalisaient. Le Sultan (Dieu le fortifie !) obligea ces derniers à payer leurs contributions arriérées, qu'ils versèrent sur-le-champ, puis il les frappa d'une amende supplémentaire de 30.000 douros, au profit du Trésor, qu'ils payèrent sans résistance. Quant aux autres fractions des Ġiyâtsâ, elles ne versèrent que leurs *zekâts*

et leurs *'achours*, et se montrèrent pleines de soumission et de bonne volonté.

Durant ces journées-là, Elhabri fut amené prisonnier au Sultan. Lorsque le Sultan lui avait donné la chasse et poursuivi ses partisans, il avait pris la route du Ṣaḥâra. Repoussé de pays en pays, chassé de ravins en précipices, il avait fini, poussé par un destin vengeur, par arriver chez les Beni Klâl, à quatre étapes de Tâza. Les gens de cette tribu l'avaient fait prisonnier et l'amenaient captif au Sultan, entre les mains de qui ils le remirent, ligoté et à bout de forces. Elhabri eut une attitude repentante, humble et soumise. Le Sultan (Dieu le glorifie !) ne voulut pas verser son sang, et le fit promener sur un chameau dans toute la *mḥalla*. Il l'envoya ensuite à Fès, où il fut de nouveau promené dans tous les marchés de la ville, puis mis en prison.

Après cela, le Sultan (Dieu le glorifie !) poursuivit sa route. Il arriva à Qaṣbat Selouân, sur les confins du Maġrib, dans la direction du Cherg. Les tribus de cette région lui apportèrent leurs présents et la *moûna*, et lui témoignèrent beaucoup de joie et d'allégresse. Une personne qui se trouvait là lui a raconté que les populations, voulant recueillir sa bénédiction, se pressaient en foule autour de lui pour baiser sa main, son étrier, et poser sur leurs yeux les pans de ses vêtements.

Dans les premiers jours de ramaḍân, dans la nuit du 5 au 6, ou celle du 6 au 7, il y eut une pluie d'étoiles qui se produisit dans une confusion et un désordre effrayants. Les unes suivaient la direction de l'est, les autres celles de l'ouest, d'autres enfin affectaient une forme toute particulière. C'était tout à fait le spectacle décrit par Ela'ma dans ce vers :

« On eût dit que des tourbillons de poussière volaient sur nos têtes et que notre pays était la nuit dont les étoiles nous caressaient. »

Cette révolution sidérale dura jusqu'à l'aube.

Le Sultan (Dieu le glorifie !) demeura dans cette région jusqu'à la fête de la rupture du jeûne, qu'il célébra là avec un éclat tout particulier. Les Beni Yznâsén y assistèrent, sous la conduite de leur chef Elḥâddj Moḥammed ben Elbachîr ben Mes'oûd, qui offrit au Sultan de nombreux présents et en reçut le commandement de toutes les tribus du pays, y compris les Beni Yznâsén.

Le Sultan (Dieu le glorifie !) se remit en route pour rentrer à Fès. Surpris par la mauvaise saison dans ces montagnes et ces plaines, où le froid vif et la rareté des vivres firent périr un grand nombre de soldats, et où tout le monde eut beaucoup à souffrir, il fit preuve (Dieu le secoure !) d'une sollicitude et d'un dévouement dont le bruit se répandit au loin et dont on parla partout. Sa marche était celle des humbles : il s'occupait des malades pour les faire soigner, veillait à l'ensevelissement des morts, faisait porter ceux qui ne pouvaient plus marcher, et fournissait de l'aide à tous ceux dont la charge ou la bête tombaient. Il en fut ainsi jusqu'à son arrivée à Fès, où il arriva assez à temps pour y célébrer la fête des Sacrifices.

Il donna alors tous ses soins à l'infanterie, dont il tint à s'occuper lui-même. Il passa ces troupes en revue, inspecta les listes de leur *moûna* et de leur solde, et se rendit ainsi compte que les administrateurs avaient exagéré les dépenses d'une manière fictive. Il infligea plusieurs punitions et ordonna des destitutions. Ensuite il fit emprisonner le chef des troupes du Soûs, Elḥâddj Menno Elḥâḥi. Cet homme était brave et courageux, mais son orgueil et les libertés qu'il prenait avec le gouvernement et ses chefs le rendaient si intolérable qu'il fallait le punir. Il fut bâtonné et mis en prison ; son argent et ses biens furent confisqués. Il est encore en prison en ce moment. Plus tard il fut mis en liberté et alla habiter Morrâkch en 1305.

Ce fut à cette époque que le Sultan (Dieu le fortifie !) entreprit la construction de son palais, élevé en Dieu, qui surpasse les monuments élevés par Elmou'tamid et les coupoles d'Ezzohra. L'emplacement qu'il choisit fut une partie du parc d'Amîna, à l'intérieur de Fès Eljedîd, où il fit arracher les arbres. Il fit bâtir d'abord un magnifique pavillon, d'une beauté surprenante et d'un vif éclat, sur le modèle, dit-on, des pavillons élevés par Elmo'tamid à Séville. A côté, il fit construire le grand palais, qui est, à ce qu'on assure, une des merveilles du monde. Ses proportions, sa décoration, ses sculptures étonnantes, ses marbres superbes, ses revêtements de *zoulléïj* plus beaux que des parterres de fleurs, les tapis de l'Inde et les porcelaines multicolores qu'il renferme, font que, suivant ce que m'a assuré quelqu'un qui l'a vu, pas une dynastie du Maġrib n'a élevé un pareil palais. Les portes vinrent du pays des chrétiens : chacune d'elles coûta, dit-on, 15.000 douros. Les clous sont en argent doré et le bois qui a servi à les fabriquer est de la meilleure espèce qu'on puisse trouver et n'a pas de prix. L'imagination est troublée, les yeux sont éblouis par les dallages en marbre et les sculptures qui s'y trouvent. Les autres portes sont en cristal doré et élégamment gravé. Il fit venir, pour meubler ce palais, des marchandises européennes pour des milliers de douros : on y voit des tapis et des *ḥâïṭis* brodés, dont on ne peut connaître le prix, ni la source, ni l'origine. Enfin il s'y trouve quantités de salons superbes, de chambres admirables, agréables par leur forme et surprenantes par leur style et leur dallage.

Pendant qu'il était à Fès, le Sultan (Dieu le fortifie !) ayant été avisé de divers actes d'indépendance commis par Ould Elbachîr ben Mes'oûd, décida d'envoyer un gouverneur pour lever des impôts en son nom dans cette région. Il donna à son frère Moulay 'Ali le commandement d'une armée, lui adjoignit le qâïd Aboû Zéïd 'Abderraḥmân ben

Echchlîḥ Ezzeràri avec le rang de vizir pour lui servir d'auxiliaire, et les fit partir pour la direction d'Oujda. Ben Echchlîḥ était alors gouverneur de l'*'amâlal* de Tâza, et les gens d'Oujda et des environs, qui n'aimaient pas avoir pour gouverneur Ould Elbachîr, le désiraient parce qu'il était renommé et influent dans cette contrée. Peut-être même les 'Arabs Angâd se mirent-ils en correspondance avec lui. Quand cela parvint aux oreilles de Ould Elbachîr, il n'en fallut pas davantage pour augmenter l'inimitié entre lui et Ben Echchlîḥ, et immédiatement le Sultan (Dieu le fortifie !) envoya Ben Echchlîḥ à Oujda comme gouverneur de la ville et des environs, avec mission de percevoir les impôts de la région et de surveiller l'état et les affaires du pays. C'est alors que Ould Elbachîr, sachant qu'il ne pourrait pas vivre en bonne intelligence avec lui, se mit en révolte et résolut de le chasser du pays et de le renvoyer à l'endroit d'où il était venu. Ould Elbachîr était jusqu'alors soumis au Sultan, mais les circonstances que nous avons rapportées avaient déterminé chez lui ces mauvaises dispositions. Quand Ben Echchlîḥ fut proche de son territoire, il marcha sur lui avec ses cavaliers et ses hommes à pied, et dès sa rencontre avec l'avant-garde de l'armée, la lutte s'engagea, et un grand désordre s'en suivit. Ould Elbachîr ne voulait pas s'attaquer au frère du Sultan, ni à son armée : il se proposait au contraire de le servir et ne désirait pas autre chose que repousser son ennemi. Mais son plan ne put se réaliser. D'ailleurs son plan était une faute. On ne peut pas donner le nom de soumission à une pareille attitude. L'armée fut battue, et les Beni Yznâsén ainsi que les 'Arabs s'attaquèrent à la *mḥalla* et la pillèrent. 'Abderraḥmân ben Echchlîḥ s'en retourna auprès du Sultan (Dieu le glorifié !) qui était à Fès, et lui fit part de ce qui s'était passé. Peu après, Ould Elbachîr écrivit au Sultan pour se justifier de la façon dont Ben Echchlîḥ et sa *mḥalla*

avaient été traités, disant qu'il lui était toujours soumis et que ses dispositions n'avaient pas varié, que le pillage de la *mḥalla* était le fait de quelques mauvais sujets qui avaient agi sans autorisation, qu'il n'approuvait pas ces actes, et qu'il était disposé à payer largement tout ce que cette *mḥalla* avait perdu. Mais le Sultan (Dieu le glorifie !) laissa cette affaire en suspens, se réservant de la régler plus tard.

Il venait en effet de recevoir de mauvaises nouvelles au sujet de Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elgountâfi, chef du Djebel Tînmellel. Ce personnage était à l'origine un des chéïkhs de sa tribu, qui était commandée par le qâïd du *guéïch* de Ehl Soûs, Aboû Isḥâq Brâhîm ben Sa'îd Eljerâoui. Elgountâfi était plus circonspect qu'un corbeau et plus difficile à surprendre qu'un vautour. Il s'était construit une forteresse sur le sommet du Djebel Tînmellel, où avait commencé l'apparition du Mehdi des Almohades, et s'y tenait fortifié. Il payait, d'ailleurs, sans la moindre résistance, au qâïd Eljerâoui, tout ce que celui-ci ordonnait de verser, mais ne consentait jamais à descendre vers lui. Ce qâïd étant venu à mourir, le Sultan donna le commandement du *guéïch* Soûsi et de tout ce qui rentrait dans ses attributions à son esclave le qâïd Aḥmed ben Mâlék. Celui-ci, s'étant montré plus exigeant envers Elgountâfi, et ayant pris vis-à-vis de lui une attitude différente de celle de son prédécesseur, Elgountâfi lui tint tête et fit savoir publiquement qu'il était soumis au Sultan, que respectant le serment d'obéissance qu'il lui avait prêté, il y resterait fidèle jusqu'à la mort et jusqu'à sa résurrection, mais qu'il ne reconnaîtrait pas l'autorité de Aḥmed ben Mâlék, quand bien même on le jetterait dans les flammes. Aḥmed ben Mâlék écrivit alors au Sultan, qui était à Fès, et lui fit savoir qu'Elgountâfi avait secoué le joug de l'obéissance et s'était mis en dehors de la communauté. Des agitateurs répandirent le bruit qu'il voulait se

rendre indépendant, comme l'avaient été les habitants de cette montagne pendant sept cents ans. Il se peut qu'il eût lui-même ces intentions. Ibn Khaldoûn raconte que de son temps les gens de cette montagne vivaient dans cette condition. Aḥmed ben Mâlék demanda en même temps au Sultan l'autorisation de diriger une expédition contre ce Gountâfi. Sur l'ordre du Sultan, il envoya contre lui un escadron du *guéïch* qui fut taillé en pièces. Les propos et les racontars des agitateurs ne firent qu'augmenter. Une seconde colonne, plus considérable que la première, fut ensuite envoyée par Ben Mâlék. Elgountâfi la défit aussi, et s'empara d'un certain nombre des gens qui la composaient. Il rendit la liberté aux réguliers du Sultan pour témoigner de son obéissance, mais il trancha la tête à tous ceux qui appartenaient aux tribus de son voisinage : ils étaient très nombreux. Cette affaire du Gountâfi faisait déjà scandale dans le Ḥoûz et peu s'en fallait qu'elle n'y provoquât des désordres. Elgountâfi envoya son fils auprès du Sultan à Fès, et lui écrivit pour lui exposer son affaire, lui disant qu'il était opprimé par Aḥmed ben Mâlék, que c'était dans l'état de légitime défense qu'il s'était ainsi comporté avec la colonne ; mais qu'il n'avait pas tué un seul régulier. Il multiplia les excuses, les intercessions, les objurgations et les immolations, si bien que le Sultan (Dieu le glorifie !) différa sa décision.

Moûlay Elḥasan quitta Fès le 15 ramaḍân 1292 et arriva à Ribâṭ Elfeth, la veille de la fête de la rupture du jeûne, dans la nuit[1].

Un fait curieux se produisit à ce moment-là. Une troupe de douze individus, dont le témoignage devait servir à établir un acte de notoriété, arrivèrent chez le qâḍi Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Brâhîm (Dieu lui fasse miséricorde !) dans la nuit du 28 au 29 ramaḍân, et lui

1. Texte arabe, IVe partie, p. 245.

déclarèrent qu'ils avaient vu le premier quartier de la lune de chouwâl après le coucher du soleil et cela d'une façon sûre, et qu'ils n'avaient à ce sujet ni doute, ni hésitation. Le qâḍi écouta leur témoignage, le consigna par écrit et écrivit au Sultan qui se trouvait à Qarmîm. Dans la nuit même, le Sultan se mit en route et arriva à son palais. Le lendemain matin, il commença la fête ainsi que les habitants des Deux-Rives et des environs, et bon nombre de gens du reste du Maġrib venus pour la célébrer avec le Sultan. Mais au ḍhor, les astronomes du gouvernement constatèrent que la fête ne pouvait certainement pas avoir lieu ce jour-là qui était le 29 du mois de ramaḍân et en parlèrent. On en fit grand bruit, et la majorité de la population resta cependant dans le doute. Au coucher du soleil, on surveilla l'apparition du croissant, car le ciel était très clair, sans le moindre nuage, mais on ne vit absolument rien. Le Sultan (Dieu le glorifie !) fit aussitôt crier que l'on devait jeûner le lendemain, parce que ramaḍân n'était pas fini. On jeûna donc le lendemain. Le croissant apparut comme d'habitude, et on put constater le mensonge des témoins, qui furent mis en prison, puis remis en liberté au bout de peu de temps.

La fête célébrée, le Sultan se mit en route pour Morrâkch. Arrivé à Zâouyat Ben Sâsi, entre le territoire des Rḥâmna et des Zemrân, il établit là son camp pour châtier les Rḥâmna qui avaient commis des actes de rébellion. Il leur imposa des sommes d'argent qui « chargèrent leurs dos », et les obligea à lui fournir un nombre de soldats et de chevaux qu'ils eurent beaucoup de peine à réunir. Il ne consentit à lever le camp que lorsqu'ils se furent acquités de toutes ces obligations. Il fallut encore pour cela que les chérîfs et les descendants des marabouts de Morrâkch vinssent intervenir auprès de lui en leur faveur et le presser de se rendre à son palais. Cédant à leurs intercessions, le Sultan (Dieu le fortifie !) quitta, le dernier

jour de doûlqa'da, le territoire des Rḥâmna où il avait fait un séjour de seize jours. Son entrée à Morrâkch fut une journée mémorable.

Le 4 doûlḥeddja suivant, eut lieu l'arrestation de 280 notables des Oulâd Bessebâ'. Cette tribu du Ḥoûz s'était livrée à une de ces révoltes qui lui sont habituelles : ses méfaits avaient été considérables et s'étaient étendus très loin. Insurgés contre leur gouverneur Si 'Abdallâh ben Bel'aïd, les Oulâd Bessebâ' avaient attaqué le qâïd Aboû Ḥafṣ 'Omar Elmtoûggui. La guerre avait éclaté entre eux et les partisans de leur gouverneur Ben Bel'aïd qui s'était enfui à Fès auprès du Sultan. Celui-ci (Dieu le glorifie !) leur « rendit les rênes » et leur donna comme gouverneur le qâïd Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Zerouâl Erraḥmâni : c'était une feinte de sa part, pour les faire rentrer dans le calme et leur donner confiance. Arrivé à Morrâkch, il imposa aux tribus du Ḥoûz la fourniture de contingents : celui des Oulâd Bessebâ', qui était de 300 cavaliers, se rendit à la ville avec ses chevaux et ses armes. Le Sultan (Dieu le fortifie !) avait déjà commencé à passer en revue les contingents des tribus à l'intérieur du Mechonan de Boûlkheṣîṣât. Quand ce fut le tour des Oulâd Bessebâ', les portes furent fermées, on les arrêta, on leur enleva leurs armes et on les conduisit en prison : ils étaient 280, comme nous l'avons dit. Après cela, le Sultan (Dieu le glorifie !) envoya dans leurs *douars* un peloton du *guéïch*, commandé par le qâïd El'arbi Erraḥmâni, qui y reste campé pour leur faire verser une amende de 60.000 douros, qu'ils payèrent immédiatement en vendant à vil prix leur bétail. Le Sultan manda alors leur gouverneur 'Abdallâh ben Bel'aïd, qui était encore à Fès et, dès son arrivée, le rétablit comme gouverneur de cette tribu, qui rentra dans le calme et l'obéissance.

Jusqu'aux derniers jours de ṣafar de l'année 1293, le Sul-

tan travailla activement à réunir et à armer l'infanterie[1].

A cette époque-là, Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elgountâfi, chef de la montagne, se rendit auprès de lui, couvert de la protection du marabout Aboû 'Ali Elḥasan ben Tîmkîlécht. Il le reçut, lui pardonna, lui donna l'hospitalité ainsi qu'à ses compagnons, et le nomma gouverneur de ses contribules, si bien qu'il s'en retourna plein de joie.

Le Sultan (Dieu le fortifie !) célébra ensuite la fête du Moûloûd glorieux, avec tout l'éclat que lui donnaient ses ancêtres généreux (Dieu sanctifie leurs âmes! et place dans les hauteurs célestes leur naissance et leur trépas !). Les oreilles furent ornées des éloges du Prophète dans la nuit bénie à la mosquée spécialement affectée à cette cérémonie et l'on récita les poèmes des lettrés de l'époque. Après la fête, le Sultan (Dieu le secoure !) distribua des costumes au guéïch, à l'infanterie, aux secrétaires et même aux *amîns* et aux *ṭolba*.

Le 1er rabî' II, il quitta Morrâkch pour se rendre dans le Nord. Il visita d'abord le mausolée des Beni Anigâr au *Ribât* de Tîṭ, puis passa par Eljedîda. Là, il examina la situation de ce port, s'occupa des *bordjs* et des murs, et fit un tir au canon ; son tir fut excellent et atteignit le but. Tous les négociants de la ville, musulmans, chrétiens et juifs, lui offrirent un présent, qu'il accepta, et en échange duquel il leur donna des cadeaux. Avant son départ de Morrâkch, il avait écrit (Dieu le glorifie !) au gouverneur de la ville d'Anfa, le qâïd illustre et dévoué Aboû 'Abdallâh Elḥâddj Moḥammed ben Drîs ben Ḥoummân Eljerrâri, de se rendre à Eljedîda et d'y attendre ses ordres. Ce qâïd avait suivi ses instructions. Reçu par le Sultan, lors de son arrivée à Eljedîda, il lui demanda de lui renouveler le *ḍahîr* de respect et d'égards, que son père et lui avaient obtenu du glorieux sultan Moûlay 'Abderraḥmân

1. Texte arabe, IVe partie, p. 246.

et de son fils le sultan Sîdi Moḥammed, Dieu leur fasse miséricorde ! Le Sultan accéda à sa demande et lui écrivit un *ḍahîr*, dont voici le texte :

« Louange à Dieu seul !

« Dieu prie pour Notre Seigneur et Maître Moḥammed et sur sa famille !

« Notre présente lettre (Dieu l'exalte et glorifie l'ordre qu'elle contient, et la compte, pliée ou dépliée, au nombre des bonnes œuvres !) doit rester entre les mains de son bénéficiaire, notre digne serviteur le *ṭâleb* Moḥammed ben Drîs Eljerrâri, pour faire connaître que, grâce à la puissance et la force de Dieu, nous lui avons concédé le rang dont il a joui, lui et son père, auprès de nos ancêtres généreux, que nous jetons sur lui, sur ses enfants et ses frères, un regard de considération et de respect, qu'ils ne verront que du bien de la part de notre personne élevée en Dieu, parce qu'ils sont nos serviteurs et appartiennent à une famille aimante et dévouée, que nous ne les abandonnerons, ni ne les oublierons et que nous ne leur ferons pas perdre le fruit de leurs services passés, et que nous ne leur enlèverons rien de la considération dont ils jouissent, avec l'aide et la puissance de Dieu.

« Salut.

« Notre ordre glorifié en Dieu à ce sujet a été édicté le 9 rabî' II de l'année 1293. »

Ayant terminé ce qu'il avait à faire à Eljedîda, le Sultan (Dieu le glorifie !) partit pour Azemmoûr. La population de cette ville le reçut avec joie et allégresse. Ému de cet accueil, il se montra plein d'amabilité, fit des vœux pour elle et visita le mausolée du chéïkh Boû Cha'îb et celui de Aboû 'Abdallâh Moḥammed Oua'doûd (Dieu soit satisfait d'eux !) devant lesquels il immola des victimes. Il fit le tour des murs de la ville et des *bordjs*, et ordonna de consolider l'un d'eux, celui qui fait face au port.

Un ou deux jours après, il quitta Azemmoûr et s'arrêta

dans la ville d'Anfa, où il entra le 23 rabî' II. Il retira le gouvernement de cette ville au qâïd Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs Eljerrâri et nomma à sa place Elḥâddj 'Abdallâh ben Qâsém Ḥassâr Esslâoui. Il écrivit ensuite à Aboû 'Abdallâh Eljerrâri, pour lui annoncer qu'il était nommé gouverneur d'Eljedîda et de son *'amalat*. Voici le texte de la lettre qu'il lui adressa :

« A Notre digne serviteur, le *ṭâleb* Moḥammed ben Drîs Eljerrâri, Dieu vous protège !

« Le salut soit sur nous, ainsi que la miséricorde et les bénédictions du Très-Haut !

« Ensuite :

« Nous vous avons retiré le gouvernement d'Eddâr Elbaïḍâ pour vous donner celui d'Eljedîda. Ce n'est pas une destitution motivée par votre conduite ou par une négligence dans vos fonctions, mais une décision motivée par des considérations d'intérêt général, pour mettre au premier rang les affaires les plus importantes. Vous êtes des nôtres et vous nous appartenez. Votre famille est une famille de serviteurs, nous ne vous abandonnerons, ni ne vous négligerons, ni ne vous amoindrirons en quoi que ce soit.

« Salut.

« Le 23 rabî' II de l'année 1293. »

Le gouverneur est un des gouverneurs les plus en vue, les plus intelligents, les plus habiles et les plus dévoués du Sultan (Dieu le secoure !). Les trois souverains, Moûlay 'Abderraḥmân, son fils Sîdi Moḥammed et son petit-fils Moûlay Elḥasan (Dieu soit satisfait d'eux !), lui ont confié successivement les fonctions de 'âmél, qu'il a toujours exercées, jusqu'à ce jour, avec compétence et dévouement et à la satisfaction de tous. Dieu nous conserve, ainsi que lui et tous les Musulmans ! Ainsi soit-il !

Arrivé à Eddâr Elbaïḍâ, le Sultan (Dieu le glorifie !) inspecta les *bordjs* de la ville et ordonna aux artilleurs de placer sur la mer des cibles, appelées *qrîbiyyât*, sur lesquelles

ils devaient tirer en sa présence. Il est possible qu'il tira aussi lui-même. Le tir terminé, il passa par Bâb Elmarsâ, et visita le lieu où sont débarquées les marchandises des négociants. Il en fit un examen attentif, comme il l'avait fait à Eljedîda, et promit d'améliorer le môle au bord de la mer, dont l'état rendait particulièrement fatigant pour les marins l'embarquement et le débarquement des marchandises. Il passa deux jours à Eddâr Elbaïḍâ : sa Mḥalla était installée à l'extérieur de la ville. Les négociants chrétiens, juifs et musulmans lui offrirent un cadeau. Les chrétiens donnèrent des signes d'allégresse, ils pavoisèrent leurs maisons de drapeaux et tirèrent des feux d'artifices qu'ils lancèrent dans les airs. Le Sultan (Dieu le glorifie !) se montra très bienveillant pour eux et donna à certains d'entre eux des chevaux en retour de leur présent. Ces cadeaux les remplirent de joie : ils informèrent les gens de leurs gouvernements, et racontèrent tout cela dans leurs journaux et leurs correspondances.

Durant cette période, le Sultan (Dieu le glorifie !) envoya son serviteur distingué Aboû 'Abdallâh Elḥâddj Moḥammed ben Elḥâddj Eṭṭâhar Ezzebdi Errebâṭi, en qualité d'ambassadeur, auprès des gouvernements d'Europe, comme la France, l'Angleterre, l'Italie et la Belgique.

Il le chargea de porter de précieux cadeaux, et lui remit des sommes importantes qu'il dépensa durant son voyage. Cet ambassadeur fut accompagné du digne *amîn* Sî Bennâṣar ben Sî Elḥâddj Aḥmed Ġannâm Errebâṭi, en qualité d'*amîn* et de trésorier, et de notre ami le fqîh délicat, l'astronome et le calculateur de l'époque, le *chérîf* Aboûl'alâ Drîs ben Moḥammed Elja'îdi Esslâoui, en qualité de secrétaire. Ils se rendirent donc auprès de ces gouvernements et remplirent leur mission dans les conditions les plus satisfaisantes. Ils revinrent fort contents dans les derniers jours de cha'bân.

Notre ami Aboûl'alâ a écrit sur ce voyage une riḥla magnifique, intitulée : *Toḥfat el aḥbâr biǵarâïb el-akhbâr*, où se trouvent toutes les choses curieuses et remarquables qu'il a vues, et où sont décrites les industries européennes et leurs machines étonnantes. A son retour, lorsqu'il se rendit auprès du Sultan (Dieu le fortifie !), il composa en son honneur une *qaṣîda* excellente.

Après cela, le Sultan (Dieu le glorifie !) partit de Casablanca. Il avait à sa suite une armée nombreuse, composée du *ǵuéïch*, du *'askar* et d'un grand nombre de gens du Ḥoûz, de Doukkâla et de la Tâmesna. Après avoir razzié les Ziyâïda, qui habitaient la Tâmesna, il se rendit à Ribâṭ Elfeṭḥ, où il entra le 1er djoûmâda Ier. Il y demeura environ sept jours, puis se rendit à Salé. Il visita les sanctuaires de la ville, fit, à la grande mosquée, la prière du *ḍhor*, dans laquelle notre ami le fqîh très docte et remarquable, Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Elhâchmi ben Khaḍra, lui servit d'*imâm*. Il entra ensuite dans la bibliothèque de la mosquée, où sont contenus les livres de science, et les examina. Ce jour-là, notre professeur le *fqîh* très docte, le qâḍi Sîdi Boû Bkeur ben Moḥammed 'Aououâd, qui se trouvait avec lui, demanda au Sultan (Dieu le fortifie !) d'acheter de nouveaux livres pour la bibliothèque. Le Sultan lui permit d'en acheter pour une somme de cent douros : ces livres se trouvent aujourd'hui dans la bibliothèque. Il fit (Dieu le fortifie !) aux *'oulamâ* et aux *Moujâhîds* des Deux-Rives les cadeaux d'usage.

J'avais composé alors sur un certain sujet une qaṣîda, qu'à l'occasion de l'arrivée du Sultan (Dieu le fortifie !) j'adaptai à cette circonstance en faisant son éloge.

Après moi, le poète de l'époque, le fqîh, le lettré délicat Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Nâṣer Barakât, lut une poésie avec la même rime, mais sur un mètre différent, qui est une de ses poésies composée pour la fête du Moûloûd.

Le Sultan (Dieu le glorifie !) quitta Ribâṭ Elfetḥ le 10 djoûmâda 1er 1293, pour se rendre à Méknès. Il passa par le territoire des Zemmoûr Echchleuḥ, qui se rendirent humblement et modestement auprès de lui, et cherchèrent à gagner sa bienveillance par leurs présents et leur *moûna*. Ils consentirent à payer le tribut et à fournir les contingents qu'il leur imposa. Le 18, il entra (Dieu le glorifie !) à Méknès, où il demeura quelques jours, puis se mit en route pour Fès. Après un très court séjour dans cette ville pour attendre la concentration des troupes, il en sortit le 15 djoûmâda II pour se rendre dans le pays d'Oujda et des Beni Yznâsén où se trouvait le chef de cette tribu, Elḥâddj Moḥammed ben Elbachîr ben Més'oûd. Il passa par Tâza, et laissant devant lui, au sud-est, la chaîne rocheuse appelée Drâ' Elloûz, il établit ses positions de combat contre la tribu de Ġayyâtsa. Il leur imposa la *moûna*, qu'il fixa, dit-on, à 200 *ṣaḥfa* de blé et d'orge. Ils ne consentirent à lui en livrer qu'une faible quantité, en déclarant que jamais ils n'avaient fourni davantage aux souverains précédents. Cette tribu n'avait pas été inquiétée depuis fort longtemps. Fortifiée dans ses montagnes et ses vallées inaccessibles, elle en profitait pour infliger toutes sortes de mauvais traitements aux habitants de Tâza. Le Sultan (Dieu le glorifie !) décida donc de la combattre. La lutte commença dans les derniers jours du mois, un jeudi. Il pénétra d'abord dans leur forteresse naturelle, appelée Echcheqqa ; c'est un grand ravin, entre deux montagnes, au fond duquel coule une rivière dont les deux rives sont couvertes de constructions et de maisons. Il incendia tout cela, le démolit, s'empara de l'orge, du blé, du beurre et de tout ce qui s'y trouvait, et fit couper quelques têtes. Le lendemain, qui était le vendredi 26, le Sultan (Dieu le fortifie !) se mit à la tête de la *mḥalla* qui se trouvait réunie presque tout entière, fit marcher les canons et les mortiers en avant, et suivi des troupes, il pénétra de nouveau dans Ech-

cheqqa, puis arriva au cœur du pays des Ġayyâtsa, leur livra combat et les mit en déroute. Le Sultan continua à s'avancer, à la tête de l'armée et entouré de son cortège habituel, et atteignit les villages, sur quelques-uns desquels il fit lancer des boulets et des bombes. Les Ġayyâtsa avaient dressé des barricades dans tous les passages et les avaient garnis de combattants : seule restait libre une ouverture conduisant à un précipice rempli de crevasses profondes, et garnie d'arbres épineux et de rochers amoncelés qu'on ne voyait pas et dont on ne pouvait mesurer la profondeur avant d'arriver au bord. Quand les troupes furent bien occupées à dévaster les cultures et les villages, les gens embusqués se montrèrent tout à coup derrière elles, et tirèrent sur elles tous à la fois. Prises d'épouvante, les troupes revinrent à leurs anciens errements qui avaient déjà amené la déroute des souverains, et cela sans la moindre raison, car ni la force des Ġayyâtsa, ni leur nombre ne pouvaient leur assurer la défaite de cette armée considérable, qui, si elle s'était quelque peu défendue, leur eût résisté et les aurait battus sur-le-champ comme elle les avait déjà battus une fois. Mais l'habitude était prise et elle prit la fuite. Les coups de fusil atteignirent surtout l'entourage du Sultan : le porte-étendard tomba; Moûlay 'Arafa, frère du Sultan, fut blessé, et Sîdi Moḥammed ben Elḥabîb, *naqîb* des chérifs des Deux-Rives, fut tué. L'armée et ses qâïds, en se repliant, se dirigèrent sur ce précipice dont nous avons parlé, et s'y précipitèrent en aveugles. Égarés par la fumée de la poudre et la poussière soulevée par les chevaux, ils tombèrent les uns sur les autres comme les papillons dans la lumière, sans que ceux de derrière sussent ce qui arrivait à ceux de devant. L'abîme fut bientôt rempli de chevaux, d'hommes et de bagages : c'était la volonté de Dieu! Un nombre incalculable d'hommes et de chevaux périrent là ; leurs débris restèrent suspendus pêle-mêle dans tous

ces ravins qui brillaient au soleil comme un abattoir. Le Sultan lui-même (Dieu le glorifie !) dût mettre pied à terre pour sortir de ces crevasses, puis remonta à cheval et rallia ses troupes qui se calmèrent après cette défaite. Les Ġayyâtsa se replièrent ensuite sur les sommets de leurs montagnes, abandonnant leurs villages et leurs vergers. Le Sultan, en deux ou trois jours, s'en empara, sans rencontrer un seul homme de cette tribu, les saccagea, les incendia et les rasa si complètement qu'on n'eût pu croire que la veille ils existaient encore. Il envoya (Dieu le fortifie !) des messages à ce sujet dans toutes les régions, disant que la cavalerie et l'infanterie avaient rasé le pays des Ġayyâtsa, qu'elles les avaient poursuivis de tous côtés, si bien qu'ils s'étaient réfugiés tout près du territoire de leurs voisins.

Le Sultan (Dieu le secoure !) continua jusqu'à Oujda, où il arriva dans les premiers jours de cha'bân. Les Beni Yznâsén vinrent le saluer, humbles et repentants. Il leur pardonna parce qu'ils formaient un des remparts des Musulmans et une cohorte toujours en réserve pour la défense de la religion ; seulement il destitua Ould Elbachîr qu'il expédia prisonnier à Fès, leur donna comme gouverneurs des hommes résolus et dévoués choisis parmi eux, et leur imposa une somme d'argent raisonnable qu'ils commencèrent à payer, en prenant l'engagement de verser toutes leurs contributions arriérées. Le bon ordre se rétablit parmi eux, et la situation de toute cette région se trouva redressée.

Ayant achevé la tâche qu'il s'était imposée, le Sultan (Dieu le glorifie !) se remit en route pour retourner à Fès, où il arriva dans la nuit du 27 ramaḍân. Il annonça ces événements aux habitants des villes par la lettre suivante :

« Nous vous écrivons cette lettre, au retour de notre expédition fortunée. Nous sommes revenu à notre capi-

tale élevée en Dieu de Fès, avec de nouvelles conquêtes, avec des bienfaits accrus. Notre arrivée a été de gloire et de triomphe, de bonheur et de victoire.

« Nous avons achevé de rétablir l'ordre parmi ces tribus et de les purger de toutes leurs vilenies. Grâce à Dieu, nous avons obtenu dans cette expédition des marques de bonheur, de bonne fortune et de bénédiction qui ont rafraîchi les cœurs. Nous avons laissé les gens de ces régions et les habitants de ces montagnes et de ces contrées éloignées dans la meilleure situation possible sous le rapport du bon ordre, de la tranquillité et de la soumission à l'administration du Makhzen.

« Nous avons aussi laissé un détachement de notre armée fortunée chez les tribus du Rîf, pour augmenter leur confiance et les liens qui les unissent à nous, dans le but de recueillir leurs impôts arriérés et de pourvoir à la nécessité de leur faire rendre justice de toutes les revendications dont elles sont l'objet.

« Tous ces résultats sont le fruit des faveurs de Dieu, de son assistance et de sa munificence envers son serviteur. Le secours ne vient que de lui. Nous n'avons par nous-même ni force, ni puissance, ni alliés sur qui compter. Nous n'avons confiance ni dans le nombre, ni dans les armes. Lui seul est notre secours et notre appui. Dieu nous a fait connaître le prix de ses bienfaits, il nous a enseigné à les louer et à les glorifier, et il nous a témoigné sa bienveillance habituelle, dont les limites ne sauraient être décrites par la plume.

« Nous avons décidé, dans notre jugement élevé en Dieu, de vous informer de ce qui précède, afin que vous vous réjouissiez aussi de l'assistance et du secours de Dieu, et que vous célébriez ses louanges et le remerciiez de ses vastes bienfaits.

« Salut.

« Le 26 ramaḍân 1293. »

Le Sultan (Dieu le glorifie !) prolongea son séjour à Fes, et s'occupa activement de la construction de ses appartements et de ses pavillons du Boustân Amîm, à Fès Eljedîd. Il écrivit (Dieu le fortifie !) à son esclave Aḥmed ben Mâlek, qâïd du *guéïch* saisi d'Elmenchiya à Morrâkch, de construire au-dessus de la porte du grand palais de cette ville, appelée Bâb Erréïs, une *qoubba* magnifique, très haute, très belle et bien décorée. Il se mit à l'ouvrage dans le mois de chouwâl. J'étais alors chargé des comptes de diverses constructions à Morrâkch, et notamment de celle-ci ; il fut dépensé pour cette *qoubba* plus de 100.000 *mitsqâls*. A Méknès, le Sultan fit édifier la grande *qoubba*, qui s'élève jusqu'au ciel et qui monte si haut dans les airs qu'elle domine toute la plaine de Sâïs qui l'environne. Elle est passée en proverbe pour sa hauteur et sa renommée. Il fit bâtir aussi (Dieu le glorifie!) une superbe *qoubba* sur le mausolée du chéïkh qui connut Dieu, Aboû 'Abdallâḥ Moḥammed Eṣṣâlaḥ ben Elme'ṭi Echcherqâoui à Boûlja'd et dépensa pour cela plus de 30.000 *mitsqâls* : puisse son œuvre être agréée par Dieu !

Le 10 chouwâl, mourut le *fqîh* très docte, le pieux *qâḍi* de Ribâṭ Elfeṭḥ Aboû Zéïd 'Abderraḥmân, fils du *fqîḥ* très docte Sîdi Aḥmed ben Ettahâmi Elbrîbri : il fut enterré dans cette ville dans la *Zâouya* de Ḥanṣâla. C'était un des *qâḍis* les plus remarquables de l'époque et de ceux qui ne connaissent que la justice. Il avait exercé les fonctions de qâḍi à Ribâṭ Elfeṭḥ pendant plus de vingt ans, puis les avait abandonnées, mais sans avoir été révoqué. Retiré chez lui, il ne quitta plus sa maison. Cette attitude fut tolérée par le Sultan et la population qui avaient foi en lui. Il ne sortit plus de sa maison jusqu'à sa mort. Dieu lui fasse miséricorde, ainsi qu'à nous et à tous les Musulmans !

Le mardi 29 moḥarrem de l'année 1294[1], mourut le *fqîh*

1. Texte arabe, IVe partie, p. 253.

très docte, le lettré délicat, le poète de l'époque, Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Aḥmed Akensoûs Elmorrâkchi. Il fut enterré à Morrâkch, en dehors de Bâb Errobb, auprès du mausolée de l'Imâm Aboûlqâsém Esselili : une grande foule assista à son convoi funèbre. Il est l'auteur du *Kitâb Eldjéïch*. Dieu lui fasse miséricorde !

Dans la matinée du lundi 17 rabî' Ier, il m'est né un enfant que j'ai appelé Moḥammed El'arbi : j'en parle ici parce qu'il naquit circoncis, ce qui est une œuvre étonnante de Dieu. Cet enfant vit : Dieu l'améliore, le fasse grandir, et en fasse un de ses pieux serviteurs et un savant pratiquant. Ainsi soit-il !

En djoûmâda Ier, le Sultan (Dieu le glorifie !) commença, dans sa capitale de Fès, les préparatifs d'une *ḥarka* telle qu'on n'en avait jamais vu. Il écrivit même à son frère, Moûlay 'Otsmân ben Moḥammed, qui était son khalîfa à Morrâkch, de lui envoyer 620 fusils européens, ou fusils sur lesquels se fixe une baïonnette dont l'ouverture laisse passer les balles européennes, 410.000 de ces balles, 10 *qanṭârs* de poudre, 100 *qanṭârs* de salpêtre et deux canons. Il ordonna aussi aux Oumanâ Eṣṣâïr de lui expédier 360 selles, 600 costumes de drap pour l'infanterie, 15.000 *belġas* et 15.000 *na'âlas*. Il fit partir son oncle Moûlay Elamîn ben 'Abderraḥmân pour Ribâṭ Elfetḥ, avec mission d'y réunir les soldats des ports et de rassembler les contingents des tribus de Doukkâla, de Tamesnâ, du Ġarb, des Beni Ḥsén, etc. Il chargea son frère Moûlay Elḥasan *Eṣṣeġîr* d'appeler les contingents des tribus du Déïr et les hommes du *guéïch* dispersés parmi elles. Enfin il sortit lui-même de Fès pour se rendre à Méknès dans les derniers jours du mois. En apprenant son départ, les tribus berbères s'inquiétèrent et se tinrent sur leurs gardes, chacune d'elles croyant qu'elle était visée par le Sultan. Les Mejjâṭ et les Beni Mṭîr se sauvèrent sur les sommets des montagnes, et les 'Arabs 'Âmer, de la tribu des Beni

Ḥsén, se réfugièrent chez les Zemmoûr Echchleuḥ. Chacun croyait alors que le Sultan allait razzier, cette année-là, les Berbers des montagnes et du Saḥâra, mais ces craintes ne se réalisèrent pas.

Durant cette période, plusieurs ambassadeurs étrangers se rendirent auprès du Sultan (Dieu le glorifie !), entre autres celui de France, celui d'Espagne et celui du Portugal. L'ambassadeur de France mit sur le tapis la question du chemin de fer et du télégraphe et de leur établissement dans le Maġrib comme dans tous les autres pays kabiles. Il prétendit qu'il en résulterait de grands avantages pour les Musulmans et les chrétiens. Or, par Dieu ! rien n'est plus dangereux; les chrétiens ont expérimenté tous les pays ; ils veulent aussi expérimenter cette contrée fortunée que Dieu a jusqu'ici préservée de leur souillure. Demandons à Dieu de déjouer leurs stratagèmes et de préserver les Musulmans de leurs bienfaits !

Le Sultan (Dieu le secoure !) partit ensuite de Méknès vers le milieu de rejéb, à la tête d'une armée considérable et parfaitement armée. Il passa par le pays des Zemmoûr Echchleuḥ, qui lui marquèrent leur soumission et leur obéissance entière. Des députations de tous les points de cette tribu se rendirent auprès de lui, portant leurs étendards et les costumes qu'ils revêtent dans leurs *mouséms* et leurs fêtes. L'argent, la *moûna*, les mets qu'ils apportèrent étonnèrent tout le monde par leur quantité, et il en fut beaucoup parlé.

De là, il se porta sur les 'Arabs Essehoûl, de l''*amala* de Salé, les réduisit, et leur déroute fit fuir ceux qui étaient derrière eux. Le Sultan (Dieu le glorifie !) écrivit, le 20 ramaḍân dans toutes les contrées pour annoncer la victoire, le triomphe et le succès que Dieu lui avait accordés, l'attitude pleine d'humilité des tribus berbères à son égard, leur empressement à lui obéir et à le servir, et le versement par eux d'impôts dépassant de beaucoup

ce qu'ils avaient donné à ses prédécesseurs. « Ce résultat, ajoutait-il dans sa lettre, est dû simplement aux faveurs de Dieu, à la bonne fortune et à une habile politique, sans coup férir, sans effusion de sang. La tribu des Beni Ḥkim elle-même, qui avait donné diverses manifestations d'égarement, a obéi aux ordres de Dieu, leurs frères les Zemmoûr s'étant chargés de la faire revenir de cet égarement. » Il poursuivait en disant que, pour les Schoûl, il les avait ralliés après les avoir mis en déroute, et que, dans l'espoir qu'ils auraient profité du châtiment reçu, il avait jugé bon de concéder l'*amân* à la majorité d'entre eux afin de peupler leur pays.

Dans la nuit du jeudi au vendredi 14 cha'bân, il y eut une éclipse de lune totale : pendant près de deux heures elle cessa de briller et fut si complètement cachée qu'on n'en voyait plus rien. Puis elle reparut petit à petit et redevint pleine.

Durant cette période, les *floûs* de cuivre devinrent très rares à Morrâkch : on faillit en manquer. Le douro européen était devenu très cher à Morrâkch, tandis qu'il était à bas prix à Fès : le change était, à Morrâkch, à 63 *oqiyas*, tandis qu'à Fès il était à 53 *oqiyas*. Les négociants de Fès faisaient donc venir de Morrâkch des *floûs* de cuivre et les changeaient en douros à Fès : ils gagnaient ainsi un *mitsqâl* environ par douro. Ils se mirent tous d'accord pour faire ces opérations et s'y livrèrent avec acharnement, si bien que les *floûs* devinrent rares à Morrâkch, et que ceux qui en avaient les gardèrent à cause du bénéfice qu'ils pouvaient en tirer. La vie devint très difficile pour les malheureux, et la population en subit un grave préjudice. Les gens faisaient le tour de tous les marchés avec une *peseta* ou un douro sans trouver quelqu'un pour les changer ; ils ne pouvaient rien acheter pour leur nourriture, si le prix était inférieur à une *peseta*.

Informé de cette situation, le Sultan (Dieu le glorifie !)

écrivit dans toutes les contrées pour ordonner aux populations de rétablir le change du douro à 3 *mitsqâls* et quart. Cet ordre, qui fut crié dans les marchés, fut exécuté. Mais les choses se retournèrent contre les négociants. Ceux-ci tenaient en réserve leurs douros et leurs pièces d'une peseta, les *floûs* envahirent tellement les marchés que toutes les transactions se firent uniquement dans cette monnaie. La baisse du douro causa aux négociants le même préjudice que la rareté des *floûs* aux pauvres gens. Ils avaient acheté leurs marchandises en douros chers, et étaient obligés de les vendre en monnaie de cuivre, avec perte, puisqu'en convertissant le douro en cette monnaie ils perdaient la moitié de sa valeur. Les négociants préférèrent conserver leurs marchandises et ne pas vendre, et alors il fut presque impossible de se fournir du nécessaire. Le Sultan écrivit une nouvelle lettre pour diminuer de moitié les prix des marchandises et des aliments, afin de rétablir la balance entre les prix et la valeur réelle des articles de commerce. Ces ordres provoquèrent une grande émotion et en même temps que de grandes pertes. Dieu ne voulut pas que la monnaie revînt à son état primitif. Nous avons déjà dit d'où vient le mal : les monnaies et les prix ne feront qu'augmenter tant que continueront les échanges avec les Européens, s'accroissant et diminuant avec eux.

Le mercredi 3 ramaḍân, mourut le savant du Maġrib, Sîdi Elmehdi ben Ettâleb ben Soûdâ Elfèsi. C'était un homme très docte, d'un savoir solide et d'une diction parfaite. Il connaissait l'art d'enseigner et de faire de beaux exposés : à cet égard il a dépassé tous ses contemporains. On dit qu'il a laissé des ouvrages, mais je n'en ai pas eu un seul entre les mains. Dieu lui fasse miséricorde !

Quoique très proche de Ribâṭ Elfeṯḥ, le Sultan n'y entra pas pour célébrer la fête de la rupture du jeûne qu'il accomplit à Zobéïda dans le pays des Za'ïr : il y reçut les tribus du Maġrib et les habitants des villes qui assistèrent à la

fête avec lui, et leur fit, comme d'habitude, des cadeaux et des distributions de vêtements.

La fête terminée, il désigna le gouverneur de Ribâṭ Elfeṭḥ, le qâïd Aboû Moḥammed 'Abdesselâm ben Moḥammed Essoûsi, Elḥâddj 'Abdelkérîm Brîcha Ettéṭâouni, et Elḥâddj Moḥammed ben 'Abderrezzâq ben Cheqroûn Elfèsi pour se rendre en ambassade à Madrid, capitale de l'Espagne, et rendre la visite que lui avait faite l'ambassadeur de cette puissance, et dont nous avons déjà parlé. Cette ambassade effectuée, ils revinrent à temps pour célébrer à Morrâkch, auprès du Sultan (Dieu le glorifie!), la fête des Sacrifices.

Après la fête de la rupture du jeûne, le Sultan leva son camp de Zobéïda pour se rendre dans la région de Morrâkch. Il passa par Tâdla et pacifia les tribus de ce pays. Il razzia les Beni 'Oméïr et leur fit plus de 400 prisonniers qui furent conduits en prison, couverts de chaînes et de carcans. Les Beni Moûsa s'enfuirent vers les sommets des montagnes : ils en descendirent quand le Sultan leur accorda l'*amân*, vinrent se ranger sous son obéissance et s'engagèrent à le servir. Puis il continua sa route vers Morrâkch, où il arriva le 10 doûlḥeddja. La fête y fut célébrée avec une pompe telle qu'on n'en avait pas vu de pareille depuis fort longtemps. Le Sultan écrivit dans toutes les contrées pour annoncer aux populations le don que Dieu lui avait fait de la victoire, de l'affermissement, du triomphe et d'un surcroît de puissance. Son séjour dans cette ville fut, cette fois, très long : il dura jusqu'au moment où arriva ce que nous allons raconter.

L'année 1295 fut une des années les plus mauvaises pour les Musulmans : elle fut signalée par toutes sortes de fléaux et de calamités. Que Dieu ne leur en ramène pas une pareille [1] !

1. Texte arabe, IVe partie, p. 255.

Il y eut d'abord la cherté des vivres, qui fut amenée et commença par la crise que subit la monnaie au cours de l'année précédente. Ensuite, vint la sécheresse ; pas une goutte d'eau ne tomba du ciel ; les gens furent réduits à la misère, les animaux périrent, et toutes provisions s'épuisèrent. Puis ce fut la famine, et, enfin, la maladie sous trois formes. Ce fut d'abord le choléra, caractérisé par la diarrhée et les vomissements, qui sévit surtout sur les classes moyennes dans la campagne et dans les villes. Puis, des foules de gens moururent de faim, surtout dans les campagnes. Les morts étaient enterrés la nuit par leurs contribules, qui volaient leurs linceuls ; à Salé notamment on en retrouva un grand nombre. Le Sultan (Dieu le glorifie !) ordonna alors aux gouverneurs et aux oumanâ des villes de faire aux habitants des distributions de vivres pour les nourrir. Après tout cela, éclata une épidémie de fièvre, qui exerça ses ravages parmi les hautes classes : un grand nombre de notables furent emportés par le fléau. Les chrétiens qui, au début de cette famine, avaient assisté, au moyen de secours et d'aumônes, les Musulmans malheureux et leurs enfants, dévièrent par la suite, jusqu'à en acheter comme esclaves. Toutes choses appartiennent à Dieu seul ; il fait ce qu'il veut, il ordonne ce qui lui plaît.

L'année 1296[1], commença par l'épidémie de fièvre dont nous avons parlé. Au mois de moḥarrem, elle emporta le grand-vizir Aboû 'Amrân Moûsa ben Aḥmed, qui était une flamme d'intelligence, un modèle de perspicacité et de finesse. Le Sultan désigna pour le remplacer le *fqîh* excellent Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben El'arbi ben Elmoukhtâr ben Abdelmâlék Eljâm'î, qui appartenait à une famille de vizirs et en fut le plus distingué. Suivant ce qui nous est rapporté, il aime les gens de bien, il est bienveillant envers les humbles et les malheureux, il aime le Sultan et

1. Texte arabe, IVe partie, p. 255.

lui donne de bons conseils, il est zélé pour sa personne glorifiée, et il professe une grande aversion pour l'avidité qui est la source de tous les maux, dans les questions religieuses et matérielles. Dieu le dirige !

Au ḍhor du dimanche 10 ṣafar de cette année-là, expira notre professeur, le fqîh très docte, le qâḍi Sîdi Boû Bkeur, fils du fqîh très docte, du qâḍi Sîdi Moḥammed 'Aououâd. Il était versé (Dieu lui fasse miséricorde !) dans toutes les branches de la science et s'y adonnait avec ardeur. Il professait beaucoup et notait beaucoup. J'ai étudié entièrement sous sa direction (Dieu lui fasse miséricorde !) un grand nombre de livres importants : le *Ṣaḥîḥ* d'Elbokhâri, près de 10 fois ; le *Ṣaḥîḥ* de Moslim, trois fois ; le *Chafâ* du *qâḍi* 'Ayyâḍ, plusieurs fois ; le *Kitâb Eliktifâ* d'Aboûrrabî' Elkoulâ'î, une fois entièrement, et une autre fois jusqu'à l'expédition de Khaïber ; les *Chemâïl* d'Ettarmedi, deux fois, avec le commentaire d'Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Qâsém Guessoûs; le *Iḥyâ* d'Elġazzâli (Dieu soit satisfait de lui !) ; les *'Aouârif elma'ârif* d'Essohraouardi, et de nombreux autres ouvrages de grammaire, de droit, de rhétorique, de théologie dogmatique, etc., qu'il serait trop long de nommer. Bref, il m'a été très utile et très profitable. Dieu lui fasse miséricorde et nous fasse participer à ses bénédictions ! Il fut remplacé dans les fonctions de qâḍi par le savant fqîh Aboû Isḥâq Brâhîm ben Moḥammed Eljerîri, connu sous le nom de Bellefqîh, qui appartient à une famille célèbre par sa science, sa piété et ses principes rigoureux. Il vise (Dieu lui fasse miséricorde !) à l'équité dans ses jugements et suit dans toutes ses affaires la Loi divine à la lettre. Dieu le dirige et le protège ! Notre professeur fut remplacé, dans les fonctions de khaṭîb, par son frère le fqîh Aboûlḥasan 'Ali ben Moḥammed 'Aououâd, qui fait d'excellents prônes et qu'on range parmi les gens de bien, de piété et de science. Que Dieu nous seconde ainsi

que lui et tous les Musulmans pour réaliser ce qu'il agrée et ce qu'il aime !

Ce fut à cette époque que le Sultan (Dieu le fortifie !) convoqua, auprès de Sa Majesté élevée en Dieu, à Morrâkch son serviteur l'amîn agréé Sî Moḥammed ben Elḥâddj Moḥammed Ettâzi Errebâṭi. Celui-ci se rendit auprès de lui : le Sultan le reçut avec égards et lui confia l'administration de tous les revenus du Maġrib, impôts, ports, *moustafâd*, ainsi que des dépenses qui en découlent. Il lui donna, à cet égard, les pouvoirs les plus pleins, car il connaissait son dévouement, sa probité et son ordre. Cet homme est un des plus remarquables du Maġrib, des plus sûrs, des plus dévoués au Sultan, des plus zélés dans la défense de la religion et du pays. Si le gouvernement possédait dix hommes comme lui, il serait permis d'espérer pour lui une entière réussite. Demandons au Très-Haut de l'améliorer et d'affermir, par sa grâce, sa puissance et son prestige!

Au mois de rabî' II, les autorités des Deux-Rives reçurent du Sultan (Dieu le glorifie!) l'ordre de lui envoyer un certain nombre d'oumanâ et de 'adoûls du pays, pour remplir des emplois chérifiens dans les ports du Maġrib. Ceux-ci se rendirent auprès du Sultan à Morrâkch. Parmi eux se trouvait mon frère en Dieu le fqîh très docte, le ḥâfiḍ Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Elhâchmi ben Khaḍra Esslâoui, qui récita en l'honneur du Sultan (Dieu le secoure !) un poème.

Quand le Sultan (Dieu le glorifie !) prit connaissance de cette *qaṣîda*, il s'en réjouit beaucoup et fit demander à son auteur ce qu'il désirait en récompense. Celui-ci demanda l'autorisation de rendre des *fetouas*, un *ḍahîr* lui assurant les égards et le respect, et une faveur témoignant de l'intérêt que lui portait le Sultan. Celui-ci (Dieu le glorifie !) lui fit don de l'autorisation de rendre des *fetouas*, d'un *ḍahîr* lui assurant le respect, et lui concéda une

rente sur les *ḥabous* de la mosquée de Ben Yoûsef, à titre d'indemnité pour y donner ses leçons.

Quelque temps après, le Sultan (Dieu le fortifie !) partit de Morrâkch pour se rendre dans le Nord, le 1er djoûmâda Ier 1296. Il passa par Tâdla et attaqua la tribu des Aït A'tâb ; il alla la frapper jusque dans ses ravins et ses forteresses les plus solides, et emporta 21 têtes. De là il descendit chez les Beni Moûsa, qui lui firent leur soumission et lui donnèrent les marques de l'obéissance. Protégé par la victoire et le succès, il poursuivit sa route vers Méknès. Arrivé aux approches de cette ville, il marcha sur les Beni Mṭîr. Les désordres de cette tribu avaient rempli toute cette région. Au moment où le Sultan (Dieu le secoure !) était parti de Méknès en 94, comme nous l'avons vu, ces Beni Mṭîr étaient descendus dans la plaine de Sâïs où le Sultan avait installé les 'Arabs Dekhîsa et Oulâd Noṣéïr en remplacement des Mejjât, et leur avaient fait subir une attaque effroyable. Les 'Arabs avaient tenu bon ce jour-là : un certain nombre d'entre eux, même, s'étaient attachés sur le lieu du combat pour ne pas fuir tandis que leurs contribules se battaient sans eux. Aussi les Berbères, ayant fini par l'emporter par le nombre, s'en étaient emparés sans difficulté et leur avaient coupé la tête. Ils en avaient tué environ deux cents et avaient perdu eux-mêmes le même nombre d'hommes ou un peu plus. Les 'Arabs battus, les Beni Mṭîr avaient ramené les Mejjât et les avaient réinstallés à Sâïs dans les mêmes conditions qu'auparavant. Puis ils s'étaient répandus sur les routes, se livrant au brigandage, à tous les excès, pillant les passants et ne réservant pour l'avenir aucune diablerie. Le Sultan, à Morrâkch, avait reçu contre eux de nombreuses plaintes ; aussi, quand il fut de retour (Dieu le glorifie !), il ne voulut rien entreprendre avant de les avoir châtiés. Il se mit d'abord en route pour Agourâï, Elḥâjeb et d'autres localités, qui sont le centre principal de leur pays et le

point de départ de leur corruption. Il les poursuivit dans toute cette contrée, et ses armées dépassèrent même Elḥâjeb de plusieurs lieues : les Berbères s'enfuirent jusqu'en haut des montagnes. Le Sultan (Dieu perpétue sa grandeur !) ordonna alors aux Beni Mguîld de marcher sur eux du côté du sud-est d'Agourâï. Ceux-ci se disséminèrent sur les confins de leur territoire jusqu'à la forêt de Afaqfâq, qui forme la limite entre les Beni Mguîld, les Aït Cheġroussen et les Aït Yoûsi, et les cernèrent de tous côtés. Les Aït Yoûsi, les Aït Cheġroussen, les Aït 'Ayyâch et les Aït Ouâllân prirent leurs positions en face d'eux du côté du nord et s'étendirent jusqu'aux environs de l'Oued Emejâ, tandis que le qâïd El'arbi ben Moḥammed Echcherqi, surnommé Ebba Moḥammed, s'établissait devant eux à l'ouest, au delà de cette rivière, ayant son flanc appuyé par les tribus du Ġarb et du Ḥoûz. Les Beni Mṭîr se trouvèrent bloqués de tous côtés, comme le *qaṭâ* dans le creux où il se blottit. Resserrés dans leur territoire, ils se virent voués à la mort certaine et à la perdition, car les plaines et les monts inaccessibles les repoussaient. Les troupes pillèrent leurs grains sur pied et ceux qui étaient déjà moissonnés, et enlevèrent toutes leurs provisions en réserve. Réduits à cette extrémité, ils multiplièrent les intercessions auprès du Sultan, et cherchèrent un accès auprès de lui en immolant des victimes et en le suppliant. Le Sultan céda et décida de se retirer, mais il les obligea auparavant à lui remettre 500 otages, leur fit payer les impôts et donner satisfaction pour les injustices qu'ils avaient commises, et les frappa d'une amende de 150.000 *mitsqâls*. Il les força, de plus, à éloigner de leur voisinage la tribu de Mejjât. Il plaça, de plus, sous leur garantie le chemin de Méknès et de Fès, et les rendit responsables de sa sécurité, qu'ils devaient assurer, conformément à un usage ancien en y établissant des *nzâlas* et des gardiens. Ils s'enga-

gèrent à accepter les clauses et les mirent à exécution.

Après cela, le Sultan partit pour Méknès, où il entra dans les derniers jours de rejéb. Il y demeura jusqu'au commencement de l'année 1297[1], puis se rendit à Fès. Arrivé dans cette ville, il expédia des colonnes dans toutes les directions pour lever la *zekâts* et l'*'achours*, et les contributions *makhzéniennes*. Ces détachements pénétrèrent jusque chez les Aït Yzdég, Berbères du Ṣaḥârâ, qui payèrent sans résistance leurs 'achours, leurs zekâts, etc. ; chez les Aït Yoûsi et autres tribus, qui obéirent et se soumirent. Seuls, les Aït Ḥeli, fraction des Aït Yoûsi, qui s'étaient révoltés contre leur gouverneur, ne voulurent pas payer ce qui leur fut imposé. Les troupes du Sultan les battirent, leur firent un grand nombre de prisonniers et coupèrent plusieurs têtes, qui furent suspendues aux murailles de Fès. Après cela, ils effectuèrent leur soumission. Le Sultan (Dieu le fortifie !) l'accepta et les obligea à accepter le commandement du gouverneur qu'ils avaient repoussé. Ces événements se passèrent dans les derniers jours de ṣafar.

Le Sultan célébra ensuite comme de coutume la fête glorieuse du *Moûloûd*. A cette occasion, notre ami le *fqîh* Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Khaḍra envoya à Sa Majesté une *qaṣîda* en l'honneur de la naissance d'un fils qui venait de lui naître.

Au mois de rabî' II 1297, le qâḍi de Salé reçut une lettre du Sultan (Dieu le glorifie !) pour lui annoncer qu'il avait désigné notre ami le chérîf érudit, l'astronome de l'époque, Aboûl'oulâ Drîs ben Moḥammed Elja'îdi Esslâoui pour se rendre à Morrâkch, où il devait exercer les fonctions d'*amîn* des dépenses du Sultan, en remplacement du *fqîh* Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Khaḍra. Ce chérîf se mit en route à la date précitée.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 258.

A la fin de cette année-là, il arriva une lettre du Sultan (Dieu le fortifie !) qui appelait notre ami Aboû Moḥammed Abdallâh ben Khaḍra à la Cour pour recevoir les fonctions de qâḍi de Morrâkch. Celui-ci exécuta cet ordre et se rendit auprès du Prince des Croyants (Dieu perpétue son élévation !) dans sa capitale fortunée de Fès gardée par Dieu. Le Sultan l'ayant nommé qâḍi de Morrâkch, il partit pour cette ville, où il est encore aujourd'hui, remplissant ses fonctions à la satisfaction de tous. Dieu le dirige et le protège !

De nombreux éloges ont été écrits sur la personne de cet illustre souverain, de ce noble chérîf. Les qaṣîdas qui expriment la hauteur de son rang et l'élévation de sa gloire et de son prestige sont célèbres et importantes, principalement celles de nos amis de Salé, que nous avons citées, et celles que nous n'avons pas citées. Si nous n'avions pas craint des longueurs, nous aurions rapporté ici de quoi épuiser des flots d'encre et donner un enseignement et un exemple éloquents. Dieu récompense chacun suivant ses intentions et la sincérité de ses désirs.

Dans le courant de l'année 1298[1], eut lieu le renouvellement des traités entre le Sultan (Dieu le glorifie !) et les nations européennes, en vue de raffermir la paix et de procurer des avantages au commerce. Il fut stipulé notamment que les chrétiens et leurs protégés seraient soumis, comme les sujets du Sultan, au paiement des taxes makhzéniennes, qui sont de six réaux par charge de tête.

Durant cette période, qui correspond au milieu de l'année précitée, le Sultan (Dieu le glorifie !) se livra aux préparatifs de ḥarka, afin de quitter Méknâset Ezzéïtoûn pour se rendre à Morrâkch-la-Rouge, où, étant arrivé vers la fin de l'année, il célébra la fête des Sacrifices.

Quand commença l'année 1299[2], le Sultan (Dieu le glo-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 261.
2. *Ibidem.*

rifie!) prépara une expédition dans la région de l'Extrême-Soûs. Prenant ses dispositions à cet effet, il ordonna aux tribus de Doukkâla et de Tâmesna de transporter du blé, de l'orge et de la paille aux ports d'Eljedîda et d'Eddâr Elbaïḍâ, d'où ils devaient être embarqués à destination de la côte de l'Extrême-Soûs pour servir d'approvisionnements à l'armée. Le motif de cette décision était le suivant : les Espagnols étaient très désireux de prendre possession d'un port de la côte du Soûs à la suite du traité de paix conclu avec eux pour mettre fin à la guerre de Tétouan. Leurs navires de guerre et de commerce allaient et venaient sur cette côte, pour tâcher de s'attacher ses habitants par des échanges commerciaux et des projets. On ignore si ceux-ci acceptèrent leurs propositions ou s'ils les repoussèrent. Le Sultan (Dieu le glorifie !) fit des représentations auprès de leurs chefs, qui répondirent que la paix de Tétouan ayant stipulé l'ouverture d'un port du Soûs, ils avaient décidé de procéder eux-mêmes à l'exécution de cette clause, et que si on les en empêchait, l'affaire aurait les suites qu'elle comportait. Le Sultan (Dieu le glorifie!) jugea qu'il était de son devoir de se rendre dans ce pays pour y traiter lui-même cette question, d'autant plus que ses habitants n'étaient plus soumis depuis longtemps d'une façon régulière à l'autorité impériale. Il se mit donc en route au mois de ramaḍân. Arrivé dans le voisinage de l'Oued Noûl, il pacifia cette contrée, y installa des qâḍis et des gouverneurs, et établit un port pour l'exportation et l'importation, le port d'Asâka. Il écrivit à ce sujet aux gouverneurs du Maġrib la lettre dont voici le texte :

« Ensuite :

« Nous sommes parti de Morrâkch, par la force et la puissance de Dieu, par sa vigueur victorieuse et son pouvoir. Les armées triomphantes de Dieu sont nombreuses, et ses troupes sont rangées en longues files. Leurs éten-

dards victorieux sont déployés. Notre départ a été celui d'un homme qui met sa confiance en son Maître, qui se laisse conduire par les projets qu'il a établis dans son cœur et qu'il a entrepris de réaliser, et qui s'attache à cette protection sûre qui conduit toujours au succès celui qui en bénéficie. Aidés par Dieu, nous avons atteint le point où commençait ce pays du Soûs, dont le dos nous sert de monture, monture docile qui cherche à gagner les demeures de la félicité, tandis que les étendards de Dieu flottent sur les routes du triomphe et s'élèvent au-dessus de la poussière de la gloire. Les délégations sont arrivées auprès de notre Majesté élevée en Dieu, se suivant en ordre, et se sont rangées dans les lignes de l'obéissance et de la soumission. Elles se sont empressées d'exécuter les ordres qui leur ont été faits et les accueillant comme l'homme altéré, elles ont bu et étanché leur soif. Elles ont ainsi illuminé l'arrivée de leurs chefs, de leurs notables et de leurs chéïkhs, et se sont éclairées de la splendeur de la lumière de Dieu pour venir auprès de nous et s'en retourner. Elles ont tendu le cou de l'obéissance et donné la poignée de main de la réconciliation, du pardon et de la sécurité, malgré la terreur et le tremblement que leur avait d'abord inspirés la terreur de Dieu. L'homme pieux a repris confiance et le coupable a été suffoqué, et alors l'activité *makhzénienne* endormie a ouvert les paupières. Admirez les marques de la miséricorde de Dieu, voyez comme il tire la terre de son sommeil pour lui donner une nouvelle vie.

« Après avoir attiré ces populations par la protection de nos compliments de bienvenue, nous avons dirigé vers elles les rênes de l'organisation. Nous avons choisi pour leur servir de guides ceux que nous avons jugé dignes de devenir les chefs de leurs contribules. Nous les avons ceints de l'autorité sur la collectivité et sur les individus, en remettant à chacun, avec le secours de Dieu, un trait

atteignant le but, comme l'exige la politique et en lui donnant à brouter une grasse pâture dans les pâturages de notre service chérifien, si bien que nous tenons en mains leurs rênes. Nous avons maintenu leurs privilèges à leurs privilégiés et à leurs gouverneurs, de telle sorte que la *Makhzéniya* est liée à eux comme l'âme est liée au corps, et que ces contrées reçoivent de la lumière de Dieu une clarté qui éclaire le sédentaire et le nomade. Aussi nous ont-ils apporté des cadeaux et des présents, qui seraient un trésor pour quiconque serait avide de ces faveurs, et cependant depuis un grand nombre d'années, depuis plus de soixante ans, le pays n'avait pas eu de rapports avec le Makhzen ! C'est pourquoi, même si Dieu dans sa générosité ne nous avait accordé que le dixième de ces brillantes victoires, ce serait encore trop en comparaison des résultats obtenus par ceux qui y avaient établi avant nous l'autorité du Makhzen.

« Mais Dieu ne nous a-t-il pas habitué à n'être traité par lui qu'avec bienveillance, car c'est lui qui dirige tout, qui est riche, puissant, fort et garant : il est notre mandataire et quel mandataire !

« Après cela, nous leur avons donné des qâḍis en nombre suffisant pour veiller au respect des préceptes sacrés de la religion, et nous avons fait tous nos efforts pour les choisir parmi les magistrats les plus dignes, car nous savons que la Loi Sainte est le fondement de tout, que par elle un pays devient prospère et qu'elle développe l'intelligence et la compréhension.

« Puis les marabouts et les chérîfs ont fait appel à notre Majesté pour obtenir la reconnaissance de leurs privilèges et le maintien des droits coutumiers et des revenus qui leur sont attribués par des *ḍahîrs* de nos ancêtres sanctifiés les imâms des Musulmans, les Princes des Croyants et des autres rois anciens (sur eux tous soit la satisfaction de Dieu !). Nous sommes entré dans la voie qu'ils nous

ouvraient, nous avons encore, avec l'aide de Dieu, élevé leur prestige et nous avons consenti à maintenir leur situation, en renouvelant à chacun son *ḍahîr* et en lui assurant la noblesse qui lui avait été concédée.

« Mais le but le plus important de ce voyage béni était de protéger ces Musulmans et de défendre leur pays, leurs existences et leurs biens contre les convoitises de ceux qui jettent sur eux un regard d'espoir. Ce résultat devait être assuré par l'ouverture d'un port sur l'Oued Noûl, à un endroit appelé Asâka, sur le territoire des deux tribus des Tekna et des Aït Bâ'Amrân, qui devait avoir pour effets de favoriser la défense et de faciliter aux habitants de cette région leurs achats et leurs ventes. Il est certain, en effet, qu'il est formellement prescrit de fermer les portes du mal et que la Loi Sainte ordonne de conduire l'égaré dans la bonne voie. Ces deux tribus se sont rendues avec empressement auprès de notre Haute Majesté quand nous eûmes franchi l'Oued Ouâlgâs, et nous nous sommes rendu dans leur pays avec les armées de Dieu, comme le médecin généreux. Elles ont reçu notre étrier fortuné dans une localité appelée Amṣa, dans le voisinage d'un port nommé Aglou, qui est à l'extrémité du pays des Aït Bâ'Amrâm appelé Essâḥél. La distance entre Amṣa et le port qu'il s'agissait d'ouvrir est de deux étapes, c'est-à-dire de treize heures de route.

« Venus avec leurs chérîfs, leurs *fqîhs*, leurs marabouts et leurs notables, et les chéïkhs qui possèdent le commandement, les habitants du pays reçurent l'accueil réservé à leurs pareils et les égards qu'il convenait de leur témoigner. Après leur avoir désigné un certain nombre de gouverneurs qui doivent être, avec l'aide de Dieu, comme des armes dans ces régions, nous nous sommes entretenu avec eux de la question du port. Quand nous leur avons ordonné d'ouvrir ce port, ils ont obéi comme celui qui du matin au soir travaille activement à être agréable à Dieu et à son

Prophète. Puis nous avons envoyé sous leur conduite un détachement composé de notables éminents du *guéïch* auxquels nous avons adjoint des *fqîhs* et des *mouhendis* expérimentés pour établir ce port et en fixer le plan conformément aux règles établies et aux principes de la science. Notre présence dans le pays et les circonstances obligeaient à commencer par ces travaux, par égard pour les serviteurs de Dieu ; il en résulta que Dieu mena à bien cette affaire, en accorda la solution et la fit réussir. Vous ne voulez rien sans que Dieu le veuille ; dites même que la grâce est entre les mains de Dieu et que vous ne possédez rien qui ne vienne de Dieu.

« Après cela, nous avons continué à séjourner dans cette localité pour attendre le retour des envoyés, car s'ils revenaient après avoir rempli leur mission avec succès, nous devions louer Dieu dont la bienveillance permet d'accomplir les œuvres pies ; si, au contraire, ils n'avaient pas réussi, notre intention était, avec l'aide de Dieu, de nous mettre en route pour gagner ce port et de parcourir cette région.

« Nous avons alors établi un qâïd, choisi parmi les qâïds de notre *guéïch* fortuné et parmi ceux qui possèdent un jugement droit, et nous lui avons fixé comme résidence la *qaṣba* de Tîznît, où résidait autrefois le Makhzen, avec mission de prêter son concours à tous les autres gouverneurs du Soûs, depuis l'Oued Ouâlgâs, jusqu'aux confins de l'Oued Noûl et de Goulîmîmîm ; ces gouverneurs doivent s'entendre avec lui pour toutes les affaires importantes qui surviendraient dans leur ressort, surtout lorsque le Makhzen sera éloigné de ces régions. D'autre part, nous avons fait connaître aux habitants que ce qâïd est là pour leur servir de conseiller et surveiller la réalisation des projets en vue desquels nous avons ouvert ce port. Cette décision leur a causé la joie qu'éprouve à se désaltérer celui qui a soif, et à retrouver son chemin celui

qui est égaré. Témoignage a été recueilli contre eux de l'acceptation de tout ce que nous avons décidé, et un acte dans ce sens a été dressé concernant ce que nous avons établi. Ainsi a été consommée l'œuvre que nous nous étions proposée.

« Puisse Dieu Très-Haut purifier cette œuvre, et dans sa bienfaisance et sa générosité, considérer ce voyage béni comme un *djihâd* agréé. Il est bon, généreux, bienfaisant, riche et doux.

« Salut.

« Le dernier jour de cha'bân de l'année 1299. »

Fin de la lettre du Sultan (Dieu le fortifie !).

Dans les derniers jours du mois de ṣafar 1302[1], les commissaires espagnols quittèrent les ports du Maġrib, où ils étaient demeurés plus de vingt ans pour se faire payer la somme convenue pour la conclusion de la paix après la guerre de Tétouan. Le chiffre de la somme totale était de 20 millions de piastres fortes ; le sultan Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân (Dieu lui fasse miséricorde !) avait payé 10 millions comptant, les 10 autres millions furent ceux que se firent payer les Espagnols pendant cette période. Des commissaires espagnols s'étaient établis dans les ports du Maġrib avec les Oumanâ du Sultan, et chaque groupe encaissait la moitié des recettes jusqu'au moment où tout fut versé.

Dans la matinée du lundi 2 rabî' II de cette année-là, expira le chéïkh lumineux, qui se distingua par la fréquence du nom de Dieu dans la bouche et par son humilité, Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elhâchim Eṭṭâlbi, un des saints personnages de Salé. Il mourut subitement. La veille au soir, il avait fait un dîner léger suivant son habitude ; il s'était retiré ensuite dans sa chambre pour faire la prière du *'achâ* et réciter ses *ouerds*, comme il le faisait toujours.

1. Texte arabe, IVe partie, p. 263.

On le trouva mort le lendemain, sans que personne fût resté près de lui. Il était âgé de plus de 80 ans : ses cheveux et sa barbe étaient entièrement blancs. Une foule nombreuse de gens des deux villes, Salé et Errebâṭ, assistèrent à son enterrement et se pressèrent autour de la civière pour s'y relayer, afin de recueillir sa bénédiction. Les prières furent récitées sur son cadavre dans la grande mosquée de Salé après la prière du *ḍhor*. Il fut enterré dans la chambre de sa maison, et pendant plusieurs jours les *ṭolba* allèrent sur son tombeau réciter le *Qorân*, la *Borda* et d'autres louanges. Sa mort fut vivement regrettée par la population. Cet homme était en effet, de son temps, le flambeau des Deux-Rives. Dieu lui avait donné en partage cette modestie, cet heureux caractère et cette égale bienveillance pour tous à laquelle on n'était plus habitué et qu'on n'a rencontrée que chez les gens vertueux et ceux qui, comme lui, ont marché sur leurs traces (Dieu les agrée !). Si l'on causait avec lui, ses conversations étaient pleines de science, de dignité et d'exhortations : il parlait des saints et des gens vertueux, de leurs actes, de leur histoire. Il n'y était jamais question des futilités et des intrigues de ce monde. Ce n'étaient que récits de ḥadîts et d'actions des gens vertueux. Il pratiquait régulièrement les prières, se levait la nuit pour les faire et réciter les *dikrs*, il pratiquait le bien et l'encourageait chez les autres de tout son pouvoir. En un mot, sa conduite et son caractère étaient conformes à la *sounna* du Prophète et aux préceptes des gens vertueux. Dieu soit satisfait d'eux et nous rétribue de notre amitié pour eux et leurs pareils. Ainsi soit-il !

Dans la nuit du vendredi 1er doûlḥeddja de la même année, après le coucher du soleil, expira le *fqîh* très docte et remarquable Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Elmadâïn Guennoûn, le savant de Fès et du Maġrib. Les prières furent récitées après la prière du vendredi à la mosquée d'Elandalous à Fès (Dieu le protège !) et il fut enterré dans

l'endroit appelé Elqebâb. C'était (Dieu lui fasse miséricorde !) un savant jurisconsulte. Intransigeant, il disait la vérité avec franchise, sans tenir compte du rang de celui à qui il la disait, ce qui lui attira d'ailleurs des rudes épreuves de la part du Sultan, mais sans qu'il changeât d'attitude ou se départît de son courage et de son impétuosité. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages, dont le plus remarquable est un abrégé de la *Ḥâchia* de Errehoûni sur le *Mokhtaṣar* du chéïkh Khelîl (Que Dieu le couvre de nouveau de sa miséricorde !). Ainsi soit-il.

Nous sommes arrivés à l'année 1303 [1].

Dans la nuit du 29 ṣafar, il y eut une pluie considérable d'étoiles qui furent lancées dans la direction de l'est et de l'ouest, dans des conditions tout à fait inusités, qui me rappelèrent la description de la guerre par Bechâr ben Berd Ela'mi.

« On eût dit que des tourbillons de poussière volaient sur nos têtes et que notre pays était la nuit dont les étoiles nous caressaient. »

Ce phénomène dura depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit.

A cette époque eurent lieu, entre l'homme secouru de Dieu, qui avait soulevé les contrées de l'Abyssinie et du Soudan, sous le titre d'Elmahdi, et l'armée anglaise, d'importantes batailles, qui ne faisaient que suivre d'autres combats aussi graves. Le Mahdi remporta alors sur les Anglais la victoire la plus complète. Si parler de lui ne sortait pas du cadre de cet ouvrage, j'aurais rapporté toutes ses actions qui sont des plus surprenantes.

Au milieu du mois de rabî' Ier de l'année susdite, fut publiée une lettre du Sultan (Dieu le fortifie !) ordonnant l'abolition des taxes prélevées aux portes des villes et des bourgades et payées jusqu'alors par la population sur les

1. Texte arabe, IVe partie, p. 263.

animaux chargés de marchandises de toutes sortes. Il écrivit à ce sujet au gouverneur de Salé à cette époque la lettre dont voici la teneur, venant après la formule d'introduction et le sceau où est inscrit le nom du Sultan (Dieu le fortifie !) :

« A notre serviteur intègre Elḥâddj Moḥammed ben Sa'îd Esslâoui (Dieu vous protège !).

« Le salut soit sur vous, ainsi que la bénédiction de Dieu !

« Ensuite :

« Dieu a dilaté Notre cœur en Nous permettant d'abolir les taxes qui étaient exigées à toutes les portes des villes et des ports sur les marchandises qui y passaient à l'entrée et à la sortie. Nous avons édicté à l'*amîn elmoustafâd* de Salé, ainsi qu'à ses collègues des autres villes, notre ordre chérifien l'invitant à congédier les fermiers des portes de votre cité qui effectuaient la perception des droits et s'occupaient de tout ce qui le concerne, à faire avec eux le compte de leur administration jusqu'au jour de la cessation de leur exercice, et à envoyer une note de tout cela à Notre Majesté élevée en Dieu.

« Il n'y a rien de changé en ce qui concerne les endroits autres que les portes où des taxes sont perçues; c'est une question que nous nous réservons d'examiner, avec l'aide de Dieu.

« Nous vous avons avisé de ce qui précède pour que vous en soyez prévenu.

« Salut.

« Le 2 rabî' Ier 1303. »

La lecture de cette lettre fit plaisir à la population, qui, du fond de son cœur, fit des vœux pour la victoire et le renforcement du Sultan. Nous demandons à Dieu de mettre le comble à ses faveurs envers les Musulmans, en leur accordant la levée des dernières taxes imposées aux marchandises vendues sur les marchés et en les délivrant de

cette calamité, car rien n'est plus malheureux pour un gouvernement que ces *meks* (Dieu nous en préserve !).

Le 10 djoûmâda II de la même année, le sultan Moûlay Elḥasan (Dieu le fortifie !) quitta la capitale de Morrâkch pour faire une expédition dans l'Extrême-Soûs et dans les pays situés au delà où se trouvent les 'Arabs Ma'qil et toutes les tribus du Ṣaḥâra. Il avait appris que les sujets de cette région étaient en ébullition et qu'ils s'étaient révoltés contre leurs gouverneurs. Il avait été informé également que des négociants anglais, débarqués clandestinement dans un port de cette côte nommé Ṭarfâya, avaient noué des relations commerciales avec des tribus du pays et avaient l'intention d'élever des constructions dans cet endroit. Le Sultan partit donc pour mettre un terme à ces désordres.

Arrivé au cœur du Soûs, quand il eut amélioré la situation de ce pays et rétabli l'ordre dans diverses régions, le Sultan écrivit aux gouverneurs du Maġrib une lettre dans laquelle il disait après la formule d'introduction :

« Ensuite :

« Par la puissance de Dieu, le fort, l'assistant, qui ouvre ce qu'il a fermé quand il le veut, immédiatement ou au bout de quelque temps, qui par sa protection soutient son esclave partout où il va, partout où il arrive, partout où il se met en route, partout où il se repose, nous vous écrivons cette lettre le jour de notre arrivée chez nos serviteurs les tribus des Aït Ba'Amrân, la plus importante des tribus de l'Extrême-Soûs. Nous vous faisons connaître que par les succès ininterrompus, les victoires et les sourires de la bouche du temps, le Souverain Maître a réalisé, dans cette expédition bénie, les espérances que nous avions fondées dans le Sublime Bienfaiteur. Vous saurez ainsi que Dieu peut tout, qu'il détient dans ses mains les affaires des cieux et de la terre, qu'il est le protecteur, le secourable, qu'il entend et voit tout.

« Quant à ces tribus du Soûs, ces populations du Sâḥél,

elles sont venues au-devant de notre étrier fortuné en foules nombreuses, déployant en avant des cohortes de Dieu victorieuses les étendards de la joie, groupées chacune avec leurs notables et tous ceux que l'on remarque, leurs fqîhs, leurs chorfâ et leurs marabouts, sans qu'un seul d'entre eux manquât, témoignant, par leur docilité et leur soumission et à son Prophète, de leur désir de se concilier nos bonnes grâces chérifiennes, déposant devant elles leurs présents, se faisant un rempart de leurs fils, de leurs frères et de leurs esclaves, tendant le cou de l'obéissance, et manifestant leur empressement à nous servir et à bien se conduire. Elles ont apporté leurs *moûnas* en rapport avec leurs moyens. Elles ont aplani pour le passage de l'armée fortunée les parties mauvaises de leurs chemins qu'elles ont rendus praticables. Et nous, de notre côté, nous les avons traitées avec bienveillance, nous leur avons témoigné de la bonne humeur, et notre accueil a répondu à la joie qui les animait.

« Et maintenant, grâce à Dieu, nous nous occupons de résoudre la question qui nous a amené à porter ici nos pas et qui a été l'occupation de nos pensées et de nos réflexions : l'étude de l'ouverture du port d'Asâka, qui est la clef des rivages de l'Oued Noûl, le point de rencontre des tribus arabes et berbères, le lieu où viennent converger les habitants de toute cette région, et spécialement les deux tribus des Bâ 'Amrân et des Tekna, pour lesquels il est une mère, une source d'où sont issus ces deux frères jumeaux qui sucent le pur lait de ses mamelles, et, avec ces deux tribus, toutes les tribus des 'Arabs et des Berbers qui rayonnent autour d'elles, ou sont placées sous leur dépendance pour avoir sucé leur lait et s'en être abreuvées. Mais nous ne réaliserons ce projet que si ce port remplit les conditions requises, s'il doit être avantageux pour les Musulmans et pour l'Islâm. Puis, nous étudierons à plusieurs reprises le plan sur lequel il devra

être construit ; nous nous assurerons qu'il répond à tous les besoins d'une façon apparente et réelle, et pour le mettre à exécution, avec l'aide de Dieu, nous rechercherons le moyen le plus sage et l'accord le plus parfait avec les coutumes de ces régions. Si ce port est le meilleur, nous réaliserons notre projet ; sinon, nous y renoncerons pour en rechercher un autre. Le Très-Haut a dit : « Quand nous « effacerons ou oublierons quelque chose d'un verset, nous « le remplacerons par quelque chose de meilleur ou de « pareil. » Nous ne manquerons pas de vous faire part des résultats de cette question et de parer vos oreilles de celui de ses secrets qu'il aura dévoilé, car toute entreprise amène un résultat.

« Dieu est le maître auquel il faut demander appui et qui conduit dans le droit chemin. Quel excellent maître ! quel excellent mandataire !

« Salut.

« Le 9 du mois béni de cha'bân 1303. »

De l'Extrême-Soûs, le Sultan (Dieu le fortifie !) se rendit dans le Ṣaḥâra de Goulîmîm. Là il reçut les chéïkhs et les notables des 'Arabs Ma'aqil, qui vinrent exprimer leur humble obéissance. La venue du Sultan dans leur pays leur procura une si grande joie, que l'emplacement où était plantée sa tente est jusqu'à ce jour une *mezâra*, où ils viennent se bénir. Ni eux, ni leurs pères, n'avaient vu de Sultan sur leur territoire ou n'avaient entendu parler d'un pareil événement. Ils firent des courses de chevaux et de chameaux en son honneur, et se livrèrent au jeu de la poudre. Les 'Arabs du Ṣaḥâra font, en effet, des courses de chameaux comme des courses de chevaux.

De là, le Sultan (Dieu le fortifie !) envoya au port de Ṭarfâya une portion de son guéïch, qui démolirent les constructions élevées par ces chrétiens anglais et en firent disparaître toute trace, tandis que les chrétiens prenaient la

fuite vers leurs vaisseaux qui croisaient sur la côte. Il fit construire (Dieu le fortifie !) le port d'Asâka, qui devint un lieu d'importation et d'exportation, établit un service de défense et de garde sur toute la côte depuis Agâdîr jusqu'à Goulîmîm, et annonça par lettre toutes ces dispositions aux gouverneurs du Maġrib.

Après cela, il se mit en route pour revenir, et sur son passage châtia la tribu des Ida ou Tanân qui habitent l'Extrême-Soûs.

Voici comment finit l'affaire anglaise : les membres du Gouvernement anglais, d'abord très émus, arrivèrent, comme d'habitude, à se calmer par le tapage qu'ils faisaient, puis consentirent quelques concessions ; enfin l'incident fut réglé à l'amiable moyennant une somme d'argent que le Sultan leur versa pour avoir la paix et écarter un plus grand danger. Toutes choses appartiennent à Dieu seul !

Le mardi 24 djoûmâda II de la même année, dans la soirée, le ciel se couvrit de nuages épais et noirs, à Morrâkch et dans les environs. Un vent d'une violence effrayante se mit à souffler et le tonnerre retentit avec fracas. Puis il tomba des grêlons plus gros que des œufs. Un grand nombre de maisons tombèrent à Morrâkch et de nombreuses personnes, plus d'une centaine à ce qu'on dit, succombèrent sous les décombres. Les gens firent leurs adieux à leurs parents et à leurs amis, et allèrent se réfugier dans les mausolées des saints, où ils se mirent à demander pardon de leurs fautes et à adresser à Dieu Très-Haut d'humbles prières. Deux heures après, le ciel s'éclaircit. Dieu soit loué d'avoir été clément après avoir su et d'avoir fait grâce après avoir décrété.

Cette année-là, les nations européennes demandèrent avec une nouvelle insistance une diminution des tarifs de douanes et sollicitèrent du Sultan (Dieu le fortifie !) une diminution des droits appliqués aux marchandises d'expor-

tation dont la sortie était déjà permise, et la faculté d'exporter des marchandises dont la sortie était suspendue. Ils firent de nombreuses démarches à ce sujet et manifestèrent une grande agitation. En présence de leur vive insistance et de leur attitude comminatoire, le Sultan (Dieu le fortifie !) décida de demander par lettre un conseil à ses sujets.

Voici ce qu'il disait dans cette lettre après les formules d'introduction :

« Depuis de nombreuses années, quelques représentants des Puissances à Tanger nous demandent d'une façon pacifique et amicale le renouvellement des traités de commerce et notamment la libre exportation des grains de toutes espèces, du bétail et des bêtes de somme, etc., et la réduction des droits d'exportation, en invoquant le profit qui en résultera pour le Trésor et les sujets. Depuis près de cinq ans, nous nous défendons, nous mettons des obstacles et nous témoignons de bonnes dispositions, suivant les circonstances et le moment, nous inspirant de cette parole du Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) : « Dans les incidents et les affaires, montrez-« vous tour à tour intraitables et bien disposés, afin de main-« tenir ce qui existe. » On ne peut faire rien de moins, surtout dans le moment actuel auquel s'appliquent ces paroles du Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) : « Un temps viendra où les vivants passeront sur « les tombeaux des morts en disant : « Que ne suis-je à votre « place ! »

« Dieu nous garde de vouloir attirer sur les Musulmans la cherté des denrées ou de consentir à rien qui puisse leur faire du tort ! Le témoignage de Dieu est suffisant ! Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement ? Dieu a placé les Musulmans sous notre responsabilité, et le Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) « dit : « Vous êtes tous des bergers, et comme tout

« berger vous avez la responsabilité de votre troupeau. »

« Mais leurs demandes sont devenues pressantes, ils les soutiennent tous d'un commun accord et ne veulent pas y renoncer. Dans ces conditions, comme la situation menaçait d'entraîner des conséquences qu'il faut redouter, nous avons estimé qu'il ne nous restait plus qu'à en faire part et à demander conseil aux gens compétents, et nous avons consulté tous ceux qui se distinguent par la droiture, le mérite, la piété, le bon sens, l'intelligence et la sagesse, et se confinent dans la religion et leur droiture. Leur avis n'a pas été favorable à ces demandes : ils ont été unanimes à déclarer qu'il n'y avait pas le moindre intérêt à accorder l'exportation et ont expliqué les dangers qui pourraient en résulter. Suivant eux, l'exportation des animaux aurait pour premier effet préjudiciable de les rendre très chers pour les pauvres, et même d'entraîner leur extinction complète dans le pays, sans parler d'autres conséquences qu'il serait trop long de mentionner ici. Une réduction des droits de douane entraînerait une diminution des recettes que le Makhzen emploie pour faire face à l'entretien du guéïch et des soldats, et pour le bien général des Musulmans ; ce qui l'obligerait à taxer ses sujets en doublant les meks et en établissant des impôts fonciers pour renforcer le Trésor et l'armée ; il en résulterait un affaiblissement pour la population. Ils ont répondu, d'autre part, avec de longs détails qu'une seule feuille ne pourrait contenir, en ce qui concerne les avantages financiers profitables à nos sujets fortunés, qui résulteraient, suivant les représentants des Puissances, de l'exportation qu'ils désirent obtenir.

« Voyant que cette affaire était sur le point de prendre une tournure plus grave, nous avons cherché « à réparer « l'accroc en faisant une reprise ». Obéissant à cette parole de Dieu : « S'ils inclinent à la paix, tu t'y prêteras aussi... », nous avons incliné à la conciliation et nous avons opté pour celle des deux solutions qui présente les moindres

dangers. Nous avons donc décidé, si vous êtes d'avis de remédier aux inconvénients avant de songer à rechercher des avantages, de leur accorder, à titre d'essai, l'exportation de divers produits dont l'embarquement est actuellement interdit, comme le blé, l'orge, les bœufs, les moutons, les chèvres et les ânes mâles, pendant trois années seulement, et à condition que ce sera pour expérimenter les avantages qui doivent en résulter suivant eux, et moyennant le paiement des droits de douane qui frappent les marchandises du même genre. L'exportation devra s'effectuer au moment de la récolte, si l'année est bonne, pendant trois mois ; passé ce délai, il ne sera tenu compte d'aucune réclamation touchant l'exportation, et il ne sera accepté aucune excuse. L'année suivante, si la récolte est bonne, l'exportation sera encore permise pendant trois mois à titre d'essai ; mais si elle est mauvaise, il n'y aura même pas lieu de faire un essai, même pendant une période limitée, et la mesure restera suspendue. Il sera convenu, d'ailleurs, qu'il ne s'agit pas d'un engagement, mais d'un essai dont on attendra les résultats. Sachez aussi que vous ne cesserez pas d'être à votre aise. Si vous approuvez cette mesure, les choses resteront en l'état ; si vous trouvez, au contraire, un moyen plus sûr et plus puissant de défendre les Musulmans, faites-nous-en part. Je ne suis pas autre chose qu'un Musulman comme vous. Nous vous avons fait part de ce qui se passe pour nous conformer à cette parole du Très-Haut : « Tu les consulteras en « toutes choses. » D'ailleurs, ce qui est auprès de Dieu vaut mieux que le plaisir et le commerce. Dieu est le meilleur de ceux qui donnent de quoi vivre.

« Salut.

« Le 7 du mois sacré et unique de rejéb de l'année 1303. »

Fin de la lettre du Sultan (Dieu le glorifie !).

Cette lettre fut lue devant toute la population, grands

et petits, qui répondirent tous que leur avis était conforme à celui du Sultan (Dieu le protège !), à l'exception de quelques gens du peuple grossiers, sans expérience des affaires et incapables d'examiner les conséquences, qui déclarèrent qu'ils ne donneraient pas aux chrétiens autre chose que le sabre, mais il ne fut pas tenu compte de leurs dires. J'avais écrit sur cette question une longue note que je crois utile de transcrire ici, dans la crainte qu'elle ne se perde. En voici le texte :

« Sachez (Dieu vous conserve !) que cette question doit être examinée à divers points de vue : 1° au point de vue du droit et de la jurisprudence ; 2° au point de vue du bon sens et de la politique, dans lesquels, toutefois, on ne peut suivre que les règles du droit ; 3° au point de vue de l'intelligence de Dieu Très-Haut et de l'étude approfondie de son action sur le monde.

« Étudions la question sous le premier aspect. Les jurisconsultes (Dieu les agrée !) ont écrit qu'il est défendu de vendre aux infidèles en guerre tout ce qui sert à la guerre comme les armes, les chevaux, les selles, les boucliers, etc., parce qu'on doit craindre que cela les rende plus puissants contre les Musulmans. Telle est la cause pour laquelle la défense existe. Deux principes en découlent : le premier, c'est que tout ce qui, sans rentrer dans la catégorie des armes, peut servir à augmenter la force des chrétiens, est interdit comme les armes ; c'est le point visé par les textes, il n'y a donc pas lieu d'entrer dans des développements ; le second, c'est qu'il est licite de leur vendre tout ce qui n'est pas susceptible d'accroître leur force. Une marchandise ne peut être susceptible d'accroître leur force, ou quand on ne peut s'en servir pour augmenter sa force dans la guerre comme les aliments, les objets, d'habillement et autres produits dont l'exportation leur est permise aujourd'hui comme elle l'était depuis longtemps, ou quand, rentrant dans la catégorie de celles qui

sont une source de force dans la guerre, elle est sans profit pour eux en raison de leur situation actuelle. Nous savons, en effet, que les chrétiens sont parvenus, au point de vue de la force et de la science des divers engins de guerre, à un degré tel que nos engins n'ont pas plus de valeur chez eux que le bois. La preuve en est qu'ils nous vendent divers engins de guerre qui nous étonnent par leur perfection et leur solidité. On nous rapporte, de plus, qu'ils ne nous vendent que les armes qui n'ont plus pour eux aucune valeur, parce qu'ils sont parvenus, sauf quelques exceptions, à fabriquer des articles bien meilleurs, plus solides et plus avantageux.

« Dans ces conditions, il convient aujourd'hui de décider qu'il est licite de vendre des armes aux chrétiens et à eux de préférence, car il est établi péremptoirement qu'elles ne leur sont pas utiles dans le sens d'une augmentation de force, ou que s'il y a pour eux la moindre utilité, c'est comme si elle n'existait pas ; et cela à condition que nous n'ayons rien à redouter d'eux au cas où nous refuserions de les leur vendre. Mais si nous avons quelque chose à redouter, comme c'est le cas aujourd'hui à cause de notre situation, il n'y a plus à songer si c'est licite, mais à s'élever à des motifs supérieurs, car la nécessité a ses rigueurs.

« Mais, me dira-t-on, en considérant comme licite la vente des armes aux infidèles en guerre, vous faites une chose que personne n'a faite avant nous ?

« Je n'ai parlé des armes que pour simplifier la question qui nous occupe, et pour conclure ensuite a fortiori. D'ailleurs, je ne suis arrivé à ma conclusion qu'en suivant les règles du droit, comme l'ont fait avant moi ceux qui ont considéré comme licite la construction des églises dans les pays musulmans parce qu'il y avait des motifs rigoureux pour cela. Les 'Oulamâ de l'Andalousie, au cinquième siècle, ont arrêté, en effet, qu'il fallait autoriser les chré-

tiens à construire des églises en pays conquis de vive force et dans les grandes villes fondées par les Musulmans. Cependant, suivant les livres des anciens, c'était interdit. La raison en est que les lois basées sur les coutumes locales varient avec ces coutumes. Dans son *Kitâb Eliḥkâm fîlfarqi béïna lfatâoui ouél aḥkâm*, à la trente-neuvième question, Elqirâfi dit ceci : « Quelle est la doctrine en ce qui concerne les arrêts de jurisprudence qui se trouvent dans les rites malékite, chaféite et autres, et qui sont basés sur l'usage et la coutume locale, existant au moment où les 'Oulamâ ont rendu les dits arrêts ? Si les usages ont changé et conduisent à des avis différents de ceux qui s'en déduisaient auparavant, devons-nous annuler les *fetouas* consignées dans les livres et en prononcer de nouvelles basées sur les usages nouveaux, ou bien devons-nous déclarer que nous n'avons qu'à appliquer les textes et que nous n'avons pas à réformer la loi sainte, parce que nous ne sommes pas dignes de l'interpréter et prononcer nos *fetouas* suivant les livres écrits d'après les interprétateurs ? »

« Réponse : L'application des arrêts de jurisprudence basés sur les usages, lorsque ces usages ont changé, est contraire à l'*Ijmâ'* et constitue un acte d'ignorance de la religion, car tous les arrêts tirés de la Loi sainte que suivent les usages doivent être modifiés quand les usages changent et remplacés par de nouveaux arrêts conformes aux nouveaux usages. Il ne s'agit pas pour le magistrat de faire une nouvelle interprétation pour que vous lui réclamiez les qualités requises pour interpréter; il s'agit, au contraire, d'une règle qui a été établie par les 'Oulamâ et qu'ils ont tous acceptée. Nous n'avons qu'à les suivre dans cette règle sans commencer de nouvelles interprétations. Elqirâfi, dans le *Kitâb Elfouroûq*, professe la même doctrine qui lui a été ensuite empruntée par les docteurs et leur a servi de base.

« Il résulte donc de ce qui précède que c'est un non-sens de décréter aujourd'hui qu'il est défendu de vendre

quoi que ce soit aux infidèles, sauf en ce qui concerne le Qorân, les Musulmans, et autres choses similaires, parce que leur force est arrivée à un point que personne n'aurait pu soupçonner ni escompter.

« Mais Dieu voudra nous réserver quelque chose qui nous dédommagera d'eux. Il est en mesure de le faire, il le peut, et nous l'attendons de lui.

« Mais, me dira-t-on encore, il y a un autre danger à permettre la vente de ce que les chrétiens ont demandé. C'est de rendre difficile aux Musulmans leur subsistance et leurs bénéfices. Si les chrétiens se mettent à acheter les produits dont il s'agit, ceux-ci renchériront et les prix monteront, ce qui causera un grand préjudice aux Musulmans. C'est pourquoi les docteurs ont considéré comme illicite l'accaparement de tout ce qui est nécessaire à l'homme, comme les aliments, les peaux et les vêtements, et ils ne le permettent pour les aliments et les similaires que si, l'année étant abondante, il ne peut nuire à personne.

« Je dirai à cela qu'aujourd'hui la population, grâce à Dieu, jouit de l'abondance, et que la gêne que lui causerait pour sa nourriture et ses profits l'exportation de ces produits par les chrétiens est douteuse : elle peut se produire et ne pas se produire. Or, au point de vue du Chera', le doute est toujours rejeté, tandis que l'argument des dangers que nous aurions à redouter des chrétiens en cas de refus et d'hostilités, est absolument décisif, quand on tient compte de sa vigueur et des usages.

« Mais, dira-t-on, non seulement la misère n'est pas douteuse, mais, selon toutes probabilités, elle se produira.

« Cela n'est point probable, car nous voyons les chrétiens embarquer depuis bien longtemps des produits nombreux, notamment des farinacés, et grâce à Dieu le bon marché se maintient. D'ailleurs, il s'agit là d'une chose inconnue : en pareille matière, il n'appartient à personne de se pro-

noncer pour le plus ou le moins de probabilités, car tout jugement basé sur des suppositions est un véritable préjugé contre le Très-Haut en ce qui concerne ses desseins secrets, et est illicite. De plus, quand ils nous achèteront quelque chose, les chrétiens en donneront un prix notable et paieront des droits de douane importants : les sujets eux-mêmes et le Sultan auront à y gagner ; et c'est là, il me semble, un avantage incontestable, d'autant plus que, comme nous l'avons dit, le renchérissement des denrées est douteux.

« En résumé, cette question donne matière à de nombreuses recherches et déductions : le peu que nous indiquons suffira pour ceux qui examineront la chose avec perspicacité. Dieu les aidera

« Prenons maintenant la question sous son second aspect, et étudions-la au point de vue du bon sens et de la politique, en nous inspirant forcément du droit, car toute politique qui ne s'éclaire pas de la lumière de la Loi sainte est une erreur.

« On sait qu'à l'heure actuelle, les chrétiens sont arrivés à l'apogée de la force et de la puissance, et qu'au contraire les Musulmans, Dieu les rassemble et répare leur déroute, sont aussi faibles et désordonnés que possible. Dans ces conditions, comment est-il possible, au point de vue du bon sens et de la politique, et même de la loi, que le faible se montre hostile au fort ou que celui qui est désarmé livre combat à celui qui est armé de pied en cap ? Comment peut-on trouver naturel que celui qui est assis renverse celui qui est debout sur ses jambes ou admettre que les moutons sans cornes combattent ceux qui en ont.

« Si je le pouvais, je me préoccuperais de mettre à exécution mes résolutions ; mais la ceinture de sevrage a séparé la chamelle de son petit.

« Jamais politique, jamais loi n'a conseillé la guerre dans de pareilles conditions. Aussi, quand le Prophète de

Dieu, sur lui soient les prières et la bénédiction de Dieu ! qui est la meilleure et la plus pure des créatures auprès de son Maître, ayant conclu avec les idolâtres au jour d'Elḥodéïbiya une paix qui fit dire à l'un des principaux compagnons, Dieu les agrée ! : « Comment, nous sommes les Musulmans et nous nous abaissons notre religion ? » il renvoya Aboû Djendal, Dieu soit satisfait de lui ! auprès des idolâtres, et celui-ci, marchant les fers aux pieds, criait de toute sa voix : « O Musulmans ! comment peut-on me renvoyer chez les idolâtres qui vont jeter le trouble dans ma religion ? » Il n'est pas nécessaire de rapporter entièrement cette anecdote qui est bien connue. On sait aussi que le Prophète de Dieu, sur lui soient les prières et la bénédiction de Dieu ! ayant décidé, le jour des Aḥzâb, de donner aux chefs des Ġaṭafân, 'Aïyina ben Ḥisn et Elḥârits ben 'Oûf, le tiers des dattes de Médine, à condition qu'eux et leurs gens le laisseraient tranquille, lui et ses compagnons, il en fut empêché par Sa'd ben Ma'âd et Sa'd ben 'Ibâda, Dieu soit satisfait d'eux ! qui avaient senti qu'ils étaient capables de résister à l'ennemi. Pouvons-nous nous comparer à eux, au point de vue de la religion, des convictions et de la résistance à la guerre ? Les jurisconsultes, Dieu soit satisfait d'eux ! ont déclaré, en raison de cette tradition qui nous vient du Prophète de Dieu, sur lui soient les prières et la bénédiction de Dieu ! qu'il était licite de contracter une trève avec les infidèles moyennant paiement d'une somme d'argent. Consultez à cet égard le *Mokhtaṣar* et autres ouvrages. S'il est permis de donner de l'argent à titre gratuit ; en cas de nécessité à plus forte raison, il est permis de donner des produits moyennant un prix notable.

« D'ailleurs, ces puissances ne nous proposent selon toute apparence que la paix et non pas la guerre. Elles ne recherchent pas autre chose, dans cette question, que le développement du commerce, qui amène le plus souvent avec

lui une augmentation des rapports entre eux et nous. Certes c'est un danger pour nous, et quel danger ! d'entrer en relations avec eux et de les fréquenter, mais celui de leur faire la guerre est encore plus grand. Il n'est ni sage ni politique de déclarer la guerre à celui qui nous propose la paix, tant que celle-ci est possible. Le Prophète lui-même nous en a donné l'exemple le jour d'Elḥodéïbiya. Ses compagnons s'étaient irrités de cette paix et l'un d'eux lui ayant même dit : « Par Dieu ! ce n'est plus une victoire ! » il leur répondit : « Nous avons défendu les approches de la maison sacrée. C'est la plus grande victoire que nous puissions remporter : les idolâtres ont bien voulu vous éloigner joyeux de leur pays, vous demander votre sentence et solliciter l'amân... »

« C'est à cela aussi qu'il est fait allusion dans cette parole du Très-Haut : « S'ils inclinent à la paix, tu t'y prêteras aussi et tu mettras ta confiance en Dieu. » Dieu a dit ces mots, après avoir dit : « Mettez donc sur pied pour lutter contre eux toutes les forces dont vous disposez et de forts escadrons... » pour montrer que la paix est licite, même dans le cas où les Musulmans ont pour eux la force et sont prêts à combattre, ainsi que le font remarquer certains commentateurs. N'en sera-t-il pas de même quand ils n'ont ni la force ni la préparation, et qu'ils ne subsistent que par la générosité de Dieu ? Cependant les interprétateurs ne sont pas d'accord sur la question de savoir si le verset dont il s'agit n'est pas annulé par un autre. L'opinion admise, que l'on trouve dans plusieurs ouvrages et notamment dans le *Kechchâf*, est qu'en pareille matière la décision appartient à l'Imâm, qui est juge de l'utilité que présentent pour l'Islâm et ses fidèles la paix ou la guerre : sans qu'il soit formulé qu'il faut combattre ou toujours faire la paix.

« Je suis également cette doctrine, et en conséquence je considère comme licite la trêve, même moyennant paiement d'argent, comme on l'a vu.

« Le verset précité prouve, d'ailleurs, que la paix vaut mieux que la guerre : c'est ce qu'admet, en effet, le *Chera'* et la nature même des choses. En ce qui concerne le *Chera'* la chose est permise par ce verset; par l'anecdote d'Elḥodéïbiya ; par la parole de Dieu : « la paix vaut mieux »; par cette autre parole : « et la révolte est plus grave que le meurtre » ; par les deux versets précités, qui, bien que révélés pour un cas particulier, peuvent servir d'arguments à l'appui de notre thèse, comme il pourrait servir pour d'autres, puisqu'ils sont de ces sentences courantes passées en proverbes ; par ces mots de 'Ali, Dieu soit satisfait de lui ! qui dit : « Je n'ai jamais provoqué personne au combat, et personne ne m'a jamais provoqué sans que j'aie accepté », et qui ajouta, comme on lui marquait son étonnement : « Celui qui provoque à la guerre est un transgresseur, et le transgresseur est toujours terrassé. » Au point de vue de la nature même des choses, nous n'avons pas besoin de preuves, car tout homme raisonnable sait que la paix est meilleure que la guerre. Cherik dit un jour à Mo'âouiya, Dieu soit satisfait d'eux ! au cours d'une discussion : « Tu es un homme de guerre, mais la paix est meilleure que la guerre. » Elḥoṣaïn ben Namîr Essekoûni dit à Ibn Ezzoubéïr, Dieu soit satisfait de lui ! le jour de la mort de Yazîd, fils de Mo'âouiya : « Viens avec moi à Damas, pour que j'invite la population à te prêter serment de fidélité, car personne d'autre que toi ne saurait être appelé au Khalifat. » — « Je n'irai pas, si je ne dois pas tuer dix habitants de Damas pour chaque homme du Ḥedjâz qui sera tué », répondit Ibn Ezzoubéïr, en criant. « Je te parle en toute confidence », lui dit alors Elḥoṣaïn, « et tu me réponds par des cris. Je t'invite à faire la paix et à prendre le Khalifat, et tu me provoques à la guerre et à la lutte. Ceux qui prétendent que tu es le fléau des Arabes ont menti ! » On voit que ces reproches lui étaient inspirés par le bon sens. L'auteur du

Kechchâf et d'autres écrivains citent à propos de la parole de Dieu : « S'ils inclinent à la paix, tu t'y prêteras... » ce vers d'El'abbâs ben Merdâs, Dieu soit satisfait de lui !

« La paix, tu peux en prendre ce qui te satisfait, mais la guerre, il te suffira d'en boire une gorgée. »

« Dans le *Kitâb Elfitan* du *Ṣaḥîḥ* d'Elbokhâri, il est dit que « les anciens s'efforçaient dans les résolutions de s'inspirer des vers suivants :

« La guerre à son début est une jeune fille qui cherche à gagner les ignorants par sa beauté.

« Mais quand elle s'est allumée et que sa conflagration s'est répandue, elle n'est plus qu'une vieille femme qui ne trouve plus de mari,

« Dont les cheveux grisonnants n'ont plus de couleur, qui est toute changée, et qu'on ne voudrait plus flairer ni embrasser. »

« Cela signifie, au dire d'Elqasṭalâni, « qu'ils s'inspiraient de ces vers pour se représenter ce qu'ils avaient vu et entendu des effets de la révolte, et qu'ils s'en souvenaient en les récitant. Ainsi ils renonçaient à y participer, pour ne pas se laisser tromper, dès le début, par ses apparences. »

« Et, en effet, vous verrez toujours la canaille ignorante, qui n'a pas la pratique des guerres et qui n'a pas été instruite par l'expérience, prête, dès qu'apparaissent des symptômes de révolte (nous demandons la paix à Dieu !), à y participer et souhaiter le trouble qui l'accompagne. Vous entendrez même ceux qui ont eu peur d'y prendre part dire que, s'ils avaient été là, ils auraient fait telle et telle chose. Le Prophète, sur lui soient les prières et le salut ! a dit : « Ne désirez pas aller au-devant de l'ennemi. » Elmoutanabbi décrit dans ce vers l'état d'esprit de ces poltrons :

« Partout où il y a un poltron, il veut frapper tout seul et charger l'ennemi. »

« Ce pays du Maġrib, Dieu soutienne son dernier souffle ! est, comme vous le voyez, dans la faiblesse et la désorganisation la plus extrême. Il ne conviendrait pas à ses habitants de courir à la guerre contre l'ennemi infidèle, qui est au contraire extrêmement fort et puissant. La logique nous apprend qu'il ne peut y avoir opposition ou exclusion qu'entre des termes contraires ou identiques, mais pas entre des termes contradictoires. Or, notre situation actuelle et celle de l'ennemi ne sont pas des termes contraires, ni des termes identiques, mais des termes contradictoires. Tirez la conclusion. En supposant même que les habitants du Maġrib soient aujourd'hui égaux à l'ennemi par la force et l'organisation, il ne leur conviendrait pas de faire la guerre. Ici, les préparatifs et le grand nombre des hommes et des combattants ne sont pas tant : il faut encore que tous soient d'accord pour obéir et ne forment qu'un seul cœur ; il faut encore des règlements qui réunissent les hommes, des principes qui les dirigent, afin que toute la troupe ne forme qu'un seul corps, qui se lève et s'assoit d'un seul bloc. Tel est d'ailleurs le sens communément admis du *ḥadîts* où se trouve cette parole du Prophète : « Le croyant doit être pour le croyant comme une construction bien cimentée dont tous les éléments se soutiennent l'un l'autre. » S'il n'y a pas de règlements et de principes, il faut l'autorité de l'intelligence de la religion, la force des convictions, l'entente amicale entre les Musulmans, l'amour jaloux de la patrie et des choses sacrées, l'esprit avisé, l'expérience de la guerre et des stratagèmes des idolâtres. Or, à l'heure actuelle, sauf de rares exceptions, les habitants du Maġrib sont dépourvus de toutes ou à peu près toutes ces conditions. Des générations successives ont vécu dans la paix et la trêve, et il y a longtemps que leurs ancêtres n'ont pas fait la guerre, expérimenté ses angoisses, et éprouvé les ennemis et leurs ruses. Ils ne pensent qu'à manger, à boire et à s'habiller,

et à cet égard il n'y a pas de différence entre eux et leurs femmes. On connaît mieux les choses quand on les voit de ses propres yeux que quand on en entend parler. Dans ces conditions, serait-il sensé de déclarer avec empressement la guerre aux nations européennes ?

« Nous sommes, elles et nous, comme deux oiseaux, l'un, pourvu d'ailes, qui va partout où il lui plaît, et l'autre qui aurait les ailes coupées et qui retomberait toujours à terre sans pouvoir voler. Croyez-vous que cet oiseau sans ailes, qui n'est pas autre chose qu'un morceau de viande sur une planchette, puisse combattre celui qui vole où il veut ?

« Ne serait-ce pas la mort assurée de celui-là et le salut et même le butin de celui-ci, qui le déchirera quand il en trouvera l'occasion, et s'en éloignera en volant quand il ne la trouvera pas, pour attendre le moment où il pourra tomber sur lui et s'en emparer entièrement, tandis que l'autre ne pourra que se défendre quelquefois quand il en aura le moyen, mais succombera un jour ou l'autre. Telle est notre situation à l'égard de notre ennemi. Avec ses bateaux de guerre pourvus de nombreuses ailes, il nous tient entièrement à sa discrétion : il peut nous attaquer dans nos ports quand il lui plaira, et s'éloigner, sans qu'il nous soit possible de l'atteindre, quand il voudra. Nous n'avons pas d'autre ressource que de nous défendre si nous sommes unis, et si les turbulents Arabes n'occupent pas nos derrières, comme nous l'avons, hélas ! expérimenté trop souvent. « Le croyant ne se laisse pas piquer deux fois dans le même trou de scorpion », a dit le Prophète, sur lui soit le salut ! Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce point, mais ce que nous avons indiqué suffit.

« Mais, objectera-t-on, vous assimilez à une simple révolte la guerre sainte qui est conseillée par le *Chera'* et à laquelle est réservée une magnifique récompense ? Vous voulez nous en faire perdre le désir et nous enlever tout espoir de nous y livrer par vos paroles.

« Savez-vous, ô mon frère, répondrai-je, ce que c'est que la guerre sainte conseillée par le *Chera'* et à laquelle est réservée la plus grande récompense ? Le *djihâd* consiste à faire la guerre aux idolâtres et aux impies, pour faire triompher la parole du Clément et les amener à professer la religion de Dieu de gré ou de force, de façon que la parole de Dieu soit celle qui reste victorieuse et celle du diable qui soit anéantie. Cette guerre doit être inspirée par la clairvoyance, la pureté des intentions et l'amour jaloux de la religion de Dieu, pourvu, et c'est une condition essentielle, que les forces soient suffisantes ou peu s'en faut. La guerre qui ne serait pas conforme à un seul même de ces principes ou conditions, serait plus proche de la révolte que du *djihâd*. Je dirai même plus : le *djihâd* légal est impossible depuis longtemps ; comment alors le vouloir aujourd'hui ? Provoquer la guerre par ignorance de la vérité, ce serait vouloir allumer le flambeau de la révolte, donner prise à l'ennemi sur nous, le mettre en possession de nos ports, lui fournir les moyens de prendre nos femmes, notre argent et notre sang (demandons à Dieu de nous en préserver !) à moins que nous ne soyons de ceux que Dieu a choisis, dans le cœur desquels il a écrit la foi, qu'il soutient de son souffle comme les peuples de l'Abyssinie et de la Nubie, dont nous entendons parler, et qui disputent aux soldats anglais les confins de la Haute-Égypte. Ceux-là, nous le savons par des nouvelles consécutives et sûres, le Gouvernement anglais a épuisé ses ruses contre eux ; il a eu beau envoyer d'Égypte à plusieurs reprises des soldats munis de toute la force et la puissance possible, ils les ont complètement anéantis, et cependant ils ne combattent le plus souvent qu'avec des lances, comme le font toujours les habitants du Soudan. La victoire est entre les mains de Dieu !

« Étudions enfin la question sous son troisième point de

vue, celui de la compréhension de Dieu et de l'examen attentif de son action sur ce monde.

« Seuls peuvent traiter pareille matière ceux qui ont l'intelligence éclairée de la lumière d'en haut et dont les cœurs sont purs, et non ceux qui, comme nous, ne sont occupés que d'eux-mêmes et entraînés dans les torrents des passions ! (Que Dieu ait la clémence de nous sauver). Nous dirons cependant quelque chose, quoique ce soit un bavardage inutile.

« Si nous examinons comment Dieu traite son serviteur le Prince des Croyants, Moûlay Elḥasan (Dieu le fortifie !), nous constaterons heureusement qu'il est bien traité, qu'il jouit de la protection divine, que l'œil de l'attention du Maître est toujours ouvert sur lui : partout où il va, la fortune l'accompagne ; il réussit dans toutes ses entreprises et le succès avec lequel il termine les graves affaires réjouit l'ami et nuit à l'ennemi. Dieu en soit hautement loué ! Avec cela il est reconnaissant envers son Maître, confiant dans l'appui qu'il prend en lui, et ne tourne ses regards que vers lui. Il est soucieux d'améliorer le sort de ses sujets et aime jalousement la religion et le pays. Par ces qualités et par les autres beautés de son caractère, il s'éleva bien au-dessus des rois de sa famille qui l'ont précédé.

« Dans ces conditions, le bon sens le plus complet nous commande de remettre cette affaire entre ses mains, d'avoir confiance dans son jugement éclairé et dans son esprit heureusement inspiré, et de lui répondre que dans cette affaire il appartient à lui seul de décider, car c'est lui que Dieu a chargé de nous gouverner, et qui a reçu mission de veiller sur nous et de nous conseiller. S'il juge indispensable de demander conseil, il ne peut s'adresser qu'aux arbitres des destinées du Gouvernement, qui, disent les Oumanâ, sont les gens savants et religieux connaissant cette question spéciale, car la condition requise pour être chargé de l'étude d'une question est de

la connaître. La détermination prise par le Prince des Croyants sera la nôtre, et nous ratifierons ce qu'il aura ratifié. Dieu ne l'a-t-il pas habitué à ses bienfaits? « Il « peut se faire que quelque chose vous répugne et qu'elle « soit cependant bornée pour vous. » La demande de ces nations peut être aussi mauvaise pour elles, et au contraire nous convenir. N'attendons pas autre chose du Très-Haut; ce n'est pas trop pour lui. Les mesures préparées par eux tourneraient alors à leur perdition. Nous sentons déjà souffler, grâce à Dieu! le vent qui dissipe nos soucis passés, puisse Dieu terminer son œuvre de bonté pour nous. Ainsi soit-il!

« De plus, en nous en remettant à lui de cette affaire, nous nous affranchissons de la force et de la puissance, car la destinée nous ayant amené cette question, il convient que nous l'accueillions et l'admettions, tandis que si nous y employions nos ruses et notre jugement, nous prendrions part à sa direction : or, il y a une différence entre remettre à un autre le soin de régler une affaire et la diriger.

« Dieu conduit qui lui plaît dans la voie droite.

« Le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde de Dieu et ses bénédictions.

« Écrit par Aḥmed ben Khâléd Ennâṣiri (Dieu lui soit favorable!) le 10 cha'bân de l'année 1303. »

Après cela, le Très-Haut donna une belle marque de sa bienveillance et permit que la question fût terminée moyennant de légères concessions sur la demande présentée : le Sultan (Dieu le fortifie!) accorda aux nations l'exportation du blé et de l'orge pendant trois ans, avec une réduction d'un quart sur les droits de douane, et, grâce à Dieu, il n'en résulta aucun dommage pour ses sujets.

L'année suivante (1304)[1], le sultan Moûlay Elḥasan (Dieu le fortifie!) écrivit aux 'Oulamâ de Fès pour leur demander

1. Texte arabe, IVe partie, p. 270.

leur avis sur les arrêts concernant le commerce des plantes soporatives et nuisibles, et provoquer leurs conseils sur la question de savoir s'il fallait les laisser vendre sans restriction ou en interdire le commerce.

Voici le texte de sa lettre après les formules d'usage :

« A nos amis, les jurisconsultes éminents et intègres, les 'Oulamâ bien dirigés de Fès.

« Le salut soit sur vous, accompagné de la miséricorde du Très-Haut et de ses bénédictions.

« Ensuite :

« Depuis bien longtemps nous sommes hésitant en ce qui concerne la levée du monopole de la ṣâka, c'est-à-dire des herbes soporatives et nuisibles, et de ce qui s'y rapporte. Nous considérions cette levée comme une chose des plus importantes et plus urgente que celle du droit des portes, car nous avons du dégoût pour ces herbes et une grande répugnance à nous occuper de cette question, qui pèse extrêmement sur notre cœur et nous inspire de la crainte.

« Nos ancêtres (Dieu les sanctifie !) avaient tenté de les faire disparaître entièrement et avaient essayé de tous les moyens. Plusieurs fois, ils les firent brûler. Mais voyant que la lie du peuple, les impudents, les pauvres et les indigents eux-mêmes, persistaient à les employer, ils prirent des mesures pour en rendre l'achat difficile à ceux qui s'y adonnaient, afin que seuls puissent les acheter ceux qui en auraient les moyens, et ces derniers sont dans la lie du peuple un bien petit nombre, en considération des grands bénéfices qui en résultent pour le Trésor. Elles furent donc saisies au profit du Makhzen ; ce procédé réalisait ces deux objets.

« Quand Dieu a jeté dans notre cœur le désir de lever ce monopole et de faire disparaître l'ordure qui en résulte, nous nous sommes trouvés en présence de deux solutions : celle qui consisterait à maintenir ces herbes entre les

mains du Makhzen et celle qui consisterait à en déclarer la vente libre. La première solution est précisément celle que nous évitons, pour les raisons que nous avons indiquées. Quant à la seconde, elle aurait pour résultat d'exciter la lie du peuple et les gens impudents à user de ces herbes d'autant plus que leur prix baisserait. Le fort et le faible pourraient donc se les procurer. Ce serait leur permettre ce qui leur a été précédemment interdit. Ils deviendraient plus audacieux et ne redouteraient plus aucune surveillance. Il en viendrait du pays des chrétiens des quantités illimitées, qui seraient taxées aux douanes comme les marchandises permises ; bref, il résulterait de tout cela des maux plus graves que si le Makhzen détenait le monopole de la vente. Nous nous trouvons donc très embarrassé.

« Nous vous invitons, en conséquence, à nous indiquer, pour nous tirer d'embarras, un moyen conforme aux règles de la Loi sainte purifiée, et qui mette notre responsabilité à couvert ; cette question est très grave.

« Salut.

« Le 23 moḥarrém 1304. »

La réponse des 'Oulamâ de Fès (Dieu les rende plus nombreux !) fut longue. Elle disait, en résumé, que l'usage et la vente de ces herbes étaient illicites, ce qui est la doctrine de tous les docteurs et *ṣoûfis* (sur eux soit l'agrément de Dieu !).

Comme le Sultan (Dieu le fortifie !) désirait avant tout un conseil sur le moyen de se dégager de la responsabilité qu'il courait en autorisant la libre vente de ces produits, et de se préserver en même temps contre les conséquences nuisibles qui en résulteraient et qui sont indiquées dans la lettre chérifienne, un de mes amis de Fès m'écrivit pour me parler de ce cas. Je lui répondis par cettre lettre :

« La réponse faite par nos seigneurs les jurisconsultes de Fès, qui interdisent l'usage de ces herbes illicites et

établissent que le Makhzen a le devoir de cesser d'en pratiquer la vente, est la véritable doctrine qu'il faut observer entièrement. Ces herbes ont plusieurs caractères de nocuité, dont un seul serait suffisant pour en interdire péremptoirement l'usage. Nous avons déjà traité ce point suffisamment dans le *Kitâb Elistiqṣâ* ; on peut s'y référer. La lettre chérifienne dit que l'avantage qui résulterait de ce que le Makhzen saisit ces produits et en pratiquât seul la vente, serait d'en rendre l'acquisition difficile à ceux qui en usent et de le permettre seulement à ceux qui peuvent en payer le prix, à l'exclusion des pauvres. Cet avantage est douteux, peut-être même irréalisable. Ainsi que nous l'avons déclaré péremptoirement, ceux qui font usage de ces herbes n'y sont portés que par leur nonchalance, leur manque de dignité, leur peu de piété, la bassesse de leurs sentiments et leurs préoccupations viles, tandis que ceux qui s'en abstiennent sont retenus par leur dignité, leur piété solide, leurs sentiments nobles et leurs préoccupations élevées. Cette dépense infime n'entre pas en ligne de compte, car ce sont les pauvres et les malheureux qui en usent le plus. Donc, comme vous pourrez le constater, il n'y a pas avantage à en rendre l'acquisition difficile par l'augmentation du prix.

« Puisqu'il en est ainsi, il faut, au point de vue de la loi et de la dignité humaine, dégager entièrement du commerce de ces herbes l'Imâmat islamique, le Khalîfat prophétique qui est la source même des fonctions spirituelles et des charges judiciaires, et l'empêcher de se souiller à leur contact impur. Pareille chose est inconvenante pour le dernier des Musulmans, à plus forte raison pour le Prince des Croyants. De même, si Sa Majesté s'ingérait dans cette affaire pour pratiquer le commerce de ces herbes et s'en réserver les bénéfices, Elle pousserait les gens du peuple à en faire usage, ainsi que l'ont dit les 'Oulamâ de Fès (Dieu les protège !) et on aurait beau les en empê-

cher, ils ne se laisseraient pas convaincre, et diraient que si ces herbes étaient vraiment illicites, le Makhzen ne les prendrait pas pour lui et ne s'en réserverait pas les bénéfices. En effet, c'est toujours la parole de celui qui prêche d'exemple qui est seule écoutée ; c'est l'ordre de celui qui sait obéir qui est seul exécuté. Lorsque le Prophète de Dieu (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) conclut la paix avec la tribu de Qoréïch au jour d'Elḥodéïbiya, il ordonna à ses compagnons d'enlever leurs vêtements et de se raser. Ceux-ci ne lui obéirent pas. Il répéta cet ordre trois fois de suite, sans qu'un seul d'entre eux ne bougeât. Alors il se leva lui-même, et, entrant chez la mère de Salama, il lui fit part de leur attitude. « Sors, ô « Prophète de Dieu ! lui dit la mère de Salama (Dieu soit « satisfait d'elle !) ne leur adresse pas la parole, découvre-toi « le corps, appelle ton barbier et fais-toi raser. » Le Prophète (Dieu prie pour lui et lui donne le salut !) sortit et, sans dire un seul mot, il se découvrit le corps et fit venir son barbier qui le rasa. Voyant cela, ses compagnons se levèrent aussitôt, se déshabillèrent et commencèrent à se raser l'un l'autre, si bien qu'ils faillirent se battre. Voilà pourquoi je dis que les gens du peuple, acharnés à suivre l'exemple du prince et des chefs qui ont du prestige, ainsi que l'expose Ibn Khaldoûn dans son Histoire, au livre des *Caractères de la civilisation*, s'ils voient leur prince faire quelque chose, le font aussi, et s'il s'en abstient, s'en abstiennent aussi.

« Maintenant, la crainte que ces herbes soient importées du pays des chrétiens, que ceux-ci se mettent à en faire le commerce sur les marchés des Musulmans et établissent des boutiques pour les vendre, et qu'il en résulte des conséquences nuisibles, cette crainte, dis-je, est détruite par les traités qui existent entre eux et nous, et notamment par les articles 2, 5 et 7 du traité de commerce conclu avec les Anglais, en particulier, et les autres puissances

en général, en 1273. L'article 2 de ce traité stipule que ces herbes et les produits similaires font partie des marchandises dont l'importation et l'exportation sont interdites. Les articles 5 et 7, qu'on peut consulter, stipulent encore que, lorsque le Sultan aura renoncé à en pratiquer la vente, ils pourront seulement introduire la quantité nécessaire à leur usage personnel, pas davantage. Or, en ce qui concerne les boissons fermentées, ne savez-vous pas qu'ils n'importent à l'heure actuelle que ce qui sert à leur consommation personnelle, ou qu'ils se les vendent entre eux, mais qu'il ne leur est pas possible d'en faire le commerce sur les marchés des Musulmans ni d'établir des boutiques pour les vendre ? Il pourrait en être de même pour ces herbes, qui doivent être soumises absolument au même régime que les boissons fermentées.

« Or si le Makhzen s'interdit de faire le commerce de ces herbes en maintenant la même interdiction en ce qui concerne les sujets, les chrétiens n'auront pas d'argument à invoquer contre cette mesure, ni de discussion à soulever, car l'interdiction que s'appliquera le Makhzen ne sera alors que la confirmation de l'interdiction prononcée précédemment. Ils ne pourraient réclamer qu'au cas où ces marchandises seraient vendues à certains sujets à l'exception des autres. Les quinze articles des traités de commerce stipulent et posent en principe que les sujets étrangers seront traités comme les sujets marocains, tant au point de vue des mesures restrictives et spéciales qu'à celui des libertés absolues et des mesures générales de telle sorte qu'il ne peut y avoir de privilège pour personne en matière commerciale, sauf en ce qui concerne les produits spécialement désignés dont le Makhzen a intérêt ou avantage à arrêter la vente, et qu'il arrête s'il lui plaît quand il le veut ou laisse entrer quand il lui plaît, de même qu'il peut se réserver le bénéfice de certains produits à l'exclusion de ses sujets ou des sujets étrangers. Ce que défendent les traités,

c'est qu'il accorde à ses sujets des droits qu'il n'accorderait pas aux sujets étrangers, ou qu'il fasse à quelques-uns de ces derniers des concessions qu'il ne ferait pas aux autres; mais, pour ce qui le concerne personnellement ou pour ce qui a trait aux avantages de son empire, il peut se réserver exclusivement les produits interdits comme il l'entend. Telles sont en résumé les stipulations des traités.

« Dans ces conditions, est-on fondé à craindre, qu'au moment où le Sultan s'interdit de vendre ces herbes, en maintenant la même interdiction à ses sujets, on en fasse venir du pays des chrétiens, qu'on en fasse le commerce sur les marchés musulmans, et qu'on établisse des boutiques pour en opérer la vente, etc. ? Une pareille crainte n'a pas de raison d'être. Elle serait plausible si, tout en s'interdisant à lui-même de les vendre, le Sultan permettait à la population d'en faire le commerce et lui laissait toute liberté à ce sujet. Mais telle n'est pas la pensée du Sultan, Dieu le fortifie ! malgré l'équivoque des termes de la lettre chérifienne où il est dit : « Il y a longtemps que nous faisons des pas en avant, puis en arrière en ce qui concerne la liberté du commerce de la *ṣâka*... »

« Il est probable que le rédacteur de cette lettre, ou que celui qui l'a dictée, n'a pas bien exprimé la pensée du Sultan, Dieu le fortifie ! et a rédigé sa lettre sous cette forme qui laisse penser que le Prince des Croyants, Dieu le glorifie ! veut s'interdire de vendre ces herbes, dans un sentiment de dégoût et de mépris pour elles, et le permet à ses sujets musulmans ou autres. A Dieu ne plaise que ce soit là sa pensée ! Dieu le fortifie ! car c'est le souverain le plus scrupuleux, le plus respectueux de Dieu, trop attaché à ses sujets, le plus soucieux de développer leurs intérêts et d'écarter ce qui peut leur nuire, et le plus pénétré de ces paroles de son aïeul, sur lui soient les prières et le salut ! : « Ce n'est pas un croyant celui qui ne voudra pas pour son frère croyant ce qu'il veut pour lui-même. »

« Il résulte donc de cet exposé que, légalement et moralement, il faut se hâter de mettre un terme au commerce de ces herbes et de purifier de leur souillure l'Imâmat islamique. Dieu très haut a dit en parlant de son Prophète, sur lui soient les bénédictions de Dieu ! : « Les choses pures leur seront permises et les choses impures leur seront défendues. » Non seulement le Prince des Croyants, Dieu le fortifie ! a le devoir de purifier le Khalîfat de ces produits, mais il doit encore s'efforcer d'en purifier les Musulmans, pour les raisons que nous venons de donner.

« Mais, me dira-t-on, s'il est facile et possible de purifier promptement, comme vous le dites, le Khalîfat de ces herbes, s'il plaît à Dieu, il paraît excessivement difficile d'en purifier tous les Musulmans. Si le vulgaire est invité à les supprimer d'un seul coup et est amené à en abandonner l'usage en une seule fois, ce sera très pénible pour lui, il deviendra méchant, il se révoltera comme l'âne sauvage, et peut-être se livrera-t-il à des actes fâcheux en proclamant sa désobéissance et en se révoltant.

« Aristote faisait à son élève Alexandre la recommandation suivante à peu près dans ces termes : « O Alexandre, lui disait-il, évite autant que possible le vulgaire, et fais en sorte qu'il ne dise que du bien de toi, car si le vulgaire peut parler, il peut aussi agir. » En résumé, il est très difficile de supprimer chez le vulgaire une habitude résultant de la sottise, et de le faire renoncer à une erreur dans laquelle il a été élevé : cette tâche n'est possible que pour celui qui y a été préparé par Dieu, comme un prophète, un saint parfait, ou un imâm juste, et si on supprimait chez lui ce vice dont il a contracté l'habitude, avec lequel il a grandi pendant des générations et des siècles, il en résulterait forcément des troubles et de la résistance en fait ou en pensée. Il convient donc de lui laisser son habitude, car, pour changer une chose mauvaise, la première condi-

tion est de ne pas amener une chose plus mauvaise, comme l'enseignent les règles et les principes.

« Tout ce que vous dites, répondrai-je, est juste et inattaquable. Mais je ne prétends pas que le Prince des Croyants, Dieu le fortifie ! doive supprimer d'un seul coup l'habitude contractée par le vulgaire et l'amener à l'abandonner immédiatement. On doit procéder à cet égard avec méthode, comme l'a fait le Prophète de Dieu, Dieu prie pour lui et lui donne le salut ! quand il a voulu interdire aux Arabes les boissons fermentées. Au moment où Dieu envoya le Prophète, Dieu prie pour lui et lui donne le salut ! les Arabes étaient le peuple le plus adonné à la boisson et le plus passionné pour les liqueurs fermentées. Son amour pour elles était si grand qu'elles étaient devenues la moitié d'eux-mêmes et constituaient la force attirante de leur société. Ils préparaient à cette occasion des réunions nombreuses et choisissaient, pour les leur présenter, les plus belles d'entre leurs esclaves chanteuses et musiciennes. Ils les célébraient au son des cymbales et des tambours de basque, et posaient comme règle, contrairement à leurs habitudes, de se parer dans ces fêtes des plus fins tissus. Ils leur consacraient leurs vers et leur tressaient des couronnes dans leurs poèmes. En un mot, aucun peuple n'a laissé à un degré aussi élevé que les Arabes le souvenir de la passion des boissons fermentées et des éloges qu'elles ont inspirés. Aussi lorsque la sollicitude de la Loi sainte se préoccupa de les interdire, le fit-elle avec méthode, comme cela ressort du Qorân et de la Sounna, jusqu'à ce que Dieu et son Prophète eurent accompli leurs desseins à l'égard des Arabes. Ceux-ci renoncèrent alors définitivement aux boissons fermentées, et le divin Législateur leur donna le nom de « Oumm Elkhebâïts » (Mère des turpitudes) pour en faire l'objet d'une plus grande répulsion.

« Et les instruments de jeu n'ont été prohibés qu'à cause

des boissons fermentées et pour en porter l'interdiction à sa limite extrême, puisque ceux-ci sont un moyen de provoquer l'usage de celles-là.

« Comme le constate Elġezzâli, Dieu lui fasse miséricorde ! dans le *Kitâb Essemâʿ men elaḥyâ* ; et dans le Commentaire d'Elkhâzén, après avoir fait l'exposé de la façon dont cette prohibition a été faite, il s'exprime ainsi :

« La sagesse qui fit adopter cette méthode de prohibition s'explique par le fait que Dieu très haut savait que ces peuplades s'étaient habituées à user des boissons fermentées et à en tirer de grands bénéfices, et qu'il savait que les leur interdire en une seule fois c'était leur rendre cette interdiction plus pénible. C'est assurément pour cela qu'il usa de cette méthode progressive et bienveillante.

« Anes, Dieu soit satisfait de lui ! a dit : Les boissons fermentées ont été prohibées alors qu'il n'y avait pas pour les Arabes « d'aliment » qui leur fût plus agréable, et il n'est pas une prohibition qui leur ait été plus pénible que celle-là. »

« Connaissant ce précédent, je dirai de même : Il faut que le Prince des Croyants, Dieu le fortifie ! s'efforce de purifier ses sujets de la souillure de ces herbes, dont l'emploi constitue la plus odieuse des pratiques, comme je l'ai exposé dans le *Kitâb Elistiqṣâ*, et suive envers ses sujets la méthode de l'interdiction progressive, en y appliquant toute son attention, en cherchant l'appui de Dieu et en s'en remettant à Lui dans cette affaire. Il n'y trouvera alors, s'il plaît à Dieu, aucune difficulté.

« Lorsque l'homme a pour lui le secours de Dieu, la réalisation de ses désirs est affranchie de toute difficulté. »

« Elbonoûri dit au Prophète, Dieu lui accorde ses bénédictions et son salut ! « Et je dirai au Prince des Croyants :

celui dont les efforts changent de direction devient injuste et grâce à Dieu :

« Vous verrez l'élite des hommes se soumettre à toute chose à laquelle vous vous serez appliqué et les gens clairvoyants leur donner leurs suffrages. »

« En ce qui concerne la façon d'user de cette méthode progressive, le Sultan, Dieu le fortifie ! devra ordonner aux 'oulamâ dans leurs conférences, aux khâṭibs dans leurs chaires et aux prédicateurs dans leurs sièges de s'accorder à blâmer l'usage de ces herbes, à en inspirer le dégoût à la foule, à lui en montrer les souillures, à lui exposer les germes de dépravation qu'elles renferment pour lui, et de faire ces remontrances dans les termes les plus durs qu'ils pourront.

« Que ceux qui pourront faire de cette propagande l'objet d'un livre, l'écrivent ; que ceux qui pourront en faire le sujet de poésies, la mettent en vers ; que ceux qui pourront la mettre en prose le fassent ! Ils continueront ainsi pendant trois ou quatre mois, ou davantage.

« Il est certain que cela produira une certaine impression dans l'esprit du peuple ; car lorsque les intentions sont toutes d'accord en concourant au même but, elles y imposent leur empreinte avec l'assistance de Dieu, surtout lorsque ces intentions sont celles de gens de bien. On trouve dans les ḥadîts : « Le secours de Dieu est avec la Communion des fidèles. »

« Passé ce délai, et lorsqu'il aura été bien constaté que la notion de cette turpitude a pénétré l'esprit du peuple, le Prince des Croyants écrira à ses qâḍis, et leur ordonnera d'examiner avec attention les témoins et les imâms des mosquées. Ceux qu'ils trouveront faisant le moindre usage de ces choses viles, ils rejetteront leur témoignage et leur interdiront l'exercice de l'Imâmat. Ils n'accepteront pas leur témoignage, même s'il concorde avec celui d'un grand nombre d'autres témoins.

« On devra continuer à écrire sur ce sujet et à s'y appliquer pendant un temps égal au premier délai ou davantage, de sorte que le sentiment de la turpitude attachée à ces herbes grandisse dans l'esprit du peuple et que la majorité se détourne de cet usage.

« Le Prince des Croyants écrira ensuite aux gouverneurs des villes et des campagnes d'ordonner à leurs administrés de s'abstenir de semer de ces herbes, d'en faire la moindre provision ou le moindre commerce. Après avoir mené de la sorte ce programme à bonne fin, il cessera dès ce moment de pratiquer la vente de ces produits, et ordonnera de brûler ce qui en restera, de fermer les boutiques où il s'en consomme et que l'on nomme couramment « qahâoui » (cafés) ; il sera interdit au peuple d'en faire usage dans les lieux publics de réunion, comme les marchés, etc. Ces mesures seront rigoureusement observées, et il sera publié dans tout l'Empire marocain que la règle établie pour ces herbes est la même que celle concernant les boissons fermentées.

« Aussi, de même que la consommation du vin ne se fait plus publiquement sur les marchés, de même, l'usage de ces herbes ne s'y exhibera plus ouvertement, et quiconque s'en rendra coupable recevra un châtiment convenable dont la portée s'étendra aux autres.

« Telle est la limite de ce que pourra faire le Sultan, et le secours de Dieu fera le reste !

« Si ce but est atteint en trois ans environ, cela aura été peu de chose, et lorsque Dieu en aura facilité la réalisation, ce sera pour les Musulmans une bonne nouvelle et un trait caractéristique de la reconnaissance de leur religion. Par ma vie ! la passion des boissons fermentées était pourtant plus fortement enracinée chez les Arabes que celui des herbes soporifiques chez les gens d'aujourd'hui, et de beaucoup ! et le caractère suspect de ces boissons était moins certain que celui de ces herbes. Il est à présumer

qu'il serait facile d'en faire cesser l'usage et d'en purifier le pays et les serviteurs de Dieu. Cela n'est-il pas en effet une des choses désagréables à Dieu.

« Dit et écrit par Aḥmed ben Khâléd Ennâṣiri, Dieu le favorise ! le 15 rabî II, 1304. »

Le Sultan détourna ensuite le commerce du trafic de ces herbes et fit brûler tout ce que le Makhzen avaient saisi ; il défendit aux commerçants étrangers d'en importer au Maġrib une quantité supérieure à celle de leur consommation particulière, et encore cette quantité devait-elle être soumise au droit d'entrée de 10 p. 100. Il en limita l'introduction au port de Tanger, à l'exclusion de tous les autres ports marocains.

Tel est le dernier état de cette question à notre époque.

En 1305 [1], le sultan Moûlay Elḥasan (Dieu le fortifie !) fit une expédition contre les Aït Ou Mâlou, qui font partie du groupe des Berbers de Fêzzâz et qui sont issus de la souche des Ṣenhâja. Ils se divisent en nombreuses branches, comme les Ẓâyân, les Beni Mguîld, les Chqîrén, les Aït Sekhmân, les Aït Isri, etc., et forment des populations que seul leur créateur pourrait compter. Depuis que les Berbers se sont emparés du Maġrib, de longs siècles avant l'Islâm, ils habitent les montagnes de Fêzzâz dont ils remplissent les sommets et où ils se sont fortifiés dans les points inaccessibles.

Le Sultan sortit de Méknâsét Ezzéïtoûn le 10 ramaḍân de cette année-là pour razzier ces tribus rebelles et étourdir ces contrées, où, dans les époques de relâchement du pouvoir, les rois des dynasties du Maġrib avaient dû établir leur autorité l'un après l'autre, ainsi qu'on l'a déjà vu dans ce recueil par leur histoire et par celle des autres tribus. Le Sultan atteignit ces montagnes qu'il soumit,

1. Texte arabe, IVe partie, p. 274.

puis arriva à la qaṣba d'Adékhsân, bâtie jadis par Moûlay Ismâ'îl (Dieu lui fasse miséricorde !). Presque toutes ces tribus lui envoyèrent là des députations, pour marquer leur obéissance, témoigner de leur soumission et fournir des vivres à l'armée et des présents au Sultan. Toutefois, les Aït Sekhmân, après avoir commencé par marquer leur obéissance, comme les autres tribus, demandèrent au Sultan d'envoyer avec eux un certain nombre d'hommes du *guéïch* pour rapporter les vivres et les cadeaux qui leur avaient été imposés. Le Sultan fit partir avec eux 200 cavaliers, sous le commandement de son cousin, le chérîf vertueux et pieux Moûlay Seroûr ben Drîs ben Slîmân. (Le Slîmân, son grand-père, dont il s'agit ici, est Moûlay Slîmân, un des rois de cette dynastie Alaouie.) Quand cette troupe se trouva au cœur du pays des Aït Sekhmân, le soir, ceux-ci tinrent des conciliabules entre eux, et, Satan ne les quittant pas, ils décidèrent d'un commun accord de faire tomber dans un guet-apens les gens du Sultan qu'ils avaient répartis par groupes dans leurs dchar et leurs douwârs. Au moment du *'achâ*, sur un signal convenu entre eux, leurs divers groupes se rendirent auprès des soldats du Sultan qui étaient chez eux, tombèrent sur eux et en tuèrent, dit-on, une vingtaine, tandis que les autres prenaient la fuite à grand' peine. Parmi les morts se trouvait le chef de la troupe, le chérîf Moûlay Seroûr, qui fut tué d'un coup de fusil, puis lardé à coups de baïonnette. C'était une des meilleures personnes de l'entourage du Sultan (sur lui soit la miséricorde de Dieu !). Ces actes honteux eurent lieu sur les conseils du chef des Aït Sekhmân, 'Ali ben Elmekki, un des derniers survivants de la famille Mhâouch, dont nous avons parlé sous le règne de Moûlay Slîmân (Dieu lui fasse miséricorde !). Après cela, ils se mirent en route pendant la nuit et, le lendemain, ils s'étaient répandus en désordre chez les Aït Hadîddo, les Aït Merġâd et autres tribus berbères. Il

n'en resta, dit-on, qu'un très petit nombre, qui furent arrêtés le lendemain et eurent la tête tranchée.

Un des témoins de cette affaire m'a raconté qu'après avoir commis ces actes, ils s'enfuirent pendant la nuit, abandonnant leurs cultures et leurs biens dans leurs villages. Apprenant cela, le Sultan envoya à leur recherche un certain nombre de ses soldats auxquels il adjoignit les cavaliers de leurs contribules les Aït Chqîrén, qui accompagnaient l'étrier du Sultan et feignaient la soumission. Les soldats pillèrent ce qui appartenait aux Aït Sekhmân, ravagèrent leurs cultures, démolirent leurs constructions et incendièrent leurs maisons, mais les cavaliers Chqîrén se tinrent à distance pour ne point faire de mal à leurs contribules et par patriotisme berbère : aussi il est bien probable qu'ils avaient prévenu ces derniers de ce qui allait se passer et leur avaient conseillé de s'éloigner pour se mettre à l'abri. Quand il connut les secrètes pensées des Chqîrén, le Sultan donna l'ordre de piller leurs campements et de mettre à mort tous les prisonniers qu'on pourrait leur enlever. L'armée du Sultan leur infligea une terrible attaque, fit un grand nombre de prisonniers, dont une trentaine eurent la tête coupée, et pilla leurs campements et leurs villages qui furent entièrement saccagés. Le lendemain, leurs femmes et leurs enfants vinrent chercher protection auprès des canons et implorèrent l'assistance du Sultan. Celui-ci se montra bienveillant, leur accorda la liberté de leurs prisonniers, les habilla et leur pardonna.

Après cela, il se mit en route et arriva à Méknâsét Ezzéïtoûn dans les derniers jours de doûlḥeddja, dernier mois de l'année.

Au cours de l'année 1306[1], le Sultan fit une expédition dans les montagnes des Ġourâra. Il quitta Fès le 10 chouwâl,

1. Texte arabe, IVe partie, p. 274.

parcourut ces montagnes et les soumit. Il visita le tombeau du grand chéïkh Aboû Moḥammed 'Abdesselâm ben Mechîch (Dieu soit satisfait de lui !). De là, il se rendit à la ville de Tétouan, où il arriva le mercredi 8 moḥarrém de l'année suivante (1307)[1]. Pendant son séjour qui dura une quinzaine de jours environ, il visita les saints personnages et les principaux édifices de la ville ; les notables de la ville lui offrirent des présents et firent tout leur possible pour être agréables à son entourage et à son armée. Cette attitude plut au Sultan et à son entourage : ils en furent récompensés par une somme de 10.000 douros que leur accorda le Sultan pour la construction d'un pont qui devait leur être très utile pour franchir la rivière qui entoure la ville. Mais ce plan ne put pas être réalisé, la construction ne fut pas faite solidement et s'écroula aussitôt, de sorte que cet argent fut perdu.

De Tétouan, le Sultan alla à Tanger, puis à El'arêïch, et revint enfin à Fès, où il arriva vers le milieu de chouwâl.

Après cela, il razzia les Aït Sekhmân qui avaient massacré son cousin Moûlay Seroûr, leur enleva quelques prisonniers, mais ne put les soumettre comme il aurait convenu.

Il se rendit de là à Morrâkch, où il célébra les mariages de plusieurs de ses fils et de ses filles. De toutes les contrées du Maġrib, des députations lui apportèrent leurs félicitations et lui offrirent des cadeaux et des présents. Le Sultan les traita à son tour avec la plus grande générosité et leur fit beaucoup de largesses.

Il demeura dans cette ville (Dieu le fortifie !) assis sur le trône de la royauté, sur le siège de sa puissance, jouissant du repos, tandis que le pays était calme à cause de sa puissance et de ses victoires, et que ses sujets observaient scrupuleusement ses ordres et ses défenses. Mais les

1. Texte arabe, IVe partie, p. 274.

représentants des Puissances ne voulurent pas le laisser en repos : ils firent de nombreux voyages auprès de lui, l'importunant constamment et cherchant à le tromper tantôt par des conseils sans portée, tantôt par des réclamations imaginaires basées sur des preuves sans consistance, tantôt par des demandes tendant à la réduction des droits de douane ou à la levée des monopoles, et par bien d'autres choses extraordinaires qui soulèveraient presque les montagnes les plus solides. Seul, sans être secondé, sans avoir d'autre aide que celle de Dieu qui par lui fortifie la religion et affermit l'Islâm et les Musulmans, il repoussait leurs sollicitations par son habileté.

En 1310[1], le sultan Moûlay Elḥasan (Dieu le fortifie !) partit de Fès après la fête des Sacrifices pour diriger une expédition contre les tribus du Ṣaḥâra de Tâfîlêlt, et réussit à établir la paix dans cette région dans les conditions nécessaires. Après ce succès, il écrivit aux gouverneurs du Maġrib, pour leur annoncer ces résultats et leur rapporter les incidents survenus pendant les étapes de ce voyage. Dans cette lettre, après les formules préliminaires et le sceau portant son nom béni, il disait :

« Quand Dieu, par un simple effet de sa bienveillance et de ses préférences, a appelé son serviteur au pouvoir et lui a donné la terre en héritage pour faire régner la prospérité dans les contrés et les demeures, notre seul souci a été de travailler au bien des Musulmans, de rétablir l'ordre dans leurs affaires et de grouper tous les croyants autour de nous. Nous n'avons négligé aucun effort pour arriver à ce résultat, et Dieu nous a déjà permis de nous rendre chez toutes les tribus de notre Empire fortuné et de parcourir tous leurs territoires avec nos armées de Dieu qu'accompagne une protection toujours croissante, ne laissant de côté que les régions sans importance, ou

1. Texte arabe, IVe partie, p. 274.

celles dont l'accès ne présentait que des difficultés et des dangers. Nous avons ainsi pu nous rendre compte des nécessités de leur situation, et nous y avons établi à l'aller et au retour l'ordre qui est agréable à Dieu.

« Parmi les contrées qu'il nous restait à visiter, il y avait ces plaines sahariennes et ces forteresses berbères qui étaient auparavant réputées d'un accès difficile et dépourvues de tout moyen de pénétration. Nous avons invoqué l'aide de Dieu, nous avons placé notre confiance en lui, et nous avons remis entre ses mains le soin de réaliser nos projets. Nous avons ainsi vérifié que lorsque le Très-Haut veut quelque chose, il en prépare les moyens et ouvre pour y conduire toutes les issues et toutes les portes. Tout vient de lui et tout va à lui, comme le dit dans son sage précepte Ibn 'Atâillâh : « S'il veut te témoigner sa « faveur, il crée une chose et te l'attribue : tu ne donneras « pas un souffle sans qu'il ne mette en toi le moyen de le « produire. »

« Quittant notre glorieuse capitale de Fès la bien gardée, nous avons pris la direction de ces contrées berbères. Le secours et la victoire de Dieu ne cessaient de nous accompagner un seul instant, et de se renouveler comme le renouvellement du jour et de la nuit, tandis que les faveurs de Dieu se suivaient sans interruption et que les plans organisés par sa noble puissance étaient solidement coordonnés. Nous avons traversé le pays des Aït Moûsa et celui des Beni Mguîld, que nous avons trouvés dans la plus parfaite soumission et qui ont tendu à Notre Majesté élevée en Dieu le licol et la longe, pour montrer qu'ils observaient nos prescriptions et nos défenses, sans qu'un seul d'entre eux n'ait montré la moindre résistance. Puis nous sommes allé, avec les troupes victorieuses de Dieu et ses armées innombrables, au-devant de la tribu des Aït Izdég, qui était particulièrement visée. La bonne direction leur fut envoyée par Dieu, les étendards de l'égare-

ment et de l'erreur qui flottaient sur eux furent repliés, et ils nous reçurent à l'entrée de leur territoire, craintifs, épouvantés et effrayés par la puissance de Dieu. Nous nous sommes disposé à pardonner, par goût pour le pardon, pour éviter l'effusion du sang et le combat, par égard pour les enfants, les vieillards et les malheureux, pour user de clémence envers ceux d'entre eux qui étaient tombés dans l'erreur et l'égarement, et pour nous conformer enfin à la parole du Très-Haut : « Le pardon se rapproche davantage « de la crainte de Dieu. » Quand nous fûmes convaincus de leur repentir, en les voyant s'efforcer d'être agréables à Dieu et de nous satisfaire pour faire oublier leurs fautes et leurs crimes, réparer leurs méfaits par de bonnes actions et détourner le châtiment qui les attendait, nous les avons traités de façon à dissiper leur crainte et leur terreur et effacer leur frayeur. Ils furent remplis d'allégresse, accompagnèrent notre noble étrier avec leurs beaux costumes et en troupes nombreuses, joyeux et contents, heureux de notre venue fortunée et nous conduisirent jusqu'à Aouṭât. Là, ils nous donnèrent les plus grandes marques de docilité et d'obéissance : ils remplirent leurs obligations envers la *mḥalla* fortunée par leurs égards et leur hospitalité, et se mirent à verser immédiatement toutes les sommes que nous leur avions imposées, s'empressant même d'effectuer ce paiement et exécutant tout ce qui leur était commandé. De là, nous sommes allé camper dans le cœur même de leur pays, sur l'Oued Zîz ; le conducteur de la bonne fortune poussant toujours devant lui la victoire évidente et le triomphe glorieux, nous leur fîmes payer le reliquat de la somme imposée et grâce à la protection de Dieu nous avons obtenu d'eux ce que nous désirions.

« Puis, accompagné d'un escadron nombreux fourni par cette tribu, et comprenant un nombre important de ses principaux cavaliers et de ses guerriers, nous avons levé

le camp et nous sommes arrivé sur le territoire des Aït Mergâd. Ceux-ci sont venus avec soumission, humilité et docilité, au-devant de notre noble étrier, et ont témoigné de leur obéissance à tout ce qui leur a été ordonné. Ils ont apporté leurs impositions et leurs cadeaux, manifestant tout le plaisir que leur causait notre noble venue.

« C'est Dieu qui a préparé ces résultats, qui les a dirigés, conduits, soutenus, voulus et facilités. Jamais, dit le sage, une demande adressée à Dieu ne demeure sans succès, tandis que celle que tu t'adresses à toi-même ne peut réussir. »

« Nous avons usé aussi d'une politique conforme à nos messages antérieurs, qui a retenu les épées dans leurs fourreaux. L'encre des plumes a évité l'effusion du sang et épargné les efforts, et les pourparlers ont rendu les blessures inutiles. C'est ainsi que nous avons réduit leur pays tout entier de fond en comble, malgré ses escarpements et ses énormes montagnes qui semblent converser avec la lune et donner la main aux étoiles quand celles-ci commencent à briller. Louange à Dieu qui manifeste sa grandeur et fait éclater l'évidence de son argument!

« C'est ainsi que nous sommes parvenus à Tadgoûst, qui est la capitale de cette tribu et la résidence de son chef le corrupteur ʿAli ben Yaḥyâ Elmergâdi, qui depuis longtemps recevait des avertissements et dont l'aspect disait : « Celui que tu proclames ne vivra pas. » Nous l'avons emprisonné et nous l'avons envoyé enchaîné à Morrâkch, conformément à la loi de Dieu touchant ceux qui ont péché : il n'a pas tardé à jurer ses regrets et son remords. Dieu a débarrassé de lui ses serviteurs et a purifié le pays.

« Auparavant nous avions envoyé des émissaires pour faire payer aux Aït Ḥadîddo les contributions qui leur avaient été imposées et rapporter ce qu'ils devaient. Mais ces envoyés

étant revenus sans avoir réussi, nous avons fait surveiller un grand nombre des notables de cette tribu, des arbitres de sa destinée, au nombre de deux cents environ, et nous les avons emprisonnés pour les punir, avec l'intention de les maintenir auprès de nous jusqu'à ce que avec l'aide de Dieu ils versent les contributions dont ils ont été frappés.

« Puis nous nous sommes mis en route, précédés par la bonne fortune et enveloppés d'heureux augures.

« Notre étrier chérifien avait pour escorte l'armée des Aït Merġâd, comprenant un grand nombre d'hommes, parmi lesquels des milliers de cavaliers et de héros, lions dans la guerre et dans l'assaut. Arrivés à Yṣar Essoûq, nous avons trouvé l'armée de nos serviteurs les Aït ʿAṭṭa qui attendaient Notre Noble Majesté, pour accompagner notre étrier fortuné et glorieux. Ils étaient nombreux et représentant une force extraordinaire : ils étaient près de 4.000 cavaliers, tous lions à l'aspect terrifiant, avec un nombre imposant d'hommes à pied, semblables à un torrent qui s'écoule des montagnes. Cette armée nombreuse s'est mise en route avec Notre Majesté élevée en Dieu jusqu'à Mdaġra. Nous nous sommes bénis de cette terre foulée par nos ancêtres et nous avons examiné les affaires de ses habitants avec la plus grande bienveillance. Nous avons gratifié les chérîfs de ce pays de 20.000 douros, nous avons chargé de les leur porter notre fils Moûlay ʿAbdelʿazîz, Dieu l'améliore ! Cette somme leur ayant été distribuée à titre de cadeau et pour remplir nos devoirs de parenté et d'alliance, nous avons emporté pour notre voyage leurs vœux sincères et exaucés qui, espérons-le, ne trouveront pas d'obstacle entre Dieu et eux.

« De là nous nous sommes rendu chez les ʿArabs Eṣṣebbâḥ, qui, après avoir accueilli nos cortèges fortunés avec joie et allégresse, se sont acquittés du devoir de fournir des provisions et des vivres, et ont immédiatement payé toutes les impositions.

« Nous avons quitté leur pays pour nous rendre à Tâfîlêlt, où nous voulions visiter notre grand aïeul, le pôle évident, notre Maître 'Ali Echchérîf, Dieu soit satisfait de lui et nous le rende profitable ! Les habitants de ce pays sont venus au-devant de nous, chérîfs et gens du commun, hommes et femmes, enfants et vieillards, en foules considérables, ceux-ci en troupes, ceux-là isolément, d'autres deux par deux. Notre vue leur a causé une profonde allégresse, et notre venue les a remplis de joie et de bonheur. Les esprits se sont réjouis et les cœurs se sont dilatés. Nous avons rempli nos devoirs envers tous nos parents, ce qui était pour nous très important ; et nous leur avons fait cadeau, comme à ceux de Mdaġra, de 20.000 douros, que nous avons chargé de leur porter et de leur donner comme présent, nos fils Moûlay 'Abdel'azîz et Moûlay Belġaïts, Dieu les conserve ! Nous sommes resté là dix-huit jours, afin de nous reposer, de faire de pieuses visites et de voir les souvenirs de nos ancêtres, Dieu les sanctifie ! Peut-il y avoir de plus nobles souvenirs, de vestiges plus glorieux ? Nous avons examiné les biens qu'ils possèdent, et nous leur avons donné une attention qui leur a donné une nouvelle fertilité, et a augmenté leur beauté et leur fécondité. Dieu soit loué au commencement et à la fin !

« Nous le remercions en premier et en dernier lieu. Nous lui demandons de considérer toute cette œuvre comme un pur hommage en son honneur, de lui réserver le meilleur accueil, de nous conduire à réaliser pour le bien des Musulmans tout ce que nous espérons, et de placer sous son obéissance ceux qui sont en mouvement et ceux qui sont en repos. Sa force et sa puissance sont le seul appui.

« Enfin nous nous sommes mis en route pour notre capitale chérifienne de Morrâkch, demandant à Dieu son aide, sa force et la réalisation des espérances.

« Nous vous avons fait part de tout cela, pour que vous connaissiez la vérité, et que vous vous réjouissiez de la

faveur, de la victoire et du triomphe que Dieu nous a accordés dans les choses secrètes et connues. C'est à lui de faire que la fin réponde au commencement et de nous assurer tout le bonheur que nous désirons.

« Salut.

« Le 15 djoûmâda Ier de l'année 1311 » [1].

Le Sultan prit, pour rentrer à Morrâkch, la route d'Elfâïja. Au col d'Elglâoui, il y avait beaucoup de neige, et il faisait très froid. Tout le monde, et le Sultan lui-même, en souffrirent, mais on parvint à y échapper au prix des plus grandes difficultés.

Pendant l'absence du Sultan, une guerre féroce avait éclaté entre les Zenâta du Rif et les chrétiens espagnols de Melilla et des villes voisines. Les Zenâta avaient fait subir des pertes importantes aux Espagnols et les avaient repoussés en leur tuant bon nombre d'hommes. Ces hostilités avaient été provoquées par la cause suivante :

Les Espagnols avaient, suivant leur habitude, importuné le Sultan de demandes réitérées et d'intrigues multiples, pour obtenir une augmentation du territoire de Melilla. Il avait cédé et leur avait accordé la prolongation de leur frontière jusqu'à une portée de flèche environ sur le territoire de Zenâta, de telle sorte que la limite commune des deux territoires était voisine du tombeau de l'ami de Dieu, Sîdi Ouâriâch. Ce saint jouit d'une grande vénération dans cette région, où il est très renommé. Les différentes tribus vont à tour de rôle en pèlerinage à son tombeau, pour recueillir sa bénédiction, et y enterrent leurs morts.

Il n'était pas possible aux chrétiens de Melilla de construire leurs portes de garde ailleurs que sur un terrain dominant le tombeau de ce saint, et d'où on pouvait le voir à découvert. Les Rifains leur avaient demandé d'éle-

1. Texte arabe, IVe partie, p. 277.

ver leurs constructions sur un autre point, mais ils leur avaient opposé un refus persistant, et peut-être même ils les avaient irrités en les blessant par ces mots pénibles dont ils sont coutumiers.

Depuis qu'ils ont été victorieux dans la guerre de Tétouan, les Espagnols font beaucoup souffrir les habitants du Maġrib par leurs observations et leurs accusations injustes, ainsi que les paroles grossières et les reproches non déguisés, que leur font entendre surtout les mauvais sujets et les gens du peuple. J'ai entendu de mes propres oreilles des choses qui serrent le cœur et que la langue refuse de prononcer.

Quand on porte plainte à leurs autorités, elles ne veulent pas rendre justice et entrent dans des discussions vides de sens. Telle est leur manière de faire, aussi est-ce à Dieu seul qu'il faut adresser ses plaintes, car il vous accorde ses faveurs pour vous agréer ensuite. Il n'y a de force et de puissance qu'en lui !

Comme ils avaient pris cette attitude, ou peu s'en faut, vis-à-vis des gens du Rîf, ceux-ci leur avaient fait éprouver qu'ils étaient en mesure, comme on le sait, de leur infliger un châtiment terrible et une punition douloureuse.

Quand le Sultan, Dieu le fortifie ! fut de retour à Morrâkch, une ambassade espagnole alla lui demander justice contre les gens du Rîf dans cette affaire. Elle apportait avec elle un certain nombre de pigeons qui emportent dans leur vol les correspondances et les nouvelles. Des négociations furent entamées sur cette question entre eux et le Sultan, mais celui qui trancha le différend n'avait pas l'expérience des affaires difficiles, car il ne vit rien ou fit semblant de ne rien voir. L'affaire fut réglée moyennant le paiement par le Sultan d'une indemnité de quatre millions de douros, comme prix du sang des Espagnols qui avaient été tués, et la paix fut conclue sur cette clause.

Chaque fois qu'ils avaient une entrevue avec le Sultan au sujet de cette question, ils envoyaient la nouvelle par un pigeon aux membres de leur gouvernement à Madrid. Dieu fait ce qu'il veut et décide ce qui lui plaît.

A la fin de cette année survint la mort du sultan Moûlay Elḥasan ben Moḥammed (Dieu lui fasse miséricorde et l'agrée !). Il avait quitté Morrâkch le 1er doûlqa'da avec l'intention de razzier les tribus berbères qui habitent les montagnes de Fêzzâz, particulièrement les Aït Sekhmân, qui avaient trahi ses gens et son cousin, dans les conditions que nous venons de rapporter.

Revenu de son expédition dans le Tâfîlêlt, atteint d'une maladie qui paraissait sans gravité, mais qui déjà était chronique, il avait tenu malgré cela à continuer de se montrer en public, de traiter les affaires, de recevoir les députations et de les congédier, et d'accomplir tous les actes de gouvernement. A la date précitée, il était donc parti de Morrâkch, malgré cette maladie et la souffrance qu'elle lui occasionnait, et n'avait pas redouté ces fatigues. Mais arrivé à l'Oued El'abîd, dans le pays de Tâdla, il succomba le mercredi troisième jour du mois sacré de doûlḥeddja, à 11 heures du soir. Il fut porté dans un cercueil jusqu'à Ribâṭ Elfeṭḥ, où il fut inhumé à côté de son ancêtre glorieux, Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh (Dieu leur fasse miséricorde ! Ainsi soit-il ! Son règne avait duré vingt et un ans et cinq mois. Ce fut un des souverains *'Alaouis* les meilleurs et les plus remarquables, par la justice qu'il fit régner, le bien qu'il fit pour ses sujets et les traces qu'il a laissées de son règne dans le Maġrib et dans ses ports. Que le Très-Haut adoucisse la peine causée aux Musulmans par sa perte, et qu'il les dédommage de ce malheur par une récompense ! Ainsi soit-il !

Les arbitres des destinées du pays prêtèrent serment de fidélité à son fils agréé et pieux, notre Maître 'Abdel'azîz, fils de notre Maître Elḥasan (que Dieu lui accorde un appui

puissant et le gratifie de la victoire évidente) ! Ce prince est en ce moment assis sur le trône royal à Fès la protégée, dans les meilleures conditions désirables.

Fidèles à l'habitude contractée du vivant de son père, un certain nombre de représentants des Puissances se sont mis en route pour aller auprès de lui et sont arrivés à Fès, faisant croire qu'ils sont venus pour le féliciter. Mais leur but est différent ! Ils trament des complots ; Dieu à son tour complote contre eux, et certes Dieu est le plus habile à mener un complot. Que pensez-vous en effet de celui qui prétend être venu pour apporter ses félicitations et qui séjourne dans la capitale depuis près de quatre mois, espionnant les événements, étudiant les points faibles des Musulmans, épiant les négligences, et comptant la population dans l'espoir qu'il trouvera un joint pour intervenir, ou qu'une bonne occasion se présentera ? Demandons à Dieu de retourner ses artifices contre lui.

Ainsi soit-il !

Il n'est pas, à mon sens, d'autre explication à cela que le manque de respect envers Dieu et les gens : sinon comment expliquer ce séjour de quatre mois pour présenter ses félicitations, sans compter le temps pendant lequel il va encore se prolonger ? « Si tu n'as pas de pudeur, fais ce que tu voudras ! » dit une sentence prononcée par les premiers prophètes. Dieu nous suffit : c'est notre meilleur mandataire.

Il faut observer que les conditions dans lesquelles se trouve la génération actuelle sont tout à fait différentes de celles de la génération qui l'a précédée : les habitudes des gens sont toutes bouleversées, et les usages suivis par les commerçants et les artisans sont transformés en tout ce qui touche à leurs affaires, monnaie, prix des marchandises et autres dépenses, de telle sorte que la vie est devenue difficile pour la population, qui a de la peine à gagner de quoi vivre et se nourrir. Aussi, si l'on examine le temps

présent et l'époque qui l'a précédé, et qu'on veuille les comparer l'un à l'autre, on constate qu'il n'existe entre eux aucun point de comparaison. La principale cause de cette situation est l'immixtion des Francs et des autres Européens parmi la population, l'accroissement de leurs relations avec elle et leur diffusion dans les contrées islamiques, où ce sont leurs manières et leurs habitudes qui l'emportent sur les nôtres et les absorbent d'une façon violente.

Je rapporterai à ce sujet un trait qui peut servir d'exemple et prouver l'ensemble des choses qu'il découvre. Je causais un jour avec un homme de ma génération sur cette question. « Je bénéficie, me dit-il, d'une pension impériale mensuelle de 30 *oqiyas*. Vers 1260, le change de la peseta étant à 3 *oqiyas*, je recevais chaque mois 10 pesetas. Après 1260, la monnaie ayant commencé à monter, je ne touchai plus que 9 pesetas et quelques *floûs*. Deux ou trois ans après, ce furent 8 pesetas et des floûs, ensuite 7 pesetas, et ainsi de suite, de telle sorte qu'aujourd'hui, dans les années postérieures à 1290, je ne reçois plus qu'une peseta et quelques *floûs*. » Qu'on médite cette immense différence qui caractérise l'époque actuelle, et qui s'est produite en moins de trente ans, par le fait de la hausse d'environ 9 dixièmes survenue sur la monnaie et sur les prix des marchandises. La cause de cela est celle que nous avons indiquée. Cette différence ne pourra que s'accentuer ou diminuer en raison directe du développement des relations avec les Européens ou de leur diminution. La preuve en est que les habitants du Maġrib sont, parmi tous les peuples, ceux qui ont le moins de rapports avec les Européens. Par suite, c'est chez eux que les prix sont les plus bas et les vivres à meilleur marché, et ce sont eux qui sont le plus éloignés des Européens par leur costume et leurs usages. Aussi on sait les avantages qui en résultent pour la sauvegarde de leur religion. Il n'en est pas de même au Caire, à Damas et dans les autres grandes

villes, d'où nous reviennent sur les actes des Européens des informations qui font se boucher les oreilles. Qu'on examine donc ce que nous avons dit et que l'on y reconnaisse les desseins secrets de Dieu sur ses créatures.

Apprenez aussi que, depuis ces dernières années, ces Européens ont atteint une puissance odieuse et une prépondérance sans pareille. Ils sont entrés dans la voie du progrès avec une progression aussi rapide que celle des grains de blé dans les cases de l'échiquier, et peu s'en faut même que ce progrès ne tourne à la corruption. Dieu, qui seul possède les secrets des choses cachées, en connaît les résultats et les limites.

« Je puis savoir ce qu'est aujourd'hui et ce qu'était hier, mais ma science ne va pas jusqu'à connaître ce que sera demain. »

Ici finit ce que nous avons voulu réunir dans ce livre. Puisse Dieu nous avoir bien inspiré ! O notre Maître, nous nous sommes fait tort à nous-même ; si tu ne nous pardonnes pas, et si tu n'as pas pitié de nous, nous resterons parmi les égarés.

Dieu prie pour notre Seigneur et Maître Moḥammed, pour sa famille et ses compagnons, et leur accorde son salut et ses bénédictions ! Notre dernière prière sera : Louange à Dieu, Maître des deux mondes !

FIN DU TOME SECOND

INDEX

Abar Essoultân, I, 57.
'Abbâsides, I, 140.
'Abd Manâf ben Qasi, I, 173.
'Abda, I, 208, 266, 267, 269, 379; II, 1, 2, 7, 14, 44, 49, 63, 183, 219.
'Abdallâh (V. Moûlay 'Abdallâh), I, 240.
'Abdallâh A'arâs, I, 65 (V. Aboû Moḥammed 'Abdallâh A'aras).
'Abdallâh ben Ismâ'îl, I, 176.
'Abdallâh, fils de Sîdi Mohammed ben Abdallâh, I, 362.
'Abdallâh ben Bel'aïd (V. Si Abdallâh ben Bel'aïd), II, 304.
'Abdallah ben Elachqar, I, 192.
'Abdallâh ben Elkhâḍir (qâïd), II, 12.
'Abdallâh ben Elkhâḍir (chéïkh), II, 17.
'Abdallâh ben Ḥamdoûn Erroûsi, I, 70.
'Abdallâh ben Ichcho, I, 220.
'Abdallâh ben Sa'oûd (chéïkh), II, 33.
'Abdallâh ben Sa'oûd Elouahhâfi, II, 32.
'Abdallâh Elhamri (V. Aboû Moḥammed 'Abdallâh Elhamri), I, 191, 192.
'Abdallâh Erraḥmâni (V. 'Abdallah ben Mohammed Errḥamâni, II, 2.
'Abdallâh Erroûsi, qâïd (V. 'Abdallah ben 'Hamdoûn Erroûsi), I, 70, 71, 131, 134, 183.
'Abdallah Essefiâni, qâïd (V. Aboû Mohammed 'Abdallâh Essefiâni), I, 224, 260.
'Abdallâh Mohammed Elḥâddj Eddilâï, I, 46.
'Abdallâh Mohammed El'arbi ben Ahmed Bordala (chéïkh), I, 155.
'Abdel'azîz (Sultan de Constantinople), II, 269, 380.
'Abdel'azîz Maḥboûba, II, 196.
'Abdelbâqi Ezzerqâni (chéïkh), I, 383, 399.
'Abdelhâdi, I, 282.
'Abdelḥamîd ben Ahmed, I, 339.
'Abdelḥamîd (V. Abdelhamîd ben Ahmed), sultan ottoman, I, 344, 345, 347.
'Abdelḥaqq ben 'Abdel 'azîz Fennich (V. Abdelhaqq Fennich Esslaoui), I, 269, 270, 306.
'Abdelḥaqq ben Aboû Sa'îd Elmerrîni, I, 32.
'Abdelḥaqq Fennich, I, 282.
'Abdelḥaqq Fennich Esslaoui, I 305.
'Abdelkérîm ben 'Abdesselâm ben 'Oûda Elḥârtsi Essefiâni, qâïd, II, 248.
'Abdelkérîm ben 'Ali Errîfi (qâïd), I, 246, 258.
'Abdelkérim Ellirîni Elandalousi, I, 26.
'Abdelkérîm (V. Boû Bkeur 'Abdelkérim Echchebâni), I, 51.
'Abdelkerîm Râgoûn Ettétâouni (réïs), I, 309.
'Abdelkérîm ben Yaḥya (Chéïkh Errekb) (V. Aboû Moḥammed Abdelkérîm ben Yaḥya), I, 344.
'Abdelkhâléq 'Adéyyil, I, 233.
'Abdelkhâléq ben 'Abdallâh Erroûsi, I, 123.
'Abdelkhâléq ben Grîrân Elḥarîzi, II, 90.
'Abdelkhâléq ben Yoûsef, I, 132.
'Abdelmâlék ben Boû Chefra (qâïd), I, 187.
'Abdelmâlék ben Elḥasan Elfḍîli Elḥasani, I, 389.
'Abdelmélik (V. Aboû Merouân 'Abdelmélik ben Bihi Elḥâḥi, qâïd), II, 10, 11.

Abdelmélik ben Bihi (qâïd), II, 81; V. Aboû Merouân 'Abdelmélik ben Bihi Elhâhi.
'Abdelmoûmén, I, 357.
'Abdelmoûmén ben 'Ali, I, 218.
'Abdelouahéd (fils de Sidi Mohammed ben 'Abdallah), I, 362.
Abdelouahhâb Elyinmoûri (qâïd), I, 224, 237.
'Abdelqâder (V. Elhâddj 'Abdelqâder ben Mahi Eddîn), II, 166.
'Abdelqâder, fils de Sidi Mohammed ben 'Abdallâh, I, 362.
'Abdelqâder ben Ahmed ben El'arbi ben Cheqroûn, I, 389.
'Abdelqâder ben Ahmed Elmahroûqi, II, 288.
'Abdennébi ben 'Abdallâh Erroûsi, I, 181.
'Abdennébi Elmnébbéhi (qâïd), I, 304-326.
'Abderrahmân, I, 131.
'Abderrahmân (V. 'Abderrahmân ben Nâser El'abdi), II, 8, 13, 14.
'Abderrahmân (fils de Sîdi Mohammed ben 'Abdallâh), I, 362.
'Abderrahmân ben Echchlîch (V. 'Aboû Zéïd 'Abderrahmân ben Echchlîch), II, 300.
'Abderahmân ben Hichâm (Moûlay), II, 133, 186.
'Abderrahmânn ben Fârès, II, 66.
'Abderrahmân ben Nâser El'abdi (qâïd), II, 1, 2, 7, 8, 9, 13.
'Abderrahmân ben 'Oûf, II, 84.
'Abdessâdeq ben Ahmed ben 'Ali Errifi, I, 282, 305.
'Abdesselâm ben 'Ali Ou 'Addi, I, 282.
'Abdesselâm (fils de Sîdi Mohammed ben 'Abdallâh), I, 362.
'Abdesselâm ben Hamdoûn Guessoûs fqîh (V. 'Aboû 'Abdesselâm, etc.), I, 130.
'Abdesselâm ben Mechîch (mausolée du chéïkh), I, 275, 301, 351, 352, 353, 354, 369.
' bîdites, I, 140.
'Abîds, I, 74, 76, 77, 78, 81, 82, 83, 84, 90, 93, 94, 104, 107, 109, 120, 122, 128, 129, 131, 137, 161, 163, 165, 166, 167, 169, 170, 172, 181, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 200, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 228, 229, 230, 234, 236, 238, 239, 240, 241, 243, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 261, 262, 263, 264, 266, 268, 269, 271, 272, 280, 281, 282, 283, 285, 287, 288, 292, 300, 304, 305, 312, 313, 314, 324, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 339, 348, 349, 353, 361, 364, 368, 376, 377, 381, 385, 388, 391, 392; II, 7, 9, 10, 11, 13, 23, 29, 51, 53, 54, 57, 63, 64, 65, 73, 76, 82, 85, 112, 113, 115, 142, 143, 144, 145, 211.
'Abîds Essloûqiya, I, 280.
'Abîds Foullân, I, 266.
Aboû 'Abdallâh, I, 11.
Aboû 'Abdallâh (V. Aboû 'Abdallâh Sîdi Mohammed El'arbi Edderqâoui), II, 19, 20.
Aboû 'Abdallâh (V. Ab. 'Ab. Mohammed ben Brâhîm Eddoûkkâli), II, 66.
Aboû 'Abdallâh Akensoûs (qâïd), I, 86, 105, 120, 125, 130, 170, 190; II, 110, 119, 128, 175, 181, 195, 206, 210, 211, 264, 278.
Aboû 'Abdallâh ben Drîs (vizir), II, 120, 136, 162.
Aboû 'Abdallâh ben Elmrâbet Elmorrâkchi (fqîh), II, 127.
Aboû 'Abdallâh ben 'Otsmân Elméknési, II, 8.
Aboû 'Abdallâh ben Sa'îd, II, 260 (V. Aboû Abdallâh Mohammed ben Sa'îd Esslâoui).
Aboû 'Abdallâh Edderqâoui, II, 73, 108, 109, 115.
Aboû 'Abdallâh Eddoûdi, I, 67.
Aboû 'Abdallâh Eddrîdi, I, 26, 39, 46.
Aboû 'Abdallâh El'akermi, I, 9.
Aboû 'Abdallâh El'arbi Essa'îdi, II, 77.
Aboû 'Abdallâh El'ayyâchi, I, 21, 36, 83.
Aboû 'Abdallâh Elboûhamîdi (vizir), II, 176.
Aboû 'Abdallâh Elboû'inâni (fqîh), I, 63.
Aboû 'Abdallâh Elfèsi (moufti), I, 51.
Aboû 'Abdallâh Elgarbi, I, 357.
Aboû 'Abdallâh Elhâddj Mohammed ben Drîs ben Hoummân Eljerrâri (qâïd), II, 305.

Aboû 'Abdallâh Elḥâddj Moḥammed ben Elḥâddj Eṭṭâhar Ezzebdi Errebâti, II, 308.
Aboû 'Abdallâh Elḥâddj Moḥammed ben 'Omar Elouaqqâch, I, 252.
Aboû 'Abdallâh Elhakmâoui, II, 16.
Aboû 'Abdallâh Elḥawouât (qâïd), I, 380.
Aboû 'Abdallâh Elhezmîri (mausolée du cheikh), I, 341.
Aboû 'Abdallâh Eljâm'i (vizir), II, 205.
Aboû 'Abdallâh Eljerrâri (V. Aboû Abdallâh Elḥâddj Moḥammed ben Drîs ben Ḥoummân Eljerrâri), II, 307.
Aboû 'Abdallâh Elkharrâz, I, 7.
Aboû 'Abdallâh Elkhétib Ettetâouni, II, 232.
Aboû 'Abdallâh Eltouâti (chéïkh), I, 40.
Aboû 'Abdallâh Elmeggâsi (qâḍi), I, 53, 63, 71, 92.
Aboû 'Abdallâh Elmesnâoui (chéïkh), I, 127, 218.
Aboû 'Abdallâh Elmesnâoui Eddilâï (chéïkh), I, 126.
Aboû 'Abdallâh Elmîr, I, 357.
Aboû 'Abdallâh Elougâ, I, 107.
Aboû 'Abdallâh Elqanṭari (fqîh), I, 37.
Aboû 'Abdallâh Elyéfréni, I, 69.
Aboû 'Abdallâh Errehoûni, II, 18.
Aboû 'Abdallâh Eṣṣeffâr (vizir), II, 210, 292.
Aboû 'Abdallâh Eṣṣeffâr Ettetâouni, (fqîh), II, 205.
Aboû 'Abdallâh Ettâoudi (mausolée du chéïkh), I, 301, 360.
Aboû 'Abdallâh Garrit, II, 205.
Aboû 'Abdallâh Habîb ben Hachém ben Djelloûn Elfèsi, II, 259.
Aboû 'Abdallâh Mḥammed ben Nâṣer Edder'i (imâm), I, 57.
Aboû 'Abdallâh Mḥammed ben Ṣâlah (mosquée du chéïkh), I, 54.
Aboû 'Abdallâh Mḥammed El'arbi Bordala (qâdi), I, 125.
Aboû 'Abdallâh Mḥammed Elmrâbeṭ ben Mḥammed ben Boû Bkeur Eddilâï, I, 58.
Aboû 'Abdallâh Mḥammed Esslaoui (qâïd), I, 186; II, 42.
Aboû Abdallâh Moḥammed (fqîh) (fils de Elḥaddy Moḥammed Eṣṣobaïḥi Esslâoui), I, 151.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed (fqîh) (fils de l'imâm Sîdi 'Abdallâh Elgarbi Errebâti), I, 340, 355.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed A'jali Elbâ'amrâni (mrâbeṭ de la tribu des Aït Bâ 'Amrân d'Oultita), II, 128.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Akensoûs (auteur du *Kitâb Eldjéïch*), II, 77, 80 (Voir Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Ahmed).
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdallâh ben 'Ali ben Ṭâhar Elḥasani (chérif), I, 38.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdallâh Elguezoûli (fqîh), I, 141.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdallâh Eṣṣaffâr Ettetâouni (fqîh), II, 182.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdallâh Mellâḥ Esslâoui, II, 125.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Abdel'azîz Maḥboûba Esslâoui (fqîh), I, 129 ; II, 254.
Aboû 'Abdallah Mohammed ben 'Abdelhâdi Znîbér, II, 184, 195.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdelkérîm Echchergui (qâïd et ambassadeur à Paris), II, 260.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdelqâder Elfèsi (chéïkh), I, 60.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Abderraḥmân Eddilâï (fqîh), II, 69.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abderraḥmân Elfilâli Elfèsi (fqîh), II, 204.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Abdessâdeq Eṭṭrâbelsi, I, 276.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Aḥmed (qâïd), I, 292.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Aḥmed Akensoûs Elmorrâkchi (fqîh et poète, auteur du *Kitâb Edjéïch*), II, 314.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Aḥmed Elfèsi, I, 48.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Aḥmed ben Moḥammed ben Yoûsef Elḥâddj Errhoûni (fqîh), II, 44.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Ali Elfilali (chéïkh), I, 60.

Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Ali Elḥâḥi Enneknâfi (fqîh), II, 159.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Atiya Eloûdêyi (qâïd), I, 69.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Bejja Errîfi El'arêïchi (fqîh), I, 160.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Boû Ḥassoûn, I, 53.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Boû 'Azza (surnommé Bou Jmî'a), gouverneur de Salé), II, 80.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Boû Bkeur ben 'Abdelkerîm Elyâzgi, II, 62.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Brâhîm (moufti), II, 106.
Abou 'Abdallâh Moḥammed ben Brâhîm (qâḍi), II, 302.
Aboû 'Abdallâh, Moḥammed ben Brâhîm Eddoûkkâli (moufti), II, 66.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed bem Brâhîm El'amri, I, 10.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs (vizir), II, 119, 149, 159, 181.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs Elfèsi, II, 66, 97, 107.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs ben Ḥoummân Eljerrarî (qâïd), II, 235, 306.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Echchâhéd (qâïd), II, 29.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben El-'amri Elyahyâoui (qâïd), II, 85.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben El-'arbi ben Elmoukhtâr ben 'Abdelmalêk Eljâm'i (vizir), II, 320.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Elḥâddj 'Abdallâh Elkhetîb Ettetâouni, II, 213.
Aboû Abdallâh Moḥammed ben El-'ayyâchi Elméknèsi, I, 75.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Elḥasan Bennâni Elfèsi (chéïkh), I, 383.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Elḥasan Elmeggâsi (fqîh), I, 51.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Elmadain Guennoûn (fqîh), II, 333.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Ḥaddo Eddoûkâli (qâïd), I, 292.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Ḥassoûn 'Aououâd (fqîh), II, 183, 184.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Ichcho Elmâlki El'euroui (qâïd), II, 113.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Mbârek Ezza'ri, I, 152.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Merzoûq, II, 122.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Moḥammed ben Ḥouseïn Fennîch Esslâoui (bâcha), II, 78.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Nâser Ḥarakât Esslâoui (fqîh), II, 294, 309.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben 'Omar Elouaqqâch, I, 274.
Aboû Abdallâh Moḥammed ben 'Otsmân Elméknâsi, I, 343; II, 14.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Qâsém ben Zerroûq Elḥasani Elidrîsi, I, 189.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Qâsém Elidrîsi Elyahyâoui Eljèbbâri (fqîh), I, 170.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Qâsém Guessoûs (chéïkh), I, 276; II, 321.
Aboû Abdallâh Moḥammed ben Sa'îd Esslâoui, II, 260.
Aboû Abdallâh Moḥammed ben Serrâj, I, 9.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Slimân, II, 74.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Tâher (réïs), I, 299.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Zerouâl Erraḥmânî, II, 304.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Boû Medien (qâḍi), I, 99.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arabi Eddîb, I, 369.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arabi Qâdoûs (Efendi), I, 363.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Ahmed Ezzerboûni (fqîh), II, 69.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Aḥmed ben Manṣoûr (fqîh et qâḍi), II, 266, 274.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Elmoukhtâr Eljâm'i, II, 174, 182, 211.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Yoûsef Elfèsi (chéïkh), I, 2.

Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi ben Yoûsef Elmousoulmâni (gouverneur de Tétouan), II, 76.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi Bordala (fqîh), I, 71.
Aboû 'Abdallâh Mohammed El'arbi Elkhomsi (Boûssekhoûr), I, 280.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi Elmestîri Errebâṭi (réïs), I, 292.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi Essâhli, II, 35.
Aboû 'Abdallâh Mohammed El'arbi Essa'îdi, II, 75.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi Qâdoûs (vizir), I, 391.
Aboû 'Abdallâh Mohammed Elboûḥamîdi Eloulhâsi, II, 156.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elboû'inâni, I, 52.
Aboû Abdallâh Moḥammed Elgountâfi, II, 301, 304.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elhâchmi ben 'Ali ben El'aroûsi Eddoûkkâli Elboûzirâri (qâïd), I, 383.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elhâchmi Essefiâni, I, 335.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elhâchmi Eṭṭâlbi (chéïkh), II, 332.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elhâchmi Ṭoûbi (fqîh, qâḍi), II, 161.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elḥâddj Eddilâi (réïs), I, 48.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elḥefiân Erretebi Essijilmâsi, I, 142.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elkâmél Errechidi (fqîh), I, 340, 355.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elkhetîb Etteṭâouni, II, 197.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elma'toûgui Essefiâni (qâïd), II, 85.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elmekki ben El'arbi Frèj, I, 390.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elmergîtsi, I, 3.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elmîr Esslâoui (fqîh), I, 340, 355; II, 16.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elouaqqâch (qâïd), I, 255.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elqasṭâli, I, 308.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Erehoûni, II, 15.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Essâlah ben Elme'ti Echcherqâoui (mausolée du chéïkh), II, 314.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed (Essegîr), I, 326.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Esseffâr Etteṭâouni (fqîh), II, 192.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Esseridi, II, 17.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Essoûsi Elmanṣoûri (fqîh), I, 380.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṭṭâhar, Elkittâni (chérif), II, 68.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṭṭayéb, fils du chéïkh Moulay El'arbi Edderqâoui, I, 270.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṭṭayyéb Elfèsi (fqîh), I, 107.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṭṭayéb Elbéyâz Elfèsi, II, 114.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Eṭṭayéb ben Yamâni (Boû 'Euchrin) (vizir), II, 270.
Aboû 'Abdallâh Moḥammed Ezza'ri (qâïd), I, 390.
Aboû 'Abdallâh Sîdi 'Abdelqâder El'alami, II, 183.
Aboû 'Abdallâh Sîdi El'arbi Edderqâoui (chéïkh), II, 85.
Aboû Abdallâh Sîdi Elḥâddj El'arbi ben 'Ali Elouazzâni (chérif), II, 184.
Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed ben 'Abderraḥmân ben Zekri Elfèsi (fqîh), I, 380.
Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed El'arbi (mrâbeṭ baraka), fils de chéïkh Sîdi Elma'ṭi ben Essâlah, I, 346.
Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed Echcharqi (chéïkh), I, 141.
Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed El'arbi ben Aḥmed Edderqâoui (chéïkh), II, 19, 73, 111.
Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed Elḥarrâq Etteṭâouni (chéïkh), II, 195.
Aboû 'Abdallâh Sîdi Moḥammed Elmoufaḍḍal (chéïkh), I, 141.
Aboû 'Ali Elḥasan ben 'Abdallâh El'âïdi Essegîri (chéïkh), I, 155.
Aboû 'Ali Elḥasan ben Més'oûd (imâm), I, 50.
Aboû 'Ali Elḥasan ben Moḥammed Elma'dâni (chéïkh), I, 152, 155.

Aboû 'Ali Elḥasan ben Raḥḥâl Elma-'dâni, I, 137.
Aboû 'Ali Elḥasan ben Timkilécht, II, 305.
Aboû 'Ali Elyoûsi (chéïkh), I, 2, 60.
Aboû 'Ali Moûlay Elḥasan ben Moḥammed (fils du sultan Moḥammed), II, 264.
Aboû 'Amrân Moûsa ben Aḥmed (vizir), II, 320.
Aboû 'Amrân Moûsa Eljerrari (qâïd), I, 163, 184.
Aboû 'Aziz, II, 99.
Aboû Bekr, I, 50; II, 92, 93, 201, 252.
Aboû Derr, II, 93.
Aboû Djendal, II, 347.
Aboû Errabî' Sîdi Slimân, I, 31.
Aboû Eṭṭayéb, I, 221.
Aboû Eṭṭayéb Elmoutanabbi, II, 269.
Aboû Fârès ben Errabî' Elġarnâti, I, 10.
Aboû Ḥafṣ (fqîh), I, 205, 206.
Aboû Ḥafṣ Elouaqqâch, I, 281.
Aboû Ḥafṣ 'Omar ben Boû Setta, II, 88.
Aboû Ḥafṣ 'Omar ben Qâsêm Elmorrâkchi (surnommé Alilich, secrétaire), I, 75.
Aboû Ḥafṣ 'Omar Elmtoûggui, II, 304.
Aboû Ḥafṣ 'Omar Elouaqqâch (fqîh), I, 157, 158, 159.
Aboû Ḥafṣ 'Omar Elfêsi (chéïkh), I, 271, 276.
Aboû Ḥafṣ 'Omar Elouzireq, I, 343.
Aboû Ḥâmed (chéïkh), I, 278.
Aboû Ḥâmed Elġazzâli (imâm), I, 276, 358.
Aboû Ḥanîfa, I, 340, 355.
Aboû Ḥammo, I, 24.
Aboû Ḥasan 'Ali, II, 200.
Aboû Ḥassoûn (mosquée d'), II, 208.
Aboû Ḥassoûn Essémlâli, I, 17, 19, 20, 21.
Aboû Horeïra, I, 175.
Aboû 'Inân, II, 178.
Aboû Isḥaq, I, 11.
Aboû Isḥaq Brâhîm ben 'Abdelqâder Erriyâḥi (chéïkh), II, 31, 107.
Aboû Isḥâq Brâhîm ben 'Abdelqâder Erriyâḥi Ettoûnsi (fqîh), II, 41.
Aboû Isḥâq Brâhîm ben Hilâl, I, 3.
Aboû Isḥâq Brâhîm ben Moḥammed Eljeriri (qâḍi), II, 321.
Aboû Isḥâq Brâhîm ben Sa'îd Eljeraoui (qâïd), II, 210, 301.
Aboû Isḥâq Brâhîm Elourâoui, II, 114.
Aboû Isḥâq Brâhîm Ezzeddâgi (fqîh, qâḍi), II, 36.
Aboû Isḥâq Echchâtbi (chéïkh), I, 351.
Aboû Isḥâq Elbelfiqi (mosquée du chéïkh), II, 208.
Aboû Isîr, I, 24.
Aboû Mâlek 'Abdelouâḥed Elḥamîdi (qâḍi), I, 342.
Aboû Merouân 'Abdelmélik ben Bîhi Elḥâḥi (qâïd), II, 9.
Aboû Merouân 'Abdelmélik Ettâdjmoûti, II, 56.
Aboû Moḥammed (fqîh) (V. Aboû Moḥammed 'Abdesselâm ben Hamdoûn Guessoûs), I, 130.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh A'arâs, I, 45, 56.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Abdelmalék ben Bîhi Elḥâḥi (qâïd), II, 266.
Aboû Moḥammed 'Abdallah ben Drîs Elidrisi (chérif), I, 169.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Drîs Eljerrâri, II, 276.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Elhâchmi ben Khaḍra (fqîh), II, 309.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Elhâchmi ben Khaḍra Esslâoui, II, 322.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Ḥamza El'ayyâchi, II, 56, 63.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Hassoûn (chéïkh), II, 211.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Khaḍra, II, 325.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Moḥammed ben El'arbi Fennich Esslâoui, II, 205.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh ben Moḥammed Erraḥmâni, II, 2.
Aboû Moḥammed 'Abdallah Elḥamsi (qâïd), I, 191, 209.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh Erroûsi, I, 128.
Aboû Moḥammed 'Abdallâh Essefiâni (qâïd), I, 259.
Aboû Moḥammed 'Abdelouahhâb Ettâzi (mausolée du chéïkh), II, 103.

Aboû Mohammed 'Abdelkérîm ben Yaḥya (Chéïkh Errekb) (V. Abdelkérîm ben Yaḥya), I, 343.
Aboû Moḥammed 'Abdelkérîm ben Zakoûr (fqîh), I, 275.
Aboû Moḥammed 'Abdelméjîd Elmchânri (chérif-qâïd), I, 202.
Aboû Moḥammed 'Abdelouâḥed ben Moḥammed Echchérif Elboû'inâni (moufti), I, 99.
Aboû Mohammed 'Abdelouahhâb Elyimmoûri (ḥâjéb), I, 235, 279.
Aboû Moḥammed 'Abdelqâder ben 'Ali Elfèsi (chéïkh), I, 60.
Aboû Moḥammed 'Abdelqâder ben Cheqroûn, II, 5.
Aboû Moḥammed 'Abdelqâder ben Elfeliti (moqaddem), II, 18, 19.
Aboû Moḥammed 'Abdelqâder ben Elkhadîr (qâïd), I, 366.
Aboû Mohammed 'Abdelqâder Boû Kheris (qâḍi), I, 276.
Aboû Moḥammed 'Abdelqâder Elfèsi, I, 2.
Aboû Moḥammed 'Abdesselâm ben 'Abdelkérîm ben 'Aouda Elḥârtsi, II, 236.
Aboû Moḥammed 'Abdesselâm ben Eltayyéb Elqâdiri (chérîf), I, 103.
Aboû Moḥammed 'Abdesselâm ben Ḥamdoûn Guessoûs, I, 102, 128.
Aboû Mohammed 'Abdesselâm ben Mehîch (mausolée du chéïkh, I, 207; II, 370.
Aboû Moḥammed 'Abdesselâm ben Moḥammed Essoûsi, II, 319.
Aboû Moḥammed 'Abdesselâm Cheqchâq Elfèsi, II, 111.
Aboû Moḥammed 'Abdesselâm Elboû'inâni (chérif), II, 140.
Aboû Moḥammed 'Abdesselâm Elqâdiri, I, 2.
Aboû Moḥammed ben El'abbâs (fils d'Aboûl'abbâs Echcherrâdi), II, 87.
Aboû Moḥammed Elġezouâni (mausolée du chéïkh), II, 270.
Aboû Mohammed Moûlay 'Abdesselâm ben Mohammed ben 'Abdallah (fqîh), I, 271.
Aboû 'Obeïda, II, 93.
Aboû 'Omar ben Manṣoûr (qâḍi), I, 279.
Aboû 'Otsmân Sa'îd (mausolée du chéïkh), I, 360.
Aboû 'Otsmân Sa'îd ben Boû Bekr (chéïkh), I, 154.
Aboû 'Otsmân Sa'îd Echchlih Elguezoûli, I, 313, 366.
Aboû 'Otsmân Sa'îd Elflemsâni, I, 42.
Aboû 'Otsmân Sîdi Sa'îd Aḥensâl (zaouya du chéïkh), I, 165.
Aboû Serhân Sîdi Mes'oûd Joumoû' Elfèsi Esslaoui (chéïkh), I, 151.
Aboû Temâm, II, 183.
Aboû Ya'qoûb Yoûsef ben Boû 'Inân (fqîh), I, 210.
Aboû Ya'lâ Amâra ben Moûsa (réïs), I, 299.
Aboû Ya'zzâ (tombeau du chéïkh), I, 56.
Aboû Zéïd (chéïkh), I, 60.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân ben Elkamél (qâḍi), I, 341, 342.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân (fqîh et qâḍi), II, 314.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Ach'âch Etteṭaoûni (qâïd), II, 25.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân ben Echchlich Ezzerrâri, II, 299.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân ben Elqâḍi, I, 141.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân ben Khaldoûn, I, 357.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân ben Nâṣer El'abîdi (qâïd), I, 383.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Boû Kheris (fqîh), I, 349.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Echchânai (chéïkh), I, 195, 196, 203.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Elmenzâri (ou Elmanzeri) (vizir), I, 62, 80.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Elmendjra (fqîh), I, 276.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Erroq'i, I, 9.
Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Erronsi (qâïd), I, 92.
Aboûl'abbâs (V. Aboûl'abbâs Aḥmed Errefâ'i Errebâṭi), II, 50.
Aboûl'abbâs (qâïd) (V. Aboûl'abbâs Aḥmed ben Ḥaddo Elbotṭoûi), I, 97, 98.
Aboûl'abbâs (qâïd) (V. Aboûl'abbâs Aḥmed ben Ali Eriîti), I, 158.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Mohammed ben Abdallâh, II, 44.

Aboûl'abbâs Aḥmed (fqîh) (fils d'Aboûlḥasan 'Ali Elmorrâkchi, I, 154.
Aboûl'abbâs Aḥmed Acheqrâch, II, 16.
Aboûl'abbâs Aḥmed Aderrâq, I, 324.
Aboûl'abbâs Aḥmed Aniqîd Ettetâouni, II, 77.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Abdallâh Ma'n Elandalousi, I, 151.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Abdelhâdi, I, 143.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Aboûlqâsem Essoûm'i (chéïkh), I, 2.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Achér (chéïkh), II, 211, 266.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Âchér (mausolée d'), II, 149.
Aboûl'abbâs Ahmed ben 'Acher Elhâfi Esslaoui (chéïkh), I, 152.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Ali Errîfi (qâïd), I, 104, 157, 158, 206, 207, 208, 210, 211, 212, 216, 219.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Belqâsem El'amîri, I, 137.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Elḥâddj Elmekki Essedrâti Esslâoui (fqîh), I, 295; II, 161.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Elmehdi Elġazzâl, I, 293.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Elmekki Ezzouâoui (fqîh), II, 77, 100.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Ḥaddo Elbottoûi (qâïd) I, 97.
Aloûl'abbâs Aḥmed ben Ma'n Elandalousi, I, 2.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Mohammed ben Maouâs, I, 9.
Aboûl 'Abbâs Aḥmed ben Moûsa Ecchergui (chéïkh), I, 224.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Omar ben Boû Setta Elmorrâkchi, II, 210, 280.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Sa'îd Elmguildi, I, 60.
Aboûl'abbâs Aḥmed ben Slimân (chéikh), I, 155.
Aboûl 'Abbâs Aḥmed ben Zîdoûh, II, 189.
Aboûl'abbâs Aḥmed Echchâoui (mausolée du chéïkh), I, 287.
Aboûl'abbâs Aḥmed Elfelloûs, II, 74.
Aboûl'abbâs Aḥmed Elġazzâl (Kâtèb), I, 299.
Aboûl'abbâs Aḥmed Elmoursi (chéïkh), I, 141.
Aboûl'abbâs Aḥmed Elounnân, I, 362.
Aboûl'abbâs Aḥmed Elqa'îdi (qâïd), I, 203, 206, 211, 213.
Aboûl'abbâs Aḥmed Elyaḥmédi (fqîh), I, 74, 106.
Aboûl'abbâs Aḥmed Elyimmoûri, (qâïd), II, 17, 18.
Aboûl'abbâs Aḥmed Errefâ'i (Errebâṭi (surnommé Elqasṭâli, gouverneur de Fès), II, 49.
Aboûl'abbâs Aḥmed Esseddrâti (fqîh), I, 305, 316.
Aboûl'Abbas Aḥmed Esslaoui, I, 119.
Aboûl'abbâs Aḥmed Ettijjâni (chéïkh), I, 380, II, 12, 38, 45.
Aboûil'abbâs Aḥmed Ettlemsâni (qâïd) I, 62.
Aboûl'abbâs Echcherrâdi (chéïkh), II, 86.
Aboûl'abbâs Elġazzâl, I, 317.
Aboul'abbâs Elkhadir Ġéïlân Elgorofti, I, 36.
Aboûl'abbâs Elyaḥmédi (fqîh), I, 86, 137.
Aboûl'abbâs Enneqsis, I, 48.
Aboul'abbâs Aḥmed ben Moḥammed ben Cheqroûn Elmorrâkchi (amîn), II, 290.
Aboûl'abbâs Sîdi Aḥmed ben 'Abdelqâder Ettestâouti (chéïkh), I, 150, 151, 152.
Aboûl'abbâs Sîdi Aḥmed ben Moḥammed ben Nâser Edder'i (chéïkh), fils du chéïkh Ben Nâser, I, 152, 153, 154.
Aboûl'abbâs Sîdi Aḥmed ben Nâṣer Edder'i, II, 57.
Aboûl'abbâs Sîdi Aḥmed Echcheddâdi (fqîh), I, 380.
Aboûl'abbâs Sîdi Aḥmed Ḥâjji, I, 84, 85, 150.
Aboûl'abbâs Sîdi Elḥâddj Aḥmed ben 'Âcher, I, 380.
Aboûl'aḍîm Sîdi Raḥḥâl Elkoûch, I 80.
Aboûl'Alâ Drîs ben Moḥammed Eljaïdi Esslâoui, II, 308.
Aboûlamlâk Moûlay Echchérîf ben 'Ali, I, 17.
Aboûl'azm Sîdi Raḥḥâl, I, 311.
Aboûlbaqâ Khâléd Eṭṭandji (fqîh), II, 75.

Aboûlbaqâ Khâled ben Ḥammâd ben Moḥammed Elkébir Ennâṣiri (père de l'auteur), II, 247.
Aboûl'baqâ l'ich Echchâoui (fqîh), I, 201.
Aboûlbarakât (V. Moûlay 'Abderraḥmân, fils de Moûlay Elḥaṣan), I, 7.
Aboûlbiqâ El'ayyâchi ben Ezzouï'ar Ezzirâri (qâïd), I, 81.
Aboûlfaḍl 'Abbâs ben Aḥmed Ettâoudi (fqîh) (qâdi de Fès), II, 66.
Aboûlfaḍl El'abbâs Merîno, I, 390.
Aboûlfaḍl El'abbâs ben Kirân (fqîh, qâḍi), II, 35.
Aboûlfaḍl 'Abbâs Ettâoudi (qâḍi), II, 98.
Aboûlfaïḍ Ḥamdoûn ben 'Abderraḥmân Essoulami Elmerdâsi (V. Belḥâddj), II, 49.
Aboûlféïḍ Ḥamdoûn ben Elḥâddj (chéïkh), II, 34.
Aboûlféïḍ Ḥamdoûn Elḥâddj Elfèsi (fqîh), II, 41.
Aboûlfaraj Elisbahâni, I, 356.
Aboûl Ḥafs Elouaqqâch, I, 206.
Aboûlḥasan, II, 11.
Aboûlḥasan (mausolée du chéïkh), II, 103.
Aboûlḥasan (sultan), I, 190, 192.
Aboûlḥasan 'Ali (fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, 362.
Aboûlḥasan 'Ali (qâïd) (V. Boûchchefrâ), I, 69.
Aboûlḥasan 'Ali ben 'Abdallâh Errîfi (qâïd), I, 76, 85, 89, 104, 134.
Aboûlḥasan 'Ali ben 'Abdesselâm Medidéch Ettesoûli (fqîh), II, 161, 162.
Aboûlḥasan 'Ali Baraka (mausolée du chéïkh), II, 233.
Aboûlḥasan Ali ben Brâhîm (fqîh), I, 93.
Aboûlḥasan 'Ali ben Drîs Eldjoûti (chérîf) I, 26.
Aboûlḥasan 'Ali ben Elguenâoui (fqîh), II, 167.
Aboûlḥasan 'Ali ben Hamdoûch (mausolée du chéïkh), I, 328.
Aboûlḥasan 'Ali ben Ḥirzihim (tombeau du chéïkh), I, 57, 292, 301.
Aboûlḥasan 'Ali ben Ichcho, I, 107.
Aboûlḥasan 'Ali ben Moḥammed 'Aououâd (Khaṭîb), II, 321.
Aboûlḥasan 'Ali Echchérîf, I, 9.
Aboûlḥasan 'Ali Elmorrâkchi, I, 154.
Aboûlḥasan 'Ali Mârsil (gouverneur), I, 282.
Aboûlḥasan 'Ali Mârsil Errebâti (réïs), I, 300.
Aboûlḥasan ben Gâleb, II, 202.
Aboûlḥasan Elḥaddy 'Ali ben El'aroûsi Eddoûkkâli Elboûzirâri (qâïd), I, 307.
Aboûlḥasan El'amiri (vizir), I, 209, 216.
Aboûlḥasan Moûlay 'Ali (fils de Moûlay Slîmân), II, 139.
Aboûlḥasan Moûlay Echchérîf, I, 10.
Aboûl'oulâ Drîs ben Elmehdi Elmechchâṭ Elmonâfi (fqîh), I, 173.
Aboûl'oulâ Drîs ben Ḥoûmmân Eljerrâri (V. Aboûl'oulâ Drîs ben El'arbi Eloûdèyi Eljerrâri, II, 119.
Aboûl'oulâ Drîs ben Ḥommân Eljerrâri, II, 133.
Aboûl'oulâ Drîs ben Ḥoûmman ben El'arbi Eloûdèyi Eljerrâri, II, 120.
Aboûl'oulâ Drîs ben Moḥammed Elja'idi Esstaoui, II, 325.
Aboulqâsém Esschilo (mausolée de l'Imâm), II, 314.
Aboûnnaṣr Moûlay Ismâ'îl ben Echchérîf (V. Moûlay Ismâ'il), I, 59.
Aboûrrâbi' Elkoulâi', II, 245, 321.
Aboûrrâbi' Moûlâna Slîmân (V. Moûlay Slîmân et Aboûrrâbi' Moûlay ben Moḥammed), I, 387.
Aboûrrâbi' Moûlay ben Moḥammed (V. Moûlay Slîmân), I, 384.
Aboûrrâbi Slîmân Ezzerhoûni, I, 62.
Aboûrrabi' Slîmân ben 'Abdelqâder Ezzerhoûni (fqîh), I, 95.
Aboûssoûn Elmahjoûb Elḥaḍri, I, 29.
Aboûssouroûr 'Ayyâd Boû Chefra (qâïd), II, 2, 13.
Aboûssouroûr 'Ayyâd ben Boû Chefra Eloûḍèyi (qâïd), II, 21.
Abouṭṭayyib Elmoutanabbi, I, 58.
Abraham, II, 40, 198.
Abyssinie, II, 334, 354.
A'châch, II, 23.
Achar, I, 220.
Acheq Qâr, II, 277.
'Achoûrâ (fête d'), I, 107.
Adèkhsân, I, 77, 93, 94, 107, 109, 119, 187, 322, 323, 324 ; II, 51.

Adékhṣàn (qasba d'), I, 76; II, 368.
'Adéyyil, I, 217, 227, 285.
'Adnàn, I, 371.
Afaqfàq, II, 324.
Afrag, I, 135.
Agàdîr, I, 269, 282, 294; II, 10, 338.
Agdàl, I, 313, 360; II, 117, 118, 119, 208, 259, 274, 275, 276.
Agdéj, I, 14.
Aglou, II, 330.
Ajmat, I, 341, 342, 356.
Ajouràï (qasba), I, 153; II, 54, 323.
Agrìs, II, 47.
Ahlàf, I, 26, 43, 193, 194, 362; II, 12, 23.
Aḥmar, II, 1, 2.
Aḥmed (V. Aboûl'abbâs Aḥmed 'Aniqîd Ettetàouni), II, 78.
Aḥmed (fils de Moḥammed Elḥàddj Eddilaï), I, 26.
Aḥmed (imâm), I, 340, 355.
Aḥmed (V. Aḥmed ben Mbârék), II, 57.
Aḥmed Bâcha (prince d'Alger), II, 132.
Aḥmed ben 'Abdallàh, I, 78.
Ahmed ben 'Abdesselâm Errîfi, II, 43.
Aḥmed ben 'Ali (à Qṣar Beni 'Otsmân), I, 22.
Aḥmed ben 'Ali (qâïd (V. Aboûl'Abbas Aḥmed ben 'Ali), I, 105.
Aḥmed ben 'Ali, I, 157, 161, 246.
Aḥmed ben 'Ali Errîfi, I, 184, 201, 207, 510, 213, 222, 225, 226.
Aḥmed ben Dâoud, II, 271.
Aḥmed ben El'arbi (qâïd), II, 16.
Aḥmed ben Elmaḥjoûb, II, 143.
Aḥmed ben Elmoueddin Elfarji, II, 280.
Aḥmed ben Ettàoudi, I, 389.
Aḥmed ben Ḥaddo (qâïd), I, 85.
Aḥmed ben Ḥanbal (imâm), II, 37.
Aḥmed ben Khâled Ennâṣiri Esslàoui, I, xiv, xv; II, 159, 356, 367.
Aḥmed ben Mâlek, II, 301, 302, 314.
Aḥmed ben Mbârék (qâïd), II, 24, 46, 47, 57.
Aḥmed ben Ṣâlah, I, 46.
Ahmed Elġazzâl (V. Elgazzâl et Aboûl-'abbâs Ahmed Elġazzâl), I, 299.
Aḥmed Elkhaḍîr, I, 232.
Ahmed 'Errifi, I, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 234, 235.
Ahrar, II, 48.
Ahzâb, II, 348.
'Aïcha Mhàrka, I, 131, 189.
'Aïn Boû 'Oukkàz, II, 90.
'Aïn Choû a, I, 107, 108.
'Aïn Dâda, II, 89.
'Aïn Eddâlia, II, 215.
'Aïn El'arima, II, 190.
'Aïn Elloûh, I, 88.
'Aïn Mâḍi Elgasoul, I, 27.
Aïn Qâdoûs, II, 147.
'Aïn Zoûra ou Zora, II, 26, 182.
Aït A'tâb, II, 24, 322.
Aït 'Aṭṭâ, I, 80, 336, 338; II, 45, 46, 49, 376.
Aït 'Ayyâch, I, 52; II, 287, 324.
Aït 'Ayyât, II, 24.
Aït Bâ 'Amràn, II, 128, 329, 330, 336.
Aït Chegdrouchchen, I, 90.
Aït Chegroussen, II, 285, 296, 324.
Aït Chqîrèn, I, 366; II, 370.
Aït Hadîddo, II, 369, 375.
Aït Ḥeli, II, 325.
Aït 'Idrâsén, I, 88, 107, 188, 217, 220, 224, 254, 256, 261, 284, 285, 304, 328, 335, 367; II, 17, 26, 27, 30, 52, 53, 72, 109.
Aït Isḥâq, I, 366.
Aït Isri, I, 105, 107, 182, 304, 324; II, 25, 368.
Aït Izdeg, II, 373.
Aït Mergâd, II, 369, 374, 376.
Aït Mhâouch, I, 366; II, 57.
Aït Moûsa, II, 473.
Aït Ouàllân, II, 324.
Aït Ou Mâlou, I, 93, 105, 109, 119, 182, 187, 192, 217, 289, 303, 321, 322, 323, 324, 325, 365, 370, 399; II, 16, 17, 25, 26, 27, 30, 51, 73, 368.
Aït Sa'âda, II, 252.
Aït Sekhmân, II, 57, 368, 369, 371, 380.
Aït Sîbir, I, 251.
Aït Skâto, I, 289.
Aït Yafelmâl, I, 105, 336, 338; II, 193.
Aït Yimmoûr, I, 334, 335, 391, 392; II, 112, 113, 219.
Aït Yoûsi, I, 90, 261; II, 29, 30, 56, 287, 289, 324, 325.
Aït Yzdég, II, 325.
Aït Zemmoûr, I, 107, 109, 181, 285, 303, 304; II, 74.
Ayina ben Ḥisn, II, 318.

Aït Zinéb, I, 84.
Ajouiba, I, 9.
Akensoûs (V. Aboû 'Abdallâh Akensoûs), I, 87, 126, 137, 156, 264, 289; II, 1, 57, 70, 77, 84, 110, 115, 128, 202, 208, 274.
Akhennoûs (cimetière d'), II, 48.
Akhennoûs (district d'), I, 15.
'Alâhoum, I, 90.
Alaouie, I, 233; II, 69.
Alaouis, I, 338; II (chérifs), 250, 380.
Alep, I, IX.
Alexandre, I, 116; II, 363.
Alexandrie, I, 140; II, 40, 50, 203.
Alger, I, 28, 29, 30, 34, 35, 36, 51, 58, 62, 78, 79, 107, 317, 318, 345, 392, 393; II, 19, 21, 46, 47, 50, 131, 132, 133, 156, 159, 165, 223, 301, 363.
Algérie, I, XIII.
Algériens, I, 120, 318, 345.
'Ali, I, 1, 10, 29, 379; II, 252, 280, 350.
'Ali (V. 'Ali ben Aboû Tâleb).
'Ali (fils d'Hâchem), I, 176.
'Ali Bâdi, I, 32.
'Ali Bellahsen (qasba de), II, 4.
'Ali ben 'Abdallâh Errifi (V. Aboûlhasam 'Ali ben 'Abdallâh Errifi), I, 89.
'Ali ben Aboû Tâleb, I, 3, 113, 117, 125.
'Ali ben Barakât, I, 107, 109.
'Ali ben Drîs, I, 389.
'Ali ben Elmekki, II, 369.
'Ali ben Hamida Ezziràri (qâïd), I, 338.
'Ali ben Hirzihim (mausolée du chéïkh), I, 360.
'Ali ben Ichcho Elqebli, I, 107, 108, 109, 119, 156, 157, 161, 162, 183.
'Ali ben Mohammed Echchiâdmi (qâïd), II, 81.
Ali ben Yahyâ Elmergâdi, II, 375.
'Ali ben Yousef Ellemtoûni, II, 104.
'Ali Bey, II, 31,
Alides, II, 212.
'Ali Echchérif, I, 1; II, 376.
A'lil, I, 90, 108; II, 17, 29, 127.
'Alilich Elmorrâkchi, I, 74, 75, 120, 129. (V. aussi Aboû Hafs 'Omar ben Qâsem Elmorrâkchi.
'Allâl ben Més'oûd (qâïd), I, 274.
'Allâl El'âfia, II, 71.
Almohades, I, 140, 265, 310.
Almoravides, I, 140.
Alzam ou Alzém, I, 209, 232.
'Am Eddoleïma, I, 151.
'Amâra ben Moûsa, I, 317.
'Amârna, I, 27.
Amejjoût, II, 270.
'Amér, II, 102.
Amîna Elmeriniya (parc d'), II, 208, 299.
Amîn Essourra, I, 343, 344.
Amsa, II, 330.
Amsâl, II, 36.
Andalous, I, 8, 9.
Andalousie, I, 8, 9, 12, 13, 96, 101, 218; II, 344.
Andjera, I, 282; II, 212, 213, 214, 215.
Anfa, I, 332, 348, 359, 378; II, 3, 4, 5, 305.
Angâd, I, 26, 27, 41, 81, 82; II, 82.
Anglais, I, 89, 127; II, 130, 171, 197, 334, 360.
Angleterre, I, 362; II, 131, 213.
Anjâd, I, 55.
Anouâr (El) essaniya fîmâ bi-Sijilmâsa mîn ennisbat elhasaniya, I, 4, 14, 15.
Ansâr, II, 84.
Antioche, I, 140.
'Aouâril elma'âril (d'Enchrauoardi), II, 321.
Aoutât, I, 90; II, 374.
'Aqbat Beht, I, 125.
'Aqbat Elmsâjin, II, 145.
'Aqîl ben Abî Tâleb; II, 240.
Aqqa, I, 76, 313.
Arabe, I, 237; II, 245.
Arabes ou 'Arabs, I, 24, 25, 27, 28, 30, 33, 34, 35, 36, 43, 55, 56, 61, 65, 79, 83, 131, 135, 140, 204, 208, 222, 224, 244, 259, 266, 292, 296, 297, 319, 335, 338 356, 363, 388; II, 16, 18, 19, 20, 21, 30, 33, 45, 51, 52, 53, 108, 120, 140, 169, 204, 218, 222, 264, 337, 338, 350, 353, 364, 365, 367.
'Arabs 'Âmer, II, 182, 264, 315.
'Arabs Angâd, I, 40, 39', 395; II, 121, 171, 300.
'Arabs Beni Hsén, I, 244, 362; II, 74, 124.
'Arabs Dekhisa, II, 323.
'Arabs Djochèm, I, 66.

'Arabs Doûi Meni, I, 78.
'Arabs Ela'châch, II, 23.
'Arabs Elaḥlâf, I, 39, 194 ; II, 296.
'Arabs Elḥayâïna, I, 38, 44, 161, 211, 224, 242 ; II, 234.
'Arabs Elkhlot, I, 69, 392; II, 195.
'Arabs Errḥâmna, I, 231, 265; II, 6, 251.
'Arabs Essebâḥ, II, 45, 376.
'Arab Essehoûl, II, 3, 16.
'Arabs Ma'qil, I, 27, 66, 68, 69 ; II, 86, 335, 338.
'Arabs Ourdîga, II, 25.
'Arabs Sefân, II, 43, 248.
'Arabs Za'îr, II, 182.
'Arabs Zirâra, I, 81.
Arabie, II, 32, 33, 39.
'Arafa, I, 120.
Aristote, I, 116 ; II, 195, 363.
Arjoûza, I, 3, 4.
Arko, I, 94.
Arooûrât, I, 220.
'Arṣat Ben Ṣâbaḥ, I, 55.
Asâka, II, 327, 330, 337, 338.
Aṣéïla, I, 37, 47, 51, 103, 259, 260, 329, 368, 369, 398 ; II, 80. 103, 122.
Asfi, I, 266, 267, 283, 348, 359 ; II, 1, 2, 8, 13, 14, 122, 125.
Asmîr, II, 218.
'Asmiya, I, 399.
Asrîr, I, 22.
'Atiya, II, 165.
Autriche, II, 129.
Autrichiens, II, 130.
'Ayyâd (V. Aboûssouroûr 'Ayyâd ben Boû Chefra Eloûdèyi), I, 15 ; II, 21, 28, 144, 321.
'Ayyâd (mausolée du qâḍi), II, 273.
'Ayyâd (ponts de), II, 144.
Azéïla (V. Aṣéïla).
Azemmoûr, I, 253, 254, 332, 348; II, 7, 10, 117, 124, 125, 280, 286, 306.
Azgâr, I, 66, 319, 335; II, 128.
Aziâr, I, 69.
Azrou, I, 39, 88; II, 29, 30.

B

Ba Aḥmed, I, XI.
Ba 'Amrân, II, 337.
Ba 'Aqîl Essoûsi, II, 23.
Ba 'Aziz ben Seddoûq, I, 135.
Ba Ichchô Elqebli, I, 93, 107.
Bâb Aḥséïn, II, 184.
Bâb Aïlân, II, 96.
Bâb Beni Msâfer, I, 182.
Bâb Doûkkâla (mosquée de), I, 359.
Bâb Elbejâ, II, 144.
Bâb Elbeṭioui, I, 185.
Bâb Elfetoûh, I, 44, 173, 181, 190, 242, II, 103, 147.
Bâb Elguisa, I, 46, 182, 201; II, 147.
Bâb Elguisa (mdersa de), I, 360.
Bâb Elḥadîd, I, 173, 182.
Bâb Elḥejar, II, 250.
Bâb Eljedid, I, 285.
Bâb Elkhamîs, II, 114.
Bâb Elmaḥroûq, I, 182, 205, 226, 246; II, 46.
Bâb Elmarsâ, II, 307.
Bâb Elqasdîr, I, 238, 240.
Bâb Erréïs, II, 8, 314.
Bâb Errekhâm, I, 204.
Bâb Errîh, I, 200, 211.
Bâb Errobb, II, 195, 314.
Bâb Eṭṭouboûl, II, 275.
Bâb Héïlâna (mosquée de), I, 359.
Bâb Ḥoséïn, II, 103.
Bâb Manṣoûr El'eulj, I, 183.
Bâb Merah, I, 360.
Bâb Meṣmoûda, I, 201.
Bâb Yaglâ, I, 379.
Bâb-Yeloûd, II, 292.
Badès, I, 102; II, 15.
Bagdâd, I, 140.
Baqî '(du Magrib), I, 5.
Barboûch, I, 76.
Baylen, I, 316.
Bdâoua, I, 201, 222, 225.
Bechâr ben Berd Ela'mi, II, 334.
Bédi' (d'Elmanṣoûr), I, 140; II, 259.
Bedî' Ezzamân, II, 181.
Bekkâr Elmgâfra (chéïkh), I, 76, 171, 181, 190, 204, 212, 217.
Bekriyîn, I, 338.
Bel'abbâs ben Elmezouâr Eddoûkkâli Elboûziràri (qâïd), II, 81.
Bel'abbâs Essebti (mausolée du chéïkh), I, 359, 366 ; II, 2.
Bel 'Abbâs Essebti (qoubba du chéïkh), II, 208.
Belgéïts (V. Sidi 'Abdelouâḥed), I, 15.
Belgéïtsi (chérîf), I, 15.

Belgique, II, 308.
Belhefrân, II, 187.
Bellefqih (V. Abou Isḥâq Brâhîm ben Moḥammed Eljeriri), II, 321.
Belqâsém El'amîri (qâḍi), I, 98, 196, 209, 216, 241, 271.
Belqâsém Ezzayâni, I, 93, 322, 323, 324, 337, 340, 347, 351, 352, 394.
Belqâsém Ezzemmoûri (qâïd), I, 321, 322, 325.
Ben 'Abbâd, II, 61.
Ben 'Abdelouahhâb (V. Moḥammed ben 'Abdelouahhâb), II, 33.
Ben 'Abderrezâq (V. Elḥâddy Moḥammed ben 'Abderrezâq), II, 74.
Ben 'Abdeṣṣâdeq (ouṣîf, gouverneur de Fès), II, 24, 49.
Ben 'Abdessâdeq (V. Elḥâddj Moḥammed ben 'Abdeṣṣâdeq Elmseguin), II, 10, 11.
Ben 'Âcher (mausolée du chéïkh), I, 151, 297 ; II, 207.
Ben 'Aqil, II, 24.
Ben 'Arbiya (V. Sîdi Moḥammed ben Ismâ'îl), I, 195, 196, 202.
Ben Bel' aïd (V. Si Abdallah ben Bel'aïd). II, 304.
Ben Brâhîm (fqih), II, 95.
Ben Cheqroûn Elmorrâkchi (amin) (V. Aboûl'abbâs Aḥmed ben Moḥammed Ben Cheqroûn Elmorrâkchi), II, 61, 293.
Ben Dâoud (V. Aḥmed ben Dâoud (gouv. de Morrâkch), II, 272.
Ben Djelloûn (V. Aboû 'Abdallâh Habîb ben Hâchem ben Djelloûn Elfèsi), II, 61, 260.
Ben Drîs (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Drîs), II, 127, 167, 195.
Ben Echchérîf (V. Aboû Moḥammed 'Abdelqâder ben Echchérîf Elfeliti), II, 19, 20, 21.
Ben Echchlich (V. Aboû Zéïd 'Abderraḥmân ben Echchlîch Ezzirrâri), II, 300.
Ben Eddâoudi, II, 2.
Ben Elachqar (qâïd), I, 157, 161.
Ben El'ayyâchi (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben El'ayyâchi Elméknèsi), I, 76.
Ben Eldjilâli (V. Moḥammed ben Eldjiâbi Ould Moḥammed Esseġîr Esserġîni), II, 64.
Ben Elgâzi (V. Elḥâddj Moḥammed ben Elgâzi Ezzemmoûri), II, 73, 75, 108, 109, 114 115.
Ben Elḥâddj, I, 32.
Ben Elmbârek, I, 342.
Ben Elmoufti, II, 224.
Ben Essegîr, I, 46, 47.
Ben Eṭṭâhar (V. Eṭṭâhar ben Més'oûd), II, 142, 143.
Ben Eṭṭayéb (V. Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayéb ben Moḥammed ben 'Abdallâh), II, 117, 148.
Ben Ferhoûn (V. Elḥâddj Moḥammed ben Ferhoûn), II, 144, 154.
Ben ġazi, II, 52.
Ben Ḥamîda, I, 350.
Ben Ḥirziḥim (mausolée du chéïkh), I, 61.
Ben 'Isa (mausolée du chéïkh), I, 360.
Ben Kîrân, II, 60.
Ben Maḥrèz (V. Moûlay Aboûl'abbâs Aḥmed ben Maḥrèz), I, 61, 62, 65, 66, 67, 70, 83, 85, 86, 91, 136.
Ben Mâlek (V. Aḥmed ben Mâlek), II, 302.
Ben Mech'al, I, 40, 41, 43.
Ben Nâṣer (chéïkh) (V. Sîdi Aḥmed ben Nâṣer), I, 152.
Ben 'Otsmân (V. Aboû 'Abdallâh ben 'Otsmân Elméknèsi. II, 8, 14, 15.
Ben Ou'Azig, II, 72, 73, 143.
Ben 'Oûda, II, 250 (V. 'Abdelkérîm ben 'Abdesselâm ben 'Ouda Elhârtsi Essefiâni).
Ben Ṣâlaḥ (V. Aḥmed ben Ṣâlaḥ), I, 46.
Ben Ṣâlaḥ (mausolée du chéïkh), I, 359.
Ben Sa'oûd (V. Abdallâh ben Sa'oûd), II, 34, 35, 36.
Ben Slîmân, II, 78.
Ben Slîmân (V. Moḥammed ben Slîman Elfèsi), II, 114.
Ben Ṭâhar (V. Moulay Abôu Moḥammed 'Abdallâh 'ben Ali ben Ṭâhar Elḥasani), I, 3.
Ben Yoûsef (V. El'arbi ben Yoûsef Elmousoulmani), II, 86.
Ben Yoûsef (fils de) I, 173.
Ben Yoûsef (mosquée de), II, 322.

Ben Zerroûq, I, 170.
Ben Ziyàn, II, 72.
Ben Ziyàn El'aouar, I, 205.
Beni 'Âmer, I, 32, 55, 78, 85; II, 155, 175.
Beni 'Âmer ben Zoġba, I, 27, 79.
Beni Amgâr (mausolée des), II, 305.
Beni 'Ayyât, II, 24.
Beni Boû Gueïtoûn, II, 296.
Beni Boû Yaḥi, II, 16.
Beni Brâhîm, I, 4.
Beni Cheqrân, II, 139.
Beni Chibân, II, 10.
Beni Drîd ben Atsbadj, I, 46.
Beni Ezzoûbî, I, 16, 37.
Beni Gorfeṭ, I, 296, 398.
Beni Ḥarchan, I, 398.
Beni Ḥkim, I, 93, 107, 108, 217, 321, 324, 325, 335; II, 72, 316.
Beni Ḥsén, I, 75, 161, 204, 208, 216, 226, 227, 228, 229, 230, 233, 234, 241, 258, 263, 265, 291, 307, 331, 332, 385, 390; II, 29, 64, 65, 85, 89, 108, 287, 288, 315.
Beni Ider, I, 398.
Beni Idrâsén, 336.
Beni Isrâïl, I, 118; II, 152.
Beni Itliàn, I, 31.
Beni Klâl, II, 297.
Beni Mâlek, I, 224, 242, 332; II, 43, 85, 124, 196, 236.
Beni Mâlek ben Zoġba, I, 27; II, 295.
Beni Merîn, I, 3, 15.
Beni Meskin, II, 183.
Beni Mguîld, II, 29, 54, 289, 290, 323, 324, 368, 373.
Beni Moûsa, II, 24, 189, 271, 319, 323.
Beni Mrîn, I, 63, 66, 310.
Beni Msâfer (porte des), II, 103.
Beni Mṭir, I, 251, 367; II, 289, 290, 315.
Beni Mtize, II, 324.
Beni 'Oméïr, II, 319.
Beni Oméyya, I, 218.
Beni Ouarâïn, I, 161, II, 296.
Beni Sâddein, I, 289; II; 295, 296.
Beni Snoûs, I, 27, 32, 55.
Beni Ya'qôb, I, 30.
Beni Yâzga, I, 206, 213; II, 103.
Beni Yézîd ben Zogba, I, 27.
Beni Yznâsén, I, 27, 41, 43, 81, 82, 85, 131, 392, 395; II, 12, 121, 166, 169, 298, 300, 310.
Beni Zemmoûr, II, 11, 271.
Beni Zerouâl, I, 7, 48; II, 270.
Bennis (V. Elḥâddj Moḥammed ben Elmadani Bennis), II, 61, 279, 280, 291, 292, 293.
Berbers, I, 22, 24, 33, 35, 43, 46, 47, 52, 56, 63, 70, 87, 88, 90, 92, 93, 108, 109, 156, 161, 162, 165, 166, 181, 187, 191, 193, 197, 198, 199, 200, 206, 208, 212, 214, 220, 221, 222, 227, 234, 235, 236, 237, 238, 242, 243, 244, 245, 248, 250, 252, 256, 263, 272, 289, 291, 324, 335, 336, 337, 338, 350, 379, 385, 388, 392, 395; II, 16, 17, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 46, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 62, 63, 64, 69, 71, 73, 75, 92, 107, 108, 109, 120, 210, 211, 218, 287, 289, 323, 337, 368. Voir aussi Brâbér.
Berbers Aït 'Aṭṭa, II, 45.
Berbers Aït Idrâsén, II, 109.
Berbers Aït Ouâllâl, I, 47.
Berbers Beni Mguîld, II, 287.
Berbers Chrâga, I, 83.
Berbers Guerouân, II, 29.
Berbers Senhâja, I, 70.
Berbers Zemmoûr, II, 52, 53.
Berrîma, I, 85, 241.
Berrîma (mosquée de), I, 268, 359, 360.
Bhâlil, I, 44.
Bilâd Eldjerîd, I, 138.
Bîr, II, 14.
Bîskra, I, 138.
Bokhâri, I, 165.
Bordala (qâḍi) (V. Aboû 'Abdallâh Mḥammed Bordala), I, 125.
Bordj Eljedîd, I, 54.
Boṭn Erroummân, I, 48.
Boû 'Ali, I, 134,
Boû 'Ali Elḥasan ben 'Abdelkhâleq Erroûsi (qâïd), I, 129, 130, 131, 132, 156, 168, 185, 190.
Boû 'Aqba, I, 65.
Boû 'Azza (qâïd), I, 221, 224, 229.
Bou 'Azza Elhabri, II, 295.
Boû 'Azza ben Moḥammed Ou 'Aziz, II, 17.
Boû 'Azza ben Nâṣer, II, 17.
Boû Bkeur (gouverneur du Sijilmâsa), I, 18.
Boû Bkeur ben 'Abdelkerîm Echchebâni, I, 51.
Boû Bkeur ben El'arabi (ḥâfiḍ), I, 357.

Boû Bkeur ben El'arabi (mausolée du chéïkh), I, 260.
Boû Bkeur Ettsâmli, I, 25.
Boû Bkeur Mhâouch, fils de Moḥammed Ou Nâṣer, II, 56, 57, 58, 73, 108.
Boû Brâhîm, I, 6.
Boû Brîh, II, 112.
Boû Cha'ib (mausolée du chéïkh), I, 253, 254; II, 306.
Boû 'Euchrîn (V. Si Ettayéb Elyamâni, ou : Aboû 'Abdallâh Moḥammed Ettayéb ben Yamân), II, 169, 270.
Boû 'Eurîf (qâïd), I, 307.
Boû Fekrân, I, 237, 238, 240, 246, 248.
Boû Ḥamara, I, XI.
Boû Ḥassoûn Essemlâli, I, 16, 17, 18, 37, 53, 54.
Boû 'Inân (qâḍi), I, 195.
Boû Jeloûd, II, 103.
Boû Jmi'a (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Boû 'Azza), II, 80.
Boû Joum'a ben Sâlém (qâïd), II, 110.
Boû Keddân, II, 215.
Boû Ilîf, I, 85.
Boû Medien (qâḍi), I, 60.
Boû Medien (mausolée du chéïkh), I, 392.
Boû Moḥammed Ṣalâḥ (chéïkh), II, 125.
Boû Mzoûra, I, 47.
Bou 'Oukkâz (source), II, 275.
Bou Riâla, II, 219, 220.
Boû Rîqi, II, 278.
Boû Selhâm (mausolée du chéïkh), II, 247.
Boû Selhâm ben Gueddâr, I, 37.
Boû Selhâm Elḥammâdi (qâïd), I, 224.
Boû Ṣemgoûn, I, 351; II, 12, 13.
Boû Sfîḥâ, II, 234, 235.
Boû Ziâra ben Echchâoui Elaḥlâfi (gouverneur de Tâza), II, 121.
Boû Zniqa (qaṣba de), II, 208.
Bouân, II, 118.
Boûchchefra, I, 68.
Boûddechîch (qâïd), I, 131.
Boul'avouân (gué de), II, 175.
Boûlja'ad, II, 271.
Boûlja'd (mosquée de), I, 50, 104.
Boûlja'd (zaouya de), I, 346.
Boûljeloûd, II, 144, 147.
Boulkhesîṣat, II, 270, 304.
Boûsṣekhoûr Elkhomsi (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arbi Elkhomsi), I, 280.
Boustân (V. Elboustân), I, 16, 18, 19, 60, 89, 93, 98, 99, 106, 120, 124, 134, 138, 140, 170, 189, 198, 221, 256, 289, 291, 301, 302, 307, 310, 322, 327, 328, 338, 340, 349, 391, 392; II, 14, 24, 69, 100, 101, 338.
Boustân Amîm, II, 313.
Boustân Elmserra, I, 140.
Boustân Ennîl, II, 8.
Brâbér, I, 93, 104, 105, 107, 108, 109; II, 315, 325.
Brâber Aït Ou Mâlou, I, 321.
Brâber Chqirén, I, 289.
Brâber Guerouân, I, 319.
Brâber Ṣenhâdja, I, 88.
Brâhîm, fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh, I, 362.
Brâhîm ben Aḥmed Elkhal (qâïd), II, 176.
Brâhîm ben Rezzoûq (V. Elḥâddj Brâhîm ben Rezzoûq), II, 82.
Brâhîm ben Yazîd, II, 114.
Brâhîm Isemmoûr Elizdégui, II, 193.
Brésil, I, 316.
Brîja, I, 102.

C

Caire, I, 140, 393; II, 35, 226, 382.
Casablanca, II, 309.
Ceuta, I, 32, 52, 89, 92, 101, 102, 104, 105, 134, 135, 270, 281, 282, 377, 378, 379; II, 15, 212, 213, 214, 217, 229 237.
Cha'âbniya, I, 184.
Chafâ (du qâḍi 'Ayyâd), II, 321.
Châkér, I, 341.
Châmil, II, 162.
Châoudiya, I, 52.
Châouiya, I, 288, 332.
Châouis, II, 4.
Châouya, I, 396; II, 3, 6, 81, 124.
Charles II (roi d'Angleterre), I, 39.
Chebânât, I, 51, 67, 68, 81; II, 69.

Cheddàd, I, 50.
Chefchàoun, I, 280, 307.
Chefchàouni, II, 66.
Chéïkh Elguezoùli, II, 14,
Cheja', I, 55.
Chemâïl (d'Ettarmedi), II, 321.
Chenguit, I, 76.
Chera' I, 129, 130; II, 346, 349, 353.
Cherârda, II, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 101, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 170, 176, 231, 250.
Cherchell, I, 86.
Cherg, I, 26, 36, 41, 78, 85, 122, 123; II, 23, 121, 297.
Chérîfs (V. Sijilmâsis Idrîsis, Djoutis, Ḥasanis Mḥammédis, Sqallis, 'Irâqis, Hoséïnis, Mrânis Drîsis.
Chérîfs (cimetière des), I, 379.
Chérîfs (d'El'Alam), I, 353.
Cherik, II, 350.
Chî'a, II, 40.
Chiâdma, II, 94, 124, 171.
Chifâ Elgalil, I, 276.
Chorfâ (V. Chérîfs), I, 271.
Chosroès, I, 140, 277.
Choûchâoua, I, 334.
Chqîrén, II, 368, 370.
Chrâga, I, 54, 54, 217, 219, 220, 224 229, 239, 242, 243, 255, 291, 391; II, 12, 29, 51, 144, 211, 287, 349.
Constantine, I, 31.
Constantinople, I, 120, 140, 343, 347, 348; II, 60, 104.
Cordoue, I, 101.
Cosroès (V. Chosroès).

D

Dahmàn Elmenjâd (chéïkh), I, 180.
Ḍahra, I, 57.
Damas, I, 140; II, 35, 181, 226, 350, 382.
Danemark, I, 310, 311; II, 172.
Daolâti, II, 21.
Dâoud ben Souléïman, II, 104.
Dâr 'Arbi, I, 330, 331.
Dâr Bel Ġazi, II, 189.
Dâr Ben'Amar, I, 221.
Dâr Ben Chegra, I, 47, 53.
Dâr Ben El'àmri, II, 288.
Dar Ben Mech'al, I, 85.
Dâr Eddebîbag, I, 194, 215, 216, 217, 220, 222, 229, 243, 244, 248, 249, 251, 254, 255, 256, 259, 213, 286, 353; II, 143.
Dâr Eḍḍiyâf, I, 243.
Dâr El'abbâs, I, 225, 226, 228.
Dâr Elbâcha 'Azzoûz, I, 54.
Dâr Elbḥar (palais de), II, 104.
Dâr Elguéïtoun, I, 62.
Dâr Elhanâ, II, 118, 274, 275.
Dâr Elmousém, II, 90.
Dâr Errekhâ, I, 286.
Dâr Eṭṭerna, I, 90.
Dâr Martil, II, 220.
Deldou, I, 62.
Debiân, II, 102.
Delâïl Elkhéirât, II, 192.
Demnât, I, 39, 231, 332.
Derb Eddery, II, 87.
Derqâouya, II, 19.
Derrâs ben Ismâ'îl (mausolée du chéïkh), I, 360.
Deux-Rives, I, 155, 266, 283, 293, 348; II, 130, 184, 187, 239, 242, 286, 295, 303, 309, 311, 322, 333.
Ḍhar Elmenrès, II, 74.
Ḍhar Erremka, I, 25.
Ḍhar Ezzàoûya, I, 217.
Dilâïs, I, 37, 39, 46, 48, 70.
Dîr, I, 74, 75, 267, 271; II, 7.
Dja'âfra, I, 27.
Djaïân, I, 32.
Djâloût, I, 24.
Djebel, I, 104, 210, 219, 225, 245, 290, 301, 332, 369, 383, 392, 397, 398; II, 25, 43, 76, 222, 228.
Djebel Beni 'Ayyâch, I, 22.
Djebel Deren, I, 80, 90.
Djebel El'alam (chérîfs du), I, 301.
Djebel El'ayyâchi, I, 88, 90.
Djebel Ezzebîb, I, 211, 222, 392.
Djebel Fêzzâz, I, 92, 105, 192; II, 58.
Djebel Râched, I, 27, 31.
Djebel Sâgro, I, 80; II, 49.
Djebel Selfât, I, 334, 391; II. 113, 153.
Djebel Ṭgât, I, 243.
Djebel Tinmellel, II, 301.
Djedda, II, 203.
Djéïch, I, 98, 106; II, 8, 14, 35, 37, 47, 48, 53, 55.
Djemân Ḥamriya, I, 140, 202.

Djemàn Ridouàn, II, 264.
Djennàt Elmenàra, II, 118.
Djerid, I, 30.
Djobéïr ben Mouṭ'im, II, 240.
Djoulaq, I, 50.
Djoutis (chérifs), I, 2.
Dkhîsa, I, 27, 78 ; II, 74.
Dlîm, I, 76.
Dorr (Ed-) essami fiman bi-Fès min Ennasabi-Eḥasani, I, 2.
Doûaïr, II, 138, 140, 142, 158.
Doueïrat Elkoutoub (bibliothèque Ismâ'ilienne à Méknès), I, 290.
Doûi Blâl, I, 334 ; II, 86, 94.
Doûkkâla, I, 76, 93, 208, 229, 230, 231, 232, 258, 268, 292, 303, 317, 326, 332, 379 ; II, 1, 2, 7, 10, 14, 44, 49, 64, 114, 116, 124, 147, 175, 183, 219, 309, 315, 326.
Dourrat Essouloûh, I, 271.
Drâ', I, 6, 20, 21, 36, 122, 123, 124, 131 ; II, 16, 18, 49, 123.
Drâ 'Elloûz, I, 310.
Drîs (qaïd) (V. Aboûl'oulâ Drîs ben Ḥoummân ben El'arbi Eloûdèy Eljerrâri), II, 121, 136, 138, 140, 142, 146, 147, 449, 150.
Drîs ben 'Abderraḥmân Esserrâj, II, 291, 294.
Drîs ben Elmaḥjoûb Elbokhâri (qâïd), II, 141.
Drîs ben Elmehdi Elmechchât, I, 177.
Drîs ben Hâchém Elḥasani Eljoûti, I, 389.
Drîs ben Ḥoummân Eljerrâri (qâïd), II, 142, 145, 148.
Drîs Eloûdèyi, II, 143.
Drîsis (chérifs), I, 369.

E

Ebn Moḥammed (V. El'arbi ben Moḥammed Echchergui), II, 176, 324.
Echchâhéd (qâïd), I, 327.
Echchâouiya, I, 93, 233, 265, 269 ; II, 3, 4, 64, 114.
Echchebânât, I, 66, 81, 332.
Echchéïkh (fils d'Elmanṣoûr Essa'di), I, 97.
Echchéïkh (qâïd), I, 329.
Echchéïkh Moġfir, I, 22.
Echcheqqa, II, 296, 310.
Echcherâbliyîn (mosquée d'), II, 103.
Echchérif, I, 176.
Echchérif (V. Moûlay, 'Ali, fils de Moûlay Elḥasan), I, 7.
Echchérif (chef des révoltés), I, 48.
Echchiâdma, II, 1, 44, 49, 63, 267.
Echchoṭṭ, I, 57.
Eddaola (V. Ostmân Pacha), I, 28.
Eddâr Elbaïḍâ, I, 360 ; II, 3, 118, 238, 268, 276, 307, 308, 326.
Eddâr Elkoubra, I, 268.
Eddéhébi (V. Moûlay Aboûl 'abbâs Aḥmed ben Ismâ'il), I, 156.
Eddeqqâqîn (soûq), II, 208.
Eddilâ, I, 22, 26, 38, 39, 46, 49.
Eddîouân (mosquée d'), II, 102.
Edoġmâ, I, 332.
Eddoûaïr, II, 156.
Eddoûdi, I, 69.
Eddoûh, I, 201.
Eddoûla, II, 296.
Eddridi (V. Aboû 'Abdallâh Eddridi), I, 46.
Efendi (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed El'arabi Qâdoûs), I, 363.
Égypte, I, XIII, 136, 140, 186, 312 ; II, 34, 41, 135, 182, 203, 255, 354.
Ehl Soûs, I, 66, 67, 224 ; II, 276.
El'abbâs (qâïd), I, 332, 367, 368.
El'abbâs ben Merdâs, II, 350.
El'abbâs ben Raḥḥâl, I, 209.
El'abbâs Elboukhâri (qâïd), I, 353, 366.
El'abbâs Merîno (V. Aboûlfaḍl El'abbâs Merîno), I, 390, 391.
Elsabi, II, 135.
El 'abîd (guéïch), II, 46, 124.
Elabioḍ, I, 53.
Elabṭah, I, 117.
Elach'ari (imâm), I, 357.
El'âfla, II, 113.
El' aguîd, I, 48.
Elaḥlâf, I, 82 ; II, 29.
Elaḥrâr, II, 19.
El'aîn Elmqaboûwa, I, 221.
El'akâksa, I, 103.
El'alam, I, 353.
El 'além (V. Moûlay Mohammed), I, 122.

Ela'ma, II, 297.
Elamîn, fils d'Errechîd El 'abbâsi, I, 171.
El'amîri (V. Belyasein El'amîri), I, 99.
E''amîri (qâḍi), I. 210.
El'andalous, II, 66.
Elandalous (mosquée), II, 333.
Elaoudiya, II. 251, 252.
El'aounât, II, 114.
Elaqsâ (mosquée), II, 38.
Elarba'a, II, 249.
El'arbi Erraḥmâni, II, 304.
El'arbi ben Moḥammed Echchergui, II, 324.
El'arbi ben Mohammed Esseffâr, I, 305.
El'arbi ben Yoûsef, II, 82.
El'arbi ben Yoûsef Elmousoulmâni, II, 86.
El'arêïch, I, 97, 98. 99, 100, 102, 103, 108. 158, 225, 245, 270, 275, 282, 293, 295, 296, 297. 300, 301, 302. 303, 308, 329, 330, 331, 332. 348, 360, 369, 377, 378, 398 ; II, 74, 81, 82, 122, 129, 130, 153, 172, 196, 371.
Ela'réj (V. Moûlay aboûlḥâsan 'Ali ben Ismâ'îl), I, 189.
El'assâl, I, 219.
El'ayyâchi (bâcha), I, 280.
El'ayyâchi (qâïd) (V. Aboûlbiqâ El-'ayyâchi), I, 81, 82.
El'ayyâchi (zaouya d'), II, 211.
Elazhar, I, 360.
Elazhâr Ennadiya, I, 8, 164.
Elâzmi (fqîh), II, 95.
Elbâb Eljedîd, II. 103.
Elbâcha (mosquée d'), II, 227.
Elbâdesi, I, 181.
Elbaḥîra, I, 67.
Elbatoûl, I, 27; II, 31.
Elbedi (palais). I, 128.
Elbehmoût, I, 24.
Elberda'iyîn, I, 360.
Elblîda, II, 141.
Elbonoûri, II, 365.
Elbokhâri ou El-Boukhâri, I, 73, 78, 95. 156, 175, 309 ; II, 211, 259, 286, 321, 350.
Elbokhâri (gueïch), II, 82.
Elboûni, I, 32.
Elboustân (V. Boustân [El]), I, 38, 73, 78, 84, 96, 133, 137.
Elbouyoût, II, 215.
Elboûzirâri Eljâbri, I, 292.
Elbrânés, II, 175.
Elbrîja, I, 104; II. 117.
Elbroûj, I, 187; II, 279.
Eldjéïch, II, 91, 98, 113.
Eldjezîra, II, 114.
Eldjîlali Erraḥmâni Elḥoouioui, II, 95.
Eldjilâni ben Ḥammo Elboukhâri (qâïd), II, 294.
Eldjoûṭiyîn, I, 261.
El'eloû, I, 154.
Elfâïja, I, 80, 338; II, 16, 18, 49, 378.
Elfatḥ ben Khâqân, II, 181.
Elfenîdaq II, 216, 217, 236.
Elfichtâli, I, 312, 343, 356.
Elfransaoui (V. Elḥâddj Moḥammed ben El'arbi Elqabbdj Elfêsi), II, 269.
Elġâlib billâh Essa'di, I, 314
Elġarnâti, I, 91.
Elġarrâq, II, 182.
Elġâsoul, I, 31.
Elġassâb, I, 98.
Elġâzi ben Elmadani Elmzamzi, II, 6.
Elgazzâl (auteur du Riḥla), I, 105, 294, 295, 296, 299, 318, 320.
Elgazzâli ou Elghezzâli, II, 321, 364.
Elgenîmi (qâïd), I, 396, 397, 398.
Elġezouâni ben Zidoûḥ, II, 271.
Elglâoui, I, 80, 339; II, 378.
Elgountâfi (V. Aboû Abdallâh Moḥammed Elgountâfi), II, 301, 302.
Elgoûr, I, 83; II, 82.
Elguezoûli (mausolée du chéïkh), I, 359.
Elguezzar (V. Sidi Aḥmed Hâjji), I, 151.
Elguezzârîn (mosquée d'), II, 103.
Elḥabîb (V. Habîb Elmâlki), I, 308.
Elḥabîb (mrâbeṭ), II, 89.
Elhabri (V. Bou'Azza Elhabri, II, 296, 297.
Elhabṭ, I, 62, 156, 158, 269, 383, 385, 391.
Elḥachém, I, 78.
Elhâchmi, I, 10.
Elhâchmi (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elhâchmi Essefiâni), I, 335.
Elhâchmi ben 'Abbâs Eẓẓayâni, II, 114.

Elḥàddj 'Abdallàh, I, 324.
Elḥàddj 'Abdallàh ben Qàsém Ḥassàr Esslàoui, II, 306.
Elḥàddj 'Abdelkerîm Ràgoûn (V. Abdelkéîm Ràgoûn Ettétàouni), I, 305.
Elḥàddj 'Abdelkerîm (amîn), fils d'Elḥàddj Aḥmed Errezini Ettetàouni, II, 156.
Elḥàddj 'Abdelkérîm Bricha Ettetàouni, II, 319.
Elḥàddj 'Abdelkerîm ben Elḥàddj Aḥmed Errezìni, II, 198.
Elḥàddj 'Abdelkhàléq 'Adéyyil, I, 139, 210, 217.
Elḥàddj 'Abdelqàder ben Maḥi Eddîn Elmoukhtàri), II, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 166, 167, 168, 169, 172, 175, 176, 177, 178, 181, 231.
Elḥàddj 'Abderraḥmàn Bàrgàch (réïs), II, 129.
Elḥàddj Abderraḥmàn Brîtal (réïs), II, 129.
Elhàddj 'Abderrahmàn ben 'Ali Achàch, II, 76.
Elḥàddj Aboû 'Abdallàh Moḥammed Esseffar, II, 50.
Elḥàddj Aboûlḥasan 'Ali Esslaoui, I, 180.
Elḥàddj Aḥmed ben 'Ali Ab'ir, II, 222, 232.
Elḥàddj Aḥmed Boûdi, I, 190.
Elḥàddj Aḥmed Essoûsi, I, 216.
Elḥàddj Aḥmed Elḥàrtsi, II, 66.
Elḥàddj Aḥmed Errezini Ettetàouni, II, 198.
Elḥàddj Boû Djenàn Elbàroûdi, II, 200.
Elḥàddj Boû Tîda Barràda, I, 199.
Elḥàddj Bràhîm ben Rezzoûq, II, 82.
Elḥàddj El'arbi ben Reqiya Elboûziràri, II, 81.
Elḥàddj Elḥabîb Ould Elmouhr Elma'askéri, II, 157, 158.
Elḥàddj Elkhayyàt 'Adéyyil (amîn), I, 243, 290.
Elḥàddj Elma'ti ben Moḥammed Elḥàddj, II, 81.
Elḥàddj Ettahàmi Mdouwar Errebàṭi (réïs), I, 292.
Elḥàddj Eṭṭàhar Baddo Elméknèsi (amîn), II, 19.
Elḥàddj Eṭṭàléb ben Djelloûn, II, 72, 73, 83, 106, 147.
Elḥàddj Eṭṭàléb ben Djelloûn Elfèsi (amîn) II, 158.
Elḥàddj Hommàn El'abdi, II, 81.
Elḥàddj Menno Elḥàḥi, II, 298.
Elḥàddj Moḥammed Ab'ir, II, 225.
Elḥàddj Moḥammed Atmîm, I, 252.
Elḥàddj Moḥammed ben 'Abdallàh Ma'nînò, II, 77.
Elḥàddj Moḥammed ben Abderrezzàq ben Cheqroûn Elfèsi, II, 71, 319.
Elḥàddj Moḥammed ben 'Abdessàdeq (àmel), II, 44.
Elḥàddj Moḥammed ben 'Abdessàdeq Elmseggui̇n, II, 9.
Elḥàddj Moḥammed ben El'arbi Elqabbàdy Elfèsi (surnommé Elfransàoui), II, 269.
Elḥàddj Moḥammed ben Elbachir ben Mes'oûd, II, 298, 310.
Elḥàddj Moḥammed ben Elġàzi, II, 52, 53, 72.
Elḥàddj Moḥammed ben Elġàzi Ezzémmoûri, II, 108, 115.
Elḥàddj Moḥammed ben Elḥàddj Eṭṭahar Ezzebdi Errebàti, II, 173, 214.
Elḥàddj Moḥammed ben Elḥàddj Moḥammed Essoûsi, II, 173.
Elḥàddj Moḥammed ben Elmadani Bennîs, II, 279, 282.
Elḥàddj Moḥammed ben Eṭṭàhar, II, 89, 143, 148, 149, 153.
Elḥàddj Moḥammed ben Eṭṭàhar Elmġafri El'aqîli, II, 89, 141, 142, 143, 148, 149, 153.
Elḥàddj Moḥammed ben Ferḥoûn Eljerràri, II, 141, 144, 149.
Elḥàddj Moḥammed ben Sa'îd Esslàoui, II, 263, 334.
Elḥàddj Moḥammed Boû 'Inàn Elbàroûdi Ettlemsàni, II, 198.
Elḥàddj Moḥammed Errezìni, II, 200, 202.
Elḥàddj Moḥammed Esseffàr (gouverneur de Fès), I, 288, 290, 305 ; II, 59.
Elḥàddj Moḥammed Essobaïhi Esslouâi, I, 151.
Ellḥàddj 'Omar, I, 153.
Elḥàddj Slîmàn Ettourki, I, 317.
Elḥàddja Zouida, II, 153.
Elḥaddjàdj, I, 237.
Elḥaffàrîn, I, 201.
Elḥàjéb, I, 198, 238; II, 289, 323.

Elḥajjâj ben Yoûsef, I, 125.
Elḥamîdi (V. Aboû Mâlék 'Abdelouâhed Elḥamîdi, qâḍi), I, 343.
Elḥammâm Elqedîm (bains), II, 276.
Elḥarâm (mosquée), II, 38.
Elḥârits, I, 27.
Elḥarîts ben 'Oûf, II, 347, 348.
Elḥasan (fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, 362.
Elḥasan (V. Moûlay Elḥasan ben Moḥammed ben 'Abderrahmân) II, 380.
Elḥasan (fils de Moḥammed Ou Nâṣer), II, 58.
Elḥasan ben Ḥammo Ou 'Azîz Elmtîri, II, 53, 72, 109, 143.
Elḥaṣan Elḥaṣri, I, 125.
Elḥayâïna, II, 29.
Elḥchém, II, 139, 155, 175.
Elḥejar Elouâqéf, I, 391 ; II, 85.
Elhibṭ, I, 36, 47 ; II, 63.
Elḥikam El'aṭâïyya, II, 42.
Elhodéïbiya, I, 125 ; II, 347, 348, 349, 360.
Elḥoṣaïn ben Namîr Essekoûni, II, 350.
El'inâniya (mdersa), II, 103.
El'inâniya (mosquée), II, 292.
Eljâma' Elakhedar (mosquée), I, 71.
Eljebâbra, I, 283.
Eljedîda, I, 83, 241, 253, 307, 314, 315, 381 ; II, 117, 125, 276, 305, 306, 307, 308, 226.
Eljerâoui. (V. Aboû Isḥâq Brâhîm ben Sa'îd Eljerâoui, II, 301.
Eljezîra, II, 17.
Eljezouâni (mausolée du chéïkh), I, 359.
Eljîlâni Erroûgui, II, 248.
Elkhamîs (qasba), I, 83.
Elkhaḍîr, I, 37.
Elkhaḍîr Géïlan, I, 47, 51, 62, 92, 259.
Elkhamisât, II, 189, 190, 191.
Elkhayyât 'Adéyyil, I, 169.
Elkhhayyât ben Manṣoûr, I, 131.
Elkhâzen, II, 364,
Elkhemâs (V. Elkhmâs).
Elkheneg, II, 48.
Elkherbât, II, 18, 47.
Elkhéṭib (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed ben Elḥâddj 'Abdallâh Elkhéṭib Elteṭâouni), II, 202, 214, 232.
Elkhlot, I, 25, 66, 225, 243, 245, 332.
Elkhmâs, I. 280, 397, 398, 399.
Elkhobîzi, II, 183.
Elkoutbiyîn (mosquée d'), II, 208' 210.
Ellebbâdi, II, 224.
Ellîrîmî (qâïd), I, 168.
Ellouâti (V. Aboû 'Abdallâh Ellouâti (chéïkh), I, 40.
Elma'âdi, I, 185.
Elma'ârka, I, 283.
Elmaqâmât, I, 63.
Elmahdi, II, 334.
Elmaḥjoûb (ouṣîf), I, 313.
Elmaḥjoûb (qâïd), I, 313.
Elmaḥjoûb El'eulj (qâïd), I, 156.
Elma'lâ, II, 254.
Elmâmoûn (fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, 362.
Elmâmoûn Essa'di, I, 102.
Elmâmoûn Ezzirâri (qâïd), II, 214.
Elma'moûra, I, 83, 84.
Elmanṣoûr, I, 218.
Elmanṣoûr (Bédî'd'), II, 259.
Elmanṣoûr (mosquée d'), I, 359, 379 ; II, 208.
Elmanṣoûr (palais d'), I, 72, 140, 268.
Elmanṣoûr (V. Elmanṣoûr Essa'di), II, 343.
Elmanṣoûr Essa'di, I, 67, 69, 74, 97, 98, 121, 128, 138, 195, 342, 356.
Elmanṣoûriya, I, 329, 332, 360 ; II, 153.
Elmaouâhib Elladaniya, II, 38.
Elmaqṣara, II, 130.
Elma'ṭi Elḥamri (qâïd), II, 81.
Elmchâchél, II, 139.
Elmchâmri, I, 203.
Elmcharé, I, 107.
Elmehdiya, II, 182.
Elmechtehi, I, 328.
Elmedâïn, I, 140.
Elmedîq, II, 219, 220.
Elmehâya, II, 12.
Elmehdi (imâm), II, 260.
Elmehdi ben Moḥammed (fils d'Aboû Moḥammed ben El'abbâs), II, 87, 88.
Elmehdi ben Moḥammed Echcherrâdi Ezzirâri, II, 122, 123, 124, 126, 127, 128.
Elmehdiya, I, 83, 84, 305, 332, 348.
Elmehdoûma, I, 83 ; II, 63, 117.

Elmehrês, I, 172.
Elmejdoùb (V. Sidi 'Abderraḥmân Elmejdoùb) (mausolée du chéïkh), I, 64, 137, 154.
Elmekki Elqabbâdj Elfèsi, II, 183.
Elmekki Fréj (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elmekki ben El'arbi Fréj), I, 390.
Elmenâza (source), II, 275.
Elmenchiya, II, 276, 314.
Elmenzéh, I, 225.
Elmenzél (mosquée d'), II, 103.
Elmeṣlaḥ, I, 6.
Elmerâ'a, I, 2.
Elmesnâoui (V. Aboû 'Abdallâh Elmesnâoui), I, 126.
Elmezouâr (qâḍi), I, 51.
Elmgâfra, I, 66, 76.
Elmḥalla, I, 75, 76, 77, 94, 95, 172, 195, 263.
Elmhâya, I, 78, 82.
Elmlîti (fqîh), I, 209.
Elmohalléb, II, 102.
Elmokhfiyâ, I, 26, 151.
Elmoqni, I, 3.
Elmostaṣfâ, I, 278.
Elmoṣṭafa Eddoukkâli ben Eldjilâni Errebâṭi, II, 183.
Elmo'tamid, ou Elmou'tamid, II, 239, 299.
Elmotanabbi ou Elmoutanabi, I, 24 ; II, 351.
Elmo'taṣim ben Errechîd El'abbâsi, I, 78, 96.
Elmouâq, I, 9.
Elmouâsîn (mosquée), II, 270.
Elmouchtecha, I, 368.
Elmouḥallaq, I, 50.
Elmoukhtâri, II, 154.
Elmoultezém, II, 201.
Elmouṣṭafa ben Ismâ'îl, II, 158.
Elmoustanṣir El'abîdi, I, 136.
Elmoustaqa (jardin d'), II, 208.
Elmserra, I, 56.
El'obbâd, I, 392.
El'odoûa, I, 201 ; II, 66.
El'odouatéïn, I, 310, 385, 390.
El'omoûr, I, 78.
Elouaqqâch (V. Aboû Ḥafṣ 'Omar Elouaqqâch, fqîh), I, 158, 206, 275.
Elouchqoubiya (monnaie), I, 54.
Eloûdéya, I, 66, 187 ; II, 40, 51, 53, 88, 148, 153.
Eloued (mdersa d'), II, 103.
Elouelja Eṭṭouila, II, 74, 113.
Elousṭi (mosquée d'), II, 208.
Elouzîr (V. Aboû 'Abdallâh), I, 107.
El'oyoûn, I, 82.
Elqâ'a, I, 22, 60.
Elqa'da Elhamrâ, II, 175.
Elqâdiri, I, 87.
Elqallâlîn, II, 219, 221.
Elqanâriya (mosquée d'), II, 208.
Elqanṭara, II, 4.
Elqarouiyîn (mosquée d'), I, 52, 172, 289 ; II, 192, 259.
Elqarouiyîn (Université d'), I, 58.
Elqasṭalâni, II, 351.
Elqebâb, II, 333.
Elqenâdsa, I, 352.
Elqirâfi, II, 344, 345.
Elqobîbât, I, 98.
Elqoli'a, II, 207.
Elqouî'a, I, 78.
Elqṣâbi, I, 90 ; II, 48.
Elqṣar, I, 81, 161, 170, 225, 301, 306 ; II, 76, 77, 80, 202.
Elqṣar Eljedîd, I, 7.
Elqṣar Elkébir, I, 211.
Elqṣoûr (quartier du Morrâkch), II, 270.
Elyaḥmédi (V. Aboû'abbâs Aḥmed Elyaḥmédi), I, 106.
Elyéfréni, I, 7, 8, 16, 53, 58, 128, 138.
Elyoûsi (chéïkh), I, 48, 49, 50, 51, 53, 58, 110, 121.
Elyoûsi (zâouya du chéïkh), I, 287.
Ennafâda, I, 63.
Ennaqsîs, I, 62, 85, 92.
Ennégro, II, 217.
Ennkhilâ, I, 256.
Ennîl (parc), I, 268 ; II, 273.
Erraḍi Elourdigi (qâïd), I, 307.
Erraḥba (mosquée de), I, 359 ; II, 104.
Erraḥmâni (V. Qâsém Erraḥmâni), II, 89.
Errebât, II, 332.
Erréchîd (V. Mouloy Erréchîd ben Echchérîf), I, 47.
Errechîd El'abbâsi, I, 171.
Errefât, II, 151.
Erraḥmoûn, I, 160.
Errehoûni, II, 334.
Erréïṣâni, I, 360.

Erremel, I, 189.
Erremila, II, 251.
Erreṣif (mosquée d'), II, 59, 102.
Erresif (pont d'), I, 53, 173 ; II, 103.
Errètel, I, 283, 352 ; II, 18, 48.
Errezini, II, 224.
Errḥàmna, I, 208 : II, 6, 63.
Errhoûni, I, 383.
Erribàt, II, 191.
Errîfi (famille), I, 85.
Errîfi (V. Aboûl'abbâs Aḥmed ben 'Ali Errîfi (qâïd), I, 206, 207, 211, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 227.
Erriyàḍ, I, 68, 69.
Erroḍ elyani 'elfâïḥ fi manâqib echchéïkh Aboû 'Abdallâh Eṣṣàliḥ, I, 152.
Erroua, I, 328.
Erroûgui (V. Eljilâni Errougui), II, 249, 250, 251.
Espagne, I, 52, 252, 297, 298, 317, 318, 319, 320, 345, 350, 378 ; II, 15, 214, 216, 227, 316, 139.
Espagnol, I, 363.
Espagnols, I, 52, 83, 97, 103, 127, 128, 134, 135, 318, 377, 378 ; II, 212, 213, 214, 219, 220, 221, 232, 237, 251, 327, 332, 378, 379.
Essàḥèl, II, 330.
Eṣṣabrîj (mdersa), I, 360.
Eṣṣàlha, II, 118.
Essânia, I, 328.
Essehraouardi, II, 321.
Esseddràti, I, 296.
Essefâf'a, II, 108, 288.
Eṣṣeffâr (V. Elḥâddj Moḥammed Eṣṣeffâr, gouverneur de Fès), II, 59, 60, 61, 62.
Eṣṣeffârîn, I, 169.
Essefiâni (V. Moḥammed ben Qàsém Essefiâni Olloûchi), II, 74.
Essefiâni (V. Aboû Moḥammed 'Abdallâh Essefiâni (qâïd), I, 260.
Eṣṣefsâfa, I, 272, 286.
Esseġîr, I, 160.
Esseġîr (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed), I, 326.
Essayîna, II, 277.
Essekhirât (qaṣba d'), II, 208.
Essenoûsi, I, 80.
Esseqàla Eljedîda, II, 175.
Esseràġna, II, 63.
Eṣṣerîdi (V. Qàsèm Eṣṣerîdi), I, 398.
Eṣṣiddîq, II, 67.
Eṣṣiddîq Belfqîh El'omrâni (qâïd), II, 81.
Essîra, II, 39.
Essîra Ennabaouiyya, II, 42.
Essloûqiya, I, 272.
Essnoûsi (imâm), I, 45.
Eṣṣobaïhi (V. Elḥâddj Moḥammed Essobaïhi Esslâoui), I, 151.
Eṣṣokhra, II, 11.
Essouâné, I, 31.
Essouéïqa, I, 155.
Eṣṣouéïra, I, 293, 294, 300, 307, 320, 332, 339, 341, 348, 259 ; II, 9, 10, 11, 44, 79, 80, 93, 94, 104, 106, 115, 123, 149, 208.
Essounna (mosquée), I, 360.
Essoûsi (V. Elḥâddj Mohammed ben Elḥâddj Moḥammed Essoûsi), II, 174.
Essoûsi (guéïch), II, 210.
Essouyoûti, I, 32.
Eṣṭados, I, 253.
Eṭṭâhar ben 'Abdelḥaqq Fennîch (réïs), I, 347.
Eṭṭâhar ben Més'oûd Elmġafri Elḥaṣâni, II, 88, 141, 142, 143, 148, 149, 153.
Ettàoudi ben Soûda (chéïkh), I, 276, 383.
Etta'rîbât Echchâfiya, II, 32, 33.
Ettarmedi, II, 321.
Eṭṭayéb Elbéyyàz, II, 78.
Eṭṭayyéb (fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdâllâh), I, 362.
Eṭṭayéb Eloudîni Elbokhari (qâïd), II, 142, 174.
Ettebbâ (mausolée du chéïkh), I, 359.
Ettijjâni (V. Aboûl'abbâs Aḥmed Ettijjâni, chéïkh), II, 13.
Ettorjemân Elmo'arib, I : XV.
Ettouàzit, II, 108.
Ettsâmbli (V. Boû Bkeur), I, 16.
Euphrate, I, 58, 117.
Europe, I, x, 127 ; II, 308.
Européen, I, x.
Européenne, I, 362.
Européens, II, 46, 47, 130, 258, 381, 382.
Extrême-Magrib, I, 55 ; II, 262.

Extrême-Sous, II, 326, 335, 336, 338, 339.
Eyâs, II, 102.
Eyyoûb, I. 90.
Ezzâhra, II, 118.
Ezza'ri, I, 390.
Ezzayâni (V. Belqâsém Ezzayâni), I, 121, 324, 337, 348, 352, 353, 395.
Ezzebdi (V, Elhâddj Mohammed ben Elhâddy Ettâhar Ezzebdi Errebâti), II, 174, 214.
Ezzemâla, II, 156.
Ezzemmoûri (V. Belqâsém Ezzemmoûri), I, 322.
Ezzerhoûniya, I, 324.
Ezziyâni, I, 269.
Ezziyâti, I, 206.
Ezzohra, II, 299.

F

Fahrasa, I, 98, 99.
Fahs, I, 37, 84, 210, 213, 219, 225, 232, 246, 398 ; II, 29, 183.
Faraji (qâïd), II, 90, 153, 182.
Fâtéh ben Ennouini (qâïd), I, 219, 222.
Fâtima, ou Fâtma, I, 1, 110, 159 ; II, 280.
Fâzzâz, II, 368, 380.
Fdâla, I, 360.
Feddoûl ben Hommân, II, 81.
Feïtôt (rivière), II, 275.
Fellâhs d'Egypte, I, 132.
Fennich, I, 269, 306, 317, 378.
Fergâla, II, 125.
Ferkla, I, 22, 108 ; II, 18.
Fertôto, I, 160.
Fès, I, x, xi, 7, 9, 21, 25, 26, 37, 38, 39, 40, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 65, 69, 71, 75, 79, 80, 81, 83, 84, 90, 92, 99, 104, 106, 107, 119, 120, 123, 124, 128, 129, 131, 132, 134, 143, 151, 155, 156, 157, 159, 162, 163, 164, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 194, 195, 196, 197, 199, 201, 202, 203, 204, 205, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 233, 234, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 253, 254, 258, 260, 261, 266, 271, 272, 275, 280, 285, 286, 288, 289, 290, 291, 292, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 310, 319, 332, 338, 344, 347, 349, 351, 355, 360, 367, 368, 369, 376, 380, 381, 382, 384, 385, 390, 391, 392, 394, 395, 396, 399 ; II, 3, 4, 6, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 23, 24, 28, 31, 32, 34, 40, 44, 46, 49, 50, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 83, 84, 85, 87, 94, 95, 98, 99, 102, 103, 106, 109, 110, 111, 112, 114, 124, 128, 133, 142, 145, 148, 153, 155, 159, 171, 174, 175, 176, 182, 183, 186, 189, 192, 204, 206, 207, 208, 210, 211, 219, 220, 226, 242, 243, 259, 260, 272, 279, 280, 287, 290, 291, 292, 294, 295, 297, 298, 299, 301, 302, 304, 310, 313, 314, 315, 317, 324, 325, 333, 356, 258, 359, 370, 371, 373, 380.
Fès Elbâli, I, 25, 173.
Fès Eljedîd, I, 26, 37, 38, 39, 46, 47, 53, 60, 62, 63, 67, 69, 70, 81, 87, 105, 124, 162, 173, 180, 182, 183, 184, 189, 194, 196, 197, 203, 212, 214, 217, 229, 240, 241, 243, 246, 256, 271, 273, 283, 284, 286, 287, 288, 301, 302, 334, 367, 376, 377, 385 ; II, 65, 72, 77, 78, 90, 103, 110, 144, 146, 147, 148, 151, 153, 162, 182, 291, 292, 299, 313.
Fès El'oulià, I, 367.
Fès-le-Vieux, I, 287 ; II, 144.
Fèsi, II, 71.
Fèsiyin, I, 338.
Fèzzâz, I, 48, 88, 92, 105, 106, 107, 110, 119, 185, 186 ; II, 379.
Fichtâla, I, 55, 349.
Figuig, II, 23.
Filâla, I, 85.
Foumm Elguezéyira, II, 221, 222.
Foumm Elkheniq, II, 289.
Foumm El'Olliq, I, 220.
Fondaq Ennejjârin, I, 243.
Français, I, 127, 308 ; II, 131, 132, 156, 157, 158, 159, 165, 166, 167, 169, 171, 172, 175, 177, 178, 181, 184, 185, 186, 223, 238.
France, I, IX, 362 ; II, 131, 132, 184, 262, 308, 316.
Francs, II, 381.
Fréj, I, 391.

Frendj, I, 340.
Fumery, I, x, xi, xii, xiii, xiv, xv.
Fzâza, I, 56.

G

Gal'iyâ, II, 16, 42.
Ġamdân, II, 118.
Ġânem Elhâddji (qâïd), I, 191, 205.
Ġarb, I, 11, 12, 13, 22, 24, 25, 46, 47, 48, 59, 75, 102, 159, 161, 208, 210, 211, 216, 224, 229, 242, 243, 244, 245, 257, 265, 272, 274, 282, 288, 289, 291, 296, 301, 302, 308, 331, 334, 335, 336, 339, 361, 370, 385, 396; II, 9, 18, 25, 29, 44, 50, 51, 65, 69, 74, 80, 89, 113, 145, 147, 183, 315, 324.
Gârét, I, 43, 301; II, 43.
Ġaṭafân, II, 348.
Ġayyâtsa, I, 161, 289; II, 82, 296, 310, 311, 312.
Ġâzi ben Châgra, I, 135.
Gdîma, I, 27.
Ġeïlân (V. Elkhadir Ġeïlân), I, 47, 160.
Gerîs, I, 22, 108; II, 18.
Gibraltar I, 127, 299; II, 46.
Ġomâra, I, 89, 280, 300, 397; II, 112.
Ġouâṭem, II, 252.
Goulimîmim, II, 331, 338.
Gountâfi (V. Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elgountâfi), II, 302.
Gourâra, II, 370.
Gourigra (plaine de), I, 322, 367.
Grèce, I, 140.
Grecs, I, 73, 140.
Grenade, I, 8, 9, 12.
Grirân Elḥarîzi (qâïd), II, 44, 116.
Gṭâïa, I, 334.
Guebgueb, II, 145.
Guerniz, I, 204.
Guerouân, I, 119, 217, 224, 251, 254, 255, 256, 261, 284, 285, 301, 322, 328, 335, 336, 365, 366; II, 17, 26, 27, 29, 52, 58, 109.
Guerouâni, I, 119.
Guers, I, 8.
Gzâ Ben 'Amer (Odouaṭ Elqarouiyin), I, 7, 173.
Gzâoua, I, 397.

H

Ḥabîb Elmâlki (qâïd), I, 242, 243-244, 245, 296, 308.
Ḥâbra, II, 295.
Ḥâcha, II, 18.
Ḥâchem, I, 176, 257.
Ḥâchia, I, 383; II, 334.
Ḥaḍar, II, 154.
Ḥaḍaris, II, 20, 21.
Hadjer du Maġrib, I, 5.
Ḥâḥâ, I, 267, 271, 332; II, 1, 7, 9, 10, 11, 63, 278.
Hajâoua, I, 185.
Halîma, I, 15.
Hamdoûn ben 'Abdallâh Erroûsi, I, 71, 123, 131, 132, 134, 173, 181, 182, 183.
Ḥamiyân, I, 27, 31, 78, 82; II, 139.
Ḥammo ben Bekka, I, 138.
Ḥammo Qaṣṣâra, I, 132.
Ḥammoûda Bâcha (émir), I, 393.
Hammoûda Bâcha (réïs), II, 31.
Ḥamza, I, 321.
Ḥanbalis, II, 37.
Ḥanṣâla, II, 314.
Ḥaôz (V. Hoûz).
Ḥarrâṭîn, I, 76, 129, 283; II, 48.
Ḥasan, II, 280.
Hasanis Idrisis (chérifs), I, 2.
Hasanis Mhammédis (chérifs), I, 2.
Ḥassân, II, 276.
Ḥâtém, I, 257.
Haute Égypte, II, 354.
Ḥayâïna ou Ḥayâyna, I, 38, 44, 45, 211, 217, 219, 220, 229, 242, 289, 291, 332, 349, 392, II, 17, 82.
Hayyoûn, I, 90.
Ḥchêm, II, 154, 155, 156.
Hechtoûka, II, 124.
Heddâj, I, 31.
Hedjâz, I, 3, 56, 131, 181, 209, 312, 336, 343, 344, 360; II, 32, 33, 34, 35, 40, 182, 197, 198, 254, 350.
Hedrâch, I, 241, 360.
Hestoûka, I, 54.
Hichâm, fils de Sidi Moḥammed ben 'Abdallâh (V. Moûlay Hichâm ben Moḥammed), I, 362.
Ḥîda Ettouiri, I, 65.
Hilâlis, I, 46.
Hilâlien, II, 295.

Hilàli, I, 160.
Ḥmar, I, 266, 267.
Ḥonéïn, II, 280.
Ḥorm, I, 205.
Ḥosaïn, I, 27.
Ḥoséïnis (chérifs), I, 2.
Houséïn, fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallàh (V. Moûlay Houséïn), I, 351.
Hoûz, I, 68, 69, 75, 81, 208, 230, 231, 233, 234, 258, 267, 268, 269, 271, 272, 291, 302, 304, 314, 325, 328, 334, 351, 370, 378, 379, 383, 395, 396; II, 1, 2, 3, 6, 7, 9, 10, 29, 44, 49, 63, 64, 69, 76, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 88, 111, 112, 123, 147, 183, 210, 251, 302, 304, 309, 324.
Ḥoûziya, II, 82.
Howàra, I, 55, 362.
Howànya, I, 362.

I

Ibn 'Abbàs, I, 173.
Ibn 'Abdoûn, I, 63.
Ibn 'Arafa, I, 356.
Ibn 'Âṣém, II, 162.
Ibn 'Atâïllah, II, 373.
Ibn Chihàb, II, 102.
Ibn Doréïd, I, 359.
Ibn El'assâl II, 168.
Ibn Elatsîr II, 104.
Ibn Elkhaṭîb, I, 63.
Ibn Elmoudallaq, II, 42.
Ibn Ennaḥàs, II, 245.
Ibn Elqâsém, II, 102.
Ibn Ezzoubeïr, II, 350.
Ibn Ġàzi, I, 9.
Ibn Ḥajar, I, 190.
Ibn Idrîs, II, 102.
Ibn Isḥàq, II, 39.
Ibn Isḥàq Echchàtibi, II, 40.
Ibn Khaldoûn, II, 217, 302, 360.
Ibn Khallikàn, I, 136.
Ibn 'Oqba, I, 175.
Ibn Rouchd, I, 9,
Ida, II, 339.
Idrîs, I, 5; II, 293.
Idrîsi (sanctuaire), I, 170; II, 290, 295.
Idrîsi (chérif), II, 295.
Idrisis (chérifs), I, 2; II, 249.
Ifriqiya, I, 140; II, 107.
Iḥyâ (d'Elġazzâli), II, 321.
Ijmà', II, 345.
Ikhlef, I, 70.
Ilig, I, 53, 54.
'Ilm Elkalàm, I, 357.
Inde, II, 60, 299.
'Iràq, II, 34, 41.
'Iràqi, II, 66.
'Iràqis (chérifs), I, 2.
Irni, II, 183.
Isàba, I, 190.
Isabelle II, II, 216.
Isli (y ?) II, 165, 168, 171, 175, 231, 238.
Ismà'îl (V. Moûlay Ismà'îl fils d''Ech-chérif), I, 110, 176; II, 31, 39, 40.
Iṣṭabl (de Méknès), I, 360.
Italie, II, 308.

J

Jalma, I, 11.
Jàma' Elfenà, II, 250, 255.
Jàma' Elhoût, I, 173.
Jàma' Essounna (mosquée), II, 276.
Jebboûr, I, 285.
Jemà'a, II, 176,
Jerràr, I, 76.
Jérusalem, I, 344.
Joseph, I, 136,
Juan VI (roi de Portugal), I, 39.
Juif, I, 117.
Juifs, I, 85, 204, 369; II, 65, 98, 103, 171, 257.

K

Kebdàna, II, 16.
Kechchàl, II, 349, 250.
Kéïser, II, 279, 280.
Kelkh, I, 311, 312.
Kerroûm Elḥàddy, I, 81.
Khaïber, II, 321.
Khamès, I, 214.
Khelîl (auteur du Mokhtaṣar), I, 356, 383, II, 45, 205, 334.
Khenàtsa (Elmġàfriya, fille de Bekkàr), I, 76, 171, 181, 190, 204, 210, 212, 217.

Kheradj, I, 31.
Khmâs, I, 398.
Kholân, II, 103.
Kitâb Elaġâni, I, 356.
Kitâb Eliḥiâ, I, 358.
Kitâb Eldjéïch, II, 58, 77.
Kitâb Elfitan, II, 350.
Kitâb Elfouroûq, II, 344.
Kitâb Eliḥkâm filfarqi béïna elfatâoui ouél-akḥâm, II, 345.
Kitâb Eliktifâ d'Aboûrrabî' Elkoula'i, II, 245, 321.
Kitâb Elistiqṣâ, I, xiv ; II, 358, 365.
Kitâb Eljéïch (V. Kitâb Eldjéïch).
Kondiat-Elmetfa', II, 228.
Kitâb Essenâ'men elaḥya, II, 364.
Kitâd Masânid Ela'immati-l'arba'a, I, 355.
Khloṭ (V. Elkhloṭ), I, 66, 67.
Koudiat Moûlay Ismâ 'îl, II, 74, 110.
Kourouglis, II, 20, 22, 138, 140, 154.
Koûrt, II, 248.

L

Laġouât, I, 27, 35.
Lâlla Fâṭma (fille de Slimân ben Ismâ'îl), I, 362 ; II, 147.
Lalla Ṣofia, II, 6.
Lemṭa, I, 286.
Lemṭiyin, II, 66, 71.
Lemtoûn, I, 55.
Lisân Eddin Ibn Elkhaṭîb, II, 178.
Lisbonne, I, 52, 315, 316.
Londres, II, 205, 255.
Loqmân, II, 198.
Louis XIV, I, 97,
Luiz (Maria), I, 253, 254, 314, 316, 381.

M

Ma'âni, II, 195.
Ma'aqil, I, 66, 76.
Machra' Erremel, I, 228.
Maḍrid, II, 319, 379.
Mâġrbâ, I, 55.
Maghreb ou Maġrib, I, xiii, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 16, 17, 20, 21, 23, 24, 26, 28, 32, 35, 43, 45, 50, 60, 63, 64, 69, 72, 77, 79, 104, 105, 106, 121, 122, 126, 132, 133, 138, 139, 140, 143, 147, 152, 155, 170, 201, 202, 218, 223, 270, 271, 281, 290, 293, 300, 306, 312, 314, 332, 333, 334, 341, 345, 346, 349, 355, 359, 360, 361, 364, 380, 381, 382, 383 ; II, 11, 13, 14, 21, 22, 29, 34, 35, 40, 42, 50, 56, 94, 97, 102, 106, 107, 108, 110, 112, 117, 118, 122, 124, 129, 147, 154, 158, 159, 166, 167, 168, 171, 172, 173, 175, 194, 195, 204, 207, 213, 217, 218, 231, 237, 238, 255, 256, 257, 260, 261, 265, 266, 269, 272, 274, 281, 286, 289, 295, 297, 299, 303, 316, 318, 322, 327, 332, 333, 336, 338, 351, 352, 368, 371, 372, 378, 380, 382.
Maġribin, I, 4.
Maġribins, I, 99, 318, 361.
Mahdi, II, 334.
Maḥi Eddin 'Abdelqâder Elmoukhtâri (fqîh), II, 154 155.
Maḥmoûd, I, 31.
Maḥmoûd (sultan ottoman), II, 132.
Maḥmoûd Echchenguiṭi (chéikh), I, 289.
Maḥsâ, II, 191.
Makhrama ben Manfel, II, 240.
Makhzen, I, 760.
Makhzéniya, II, 328.
Mâlék, II, 96, 102, 161.
Mâlék (imâm) I, 58,
Malte, II, 110.
Manṣoûr El'euldj, II, 51.
Mansoûr ben Errâmi (qâïd), I, 83.
Manṭiq, I, 380.
Manuel I, 97 ; II, 50 130, 171, 185, 234.
Manuel le Castillan, I, 39, 377.
Maqâm, II, 201.
Ma'qil (V. Ma'aqil).
Marḥab, I, 11.
Mâristân, I, 200, 360, 380.
Maroc I, ix, xi, xii, xiv, I, 3, 39, 73, 377.
Marocains, I, 273.
Marrakech, I, xi.
Martel, I, 281 ; II, 82, 220.
Mascara, I, 28, 122 ; II, 139.
Mâssa, I, 115.
Mazoûna, I, 31.
Mchâchel, II, 154.
Mchârga, I, 55.
Mḍagra, I, 27, 32 ; II, 18, 48, 376, 377.
Mdersa 'Inâniya, II, 72.

Mdersat Echcherrâtin, I, 54.
Mechonan (de Boû-l-Kheṣîṣât, II, 304.
Mechouâr I, 87, 286, 361 ; II, 143, 148.
Mechouâr (de Boulkheṣîṣat), II 270.
Mechra' Ben Ḥama, II, 123.
Mechra' Erraḥâïl, II, 178.
Mechra' Erremla, I, 75, 77, 94, 131, 185, 187, 211, 212, 214, 229, 240, 241, 262, 263.
Medina, II, 103.
Medînat Erriyâd, I, 183, 184.
Médine, I, 152, 312, 343, 344 ; II, 84, 202, 203, 204, 254, 348.
Medioûna, I, 55, 90 ; II, 4, 114.
Medjâz Elḥesâ, II, 216.
Mehdi (des Almohades), II, 301.
Méïmoûn Eṣṣaḥrâoui (mausolée de chéïkh), I, 359.
Mejjât, I, 334 ; II, 289, 315, 323, 324.
Mejjâti, I, 153.
Mekke (La), I, 312, 313, 343, 369, 393 ; II, 39, 99, 202, 203.
Meknâsa, I, 5.
Méknâsét Ezzéïtoûn, I, 59, 63, 68, 71, 79, 99, 152, 153 ; II, 121, 183, 190, 288, 289, 326, 368, 370.
Méknès, I, 21, 46, 47, 48, 59, 61, 63, 64, 65, 68, 69, 71, 73, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 94, 99, 105, 106, 123, 124, 125, 128, 129, 137, 139, 140, 150, 156, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 177, 178, 180, 181, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 203, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 225, 228, 229, 233, 234, 237, 238, 240, 241, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 263, 264, 268, 269, 271, 272, 275, 280, 256, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 302, 303, 305, 306, 310, 314, 319, 321, 922, 324, 325, 328, 329, 330, 331, 335, 337, 349, 350, 351, 360, 366, 367, 368, 370, 376, 377, 378, 381, 382, 385, 391 ; II, 5, 6, 11, 13, 14, 25, 27, 29, 40, 50, 55, 56, 59, 62, 63, 64, 65, 73, 77, 103, 112, 113, 122, 123, 127, 128, 132, 133, 145, 147, 148, 189, 196, 198, 206, 210, 211, 213, 216, 221, 239, 286, 289, 290, 293, 309, 310, 314, 315, 316, 323, 324.
Melilla, I, 319 ; II, 15, 378.
Mellâḥ, I, 46 ; II, 77.
Melouiya, I, 21, 44, 82, 88, 90, 182 ; II, 17, 18.
Menahîl Eṣṣafâ, I, 342, 356.
Mensék, I, 3.
Merâ'a (El), I, 2.
Mérinide, I, 5.
Mérinides, I, 140.
Mérîno, I, 391.
Merjâna, II, 116.
Mermoûcha, I, 161, 292.
Mer Rouge, II, 203.
Mesbâh, I, 301.
Meṣbâḥ Essâri, II, 241.
Mesfîoua, I, 231, 232, 258, 265, 290, 291 ; II, 118, 119.
Mesjid Ehl Fès (mosquée), II, 276.
Mesmoûda, I, 200.
Mesned, I, 340, 355.
Mes'oûd, I, 132, 191.
Mes'oûd Erroûsi, I, 189, 190, 191.
Mesroûr, I, 323.
Mgâfra, I, 19, 67, 188, 286, 287 ; II, 143, 144, 150, 152, 153.
Mḥammed Elḥâddj Eddilâï, I, 47.
Mḥammed Esslâoui Elbokhâri (qâïd), II, 25, 30, 43.
Mhammédis, I, 7.
Mhâouch (V. Boû Bkeur Mhâouch), II, 56, 57, 58, 59.
Mhâouch (V. Moḥammed Ou Nâser), I, 319, 370.
Mhâouch (famille), I, 399 ; II, 369.
Mhâouch (dejjâl), II, 27.
Miat Bîr, II, 14.
Mina, II, 84.
Mnebhi, I, xi.
Mo'âouiya, II, 350.
Mogador, II, 10, 18, 154.
Moḥâdarât, I, 48, 52.
Mohâdjir, II, 84.
Moḥammed (Prophète), I, 14, 174, 178, 371, 376, 385, 388 ; II, 32, 33, 36, 60, 95, 99, 139, 186, 198, 252, 289, 306, 383.
Moḥammed (fils d'Abdallâh, fils de 'Abdelmoṭṭaleb, fils de Hâchém), I, 29.
Moḥammed (fils de Moḥammed Elḥâddj Eddilaï), I, 26.
Moḥammed (fils de Moḥammed Ou Nâṣer), II, 58.

Mohammed 'Abdelméjid Elmchâmri, I, 202.
Mohammed Bâcha, I 395.
Mohammed ben 'Abdallâh (V. Sîdi Mohammed ben 'Abdallâh), I, 280.
Mohammed ben 'Abdelhâdi Znîbér (V. Aboû Abdallâh Mohammed ben 'Abdelhâdi Znibér, II, 186.
Mohammed ben Abdelkérîm Echchergui (Ebn Mohammed, qâïd), II, 176, 177.
Mohammed ben 'Abdelmâlek (qâïd), I, 305, 329.
Mohammed ben 'Abdelméjîd Elfèsi, I, 389.
Mohammed ben 'Abdelouahhâb ben Slîmân, II, 33.
Mohammed ben 'Abderrahmân (Sultan), II, 252, 262.
Mohammed ben 'Abdesselâm Elfèsi, I, 389.
Mohammed ben 'Abdesselâm Elkhomsi Zéïtan, I, 397.
Mohammed ben Ahmed Elboûzirâri (qâïd), I, 326, 327.
Mohammed ben Ahmed Bennîs, I, 389.
Mohammed ben 'Ali ben Ichcho Ezzemmoûri Elqebli, I, 162, 185, 186, 188, 138, 196.
Mohammed ben Boû Setta, II, 90, 91.
Mohammed ben Brâhîm, I, 389.
Mohammed ben Drîs Eljerrâri (V. Aboû 'Abdallâh Elhâddj Mohammed ben Drîs ben Hommân Eljerrâri), II, 306, 307.
Mohammed ben Echchâhed Elbokhâri (qâïd), II, 127.
Mohammed ben Elachhab, I, 182.
Mohammed ben El'amri (qâïd), II, 89.
Mohammed ben Eldjilâbi Ould Mohammed Eseggîr (qâïd), II, 64.
Mohammed ben Elhâddj Mohammed Boû Smi'a, II, 138.
Mohammed ben Elmoueddin, II, 286.
Mohammed ben Haddo Eddoûkkâli (qâïd), I, 307.
Mohammed ben Hadîda Elboû'azîzi (qâïd), II, 81.
Mohammed ben Ichcho (qâïd), II, 74.
Mohammed ben Khadda Echchergui (qâïd), II, 12, 16.
Mohammed ben Mes'oûd Ettrenbâti, I, 389.
Mohammed ben Mohammed Ou'Aziz (qâïd), I, 367, 368; II, 17.
Mohammed ben Nâser, I, 317.
Mohammed ben 'Omar Elouaqqâch, I, 270.
Mohammed ben 'Otsmân (bey), II, 12.
Mohammed ben Qâsém Essefiâni Elloûchi, II, 74.
Mohammed ben Slîmân (V. Aboû 'Abdallâh Mohammed ben Slîmân), I, 26; II, 75.
Mohammed ben Slîmân Elfèsi, II, 114.
Mohammed ben Zerroûq, I, 190.
Mohammed Echchéïkh Essa'di, I, 66.
Mohammed Echchergui (V. Aboû 'Abdallâh Mohammed ben 'Abdelkérîm Echchergui), II, 262.
Mohammed Echchiâdmi (qâïd), II, 94.
Mohammed El'arbi, II, 315.
Mohammed Elhâchmi ben El'aroûsi (qâïd), II, 1.
Mohammed Elhâchmi, I, 102.
Mohammed Elhâddj Eddilâï, I, 21, 22, 25, 26, 49, 52.
Mohammed Elhâdi ben Zéïn El'âbidîn El'irâqi Elhouséïni, I, 385.
Mohammed Elkhétib (tâleb), II, 202.
Mohammed Ennéfs Ezzakiya, I, 1.
Mohammed Esseridi, II, 27.
Mohammed Esslaoui (qâïd), I, 255.
Mohammed Ettahâmi Tâhar Elhasani I, 389.
Mohammed Ettâoudi ben Ettâleb ben Soûda Elmourri, I, 389.
Mohammed Guessoûs (V. Aboû Mohammed 'Abdesselâm ben Hamdoûn), fqîh, I, 129.
Mohammed Mellâh (V. Aboû 'Abdallâh Mellâh Esslâoui, II, 128.
Mohammed Ou'Aziz (qâïd), I, 234, 235, 236, 237, 240, 242, 243, 244, 246, 250, 254, 284, 370; II, 25, 27, 28.
Mohammed Ou Hâddj Elyimmoûri, I, 335.
Mohammed Ou Nâser, I, 319; II, 57, 58.
Mohammed Pacha (bey), II, 12.
Mokhazni, I, X.
Mokhtasar, I, 356, 357, 380, 383, 399; II, 45, 205, 344, 348.

Mokhtâr, I, 324.
Mordjân (qâïd) (V. Mordjân Elkebîr). I, 161.
Mordjân Elkebîr (qâïd), I, 157.
Morrâkch, I, 15, 51, 54, 56, 57, 59, 61, 65, 66, 67, 68, 70, 74, 75, 77, 85, 86, 106, 122, 124, 128, 132, 135, 142, 149, 155, 188, 207, 208, 216, 229, 232, 233, 249, 250, 251, 252, 258, 260, 265, 266, 267, 268, 269, 272, 274, 275, 280, 281, 282, 283, 286, 287, 238, 289, 290, 291, 292, 293, 300, 301, 304, 306, 310, 311, 313, 314, 327, 328, 329, 330, 332, 334, 336, 338, 339, 340, 342, 346, 354, 355, 359, 360, 364, 366, 367, 368, 370, 374, 378, 379, 382, 383, 395 ; II, 1, 2, 7, 8, 9, 11, 14, 15, 18, 28, 39, 44, 49, 50, 51, 64, 69, 70, 72, 74, 76, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 96, 104, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 122, 123, 125, 132, 148, 149, 151, 153, 155, 159, 171, 175, 182, 189, 190, 192, 194, 195, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 239, 242, 243, 250, 251, 252, 255, 256, 264, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 294, 295, 298, 303, 304, 304, 305, 314, 315, 317, 319, 321, 322, 323, 325, 327, 335, 339, 371, 375, 377, 378, 379, 380.
Morrâkch (qaṣba de), I, 379.
Morrâkch-la-Rouge, II, 326.
Moscovites, I, 361 ; II, 24.
Moslama (fils de Sidi Moḥammed ben 'Abdallâh, I, 362.
Moslim, I, 174, 175, 372 ; II, 135.
Moslim ben Eloualîd, II, 10.
Moṣṭafa ben 'Abdelḥamîd, II, 24.
Moṣṭafa ben Aḥmed, II, 24.
Mostaganem, I, 31.
Mou'add, I, 371.
Moujâhidîn, I, 89, 103.
Moûlâna 'Abdallâh (V. Moûlay 'Abdallâh), I, 387.
Moûlâna Echchérîf (V. Moûlay Echchérîf), I, 387.
Moûlâna Ismâ'îl (V. Moûlay Ismâïl), I, 387.
Moûlâna Moḥammed (V. Sidi Mohammed ben 'Abdallâh), I, 387.
Moûlât Fâṭma (fille de Slîmân), I, 300.
Moûlât Ḥabîba, I, 352.
Moûlay 'Abbâs (fils de Moûlay Echchérîf), I, 16.
Moûlay 'Abdallâh (famille de), II, 48.
Moûlay 'Abdallâh ben 'Abderraḥmân, II, 197, 198, 200.
Moûlay 'Abdallâh ben 'Alî (chérîf), I, 351.
Moûlay 'Abdallâh ben Ismâ'îl, I, 76, 171, 172, 173, 176, 177, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 202, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 234, 240, 242, 252, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 254, 255, 256, 258, 259, 260, 263, 264, 265, 270, 274, 275, 284, 285, 291, 305, 307, 308, 373 : II, 69, 93.
Moûlay 'Abdallâh Moḥammed Elgâlı Elidrîsi (chérîf), I, 218.
Moûlay 'Abdel'azîz, fils du sultan M. Elḥasan, II, 376, 377, 380.
Moûlay 'Abdelkébîr ben 'Abderraḥmân ben Slimân, II, 287.
Moûlay 'Abdelmâlék (fils de Moûlay Ismâ'îl), I, 107, 122, 132, 135, 135, 163, 168, 169, 170, 171, 172, 188, 264, 292.
Moûlay 'Abdelmâlék (chéïkh errekb), I, 344.
Moûlay 'Abdelmâlék ben Drîs ben Elmontaṣir, I, 343, 457; II, 3, 4, 5, 6.
Moûlay 'Abdelmâlék Eḍḍarîr (fqîh), II, 291.
Moûlay Abdelouâhéd (V. Moûlay Abdelouâhed ben Slîmân, II, 111.
Moûlay 'Abdelouâhéd ben Slîmân, II, 110, 111.
Moûlay 'Abdelqâder, II, 16.
Moûlay 'Abdelqâder ben 'Abderraḥmân, II, 183.
Moûlay 'Abderrahmân (fils de Moûlay Elḥasan, I, 7.
Moûlay 'Abderraḥmân' (fils de Sidi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, 367.
Moûlay 'Abderraḥmân ben Hichâm, I, 69, 311 ; II, 5, 79, 80, 81, 83, 85, 90, 92, 93, 94, 96, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 112, 114, 115, 116, 117, 119, 122, 129, 130, 132, 139, 141, 146, 148, 155, 156, 158, 162, 166, 168, 172,

197, 198, 198, 205, 206, 207, 212, 213, 231, 305, 307.
Moûlay 'Abderraḥmân ben Slimân ben Moḥammed, II, 14, 211.
Moûlay 'Abderraḥmân Elmèndjra, (imâm), I, 271.
Moûlay 'Abdesselâm (fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, 312, 335, 343.
Moûlay 'Abdessesselâm (fils du sultan Moûlay Slîmân), II, 110.
Moûlay 'Abdesselâm ben Moḥammed (sultan), II, 6.
Moûlay Aboû 'Ali Elḥasan ben Moḥammed ben 'Abderraḥmân, II, 277.
Moûlay Aboû Ḥafṣ 'Omar Elmadani, I, 205.
Moûlay Aboû Ishâq Brâhîm ben Slîmân, II, 34.
Moûlay Aboû Merouân 'Abdelmâlek ben Ismâ'îl, I, 164, 165, 166, 167.
Moûlay Aboû Moḥammed ben 'Ali ben Ṭâhar Elḥasani, I, 3, 17.
Moûlay Aboûl'abbâs Ahmed ben Ismâil (V. Moûlay Aboûl'abbâs Aḥmed Eddéhebi), I, 156.
Moûlay Aboûl'abbâs Aḥmed ben Maḥez ben Echchérîf. I, 60, 61, 62.
Moûlay Aboûl'abbas Aḥmed Eddéhébi, I, 167.
Moûlay Aboû 'Imaḥasin Yeûsef (fils de Moûlay 'Ali, I, 14, 15.
Moûlay Aboûlhasan 'Ali ben Ismâ'îl Ela'rej), I, 131, 189, 193, 194, 255, 256.
Moûlay 'Aboûl'oulâ Maḥrèz (fils du Moûlay Ismâ'îl), I, 605.
Moûlay Aboûlyamm Elmâmoûn (fils de Moûlay Ismâ'îl) I, 106.
Moûlay Aḥmed (fqîh), II, 95.
Moûlay Aḥmed (fils de Moûlay Echchérîf, ben'Ali), I, 16, 80.
Moûlay Aḥmed ben 'Abdallâh, I, 293.
Moûlay Ahmed ben 'Abdelmélik (chérîf qâḍi), II, 106.
Moûlay Aḥmed ben 'Abderraḥmân, II, 221.
Moûlay Aḥmed ben Drîs (chérîf), I, 62.
Moûlay Aḥmed ben Eṭṭayyéb Elouâzzani (chéïkh baraka), I, 383.
Moûlay Aḥmed ben Ismâ'îl Eddehebi (V. Moûlay Aboûl'abbâs Aḥmed ben Ismâ'îl), I, 132, 136, 137, 156, 157, 158, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 188, 233, 251, 256, 264, 265, 266.
Moûlay Aḥmed ben Maḥrèz, I, 65, 70, 84, 85, 91.
Moûlay Aḥmed Elḥâddj 'Abdelqâder, II, 177.
Moûlay Ahmed *Elmekhloû*, I, 171.
Moûlay Aḥmed Tâdlâ (fils de Moûlay Ismâ'îl), I, 122.
Moûlay 'Ali (II), I, 15, 16.
Moûlay 'Ali (fils de Moûlay Elḥasan, I, 7, 8, 9.
Moûlay 'Ali ben 'Abderraḥmân, II, 197, 198, 299.
Moûlay 'Ali ben Moûlay Aḥmed Elouazzâni (chérîf), II, 41.
Moûlay 'Ali (fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, 189, 190, 191, 193, 255, 293, 300, 312, 335, 337, 367.
Moûlay 'Ali ben Slimân, II, 49, 5o, 59, 61, 70, 71, 136, 137, 138, 154.
Moûlay 'Ali ben Elfḍîl, I, 313.
Moûlay 'Ali Echchérîf (mausolée de), I, 344, 359, 360; II, 48, 96, 273.
Moûlay 'Ali Echchérîf Elmorrâkchi (fils de Moḥammed), I, 7, 14, 15, 16, 17, 337, 351.
Moûlay 'Arafa (frère du Sultan), II, 311.
Moûlay Belgaïts (fils du sultan Moûlay Elḥasan), II, 377.
Moûlay Bennâser ben 'Abderrâḥmân, II, 91.
Moûlay Bennâṣer ben Ismâ'îl, I, 123, 131.
Moûlay Boû Bkeur ben 'Abdelouâḥéd ben Moḥammed ben 'Abdallâh, II, 197, 198.
Moûlay Boûchcheta (mausolée de), I, 349.
Moûlay Boû Merouân (fils de Moûlay Ismâ'îl), I, 131, 132.
Moûlay Boû Zakarià (fils de Moûlay 'Ali), I, 16.
Moûlay Brâhîm ben 'Abderraḥmân, II, 197, 198, 203.
Moûlay Brâhîm ben Aḥmed Elamgâri (mausolée de), II, 7.

Moûlay Brâhîm ben Yazid, I, 399, II, 69, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 108.
Moûlay Brâhîm ben Slimân, II, 35, 36, 40, 43, 45, 46, 51, 52, 55.
Moûlay Dja'far ben 'Abderrahmân, II, 197, 198, 203.
Moûlay Echchérif (frère de Moûlay Mohammed El'além), I, 127.
Moûlay Echchérif (fils de Moûlay 'Ali), I, 16, 17, 18, 37, 79, 80.
Moûlay Echchérif (fils de Moûlay Ismâ'il), I, 124.
Moûlay El'abbâs ben 'Abderrahmân (fqîh), II, 210, 215, 216, 220, 221, 222, 228, 232, 233, 234, 235, 236, 237.
Moûlay Elamîn ben 'Abderrahmân, II, 315.
Moûlay Elamîn ben Dja'far Elhasani Errethi (fqîh, chérîf), II, 35.
Moûlay El'arbi Edderqâoui, II, 270.
Moûlay Elhâchem ben Melloûk Elbegîti, II, III.
Moûlay Elhafîd (fils de Moûlay, 'Ali), I, 16.
Moûlay Elhasân (fils de Moûlay Echchérif ben 'Ali), I, 16, 70, 71, 80, 91, 92.
Moûlay Elhasan (fils du sultan Moûlay Slimân), II, 63.
Moûlay Elhasan (fils de Moûlay Mohammed, fils de Moulay Hasan) I, x, xv, 7, 283.
Moûlay Elhasan ben Mohammed ben 'Abderrahmân, II, 128, 272, 277, 278, 279, 281, 286, 302, 307, 335, 355, 356, 368, 372, 379, 380.
Moûlay Elhasan ben Qâsem, I, 3, 4, 5.
Moûlay Elhasan Eddâkhil, I, 6.
Moûlay Elhasan Essegîr, II, 315.
Moûlay Elkébîr (fils de Moûlay Echchérîf), I, 16.
Moûlay Elmâmoûn (V. Moûlay Aboûlyamn Elmâmoûn), I, 106.
Moûlay Elmamoûn (fils de Moûlay Ismâ'il), I, 122, 123, 124, 137.
Moûlay Elmâmoûn ben Mohammed, II, 8.
Moûlay Elmamoûn ben Echchérîf, II, 167.
Moûlay Elmâmoûn ben Hichâm, II, 114, 122, 123, 124, 126, 127, 129.
Moûlay Elmostadi ben Ismâ'il, I, 162, 200, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 213, 216, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 244, 246, 252, 258, 259, 260, 261, 265, 283, 291, 307.
Moûlay Elmouhtadi, I, 194.
Moûlay Elouâlid ben Ismâ'il, I, 199.
Moulay Ennâser, I, 208, 229, 232.
Moûlay Errechîd (b. Abderrahmân), II, 182, 249, 252.
Moûlay Errechîd, (fils de Moûlay, Echchérif), I, 15, 16, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 64, 79, 83, 95, 114, 135, 149.
Moûlay Ettahâmi (chérîf), I, 261.
Moûlay Ettayyéb (fils de Sîdi Mohammed ben 'Abdallâh), I, 390, 396, 398; II, 3, 4, 11, 14.
Moûlay Ettayéb (fils de Moûlay Slimân) II, 77.
Moûlay Ettayyéb ben Mohammed Elouazzâni (chéïkh), I, 166.
Moûlay Ettayyéb ben Mohammed Elouâzzâni (chérîf baraka), I, 382.
Moûlay Fdîl, fils de Moûlay 'Ali, I, 16.
Moûlay Habîb ben 'Abdelhâdi, II, 18.
Moûlay Hâchém (fils de Moûlay Echchérîf ben 'Ali), I, 16, 80.
Moûlay Hafîd (fils de Moûlay Ismâ'il), I, 123, 124.
Moûlay Hafîd ben Drîs, I, 62.
Moûlay Hajjâj (fils de Moûlay 'Ali), I, 16.
Moûlay Hammâda (fils de Moûlay Echchérîf), I, 16, 70.
Moûlay Hâroûn (fils de Moûlay 'Ali), I, 6.
Moûlay Hasan ben Ismâ'îl (chérîf), I, 336, 337.
Moûlay Hasan ben Qâsém, I, 7.
Moûlay Hasan ben Yazîd, I, 392.
Moûlay Hichâm ben Mohammed ben 'Abdallâh, I, 347, 378, 379, 383, 395; II, 1, 2, 6, 7, 8, 9, 14, 139.
Moûlay Houséïn ben Mohammed, I, 337; II, 2, 6, 14.
Moûlay Idrîs, I, 368; II, 72, 81.
Moûlay Idrîs (mausolée de), I, 26, 167, 172, 173, 180, 247, 260, 301, 344, 385; II, 83, 111.
Moûlay Idrîs (sanctuaire), II, 207, 279, 282, 283, 290.

Moûlay Idrîs (zaouya de), II, 250.
Moûlay Idrîs l'aîné (imâm), I, 133, 134.
Moûlay Idrîs l'aîné (mausolée de), I, 328, 367 ; II, 289.
Moûlay Idrîs le jeune (imâm), I, 133, 134.
Moûlay Ismâ'îl ben Moḥammed ben 'Abderraḥmân, II, 287.
Moûlay Idrîs ben Elmontaṣir, I, 260, 261, 290.
Moûlay Idrîs Elakbar (mausolée de), I, 123 ; II, 249.
Moûlay Idrîs Ould Mâmi, I, 205.
Moûlay Ismâ'îl (fils de Moûlay Echchérîf), I : xiv, 16, 19, 49, 52, 53, 54, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 76, 77, 78, 81, 84, 86, 89, 91, 93, 95, 96, 97, 101, 105, 106, 109, 110, 120, 121, 122, 123, 128, 129, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 153, 156, 158, 165, 173, 176, 183, 184, 190, 204, 261, 262, 264, 266, 281, 283, 284, 373 ; II, 23, 45, 138, 207, 368.
Moûlay Ismâ'îl (mausolée de), II, 206.
Moûlay Maḥrèz (fils de Moûlay 'Ali), I, 16.
Moûlay Mahrèz (fils de Moûlay Echchérîf), I, 16.
Moûlay Mahrèz (fils de Moûlay Ismâ'îl), I, 137.
Moûlay Mbârék (fils de Moûlay 'Ali ben Moḥammed), I, 16 ; II, 111, 112, 114.
Moûlay Mehdi (fils de Moûlay Echchérîf), I, 16, 19.
Moûlay Mḥammed (fils d'Echchérîf, fils de 'Ali Echchérîf Elmorràkchi, etc., etc.), I, 1, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 34, 35, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 79.
Moûlay Mhammed ben Ismâ'îl, I, 128.
Moûlay Mḥammed ben Mḥammed, I, 56.
Moûlay Mḥammed Essegîr (fils de Moûlay Mhammed ben Echchérîf), I, 42, 44, 51.
Moûlay Moḥammed, I, x.
Moûlay Moḥammed Zéïdân, I, 105.
Moûlay Moḥammed ben 'Abdallâh, I, 69, 78, 138, 140, 181, 188, 250, 264.
Moûlay Moḥammed ben 'Arbiya (V. Sîdi Moḥammed ben 'Arbiya), I, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 202, 203, 205.
Moûlay Mohammed (fils de Moûlay Hasan), I, 7.
Moûlay Moḥammed (Mḥammed) (El-'alèm) (fils de Moûlay Ismâ'îl), I, 92, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 136, 137, 138, 196, 338.
Moûlay Moḥammed ben Mbârék I, 24.
Moûlay Moslama, I, 353, 383, 385, 390, 391, 393, 392, 395.
Moûlay Moûsa ben Moḥammed, II, 111.
Moûlay 'Omar (fils du sultan Moulay Slimân), II, 49, 50.
Moûlay 'Otsmân ben Moḥammed, II, 315.
Moûlay Qâsém ben Moḥammed, I, 6.
Moûlay Sa'îd (fils de Moûlay 'Ali), I, 16.
Moûlay Sa'îd ben Yâzid, II, 75, 76, 77, 78, 85.
Moûlay Seroûr ben Drîs ben Slimân (chérîf), II, 368, 369, 371.
Moûlay Slîmân (fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, 69, 106, 130, 137, 138, 140, 337, 347, 352, 357, 370, 384, 385, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 399 ; II, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28, 29, 32, 34, 39, 40, 42, 44, 51, 53, 57, 58, 64, 69, 76, 79, 81, 85, 86, 87, 92, 94, 97, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 108, 110, 113, 115, 119, 122, 123, 124, 126, 127, 129, 139, 141, 147, 206, 231, 368, 369.
Moûlay Slimân ben Abderrahmân ; II, 182, 201.
Moûlay Yazîd ben Moḥammed ben 'Abdallâh, I, 78, 288, 302, 319, 327, 328, 329, 330, 336, 343, 344, 345, 349, 351, 352, 353, 354, 362, 364, 356, 367, 368, 369, 370, 373, 376, 377, 378, 379, 383, 334, 385, 391, 393, 397 ; II, 1, 2, 58, 102.
Moûlay Yoûsef (fils de Moûlay Echchérîf), I, 126.
Moûlay Yoûsef (fils de Moûlay Ismâ'îl), I, 122.
Moûlay Yoûsef (palais de), I, 204.
Moûlay Zéïdân (fils de Moûlay Ismâ'îl), I, 106, 119, 122, 123, 124, 127.

Moùlay Zìn El'âbidìn ben Ismâ'îl, I, 206, 208, 212, 213, 214, 215.
Moùloùd, I, 87, 252.
Mououattâ, II, 161.
Moùsa (fils de Sîdi Mohammed ben 'Abdallâh), I, 362.
Moùsa ben Yoùsef, I, 80.
Mouṣḥaf El'oqbâni, I, 218.
Mouṣḥaf El'otsmâni, I, 218.
Mouṣṭafa ben Aḥmed El'otsmâni (Sultan de Constantinople), I, 120, 123, 290, 300, 309.
Moûwaḥḥidin, I, 63.
Mrâbet, II, 56.
Mrâbet (de Geris et d'Ouargiya), II, 139.
Mrânis (chérifs), I, 15.
Msâhél (bâcha), I, 107, 170, 262.
Msâhél (qâïd), I, 109.
Msakhrin, I, 211, 286, 332.
Mṣallâ, I, 178.
Mseggunya, II, 10.
Msi'îda (gué de), I, 331, 332; II, 86.
Mtà, I, 76.
Mtâlsa, II, 16.
Muebbât, I, 27.

N

Nachr Elmatsâni, I, 37, 40, 58, 60, 70, 84, 103, 106, 126, 136, 180, 193, 200, 202, 223, 225, 381; II, 87.
Naperiâl (Autriche), II, 129.
Naples, I, 345.
Napoléon III, II, 181, 262, 268, 270.
Nâṣir Eddaola, I, 127.
Nedjet, II, 32, 33.
Nedroùma, I, 27, 392.
Nekoùr, II, 15.
Nesr, II, 39.
Nouvelle-Mazagan, I, 316.
Nozha, I, 14, 17, 45, 46, 51, 60, 84, 89, 97, 98, 128, 138, 343.
Nozhet Elhadi, I, xv.
Nubie, II, 354.
'Abâda ben Eṣṣâmet, I, 126.

O

Occident, I, 361.
O'Donnell, II, 216, 223, 224, 227, 228, 232, 233, 234, 236, 237.
'Odoua, II, 59.
'Odouat Elandalous, I, 46; II, 71, 87.
'Odouat Elqarouiyìn, II, 71.
'Omar, I, 30, 101, 117, 159, 160; II, 67, 84, 92, 93, 104, 106, 201, 252.
'Omar (V. Kelkh), I, 311.
'Omar (fils de Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, I, 362.
'Omar ben 'Abdel'azîz, II, 96, 104, 246.
'Omar ben Boù Selhâm Elmzâbi, I, 326.
'Omar ben Boù Setta (V. Aboù Ḥafs 'Omar ben Boù Setta), II, 88, 89, 90, 91, 109.
'Omar ben Elkhaṭṭâb, I, 4, 175, II, 104, 210.
'Omar ben Ḥaddo Elboṭṭoùi (qâïd), I, 84, 85.
'Omar Elbetoùi (chéïkh), I, 65.
Oméyyades, I, 140.
'Oqba ben Nâfi 'Elfihri, I, 218, 341.
Oran, I, 128, 393, 395; II, 12, 19, 20, 140, 155, 156.
Orient, I, 121, 132, 181, 351, 355, 361, 369, 393, 394.
Orientaux, I, 361.
Ottoman, II, 60.
'Otsmân, I, 35; II, 252.
'Otsmân ben Moḥammed (bey), II, 12.
'Otsmân Bey, I, 122.
Otsmân Pacha, I, 28, 30.
Ou 'Azîz (V. Moḥammed Ou'Azîz), I, 242.
Ou'Azîz (V. Elḥasan ben Ḥammo Ou 'Azîz, II, 53.
Ou'Azîz (les trois), II, 17.
Ouadî, I, 68, 76.
Ou ahhâbis, II, 33, 35.
Ouârġa, I, 55; II, 85.
Ouargìya, II, 139.
Ouâṣit, I, 237.
Ouaṭṭâsis, I, 84.
Ouâzzân, I, 397; II, 122.
Ouazzân (mosquée d'), II, 103.
Oùdéya, I, 19, 66, 67, 69, 105, 156, 162, 163, 169, 172, 184, 191, 194, 196, 199, 206, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 217, 220, 221, 222, 223, 224, 228, 229, 239, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 254, 255, 256, 271, 272, 281, 283, 284, 285, 286, 287, 299, 304, 314, 317, 327, 366, 368, 276, 379, 385, 391, 392; II, 12, 13, 29, 65, 66, 71, 73, 74, 77, 78, 79, 82, 85, 95, 107, 108, 141, 142, 143, 144, 145, 147, 150, 152, 153, 168.

Oued Agràz, II, 236.
Oued Alzém, I, 208.
Oued Asmìr, II, 218.
Oued Béht, I, 124, 163.
Oued Boù Lkherâreb, I, 185.
Oued Boù Sfiha, II, 79, 234.
Oued Chélif, I, 78.
Oued El'abîd, I, 65, 107, 182 ; II, 380.
Oued Edderdàr, I, 302.
Oued Ennerifèh, I, 329; II, 153.
Oued Ennégro, II, 218.
Oued Ennejà, II, 63, 290. 324.
Oued Erreteb, I, 7.
Oued Ezzât, I, 231.
Oued Fès, I, 47, 56, 200, 285.
Oued Gourigra, I, 319.
Oued Guigo. I, 90.
Oued Ḥaṣṣar, II, 104.
Oued Isli, II, 168.
Oued Ketsîr, I, 352.
Oued Kigui, I, 231.
Oued Loukkos. 225.
Ouad Mekkès, II, 196.
Oued Melouiya, I, 43, 62, 198 ; II, 23, 47, 178.
Oued Mesoùn, I, 82.
Oued Neffis, I, 341, 342 ; II, 275.
Oued Noùl, I, 132, 188, 189, 193 ; II, 327, 330, 331, 337.
Oued Ouâlgàs, II, 330, 331.
Oued Ouaya, I. 224.
Oued Ouislèn, I, 202, 285.
Oued Oumm, I, 187.
Oued Oumm Errabi', I, 192, 321, 322 ; II, 13, 44, 104.
Oued Sbou, I, 45, 52, 81, 194, 224, 331, II, 83, 86, 103.
Oued Sekkoùra, I, 90.
Oued Sidi Ḥerâzém, II, 103.
Oued Tàchouàkt, I, 90.
Oued Tâfna, I, 79.
Oued Tânsîft, II, 104, 204.
Oued Tâqbâlt, I, 325.
Oued Zâ, I, 78, 82, 83.
Oued Zîz, I, 119 ; II, 374.
Oujéh 'Aroùs. I, 76, 93, 262.
Oujda, I, 26, 27, 28, 30, 31, 41, 67, 79, 81, 82, 131, 132, 135, 349. 367, 368, 394, 395 ; II, 12, 17, 23, 117, 119, 120. 121, 132, 142, 165, 166, 167, 168, 182, 295, 300, 310, 312.
Oulâd 'Ali, I, 27 ; II, 12.
Oulâd Ben 'Aqila, I, 4.
Oulâd Bessebâ', II, 304.
Oulâd Boù Aḥmed, I, 283.
Oulâd Boù 'Aṭiyya, II, 6.
Oûlâd Boù Houméïd, I, 7.
Oûlâd Boù Rzeg, II. 6.
Oulâd Boù Setta, II, 91.
Oulâd Délim, I, 131 ; II, 86.
Oulâd Djâmâ', I, 54, 217, 219, 220, 224, 229 ; II, 29.
Oulâd Djerîr, I, 78.
Oulâd El Bachîr, I, 4.
Oulâd Elbaqqâl, II, 83,
Oulâd Elmenzâri, I, 4.
Oulâd Elmo'tasim I, 4.
Oulâd Ezzohra, II. 48.
Oulâd Ḥarîz, II, 6, 116.
Oulâd'Isa, I, 22, 224.
Oûlâd Jerrâr, I, 66.
Oulâd Mḥammed, I, 14.
Oulâd Mṭâ', I, 66, 67.
Oulâd Noséïr, II, 74
Oulâd Noṣéïr, II, 323.
Oulâd Sîdi Aḥmed Ezzâouya, II, 89.
Oulâd Ṭâlha, I, 31.
Oûlâd Yaḥya, II, 288.
Oulâd Zekri, I, 27; II, 12.
Ould Elbachir (V. Elḥâddj Mohammed ben Ebachîr ben Mes'oûd), II, 299, 300, 312.
Ould Elmjâṭiya (qâïd), I, 307.
Ould Eṣṣaḥrâoui, I, 132.
Ould Mḥammed Elḥâddj, I, 48.
Ould Moḥammed Ou'Aziz, I, 323, 324, 325.
Ouled Bessebâ', I, 334.
Ouled Boù 'Aṭiya, I, 326.
Ouled Boù Rzeg, I, 326.
Oulhâsa, I, 27.
Oultîa, II, 128.
Oumanâ, II, 26, 291, 320, 322, 332, 355.
Oumanâ Eṣṣâïr, II, 315.
Oumm Errabi', II, 5, 6.
'Ouq Eldjemel, II, 142.

P

Paris, 260, 261, 268, 270.
Petros, I, 316.
Pharaons, I, 140.
Portugais, I, 52, 84, 316.
Portugal, I, 314, 325; II, 316.

Prim, II, 216, 221.
Prussiens, II, 270.

Q

Qabîlas, II, 29.
Qaddoûr ben 'Amer Eljâm'i, II, 71.
Qaddoûr ben Elkhadir (qâïd), I, 287, 288, 323, 324, 368; II, 152.
Qaddoûr Elmqarraf, II, 66.
Qâdém, I, 90.
Qâdiriyîn, I, 338.
Qaïd El'askar, II, 29.
Qâïd Elmechouar, I, 396.
Qaïrouân, I, 218, 219.
Qal'iya, I, 115.
Qanṭarat Eldjelâḥ, II, 4.
Qarmîm, II, 189, 303.
Qâroûn, I, 227.
Qaṣba, I, 243.
Qaṣbat Adékhsân, I, 322.
Qaṣbat Alzâm, I, 232, 233.
Qaṣbat Boû Fekrân, I, 195, 196, 234, 235.
Qaṣbat Boûl'arouân, I, 230.
Qaṣbat Echcherrâdi, II, 153.
Qasba Elbâlia (mosquée de la), II, 103.
Qaṣbat Eljedîda, I, 55.
Qaṣbat Elkhamîs, I, 55.
Qaṣbat El'oyoûn, I, 395.
Qaṣbat Selouân, II, 297.
Qaṣbat Tâdla, I, 324; II, 271.
Qaṣbat Temâra, II, 153.
Qâsém, fils d'Elḥasan, fils de Moḥammed, fils d''Abdallâh Elachter, I, 2.
Qâsém ben Elkhaḍîr, II, 85.
Qâsém ben Réïsoûn, I, 186.
Qâsém Boû 'Eurif, I, 228.
Qâsém Echcherâdi, II, 87.
Qâsém Erraḥmâni, II, 88, 89, 91.
Qâsém Eṣṣerîdi (qâïd), I, 397.
Qasîda El'aqîqiya, I, 42.
Qaṭf Ezzouhoûr, II, 181.
Qibla, I, 10, 313.
Qirâât, I, 142.
Qoréïch, I, 371, 373, 386; II, 33, 84, 240, 360.
Qṣar Beni Mṭîr, I, 90, 108.
Qṣar Beni 'Otsmân, I, 22.
Qṣar Elakhdar, I, 268.
Qoubbat Elkhayyaṭîn, I, 365.
Qoubbat Essouéïra Moḥammédiya, II, 265.
Qṣar Essoûq, I, 22.
Qṣar Ḥalîma, I, 22.
Qṣar Ketâma, I, 37, 47, 245, 269, 332; II, 63, 74, 76, 77, 80, 98, 110, 227.

R

Rabâṭ Elfeṭḥ, ou Ribâṭ Elfeṭḥ, I, xi, xii, 154, 155, 233, 265, 266, 269, 282, 283, 292, 307, 310, 313, 327, 329, 330, 331, 346, 354, 350, 362, 385, 390, 391, 395, 396; II, 4, 5, 8, 9, 63, 64, 76, 78, 79, 80, 104, 109, 111, 112, 113, 114, 124, 128, 129, 136, 149, 153, 167, 171, 173, 174, 182, 184, 189, 192, 207, 249, 259, 265, 272, 274, 276, 286, 302, 309, 314, 315, 318, 380.
Raḥâmna (V. 'Arabs Erraḥâmna).
Raïṣâna, II, 77.
Rajâ ben Hioûa, II, 104.
Raqqâda, I, 81.
Râs El'aïn, II, 12.
Râs Elmâ, I, 182, 212, 213, 251; II, 76, 100, 211.
Rḍat, II, 122.
Rechîdiya (monnaie), I, 52.
Regrâga, I, 339.
Réïs Aboû 'Abdallâh Moḥammed Elḥâddj Eddilâï, I, 21.
Réjéz, I, 9.
Revoil, I, x.
Rfâla, II, 24.
Rhâmna, I, 267, 269, 374, 379; II, 1, 7, 70, 81, 88, 90, 91, 210, 251, 253, 276, 303.
Ribât (de Tît), II, 305.
Ribâṭ Châkér, I, 341, 359.
Ribâṭ Elfeṭḥ (V. Rabâṭ Elfeṭḥ).
Rif, I, 43, 45, 84, 99, 104, 159, 210, 219, 223, 225, 300, 301, 392, 341; II, 16, 26, 42, 43, 82, 166, 313, 378, 379.
Rifains, I, 92, 105, 160, 223, 234, 246, 258, 282, 305, 329, 348; II, 378.
Rifi, I, 219.
Rigâḥ, I, 31.
Rihân, II, 121.
Riḥla, I, 4, 105, 295.
Risâla, I, 356.
Romains, I, 140.
Rome, I, 140; II, 261.
Rothschild, II, 255.
Roûḍ Elqarṭas, I, xv.
Roûgui (V. Eljilâni Erroûgui), II 248.

S

Saadiens, I, 46, 55, 140, 265.
Sa'd ben 'Ibâda, II, 348.
Sa'd ben Ma'âd, II, 348.
Ṣaddîna, I, 55.
Sa'doûn (qâïd), I, 206.
Safi, I, 383.
Saḥârâ, I, 10, 21, 22, 26, 27, 29, 61, 62, 66, 68, 70, 71, 75, 79, 80, 139, 283, 334, 336, 337, 350, 370, 385 ; II, 13, 18, 23, 24, 27, 45, 47, 82, 86, 117, 180, 193, 297, 315, 325, 335, 338, 372.
Ṣaḥârâ de Figuig, I, 292.
Ṣâḥeb Echcherbîl, I, 221.
Ṣâḥeb Eṭṭâba ('Elmzâbi), I, 326.
Ṣâḥel, I, 54, 76, 296, 339, 348 ; II, 130, 336.
Ṣaḥîḥ (d'Elbokhâri), I, 77, 126 ; II, 39, 84, 259, 286, 321, 360.
Ṣaḥîḥ (de Moslim), II, 321.
Sa'îd (V. Moûlay Sa'îd ben Yazîd), II, 83.
Sa'îd ben Aḥmed Echchegroussni (chérîf), II, 295.
Sa'îd ben El'ayyâchi (qâïd), I, 270, 331.
Sa'îd El'euldy, II, 78.
Saint-René Tallandier, I, XI, XII.
Sâïs, I, 70, 81, 88, 244, 246, 249, 256 ; II, 298, 323.
Sâka, II, 362.
Sâlah, I, 269, 294.
Ṣâlaḥ ben Aḥmed, I, 46.
Sâlah ben Erraḍi Elourdîġi, I, 319, 326.
Ṣalâh Eddîn ben Eyyoûb Elkourdi, I, 338.
Salama, II, 360.
Salé, I, 21, 56, 75, 83, 151, 155, 241, 263, 268, 269, 270, 282, 295, 296, 297, 306, 310, 317, 328, 360, 378, 380, 381, 385 ; II, 76, 77, 78, 80, 100, 103, 129, 138, 149, 162, 174, 175, 182, 183, 184, 185, 188, 189, 192, 195, 205, 207, 211, 259, 260, 264, 265, 266, 274, 309, 316, 320, 326, 332, 333, 334.
Sâlém, I, 193.
Sâlem Eddoûkkâli, I, 170, 193, 195.
Sardaigne, II, 115.
Sbou, I, 53, 55, 335, 360, 391 ; II, 77, 85, 175.
Schoûl, II, 317.
Sebbâh, I, 108.
Seboû, I, 302.
Seflân, I, 66, 224, 330, 331, 332, 335 ; II, 82, 85, 110, 124, 196, 247, 249, 250.
Sefroû, I, 8, 44, 90, 189, 195, 198, 202, 213, 260, 261, 287, 301 ; II, 27, 56, 103.
Sejoûna, II, 12.
Séïf Eddaola ben Ḥamdân, I, 127.
Selfât, 303, 304, 335.
Selouân, II, 176.
Sema'la, II, 271.
Semket, I, 334.
Ṣenhâdja, I, 52 ; II, 51, 368.
Serâgna, I, 231, 326, 332 ; II, 81, 210, 276, 279.
Seroûr (chérîf), I, 312, 344.
Séville, II, 299.
Séyyid Hasan, I, 4.
Séyyid Moḥammed ben Boû Bkeur ben Sîdi Eloujjâri Ezzemmoûri, I, 22.
Sgoûna, I, 27, 65, 78, 82.
Si'Abdallâh ben Bel'aïd, II, 304.
Si'Abdallâh Ennefzi (fqîh), I, 34.
Si'Abdallah Essoûsi (imâm), I, 271.
Si'Abdelkérîm ben Slimân, I, XI.
Sî' Abdelqâder Boû Kherîs (qâḍi-l-jamâ'a de Fès), I, 271.
Si'Abderraḥmân ben Elkâmél Elmorrâkchi, I, 340.
Sî Aboû 'Omar 'Otsmân Ettouâti (fqîh), I, 381.
Sî Aboûl'abbâs Aḥmed Echcheddâdi I, 209.
Sî Aboû Zéïd 'Abderraḥmân Boû Kherîs (fqîh), I, 355.
Sî Aḥmed Elġazzâl Elfèsi, I, 340.
Sî Aḥmed ben 'Otsmân Elméknèsi, I, 340.
Sî Belqâsém Eẓẓayâni (fqîh), II, 70.
Si Bennâṣer ben Si Elḥâddj Aḥmed Gannâm Errebâti, II, 308.
Si Boû Médién Elfèsi, I, 271.
Si Boû Selhâm ben 'Ali Azṭoṭ (fqîh), II, 172.
Sî Brâhîm Agbîl Essoûsi, I, 340.
Sî Drîs ben Hommân Eljerrâri (V. Aboûl'oulâ Drîs ben Hommân (ou Houmman) Eljerrâri, II, 136, 139.
Si Elhâddj Aḥmed ben Moḥammed ben Elhâchmi 'Aououâd, II, 162.
Sî Elḥâddj El'arbi Essaḥli (fqîh), II, 101.
Sî Elḥâddj Eṭṭâléb ben Djelloûn Elfèsi (amîn), II, 71.

Sî Elḥâddj Moḥammed ben 'Ali Elḥadri Elmezgennâï, I, 34.
Sî Elma'ṭi Mrino Errebâti (amîn), II, 48.
Sî Elmehdi Elḥakkâk Elmorrâkchi, I, 340.
Sî Elmoukhtâr ben 'Abdelmélik Eljam'i (fqîh et vizir), II, 149.
Sî Ettâhar ben 'Abdesselâm Esslâoui, I, 300, 309, 340.
Sî Ettâhar Bennâni Errebâti (fqîh), I, 290, 300, 309, 340.
Sî Ettâoudi ben Soûda Elmouni (chéïkh), I, 271.
Sî Eṭṭayèb ben Elyamâni Boû 'Euchrîn (fqîh), II, 169.
Sî Hamdoûn Elmezouâr (qâḍi de Fès), I, 47.
Sî Moḥammed (V. Aboû Moḥammed ben El'abbâs), II, 87.
Sî Moḥammed ben Brâhîm Eddoûkâli (fqîh, moufti), II, 70.
Sî Moḥammed ben Elġénimi, II, 81.
Sî Moḥammed ben Elḥâddj Moḥammed Ettâzi Errebâṭi (amîn), II, 321.
Sî Moḥammed ben Qâsém Guessoûs (chéïkh eljamâ'a de Fès), I. 271.
Sî Moḥammed ben Moḥammed ben Qâsém ben Zerroûq Elḥasani Elidrîsi Eljebbâri (fqîh), II, 159.
Sî Moḥammed ben Slîmân, II, 71.
Sî Moḥammed Skirèj Elfèsi, I, 340.
Sî Sa'îd El'amîri (qâḍi-l-jamâ'a de Méknès), I, 271.
Sî Sa'îd Echchlîḥ Elguezzoûli, I, 340.
Sîdi 'Abdallâh (fils de Moulay Moḥammed), I, 14.
Sîdi 'Abdallâh ben Ḥâmed (cimetière de), I, 152.
Sîdi 'Abdallâh Elbaqqâl (mausolée de), II, 227.
Sîdi 'Abdallâh Elġarbi Errebâṭi (fqîh), I, 340.
Sîdi Aḥmed ben 'Abdelqâder Ettestâouti (zâouya du chéïkh), II, 184.
Sîdi Aḥmed ben Ettahâmi Elbrîbri II, 314.
Sîdi Aḥmed ben Nâṣer Edder'i (chéïkh), II, 86.
Sîdi Aḥmed ben Soûda (fqîh), II, 198.
Sîdi Aḥmed Elḥabîb (zâouya de), II, 48.
Sîdi 'Abdelkhâleq (fils de Sîdi 'Abdelqâder), I, 155.
Sîdi 'Abdelméjîd Elmechâmri (qâïd), I, 203.
Sîdi 'Abdelouâḥed (fils de Moulay Yoûsef), I, 15.
Sîdi 'Abdelqâder, fils de Sîdi Moḥammed Echcharqi (chéïkh), I, 155.
Sîdi 'Abdelqâder Elfèsi (zâouya de), I, 234.
Sîdi 'Abderraḥmân (fils de Moûlay Yoûsef), I, 15.
Sîdi 'Abderraḥmân Elmejdoûb (mausolée du chéïkh), I, 154.
Sîdi Aboû 'Ali (tombeau du chéïkh), I, 301.
Sîdi Aboû Moḥammed 'Abdallâh, fils de Sîdi Ahmed Hâjji (Elguezzâr), I, 151.
Sîdi Aboûl'oulâ Drîs El'irâqi (imâm, ḥafîḍ), I, 271.
Sîdi Aḥmed (fils de Moulay Yoûsef), I, 15.
Sîdi Aḥmed ben Nâṣer (chéïkh), I, 153, 154.
Sîdi Aḥmed ben Sa'îd, I, 118.
Sîdi Aḥmed Hâjji Elguezzâr (zâouya du chéïkh), I, 151.
Sîdi 'Ali (fils de Moûlay Moḥammed), I, 14.
Sîdi 'Ali (fils de Moulay Yousef), I, 15.
Sîdi 'Ali ben Brâhîm, I, 94.
Sîdi 'Allâl Elbaḥrâoui, II, 189.
Sîdi 'Ameïra, I, 214.
Sîdi ben 'Âcher, II, 187.
Sîdi Boû Bkeur ben 'Ali Elfarji Elmorrâkchi Esslâoui, I, 155.
Sîdi Boû Bkeur ben Moḥammed 'Aouoûad (qâḍi et fqîh), II, 266, 309, 320.
Sîdi Boû Bkeur ben 'Omar (zâouya de), II, 48.
Sîdi Boû Brâhîm, I, 4.
Sîdi Boû Eṭṭayyeb, II, 183.
Sîdi Boû Serġîn (mausolée du chéïkh), I, 287, 301.
Sîdi El'arbi (V. Abou 'Abdallâh Sîdi Moḥammed El'arbi), I, 346, 347.
Sîdi El'arbi (chéïkh, fils de Sîdi Elma'ti ben Eṣṣâlâḥ Echcherqâoui), II, 50.
Sîdi Elġâzi (zâouya du chéïkh), II, 48.
Sîdi Elḥâddj 'Abdesselâm ben El'arbi Elouezzâni (chérîf), II, 213.

Sîdi Elḥâddj Aḥmed ben 'Âchér (cimetière de), I, 381; II, 161.
Sîdi Elḥâddj El'arbi ben 'Ali Elouezzâni (chérîf), II, 73, 83, 140.
Sîdi Elḥâddj Elguezouâni ben Elbagdâdi (fqîh), I, 380.
Sîdi Elḥâddj Moḥammed ben El'arbi Eddilâï Errebâti, II, 268.
Sîdi Elḥasan (fils de Moulay Moḥammed), I, 14.
Sîdi Elḥasan (fils de Moùlay Yoùsef), I, 15.
Sîdi Elḥouséïn (fils de Moùlay Yoùsef), I, 15.
Sîdi Elma'ti ben Eṣṣâlah (chéïkh), I, 346.
Sîdi Elma'ti ben Eṣṣâlâḥ Echcherqâoui, II, 50.
Sîdi Elmehdi ben Soùda (fqîh), II, 200, 201.
Sîdi Elmehdi ben Eṭṭâléb ben Soùda Elmourri Elfèsi (fqîh), II, 198, 286, 318.
Sîdi Elmofaḍḍal Afilâl (chérîf), II, 225.
Sîdi Essa'îdi (mausolée de), II, 227.
Sîdi Ettâoudi ben Soùda Elmorri Elfèsi (imâm), I, 399.
Sîdi Eṭṭayyéb (fils de Moulay Yoùsef), I, 15, 22.
Sîdi Hâchem (fils de Moùlay 'Ali), I, 15.
Sîdi 'Isa ben Elḥasan Elmeṣbâḥi (mausolée de), II, 82.
Sîdi Maḥrêz (fils de Moùlay 'Ali), I, 15.
Sîdi Mġéïts, I, 155, 380.
Sîdi Moḥammed (fils de Moùlay 'Ali), I, 15.
Sîdi Moḥammed (fils d'Elmostaḍi), I, 223.
Sîdi Moḥammed (fils de Moùlay Aboùlmaḥasin Yoùsef), I, 15.
Sîdi Moḥammed (V. Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayéb ben Moḥammed ben 'Abdallâh), II, 116.
Sîdi Moḥammed (sultan), II, 113, 117, 305, 307.
Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh, I, xiv, 181, 221, 222, 232, 233, 248, 249, 250, 251, 252, 260, 261, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 274, 275, 281, 283, 284, 285, 288, 290, 291, 292, 293, 297, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 312, 313, 314, 316, 317, 319, 321, 326, 327, 330, 334, 336, 339, 341, 343, 346, 347, 348, 354, 357, 358, 362, 363, 364, 369, 373, 383; II, 4, 15, 55, 57, 58, 86, 93, 119, 129, 165, 380.
Sîdi Moḥammed ben Brâhîm Elmeggâṣi, I, 153, 154.
Sîdi Moḥammed ben 'Abdallâh (mosquée de), II, 259.
Sîdi Moḥammed ben 'Abdeljélîl Elouezzâni (chérîf), II, 91.
Sîdi Moḥammed ben 'Abderrâhmân, II, 148, 149, 153, 162, 163, 168, 249, 251, 332.
Sîdi Moḥammed ben Elḥabîl, II, 311.
Sîdi Moḥammed ben Elḥasan, I, 118.
Sîdi Moḥammed ben Eṭṭâhar Elfîlâli (fqîh et chérîf), II, 70.
Sîdi Moḥammed Eṭṭayyéb ben 'Abdelméjîd ben 'Abdesselâm ben Kîrân Elfèsi (chéïkh), II, 42.
Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayyéb ben 'Abdesselâm Elqâdiri (fqîh), I, 202.
Sîdi Moḥammed ben Eṭṭayéb ben Moḥammed ben 'Abdallâh, II, 110, 115, 116, 117, 120, 147.
Sîdi Moḥammed ben Ismâ'îl ben 'Arbiya, I, 195.
Sîdi Moḥammed ben Merzoùk (mejdoûb), II, 80.
Sîdi Moḥammed 'Aououâd (qâḍi), II, 266, 321.
Sîdi Moḥammed Echcharqi, I, 155, 380.
Sîdi Moḥammed El'ayyâchi, I, 25, 37.
Sîdi Moḥammed Elma'ti (chéïkh, fils de Sîdi 'Abdelkhâleq), I, 155.
Sîdi Moḥammed Eṣṣâlah (chéïkh, fils de Sîdi Moḥammed Elma'ti, chéïkh), I, 155.
Sîdi Ouâriâch, II, 378.
Sîdi Qâsém (fils de Moùlay Moḥammed), I, 14, 332.
Sîdi Yoùsef, I, 165.
Sièhe, II, 251.
Sijilmâsa, I, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 28, 29, 30, 35, 36, 37, 38, 41, 42, 44, 45, 61, 119, 122, 138, 139, 164, 166, 167, 168, 169, 172, 189, 203, 213, 256, 261, 336, 337, 338, 339, 351, 360, 368, 370, 384, 393, 394; II, 17.
Sijilmâsis (seigneurs), I, 1, 2.

Sindâd, I, 50.
Sirâj elmouloûk, II, 245.
Sirât, I, 321.
Slimân (fils de Sidi Moḥammed ben 'Abdallâh), I, 362; II, 32, 369.
Slimân (faqîr), II, 32.
Slimân ben Aḥmed Elfichtâli, I, 389.
Slimân ben El'asri (qâïd), I, 255.
Slimân ben Ismâ'îl, I, 362.
Sofiân, I, 242; II, 102, 236.
Sohèïb, II, 93.
Soudan, I, 14, 76, 138, 186; II, 334, 354.
Souèïd, I, 27, 31; II, 295.
Souléïman ben 'Abdelmélik, II, 96, 104.
Soûq Echchemmâ'în, II, 192.
Soûq Elarba'a, I, 331; II, 82.
Soûq Elḥad d'Elgarbiya, II, 80.
Soûq Elkhamîs (de Fès), I, 162.
Soûq Elkhamîs (d'Ilgoûr), II, 82.
Soûq Elkhamîs (de Morrâkch), II, 251.
Soûs, I, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 37, 53, 54, 56, 61, 68, 70, 76, 83, 84, 85, 86, 92, 122, 123, 124, 126, 131, 132, 163, 171, 172, 183, 188, 193, 208, 269, 271, 294, 313, 314, 335, 334, 341, 343, 362, 368, 374; II, 6, 7, 14, 15, 16, 18, 49, 63, 91, 124, 126, 128, 129, 144, 150, 326, 327, 331, 336.
Soûsi, I, 16; II, 301.
Sqallis (chérîfs), I, 2.
Suède, I, 292, 311, II, 172.
Syrie, I, ix, 186, 312; II, 33, 34, 41, 135.

T

Tabâboûst, I, 90.
Taboû'aṣâmt, I, 16, 17, 18, 19, 37, 42.
Tachawouf, I, 341.
Tâddârt, II, 114.
Tadgoûst, II, 375.
Tâdla, I, 65, 67, 70, 107, 132, 136, 173, 181, 182, 183, 188, 193, 195, 234, 289, 292, 303, 307, 319, 321, 324, 325, 326, 332, 334, 335, 346; II, 11, 24, 25, 51, 64, 104, 108, 189, 271, 319, 322, 380.
Tâfilèlt, I, 2, 28, 51, 56, 80, 139, 164, 194, 195, 202, 206, 247, 255, 261, 273, 283, 336, 337, 344, 349, 351, 360, 370; II, 17, 48, 79, 93, 106, 110, 111, 193, 198, 291, 372, 376, 380.
Tâfna, I, 36.
Tafrâṭâst, I, 56.
Tâgrârt, I, 63.
Taguâout, I, 302.
Taḥallit, II, 139.
Tahamiyîn, I, 390.
Ṭahira, I, 15.
Tâl'a, I, 155, 201, 308; II, 71, 292.
Tâmdart, I, 332.
Tâmema, I, 258.
Tâmesna, I, 76, 292, 307, 326; II, 3, 4, 6, 44, 104, 116, 147, 279, 280, 309, 315, 326.
Tamzazît, I, 220.
Tanân, II, 338.
Tanger, I, ix, x, xi, xii, xiii; II, 14, 38, 56, 81, 89, 102, 158, 206, 207, 208, 212, 213, 223, 224, 226, 227, 228, 232, 234, 244, 246, 258, 259, 270, 281, 282, 305, 307, 327, 329, 330, 331, 332, 348, 350, 360, 361, 368, 369, 377, 378, 398, 399; II, 24, 40, 50, 74, 77, 78, 79, 80, 103, 114, 122, 171, 172, 197, 282, 207, 213, 214, 215, 222, 277, 368, 371.
Tânoût, I, 262.
Taourirt, 82.
Taqi Eddîn ben Temîme, II, 37.
Ṭarfâya, II, 335, 338.
Târki, II, 275.
Târoûdânt, I, 53, 54, 86, 91, 92, 95, 124, 127, 135, 171, 269, 332, 343, 368; II, 91, 142.
Tâsmâkt, I, 322, 323, 324; II, 29.
Tâsoulṭânt, II, 118.
Tassint, I, 76.
Ṭâta, I, 76, 313.
Tâza, II, 39, 40, 44, 45, 47, 53, 62, 82, 83, 107, 194, 242, 292, 300, 360; II, 17, 43, 82, 121, 142, 145, 239, 296, 297, 300, 310.
Tâzkoûrt, I, 379.
Tefsîr, I, 92.
Tehdîb, I, 356.
Tekna, I, 334; II, 86, 329.
Tenzîl, II, 218.
Tessoûl, II, 175.
Testâout, II, 276.
Tétouân, I, 48, 62, 71, 76, 92, 114, 157, 158, 201, 206, 207, 213, 226, 246, 252, 255, 259, 270, 274, 275, 281, 282, 300, 320, 348, 350, 369, 398, 399; II, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 82, 85, 86, 103, 122, 195, 212, 214, 216, 217, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228,

232, 233, 234, 235, 237, 238, 249, 251. 255, 326, 327, 332, 370, 371, 378.
Tìchît, I, 313.
Tifelt, II, 189, 191.
Tigourârìn, II, 24.
Tijâllîn, I, 107, 109.
Tijjâniya (confrérie), I, 380 ; II, 13, 45,
Tìqît, I, 322.
Tiṭ, I, 348, 359 ; II, 7, 10, 305.
Tìṭ Elfiṭr, I, 332.
Tìz, II, 48.
Tìzîiem, I, 122 ; II, 48.
Tìzgui, II, 126.
Tìznît, II, 331.
Tlemsèn, I, 26, 27, 28, 31, 34, 49, 52, 55, 78, 85, 119, 122, 138, 368, 392, 393, 395 ; II, 12, 19, 20, 21, 60, 132, 133, 136, 137, 140, 141, 142, 145, 154, 155, 156, 158, 161, 165, 166, 223, 231.
Ṭlig, I, 225, 243, 245, 332.
Toḥfa (de Ibn 'Aṣém), II, 162.
Toḥfat el-aḥbâr-biġaraïb el akhbâr (relation du vayage de l'ambassade marocaine en Europe), II, 308.
Touât, II, 24.
Toudja, I, 39, 108 ; II, 18.
Touḥîd, I, 357.
Trâra, I, 27, 32.
Trîfa, I, 82.
Tripoli, I, 312.
Tunis, I, 186, 393 ; II, 31, 34, 50.
Turcs, I, 27, 32, 34, 35, 55, 73, 78, 79, 81, 85, 96, 106, 107, 119, 123, 128, 140, 345 ; II, 12, 13, 19, 20, 21, 22, 120, 132, 165.

Y

Yaġoûts, II, 39.
Yaḥyâ ben Elmehdi Echchefchâouni Elḥasani, I, 389.
Yaḥyâouiya, II, 288.
Ya'oûq, II, 39.
Ya'qoûb ben 'Abdallâh Elmerîni, I, 4.
Yazîd (V. Moûlay Yazîd), II, 82, 83 94, 106, 108, 350.
Yazîd ben Mezîd ben Zaïda, II, 10.
Yégchêriya, I, 317, 326.
Yémén, I, 312, 343, 344, 360 ; II, 60.
Yenbo'. V. ci-après.
Yenboû' Ennkhal, I, 3, 4, 204.
Yoûsêf ben Tâchfîn, I, 93 ; II, 61.
Yoûsef ben Ya'qoûb ben 'Abdelḥaqq Elmerîni, I, 82.
Yoûsef Essellâh, I, 269.
Yṣar Essoûq, II. 376.

Z

Za'boûl (qâïd), I, 255.
Za'îr, I, 332 ; II, 64, 108, 318.
Zâouyat Echcherrâdi, I, 359 ; II, 8, 86, 91, 122, 125, 127, 128.
Zâouyât Ben Sâsi, II, 251, 303.
Zâouyat Eddilâ ou Eddilâïya, I, 17, 42, 47, 49, 76, 93, 322, 324.
Zâouyat Elmrâni, I, 15.
Ẓayân, I, 324 ; II, 51, 52, 64, 70, 101, 107, 108, 119, 231, 368.
Zbéïda, I, 230.
Zeggôta, II, 196.
Zeïd, I, 30, 101, 159 ; II, 106.
Zeïdan (qâïd), I, 61, 67.
Zéïdân ben 'Obîd El'âmri (qâïd), I, 56, 61.
Zéîtan (V. Moḥammed ben 'Abdesselâm Elkhomsi), I, 397, 398, 399.
Zemmoûr, I, 93, 107, 108, 217, 321, 324, 325, 335, 336 ; II, 52, 72, 163, 189, 190, 206, 317.
Zemmoûr Echchleuḥ, I, 291 ; II, 162, 189, 205, 206, 309, 315, 316.
Zemrân, I, 231, 334 ; II, 63, 276, 303.
Zenâta (ou Rîl), II, 378.
Zeqâq Elḥejar, II, 71.
Zeqâqiya, I, 399 ; II, 162.
Zerhoûn, I, 123, 134, 183, 188, 194, 195, 249, 328, 329, 344, 367, 368, 370, 380, 381, 391 ; II, 113, 219, 249.
Zîn El'âbidîn, I, 212.
Zirarâ, I, 66, 68, 81, 82, 91, 224 ; II, 86, 91.
Ziyâïda, II, 309.
Zîz, II, 18.
Zmâla, II, 138, 140, 142, 158.
Znâta, II, 4.
Znibîr, I, 306.
Zobéïda, I, 67 ; II, 318, 319.
Zrâhna, I, 161.
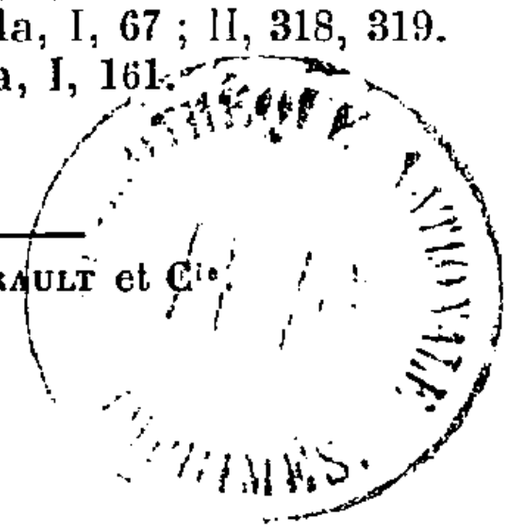
22-10-06. — Tours, imp. E. Arrault et Cie.